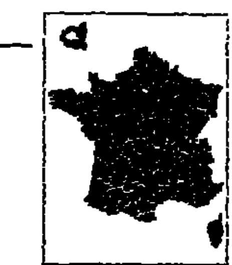
Le Monde

CAHIER SPÉCIAL

■ Tous les résultats canton par canton



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16533 – 7,50 F

MARDI 24 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche bénéficie de la crise à droite

● A l'issue des cantonales, la droite réalise sa plus mauvaise performance depuis la guerre, et la gauche obtient sa meilleure implantation sous la Vᵉ République ● Dix départements passent à gauche ; droite et gauche sont à égalité dans quatre autres ● Le chantage du FN a échoué en PACA où Michel Vauzelle (PS) a été élu président

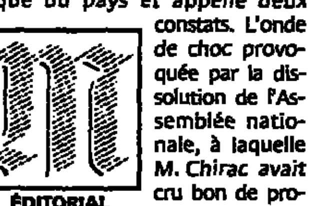
LE SECOND tour des élections cantonales a permis à la gauche de rééquilibrer sa représentation dans les assemblées départementales. Elle ne présidait que vingt conseils généraux en métropole ; au soir du 22 mars, elle est majoritaire dans trente. Le PS regagne ainsi plusieurs de ses fiefs historiques, comme le Nord, le Puy-de-Dôme, le Gers, et conquiert des départements jusqu'alors ancrés à droite, comme le Finistère, l'Ardèche, ou qui lui échappaient depuis de nombreuses années, comme l'Aisne et l'Essonne. Le PC profite de cette poussée, puisqu'il devrait accéder à la présidence de l'Allier, alors que, depuis 1982, il ne présidait plus que les conseils de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. La gauche est de plus à égalité avec la droite dans quatre départements métropolitains. Outre-mer, dont elle présidait les quatre conseils généraux, elle n'a perdu que la Réunion.

Le PS est le principal bénéficiaire de cette progression : dans les cantons métropolitains renouvelables cette année, il compte désormais 647 élus contre 312 sortants. Il détient dorénavant 1 140 sièges de conseillers généraux métropolitains sur les 3 857 existants. De son côté, le PC gagne 36 sièges supplémentaires. En revanche, l'UDF a perdu 213 mandats de conseillers généraux et le RPR 181, les divers droite en abandonnant 17. Là où des candidats de droite avaient passé des accords avec l'extrême droite, cela ne leur a pas rapporté les fruits escomptés. Dans les cantons où le FN n'a pas pu maintenir ses candidats, le report de leurs voix sur ceux du RPR ou de l'UDF s'est mal effectué.

Dans un entretien au *Monde*, Hervé de Charette, président du PPDF, une des composantes de l'UDF, dénonce vivement les élus de droite qui se sont fait élire à des présidences de région avec le renfort de voix de l'extrême droite. *« C'est la ruine de la droite française »*, assure-t-il, ajoutant : *« Ceux qui ont sauvé leur fauteuil l'ont fait en sacrifiant la République. »*



Séisme


ÉDITORIAL

LE CHARIVARI provoqué par le succès politique qu'une partie de la droite a offert à l'extrême droite marque une date dans l'histoire politique du pays et appelle deux constats. L'onde de choc provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale, à laquelle M. Chirac avait cru bon de procéder, il y a bientôt un an, n'est pas achevée : elle aboutit en ce printemps 1998 à un véritable ébranlement de la droite française. Le gouvernement, et avec lui la majorité de gauche, aurait dû pouvoir tirer du résultat convenable de celle-ci aux régionales et de son réel succès aux cantonales, une plus grande tranquillité d'esprit dans son action, une incitation sinon à aller plus loin, du moins à forcer l'allure.

Le climat délétère créé par une semaine de sinistres combinaisons entre des élus de droite et d'extrême droite le laisse non pas privé de son avantage, mais gêné aux entournures, atteint malgré lui par un discrédit qui – le taux d'abstention aux cantonales le montre – concerne indistinctement, et dans ce cas injustement, tous les partis.

Plus précisément, alors que la dépression économique commençait à se dissiper, le marasme politique s'appesantit. La crise de la droite, à l'origine de la victoire de la gauche en 1997, est confirmée et aggravée, mais la persistance du vote FN et ses effets dévastateurs dans les rangs des élus UDF et RPR assombrissent le paysage et créent un climat dommageable pour le gouvernement.

J.-M. C.

Lire la suite page 14

A Marseille, un sale dimanche de prières et de gros mots

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« On est plombé par les conneries des cinq autres », maugrée Renaud Muselier, premier adjoint RPR de la mairie de Marseille, en guise de commentaire de ce sombre dimanche cantonal. Les *« cinq »*, c'est-à-dire les présidents de région élus, vendredi 20 mars, avec les voix du FN. *« Plombé »*, parce que, fort de cette victoire, Jean-Marie Le Pen se proposait, dimanche, de marchander lundi son élection à la présidence de Provence-Alpes-Côte-d'Azur contre une participation décisive à celle d'un président de droite en Ile-de-France.

C'était, de la part de M. Muselier, une assez bonne formule pour résumer la cuisante défaite que les socialistes et leurs alliés ont infligée, aux cantonales, à la droite dont les porte-parole marseillais ont mordu la poussière. *« Et ce Stallardo, non ! »*, ajoutait-il en refusant les offres de service de cet inconnu, ou presque, adjoint RPR au maire de Nice, candidat à l'alliance avec le FN pour diriger la région dès lundi. Dans les Alpes-Maritimes, les socialistes ont gagné cinq cantons, le PC et les Verts un chacun. Autant dire que Gilbert Stallardo ne s'est pas fait que des amis à droite. *« Ayant été boy-scout durant toute mon enfance, j'ai les capacités à proposer une gestion acceptable par tous »*, proclamait-il vendredi dernier. Sa faconde n'a pas convaincu les électeurs de son camp.

« Conneries des cinq autres » ou pantalonnade locale, ce week-end d'attente à l'aveugle se sera finalement réduit à quelques formules et gros mots. Hormis la candidature annoncée de M. Le Pen et les succès socialistes aux cantonales, rien de très nouveau n'était arrivé entre vendredi et dimanche soir. Renaud Muselier, décidément gamin, expliquait dimanche, à propos de ses amis hésitant entre l'alliance avec l'extrême droite et le sursaut : *« Quand on a le cul entre deux chaises, on tombe le cul par terre. »* Jean-Claude Gaudin, maire (UDF) de Marseille, pourtant homme de mots, était cloué au sol. Invisible tout le dimanche, enfermé dans son bureau à la mairie, il dictait un communiqué parlant *« des électeurs profondément troublés »* et concluait que la défaite du jour devait *« confirmer l'opposition républicaine et libérale dans une ligne claire, sans aucune compromission avec le FN »*. Mais à l'oral, et devant les deux journalistes qui poireautaient au milieu de la nuit au bas de l'hôtel de ville, il n'a livré qu'un : *« Mauvais dimanche pour nous ! »* François Léotard, chef de file de la droite aux régionales, restait inaccessible à ses colistiers, qui cherchaient à décrypter le silence du reclus de Fréjus.

Michel Vauzelle, maire socialiste d'Arles, candidat de la gauche « plurielle » à la présidence de la région, a commenté gravement, dans un premier temps, l'initiative de Jean-Marie Le Pen : *« On descend peu à peu dans l'abomination. L'extrême droite "plurielle" réclame son dû après avoir passé des marchés. »* Puis il a lancé à ses amis l'appel suivant : *« Allez à Notre-Dame-de-la-Garde, à la synagogue, où vous voulez, mais priez pour qu'ils* [les élus de droite au conseil régional] *fassent tous leur devoir ! »* Lundi, les prières avaient porté leurs fruits. Michel Vauzelle était élu à la présidence de la région avec 49 voix. Derrière lui, Jean-Marie Le Pen obtenait 37 voix, François Léotard 19 et Gilbert Stallardo 9.

Michel Samson

Face au FN, la droite entre Epinay et Tours

DERRIÈRE les régionales, les cantonales : elles révèlent, après un second tour sans doute aggravé par l'effet des alliances passées entre la droite et le Front national dans cinq conseils régionaux, un rapport de forces accablant pour la droite. Sur un terrain qui lui est normalement favorable – même si la part des cantons ruraux tend à se réduire à la longue –, la droite des notables « modérés » a réalisé sa plus mauvaise performance depuis la guerre, tandis que la gauche bénéficie de la meilleure implantation qu'elle ait jamais connue sous la Vᵉ République.

Quinze ans de reculs devant les coups de boutoir du Front national ont abouti à ce que celui-ci, qui ne pouvait compter au départ que sur l'« effet Le Pen » dans les scrutins nationaux à la proportionnelle, a fini par susciter les engagements locaux qui lui permettent aujourd'hui, non, certes, d'entrer dans les conseils généraux – il n'y compte au total que trois élus –, mais d'empêcher la droite d'y conserver ses positions. Ce sont bien les bases de l'opposition parlementaire qui sont atteintes, alors même que son électorat reste majoritairement hostile aux thèses de l'extrême droite. Mais cet électorat, depuis 1986, n'a cessé de se réduire, au point qu'une partie des élus ont décidé de sauter le pas et d'accepter maintenant la *« main tendue »* de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret.

Ces accords sont tout sauf de circonstance. Ils obéissent à une perspective qui n'a trouvé qu'un porte-parole dérisoire en la personne de Jean-François Mancel, mais qui n'en est pas moins ancrée dans la réflexion de certains. Cette perspective est celle d'une recomposition qui intègre le Front national. Or, de quelque manière que l'on considère la chose, l'alliance avec le Front national sera toujours l'alliance avec un parti dont la doctrine est le rejet de l'autre, une vision « ethnique » de la nation, un racisme qui ne se cache même plus depuis que MM. Mégret et Le Pen ont avoué leur croyance dans l'inégalité des « races ».

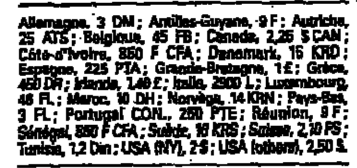
L'idée à la mode dans une partie de la droite, aujourd'hui, est d'invoquer l'exemple de la gauche des années 60.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 324 - 7,50 F



ÉLECTIONS Des élections semi-clandestines visant à désigner un président et un Parlement ont eu lieu, dimanche 22 mars, au sein de la communauté albanaise du Kosovo. Ce scrutin est symbolique, car il est déclaré *« illégal »* par les autorités serbes et n'est pas reconnu par la communauté internationale. Il s'est déroulé sans incident majeur. ● IBRAHIM RUGOVA était le seul candidat à la « présidentielle ». Ce quinquagénaire, qui occupe le poste depuis six ans, prône l'indépendance du Kosovo par des moyens pacifiques et la résistance passive. Sa réélection pourrait renforcer sa position dans le cadre d'éventuelles négociations avec le gouvernement serbe. ● SIX AMÉRICAINS, membres d'une organisation humanitaire, ont été condamnés à dix jours de prison *pour avoir séjourné* au Kosovo sans déclarer leur lieu d'hébergement dans les délais requis.

Les Albanais du Kosovo vivent dans la peur de la répression serbe

Malgré les sanglantes opérations de police, les habitants de cette province du sud de la Serbie ont voté massivement et symboliquement, dimanche 22 mars, pour élire un président – Ibrahim Rugova, seul candidat – et un Parlement non reconnus par Belgrade

SRBICA (centre du Kosovo)
de notre envoyé spécial

A quelques centaines de mètres de l'entrée de la petite ville de Srbica, un chemin de terre cahoteux mène au hameau de Donji Prekaz. C'est dans cette région centrale de la province serbe à majorité albanaise du Kosovo que la police serbe a mené une violente campagne de répression qui a provoqué la mort d'au moins quatre-vingts personnes. Dans le hameau de Donji Prekaz, la police serbe a donné l'assaut, le 5 mars, à un petit groupe de maisons. Les toits calcinés, les palissades arrachées et les murs défoncés montrent la violence de l'attaque, tout comme le sol jonché de douilles diverses.

REPORTAGE

Trente personnes, la famille d'un chef indépendantiste, ont été massacrées

Sur la colline avoisinante, deux postes de police surveillent l'endroit et contrôlent rapidement les visiteurs, sans pour autant interdire l'accès. Dans l'une des maisons proches, un voisin raconte cette journée où il a *« entendu tout d'abord l'arrivée de nombreux véhicules et de plusieurs blindés »*. Il poursuit : *« Puis, tout de suite, des coups de feu ont éclaté. Des trois chemins, d'autres engins sont aussi apparus. Les tirs ont duré une bonne partie de la journée, et nous nous sommes enfuis, moi et ma famille, dès la tombée de la nuit pour rejoindre des parents qui habitent Srbica. »* Adem Jashari était accusé par Belgrade d'être l'un des chefs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Il a été tué, ainsi que quelque trente membres de sa famille, femmes et enfants compris.

AFFIRMATIONS CONTRADICTOIRES

Depuis le drame, le hameau est pratiquement vide. Le « voisin », et quelques autres, surveillent, seuls, leur maison. Ils nourrissent les bêtes. *« Nos familles restent à l'abri, nous avons trop peur que tout recommence »*, dit-il. La situation *est pratiquement identique dans le* bourg proche de Lausa. L'accès, là encore, est contrôlé par un barrage de police avec des véhicules blindés légers. Dans le village ne sont visibles que quelques hommes. *« Ici, la police serbe n'a pas attaqué, mais nous entendons fréquemment des tirs, et nous avons peur »*, dit Hansen qui assure : *« Comme le village est encerclé par les forces de l'ordre, ma famille et toutes les autres sont parties se cacher dans la forêt voisine. »*

Ces affirmations sont sans doute un peu excessives, en raison du froid et des averses de neige qui rendent peu imaginable une telle situation et beaucoup plus probable un hébergement dans des familles des alentours. Et, comme l'arrivée d'un étranger déclenche aussitôt celle d'un « responsable », les affirmations de ce dernier sont contradictoires : *« Les familles réfugiées dans la forêt sont fatiguées et soupçonneuses, et ne veulent voir personne »*, dit-il en expliquant quelques minutes plus tard *« que la venue de trois équipes de télévision les a exténuées »*. Un autre responsable explique aussi, à l'autre bout du village, au beau milieu d'une épicerie parfaitement fournie, que *« nous manquons cruellement de nourriture »*.



Mais, au-delà d'une exagération compréhensible, le climat de peur et de tension est évident. Il est tout aussi perceptible dans la ville de Srbica. Très peu de voitures circulent, la plupart des magasins sont fermés.

UN IMMENSE DRAPEAU

Les forces de l'ordre patrouillent en permanence et multiplient les postes de contrôle. Le chef de la police locale se refuse, lui, à tout commentaire. Il indique seulement qu'il ne *« garantit pas la sécurité dans les alentours »*. Des tirs sporadiques, *sans qu'il soit possible de* déterminer ni d'où ni de qui ils proviennent, entretienent ce climat lourd.

Il en est de même dans la région *centrale de Cirez et de Likoshan*, où tout a commencé le dernier jour du mois de février. Dans cette plaine retirée, aux routes d'accès boueuses et aléatoires, flotte au détour d'une maison un gigantesque drapeau albanais. Une petite table sur laquelle trônent un cahier de condoléances et la photo de deux hommes est dressée devant l'oriflamme. Le propriétaire de la ferme explique qu'il a vu *« sortir de nulle part »*, le 28 février, *« des blindés et des hélicoptères qui ont attaqué les villages voisins et mitraillé plusieurs maisons proches, dont le toit de la mienne. Mon oncle, qui habite Francfort et était en vacances, et son fils venaient de partir pour un mariage dans un bourg voisin. Nous n'avons su que le lendemain qu'ils avaient été tués sur la route »*.

Dans toute cette région de la Drenica, en raison des événements passés et de la tension actuelle, les élections présidentielle et législatives organisées, dimanche 22 mars, par la communauté albanaise ont été repoussées. Ailleurs, elles se sont déroulés apparemment sans incidents particuliers. Mais, là encore, la multiplication des contrôles de police, aux entrées et aux sorties des principales villes et bourgades du Kosovo, maintient la pression sur la population albanaise. A tel point qu'à Prizren, une ville de l'extrême sud du Kosovo, localiser les bureaux où vote la communauté albanaise n'est pas toujours aisé : *« Bien sûr, je vais voter*, affirme ainsi le serveur d'un petit bar du centre, *mais je ne sais pas encore où : quelqu'un doit m'emmener dans la journée. »*

En fait, après les précautions d'usage, un médecin montrera quelque temps plus tard la petite *école où se pressent discrètement* les électeurs. Une salle de classe aménagée à la hâte où trônent, outre l'inévitable drapeau albanais, deux urnes, les bulletins et les *listes électorales. « Nous avons été inquiétés à plusieurs reprises par la police*, affirme le président local de la commission électorale, Hysni Hoxha, *et une camionnette contenant du matériel pour le scrutin a été interceptée. » « Mais*, ajoute-t-il, *nous sommes prêts à camoufler n'importe quel bureau et à le rouvrir peu de temps après dans un autre endroit. »*

RÉSULTAT PRÉVISIBLE

A Pec, cette ville, plus au nord, qui abrite le patriarcat orthodoxe serbe, la *situation est identique. Le* vote a lieu à l'écart du centre, et les ruelles qui donnent accès aux bureaux sont surveillées par des militants prêts à donner l'alarme. Reuf *Gacaferi, qui enseigne le* français au lycée « parallèle » (celui de la communauté albanaise), explique que *« ici aussi, nous vivons dans un climat de peur. Nous évitons de sortir de la ville en voiture parce que nous craignons les contrôles de police, et les magasins albanais ferment dès la tombée de la nuit, par précaution »*. A Pristina – le chef-lieu du Kosovo –, dans la soirée de dimanche, au siège de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, principale formation politique albanaise), un responsable se félicitait que cette journée électorale se soit *« déroulée dans le calme, malgré la pression des autorités serbes »*. Le résultat de ce scrutin, qualifié d'*« illégal »* par Belgrade, est prévisible : il confirmera la prééminence locale de la LDK – et de son chef, Ibrahim Rugova – et il ne devrait pas changer grand-chose à la situation, extrêmement tendue, qui règne partout au Kosovo.

Denis Hautin-Guiraut

Six Américains condamnés à dix jours de prison

Six ressortissants américains, membres d'une organisation non-gouvernementale, ont été arrêtés, samedi 21 mars, au Kosovo par la police serbe et condamnés à dix jours de prison pour avoir séjourné dans la province sans déclaration de domicile, a-t-on appris auprès du Centre d'information américain à Pristina (chef-lieu du Kosovo).

Le directeur du centre, Richard Huckaby, a indiqué que ces six personnes – *cinq hommes et une femme* –, membres de l'organisation américaine Peace Workers, dont le siège est à San Francisco, avaient aussitôt été incarcérées. Alors qu'elles venaient dans un poste de police signifier leur hébergement par des particuliers, il leur a été reproché de l'avoir fait après l'expiration du délai de trois jours imparti aux étrangers pour déclarer leur domicile. Le chargé d'affaires américain Richard Miles, cité par M. Huckaby, s'est déclaré *« indigné »* par cette décision, *« à un moment où nos gouvernements* [américain et yougoslave] *traversent une telle crise »*. – (AFP.)

Deux millions d'habitants dont 90 % d'Albanais

Le Kosovo est une province du sud de la Serbie, bordée à l'ouest par le Monténégro, au sud-ouest par l'Albanie et au sud-est par la Macédoine. Il compte environ 2 millions d'habitants dont 90 % sont des Albanais de souche et quelque 150 000 Serbes. Plus de 200 000 personnes vivent à Pristina, chef-lieu de la région.

Dans la Fédération yougoslave de Tito, le Kosovo bénéficiait d'une large autonomie, qui fut supprimée par Slobodan Milosevic en 1989. Trois ans plus tard, les Albanais ont proclamé unilatéralement la République du Kosovo, non reconnue par Belgrade, et mis en place des institutions parallèles.

La répression menée par les forces de l'ordre serbes dans la Drenica (centre de la province) depuis le 28 février a fait au moins 80 morts. La communauté internationale a menacé Belgrade de sanctions, mais les Serbes refusent, jusqu'à présent, toute *« internationalisation »* du problème.

Pacifiste autant qu'indépendantiste

PRISTINA
de notre envoyé spécial

« Discret », *« timide »*, *« effacé »* : les qualificatifs employés par les admirateurs comme par les – peu nombreux – adversaires d'Ibrahim Rugova ne font guère penser à ceux que l'on utilise pour désigner un tribun politique. Et pourtant, depuis près de dix ans maintenant, cet homme de cinquante-trois ans est le chef incontesté de la communauté albanaise du Kosovo.

PORTRAIT

Ibrahim Rugova est l'interlocuteur incontournable de toute négociation

Rien ne prédestinait ce fils de commerçant de l'est de la province à devenir dirigeant politique. Un *diplôme d'études albanaises* et un doctorat de littérature l'ont conduit à prendre, en 1988, la tête de l'Union des écrivains du Kosovo. Un an plus tard, il devient le président du principal parti de la communauté albanaise, la Ligue *démocratique du Kosovo* (LDK).

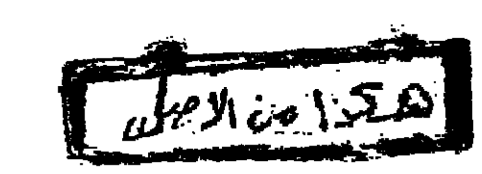
Après la suppression du statut d'autonomie du Kosovo au sein de l'ex-fédération yougoslave, les Albanais mettent en place, en 1990, des institutions parallèles lors d'un référendum dont Belgrade dénonce l'illégalité. Ibrahim Rugova en devient, lors d'élections générales en 1992, le « président ». Depuis lors, il est le personnage incontournable de toute négociation et multiplie les voyages à l'étranger, notamment à Paris – il est francophone et francophile – où il a reçu, en 1996, le titre de docteur *honoris causa* de l'université Paris-VIII.

Les locaux de son parti, à Pristina, tout comme son bureau, lui ressemblent. Une petite maison basse sans étage – l'ancien Club *des écrivains* – de quelques pièces, dont une, minuscule, qui lui est réservée. Seule coquetterie visible, la photo de sa rencontre avec Jean Paul II, et son diplôme universitaire, *dans la salle de réunion qui* jouxte la sienne. Seul luxe apparent, la voiture qu'il utilise pour ses déplacements : une puissante limousine allemande.

Avec une *courtoisie* dont il se départ rarement, et sa célèbre écharpe, Ibrahim Rugova se bat avec détermination pour l'indépendance du Kosovo. Avec un seul moyen : le dialogue, la non-violence. Son principal opposant, Adem Demaqi – qui reconnaît *« le même objectif »* – lui reproche d'ailleurs *« une politique pacifique et passive qui n'engendre que le pessimisme »* et *« un autoritarisme sans faille »*.

Adem Demaqi admet cependant que *« personne ne conteste sa légitimité »*. Ljuljeta Puljabeciri (Parti social-démocrate albanais) avait envisagé un temps de se présenter contre M. Rugova à la présidentielle du 22 mars, mais elle y a finalement renoncé. Lors des derniers événements tragiques, à l'occasion d'une manifestation de deuil, elle avait critiqué la politique du « président ». A l'énoncé de son nom, la foule avait alors scandé *« Rugova !, Rugova !, Rugova ! »*.

D. H.-G.





Le pape appelle le Nigeria à la réconciliation politique et religieuse

Jean Paul II dénonce les « abus de pouvoir » du régime Abacha

Le pape a appelé, dimanche 22 mars, les Nigérians à la réconciliation nationale et dénoncé vigoureusement à nouveau *« l'abus de pouvoir »*, l'injustice et *« les violations des droits de l'homme »*. Au deuxième jour de sa visite pastorale au Nigeria, Jean Paul II a répondu aux immenses espoirs suscités par sa venue en demandant aux autorités des mesures de clémence en faveur d'une soixantaine de détenus.

ABUJA et ONITSHA
de notre envoyé spécial

Des heures durant, dans la poussière et la fournaise, 2 millions de Nigérians ont chanté, dansé, pleuré d'émotion et prié, dimanche 22 mars à Onitsha, sur la rive orientale du fleuve Niger, au cœur du pays ibo à majorité catholique. Ils étaient venus écouter le pape dans l'espoir d'un *« miracle à la cubaine »*. Le général Sani Abacha n'est pas Fidel Castro, ni le Nigeria le Cuba de l'Afrique. Mais les Nigérians confessent volontiers le même accablement devant une situation politique bloquée, une violation quotidienne des droits de l'homme, une violence anarchique et des prisons surpeuplées. Et, depuis le voyage de Jean Paul II à Cuba, en janvier, ils n'attendaient pas moins du pape qu'il donne un coup de pouce à un processus démocratique toujours promis, toujours remis dans leur pays.

Ils n'ont pas été déçus. Le pape était venu à Onitsha pour béatifier un enfant du pays, le Père Michael Tansi (1903-1964), simple prêtre devenu moine cistercien. C'est la première fois que Rome béatifie un Africain de l'Ouest et c'est tout le pays ibo qui s'était déplacé à Onitsha. Mais bousculant quelque peu le rite de la cérémonie, le pape n'a pas eu de mots assez durs, au cours de son homélie, pour dénoncer les atteintes à la démocratie et appeler les Nigérians à *« libérer »* leur société *« de tout ce qui offense la dignité et les droits de l'homme »*.

Il a pris au mot le général Abacha et l'a mis en demeure de tenir sa promesse d'*« une transition pacifique vers un gouvernement civil et démocratique »*. A une foule grondante de satisfaction, il a même lancé cette adresse au pays : *« Il ne doit plus y avoir de place pour l'intimidation et l'oppression des pauvres, pour l'exclusion arbitraire des individus et des groupes qui veulent participer à la vie politique, pour un exercice trompeur de l'autorité et des abus de pouvoir. »* Les applaudissements ont montré que le message était passé.

La veille, en accueillant Jean Paul II à l'aéroport de la nouvelle capitale, Abuja, le général Abacha *avait tenté de récupérer l'enthousiasme* populaire que provoque cette visite, en se présentant en champion de la lutte *« contre l'oppression et les injustices, contre la pauvreté, la dictature et le capitalisme sauvage »*. Or, le chef de l'Etat aura prochainement le loisir de mettre à exécution un programme qui ressemble fort, selon les Nigérians, à une entrée en campagne (l'élection présidentielle a lieu le 1er août et le général Abacha n'est pas encore formellement candidat). En effet, comme il l'avait fait à Cuba, le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat et plus proche collaborateur du pape, a remis à son homologue nigérian, Tom Ikimi, ministre des affaires étrangères, une liste de soixante noms d'opposants célèbres, actuellement en prison, en vue d'obtenir leur libération.

Réconciliation fut le maître-mot du week-end du pape à Abuja et à Onitsha. C'est la seule voie, a-t-il dit en substance, qui soit capable de conduire le géant de l'Afrique au progrès et à la paix. Dans son homélie d'Onitsha, ruisselant de sueur, mais d'une voix ferme, Jean Paul II a martelé un appel au pays *« pour qu'il dépasse ses rivalités ethniques, lutte contre toutes les formes de corruption et élève l'honnêteté, l'efficacité, la compétence en art de gouverner »*.

Vœux pieux ? Sachant la valeur exemplaire du Nigeria pour tout le continent, jamais le pape n'avait été aussi explicite pour traiter des maux de l'Afrique. La réconciliation n'est pas *« faiblesse »*, *« couardise »* ou *« déshonneur »*. Avec la justice, elle est *« la clé pour résoudre tous les conflits économiques, politiques, culturels de l'Afrique »*.

Réconciliation religieuse enfin. Jean Paul II a reçu dimanche soir, à la nonciature apostolique d'Abuja, trente-quatre représentants musulmans. Cette rencontre aussi avait une histoire. Il y a seize ans, lors de sa première visite au Nigeria, les dirigeants musulmans l'avaient boycottée au dernier moment. Cette fois, un soin extrême a été apporté par l'Eglise et les autorités pour réussir cette entrevue qui, autre signe des temps, a eu lieu à la demande des musulmans nigérians. Parmi eux étaient présents le sultan de Sekoto, la principale autorité islamique du pays, et l'émir de Kano, ville du Nord musulman, devant qui avait été tragiquement déposée, en décembre 1995, la tête de Gideon Akaluka, un militant catholique décapité par des fanatiques.

Depuis longtemps, le pape a mesuré les impasses de ce genre de *dialogue, mais il ne veut pas s'y* laisser enfermer, n'hésitant pas à se rendre dans un pays d'islamisme radical comme le Soudan, en 1993. Il a répété, à Abuja, que personne n'a intérêt à une rupture de l'équilibre entre les musulmans (45 %) et les chrétiens (45 %) au Nigeria. C'est même par un appel à toute l'Afrique occidentale, jusqu'ici relativement épargnée – grâce aux confréries soufies – par l'islamisme militant que Jean Paul II a exprimé son rejet de toute *« coercition religieuse »*. C'est un *« devoir »* pour tout responsable religieux, a-t-il répété, que de veiller aux dérives extrémistes. A chaque fois qu'il est fait usage de la violence au nom de la religion, *« nous devons dire clairement que ce n'est pas la vraie religion »*. Ou bien chrétiens et musulmans collaboreront à la solution des défis communs au pays (développement, démocratie, justice), ou bien c'est tout le Nigeria et un certain modèle d'équilibre qui éclateront.

Henri Tincq

Demande de libération pour soixante opposants

***La liste des soixante opposants emprisonnés dont le pape a demandé** aux autorités nigérianes la libération n'a pas été rendue publique, mais Joaquin Navarro-Valls, porte-parole de Jean Paul II, a déclaré qu'il s'agissait de « noms connus » de personnalités politiques et de journalistes. L'opinion nigériane pense qu'il s'agit d'hommes comme Moshood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, évincé par le général Sani Abacha, du général à la retraite Olusegun Obasango, condamné en 1995 pour « complot », de journalistes et d'avocats qui avaient défendu l'écrivain Ken Sari-Wiwa et ses huit compagnons de la minorité ogonie, pendus en novembre 1995. L'intervention du Vatican en leur faveur est due à des raisons humanitaires, a précisé Joaquin Navarro-Valls.*

Riyad, Caracas et Mexico s'efforcent de redresser les cours du pétrole

Les Saoudiens ont chiffré la baisse de leur production

L'ARABIE SAOUDITE et le Venezuela se sont entendus avec le Mexique – qui n'appartient pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) –, pour tenter de réduire la production mondiale afin de faire remonter les prix du pétrole. Les ministres du *pétrole de ces trois pays, qui se* font concurrence sur le marché des Etats-Unis, ont annoncé dimanche 22 mars, après deux jours de réunion secrète à Riyad, qu'ils allaient tenter de réduire la production mondiale de 1,6 à 2 millions de barils par jour pour redresser les cours.

Durant la semaine, les cours étaient tombés à leur plus bas niveau depuis neuf ans et demi. Le brent, pétrole de référence de la mer du Nord, était tombé de 19 à 12 dollars le baril, et la corbeille des bruts de l'OPEP avait chuté en dessous de 11 dollars.

Dans un communiqué conjoint, les ministres disent avoir déjà obtenu des engagements pour une réduction de 1,1 million de barils par jour de la part de pays producteurs qu'ils n'ont pas nommés. Ils annoncent de nouvelles concertations pour parvenir à la réduction qu'ils jugent nécessaire pour redresser les cours. Ils constatent que la faiblesse du marché a *« mené à une chute des prix et à une réduction des revenus de tous les pays producteurs »* et expriment la crainte que cette baisse ne *« conduise à une réduction des investissements nécessaires pour garantir l'approvisionnement mondial et n'ébranle la stabilité économique mondiale à moyen terme »*.

L'Arabie, premier exportateur mondial et chef de file de l'OPEP avec un quota de 8,7 millions de barils par jour, a aussitôt chiffré sa baisse de production : 300 000 b/j, du 1er avril à la fin de l'année. Le Mexique réduira sa production de 100 000 b/j à partir du 1er avril et l'Algérie, qui produit environ 900 000 b/j, diminuera la sienne de *50 000 b/j à la même date. En re*vanche, la Norvège, qui n'est pas membre de l'OPEP, a fait savoir qu'elle ne réduirait pas sa production *« dans l'immédiat »*, tout en précisant qu'elle n'excluait pas une baisse selon l'évolution de la situation.

Si l'accord de Riyad était suivi *d'effet, ce serait la première fois* que producteurs de l'OPEP et non OPEP parviendraient à s'entendre pour réduire la production et redresser les cours. A la fin des années 80, une réunion OPEP et non OPEP avait échoué à Vienne, les producteurs ne parvenant pas à s'entendre sur les coupes. La concertation des trois pays, au moment où les membres de l'OPEP refusaient de se retrouver pour revoir les quotas, prouve à quel point la guerre de la production menaçait leur économie.

Depuis que l'OPEP avait décidé en novembre de relever son plafond de production de 10 %, le fixant à 27,5 millions de barils par jour, les prix s'étaient effondrés. Malgré la baisse des cours, le Venezuela, deuxième exportateur de l'OPEP, continuait à dépasser son quota de 600 000 b/j selon le gouvernement de Caracas, de 800 000 à 900 000 b/j selon des estimations des milieux pétroliers. En 1997, la production moyenne du Mexique était estimée à un peu plus de 3 millions de barils par jour. – *(AFP.)*

Un bidonville ghanéen prépare la venue de Bill Clinton

ACCRA
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Les opérations de nettoyage de l'égout vont tambour battant

De la route qui mène de l'aéroport au centre de la capitale ghanéenne, on voit très bien l'égout à ciel ouvert de Nima. Une tranchée profonde et nauséabonde qui traverse ce quartier populaire, fait de maisons en planches ou en parpaings, dont les toits en tôle s'enchevêtrent à perte de vue. A l'annonce de la visite du président Bill Clinton, les élus du quartier ont eu l'idée de faire ériger une palissade en bois, ce qui n'a pas plu à la majorité des habitants, qui refusaient que l'on dissimule leur misère. Cette révolte est venue jusqu'aux oreilles du président Jerry Rawlings. Sans prévenir, le chef de l'Etat est arrivé dans le quartier de Nima, accompagné de militaires, a entrepris de nettoyer les ordures et ordonné la démolition de la palissade.

Dimanche 22 mars, à la veille de l'arrivée de M. Clinton et de sa suite, les habitants du bidonville ont pris le relais. En compagnie de dizaines de jeunes armés de pioches, de pelles et de balais, Steven Kobla, élu du quartier, s'active sur les berges du canal puant. Il veut faire oublier cette histoire idiote de palissade, dont il a eu l'idée. Lorsqu'un vieil homme rappelle cette initiative, M. Kobla rétorque : *« De toute façon, ça n'avait rien à voir avec la visite de Clinton. Cet égout défigure le quartier, il faut le cacher. »* M. Kobla affirme que les opérations de nettoiement ont lieu tous les mois, et que celle-ci ne fait que coïncider avec la venue du président américain. *« D'ailleurs notre association pour la propreté de l'environnement a reçu un don de Louis Farrakhan lors de sa dernière visite à Accra »*, révèle-t-il. Le dirigeant de la *Nation of Islam*, secte musulmane américaine qui entretient des liens privilégiés avec la Libye et l'Irak, sera sans doute ravi d'apprendre que ses largesses auront servi à préparer la venue de M. Clinton.

Les Etats-Unis sont très présents, dans la vie quotidienne de Nima. Musulmane ou chrétienne, chaque famille compte un parent émigré à Chicago, à New York ou dans le New Jersey et beaucoup rêvent de les y rejoindre. Comme dit un adulte en riant, *« si on leur offrait le billet d'avion, il n'y aurait plus un jeune dans le quartier »*. Et tous reprennent en chœur le discours officiel : *« Les investisseurs américains vont venir au Ghana et donneront du travail aux jeunes. »*

CRISE ÉNERGÉTIQUE

En attendant l'arrivée des hommes d'affaires d'outre-Atlantique, les dizaines d'habitants de Nima survivent tant bien que mal. Le quartier a été électrifié, mais le Ghana connaît une grave crise énergétique : la sécheresse empêche l'alimentation correcte de la grande centrale hydroélectrique d'Akosombo, et Accra n'est alimentée que douze heures par jour. La plupart des foyers n'ont pas l'eau courante et l'évacuation des eaux se fait à ciel ouvert.

Quand elle n'est pas au chômage, la population survit grâce au commerce et à l'artisanat, aidée par des organisations canadiennes ou néerlandaises. Et si les habitants peuvent se soigner, c'est souvent grâce à l'Iran, qui subventionne plusieurs cliniques dans Accra, devenues, à cause de leurs tarifs raisonnables et de la qualité des soins, les établissements préférés des Ghanéens désargentés, soit l'immense majorité de la population d'un pays où le PNB par habitant est de 420 dollars.

Thomas Sotinel

Israël rejette par avance une initiative américaine de relance du processus de paix

Dennis Ross est attendu cette semaine dans la région

Israël a durci le ton en prévision de l'arrivée, prévue cette semaine, du coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross. Dans un communiqué publié dimanche 22 mars au terme de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement a rejeté par avance le projet de retrait israélien de 13 % de la Cisjordanie imputé à Washington et affirmé qu'il avait *« seul le droit de déterminer ses besoins sécuritaires »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Estimant sans doute qu'il vaut *mieux prévenir que guérir*, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou a rejeté par avance, dimanche 22 mars, une initiative américaine visant à la réactivation du processus de paix avec les Palestiniens. Sachant que Dennis Ross, le coordonnateur de la diplomatie américaine dans la région revient en Israël et en Palestine autonome à la fin de cette semaine, le gouvernement, à l'issue de sa réunion dominicale habituelle, a publié un ferme communiqué officiel.

« Le premier ministre, les chefs des factions parlementaires [de la majorité national-religieuse] *et les ministres »*, ont indiqué qu'*« Israël seul a le droit de déterminer ses besoins sécuritaires »* et qu'en conséquence, *« les rumeurs concernant un retrait de 13 %* [de la Cisjordanie occupée] *est inacceptable »*. En fait de *« rumeurs »*, chacun sait dans la région que les Américains entendent effectivement proposer publiquement que la puissance occupante retire ses soldats de 13 % supplémentaires de la Cisjordanie sur trois mois, en échange de l'éventuelle acceptation, par Yasser Arafat, de l'ouverture des négociations définitives sur l'ensemble des questions en suspens (Jérusalem, réfugiés palestiniens, colonies juives, etc.).

Les Palestiniens, qui ne contrôlent aujourd'hui en propre que 3,5 % de la Cisjordanie, en réclament officiellement 30 % supplémentaires, mais la crainte, *« justifiée »* selon certaines sources, de les voir accepter la proposition américaine, ce qui isolerait plus encore Israël en révélant au grand jour sa politique du refus, tétanise littéralement M. Nétanyahou, dont la tactique consiste à répéter sans cesse, contre l'évidence, qu'il veut la poursuite du processus de paix. Bref, après avoir envoyé d'urgence à Washington, à la fin de la semaine dernière, son ministre du commerce, Nathan Sharansky, qui tient lieu de chef de la diplomatie depuis le départ de David Lévy au début de l'année, le premier ministre, apparemment inquiet, a personnellement téléphoné jeudi puis samedi au président américain Bill Clinton pour lui demander de ne pas rendre son plan public *« pour l'instant »*.

Selon la presse israélienne, M. Clinton, poussé par ses partenaires arabes et européens à reprendre l'initiative avant qu'il ne soit trop tard, aurait acquiescé. *« Si l'Amérique passe outre »*, prévenait cependant une *« haute source politique »*, citée dimanche sur la première chaîne de télévision publique, *« Israël l'accusera publiquement d'avoir définitivement tué le processus de paix... »*

GESTE ENVERS DAMAS DÉMENTI

A quoi servira donc le retour de Dennis Ross dans la région ? *« Nous lui expliquerons l'importance sécuritaire de chaque point de notre position et pourquoi il est capital que nous seuls décidions »*, a déclaré le secrétaire général du gouvernement, Dany Naveh. Quant à l'étendue du second redéploiement territorial promis il y a quinze mois, Israël *« décidera au moment voulu »*, a indiqué M. Naveh...

Autre douche froide pour les journalistes locaux, qui avaient cru pouvoir annoncer la semaine dernière qu'Israël était *« prêt à reprendre les négociations avec la Syrie au point où elles en étaient restées avec les travaillistes »* il y a plus de deux ans, le communiqué officiel de la réunion du gouvernement précise que *« le premier ministre a démenti cette information »*. Itzhak Rabin avait fait savoir aux Syriens, *via* les Américains, qu'il était prêt à restituer à Damas la totalité du Golan, occupé depuis trente ans, en échange de solides garanties de sécurité et d'un traité de paix en bonne et due forme. Mais depuis que M. Nétanyahou est au pouvoir, au Golan comme en Cisjordanie – où la Fondation américaine pour la paix au Proche-Orient a détecté *« l'établissement d'au moins treize colonies juives supplémentaires »*, baptisées du nom d'implantations existantes pour en masquer l'émergence –, la colonisation a repris à un rythme soutenu.

Dans ce contexte, après l'effet d'annonce de ces dernières semaines concernant un éventuel retrait israélien du Liban sud, que le premier ministre a tout récemment lié à la conclusion préalable d'un *« arrangement sécuritaire »* avec la Syrie – Damas devant garantir la sécurité d'Israël sur la frontière libanaise, sans rien récupérer de son propre territoire occupé en échange –, les espoirs de paix dans la région sont toujours aussi essoufflés.

Patrice Claude

La Conférence de Paris pour un « nouvel ordre mondial » de l'eau

LA CONFÉRENCE DE PARIS sur l'eau et le développement durable s'est achevée, samedi 21 mars, par l'adoption d'une déclaration politique appelant à un véritable *« nouvel ordre mondial »* de l'eau, dont les nombreux signes de raréfaction sont, avec le réchauffement climatique, considérés par la communauté internationale comme la principale menace planant sur l'humanité au cours du prochain siècle (*Le Monde* du 20 mars). Les représentants de 84 pays ont transmis des recommandations à la commission du développement durable de l'ONU qui, lors de son assemblée générale du 20 avril, devrait adopter un « programme d'actions prioritaires » sur dix ans.

Le président de la République, comme le premier ministre, a tenu à s'exprimer devant la conférence. Tout deux se sont félicités de *« la démarche partenariale »* qui doit désormais inspirer les politiques de l'eau. *« Mettons un terme aux oppositions stériles entre le marché et l'Etat, entre la gratuité et la tarification, entre la souverainneté sur les ressources et la nécessaire solidarité »*, a déclaré Jacques Chirac. De son côté, Lionel Jospin, tout en saluant la *« démarche nouvelle »*, qui intègre la gestion de l'eau dans une perspective de développement durable, a fait valoir que celle-ci ne pouvait *« pas entrer dans une pure logique de marché régulé seulement par le jeu de l'offre et de la demande »*.

LA FIN DU « DOGME » DE LA GRATUITÉ

La conférence, dont les participants ont souligné qu'elle traduisait une *« réelle volonté de coopération internationale »*, a permis d'aborder des sujets réputés difficiles et de faire émerger des concepts nouveaux. Ainsi, la protection et la gestion des eaux douces transfrontalières ne devraient plus être envisagées pays par pays, mais par *« bassins versants »*, ce qui concerne près de la moitié des terres émergées de la planète. Cette question fondamentale était jusqu'à présent exclue du débat international.

Il en va de même pour le « dogme » de la gratuité de l'eau. La tarification n'est plus un tabou, même si elle doit être accompagnée de correctifs sociaux pour les populations les plus pauvres. Le recouvrement de cet impôt permettrait de financer les investissements – estimés à 400 milliards de dollars – nécessaires à un service de distribution et d'assainissement efficace. L'eau a un coût de plus en plus élevé, et une certaine vérité des prix contribuerait à lutter contre les gaspillages et les fuites, véritable *« gabegie »* selon la ministre de l'environnement, Dominique Voynet.

Comme celui de *« l'usager payeur »*, le principe du *« pollueur payeur »* a été validé, ainsi que le rôle majeur qui doit être donné à la société civile, représentée à la conférence par de nombreuses ONG et entreprises privées. De même, la mobilisation des investissements privés et l'accès à l'eau potable des plus pauvres n'apparaissent plus inconciliables.

Il s'agit désormais de passer des paroles aux actes. La France, a rappelé M. Chirac, sera particulièrement attentive au suivi des travaux. Rendez-vous est pris en l'an 2000, à La Haye, pour une première évaluation du « programme d'actions prioritaires ».

Jean-Paul Besset

Les Quinze croisent le fer sur le financement de l'Union

YORK
de notre envoyé spécial

Le débat sur le financement de l'Union européenne (UE) au cours de la période 2000-2006, qui occupera les Quinze tout au long de l'année à venir, promet d'être mouvementé. C'est en effet un décor conçu pour l'affrontement qu'ont dressé, samedi 21 mars à York, en Grande-Bretagne, les ministres des finances, en réagissant aux toutes récentes propositions de Bruxelles. Des menaces de blocages croisés ont été proférées.

Theo Waigel, le ministre allemand, a expliqué que si rien n'était fait pour alléger la contribution de son pays au budget communautaire, il n'y aurait pas d'accord sur le « paquet » financier. Il était appuyé par les représentants des autres pays « contributeurs nets » – qui versent davantage qu'ils ne reçoivent –, en particulier par les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède. Réponse du berger à la bergère, Rodrigo Rato et Antonio Sousa-Franco, les ministres espagnol et portugais, ont estimé qu'il serait absurde, à l'heure de l'euro, d'amputer les politiques de solidarité existantes. Ils se sont opposés avec force à la proposition de la Commission de maintenir à 1,27 % du PIB le plafond des dépenses. Ainsi, les pays les moins riches de l'Union plaident pour une augmentation des ressources disponibles ; les plus prospères, non seulement entendent maintenir le plafond existant, mais insistent pour qu'il ne soit pas atteint et que l'Europe, au même titre que ses Etats membres, pratique une politique budgétaire parcimonieuse.

La France, qui se trouve dans une situation moyenne (elle est contributrice nette, mais de manière modeste), est bien placée pour explorer les voies d'un compromis. *« La contribution allemande est la plus importante et elle est très importante. Il est légitime que nous étudions la demande faite par Bonn »*, a déclaré Dominique Strauss-Kahn.

RÉFORMES STRUCTURELLES

Mais il refuse de l'aborder par le biais des soldes nets, *« comme si chacun devait retrouver sa mise »*. Il suggère une voie double : d'abord limiter les dépenses et mettre l'Union en situation de financer tant les politiques existantes que l'élargissement ; réfléchir ensuite aux « contributions brutes », c'est-à-dire à la manière dont est calculée la part que chacun verse. La France a sans doute intérêt à garder l'initiative. Elle a en effet besoin d'alliés pour défendre la politique agricole commune (PAC) alors que certains, tel Jean-Claude Juncker, le premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, plaident pour une réduction de la part du budget affectée à l'agriculture.

Jacques Santer, président de la Commission, a confirmé qu'il présenterait à l'automne des propositions sur les « ressources propres », avec l'idée d'atténuer les déséquilibres actuels. Un exercice délicat, car si des corrections sont apportées pour que certains Etats membres paient moins, d'autres devront quasi automatiquement payer davantage.

Le Conseil de York se tenait à la veille d'une date essentielle dans le calendrier de la monnaie unique. C'est le mercredi 25 mars que l'Institut monétaire européen (IME) et la Commission rendront publics leurs rapports sur les progrès accomplis en matière de convergence économique. *« Ces rapports devraient être sans surprise et tous les ministres ont été d'accord pour estimer que les parités actuelles sont en ligne avec les données fondamentales de l'économie »*, a estimé M. Strauss-Kahn. Une manière de confirmer qu'il faut s'attendre que onze Etats membres soient déclarés qualifiés pour participer à la première vague de l'euro.

Selon la France, la gestion de celui-ci doit être prise en main sans tarder, d'où l'idée de réunir, dès le mois de mai, le groupe « Euro X », qui rassemblera les ministres des finances des pays participant à la monnaie unique. Paris aborde ce point de manière *« décrispée »* avec le souci de ménager les susceptibilités britanniques. Cela ne l'empêche pas d'insister pour que *« ce qui a été décidé à Luxembourg s'applique »*.

Pour Gordon Brown, chancelier de l'Échiquier, la perspective de l'union monétaire devrait surtout inciter les Quinze à hâter les réformes structurelles et à accélérer ainsi l'achèvement du marché unique. Il a évoqué la réforme des marchés de l'emploi, celle des marchés des capitaux, le rapprochement des fiscalités, etc., l'objectif étant de permettre aux entreprises européennes de tirer le meilleur parti de la monnaie unique et d'accroître leur compétitivité. M. Strauss-Kahn a insisté sur la nécessité, pour être efficace, de définir avec précision les réformes et le calendrier pour les mettre en oeuvre.

Philippe Lemaître

Le procès des meurtriers présumés de Mgr Claverie s'est ouvert à Oran

ALGER. La Cour criminelle d'Oran a commencé à juger, dimanche 22 mars, les membres présumés d'un groupe islamiste, suspecté d'avoir organisé le 1er août 1996 l'attentat qui a coûté la vie à l'évêque de la ville, Mgr Pierre Claverie, et à son chauffeur. Douze inculpés sont poursuivis pour *« appartenance à un groupe terroriste et participation à un assassinat avec préméditation et guet-apens »*. Le procès s'est ouvert sous forte protection policière. Lors des interrogatoires, plusieurs inculpés ont affirmé que leurs aveux ont été extorqués sous la torture. Par ailleurs, d'après le quotidien britannique *The Sunday Times*, des extrémistes algériens projetaient des attentats cet été en France, durant la phase finale de la Coupe du monde de football. La police belge a découvert au début du mois, lors de perquisitions à Bruxelles, des brochures sur la Coupe du monde et une grande quantité d'explosifs liquides. – *(AFP, Reuters.)*

Situation de chaos et d'anarchie à Anjouan, selon l'OUA

NAIROBI. Une *« situation de chaos, d'anarchie et de manque de contrôle »* règne dans l'île d'Anjouan, selon un communiqué de la délégation ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui s'est rendue, vendredi 20 mars, dans l'île séparatiste des Comores. Le communiqué publié à Nairobi indique que la mission de bons offices *« n'a pu avoir de discussions avec les dirigeants séparatistes »*. *« Ces derniers n'ont pu quitter la résidence présidentielle de Hombo en raison, ont-ils affirmé, de barricades dressées sur la route. La délégation n'a pas non plus pu se rendre à la présidence. »* Fin janvier, gouvernement et indépendantistes avaient décidé, sous l'égide de l'OUA, de mesures concrètes pour rétablir les liens entre les îles de l'archipel, notamment le paiement des salaires des fonctionnaires et le rétablissement des communications. Toutefois, le « président » de l'Etat d'Anjouan, Abdallah Ibrahim, avait dénoncé l'accord signé par sa délégation. – *(AFP.)*

Nouveau coup de filet contre l'ETA

MADRID. La police espagnole vient d'enregistrer un nouveau succès d'importance, après le démantèlement du « Commando Araba », la semaine dernière au Pays basque, en arrêtant, vendredi 20 mars, cinq membres supposés du « Commando Andalousie » à Séville. Parmi les détenus, dont plusieurs sont soupçonnés d'avoir pris part à l'attentat qui, le 30 janvier, a coûté la vie à un conseiller municipal du Parti populaire (parti conservateur au pouvoir en Espagne) et à sa femme, figurent Mikel Azurmendi Penagaricano, alias « Hankas », José Luis Barrios Martin, Maria Teresa Pedrosa Barrenetxea, ainsi que deux Français, originaires de Saint-Jean de Luz et de Bayonne, Jean Joseph Esnal et David Claude Gramont. La police a également mis la main sur 500 kilos d'explosifs, un important arsenal, ainsi qu'une documentation concernant notamment le maire de Séville, Soledad Becerril, ce qui laisse penser que de nouveaux attentats de l'ETA étaient prévus. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : la Banque mondiale vient de suspendre un prêt** de 22,5 millions de dollars (130 millions de francs) destiné à appuyer la réforme de tout l'appareil judiciaire du Pérou. Cette décision a été adoptée suite à la loi approuvée par la majorité parlementaire, le 11 mars, qui ampute le Conseil national de la magistrature (CNM) de ses principales prérogatives. Refusant cette disposition arbitraire, les sept membres du CNM avaient présenté leur démission quarante-huit heures plus tard. La Banque mondiale donne un délai de six mois aux autorités péruviennes pour qu'elles rétablissent les fonctions du CNM. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **TCHAD : huit Européens – six Français et deux Italiens** – ont été enlevés dimanche 22 mars dans le nord du Tchad, a annoncé, tard dans la soirée, le ministère tchadien de l'information sur la radio nationale. L'enlèvement a eu lieu sur la montagne Emissi Koussi, dans le Bourkou Enedi Tibesti. Selon le ministère de l'information, l'acte aurait été commis par des *« militaires mécontents »*. On ignorait dimanche soir les circonstances exactes de cet enlèvement, ainsi que l'identité des huit Européens. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : Norodom Sihanouk a accordé un pardon royal,** dans la soirée du samedi 21 mars, à son fils Ranariddh à la suite d'une volte-face de Hun Sen. Condamné à trente-cinq ans de prison et à plus de 300 millions de francs d'amende par un tribunal de Phnom Penh, le prince, déposé par Hun Sen en juillet 1997 et exilé à Bangkok, pourra donc participer aux élections prévues le 26 juillet prochain. Revenant sur une décision antérieure, Hun Sen a écrit au roi, qui réside à Pékin, pour lui demander d'accorder sa grâce à Ranariddh. – *(Corresp.)*

■ **CORÉES : les anciens belligérants de la guerre de Corée** se sont séparés, samedi 21 mars, à Genève, sur un constat de désaccord. Cette seconde série de pourparlers entre les vice-ministres des affaires étrangères des deux Corées, des Etats-Unis et de la Chine, n'a abouti à aucun résultat concret, les participants n'étant même pas parvenus à fixer une date pour une prochaine rencontre. – *(Corresp.)*

■ **CORÉE DU SUD : le président Kim Dae-jung a annoncé,** samedi 21 mars, qu'*« une décision collective du gouvernement est nécessaire pour savoir si nous poursuivons le projet* [du TGV] *ou si nous l'arrêtons »*. Un rapport officiel estime en effet que le projet de train à grande vitesse remporté par GEC Alsthom est *« mal préparé et mal réalisé »* et insiste sur le dépassement excessif des dépenses prévisionnelles. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **KOWEÏT : un nouveau gouvernement a été formé,** dimanche 22 mars. Il comprend quatorze membres, dont quatre nouveaux. La famille régnante s'attribue le ministère des finances et conserve les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, qui ne changent pas de titulaires. Le ministre sortant de l'information, cheikh Saoud Nasser Al Sabah, dont les démêlés avec des députés islamistes sont à l'origine de la démission du gouvernement sortant, devient ministre du pétrole. – *(AFP.)*

ÉLECTIONS Le second tour des élections cantonales, dimanche 22 mars, a permis à la gauche de progresser dans un très grand nombre de départements et de prendre à la droite dix conseils généraux, en ne lui cédant que la Réunion. Ce scrutin n'a pas sanctionné de manière significative les alliances de la droite avec le Front national qui lui ont permis de conserver cinq présidences de conseils régionaux. ● A DROITE, cette stratégie d'alliance avec l'extrême droite continue de susciter de nombreuses condamnations. Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), dénonce « un sinistre complot ». « *La droite qui pactise croit qu'elle va y gagner. Elle va à l'inverse tout perdre* », ajoute-t-il. ● LIONEL JOSPIN a qualifié ce week-end de « *lourd d'inquiétudes* » mais aussi de « *plein d'espérance* ».

La gauche a pris à la droite dix conseils généraux et en a perdu un

Les socialistes, les communistes et leurs alliés sont majoritaires dans trente-trois départements. Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) assure que la réélection de présidents de droite dans cinq régions avec l'appui du FN a « profondément troublé » les électeurs du RPR et de l'UDF

LA GAUCHE attendait du second tour des élections cantonales, *dimanche 22 mars*, que les électeurs sanctionnent les alliances avec le Front national qui ont permis à cinq élus de droite de conserver leurs présidences de région. Malgré une *faible participation – 55,03 % –*, le scrutin cantonal a permis à la gauche de progresser dans un très grand nombre de départements et d'en gagner dix. Mais ce succès ne *semble* pas *résulter* d'une *réelle* démobilisation de la droite, pourtant mise en avant par les dirigeants du RPR et de l'UDF. Ces élections se sont déroulées sur fond de manœuvres et de polémiques en vue des élections de président de région, qui doivent intervenir lundi 23 mars en Ile-de-France, en Haute-Normandie et en Midi-Pyrénées, et peut-être en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la date de l'élection en *Franche-Comté, après* la *démission* de Jean-François Humbert, qui a refusé les voix du FN, étant incertaine.

Jean-Marie Le Pen a de nouveau semé le trouble en proposant à la droite de soutenir sa candidature à la présidence de la région PACA en échange d'un appui des élus d'extrême droite à ceux du RPR et de l'UDF pour « *faire barrage partout ailleurs à la gauche socialo-communiste* ». En PACA, Gilbert Stellardo, *adjoint RPR au maire de Nice, a an*noncé sa candidature, en indiquant qu'il ne refuserait aucun soutien. Tous les dirigeants de droite qui se sont exprimés – de Nicolas Sarkozy à *François Fillon pour le RPR,* en passant par François Bayrou, président de Force démocrate, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale – ont rejeté les termes de cet échange. La pression s'est aussi intensifiée sur Charles Millon, qui, réélu à la présidence de Rhône-Alpes avec les voix du FN, se défend d'avoir commis « *un acte de déshonneur* », pour l'inviter à donner sa démission. Cette demande a été *faite explicitement par Bernard* Bosson, maire (UDF-FD) d'Annecy, et Michel Destot, maire (PS) de Grenoble, et implicitement par Raymond Barre, qui a dénoncé une « *faute politique grave* ».

De son côté, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a réitéré sa demande de démission des cinq présidents élus avec les voix du FN. En Ile-de-France, M. Fillon a assuré qu'Edouard Balladur ne sera pas *candidat* à la *présidence de région*. En Corse, le deuxième tour de l'élection de l'Assemblée territoriale a confirmé l'avantage pris par la droite au premier tour, avec une *victoire de la liste d'union emmenée* par le RPR Jean Baggioni, président sortant de l'exécutif, sur celle de gauche conduite par le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, qui progresse toutefois de 9 points.

Le second tour des élections cantonales a été très favorable à la gauche, qui a recueilli 47,32 % des suffrages exprimés, en métropole, contre 44,77 % pour la droite et 7,42 % *pour l'extrême droite*. Sur 1 958 cantons, l'ensemble des formations de la majorité « plurielle » ont 959 élus, soit 48,98 %. Avec 34,33 %, le Parti socialiste est le grand gagnant *: 647 élus*, soit un gain de 335 sièges. *Le PCF, qui* espérait, selon Robert Hue, entre 30 et 40 sièges, en gagne 36. L'UDF perd 213 cantons et le RPR 181. La gauche, qui n'avait que 20 départements, en gagne 10 – Aisne, Allier, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne –, un onzième (la Haute-Saône) devant être acquis au bénéfice de l'âge.

VOTE PUNITIF OU DISSUASIF

La lecture des résultats des cantonales à la lumière de la polémique née des alliances entre la droite et l'extrême droite amène des conclusions contrastées. Dans les cinq régions où un président a été élu avec les voix du FN, la sanction à l'égard de la droite est nette dans trois départements du Centre – Cher, Indre-et-Loire et Loiret –, où la gauche a davantage mobilisé d'un tour à l'autre, avec toutefois une envolée de l'abstention en Loir-et-Cher. Le même phénomène s'observe dans quatre départements de *Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Loire* et *Rhône, où la droite recule légère*ment, de 0,86 point). En revanche, la démonstration n'est pas convaincante dans les trois autres régions où, d'un tour à l'autre, la droite progresse partout plus que *la gauche*, sauf dans l'Yonne, les Pyrénées-Orientales (où elle perd 2,2 points) et l'Aisne. L'augmentation de l'abstention est cependant partout supérieure à quatre points en Bourgogne et en Picardie.

A défaut de sanction générale, le vote peut-il apparaître dissuasif dans les cinq régions qui vont désigner leur président ? En Haute-Normandie, où la gauche n'a pas *réussi à conquérir le conseil général* de Seine-Maritime, la droite progresse nettement plus que la majorité. Il en est de même en Midi-Pyrénées, à l'exception de l'Aveyron. La situation est moins favorable à la droite en PACA où, d'un tour à l'autre, elle recule dans quatre départements – Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse –, alors que la gauche ne régresse que dans les Alpes-Maritimes. En *Ile-de-France, la gauche* ne prend l'avantage que dans l'Essonne et le Val-de-Marne. En Franche-Comté, la droite progresse fortement dans le Jura et le Territoire de Belfort, la gauche dans le Doubs et la Haute-Saône.

Pourtant, la lecture d'un vote punitif ou dissuasif a été faite par tous les états-majors. Lionel Jospin a parlé d'un week-end « *lourd d'inquiétudes* » et en même temps « *plein d'espérance* ». Pour M. Hollande, qui a observé que les accords locaux des cantonales entre droite et FN n'ont pas fonctionné, l'électorat de droite, notamment *par son* abstention, n'a pas voulu « *participer de ce cautionnement* ». Tandis que François Léotard et Philippe Séguin restaient silencieux, Jean-Claude Gaudin résumait le sentiment de la droite en affirmant que « *ceux qui ont accepté d'être élus avec les voix du Front national* » ont permis à la gauche « *de se mobiliser fortement* », alors que l'électorat de « *la droite libérale, centriste et gaulliste était profondément troublé* ».

Michel Noblecourt

Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF)

« On connaîtra bientôt les auteurs de ce sinistre complot »

« Que vous inspire l'élection de présidents de conseils régionaux de droite grâce aux voix du Front national ?

– C'est l'événement politique le plus important de notre génération. On se souviendra de mars 1998 au même titre que de la fondation de la V[e] République, de mai 1968 ou de la victoire de la gauche en 1981. C'est le grand schisme politique de cette fin de siècle. Certains croient avoir fait une habile manœuvre politique. On verra rapidement qu'ils sont, au contraire, les jouets d'événements qui les dépassent. La droite qui pactise croit qu'elle va y gagner. Elle va, à l'inverse, tout perdre, et d'abord d'autres élections. On échange des présidences de région contre la perspective d'une majorité aux prochaines législatives ou contre le projet d'une victoire à la présidentielle. C'est la ruine de la droite française. On saura bientôt que tout cela a été préparé de longue main au cours des dernières semaines, et on connaîtra les auteurs de ce sinistre complot. Ceux qui ont sauvé leur fauteuil l'ont fait en sacrifiant la République.

– Qui est responsable de cette situation ?

– La gauche a une lourde responsabilité, M. Jospin le premier. Elle n'a cessé sans vergogne d'exploiter des thèmes juteux pour elle, comme l'immigration, de harceler les dirigeants de la droite, y compris lorsque ceux-ci avaient un langage clair, et de créer une atmosphère de soupçon que j'ai trouvée écœurante, pour ne pas dire dégueulasse. Que croit-elle ? Lorsqu'il ne restera *plus qu'elle en face du Front national, je* crains fort que le Front national ne la batte aussi.

» Cela dit, il va de soi que l'opposition est la première concernée. C'était – et c'est toujours – à l'opposition de traiter la question du Front national. Depuis 1981, jamais, lorsqu'elle a été au pouvoir, la droite n'a su apporter de solutions concrètes aux problèmes des Français. Le chômage, l'insécurité urbaine, l'ouverture de notre économie sur le monde, tout cela exigeait une capacité d'innovation politique, une énergie, un rayonnement personnel des dirigeants, un courage politique dont il faut bien reconnaître qu'ils ont fait cruellement défaut.

» Nous avons eu des technocrates qui suivaient inlassablement la même politique, sans jamais écouter la complainte populaire. On a cru, en 1995, qu'il allait se passer quelque chose. On a espéré un frémissement et puis, patatras !, on a eu pendant deux ans une politique qui a conduit à la déroute que nous connaissons.

» Dans le même temps, il eût fallu affronter le Front national sur ses thèmes, et cela devient maintenant une urgence. Le thème central, c'est le rapport de la France avec l'extérieur, l'attitude des Français envers les étrangers, la place de la France dans le monde. C'est le racisme et l'enfermement sur soi. C'est le cœur du débat.

– Quelles seront les conséquences de cette situation ?

– S'il y a un accord aux régionales, je ne vois pas pourquoi, demain, il n'y aurait *pas un accord aux législatives. On ne peut* nous dire qu'il n'y a pas eu d'alliance. Personne ne le croira. Et, donc, je ne vois pas d'autre solution que de rompre avec cette droite-là. La question est posée à l'UDF. On ne peut pas imaginer que puissent cohabiter des gens qui seraient favorables à une *alliance avec le Front national et* d'autres qui y seraient hostiles. Il faut que ceux qui s'opposent radicalement à l'idée d'une alliance avec le Front national et qui n'appartiennent pas au RPR réfléchissent d'urgence à ce que sera leur place dans la vie politique.

» *J'appelle aujourd'hui ceux qui par*tagent ces convictions à se réunir et à réfléchir à ce que sera demain notre position. La bataille est d'abord celle du projet politique, qu'il est urgent de refonder ; mais il faut également s'interroger sur l'organisation politique. Tant mieux si c'est dans une UDF clarifiée. Sinon, ce sera en dehors. L'UDF ne peut pas devenir l'alliée du Front national, sinon il ne resterait qu'à la dissoudre. C'est désormais une hypothèse sérieuse. »

Propos recueillis par Adrien Favreau à Nantes

M. Sarkozy évoque l'« addition » présentée par le Front national

● **Lionel Jospin :** « *Lourd de sens et lourd d'inquiétudes* », mais aussi « *plein d'espérance* », le week-end « *ne s'achèvera que lundi lorsque nous saurons ce qui sera fait dans quelques grandes régions de France* », a déclaré le premier ministre, dimanche soir à Toulouse. M. Jospin visait les quatre régions – Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Haute-Normandie et Ile-de-France – qui pourraient demeurer à droite en cas d'alliance avec le Front national.

● **François Hollande**, premier secrétaire du Parti socialiste, estime que la droite classique et la gauche devraient essayer de « *s'en sortir collectivement* » face au FN.

● **Robert Hue**, secrétaire national du PCF, a affirmé, sur France 2, que « *de nombreux électeurs ont sanctionné la mise en cause du suffrage universel par les alliances* » de la droite avec le FN. Il a appelé à « *un sursaut de toute la société* ».

● **Jean-Pierre Chevènement**, ministre de l'intérieur, a appelé à « *contenir d'abord et réduire ensuite* » le Front national, qui exerce une « *influence délétère* » en France. Il faut « *faire vivre les valeurs républicaines* », a-t-il ajouté.

● **Nicolas Sarkozy**, secrétaire général du RPR, a souligné, sur TF 1, qu'il n'aura pas fallu « *24 heures* » pour que le FN « *présente l'addition* », en faisant référence à la revendication par Jean-Marie Le Pen de la présidence de la région PACA. L'attitude des cinq présidents de région [élus avec les voix du FN] a « *contribué à déboussoler une partie large de notre électorat* », qui ne s'est pas « *mobilisée* » au deuxième tour.

● **Jean-Claude Gaudin**, président sortant (UDF-DL) du conseil régional de PACA, a pointé aussi, dans une déclaration à l'AFP, la responsabilité des cinq présidents élus avec les voix du FN qui « *ont fait perdre* » les élections cantonales à la droite, et qui « *ont permis à la gauche de se mobiliser fortement* ».

● **Alain Madelin**, président de Démocratie libérale, a indiqué, sur France 2, qu'« *il n'y a pas de drame à accepter les voix du FN quand il n'y a pas accord ou compromission* ». Pour M. Madelin, c'est le cas tant en Rhône-Alpes qu'en Languedoc-Roussillon.

Franche-Comté : l'élection du président de région ne devrait pas avoir lieu cette semaine

SUR SON RÉPONDEUR téléphonique, *vendredi 20 mars au soir*, Jean-François Humbert a trouvé beaucoup de messages d'insultes. Anonymes. Heureusement, des amis l'ont félicité pour sa démission de la présidence du conseil régional. Il a entendu Jack Lang lui rendre hommage, à la télévision, puis appris que Raymond Barre avait parlé, dimanche, du choix « *très respectable* » de cet élu franc-comtois.

Seul des dirigeants de droite, Hervé de Charette l'a aussi appelé. Le président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) savait qu'il pouvait compter *sur cet « ami de vingt ans », secré*taire général de sa petite composante de l'UDF ; certain qu'il refuserait, comme il l'avait promis durant sa campagne, d'être élu avec les voix du Front national.

Dès vendredi soir, la classe politique franc-comtoise et le candidat de la gauche plurielle pensaient déjà à autre chose : la date de la future élection. De Belfort, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, expliquait, code général des collectivités locales à l'appui, que l'assemblée devait être convoquée « *trois jours* » après la séance de vendredi, et non « *de douze à trente jours* » plus tard, comme l'avaient indiqué les services administratifs ; le préfet de région, Claude Guéant, sommait le doyen de l'assemblée, Pierre Milloz (FN), de convoquer les quarante-trois conseillers régionaux *le 23 mars. En vain : dimanche* soir, aucun des candidats n'avait reçu d'invitation à se présenter, lundi à Besançon. Au grand dam de Christian Proust, candidat (MDC) de la gauche plurielle, qui souhaitait boucler l'affaire au plus vite. Sans doute pour profiter du désarroi de la droite. Et peut-être avant l'élection des conseils généraux de la Haute-Saône et surtout de Belfort, dont il peut encore réclamer la présidence...

UN SIGNE D'OUVERTURE

M. Humbert a préféré mettre le week-end à profit pour relancer, *avec l'aide de M. de Charette*, l'idée de sa candidature. Avec dix-sept conseillers régionaux pour la gauche plurielle, dix-sept pour la droite, mais aussi le privilège de l'âge, cette dernière a l'avantage : sa démission lui donne en outre, explique-t-il, la stature d'un candidat républicain. M. de Charette a appuyé ce raisonnement, dimanche, en s'adressant, dans un communiqué, au « *chef de la majorité* » : « *C'est à* [Lionel Jospin] *de faire en sorte qu'en Franche-Comté, la gauche, minoritaire en voix,* (...) *retire son candidat face à Jean-François Humbert pour la présidence. Tout autre attitude confirmerait que le PS joue le Front national contre l'opposition* », ajoute-t-il.

M. Chevènement a répondu, sur France 2, que le candidat UDF avait eu un comportement « *normal* », « *compte tenu des engagements pris* », quoique empreint de « *dignité* ». Précisant « *qu'il n'avait pas du tout proposé le retrait de Christian Proust* », le président du MDC a aussi ajouté qu'il existait « *plusieurs formules possibles* » pour « *gérer la région en excluant le FN et en tenant compte de tous les points de vue* ». Un signe d'ouverture : tandis que M. Proust milite pour une alternance négociée – trois ans sous sa présidence, trois ans sous celle de M. Humbert –, Pierre Moscovici, nouvel élu au conseil régional, avait évoqué vendredi un simple « *code de bonne conduite* » entre droite et gauche.

« *Un des moyens de débloquer la situation serait d'envisager un certain partage des présidences de commissions* », a expliqué M. Humbert, le même jour. M. Proust avait fait la même proposition à la droite.

Dimanche soir, malgré le silence de ses alliés socialistes et les états d'âme de certains de ses alliés verts – Dominique Voynet, victorieuse de son élection cantonale à Dole - Nord-Est, s'est jusqu'à présent abstenue de tout commentaire –, M. Proust continuait à défendre sa candidature : « *En me retirant, je donnerais tort à Jean-Jack Queyranne et raison à Charles Millon.* »

Ariane Chemin

Rhône-Alpes : M. Barre souhaite la fin d'une « situation malsaine »

LYON
de notre correspondant régional

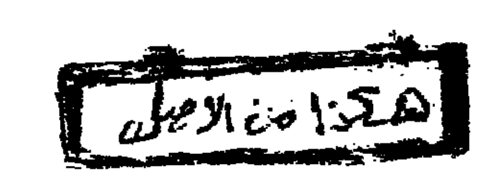
Dimanche soir, le maire de Lyon, Raymond Barre (apparenté UDF), qui était venu commenter les résultats des élections cantonales dans le Rhône et retrouver ses amis politiques, a été accueilli en héros par des élus et des militants socialistes du Rhône. Quatre jours auparavant, l'ancien premier ministre avait, depuis Pékin où il représentait sa ville, lancé un appel en faveur du maire socialiste de Saint-Priest opposé à un adversaire Front national lors du second tour des cantonales. Dimanche 22 mars, l'élu PS a nettement devancé son rival. « *Je n'hésiterai pas, toutes les fois que cela se représentera, à faire ce choix* », a souligné M. Barre.

La chaleur de ses « amis » socialistes était sincère. Ils avaient eu connaissance, quelques minutes plus tôt, du jugement très sévère porté par M. Barre à l'encontre de M. Millon : « *L'acceptation de voix du FN est une faute politique grave (...). Elle offre au Front national une reconnaissance inespérée de respectabilité démocratique (...). Il est éminemment souhaitable qu'un terme soit mis rapidement à cette situation malsaine. J'espère en tout cas que les conseillers régionaux UDF et RPR s'abstiendront de participer à un exécutif régional dont l'action s'exercera en fait sous l'emprise du FN.* » Gérard Collomb (PS), principal opposant de M. Barre au sein du conseil municipal de Lyon et conseiller régional, a eu un bref entretien avec ce dernier. Il rapporte que l'ex-premier ministre prône la constitution d'une « *grande coalition* » droite-gauche.

Charles Millon a reconnu dimanche sur France 2 qu'il avait rencontré le chef du FN en Rhône-Alpes, Bruno Gollnisch, le 18 mars, pour « *préparer la session* ». Mais il a affirmé qu'au cours de cette rencontre il n'y a eu « *ni accord secret, ni transaction, ni marchandage* ». M. Gollnisch affirme le contraire : « *Il n'a été bien évidemment question que de son élection* [celle de M. Millon] *et des contreparties* ». Il ajoute : « *Nous avons convenu de dire qu'il n'y a pas d'alliance entre nous, d'accord de mandature, de gestion commune de la région, mais qu'il existe des terrains d'accords : six points de convergence politique (...). Nous avons préparé tout cela dans l'après-midi du mercredi 18 mars entre 15 et 16 heures. Si M. Millon estime que tout ça est un affreux malentendu, que ce n'est pas ce qui s'est passé, qu'il démissionne en faisant savoir qu'il ne souhaite pas les voix du Front national. Tout redeviendra clair.* »

Le socialiste Jean-Jack Queyranne exige le départ de Charles Millon : « *Il ne peut pas continuer à mentir. S'il a encore un brin de conscience, qu'il démissionne !* »

Claude Francillon





Ile-de-France : la droite tétanisée

VENDREDI 20 MARS, Edouard Balladur avait donné l'impression aux conseillers régionaux RPR qu'il hésitait encore sur la conduite à tenir. Dimanche soir, la réponse est tombée par la bouche de François Fillon. Interrogé sur France 2 sur la confirmation de la non-candidature de l'ancien premier ministre à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, le porte-parole du RPR a répondu : *« Absolument. M. Balladur a toujours dit qu'il ne serait pas candidat, et c'est un homme de parole. »* Entre-temps, Jean-Marie Le Pen avait réclamé la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par mesure de réciprocité après l'élection de présidents de droite grâce aux voix du FN. Sinon, il laisserait la gauche prendre la présidence de l'Ile-de-France, de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie... Le piège s'est refermé sur la droite francilienne, qui ne devait décider qu'en fin de matinée, lundi 23 mars, de la manière la plus honorable d'en sortir, maintenant que son candidat « naturel » a renoncé à se présenter.

De réunion en réunion, pendant toute la semaine écoulée, la droite francilienne a répété qu'il lui était impossible de ne pas présenter de candidat, que les militants et les électeurs ne le comprendraient pas. Avant d'aborder l'ultime rencontre, il se trouve certains élus pour penser que M. Le Pen a fourni au RPR l'argument qui lui manquait pour ne pas présenter de candidat. Le troc avec le FN serait si évident que les élus de base, en majorité, samedi, partisans d'une alliance conclue dans le non-dit, pourraient se raviser.

Le problème du RPR, où l'on répète que, aux dernières nouvelles, la tendance était à présenter un candidat aux trois tours de scutin, consiste désormais à trouver ce « candidat de témoignage ». M. Balladur n'est plus tenté ; Charles Pasqua affirme ne l'avoir jamais été ; Pierre Bédier, tête de liste dans les Yvelines, ne veut pas y aller ; Eric Raoult, tête de liste en Seine-Saint-Denis, est battu au second tour des cantonales... Reste le seul volontaire, Didier Julia, tête de liste en Seine-et-Marne, rejeté par une très large majorité du groupe RPR lors de l'élection de son président. Or, s'il s'agit maintenant, pour le RPR, de trouver un représentant non suspect de rechercher des alliances avec le FN, le député de Seine-et-Marne n'est pas le mieux placé.

Car, outre le marchandage proposé par M. Le Pen, le second tour des cantonales a montré le désarroi de l'électorat de droite, déboussolé par les alliances déjà conclues. En Ile-de-France, la gauche progresse partout, et gagne même le département de l'Essonne... où le FN s'est désisté, à grand renfort de publicité, mais sans succès, pour une candidate RPR.

STRATÉGIES CROISÉES

Le RPR devait se réunir à 9h 30 lundi matin, puis rencontrer le groupe UDF, une heure plus tard, à l'Assemblée nationale. De l'avis général, ce qui se passera en Ile-de-France dépendra du déroulement de l'élection du président en PACA. Certains élus de droite disent espérer que le FN, en rétorsion d'un échec en PACA, ferait perdre la droite en Ile-de-France, ce qui serait une autre manière de faire résoudre son propre dilemme par M. Le Gallou, président du groupe FN. A moins que, sous couvert d'une candidature de témoignage, apparemment destinée à éviter le piège du FN, ne se dessine un autre scénario, comme le débauchage de quelques élus lepénistes (deux ou trois suffiraient), convaincus de renoncer à l'étiquette FN et de siéger dans un groupe divers droite.

A entendre les élus RPR et UDF, tout était possible, tant les stratégies se croisaient, se heurtaient, se neutralisaient, les propos publics n'étant pas les mêmes que ceux tenus en privé. Au bout du compte, la droite, sauf à ne pas présenter de candidat à la présidence, semble bien, consentante ou non, à la merci des manœuvres de dernière minute du Front national.

Pascale Sauvage

M. Chirac fait savoir qu'il a tenté de dissuader M. Millon d'accepter les voix du FN

APRÈS les déchirements, la déroute. L'opposition a perdu, dimanche 22 mars, au second tour des élections cantonales, dix départements au profit de la gauche, laquelle l'égale en sièges dans trois autres conseils généraux, et subit une érosion très générale de ses positions.

Dans cette ample défaite, qui touche également les deux formations, plusieurs dirigeants du RPR et de l'UDF, hostiles à l'élection de présidents de conseils régionaux grâce aux voix du Front national, ont immédiatement vu un message de désapprobation des électeurs. Sur TF 1, le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, a ainsi accusé les cinq présidents de conseils régionaux élus avec les voix de l'extrême droite d'avoir *« contribué à déboussoler une partie large de notre électorat ». « Ils ont, ce qui est pire, mobilisé une partie de l'électorat de nos adversaires de gauche »*, a ajouté M. Sarkozy.

Un peu plus tard, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a déclaré, sur France 3, que *« c'est certainement Jean-François Mancel qui a contribué à faire battre beaucoup de ses amis du RPR »*. D'une façon générale, la direction du RPR se satisfait que les accords passés dans plusieurs départements entre candidats de droite et d'extrême droite ne se soient pas révélés payants sur le plan électoral. Elle veut croire que ceci servira de leçon à ceux de ses élus qui seraient encore tentés de conserver, lundi 23 mars, les conseils régionaux d'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie au prix de nouveaux accords avec le FN. Même Alain Juppé a témoigné de sa solidarité avec la nouvelle direction du RPR dans une déclaration qui ne valait pas que pour la Gironde. *« Nous devons maintenant rassembler (...) ceux qui veulent préparer la reconquête et le faire de manière différente des habitudes du passé, d'abord sur des principes sans ambiguïté, ensuite avec un projet mobilisateur et enfin avec des équipes profondément renouvelées »*, a affirmé l'ancien premier ministre.

A l'UDF, Jean-Claude Gaudin partage cette analyse. Le maire (UDF-DL) de Marseille, qui épaule François Léotard dans sa tentative d'éviter une collusion entre une partie de la droite et le Front national en Provence, a estimé que l'opposition avait perdu les cantonales à cause de *« ceux qui ont accepté vendredi d'être élus avec les voix du Front national »* et qui ont *« profondément troublé »* l'électorat de droite.

Alain Madelin fait le constat inverse. Sur France 2, le président de Démocratie libérale a évalué qu'environ *« un quart, un tiers »*, de son électorat ne comprend pas que la droite récuse *« par principe »* les voix du Front national et livre *« sur un plateau »* des régions à la gauche.

La soirée a donc confirmé que les dirigeants de la confédération pourront difficilement éviter une franche explication au bureau politique, qui se réunira mardi 24 mars. Figureront notamment à l'ordre du jour les mesures de suspension prononcées par M. Léotard à l'encontre des cinq présidents de conseils régionaux élus grâce aux voix du Front national que le bureau politique peut, ou non, transformer en exclusions. M. Madelin n'y est pas favorable. Il a renouvelé son soutien à Charles Millon, Jacques Blanc et Bernard Harang, tous membres de DL, auprès de qui, a-t-il expliqué, il s'est assuré qu'aucun accord n'avait été passé avec le Front national : *« Il n'y a pas de drame à accepter les voix du FN quand il n'y a pas accord ou compromission »*, a-t-il répété sur France 2. François Bayrou, au contraire, a refusé de croire que l'on puisse obtenir *« des voix sans donner quelque chose en échange »*.

En dépit de ces divergences d'analyse, les présidents des deux principales composantes de l'UDF ont pris garde à ne pas se lancer des paroles irréparables. Bien que favorable à ce que *« l'on tire toutes les conclusions »* de l'élection grâce aux voix du Front national des cinq présidents de région, M. Bayrou s'est bien gardé d'employer le mot d'exclusion. M. Madelin fait mine de croire que la crise que traverse l'opposition s'apparente davantage à un *« psychodrame »* qu'à un divorce, tandis que le président de Force démocrate souhaite que l'opposition ne tombe pas dans le *« piège »* tendu par le Front national, qui consiste à la *« faire éclater »* : la *« responsabilité »* de la droite, a ajouté M. Bayrou, *« c'est de refuser cet éclatement »*.

Deux autres personnalités de l'UDF ne veulent pas rester absentes du débat dans la crise que traverse la droite. Fort de sa réélection incontestable en Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing a l'intention de mettre à profit sa présence sur TF 1, lundi, pour régler quelques comptes. Raymond Barre, à peine rentré de Pékin, a qualifié de *« faute politique grave »* la réélection de M. Millon, en souhaitant que l'*« on sorte rapidement de cette situation malsaine* (lire page 6) *». « Du fait de l'importance de la région et de la personnalité de son président, elle offre au Front national une reconnaissance inespérée de respectabilité démocratique »*, a-t-il déclaré avant d'appeler les élus UDF et RPR à ne pas participer à l'exécutif régional.

M. Barre n'a pas été le seul à critiquer M. Millon. Interrogé sur France 2, le président du conseil régional Rhône-Alpes a confirmé avoir reçu un appel de Jacques Chirac. Une *« conversation privée »*, affirmait-il, tout en laissant entendre, quelques secondes plus tard, qu'il avait été *« touché par les remarques »* de M. Barre et du chef de l'Etat. Malgré lui, il indiquait ainsi que, comme le maire de Lyon, M. Chirac désapprouvait son élection. Ces propos incitaient l'Elysée à apporter aussitôt quelques précisions. Dans un premier temps, un conseiller faisait savoir que cette conversation avait eu lieu avant l'élection de M. Millon et qu'elle était destinée à faire le point sur la région Rhône-Alpes. Pour que les choses soient encore plus claires, l'entourage du président soulignait, dans un deuxième temps, que M. Chirac avait tenté de *« dissuader »* l'ancien ministre de la défense de se faire réélire avec les voix du Front national.

S'il a fait connaître sa désapprobation à M. Millon, M. Chirac a tenu aussi à féliciter personnellement, vendredi, ceux des présidents de région élus sans faire d'alliance avec le Front national. Ce fut le cas, notamment, de l'ancien ministre des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, réélu président (UDF-DL) de Poitou-Charentes, qui a été complimenté pour la *« netteté »* de son élection.

Pour l'Elysée, l'essentiel est à venir. De la confusion qui règne dans l'opposition, notamment au sein de l'UDF, M. Chirac peut espérer tirer profit en s'imposant aux états-majors comme la seule référence à droite. Il a pris son parti de la défaite et répète que la reconstruction sera lente. Dimanche soir, M. Chirac a sans doute suivi avec attention les résultats des élections cantonales dans son ancien fief corrézien. Même là, les électeurs ont envoyé un net avertissement au tout-puissant RPR.

Cécile Chambraud, Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux

Pour Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, « c'est certainement Jean-François Mancel qui a contribué à faire battre beaucoup de ses amis du RPR » au second tour des élections cantonales

Jean Tiberi échappe à une fronde d'une partie du RPR

LES ÉLECTIONS régionales auront sauvé Jean Tiberi d'une offensive préparée de longue date pour le déloger de l'Hôtel de Ville. Non pas que les résultats de Paris, où la gauche a progressé, ni en particulier ceux de son fief du 5e arrondissement, où elle obtient quatre points de mieux que sa moyenne dans la capitale, aient électoralement conforté le maire de Paris. Mais l'élection de plusieurs présidents de région grâce aux voix du Front national crée une telle confusion à droite que l'Elysée n'a finalement pas donné le feu vert attendu par Bernard Pons, député RPR de Paris et meneur de la fronde annoncée. Lundi 23 et mardi 24 mars, la séance budgétaire, au cours de laquelle M. Pons, avec l'appui de Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, et de Claude Goasguen, député UDF du 16e, devait prendre l'initiative devrait se dérouler le plus normalement du monde.

M. Toubon, actuellement conseiller du président de la République, a renoncé à la création d'un nouveau groupe au sein du conseil de Paris, groupe destiné à faire pression sur M. Tiberi. Si M. Pons apparaît comme le meneur de la contestation interne à la droite, il affirme ne pas être lui-même candidat à la Mairie de Paris. En revanche, il n'hésite pas à déclarer que *« Jacques Toubon est parmi les élus parisiens qui ont vocation à être un jour maire de Paris »*.

« AUCUN PROBLÈME »

Le lundi suivant les régionales, M. Pons, dans un entretien publié par *Le Figaro*, déclarait que la droite avait *« un véritable problème sur Paris »*. M. Goasguen, pour sa part, prédisait *« un découplage »* entre la vie politique parisienne et celle de l'Hôtel de Ville. M. Tiberi a aussitôt réagi avec fermeté, lors d'une réunion de la majorité municipale sur le budget, en affirmant être le *« patron »* de la droite parisienne. Il réaffirmait, mercredi 18 mars, ne pas *« voir pourquoi le problème de sa succession se poserait ». « Ceux, ici ou là, qui pourraient penser le contraire se trompent... Je n'ai rien à me reprocher sur le plan moral ou autre (...). Il n'y a aucun problème, l'union RPR-UDF à l'Hôtel de Ville est solide »*, déclarait-il, ajoutant que la droite parisienne *« n'a pas à craindre d'échec »* aux municipales, au regard des résultats des régionales qui la maintiennent en tête à Paris.

Le soir même, sur LCI, il s'en prenait nommément à Bernard Pons. Il *« essaie d'avoir une activité ; (...) c'est un homme qui n'est pas l'avenir pour Paris (...), son âge n'est pas un élément qui lui permette d'espérer »*, a-t-il déclaré.

Entre-temps, le maire de Paris s'était assuré du soutien de son premier adjoint et président du groupe UDF, Jacques Dominati, sans lequel aucune révolution de palais ne peut aboutir. *« J'ai été approché, mais qu'on ne compte pas sur l'UDF pour régler le problème du RPR »*, a déclaré Jacques Dominati dont le groupe, dit-il, votera le budget. *« Jean Tiberi a été mis en place par le président de la République. Quand il n'aura plus sa confiance, qu'on nous le fasse savoir »*, ajoute-t-il. Il ne reste à Bernard Pons qu'à constater la solidité de l'*« axe Tiberi-Dominati »*, renforcé, en fait, par le risque de division du RPR. *« A moins qu'à l'intérieur du groupe UDF il y ait aussi scission »*, se plaît-il à imaginer, comptant visiblement sur une initiative de M. Goasguen.

Pascale Sauvage

Le Front national ne parvient pas à s'implanter dans les conseils généraux

Le Parti socialiste a plus que doublé le nombre de ses élus cantonaux sortants. Il détient dorénavant 1 140 sièges sur 3 857 dans les assemblées départementales. Le RPR a perdu 213 sièges et l'UDF, 181. L'extrême droite a fait élire 3 des siens

Jamais sous la V[e] République, une formation politique n'a remporté un tel succès, en faisant plus que multiplier par deux le nombre de ses conseillers généraux renouvelables. Le Parti socialiste, qui avait 312 élus sortants, *en compte, depuis dimanche 22 mars,* 647 dans cette série de 1998, s'ajoutant à la série qui sera renouvelée en 2001. Avec 136 sièges, le Parti communiste gagne 36 cantons. Dix départements basculent à gauche. *Dans l'opposition parlementaire, le RPR et* l'UDF subissent un revers en perdant, pour le premier, 213 sièges sur 555, et pour le second, 181 sièges sur 498. Le Front national, qui avait passé des accords de désistement *réciproque dans* certains cantons et comptait provoquer un nouvel électrochoc, ne remporte que trois sièges. Ils s'ajoutent aux cinq qu'il détenait auparavant dans la série renouvelable en 2001. Cet échec a pour la droite valeur d'enseignement alors qu'elle vient de conquérir cinq présidences de région avec l'appui des voix de l'extrême droite, *semant apparemment* le trouble au sein même de son électorat.

LA RÉALITÉ vaut mieux que tous les sondages. Si les états-majors du RPR et de l'UDF voulaient avoir une idée précise de l'effet *produit par des alliances de fait* avec le Front national, ils ont été largement instruits, dimanche 22 mars, par le second tour des élections cantonales. Eclipsé par le scrutin régional du 15 mars, que la droite a voulu utiliser, au début de la campagne, comme vote-sanction de l'action du gouvernement, avant de lui conférer un caractère beaucoup moins national, le renouvellement de la moitié des conseillers généraux était plutôt *considéré comme une épreuve locale* sans signification politique excessive.

C'était sans compter avec la déstabilisation de l'électorat *provoquée par l'accession, vendredi* 20 mars, de présidents UDF à la tête de cinq régions grâce à la complicité du bulletin de vote des élus du Front national. D'un coup, *la consultation locale s'est muée* en test national. Finalement, la gauche augmente son nombre de sièges comme jamais une force politique ne l'avait fait dans le passé.

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES CANTONALES

(Chiffres du *Monde*)

	MÉTROPOLE			OUTRE-MER			NATIONAL		
Inscrits	15 960 831			221 021			16 181 852		
Votants	8 783 458			119 164			8 902 622		
Abstentions	44,97 %			46,08 %			44,98 %		
Blancs et nuls	5,49 %			5,96 %			5,50 %		
Exprimés	8 300 926			112 059			8 412 985		
FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Inscrits (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Inscrits (%)	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Inscrits (%)
Total gauche	3 927 823	47,32	24,61	59 689	53,27	27,01	3 987 512	47,40	24,64
dont PS	2 849 585	34,33	17,85	11 036	9,85	4,99	2 860 621	34,00	17,68
PC	508 509	6,13	3,19	-	-	-	508 509	6,04	3,14
Total droite	3 716 530	44,77	23,29	43 990	39,26	19,90	3 760 520	44,70	23,24
dont RPR	1 418 655	17,09	8,89	15 161	13,53	6,86	1 433 816	17,04	8,86
UDF	1 294 490	15,59	8,11	5 731	5,11	2,59	1 300 221	15,45	8,04
Extrême gauche	12 773	0,15	0,08	-	-	-	12 773	0,15	0,08
FN	616 343	7,42	3,86	-	-	-	616 343	7,33	3,81
Divers	27 457	0,33	0,17	8 380	7,48	3,79	35 837	0,43	0,22

NOMBRE DE SIÈGES

en métropole

	Sortants	Élus
Ext. g.	2	1
CAP	5	5
PC	100	136
MDC	10	12
PS	312	647
PRG	31	36
div. g.	75	126
Verts	1	2
Ecol.	–	1
UDF	555	342
RPR	498	317
div. d.	334	317
CNIP	6	2
MPF	6	4
FN	–	3
div.	7	7

Trois départements manqués à un siège près

En dehors des 10 départements qui ont basculé à gauche – 9 au profit du PS et 1 pour le PC, qui en présidera ainsi 3, avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne –, la majorité « *plurielle* » progresse dans presque tous les départements, sauf la Corse-du-Sud, la Lozère, la Meuse, le Haut-Rhin, le Tarn-et-Garonne et l'Yonne, *où elle reste stable et* minoritaire. A contrario, elle est dominatrice dans l'Ariège, où le PS détient 21 des 22 sièges. La gauche a beaucoup progressé en *Haute-Garonne, qu'elle dirige* déjà, suscitant les félicitations de Lionel Jospin, qui en est un des conseillers généraux. Mais il lui a manqué un siège pour être ma*joritaire dans la Creuse, en Ille-*et-Vilaine et en Charente.

QUATRE PARTAGES PARFAITS

Avec, en métropole, 647 conseillers généraux élus sur les deux tours de scrutin, le Parti socialiste efface son échec de 1992 et fait plus que doubler le nombre de cantons qu'il détenait dans cette série, soit 312 depuis six ans. Son gain est donc de 335 cantons. Cette progression lui permet d'arracher neuf départements à la droite : l'Aisne, l'Ardèche, le Finistère, le Gers, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales et l'Essonne. Un dixième conseil général, celui de l'Allier, a été conquis par le PCF, qui n'en gérait précédemment que deux. Quatre autres départements voient un partage parfait de leurs sièges entre la droite et la gauche : les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, le Vaucluse et la Haute-Saône. Si les trois premiers semblent devoir rester acquis à la droite au bénéfice de l'âge, le quatrième devrait basculer à gauche pour la même raison.

Le Parti communiste voit le nombre de ses conseillers passer de 100 à 136. Avec 126 sièges, les divers gauche enregistrent une progression de 51 sièges et les autres formations de la gauche « plurielle » bénéficient, elles aussi, de la poussée générale : Parti radical de gauche (+5, avec 36 sièges), Mouvement des citoyens (+2, avec 12 sièges) et les Verts, qui ont un élu supplémentaire, soit désormais 2, avec Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Avec 959 cantons détenus contre 529 avant le renouvellement, la gauche « plurielle » dans son ensemble enregistre une progression de 430 cantons. La droite est frappée par une régression symétrique : elle perd 417 sièges, passant de 1 399 sièges à 982. L'UDF et le RPR sont touchés dans les mêmes proportions (– 38,4 % et – 36,3 %). La confédération libérale et centriste tombe de 555 cantons à 342, soit une perte de 213, alors que le parti gaulliste chute de 498 cantons à 317, soit un recul de 181. Le recul est bien moindre pour les divers droite, qui ne perdent que 17 cantons (317 contre 334). Globalement, la proportion de cantons détenus par la gauche dans cette série passe de 27 % en 1992 à 49 % en 1998. Du côté de la droite, cette proportion passe de 72 % à 50 %.

Au total, la droite maintient toutefois sa domination sur la France cantonale en étant majoritaire, sans avoir recours à l'âge, dans 61 départements métropolitains, contre 76 avant ces cantonales, alors que la gauche le devient dans 30, sans le bénéfice de l'âge, au lieu de 20 auparavant.

Une des grandes données de ce scrutin est aussi le résultat contrasté obtenu par le Front national. Autant l'extrême droite a montré, et devrait encore prouver, lundi 24 mars, son extraordinaire pouvoir de nuisance dans l'élection des présidents des conseils régionaux, autant sa puissance sera nulle dans les conseils généraux. Le parti de Jean-Marie Le Pen a pris, en duel, trois cantons – Marignane (Bouches-du-Rhône), Noyon (Oise) et Toulon-5 (Var) –, qui s'ajoutent aux cinq (non renouvelables) qu'il détenait déjà. Le mode d'élection montre à quel point la proportionnelle peut bénéficier à une force minoritaire, alors que le scrutin majoritaire uninominal provoque le phénomène inverse, tout en créant plus facilement des majorités.

ÉCHEC DES BARRAGES FACE AU FN

La tactique de désistements réciproques avec la droite, que le Front national a tenté de mettre sur pied ici ou là, n'a guère été payante. Elle n'a jamais permis à l'extrême droite de passer et elle a souvent compromis l'élection du candidat de l'opposition qui s'engageait dans cette voie au second tour. C'est l'exemple de Bernard Blois (UDF-DL), conseiller général sortant, *qui avait pris la tête des* élus prêts à accepter les voix du Front national pour barrer la route à la gauche « plurielle » en Haute-Normandie, et qui s'est retrouvé battu, dimanche soir, par Claude Béhar (PRG), donné éliminé, par erreur, dans *Le Monde* du 17 mars.

Globalement, les candidats de droite ont réalisé, dans 71 départements, une meilleure progression, en pourcentage, que les candidats de gauche, si on prend comme référence le potentiel des voix de chaque camp au premier tour. Cela tend à montrer que les électeurs frontistes se sont plus ou moins reportés sur eux, alors même que l'abstention grimpait, sans pouvoir les autoriser à devancer la gauche.

Pour autant, le barrage mis en place face au Front national n'a pas résisté là où l'extrême droite est forte. Ainsi, à Toulon et Marignane, la droite s'était-elle désistée ici, et la gauche là, pour laisser un seul candidat républicain affronter celui de l'extrême droite. En vain. Mais deux cantons gagnés donnent-ils une région ?

Olivier Biffaud

Le Finistère, « un petit point rose en haut, à gauche »

QUIMPER

de notre correspondante régionale

Au bar du conseil général, à Quimper, la joie des socialistes est contenue. Dans une pièce voisine dîne l'ancien maître des lieux, Charles Miossec (RPR), en compagnie de quelques proches : les élus de sa majorité ont vite déserté les lieux. Mais à Brest, les troupes du maire, Pierre Maille (PS), triomphent bruyamment. Comme prévu, c'est dans la grande ville du Finistère que s'est jouée l'élection. Ainsi qu'elle l'espérait, la gauche y réalise un « grand chelem », comme aux législatives.

Depuis 1997, décidément, Brest – où le dernier congrès du PS a eu lieu, en novembre 1997 – lui réussit. Les Brestois, pris dans les soubresauts des restructurations militaires, auraient mal pris que cette grand-messe soit organisée ailleurs que chez eux. « *Sans le congrès, nous n'aurions pas gagné le département aujourd'hui* », affirme Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, venu en voisin, à Quimper, de son fief de Mellac. Beaucoup l'attendaient à la tête de la future assemblée départementale. Dès 20 heures, un communiqué lève toute ambiguïté : ministre il est, ministre il restera. On n'abandonne pas son poste en pleine préparation d'une loi d'orientation agricole en France et d'une réforme de la politique europeenne.

Lionel Jospin est sourcilleux sur le cumul des mandats. « *J'ai dit oui à Lionel* », sourit M. Le Pensec. Les socialistes devraient donc choisir Pierre Maille, maire de Brest, pour présider le conseil général. Dans le Finistère, qui passe à gauche pour la première fois de son histoire, les socialistes doutaient de leur victoire après leurs résultats décevants aux régionales. Le malaise, voire la colère, né à droite des alliances avec le Front national pour l'élection des présidents de cinq assemblées régionales leur a sans donné un coup de pouce décisif. Charles Miossec admet que le climat national a pu jouer, y compris à la pointe de la Bretagne, où le Front national obtient pourtant des scores limités.

UNE FÊTE UN PEU GÂCHÉE

« *Un point rose en haut et à gauche de la carte de France n'efface pas la couleur sombre qui a investi notre pays il y a deux jours* », déplore Louis Le Pensec. Ce vendredi-là, celui des alliances droite-FN, gâche un peu la fête. « *C'est ce que la politique peut montrer de pire* », estime le maire de Quimper, Bernard Poignant (PS). Les militants hochent la tête gravement et s'interrogent. Comment des membres de l'UDF – des « *descendants du MRP* » démocrate-chrétien, un mouvement que l'on connaît bien ici – ont-ils pu céder aux sirènes du FN ? Résistant et cofondateur du MRP, André Colin a marqué ce département. « *Il doit se retourner dans sa tombe* », lance une militante devant la salle qui porte le nom de cet ancien président du conseil général.

Martine Valo

Meurthe-et-Moselle : battue, la droite va régler ses comptes

NANCY

de notre correspondante

REPORTAGE

« C'est une période de purgatoire à passer », commente André Rossinot

« *Je ne porterai pas de jugement ce soir. Mais je chercherai, croyez-moi, d'où vient cette défaite. Je perds le département pour douze voix...* » Jacques Baudot, sénateur UDF-FD, président sortant du conseil général de Meurthe-et-Moselle, était grave et courroucé, dans la soirée du dimanche 22 mars, à la préfecture. L'instant d'avant, Michel Dinet, instituteur, maire (PS) de Vannes-le-Chatel, futur président de l'assemblée départementale, était arrivé, salué par les applaudissements. La gauche enlève six nouveaux cantons (Vandœuvre-Est, Conflans-en-Jarnisy, Tomblaine, Nomeny, Nancy et Villers-lès-Nancy). Le nouveau conseil général comportera 27 conseillers de gauche – si l'on compte Pierre Mersch, élu non inscrit du canton de Longuyon – et 21 pour la droite.

Dans les prochains jours, la droite va régler des comptes. La plus grosse surprise vient de la défaite de Jean Bernadaux, sénateur (UDF-FD) et maire de Villers-lès-Nancy, qui s'incline de douze voix devant Pascal Jacquemin (PS), cadre à la SNCF. Au premier tour, sur ce canton remodelé, le maire (UDF-Rad) de Maxéville, Henri Bégorre, s'était présenté. M. Baudot avait dû mener de longues tractations pour obtenir son retrait. Mais la situation de Jean Bernadaux restait compromise, empoisonnée par un rapport de la chambre régionale des comptes sur sa gestion municipale, exploité par ses adversaires.

Les dissensions de la droite ont joué aussi à Nancy-Nord, où le député socialiste de Briey-Pont-à-Mousson, Jean-Yves Le Déaut, l'emporte devant un RPR, François Werner. Au premier tour, trois « *quadras* », un UDF et deux RPR, s'affrontaient. Le déjeuner de « *rabibochage* » qui les a réunis le 17 mars n'a pas modifié la donne. Dimanche, M. Werner ne décolérait pas contre « *les gens de droite qui nous flinguent et veulent tout garder pour eux* ». Désormais, André Rossinot, maire (UDF-Rad) de Nancy, doit compter avec cet élu socialiste qui ne cache pas qu'il va, avec ses amis, « *réfléchir à une stratégie pour Nancy* ». « *C'est une période de purgatoire à passer ; dans trois ans, il y aura une autre série pour le département* », commentait M. Rossinot.

Secousse également à Vandœuvre-Est, où le maire RPR, Françoise Nicolas, doit s'incliner devant Stéphane Hablot, conseiller municipal PS. Ici, le remodelage cantonal aura été fatal à la droite. Le Pays Haut confirme son ancrage à gauche. Deux communistes étaient seuls en lice à Audun-le-Roman et à Herserange. A Villerupt, Alain Casoni, le sortant communiste, s'était inquiété du maintien, malgré les pressions de la fédération socialiste, de Christiane Witwicki, qui l'avait battu aux élections municipales. Au final, M. Casoni l'emporte et se reprend à rêver de la mairie de Villerupt.

Monique Raux



Corse : déception à gauche, grand buffet unioniste à droite

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Pourquoi il vote ? Il hausse les sourcils, surpris. *« Pour le travail »*, répond-il, comme si

REPORTAGE
« On a raté le coche dès le premier tour », regrette un partisan d'Emile Zuccarelli

c'était une évidence. *« Il faut qu'on soit bien avec le maire à cause des marchés qu'on a dans les cantons »*, précise le jeune homme, étonné qu'on s'étonne. La petite entreprise familiale où il travaille avec son père ne doit-elle pas, depuis toujours, sa modeste prospérité à la bienveillance des édiles locaux ? *« Le maire, je le connais, on se salue »*, ajoute le candide électeur, une pointe de fierté dans la voix. Son copain, à peine plus âgé que lui, opine du bonnet. Et tous deux disparaissent dans les bureaux de vote installés dans l'école primaire du canton de Campoloro-di-Moriani, où le maire de San-Nicolao, Jean-Claude Bonaccorsi, conseiller général sortant, affronte, dimanche 22 mars, pour le deuxième tour des élections cantonales, le candidat de la gauche « plurielle », Claude Olivesi. Ce dernier, à 11 heures du matin, a le sourire nerveux et les traits fatigués. Il est à mille lieues de se douter que la victoire est à portée de bulletin. A la fin de la journée, il en totalisera 1 718, contre 1 517 en faveur de son adversaire.

« Les Corses sont imprévisibles, quelquefois », souffle un vieux retraité en arpentant, à pas traînants, l'immense hall du lycée Fesch, à Ajaccio. Au milieu de la salle, des tables ont été dressées sur des tréteaux. Des palissades gardent la foule à distance. Pour le moment, personne ne se bouscule. Il n'est que 18 h 30 et le dépouillement vient juste de commencer. A voix haute, le décompte s'égrène : *« Rossini, Renucci, Blanc, Renucci... »* Par les hautes baies vitrées, une feuille de palmier frissonne sur le ciel mauve. *« C'est fini, c'est Renucci »*, lâche le vieil homme. Les résultats ne seront pas connus avant une petite heure, mais, à l'en croire, les dés sont jetés. *« C'est fini, je vous dis ! »*, répète-t-il. *« Simone Rossini avait pourtant reçu le soutien du Parti bonapartiste »*, ajoute-t-il, avant de disparaître dans la foule, de plus en plus dense et bruyante. Assise dans un coin du hall, la fille de Simon Renucci, une jeunette de vingt-trois ans, écoute, la mine radieuse, le décompte monotone des suffrages.

« Les victoires courtes sont toujours les meilleures, comme les plaisanteries », blague un homme d'une soixantaine d'années. Son épouse s'esclaffe. Cours Grandval, devant la permanence du RPR Jean Baggioni, située presque en face du lycée Fesch, une bonne centaine de personnes piétinent gentiment sur le trottoir. Beaucoup de cheveux blancs, quelques quadras BCBG.

CHANTS PATRIOTIQUES

Ici aussi, on fait la fête. Avec un grand buffet unioniste : eau minérale, champagne et sandwichs. La liste d'Union de la droite pour le second tour des élections territoriales, rassemblant Jean Baggioni, José Rossi et Paul Natali, n'a-t-elle pas obtenu près de 37 % des suffrages ? *« C'est un score excellent ! »*, assure une supporter. Elle admet cependant avoir voté pour M. Natali *« le couteau sous la gorge »*.

Pourquoi ? Elle rugit, soupire puis s'exclame : *« La Corse attend des autorités nationales qu'elles fassent leur travail jusqu'au bout. Les gens qui ont fraudé, qu'ils soient de droite ou de gauche, ils doivent aller en prison. Il faut le dire haut et fort*, insiste-t-elle. *Il n'y a pas d'autre moyen si l'on veut savoir qui a tué le préfet Erignac. »* A l'autre bout de la ville, les militants nationalistes de Corsica Nazione entonnent des chants patriotiques. Le Métal Café, bistrot qui jouxte leur permanence, est archibondé. Crânes rasés, vestes noires. Quand on demande à Vanina, vingt-deux ans, pourquoi, à son avis, le Front national essuie un échec en Corse, elle fait la même réponse que les supporters du RPR : *« Ici, contrairement au continent, on n'a pas beaucoup de Maghrébins. Ceux qu'on a, ils ne nous embêtent pas trop. C'est ce qui explique que le FN n'arrive pas à s'implanter chez nous »*. Dans la rue, les enfants s'amusent avec les drapeaux. Vanina se dit *« contente »* des résultats de Corsica Nazione (9,8 %). *« Cinq élus, c'est bien. On va faire la fête »*, sourit-elle.

Il n'y a guère qu'au local d'« Une alternative de gauche pour la gauche », la liste d'Emile Zuccarelli, que le moral n'est pas au beau fixe. *« On a raté le coche dès le premier tour »*, dit un militant du PS. La déception est grande. *« Ça se voit tant que ça ? »*, jette une jeune fille, un sanglot dans la voix. *« Ici, la politique, ça ne changera jamais ! »*, ajoute-t-elle. *« Des élections, il y en aura d'autres*, lui répond un de ses camarades. *On est des coureurs de fond. »*

Catherine Simon

Nord : le basculement consacre la fin d'un long malaise

LILLE
de notre correspondant régional

Divine surprise pour la gauche dans le Nord. Elle espérait seulement la reconquête d'un départe-

REPORTAGE
Une divine surprise pour la gauche, qui a gagné 15 sièges là où il lui en fallait 7

ment qui avait toujours voté à gauche, entre PS et PC, mais avait basculé à droite en 1992. Ce que l'on avait pris alors pour un petit accident s'était traduit par la perte de trois sièges supplémentaires en 1994. Au vu des résultats du 15 mars, la gauche croyait pouvoir remonter son handicap de sept sièges mais ne s'attendait pas à une victoire absolue. Encore dans les mémoires, la défaite de 1992 reposait en partie sur des reports de voix catastrophiques, par exemple dans le canton de Valenciennes, et souvent dans l'ancien bassin minier. S'y ajoutait le choix stratégique de la direction du PC vers la gauche « plurielle », qui pouvait faire grossir sur sa gauche un vote protestataire, marqué aux régionales par le succès de Lutte ouvrière (7 élus).

Le PS affichait des ambitions si modestes que, au soir du premier tour, Pierre Mauroy considérait que la seule reconquête des deux cantons de Lille (Sud-Ouest et Nord-Est) constituerait une grande victoire. Il songeait particulièrement à son ancien canton de Lille-Sud-Ouest, conquis par Colette Codaccioni en 1989. Quant aux communistes, ils s'étaient fixé comme objectif de ne perdre aucun canton sur les six remis en jeu, et éventuellement d'en reconquérir un ou deux dans le sud du département.

La victoire a été bien au-delà, puisque la gauche a gagné quinze sièges là où il lui en fallait sept. Le résultat du second tour a confirmé les impressions d'une campagne où l'on a vu des militants manifestement satisfaits de se retrouver après des années de malaise. Dans les cantons les plus chargés de contentieux, la hache de guerre a bel et bien été enterrée.

A droite, le scrutin du 22 mars n'a fait qu'aggraver les revers prévisibles d'une bataille mal engagée. Jacques Donnay, président sortant exclu du RPR, ne semblait guère pressé de laisser la place à Jean-René Lecerf, premier vice-président RPR du conseil général, avec lequel il n'entretenait pas les meilleurs rapports. Cela ne pouvait déboucher, dans une droite par ailleurs divisée, que sur une campagne un peu molle.

Les instances nationales ont semé le désarroi chez les cadres comme chez les militants en ne sachant pas trancher dans l'affaire Borloo-Vasseur. Du pain béni pour le Front national. Entre les deux tours, les rebelles du RPR – le clan de Jacques Donnay – s'attendaient à un échec. Mais ils n'étaient pas mécontents d'avoir montré, en refusant toute alliance avec le FN, un peu plus de rigueur républicaine que certains de ceux qui les avaient exclus la veille. Là où ils attendaient un peu de reconnaissance de leur électorat, leur score relève du désaveu.

DEUX PRÉTENDANTS PS

A gauche comme à droite, personne n'avait, au soir du 22 mars, mesuré les conséquences d'une déferlante beaucoup plus forte que prévu. Elle balayait en tout cas ce qui aurait été, dans la réorganisation régionale et départementale du Nord - Pas-de-Calais, la question politique majeure en cas de majorité fragile : le conseiller général communiste de Valenciennes-Sud, Elie Salengros, vient d'être déclaré inéligible à la suite d'une série de condamnations, dont une pour prise illégale d'intérêts. Le nouveau département ne prendra son visage définitif qu'après son remplacement, mais il ne risque plus de rebasculer à droite, même après une partielle défavorable. Aussi est-ce sans remords que le comité fédéral du PS devait désigner, dans la soirée du lundi 23 mars, son candidat à la présidence. Deux prétendants sont sur les rangs : Bernard Derosier, député et ancien président du conseil général de 1985 à 1992, et Paul Raoult, sénateur, élu d'un « Sud », le Valenciennois, qui se sent très à l'écart dans le département du Nord.

Pierre Cherruau

Les « affaires » provoquent la déroute de la droite dans l'Essonne

VERDICT sans appel pour la droite dans l'Essonne, qui subit une véritable hécatombe. Aucun pronostic ne laissait prévoir, au soir du premier tour, un tel échec pour la droite, majoritaire depuis 1982 dans le département. Elle ne parvient à sauver que quatre cantons et n'en gagne aucun. Le poids des « affaires » politico-judiciaires dans lesquelles est impliqué Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général, a nettement fait pencher la balance à gauche, a souligné le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon, nouveau conseiller général de Massy-Ouest, en se félicitant que l'Essonne devienne, historiquement, le premier département d'Ile-de-France à être présidé par le PS.

M. Dugoin, en apprenant les résultats dimanche, depuis la préfecture d'Evry, a rejeté toute responsabilité dans l'échec de la droite, qu'il préfère attribuer à la *« dispersion des candidats de la majorité au premier tour »*. *« Les résultats sont très serrés*, a-t-il ajouté, *mais ils sont clairs. L'affaire est réglée. Je me prépare maintenant à l'alternance pour 2001. »*

Les électeurs essonniens ont rejeté une majorité de droite tenue par un président cité à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Evry quinze jours après le verdict des urnes. Pour la gauche, il ne fait aucun doute que c'est le *« climat de corruption »* pesant sur la majorité du conseil général qui l'a conduite à sa perte.

ALLIANCE INFRUCTUEUSE AVEC LE FN

Mercredi 18 mars, Serge Dassault, conseiller général RPR, et Philippe Royé, président du groupe RPR au conseil général, tentaient un rapprochement de dernière minute avec les frondeurs « anti-Dugoin », dirigés par Jean de Boishue, conseiller général RPR, pour lâcher M. Dugoin et lui demander de retirer sa candidature à la présidence du conseil général. Le soir même, M. Dugoin battait le rappel des élus RPR au conseil général. M. Dassault et M. Royé devaient finalement se raviser, estimant qu'*« il était déjà trop tard »*.

Le signe le plus flagrant de la déroute de la droite est la perte du bastion de Gif-sur-Yvette, tenu par le premier vice-président du conseil général et sénateur UDF Michel Pelchat, qui, face à un candidat socialiste de faible notoriété, perd son siège d'une centaine de voix. A Juvisy-sur-Orge, la candidate RPR Michèle Adam, suppléante du député Jean Marsaudon (RPR), échoue face au PS, malgré le désistement, vendredi, du candidat FN, Thierry Debien. Celui-ci n'avait pas déposé ses bulletins de vote, en réponse à l'appel de M. Marsaudon qui l'avait invité, par un communiqué de presse, à faire barrage à la gauche. Le canton de Juvisy a été un cas unique d'alliance droite-FN en Essonne – une alliance qui n'a pas porté ses fruits.

Se pose dès maintenant la question de l'élection du président du conseil général, le 27 mars. Les socialistes devront d'abord se choisir un candidat, entre Jean-Marc Salinier, conseiller général (PS), Michel Berson, président du groupe socialiste au conseil général, Jean-Luc Mélenchon, animateur de la Gauche socialiste, voire la jeune garde du groupe socialiste, incarnée par Gérald Hérault ou Thierry Mandon.

Anne Rohou

Le sort des ministres et des parlementaires

QUATRE ministres étaient candidats lors de ces élections cantonales. Lionel Jospin a été réélu, dès le premier tour, dans son canton de Cintegabelle (Haute-Garonne), ainsi que Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, dans les Côtes-d'Armor. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a été élue au second tour dans le Jura. En revanche Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a été battue dans le canton des Deux-Sèvres où elle se représentait.

Quatre-vingt-quinze députés étaient eux aussi en lice. Claude Hoarau et Elie Hoarau, tous deux PCR, ont été battus dès le premier tour à la Réunion. François Sauvadet (UDF-DL) a été élu, le 15 mars, en Côte-d'Or. Vingt-six autres députés ont été réélus au premier tour. Trente-cinq l'ont été au second, pendant que dix-sept étaient élus pour la première fois. Quatorze ont été battus : Rudy Salles (UDF-DL, Alpes-Maritimes), Christian Kert (UDF-FD, Bouches-du-Rhône), Roland Blum (UDF-DL, Bouches-du-Rhône), Roger Franzoni (PRG, Haute-Corse), Yves Nicolin (UDF-DL, Loire), Michel Hunault (RPR, Loire-Atlantique), Jean-Paul Charié (RPR, Loiret), Roger Lestas (UDF-AD, Mayenne), Patrick Delnatte (RPR, Nord), Thierry Lazaro (RPR, Nord), Odette Grzegrzulka (PS, Aisne), Béatrice Marre (PS, Oise), Nicole Brick (PS, Seine-et-Marne), Huguette Bello (PCR, la Réunion).

Soixante-neuf sénateurs étaient candidats. Trente-six ont été réélus dès le premier tour, vingt-quatre au second, cinq étant élus pour la première fois. Quatre ont été battus : Dominique Leclerc (RPR, Indre-et-Loire), Yvon Collin (PRG, Tarn-et-Garonne), Philippe Darniche (MPF, Vendée) et Michel Pelchat (UDF-PPDF, Essonne). Trente-cinq présidents d'assemblée départementale demandaient le renouvellement de leur mandat de conseiller général. Ils l'ont tous obtenu.



UNIVERSITÉ Le manifeste du 22 mars, qui fit de « Nanterre la Rouge » l'un des fers de lance des événements du printemps 1968, a trente ans. ● Troisième université française, Paris-X, prévue pour 15 000 étudiants, est devenue un mastodonte de 35 000 étudiants et 1 000 enseignants permanents. Vieillissement et suroccupation des locaux, divisions des enseignants, inégalités entre les filières, gestion hasardeuse : tout a contribué à en faire une machine ingouvernable. ● *Son président, André Legrand, élu* en février, entend en finir avec ces errements et proposer un nouveau projet pour l'université. Des négociations devraient être engagées avec le conseil général des Hauts-de-Seine, qui finance prioritairement la « fac Pasqua » ● La résidence de 1 400 *chambres*, dont la rénovation a été à peine entamée, abrite nombre d'étudiants en situation précaire.

Trente ans après le mouvement du 22 mars, Nanterre veut faire sa « révolution »

En pointe lors des événements du printemps 1968, l'université Paris-X est devenue un mastodonte ingouvernable de 35 000 étudiants, aux locaux vétustes et à la gestion hasardeuse. Son nouveau président veut en finir avec cette mauvaise réputation

IL Y A BIEN longtemps que le mythe de Nanterre la rouge, Nanterre la rebelle a vécu. Trente ans après la rédaction du Manifeste du 22 mars, il ne reste plus guère de traces du souffle libertaire et révolutionnaire qui a fait vaciller les bases de l'Université et de la société françaises. Pour raviver la flamme, quelques enseignants de l'université Paris-X s'apprêtent à organiser de nouveaux colloques au « joli mois de mai ».

Dans l'interminable couloir reliant les bâtiments A à E sur plusieurs centaines de mètres, des fresques témoignent encore de ces années d'affrontements idéologiques. Sur d'immenses panneaux, des slogans, écrits à la main, dans la tradition des « *dazibao* », ne sont qu'un lointain souvenir du brassage d'idées appelant à la révolution permanente. On se contente aujourd'hui d'inciter au vote pour les élections universitaires ou à rejoindre les comités de chômeurs et de sans-papiers. « *La configuration des lieux où circulent en permanence des milliers d'étudiants est une incitation à militer* », souligne Sarah Bénichou, présidente de l'UNEF-ID, principal syndicat. « *L'université a conservé incontestablement une image de gauche et contestaire* », admet André Legrand, le nouveau président de Paris-X. Pour beaucoup d'étudiants indifférents, ce n'est qu'une apparence.

Rebaptisée Nanterre-Université, la gare RER de La Folie, le lieu-dit où fut construit, en 1963, cette extension des universités parisiennes, déverse, à flots continus, ses milliers d'étudiants et d'enseignants pour les renvoyer dans l'autre sens quelques heures plus tard. En colonnes de fourmis, ils se pressent vers la quinzaine de bâtiments éparpillés sur ce campus de 35 hectares, territoire enclavé sans attaches, entre des voies ferrées, des cités HLM, des terrains en friche et une autoroute.

A l'origine prévu pour 15 000, puis, avec les extensions, pour un peu plus de 20 000 étudiants, le campus est devenue une cité de 35 000 étudiants avec 1 000 enseignants permanents, 80 laboratoires de recherche, et quelque 2 500 agents. Troisième université française, – la première dans ses spécialités de lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion –, « *Nanterre est une ville sans les moyens d'une ville, avec ses problèmes sociaux, médicaux, d'ordre public*, constate le président. *Or, elle ne dispose que des seules ressources pour la formation et la recherche* ».

ÉTUDIANTS DES BEAUX QUARTIERS

Alors qu'elle recrute majoritairement dans les classes privilégiées des beaux quartiers de l'ouest parisien – 48 % de ses étudiants, notamment en droit, sont originaires de familles de cadres supérieurs ou de professions libérales –, elle a subi le choc des « *banlieues sensibles* », du *côté de Mantes-la-Jolie ou de Chanteloup-les-Vignes*. La confrontation est parfois rude, mais elle reste sereine.

Nanterre a absorbé jusqu'à l'extrême ces nouvelles vagues d'étudiants. La suroccupation et le vieillissement des bâtiments et surtout des installations sportives, peu ou mal entretenus, ont aussi contribué à lézarder l'édifice. « *La fracture est aussi géographique que disciplinaire* », relève Marie-France Fave-Bonnet, enseignante en sciences de l'éducation. Au gré des influences politiques, syndicales ou simplement mandarinales, les labos et les *formations n'ont pas tous été traités* à la même enseigne. Il n'est pas rare que quinze enseignants se partagent un bureau prévu pour deux. D'autres, en revanche, ont réussi à se créer des « niches » mieux dotées en locaux et en étudiants sélectionnés.

Gestionnaires de la pénurie face à un corps enseignant divisé et éparpillé, les services administratifs assurent, depuis longtemps, la *permanence du pouvoir*. Faute d'un encadrement efficace, les dérives ont failli conduire à la banqueroute. Nanterre la contestataire a beau jeu de rejeter la responsabilité sur l'Etat. En 1995, Paris-X n'a pas bénéficié à sa juste proportion du plan de rattrapage. A l'exception du droit et de certaines sections, elle est plutôt au-dessus des normes d'encadrement.

DÉBATS OUBLIÉS

« *Cette université est surtout malade de ses enseignants* », affirme Nelcya Delanoë. Ce professeur spécialiste d'histoire américaine se refuse à *rejeter* la responsabilité *sur* les nouvelles générations d'étudiants. Dans un ouvrage récent, *Nanterre la folie* (Seuil, mars 1998, 120 francs), elle dresse un tableau sans complaisance d'un système coupable au mieux de passivité et d'indifférence, au pis « *de lâcheté et de jalousie* », alimentées par un « *clientélisme* » persistant dans le recrutement et la répartition des maigres crédits.

Malgré son aura intellectuelle et le rayonnement de certaines spécialités, Nanterre bénéficierait-elle d'une réputation usurpée ? Pierre Dubois, professeur de sociologie, perçoit les effets de cette dégradation dans les chiffres. Les taux de succès ne seraient pas aussi brillants qu'on l'espérerait. Le nombre de DESS, de DEA et surtout de thèses, serait inférieur à celui d'autres universités.

« *Il y a belle lurette que tout débat pédagogique, syndical et même politique a disparu* », souligne Jean-François Godchau, qui fut président de l'UNEF en 1967 alors qu'il était militant des Jeunesses communistes révolutionnaires, et qui a été nommé assistant en économie en 1969. « *La quasi-totalité des collègues ont oublié 68, les débats sur la réforme de l'enseignement.* » S'il continue d'assurer un enseignement de première année, ce passionné de musique classique a créé une unité d'économie de la culture et investit une large partie de son temps dans le service des affaires culturelles, *qui a le mérite de* dépasser les cloisonnements disciplinaires.

LOURDES ÉCHÉANCES

De toute évidence, les bastions se sont renforcés au fil des ans au point de rendre l'université ingouvernable. La démission, en novembre 1997, de l'équipe présidentielle de Michel Imberty, qui avait été élue au 17e tour de scrutin au *bout de six mois d'atermoiements*, en est une preuve supplémentaire. En revanche, l'élection triomphale, au 1er tour, le 2 février, du seul candidat, André Legrand, doyen de la faculté de droit, ancien directeur d'administration au ministère de l'éducation nationale, semble avoir inversé la tendance. Elle traduit une volonté d'en finir avec les divisions, la gestion hasardeuse, l'absence de transparence. La tâche paraît immense. Outre l'élaboration d'un projet d'établissement qui ne soit pas le catalogue de chaque composante, il lui faut préparer le futur schéma d'aménagement du campus en liaison avec la ville de Nanterre et surtout le conseil général des Hauts-de-Seine, dirigé par Charles Pasqua, fondateur du pôle Léonard-de-Vinci, somptueusement installé et sous-occupé à La Défense.

Les deux hommes se sont déjà rencontrés. Pour le nouveau président de Paris-X, « *la fac Pasqua n'est pas une réponse aux difficultés de Nanterre. Le vrai problème, c'est que l'argent investi dans le pôle Léonard-de-Vinci* [plus de 50 millions de francs pour moins de 5 000 étudiants] *ne l'a pas été à Nanterre* ». En clair, si tant est qu'elle soit possible, « *la réquisition de la fac Pasqua* » n'est pas la seule réponse. Confronté à de lourdes échéances, le nouveau président n'est pas moins inquiet de la priorité accordée aux universités parisiennes dans le futur schéma université du troisième millénaire. « *Pour beaucoup de nos interlocuteurs, si Nanterre est dans cet état, elle ne le doit qu'à elle-même.* » André Legrand s'est donné deux ans pour effacer cette image et, trente ans après 68, engager l'université dans une autre forme de révolution.

Michel Delberghe

Une année d'agitation

● **21 mars 1967** : une centaine d'étudiants occupent une des résidences des filles pour réclamer le droit de visite.
● **17 novembre 1967** : première grève contre l'application de la réforme Fouchet des examens et occupation des amphithéâtres, à l'initiative d'étudiants en sociologie de la Fédération nationale des étudiants de France.
● **8 janvier 1968** : lors de l'inauguration de la piscine, Daniel Cohn-Bendit, militant libertaire, interpelle François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, sur la question sexuelle occultée dans un rapport sur la jeunesse.
● **26 janvier** : une manifestation contre la menace d'expulsion du territoire de Cohn-Bendit se transforme en émeute à la suite de l'intervention de la police.
● **22 mars** : rassemblement contre l'arrestation d'un étudiant de Nanterre qui a participé à une attaque des locaux de l'American Express, après une manifestation contre la guerre du Vietnam. L'occupation de la salle du conseil est votée. A deux heures du matin, 142 étudiants, sur 150 présents, adoptent un texte qui deviendra, une semaine plus tard, le Manifeste du 22 mars.
● **28 mars** : le doyen Grappin condamne l'action des « *enragés* » et décide la fermeture de la faculté.
● **3 mai** : suspension des cours et nouvelle fermeture de la faculté. Les « nanterrois » se retrouvent dans la cour de la Sorbonne, aussitôt évacuée par la police qui procède à 500 arrestations. Première nuit d'émeute dans le Quartier latin.

« On est comme de la farine dans un tamis »

« **QUAND** *je sors du train, j'ai l'impression de changer de monde. Et ici, c'est un peu le paradis.* » Eclairée par un grand sourire, la remarque a jailli spontanément. Depuis trois ans à Nanterre, Anne, étudiante en deuxième année de psycho, a fini par trouver ses repères dans cet univers anonyme où il faut « *se battre pour trouver sa place* ». Pour elle, « *la vie commence à la sortie des amphis, lorsque le rideau du cours magistral est tombé* », assure-t-elle.

« *Ici, les gens passent une partie de leur temps à philosopher et à refaire le monde.* » L'été, par petits groupes, sur les pelouses. Sinon, assis ou allongé dans les couloirs, comme « *du côté des fumeurs de pétards et des musiciens de djembé* ». « *Il se passe toujours quelque chose* » – comme l'intrusion périodique, dans les amphis, des comités de chômeurs et de sans-papiers. Bien qu'elle n'y participe guère, elle apprécie cette ambiance de « *bonne humeur et de grande liberté, sans doute un des restes de 68* ».

Pour trouver sa place, « *il faut surtout être motivé. Et avec ça on peut faire ce qu'on veut* », ajoute son amie Alexandra. Ancienne élève de BEP, passée par un BTS en alternance, elle a dû batailler ferme pour s'inscrire en première année. Actuellement en licence, elle travaille quinze heures par semaine dans un collège pour se payer un appartement non loin de la fac. Avec Anne, elle n'en finit d'explorer un système, celui « *de la grande débrouille* », où il faut consacrer une énergie folle pour obtenir un renseignement, un certificat, voire corriger une note. « *Ici, ce sont les champions de l'erreur informatique* », ajoutent-elles.

Le plus difficile, selon elles, est de résister à la « *pression morale des profs. Ils passent leur temps à nous décourager en répétant tous les jours que l'ANPE est en face* ». Se battre pour avoir un siège dans des amphis bondés. Lutter pour décrocher l'une des 40 places en DESS parmi les 200 candidats de maîtrise. « *On a l'impression d'être de la farine dans un tamis* », soupire Anne.

Ismaël, en première année d'administration économique et sociale (AES), n'a pas encore baissé les bras. « *Quand on arrive à la fac, on est perdu, on est largué. Il faut en moral en béton et un projet à long terme.* » Titulaire d'un bac S, il été recalé à l'entrée d'un BTS de communication. Comme Badr. « *La fac, c'est nul*, clame ce dernier. *Si je suis à Nanterre, c'est pour garder la bourse.* » Jessica, elle, voulait devenir instit. « *Au lycée, on m'a dit de m'inscrire en AES.* » Erreurs d'orientations ou ratés de la sectorisation, comme Nadia originaire de l'autre extrémité de la région parisienne : Nanterre reste un port d'attache pour tous les réfugiés.

« *Quand on a le cul par terre dans un amphi, bien sûr qu'on ne peut pas ne pas penser à la fac Pasqua* », dit Anne, en référence au pôle Léonard-de-Vinci du conseil général des Hauts-de-Seine, tout proche, autrement mieux doté en locaux et en moyens financiers. Ismaël, lui, est plus catégorique : « *Je me fous de la fac Pasqua pourvu qu'on me donne un toit et une place pour étudier correctement à Nanterre.* »

M. D.

La résidence, un condensé de la « misère en milieu étudiant »

C'EST LÀ que tout a commencé. Tout au bout du campus, derrière la piscine, du côté des terrains vagues et de l'autoroute, en face d'une barre HLM bâtie sur l'ancien bidonville. Le 21 mars 1967, un groupe d'étudiants envahit la résidence des filles pour exiger la libre circulation et le droit de visite. Seules, jusqu'alors, les filles, pouvaient s'aventurer chez les garçons, mais « *à leurs risques et périls* », se souvient un ancien militant. L'occupation ne durera que quelques heures et s'achèvera avant l'arrivée de la police.

La question de la mixité ne se pose évidemment plus dans les huit bâtiments de la résidence de Nanterre. Récemment amendé, le règlement intérieur autorise même les occupants à recevoir leur petit(e) ami(e) sept jours par mois dans leur chambre. Une façon de mieux contrôler une pratique clandestine, assure Laurent Matusziewski, le jeune directeur de cet ensemble de 1 400 chambres « *et sans doute beaucoup plus d'occupants* ».

Souvenir du passé ou image de la réalité ? La résidence gérée par le Crous de Versailles traîne toujours une réputation sulfureuse, propre à ces ensembles anonymes, éloignés du reste de la ville. Le soir ou le week-end, le campus est désert. Il ne reste plus que les rares locaux collectifs pour partager l'ennui qui suinte hors des 9 mètres carrés de chaque cellule. Depuis peu, les fêtes de week-end y sont autorisées jusqu'à cinq heures le matin. Elles font le plein.

La résidence accueille une majorité de boursiers de l'université. Elle héberge des étudiants étrangers, africains mais aussi européens du programme d'échanges Erasmus, les plus surpris par leurs conditions de vie sur ce campus. Enfin, il lui arrive de recevoir des jeunes travailleurs en stage, sans compter quelques squatters. « *Pour vivre en résidence, il faut savoir en tirer les avantages. Ceux qui s'investissent peuvent avoir une vie collective très riche* », note M. Matusziewski.

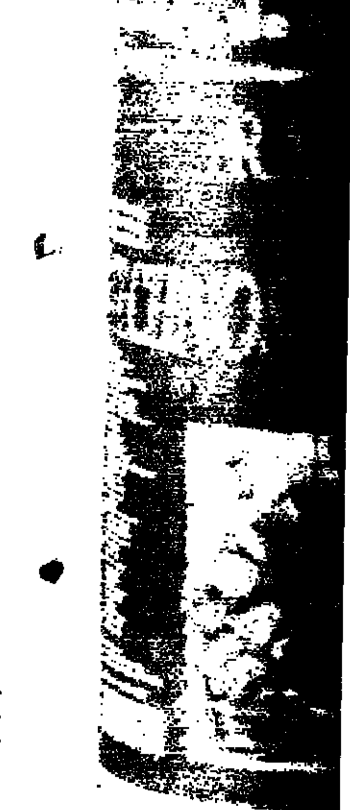
Ici plus qu'ailleurs, les « *fantasmes* » amplifient la réalité. Ouverte à tous les vents, la résidence n'échapperait pas au trafic de drogue venant des cités voisines. Ni aux agressions, parfois aux viols et aux cambriolages qui ont nécessité, en 1997, le remplacement de toutes les serrures. « *Les bandes de la cité d'à côté prennent la résidence comme terrain d'aventure* », souligne un responsable. En 1996, des cas de tuberculose ont été signalés, un microbe vraisemblablement importé par des étudiants étrangers non détectés.

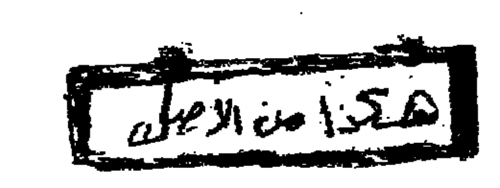
ENSEMBLE MAL VIEILLI

Parce qu'elle sélectionne ses occupants sur des critères sociaux, la résidence est aussi un condensé de la « *misère en milieu étudiant* », le titre du manifeste situationniste de l'année 1968. Au 16 février, 500 résidents n'avaient pas payé leur loyer de janvier, dont la moitié avait accumulé d'importants retards. Dans sa permanence, Marie-Antoinette Canonici, une des trois assistantes sociales, en poste depuis 1976, a été le témoin de la dégradation d'une frange non négligeable de cette population. Etudiants en échec scolaire ou en rupture familiale grave, donc sans ressources. « *Ils restent parce que le statut d'étudiant, c'est leur identité. Il leur donne une forme d'existence sociale* », note Mme Canonici.

Depuis quelques années, le Crous a commencé à rénover les bâtiments, à colorer les façades, à remplacer les rideaux délavés. Des lignes individuelles de téléphone ont été installées dans la moitié des chambres. Il en faudrait sans doute beaucoup plus pour donner une âme à cet ensemble qui a mal vieilli. « *Bien sûr qu'il faut s'y faire. Mais c'est pas si terrible que ça. Ce n'est pas cher et la fac est juste à côté* », note une étudiante. « *Je préfère la résidence où je peux rencontrer des amis à l'anonymat d'une chambre en ville* », relève un autre, originaire de Côte-d'Ivoire. Depuis quelques jours, les arbres ont commencé de refleurir aux abords de la cité.

M. D.





DISPARITION

Agustin Gomez-Arcos

Ecrire pour ne pas oublier le franquisme et pour que l'Espagne ait sa mémoire

LE ROMANCIER espagnol d'expression française Agustin Gomez-Arcos est mort à Paris vendredi 20 mars des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-cinq ans.

Né à Almeria, en Andalousie, le 15 janvier 1933, il est le fils d'un maire républicain et grandit au sein d'une famille divisée dans un monde de misère et de répression. Gagnant Barcelone pour y entreprendre des études de droit, il y renonce pour se tourner vers le théâtre. Comédien et metteur en scène, il joue le répertoire classique espagnol comme international, traduisant et adaptant notamment *La Folle de Chaillot* ou *Intermezzo*, de Jean Giraudoux ; mais c'est comme auteur dramatique que son succès est le plus foudroyant : dès 1960, il reçoit le Prix national du théâtre nouveau pour *Elections générales*, puis est couronné à deux reprises par le prix Lope de Vega en 1962 et 1966. *« Moi, quand j'écris du théâtre, je fais la guerre »*, précise-t-il, un rien provocant. Sans doute est-ce pour cela que le régime franquiste n'autorise pas que l'on monte ses pièces, même couronnées par le ministère de la culture.

Victime de cette censure, Gomez-Arcos quitte l'Espagne en 1966, et après une parenthèse de deux années passées en Angleterre, choisit de s'établir en France dont il apprend la langue (*« J'ai tout fait, le restau, la plonge, serveur ; résultat, je parle français. »*). S'il continue à faire jouer ses pièces dans des cafés-théâtres (*Et si on aboyait* et *Prépapa*, qui témoignent sans métaphores d'obsessions – l'identité sexuelle et la religion – traitées sur le mode de la farce ; ou le *Dîner avec M. et Mme Q.*, qui joue de l'inversion et du renversement avec une extravagance cynique et truculente), c'est au roman écrit directement en langue française que l'écrivain se consacre désormais en priorité.

D'entrée, avec *L'Agneau carnivore* (Stock, 1975), *Maria Republica* (1976), *Ana Non* (1977), il impose un lyrisme qui joue du symbolique et de l'allégorique sans jamais se désincarner, grâce à un sens de la réalité immédiate, tangible et matérielle qui donne au délire épique une couleur tout à fait personnelle. *« Le roman naît du choc entre la réalité et notre imaginaire. »* Colère rouge, la violence et l'exigence absolue de cet *« imprécateur »* ne se démentent pas lorsque Gomez-Arcos peut dater un livre de Madrid – ce sera *Scène de chasse (furtive)* chez Stock toujours, en 1978 – roman d'un noir irrespirable.

LA PATRIE ÉTRANGÈRE

L'écriture haletante, hallucinée comme une fuite devant des cauchemars trop quotidiens, installe, de livre en livre, une métaphore du fascisme qui enfle jusqu'à déborder son objet, parabole terrible de la condition humaine. Sa patrie ne peut que lui être étrangère, lui qui enrage devant la mansuétude de règle quand la transition politique repose sur l'amnésie volontaire. *« Il faut une mémoire pour l'Espagne »*, semble inlassablement répéter l'écrivain dont l'univers a pu être rapproché des visions du Saura des années franquistes, voire de Bunuel. Riches, clercs et militaires achèvent sous sa plume en pantins leur carrière de grotesques. L'humanité est du côté des pauvres qui *« lorsqu'ils perdent même un bouton, c'est pour toujours. Ils ne récupèrent rien. Pas même le temps perdu »*.

Se défiant de la pitié et des bons sentiments, Gomez-Arcos choisit la flamboyance de la passion, avec une superbe arrogante. Justement remarqué dès ses premiers titres (après le Prix Hermès en 1975, il cumule trois distinctions – Prix du Livre Inter, Prix Thyde-Monnier de la Société des gens de lettres et Prix Roland-Dorgelès – pour *Ana Non*), Agustin Gomez-Arcos est même avec ce dernier titre porté à l'écran par Jean Prat : *« Un voyage d'amour et de mort qui est aussi un voyage d'initiation et de connaissance »*, résumait Gomez-Arcos à propos de ce cri contre la mise à l'oubli de l'histoire espagnole et de tous les fascismes.

Après quelques titres parus chez Fayard (*L'Enfant miraculée* [1981]), au Seuil (*L'Enfant-pain* [1983], *Un oiseau brûlé vif* [1984]), chez Julliard (*L'Homme à genoux* [1989]), un *Bestiaire* pour le Pré-aux-clercs [1986] et une pièce traduite de l'espagnol parue chez Actes Sud (*Interview de Mrs Morte Smith avec ses fantômes* [1985]), l'écrivain revint chez Stock où sont parus ses derniers titres : *L'Aveuglon* [1990], *Mère-Justice* [1992], *La Femme d'emprunt* [1993] et *L'Ange de chair* [1995]. Il avait reçu pour l'ensemble de son œuvre le premier prix du Levant en 1990.

Philippe-Jean Catinchi

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacqueline et Jean-Bernard CHARRIER

sont heureux d'annoncer que leur petite-fille,

Flora,

est née le 13 mars 1998.

14, rue du Dauphiné,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

Florence Charrier et Ivan Szpirglas,
3-5, boulevard de Clichy,
75009 Paris.

– Paris.

Nicos et Roula

ont fait la connaissance de

Meliti,

le jour du printemps.

Elle est très mignonne.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire à mon

Bonbourouche.

« Tu es mon amie, je suis ton ami et toujours nous le resterons, nous le savons. »
J. de Bourbon Busset.

Décès

– Cédric et Raphaël Chapuis,
ses enfants,
M. Dominique Mattei,
son frère,
Amis, parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Anne-Marie CHAPUIS,
née MATTEI,

survenu le 18 mars 1998, dans sa cinquante et unième année.

Selon sa volonté, la crémation aura lieu le mardi 24 mars 1998, à 16 h 30, au crématorium des Ulis, cimetière intercommunal de l'Orme-à-Moineaux, où l'on se réunira.

Dominique Mattei,
2, place des Garennes,
78390 Bois-d'Arcy.

– Etienne et Françoise Balibar,
Marie et Ahmed Bouazzi,
Antoinette et Abdelkader Mrabti,
Sébastien Balibar,
Isabelle Py Balibar,
ses enfants,
Jeanne Balibar et Mathieu Amalric,
Haroun Bouazzi,
Nassim Mrabti, Safia Mrabti,
Charlotte Balibar, Lucien Balibar et Justine Selz, Justine Balibar,
ses petits-enfants,
Antoine Amalric, Esther Balibar,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean BALIBAR,
professeur de mathématiques,

survenu le 16 mars 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Renan,
22220 Tréguier.

– La Tronche.

M. Pierre Assayag,
Et ses enfants, Jacques, Serge, Irène et Michel,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Claire,

le 21 mars 1998, après de nombreuses années de souffrance.

Selon sa volonté, elle sera incinérée dans la plus stricte intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir la perte immense de sa mère,

Geneviève,

décédée accidentellement le 22 juillet 1996.

Une pensée ou une prière est demandée à tous ceux qui les ont connues, donc aimées.

– Ahmed Ibrahim,
son fils,
Le prince Ahmed Ibrahim,
sa fille,
La princesse Fazile Ibrahim,
M. Jean-Alphonse Bernard,
son gendre,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

S.A.I. la princesse
Hanzadé IBRAHIM,
veuve de S.A. le prince
Mohammed-Aly IBRAHIM,

de la famille royale d'Egypte.

Née sultane ottomane, petite-fille du dernier souverain ottoman,

S.M. le sultan
MEHMED VI VAHIDEDDIN.

Les obsèques auront lieu en Turquie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le directeur de l'Institut d'études politiques de Lyon,
Le corps enseignant,
Les personnels administratifs et techniques,
Ses anciens élèves,
ont le regret de faire part du décès, dans sa soixante-huitième année, de

M. Guy JACOB,
ancien maître de conférences
d'histoire contemporaine à l'IEP,

survenu le 15 mars 1998, à Tananarive (Madagascar), et présentent leurs sincères condoléances à ses proches.

– Le capitaine de vaisseau
et Mme Dominique Dugas,
leurs enfants et petits-enfants,
Les docteurs Olivier
et Chantal Quénard
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Quénard,
leurs filles et belles-filles,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 19 mars 1998, à l'âge de quatre-*vingt-dix-huit ans, du*

général Marcel QUÉNARD,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Mme Joyce McDougall-Stewart,
son épouse,
Les docteurs Joe et Rohan Collier,
M. et Mme Martin McDougall,
ses enfants,

Daniel Collier,
Joshua Collier,
Oliver Collier,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Sidney STEWART,
écrivain,
membre de la Société psychanalytique
de Paris,

survenu le mercredi 18 mars 1998.

La cérémonie civile sera célébrée le jeudi 26 mars, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

60, rue Quincampoix,
75004 Paris.

– Louis Touratier,
son époux,
a la douleur de faire part du décès de

Jeannine TOURATIER,
née SOURNIAC,

survenu le mercredi 18 mars 1998, dans sa soixante-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 21 mars, en l'église de Commentry, dans l'intimité familiale.

228, boulevard du Président-Wilson,
33000 Bordeaux.

– Mme Michel Trilles,
son épouse,
M. et Mme Stéphane Trilles,
M. et Mme Frédéric Dentinger,
Mlle Gwenola Trilles,
M. et Mme de Baudel de Vaudrecourt,
Mme Raymond Corbin,
M. et Mme Paul Leborgne,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel TRILLES,

survenu le 18 mars 1998, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association Gemih du professeur Clauvel, Coquelicot 4, hôpital Saint-Louis, Paris-10e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.

– La direction et le personnel de la Société Cofie SA
font part avec tristesse du décès survenu le 18 mars 1998, de

M. Michel TRILLES,
directeur général,
administrateur.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 mars, à 15 h 30, en l'eglise Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Tour Atlantique,
92911 Paris-la-Défense Cedex.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Maria Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion : entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».**
25 mars, 1er avril, 19 heures-21 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Natacha Michel : **« Les poètes apprennent-ils quelque chose aux prosateurs ? »**
25 mars, 1er avril, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Marie-Françoise Notz : **« Marginalia : poétique et anthropologie du lieu au Moyen Age (2) ».**
2 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussie, Paris-5e.

Jean-Michel Rey : **« La notion d'"œuvre" ».**
30 mars, 18 heures-20 heures, salle Pupey-Girard, 18, rue de Varenne, Paris-7e.

Hélène Merlin et Gérald Sfez : **« La déliaison de l'Histoire ».**
27 mars, 19 heures-21 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer et Didier Vaudène : **« Les paradigmes de la technologie et la question du management ».**
26 mars, 2 avril, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

André Laks : **« La philosophie présocratique comme problème *philosophique et historiographique* ».**
26 mars, 20 h 30-22 heures, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

● FORUM

« Avec et autour de Myles Burnyeat. Lire Platon aujourd'hui ». Sous la responsabilité de Michel Narcy
avec Myles Burnyeat, Walter Cavini, Jacques Brunschwig et Michel Narcy.
2 avril, 19 heures-21 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

● Samedi autour d'un livre

***« Les Promesses du monde »*, de Pierre Bouretz.** Sous la responsabilité de Danielle Cohen-Levinas, avec Danièle Hervieu-Léger, Paul Ricœur, Jean-Marc Ferry.
28 mars, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.
L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
en liaison avec l'Ecole Camondo
Journées portes ouvertes
vendredi 27 mars, 14 heures-18 heures,
samedi 28 mars, 10 heures-18 heures,
dimanche 29 mars, 10 heures-17 heures.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

– **Mercredi 25 mars, à 20 h 30.** Table ronde : **« Sur les pas d'Ignace Meyerson : de la psychologie historique à l'anthropologie historique... »**, avec Michel Laumay, Ecole normale supérieure, professeur honoraire à l'université de Nice, Sophia-Antipolis.
PAF. Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

HORIZONS

ENQUÊTE

La révolution « frontiste » au cœur du RPR

A Beauvais, dans l'Oise, des militants néo-gaullistes expliquent pourquoi les digues qui les séparaient du Front national ont sauté. Ils attendaient ce moment depuis longtemps et ne croient pas à une menace fasciste.

DANS la salle à manger, un ruban bleu, blanc, rouge enserre une plante verte. Le général trône sur une assiette en porcelaine, une croix de Lorraine est posée sur le buffet. Sur la table, on a gardé le vieux *Paris-Match* racontant les vacances de Jacques Chirac, nouvellement élu président. Jacques Chirac est partout dans la maison : en poster de campagne, en portrait officiel, en photographie autographiée par l'intéressé d'un *« bien amicalement »*.

Le gaullisme, ici, a son lieu de mémoire. Du temps de Marcel Dassault, les uns les autres entraient, sortaient, *« il n'y avait plus d'heure »*, c'était une sorte d'euphorie, on n'y dormait pas la nuit.

La semaine dernière, les militants s'y sont encore rassemblés. Comme d'habitude, il y avait du vin chaud, des parts de gâteaux sortis du four. On aime bien, à Beauvais, se retrouver chez les Carbonnier après un *« tractage »* ou un *« collage »*. La maison est adossée au garage familial de réparation automobile, à la sortie de la ville, sur la petite route de Calais. La chienne aboie, puis se laisse caresser par les innombrables visiteurs. Claude et Monique Carbonnnier les accueillent avec une pudeur qui fait penser aux gens qui ont souffert et à qui il reste du cœur. L'UNR, l'UDR puis le RPR étaient leur vie. Claude Carbonnier, les larmes aux yeux, dit seulement : *« On est déchiré, et honteusement. »*

Un soir, entre les deux tours, le candidat RPR du canton de Beauvais, Jacques Nehorai, rend visite à ses troupes chez les Carbonnier. Une quinzaine de militants sont là. Médecin radiologiste à la retraite, notable et chef de file de l'opposition municipale, l'homme s'est distingué par un accord de désistement avec le Front national. Plus exactement, son challenger FN Francis Dufresne, médecin lui aussi, qui le talonnait de quelques dizaines de voix au premier tour, s'est « spontanément » retiré tandis que Nehorai appelait à voter dans le canton voisin en faveur du candidat FN, Laurent Isoré, plutôt que pour le candidat de la droite Eric Mardyla (MPF). Exclu jeudi 19 mars par la direction du RPR – comme Jean-François Mancel, président sortant du conseil général de l'Oise, ancien secrétaire général du mouvement, pour avoir affirmé, dans les colonnes du *Monde*, que le FN devait *« faire partie de la droite de demain »* (*Le Monde* du 19 mars) – Jacques Nehorai, soixante et onze ans, ironise sur les états-majors parisiens : *« On a dissous* [l'Assemblée nationale] *dans des conditions invraisemblables, sur des infos bidons. On marchait sur un volcan, maintenant on marche sur des roses. Jospin nous fait la morale sur le perron alors qu'il se déclare fier de ses alliés communistes, des gens qui ont détruit la démocratie à chaque fois qu'ils ont pris le pouvoir. »*

QUELQUE chose est en train de se produire, assure le vieil homme en costume. *« Il est là, le peuple »*, dit-il en regardant les militants attablés. *« Ils sont bêtes »*, susurre une dame à l'adresse *« des Parisiens »*. Sa voisine ajoute : *« Mes collègues de travail votent Front national et, pourtant, ils ne sont pas FN. Ils disent même qu'ils seraient contents si le FN descendait à 3 %. Il y a une crise, les gens veulent se défendre. Ils n'ont qu'un seul moyen, les urnes. Ils ont peur. Ils veulent faire peur. »* Jacques Néhorai, très sûr de lui, répète : *« Quelque chose est en train de se produire. Vous prenez une bassine d'eau, vous mettez du sel : il ne se passe rien. Vous en rajoutez encore, encore : rien. Un peu plus encore : rien. Puis, une petite pincée et tout se cristallise. »* Les militants écoutent, acquiescent. *« La digue est franchie,* dit l'un d'eux. *On est tous prêts à rendre notre carte du RPR. Enfin, on attend encore un peu. Si les autres départements suivent – et on a plein de messages d'encouragement –, que vaudra l'appareil parisien sans sa base militante ? D'une certaine manière, on est soulagé. Nous faisons la rénovation. Depuis le temps qu'on attendait ce moment ! »*

Dans son appartement de la cité HLM Saint-Jean, sur les hauteurs de Beauvais, Emmanuel, un informaticien de trente et un ans, militant RPR, offre le café à un autre compagnon, Jean-Michel Sauter, cinquante-cinq ans, technicien. La voiture d'Emmanuel a été incendiée il y a quelques semaines dans le parking souterrain. Les Beauvaisiens découvrent les nouvelles formes de délinquance urbaine. Des bandes se sont affrontées un samedi après-midi en plein centre-ville. *« Des jeunes sortent maintenant en se masquant le visage d'une écharpe. »* Les vitres de la bibliothèque du quartier sont cassées, d'autres voitures ont flambé. L'an dernier, des adolescents ont pénétré, la nuit, à l'intérieur d'un lycée pour régler leur compte à des élèves internes de Creil. Les CRS ont dû intervenir. *« Avec Juppé premier ministre, on avait eu des renforts policiers, maintenant c'est fini. »* La police nationale a fermé un commissariat de quartier et rapatrié ses effectifs en centre-ville.

« Le Général, s'il était encore en vie aujourd'hui, serait lui aussi exclu du RPR »

« Ici, la gloire, pour un gamin, c'est de faire la plus grosse connerie », explique Jean-Michel Sauter. *« Les habitants pensent à juste titre qu'on les a laissé tomber. Les gens qui votent FN nous le disent : la gauche, la droite, vous ne faites rien. »* Mais il est, d'une certaine manière, heureux : *« On n'a jamais autant discuté. Jean-François Mancel est redevenu proche de nous. Il nous écoute. Il incarne l'homme libre, le symbole d'une nouvelle résistance. Le Front national nous avait volé des valeurs, comme l'amour de la patrie, le devoir, le travail, l'honneur. On va les retrouver. »* Les militants beauvaisiens se sentent libérés après le lâchage de Paris. *« On voulait déjà une alliance avec le FN aux dernières législatives : ça nous aurait évité de perdre cinq députés. Quand je dis alliance, ce n'est pas avec Jean-Marie Le Pen, c'est avec son parti, et ses électeurs, qu'il faut respecter et non plus considérer comme des pestiférés »*, précise M. Sauter.

L'homme désigne les immeubles aux alentours. *« Les gens au chômage qui touchent 2000 F par mois pour vivre, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent ? Ils votent FN. Les assistés qui sont contents, eux, votent socialiste. Nous, on n'a qu'une chose à dire : il faut donner du travail. Avec Juppé, on a été trop mou, trop homéopathique. A vouloir se préoccuper de ce que pensent les socialo-communistes, on gouverne au centre, on ne fait plus rien. »* Les militants rêvent d'une relance économique à l'anglaise.

Ils n'ont pas peur des risques d'un rapprochement avec le Front national. De toute façon, ils n'ont pas le choix, disent-ils. Sans appareil militant ni grande campagne sur le terrain, le parti de Jean-Marie Le Pen est passé de 10 % à 20 %, puis 30 % des voix à Beauvais. Les sondages créditent l'électorat de droite d'une forte hostilité à ce type de recomposition. *« Mais est-ce qu'un sondage peut-être juste, lorsque tout le monde se met à douter de la démocratie, lorsqu'on n'est plus en confiance, lorsque Paris ignore ce que veulent dire les élus locaux ? Non, on va employer les mêmes méthodes que les socialo-communistes ; on va se battre contre eux avec les mêmes règles. C'est moins honteux de s'allier avec le FN qu'avec les communistes. On en a marre d'aller aux élections avec des dés pipés et de se faire avoir dans des triangulaires »*, explique Jean-Michel Sauter en écho à de nombreux militants RPR. *« Même si, à terme, il faut combattre le FN sur ses valeurs contestables »*, nuance Emmanuel. Sur l'immigration, par exemple : *« C'est une question de manière et de dosage,* dit M. Sauter. *Mais les socialistes aussi n'arrêtent pas de dire qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Au FN, ils ne font pas dans la dentelle. Nous, on peut être les plus justes sur cette question. »*

A entendre les militants beauvaisiens, il n'y aurait pas grand risque à fréquenter au grand jour le Front national. *« C'est même plutôt rassurant. Une grande proportion de gens du FN et de ses électeurs viennent de chez nous, le RPR. On les connaît ; c'est la famille, les collègues, les amis. On se rend compte que le FN n'est plus fait d'extrémistes. Le Pen, c'est son intérêt de se faire diaboliser. Je ne crois pas aux bruits de bottes ni à la nature fasciste du FN,* assure M. Sauter, comme beaucoup de ses compagnons RPR de l'Oise. *Les quelques dirigeants fachos qui restent ne sont pas représentatifs du FN et puis, ils ne vont pas nous bouffer. »* Le parti de Jean-Marie Le Pen et l'héritier de la Résistance peuvent faire un bout de chemin ensemble : *« Ce qui nous rapproche, c'est un objectif commun : battre les socialo-communistes. Le Pen joue au clown. Il sait qu'à la télé, il ne faut pas fatiguer les gens à dire des vérités ennuyeuses. Il passe bien, Le Pen. »*

Dans son bureau du conseil général, Jean-François Mancel peste lui aussi contre les technocrates de cabinet. Il explique comment, après sa démission de son poste de secrétaire général du RPR, *« un retour sur le terrain »* lui a permis un revirement à 180 degrés de sa stratégie à l'égard du Front national. *« Nous nous sommes trop écartés des préoccupations des gens. Les attaques très fortes – et justifiées d'ailleurs – contre le FN étaient perçues par ses électeurs comme une agression. »* Pour Jean-François Mancel, le raisonnement est simple : *« Si nous sommes suffisamment forts sur nos valeurs de respect de la personne humaine, de sa dignité, des droits de l'homme – des valeurs sur lesquelles on ne transige pas –, il n'y a pas à hésiter à discuter avec le FN. Voyez quel corps de doctrine nous pouvons construire sur l'immigration, la sécurité, les solutions plus efficaces en matière de lutte contre le chômage. Notre partition, au RPR, n'était plus écoutée. La recomposition doit se faire entre les gens localement. Il faut laisser se développer une joyeuse pagaille. Il faut que ça se cogne, que ça se confronte. Il faut de vrais états généraux, et pas de ceux qui réunissent 400 types à Paris sur la base d'un rapport rédigé par quatre énarques. Il ne faut surtout pas remettre le couvercle, pas de canalisation. »*

Le jeune directeur de cabinet du président du conseil général, Denis Lépé, ajoute : *« Quand on disait aux gens : "Voter FN, c'est voter socialiste", ça les rendait fous. Ils disaient : "Mais qui vous êtes, vous, pour nous dire ça ?" Ça les radicalisait davantage. »*

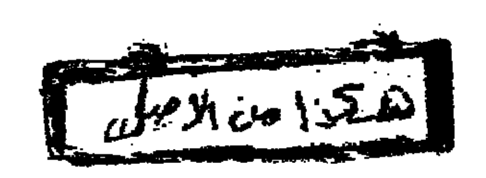
DANS sa maison installée sur les hauteurs de Beauvais, Jacques Nehorai n'y va pas par quatre chemins : *« Le général, s'il était encore en vie aujourd'hui, serait lui aussi exclu du RPR. »* Il saisit le premier tome de l'ouvrage d'Alain Peyrefite *« C'était de Gaulle »* pour justifier ses propos sur l'immigration, souvent aussi virulents que ceux du Front national. Et il lit, à la page 52, les paroles que le général aurait prononcées en mars 1959 : *« C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon la France ne serait plus la France. (...) Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri. »*

Dans une brasserie de Beauvais, Franck Pia et Jean-Marie Jullien, conseillers municipaux UDF et RPR, ne cachent pas leur écœurement devant le séisme qu'ont provoqué Jacques Nehorai et Jean-François Mancel : *« Ça y est, le FN a réussi à nous diviser. Maintenant on vit dans la peur, l'hystérie collective. On n'était pas préparé alors qu'eux, ils avaient programmé cette alliance depuis longtemps. On vit dans la confusion, on a le sentiment d'être dépossédé de notre conscience politique. »*

Les militants du Front national jubilent. *« On voyait bien sur les marchés les gars du RPR nous faire des appels du pied,* raconte Jean-Paul Angelili, enseignant à la retraite. *Sans faire de lyrisme, une rencontre s'est produite. La réussite de Mégret a été de démontrer qu'on pouvait exercer un pouvoir municipal, accepter des compromis. Nous aussi, nous pensons aux municipales. Maintenant, comme disait Marchais, l'union est un combat. »*

Dimanche, dans sa salle à manger, le garagiste Claude Carbonnier est fatigué. Sa femme Monique sort la cassette vidéo du *« cinquantenaire de l'appel du 18 juin »*. Claude Carbonnier se souvient de la fête donnée pour son adhésion au mouvement gaulliste en juin 1958. *« Dans un café, on avait fait une croix de Lorraine avec les bouteilles de bière. »* Il n'a pas de mots assez durs contre l'immobilisme parisien. *« Je ne dirai jamais du mal de mon président* [Jacques Chirac], *je l'aime trop. Mitterrand est arrivé au pouvoir porté par les pauvres, et il a déçu les pauvres. Ca fait vingt ans qu'on donne de l'argent aux grands patrons pour embaucher, et ils n'embauchent pas. J'ai pas de mots assez méchants pour désigner ces profiteurs. Un jeune, au bout d'un an de stage, il se retrouve viré : je comprends qu'il soit révolté. Et nous, nous payons la casse de ces messieurs voleurs qui n'ont plus d'honneur. »* Lui aussi voudrait plus de démocratie, que les députés aient du poids, qu'*« on supprime le 49-3 »*, qu'on *« cesse le diktat d'en haut, qu'on écoute le bas »*. Jamais il ne voterait pour le FN, assure-t-il, *« même en cas de présidentielle face à la gauche »*. *« Le Pen est la honte de la France, il a pris de nos valeurs en y rajoutant trois louches d'extrémisme. »* Pourtant, il se sent blessé par l'exclusion de ses deux mentors du RPR de l'Oise et approuve leur stratégie de rapprochement avec le Front national. Dimanche, l'un des deux, Jacques Néhorai, a été battu.

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Serguei



Qu'ils démissionnent !

par François Hollande

DÉSORMAIS, il existe en France cinq présidents de région dont la seule légitimité repose sur le soutien de Jean-Marie Le Pen. Et ils le savent. Certes, depuis vendredi, ils ne pouvaient ignorer qu'ils devaient leur accession à cette fonction prestigieuse non au suffrage universel mais aux voix des *élus d'extrême* droite qui s'étaient ajoutées à celles de leurs collègues RPR-UDF pour faire une majorité de circonstance, parfois dès le premier tour de scrutin.

Certes, déjà savaient-ils que ce concours ne leur avait été accordé que parce que des phrases entières du programme qu'ils avaient défendu devant leur assemblée avaient été minutieusement recopiées sur celui du Front national. Ainsi avaient-ils accepté, pour prix de ce renfort, d'accorder un brevet de respectabilité à un parti que chacun s'accorde à décrire comme xénophobe et raciste.

Mais au lendemain de cette « élection » obtenue en accrochant le bras tendu du Front national, l'extrême droite est venue présenter au grand jour les conséquences de l'alliance conclue dans les cinq régions : la réciprocité, première étape d'un contrat général de désistement devant conduire lui-même de proche en proche à un accord de gouvernement. Le verrou a sauté et l'engrenage ne s'arrêtera plus, sauf si ce qui a été noué dans la peur panique du verdict des *urnes se dénoue dans la prise de* conscience du danger qui menace notre République elle-même.

Hier, les Français sous une forme ou sous une autre ont condamné à l'occasion du second tour du scrutin cantonal non seulement des manœuvres déshonorantes mais une logique politique qui pourrait faire de l'extrême droite le pivot de la recomposition des droites. Des électeurs modérés ont sanctionné par une abstention renforcée, notamment dans les régions concernées, les candidats UDF-RPR et beaucoup de conseillers généraux de gauche doivent à l'évidence leur siège au haut-le-cœur provoqué par les comportements dénoncés par tous les partis républicains.

Il faut donc en tirer les leçons. *Les Français sont très majoritai*rement opposés à tout rapprochement entre la droite et l'extrême droite. Le Front national n'est en aucune façon un parti comme les autres. Lui-même d'ailleurs n'a cessé de défendre sa singularité fondée entre autre sur la préférence nationale et l'inégalité des races. Toutes les autorités politiques et morales de ce pays ont, depuis la résurgence de l'extrême droite, tenu bon et refusé de considérer que ce parti qui ne représente que 13 à 15 % de l'opinion publique – ce qui est déjà beaucoup trop – structure la vie politique française.

Dès lors, rien de ce qui vient de lui n'est acceptable et surtout pas les suffrages de ses élus. Non que ces électeurs n'aient pas à être écoutés, même si c'est d'abord un râle et même représentés dans les assemblées, c'est la vertu de la démocratie de donner la parole au vice. Mais il ne peut être admissible pour un républicain digne de ce nom de récolter le vent mauvais de l'extrême droite au risque de déclencher la tempête.

Il reste donc à ceux qui se sont lancés dans une aventure qui met en péril, au-delà de l'avenir de cinq régions, la stabilité de nos institutions et l'image de la France dans le monde à être à la hauteur de la fonction qu'ils occupent fortuitement et à présenter au plus vite leur démission pour que le calme revienne dans les esprits et dans la Cité elle-même. Il faut qu'ils partent pour que d'autres n'arrivent pas.

Ce n'est pas la gauche qui le demande. C'est l'ensemble de ceux qui par delà les clivages naturels et profonds qui les séparent veulent arrêter une dérive, une glissade, un abandon non vers l'inconnu mais vers le trop connu. Notre République vaut bien cinq démissions.

François Hollande *est premier secrétaire du Parti socialiste.*

La France a besoin de la droite

par Charles Millon

ON me reproche d'avoir accepté les voix du Front national pour départager une égalité de voix pour la présidence de la région Rhône-Alpes. Ces voix se sont portées sur mon programme, publiquement et sans négociation ni accord. Et cependant, j'aurais dû, dit-on, démissionner, laissant ainsi la région à une minorité socialiste. J'ai pensé que les Rhône-Alpins ne m'avaient pas élu pour cela. Lorsque quelqu'un vote à droite, ce n'est pas pour tomber à gauche.

Personne ne peut me suspecter de connivence avec l'extrême droite. Ma vie passée le démontre, et toute mon action le confirme. Ma décision n'est pas de circonstance. Je suis certain que c'est *aujourd'hui le moment favorable* pour entamer la refondation de la droite.

Il n'y a pas de majorité de gauche en France. Et pourtant, la France est gouvernée à gauche. Pourquoi ? Aux législatives de juin dernier, l'extrême droite a facilité l'élection des candidats de gauche. Dans le combat actuel des régionales, on demande à la droite républicaine majoritaire de laisser élire des candidats de gauche. Autrement dit, dans tous les cas, les voix de droite servent de pâture aux marchandages et sont déviées de leur destination. On comprendrait à moins que les porteurs de ces voix se révoltent.

Aucun courant politique, même de gauche, n'a intérêt au naufrage de la droite, laquelle serait remplacée par l'extrême droite. Mal*heureusement, la droite s'est trop* souvent identifiée à sa mauvaise conscience, c'est-à-dire à l'ivresse de sa propre destruction. Et la meilleure façon de se détruire est d'adopter en permanence les idées de ses adversaires et d'accepter leurs oukases. Les socialistes n'hésitent pas à accepter les voix du Front pour eux-mêmes quand cela les arrange (voir les dernières législatives) et ont partie liée depuis vingt ans avec le Parti communiste, parti ouvertement anti-démocrate avant 1989. Et pourtant, ils viennent de passer plusieurs mois à nous faire la leçon pour que nous n'adoptions pas leurs pratiques : à eux la *realpolitik*, à nous la morale sévère ; voilà comment nous nous sabordons.

En France, depuis la guerre, la droite n'a pas d'existence culturelle. A ce point qu'elle n'a même pas de nom. Cela ne signifie pas qu'elle n'a pas d'électeurs. Au contraire. La France est à droite. Et majoritairement. Mais ceux qui donnent le ton – intellectuels, médias – y sont essentiellement à gauche. C'est le divorce entre cette pensée médiatique et la pensée de la majorité qui crée l'exacerbation dont se nourrit le FN. Lorsque la pensée de droite voudra bien se dire sans honte et la *politique de droite se faire sans* honte, le Front national se réduira à quelques pour cent de fascistes résiduels. L'immense majorité des électeurs du FN ne sont pas fascistes ; mais c'est là le seul exutoire qu'ils ont trouvé pour dire leur attachement à une politique de droite. Aussi 15 % des Français se trouvent-ils représentés à leur corps défendant par un fanatique, un fasciste des années 20 égaré dans notre temps.

Il y a un peuple de droite. Il est révélateur que l'expression n'existe pas : on ne parle jamais que du peuple de gauche. Et cependant il y a un peuple de droite. Qui est la droite française ? Tout d'abord, dans la tradition européenne, elle repose sur la certitude de l'égalité en dignité de tous les individus, quels qu'ils soient.

> Lorsque la pensée de droite voudra bien se dire sans honte et la politique de droite se faire sans honte, le Front national se réduira à quelques pour cent de fascistes résiduels

Elle peut être jacobine ou décentralisatrice, européenne ou non. Mais, d'une manière générale, elle est économiquement libérale. Elle veut l'égalité des chances, mais elle n'est pas égalitaire. Elle pense que l'autonomie personnelle a un prix, et que son acquisition vaut bien quelques risques. Elle craint l'individualisme où elle voit l'irresponsabilité, et c'est pourquoi elle défend la famille structurée. Elle pense aussi que la liberté est la *possibilité de choisir ses responsa*bilités, et non pas de faire n'importe quoi. Elle s'indigne de voir des autorités de ce pays se vanter publiquement d'avoir été des utilisateurs de drogues, parce qu'elle fait passer le plaisir après la dignité ; et, à ce titre, elle tremble de honte quand elle entend François Mitterrand, chef de l'Etat, dire que Cyril Collard est un modèle pour les jeunes Français. Si l'on veut citer un jeune garçon qui cherche la mort, son modèle à elle serait plutôt, par exemple, Jan Palach.

Dans ce pays, les extrêmes prolifèrent. Les extrêmes sont toujours odieux, en raison de leur fanatisme et parce qu'ils sont dominés par la haine. Il y aurait en France une solution qui consisterait à interdire les partis extrêmes. Les Allemands l'ont fait. Mais il est à craindre, dans ce cas, que les mécontentements s'expriment dans la rue. Si, en revanche, les extrêmes sont acceptés comme membres de la vie démocratique, alors il faut les traiter comme tels. C'est un choix. Si l'on considère qu'il s'agit précisément du diable, il faut l'interdire. Sinon, il faut le traiter à l'égal des autres, tout en tâchant de le réduire en raison de son caractère dangereux.

Parce que nous ne voulons pas assumer ce choix, certains d'entre nous succombent à une tentation bien naturelle, celle qui consiste à nouer des alliances droite/gauche contre le parti extrême. Ce qui, à l'évidence, affaiblit la démocratie en brouillant le débat des opinions, désespère les citoyens et installe l'extrême droite comme unique opposition.

Si la droite continue à taire ses *idées, en raison de la mauvaise* conscience nourrie par la gauche, et à traiter par le mépris, tenir pour rien tous ses électeurs qui partent vers les extrêmes parce que, justement, leurs idées ne sont pas prises en compte, alors elle se videra peu à peu de ses électeurs jusqu'à ce que le FN devienne l'alternance de la gauche. La pensée de droite n'existera plus du tout. Dans ce cas, nous aurons des socialistes au pouvoir pendant vingt ans, et finalement, parce que tout se fatigue et s'épuise, surtout en démocratie, un fascisme pourrait prendre le pouvoir en France.

C'est pourquoi je préfère un ébranlement de la droite aujourd'hui plutôt qu'un pourrissement de la droite sur dix ans, avec montée de l'extrême droite à la clé. Les dirigeants de nos partis feraient *bien de prendre garde* : ils ne connaissent plus leur peuple. C'est de là, et de nulle part ailleurs, que partira une refondation radicale de la droite, dont la France a besoin.

Charles Millon *est président (UDF-DL) de la région Rhône-Alpes.*

LE PARTI DES MÉCONTENTS

Quoi qu'en disent les baveux professionnels qui nous refont encore le coup de la contrition publique et du mea culpa déchirant avant de replonger dans la bauge de la facilité et de la cuisine politicienne, ces étranges élections cantonales et régionales ont vu la naissance d'un nouveau parti politique : le parti des mécontents (...). Que ceux qui se lamentent sur l'incivisme des abstentionnistes et se tordent la langue jusqu'au front pour trouver des explications intelligentes et honorables ouvrent simplement les yeux. Que vaut la démocratie quand elle est bafouée quotidiennement par *ceux qui prétendent la servir* ? Pour ne prendre que l'exemple de la monnaie unique, on voit une bande de technocrates fous mettre en place un abandon de souveraineté sans précédent dans l'histoire sans recourir à un référendum, alors que celui-ci était promis (...). La vérité est que ceux qui veulent mettre la France toute nue dans le lit de l'Allemagne aujourd'hui sont de la même espèce que ceux qui voulaient faire la bombe atomique en 1965 en niant la radio-activité qui retombait sur le nez des Polynésiens cobayes, ou que ceux qui voulaient coloniser l'Afrique au siècle dernier en prétendant qu'on exploitait les Noirs et les Arabes pour leur apprendre l'alphabet.

Patrick Fossier
par courrier électronique

UNE CONSULTATION TRUQUÉE

Plus de 40 % d'abstentions aux régionales ? C'est tout à fait normal dans la mesure où la consultation a été truquée, par la faute des politiques mais aussi avec la complicité *de la presse, de la radio et de la télé*vision. Il s'agissait de savoir ce que proposaient les candidats pour améliorer la vie des habitants dans le cadre des compétences propres à la région. On continuera de l'ignorer. Au contraire, nous avons assisté au triste spectacle des oppositions habituelles des partis politiques dont aucun des propos n'avait le moindre intérêt dans le cadre de cette consultation. Au pis, on aurait pu admettre un débat global sur le fait de savoir s'il fallait réduire le nombre des régions, revoir les compétences, diminuer ou pas les pouvoirs des départements, mais renforcer les arrondissements pour améliorer les relations de proximité, supprimer les participations financières en cascade. Même ce problème fondamental a été ignoré durant cette triste campagne. C'est affligeant.

Jean-Paul David
Mantes-la-Jolie (Yvelines)

RIEN DE NOUVEAU

Il n'y a rien de nouveau dans le *document du Vatican sur la Shoah* publié dans son intégralité par *Le Monde* du 18 mars. On s'étonne qu'il ait fallu dix ans pour sortir une déclaration d'une pareille banalité. On ne comprend pas l'importance que les médias accordent à un texte aussi cauteleux. Une brève aurait suffi. Le Vatican présente son document comme une réflexion originale, comme une œuvre de mémoire. Mais il y a longtemps que nous sommes fixés sur l'horreur de la Shoah. On n'a pas besoin de l'Eglise. En vérité, ce texte vaticanesque n'est là que pour couvrir une fois de plus le cardinal Pacelli, futur Pie XII, signataire d'un concordat avec Hitler. Pour les émules de Jean Paul II, seuls certains chrétiens dévoyés ont été complices du drame, ce que le document regrette d'autant plus facilement qu'il couvre habilement la tête de l'Eglise. Sa seule arme aurait été l'excommunication des nazis, ce dont Pie XII s'est bien gardé. Bref, ce document, monté en épingle dans tous les médias, ne dit mot des criminels de guerre protégés par le Vatican au moment de la défaite *d'Hitler. Ce qui aurait été un scoop* (...). Contrairement à la communauté juive, je ne suis pas déçu par ce texte, car il n'y avait rien à en attendre. Au contraire, si le Vatican continue à parler pour ne rien dire, j'ai bon espoir qu'un jour viendra où cette institution s'écroulera comme d'autres forfaitures historiques.

René Cruse
Carouge (Suisse)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Honte sur le « Caillou »

DEPUIS que la Nouvelle-Calédonie est colonisée, la France y manie facilement la trique et y instrumente l'immigration. C'est en 1891 que débarqua à Nouméa le premier contingent de main-d'œuvre étrangère. Il était asiatique. Huit cents pauvres hères furent employés, douze heures par jour, dans les mines de Pouebo et Ouegoa. Ils étaient payés une misère, logés dans des baraquements, soumis au couvre-feu et on les appelait par des numéros parce que leurs noms étaient jugés imprononçables. Dans les années 50, en pleine guerre d'Indochine, ces immigrés furent brutalement renvoyés vers un chez eux qu'ils n'avaient plus, sous prétexte qu'ils pouvaient constituer un ennemi intérieur.

Un demi-siècle plus tard, une poignée d'autres Asiatiques – 69 hommes, 21 femmes et 20 enfants –, pauvres épaves de la misère et de l'oppression, parqués depuis quatre mois dans une caserne désaffectée, ont été méchamment punis par les gendarmes. Leur crime ? Avoir échoué sur nos côtes et être montés sur le toit de leur prison pour y dire : *« Plutôt la mort que le retour en Chine. »*

On sait que le « Caillou » a pris la fâcheuse habitude d'échapper aux lois de la République. Le peuple autochtone, les Canaques, en a longuement souffert, minorisé démographiquement, marginalisé économiquement, nié culturellement. Ce territoire, depuis sa colonisation, est en proie à la violence. Une violence issue de trop d'injustices.

Mais est-il besoin d'en rajouter stupidement ? Est-il nécessaire de faire usage de force brutale contre des pauvres gens qui ne font que fuir et de les tirer comme des lapins avec des balles de caoutchouc ? Nulle part en France et en nulle circonstance, on n'use de tels procédés. Pourquoi là-bas ? L'éloignement du territoire calédonien et l'attention détournée par les élections régionales en métropole permettent-ils tous les forfaits ?

L'administration chargée du territoire s'est sans doute sentie les mains libres pour agir de la sorte dans la mesure où les deux principales forces du territoire, RPCR et FLNKS, ont rejeté dans le même élan toute perspective d'intégration pour ce petit groupe d'immigrés. Pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les indépendantistes et les non-indépendantistes ont fait cause commune. Ils l'ont fait sur la pire des causes : l'exclusion et la violence faites au plus faible.

L'accueil de cette petite communauté de cent dix personnes, dont on voit mal ce qu'elle pourrait déstabiliser, est un test pour l'avenir du territoire aussi important que celui des négociations actuelles sur le statut du territoire. De l'attitude des communautés européenne et mélanésienne vis-à-vis de cette interpellation de la détresse dépend le visage à venir de la Nouvelle-Calédonie. Vivront-elles ensemble dans un pays ouvert, fidèle à la coutume océanienne, ou dans un pays replié sur les richesses de son sous-sol et les aigreurs de son passé ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Veto de fer et amortisseur en caoutchouc

LES SOURIS de l'ONU s'efforcent de grignoter le veto qui paralyse toutes ses décisions. Y parviendront-elles ? C'est douteux. Car si l'on en croit les physiciens, le veto est une substance plus dure que le diamant qui ne se laisse entamer par rien, ni par l'émail des dents ni par la salive des orateurs. Le veto a fait depuis longtemps ses preuves : quand on l'introduit dans un organisme constitutionnel, que ce soit dans l'ancienne Pologne ou ailleurs, on ne saurait l'en déloger ; il finit toujours par bloquer la machine, qui explose.

Il est curieux que les forgerons de la paix aient précisément donné droit de cité au veto, ce redoutable empêcheur de tourner en rond. Leur fausse manœuvre s'explique par la hâte de parvenir à un accord. Il s'agissait de décider les « grands » à abondonner une part de leur souveraineté tout en les persuadant qu'ils la gardaient tout entière. Le veto concrétisait une restriction mentale qu'on pourrait formuler ainsi : *« Je jure de me soumettre à la loi commune – sauf si elle me déplaît. »*

On dira que, sans le veto, l'ONU, dans sa composition actuelle, n'aurait pu se constituer et que la machine mondiale à faire la paix n'aurait jamais tourné. C'est vrai. Cependant, une machine qui éclate en marche n'est-elle pas plus dangereuse qu'une machine qui n'a pas démarré ? Aux spécialistes d'en discuter, mais la tentative qui consiste à transformer un veto de fer en un amortisseur de caoutchouc semble un peu bien naïve. On serait fort étonné si les souris parvenaient à circonvenir le grizzli et ses oursons.

Pierre Audiat
(24 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Face au FN, la droite entre Epinay et Tours

Suite de la première page

Chassée du pouvoir par le gaullisme, la gauche que l'on disait alors « non communiste » – faudra-t-il parler bientôt de la droite « *non fasciste* » ? – s'épuisait en rivalités d'appareils vermoulus et en scissions byzantines. *Une seule question l'agitait : fallait-il ou* non s'allier avec le Parti communiste, et à quelles conditions ? Cette gauche s'était unifiée, au début des années 70, sur la stratégie du « programme commun » signé avec le PCF.

Le parallèle n'est évidemment pas acceptable, ne serait-ce que pour ceux-là mêmes qui y ont recours. En quoi le scandale que représente, à leurs yeux, l'alliance passée – et même présente, d'ailleurs – du PS avec le PCF peut-il atténuer celui que constituerait leur propre entente avec le Front national ? Lorsque l'on se prévaut des turpitudes des autres, c'est que *l'on se prépare à faire un mauvais coup.* Telle est bien, cependant, l'arrière-pensée des « comploteurs » que dénonce, sans les nommer, Hervé de Charette (*lire son entretien page 6*).

Leur raisonnement est empreint, de part en part, d'une vision qui est précisément celle du Front national, ce qui suffit à balayer toute prétention à l'autonomie dans leur démarche. Antoine Rufenacht, maire du Havre et président du conseil régional sortant de Haute-Normandie, dénonçait, dans *Le Figaro* du 20 mars, les *« appareils parisiens coupés des réalités »* et jetait sa démission du RPR à la tête de Philippe Séguin, s'octroyant ainsi une liberté dont il ne précisait pas l'usage. Sa dénonciation des *« déclarations moralisatrices »* et son appel à *« nettoyer les écuries d'Augias »* des partis de la droite parlementaire laissaient cependant augurer du pire lors de la séance d'élection du président du conseil régional, à Rouen, lundi.

C'est à une fronde d'une partie de leurs élus que les partis de droite doivent faire face. Un Jacques Blanc, un Charles Baur, un Jean-Pierre Soisson chevauchent un mouvement dont ils se bornent à profiter, mais que Charles Millon, éternel refondateur d'une droite qui le déçoit toujours, revendique : la mobilisation des élus *de base contre des états-majors empêtrés dans* leurs contradictions (*lire son point de vue page 13*). Le bout de chemin qu'il a choisi de faire avec le Front national doit avoir, à ses yeux, l'effet d'une décharge électrique sur les structures des partis, qu'il appelait, après les élections législatives, à se fondre dans une seule et même vaste formation libérale. Libérale et, doit-on ajouter à présent, « nationale ».

Ce scénario est accompagné par Alain Madelin, autre ancien ministre de Jacques Chirac et *autre infatigable* « révolutionnaire » de la droite. Son radicalisme libéral s'était glissé dans les habits du *star-system* léotardien des années 80, avant de redécouvrir le classicisme giscardien, puis de s'exalter dans le « baroque » chiraquien de 1995. Le voici aux abords d'une extrême droite vis-à-vis de laquelle il affiche, toutefois, une distance peut-être d'autant plus marquée qu'il y fit ses débuts. *Sa logique est d'aller aussi loin que* possible vers les électeurs et les cadres du Front national, *en feignant* d'épouser leurs aspirations pour mieux leur faire voir que l'avenir, pour eux, ne *peut être* du côté de MM. Le Pen et Mégret, mais du sien.

DEUX FORCES DE RÉSISTANCE

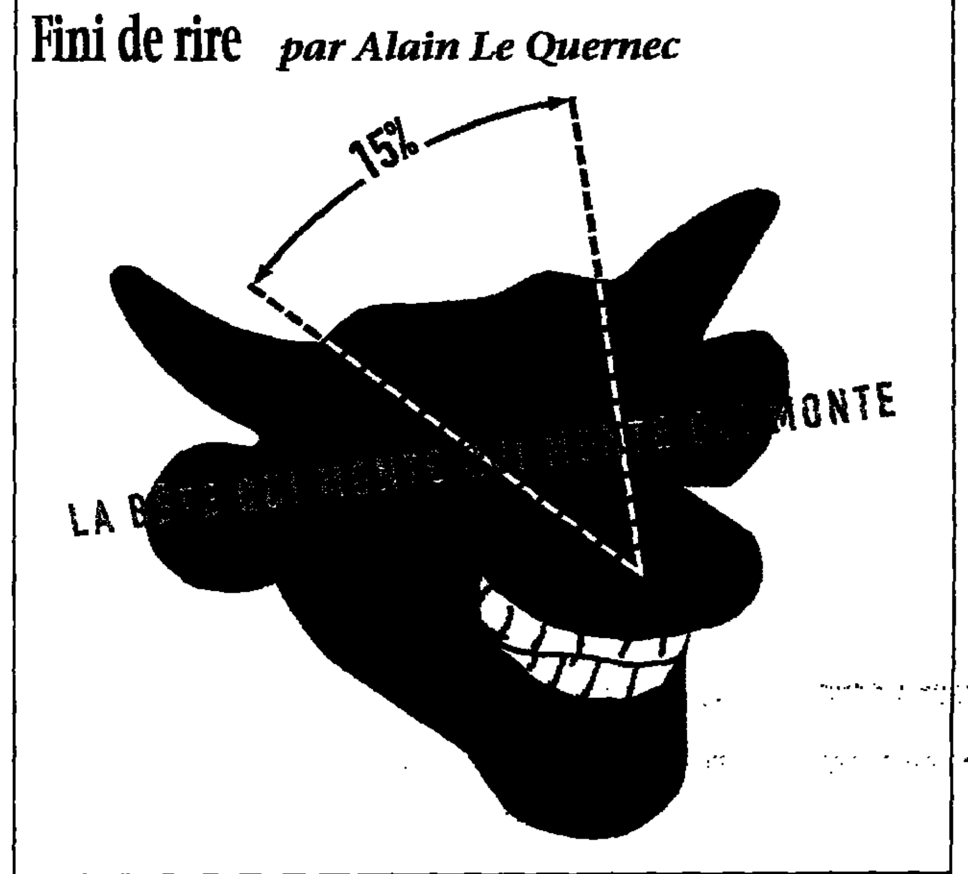
Face à cette entreprise de remembrement de la droite, par-delà la ligne de démarcation tracée par le FN lui-même entre ceux qu'il appelle les « nationaux » et les autres, ne peuvent se dresser que deux forces. Le RPR, d'abord. *Incontestablement, et sans* doute parce qu'il sait que son électorat est le plus perméable à la propagande de l'extrême *droite, le parti* gaulliste et ses dirigeants actuels – Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, Edouard *Balladur* – ont opposé la ligne de résistance la plus ferme aux coups de main du Front national. Cette opposition-là est structurelle : elle met en présence, depuis les origines, deux familles politiques qui entendent incarner la nation en récusant ses divisions en classes et donner corps à la *volonté populaire* au-dessus des conflits entre les partis. Entre ces deux camps-là, la lutte n'a pas mobilisé que des *mots* : *les balles* de l'attentat du Petit-Clamart venaient de l'extrême droite, celles qui exécutèrent Bastien-Thiry furent voulues par de Gaulle.

L'autre résistance doit encore faire ses preuves, et il est permis de douter d'elle. C'est celle des centristes, qui comptent cependant dans leurs rangs le président du conseil régional de Picardie, mais dont l'engagement contre *l'extrême droite avait été illustré* avec courage par Philippe Douste-Blazy au ministère de la culture. Le scrutin majoritaire fait ordinairement du centre, comme le dit Lionel Jospin, un lieu géométrique vide, mais les élections législatives de 1997 ont remis au goût du jour la pratique des triangulaires. François Bayrou peut y puiser l'espoir que, entre ceux qui, à droite, sont prêts à faire affaire avec le Front national *et ceux qui refusent à la fois la gauche* « plurielle » et l'extrême droite, le RPR n'occupera pas tout l'espace.

Une partie de la droite rêve d'un congrès d'Epinay, qui avait unifié les socialistes, en 1972, sur une stratégie d'union avec les communistes. Elle pourrait connaître son congrès de Tours : celui qui avait séparé, en 1920, les socialistes attirés par l'Internationale communiste et ceux qui refusèrent de céder à cette attraction.

Patrick Jarreau

Fini de rire *par Alain Le Quernec*



Séisme

Suite de la première page

Dans une telle situation, où la droite est en première *ligne*, hors d'elle-même, où se joue non seulement son avenir, mais aussi celui du pays, il faut éviter deux erreurs : faire comme si de rien n'était, et s'en retourner aussi vite que possible au train-train de la vie publique ; faire comme si le parti de l'alliance droite-FN était déjà là, et se résoudre à le voir grandir.

Il ne se serait rien passé de si important, ni de si scandaleux : c'est évidemment ce que les barons de l'UDF qui ont « pactisé » tentent de nous vendre ; il n'auraient naturellement rien cédé, n'auraient conclu aucun accord et se seraient contentés de vagues propos dont se sont contentés à leur tour les élus du FN. Comprenons bien : ces braves élus se sont battus pour pouvoir continuer leurs *(bonnes) œuvres, ils ont agi au nom* de l'attachement à leur région, comme *l'a souligné*, trop vite, François Bayrou. En fait, nous venons de vivre un changement radical dans la hiérarchie politique et démocratique de ce pays.

La hiérarchie républicaine voulait qu'entre la gauche et l'extrême droite, la première puisse l'emporter : *plutôt* la gauche que Le Pen. Désormais, il *faut savoir qu'une partie non négligeable* de la droite préfère Le Pen et Mégret à la gauche, et se réinscrit, plus de soixante ans plus tard, dans le droit fil de ceux qui déclaraient préférer Hitler au Front populaire. Faut-il que la haine de la gauche soit tenace – *une gauche que l'on décrit par ailleurs* comme édulcorée –, que le sectarisme soit bien ancré pour en arriver là !

A moins que ce ne soit l'exaspération de *ceux qui, à droite, n'ayant pas* digéré la dissolution, refusent d'être contraints, fût-ce pour la durée d'un mandat local, à vivre dans l'opposition. Avec ce type d'opportunisme, et de *refus viscéral de l'alternance*, les mêmes devraient donc prochainement prôner des accords de désistement avec le FN pour éviter des triangulaires aux prochaines législatives. Et pourquoi pas, la mise sur pied de listes d'union aux municipales. Le FN, de force d'appoint – étape qu'il vient de franchir victorieusement – est donc *appelé à devenir un allié, puis un partenaire* : l'état de la droite laisse donc penser que la perspective d'une présence de l'extrême droite au gouvernement doit désormais être prise au sérieux.

Ce que les cinq *« tricheurs »* – selon la forte terminologie de Philippe Séguin – viennent donc d'accorder à *l'extrême droite est une légitimité politique* : c'est un changement de nature *dans la vie politique, dont tous* ceux qui minimisaient jusqu'à présent la place et le rôle du FN (y compris à gauche, le premier ministre lui-même !) feraient bien de s'aviser. Mais il faut dire et redire que cette étape de la légitimation politique n'est que la suite logique, inéluctable – nous ne cessons de l'écrire depuis 1983 – de *l'étape qui l'a précédée*, celle de la légitimation idéologique.

La première victoire de l'extrême droite a été remportée sur le terrain idéologique. Celle-là aussi lui a été accordée par la droite, par toute la droite, comme par une partie de la gauche, lorsqu'elles ont repris à leur compte les idées de Le Pen ; lorsque celles-ci sont passées dans le langage politique courant. Ainsi se décline le *« politiquement correct »* à la française : il n'est plus un discours, de *droite ou de gauche, qui ne fasse* référence à l'insécurité et à l'immigration, celle-ci étant censée expliquer celle-là, à la nationalité et à la « nation », qu'il ne faudrait pas, dit Jean-Pierre Chevènement, *« laisser à Le Pen »*. C'est là, dans les discours *convenus, que les premières digues* ont sauté. Accoutumant l'opinion à l'idée délétère que M. Le Pen posait de « bonnes questions », nombre de responsables politiques ont préféré – et *préfèrent encore – surenchérir sur son* terrain que de l'affronter par d'autres valeurs – de solidarité, d'humanisme, de morale et, aussi, d'ambition européenne.

Chemin faisant, toutes les rhétoriques politiques s'inscrivent dans celles du FN. Des thèmes, des revendications mises en avant par le FN – s'est-on avisé que la prime décidée par la mairie FN de Vitrolles en faveur des enfants français, de souche, comme on dit dans certains milieux, fût votée, dans le passé, par... le conseil *de Paris à la demande de son maire*, M. Chirac ? – sont devenues, hélas, le *lot commun. Pis : ceux qui dénoncent* cette porosité sont taxés de « moralisme », les antiracistes deviennent responsables du racisme, et la droite est priée d'aller plus loin, de prendre à son compte les revendications de l'extrême droite comme étant celles des électeurs de toute la *droite. Non qu'un* gouvernement ne doive pas assurer la sécurité, tenter de maîtriser les flux migratoires ni défendre les intérêts du pays : il s'agit du *devoir de tout gouvernement*, du b. a. ba de l'action gouvernementale. L'erreur est d'en faire des objets de débat – les uns pour « couper l'herbe sous les pieds de Le Pen », les autres pour *montrer qu'on* n'est pas en reste – qui tiennent lieu *de dessein pour un pays auquel on* demande, par ailleurs, prioritairement, *de s'imposer dans l'économie-monde.*

La première étape, la légitimation idéologique, préparait donc la deuxième, la légitimation politique. A son tour, celle-ci prépare la troisième, l'accession aux responsabilités gouvernementales. Là réside la stratégie de MM. Le Pen et Mégret : *la dédiabolisation* qu'ils viennent d'obtenir de *MM. Millon, Soisson et Blanc* doit leur permettre de récupérer une part non négligeable de l'électorat de la droite républicaine, puis de revendiquer leur place dans une future majorité.

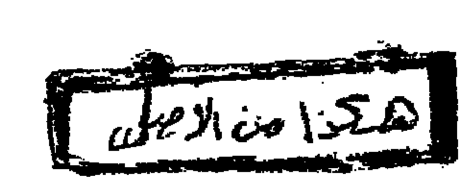
Pourtant, il ne faut pas désespérer de la droite : celle-ci n'est pas *condamnée à l'irréparable. Après tout*, plutôt que de suivre leur base militante – toute base militante, par définition, pousse vers la radicalité – peut-être les fameux « états-majors » pourraient-ils accorder quelque attention aux électeurs : le message de rééquilibrage du paysage politique envoyé par le corps électoral le 15 mars, contrarié par des coalitions autour de baronnies locales, a été amplifié par le pays au second tour des cantonales. Entre les *états-majors, donc, et les barons*, les électeurs, d'une certaine façon, ont tranché. Voilà une bonne raison, pour le RPR, comme pour une UDF en lambeaux, de ne pas baisser les bras.

Il lui faut donc voir la réalité en face : la droite s'est affaiblie *d'elle-même*. Cette faiblesse est la cause de *son propre malheur : deux ans de gestion* Chirac-Juppé lui ont fait perdre le soutien des classes moyennes salariées ; elle a, par dérive idéologique, déserté le centre. Se placer sur le terrain du FN était donc une lourde faute, qu'elle peut à tout moment corriger. Elle a besoin pour *y parvenir* d'une organisation rénovée et surtout *démocratisée : les responsables* nationaux paient le prix, comme hier le PS, d'un système largement confisqué par des notables. Elle doit se renouveler et être sûre du degré d'engagement de ceux qu'elle investit.

Des hommes comme Nicolas Sarkozy, et demain, *passée sa période de* purgatoire et oubliées ses hésitations *d'un jour, Alain Juppé* peuvent incarner ce nouveau cours. A condition d'être convaincus que toute reconquête de la droite par elle-même et pour elle-même passe par une réactualisation et une réappropriation des valeurs républicaines, par un libéralisme authentique *et non pas dévoyé* comme le proposent les émules *d'Alain Madelin et de Philippe de Villiers.* Dans l'immédiat, qu'elle commence par mettre à l'index ceux par qui le trouble est arrivé, et qu'elle évite de céder à une tentation qui ferait d'une droite affaiblie une droite exaspérée : dans ce domaine comme dans d'autres, elle ne *ferait jamais* aussi bien que Le Pen.

Reste le sommet de l'Etat : Jacques Chirac, dont la famille sème le désordre, comme Lionel Jospin, qui ne saurait se contenter d'une *droite disloquée*, doivent sans tarder s'employer à rétablir les *conditions d'un débat* politique et d'une vie publique rénovée, *débarrassée* de ce qui l'encombre – cumuls généralisés, modes de scrutin inadaptés, justice soumise, etc. Hier, ils pouvaient *se penser* simplement comptables de la santé politique *d'une démocratie* paisible. Désormais, dirigeants d'un pays malade, ils sont comptables de sa guérison. Ils ont l'un et l'autre un même devoir *d'Etat*.

J.-M. C.



PRÉFECTURES DES VOSGES, DE L'AISNE, DES ARDENNES, DU DOUBS, DE LA HAUTE-SAÔNE, DU HAUT-RHIN, DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, DE LA MEUSE, DU NORD ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

DEMANDE DE CONCESSION DE TRANSPORT DE GAZ N° 24 « ARTÈRE DES MARCHES DU NORD-EST »

CANALISATION TAISNIÈRES-SUR-HON (NORD) - OLTINGUE (HAUT-RHIN)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE OUVERTE DU MERCREDI 15 AVRIL 1998 AU VENDREDI 15 MAI 1998 INCLUS

Le public est informé que par arrêté interpréfectoral du 27 Février 1998, est prescrite une enquête publique portant sur la demande de concession de transport de gaz n° 24 « ARTÈRE des MARCHES du NORD-EST », ayant pour objet la réalisation et l'exploitation de la canalisation TAISNIÈRES-SUR-HON (59) - OLTINGUE (68), la déclaration d'utilité publique de la canalisation en vue de l'établissement des servitudes et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols. Elle sera ouverte du mercredi 15 avril 1998 au vendredi 15 mai 1998 inclus.

Cette enquête vaudra enquête publique en application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

L'enquête publique sera ouverte sur le territoire des communes suivantes correspondant au périmètre d'affichage :

DÉPARTEMENT DU NORD : AUDIGNIES, AULNOYE-AYMERIES, AVESNELLES, AVESNES-SUR-HELPE, BACHANT, BAS-LIEU, BAVAY, BOULOGNE-SUR-HELPE, BOUSSIÈRES-SUR-SAMBRE, CARTIGNIES, DOMPIERRE-SUR-HELPE, DOURLERS, ÉCLAIBES, ÉCUELIN, ÉTROEUNGT, FEIGNIES, FLOYON, HARGNIES, HAUT-LIEU, HAUTMONT, LAROUILLIES, LEVAL, LIMONT-FONTAINE, LOCQUIGNOL, LA LONGUEVILLE, MECQUIGNIES, MONCEAU-SAINT-WAAST, PONT-SUR-SAMBRE, SAINT-AUBIN, SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE, SAINT-RÉMY-CHAUSSÉE, SAINT-RÉMY-DU-NORD, TAISNIÈRES-SUR-HON, VIEUX-MESNIL, WIGNEHIES.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE : ANY-MARTIN-RIEUX, AUBENTON, BEAUMÉ, LA BOUTEILLE, BUCILLY, BUIRE, LA CAPELLE, CLAIRFONTAINE, EFFRY, ÉPARCY, ÉTREAUPONT, LA FLAMENGRIE, GERGNY, LA HÉRIE, HIRSON, LANDOUZY-LA-VILLE, LEUZE, LOGNY-LES-AUBENTON, LUZOIR, MARTIGNY, MONDREPUIS, NEUVE-MAISON, OHIS, ORIGNY-EN-THIÉRACHE, ROCQUIGNY, SAINT-MICHEL, SOMMERON, WATIGNY, WIMY.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES : LES ALLEUX, ANTHENY, AOUSTE, APREMONT, AUBIGNY-LES- POTHÉES, AUGE, AUTHE, AUTRUCHE, BAÂLONS, BARBAISE, BAR-LES-BUZANCY, BEFFU-ET-LE-MORTHOMME, BELLEVILLE-ET-CHÂTILLON-SUR-BAR, BOSSUS-LES-RUMIGNY, BOULT-AUX-BOIS, BOUVELLEMONT, BRIEULLES-SUR-BAR, BRIQUENAY, BUZANCY, CERNION, CHAGNY, CHAMPIGNEULLE, CHAMPLIN, CHÂTEL-CHÉHERY, LE CHESNE, CHEVIÈRES, CORNAY, DOMMERY, ESTREBAY, EXERMONT, FAISSAULT, LA FÉRÉE, FLAIGNES-HAVYS, FLÉVILLE, FLIGNY, GERMONT, GRANDPRÉ, GUINCOURT, HAGNICOURT, HANNAPPES, HARRICOURT, LA HORGNE, IMÉCOURT, JANDUN, JONVAL, LAMETZ, LANDRES-ET-SAINT-GEORGES, LAUNOIS-SUR-VENCE, LEPRON-LES-VALLÉES, LIART, LOGNY-BOGNY, LOUVERGNY, MARANWEZ, MARCQ, MARLEMONT, MARQUIGNY, MAZERNY, MONTGON, MONTIGNY-SUR-VENCE, NEUVIZY, NOIRVAL, OMONT, LES PETITES-ARMOISES, POIX-TERRON, PREZ, QUATRE-CHAMPS, RAILLICOURT, RUMIGNY, LA SABOTTERIE, SAINT-JUVIN, SAINT-LOUP-TERRIER, SAUVILLE, SIGNY-L'ABBAYE, SOMMERANCE, SY, TANNAY, TARZY, THÉNORGUES, THIN-LE-MOUTIER, TOURTERON, VAUX-MONTREUIL, VERPEL, VERRIÈRES, VIEL-SAINT-RÉMY, VILLERS-LE-TOURNEUR, WAGNON, WIGNICOURT,

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE : AMANTY, AUBREVILLE, AUTRECOURT-SUR-AIRE, BADONVILLIERS-GÉRAUVILLIERS, BAULNY, BEAUSITE, BELRAIN, BOUREUILLES, BOVÉE-SUR-BARBOURE, BOVIOLLES, BRIXEY-AUX-CHANOINES, BROUSSEY-EN-BLOIS, BUREY-EN-VAUX, BUREY-LA-CÔTE, CHAMPOUGNY, CHANTERAINE, CHARPENTRY, CHAUMONT-SUR-AIRE, CHEPPY, CHONVILLE-MALAUMONT, CLERMONT-EN-ARGONNE, COURCELLES-SUR-AIRE, COUSANCES-LES-TRICONVILLE, DAGONVILLE, DELOUZE-ROSIÈRES, DEMANGE-AUX-EAUX, ÉPIEZ-SUR-MEUSE, ÉPINONVILLE, ÉRIZE-LA-BRULÉE, ÉRIZE-LA-PETITE, ÉRIZE-SAINT-DIZIER, ERNEVILLE-AUX-BOIS, FROIDOS, GÉRY, GOUSSAINCOURT, LES HAUTS-DE-CHÉE, IPPÉCOURT, JULVÉCOURT, LACHALADE, LAVALLÉE, LAVOYE, LEVONCOURT, LIGNIÈRES-SUR-AIRE, LOISEY-CULEY, LONGCHAMPS-SUR-AIRE, MARSON-SUR-BARBOURE, MAUVAGES, MAXEY-SUR-VAISE, MÉLIGNY-LE-GRAND, MÉLIGNY-LE-PETIT, MONTBLAINVILLE, MONTBRAS, MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS, NAIVES-EN-BLOIS, NAIVES-ROSIÈRES, NANÇOIS-LE-GRAND, NEUVILLE-LES-VAUCOULEURS, NEUVILLY-EN-ARGONNE, NUBÉCOURT, PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE, PRETZ-EN-ARGONNE, RAIVAL, RARÉCOURT, RÉCICOURT, REFFROY, REMBERCOURT-SOMMAISNE, RUMONT, SAINT-ANDRÉ-EN-BARROIS, SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, SALMAGNE, SAULVAUX, SAUVIGNY, SEIGNEULLES, TAILLANCOURT, VARENNES-EN-ARGONNE, VAUQUOIS, VAVINCOURT, VÉRY, VILLEROY-SUR-MÉHOLLE, VILLE-SUR-COUSANCES, VILLOTTE-SUR-AIRE,

DÉPARTEMENT DES VOSGES : AOUZE, AROFFE, ATTIGNÉVILLE, ATTIGNY, AUTIGNY-LA-TOUR, AUTREVILLE, BELMONT-LES-DARNEY, BELMONT-SUR-VAIR, BIÉCOURT, BLEURVILLE, BONVILLET, CLAUDON, CLÉREY-LA-CÔTE, DARNEY, DOMBASLE-DEVANT-DARNEY, DOMBASLE-EN-XAINTOIS, DOMJULIEN, DOMMARTIN-LES-VALLOIS, DOMMARTIN-SUR-VRAINE, ESLEY, GEMMELAINCOURT, GIRONCOURT-SUR-VRAINE, HARCHECHAMP, HARÉVILLE, HARMONVILLE, HOUÉCOURT, JUBAINVILLE, MACONCOURT, MARTIGNY-LES-GERBONVAUX, MARTINVELLE, MAXEY-SUR-MEUSE, MÉNIL-EN-XAINTOIS, MONTHUREUX-LE-SEC, MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, MORELMAISON, LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT, NONVILLE, OFFROICOURT, PAREY-SOUS-MONTFORT, PLEUVEZAIN, PUNEROT, RAINVILLE, RELANGES, RÉMONCOURT, REMOVILLE, REPEL, ROUVRES-EN-XAINTOIS, RUPPES, SAINT-BASLEMONT, SAINT-MENGE, SAINT-PAUL, SAINT-PRANCHER, SANS-VALLOIS, SENONGES, SONCOURT, SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, THEY-SOUS-MONTFORT, THUILLIÈRES, TOTAINVILLE, TRANQUEVILLE-GRAUX, VALFROICOURT, VALLEROY-LE-SEC, VICHEREY, VITTEL, VIVIERS-LES-OFFROICOURT,

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE : ABONCOURT, BEUVEZIN, FAVIÈRES, GÉMONVILLE, TRAMONT-SAINT-ANDRÉ.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE : ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE, AILLEVANS, AINVELLE, ALAINCOURT, ANCHENONCOURT-ET-CHAZEL, ANJEUX, ARPENANS, ATHESANS-ÉTROITEFONTAINE, AUTREY-LES-CERRE, LES AYNANS, LA BASSE-VAIVRE, BASSIGNEY, BÉTONCOURT-SAINT-PANCRAS, BEVEUGE, BOURGUIGNON-LES-CONFLANS, BRÉVILLIERS, BRIAUCOURT, CALMOUTIER, CHAGEY, CHAMPEY, CHATENEY, CHATENOIS, CHAVANNE, COISEVAUX, COLOMBOTTE, CONFLANS-SUR-LANTERNE, COUTHENANS, LA CREUSE, CREVANS-ET-LA-CHAPELLE-LES-GRANGES, CRÉVENEY, DAMPIERRE-LES-CONFLANS, DEMANGEVELLE, ÉCHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, ÉHUNS, ÉQUEVILLEY, GÉNEVREUILLE, GENEVREY, GIREFONTAINE, GOUHÉNANS, GRANGES-LA-VILLE, GRANGES-LE-BOURG, HÉRICOURT, HURÉCOURT, JASNEY, LIÉVANS, LONGEVELLE, LUZE, MAILLERONCOURT-CHARETTE, MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS, MANDREVILLARS, MÉLINCOURT, MERSUAY, MEURCOURT, MIGNAVILLERS, MOLLANS, MONTDORÉ, MONTJUSTIN-ET-VELOTTE, NEUREY-EN-VAUX, NOROY-LE-BOURG, ORICOURT, PASSAVANT-LA-ROCHÈRE, LA PISSEURE, PLAINEMONT, POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE, POMOY, SAINT-FERJEUX, SAINT-SULPICE, SAULNOT, SAULX, SÉCENANS, SELLES, SENARGENT-MIGNAFANS, SERVIGNEY, TRÉMOINS, LE VAL-SAINT-ÉLOI, VAROGNE, VAUVILLERS, VELLECHEVREUX-ET-COURBENANS, VELLEFRIE, VELLEMINFROY, VELORCEY, VERLANS, VILLAFANS, VILLARGENT, LA VILLEDIEU-EN-FONTENETTE, LA VILLENEUVE-BELLENOYE-ET-LA-MAIZE, VILLERSEXEL, VILLERS-LA-VILLE, VILLERS-LES-LUXEUIL, VILLERS-SUR-SAULNOT, VILORY, VISONCOURT, VY-LES-LURE,

DÉPARTEMENT DU DOUBS : AIBRE, ARCEY, DESANDANS, GÉMONVAL, MARVELISE, SEMONDANS, LE VERNOY,

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT : ANDELNANS, ARGIESANS, AUTRECHÊNE, BANVILLARS, BAVILLIERS, BERMONT, BORON, BOTANS, BOUROGNE, BREBOTTE, BRETAGNE, BUC, CHARMOIS, CHATENOIS-LES-FORGES, CHAVANATTE, CHAVANNES-LES-GRANDS, CHÈVREMONT, COURTELEVANT, DANJOUTIN, DORANS, ESSERT, FAVEROIS, FLORIMONT, FONTENELLE, FROIDEFONTAINE, GRANDVILLARS, GROSNE, LEPUIX-NEUF, MÉROUX, MONTREUX-CHÂTEAU, MORVILLARS, MOVAL, NOVILLARD, PÉROUSE, PETIT-CROIX, RÉCHÉSY, RECOUVRANCE, SÉVENANS, SUARCE, TRÉVENANS, URCEREY, VELLESCOT, VÉZELOIS,

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN : ALTENACH, BENDORF, BETTLACH, BIEDERTHAL, BISEL, BOUXWILLER, DURLINSDORF, DURMENACH, FELDBACH, FERRETTE, FISLIS, FRIESEN, FULLEREN, HAGENTHAL-LE-HAUT, HEIMERSDORF, HINDLINGEN, HIRTZBACH, KOESTLACH, LARGITZEN, LEYMEN, LIEBENSWILLER, LIGSDORF, LINSDORF, LUTTER, MAGNY, MANSPACH, MERTZEN, MOERNACH, MONTREUX-JEUNE, MONTREUX-VIEUX, MOOSLARGUE, MUESPACH, OLTINGUE, PFETTERHOUSE, RAEDERSDORF, RIESPACH, ROMAGNY, ROPPENTZWILLER, RUEDERBACH, SAINT-ULRICH, SEPPOIS-LE-BAS, SEPPOIS-LE-HAUT, SONDERSDORF, STRUETH, UEBERSTRASS, VIEUX-FERRETTE, WALDIGHOFEN, WERENTZHOUSE, WOLSCHWILLER.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier d'enquête avec un registre sera déposé afin que le public puisse en prendre connaissance et formuler ses observations, aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture dans les mairies des communes traversées par le projet de canalisation et dans les communes limitrophes, à savoir :

Les communes traversées :

DÉPARTEMENT DU NORD : AUDIGNIES, BACHANT, BAVAY, BOULOGNE-SUR-HELPE, BOUSSIÈRES-SUR-SAMBRE, ÉCUELIN, ÉTROEUNGT, HARGNIES, HAUT-LIEU, LAROUILLIES, LA LONGUEVILLE, PONT-SUR-SAMBRE, SAINT-AUBIN, SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE, SAINT-RÉMY-CHAUSSÉE, SAINT-RÉMY-DU-NORD, TAISNIÈRES-SUR-HON, VIEUX-MESNIL,

DÉPARTEMENT DE L'AISNE : ANY-MARTIN-RIEUX, AUBENTON, BUCILLY, BUIRE, CLAIRFONTAINE, ÉPARCY, LA FLAMENGRIE, LA HÉRIE, LEUZE, LOGNY-LES-AUBENTON, MARTIGNY, OHIS, ORIGNY-EN-THIÉRACHE, WIMY,

DÉPARTEMENT DES ARDENNES : AOUSTE, APREMONT, BAÂLONS, BEFFU-ET-LE-MORTHOMME, BELLEVILLE-ET-CHÂTILLON-SUR-BAR, BOSSUS-LES-RUMIGNY, BOULT-AUX-BOIS, BOUVELLEMONT, BRIQUENAY, CHAGNY, CHAMPIGNEULLE, CHÂTEL-CHÉHERY, LE CHESNE, DOMMERY, EXERMONT, FLÉVILLE, HAGNICOURT, JONVAL, LAUNOIS-SUR-VENCE, LOGNY-BOGNY, LOUVERGNY, MARLEMONT, MARQUIGNY, MAZERNY, NEUVIZY, LES PETITES-ARMOISES, PREZ, RUMIGNY, SAINT-JUVIN, SIGNY-L'ABBAYE, SOMMERANCE, TANNAY, VERPEL, VILLERS-LE-TOURNEUR,

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE : AUBREVILLE, AUTRECOURT-SUR-AIRE, BADONVILLIERS-GÉRAUVILLIERS, BAULNY, BEAUSITE, BOUREUILLES, BOVÉE-SUR-BARBOURE, CHARPENTRY, CHEPPY, CLERMONT-EN-ARGONNE, COURCELLES-SUR-AIRE, COUSANCES-LES-TRICONVILLE, DAGONVILLE, ÉPIEZ-SUR-MEUSE, ÉRIZE-LA-BRULÉE, ÉRIZE-LA-PETITE, ERNEVILLE-AUX-BOIS, JULVÉCOURT, LAVALLÉE, LAVOYE, LEVONCOURT, LIGNIÈRES-SUR-AIRE, MAUVAGES, MAXEY-SUR-VAISE, MÉLIGNY-LE-PETIT, MONTBRAS, MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS, NEUVILLY-EN-ARGONNE, NUBÉCOURT, RAIVAL, RÉCICOURT, REMBERCOURT-SOMMAISNE, SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, SAULVAUX, SAUVIGNY, SEIGNEULLES, TAILLANCOURT, VARENNES-EN-ARGONNE, VILLE-SUR-COUSANCES, VILLOTTE-SUR-AIRE,

DÉPARTEMENT DES VOSGES : AOUZE, AROFFE, ATTIGNY, BELMONT-LES-DARNEY, BIÉCOURT, CLAUDON, CLÉREY-LA-CÔTE, DARNEY, DOMJULIEN, DOMMARTIN-SUR-VRAINE, ESLEY, GEMMELAINCOURT, HARÉVILLE, LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT, MACONCOURT, MARTIGNY-LES-GERBONVAUX, MARTINVELLE, MÉNIL-EN-XAINTOIS, MONTHUREUX-LE-SEC, MORELMAISON, PLEUVEZAIN, RELANGES, RUPPES, SAINT-MENGE, SAINT-PRANCHER, SENONGES, SONCOURT, THEY-SOUS-MONTFORT, TRANQUEVILLE-GRAUX, VICHEREY,

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE : GÉMONVILLE,

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE : AILLEVANS, ALAINCOURT, ARPENANS, BASSIGNEY, BEVEUGE, CHAGEY, CHAMPEY, CHATENOIS, CHAVANNE, COISEVAUX, CONFLANS-SUR-LANTERNE, COUTHENANS, CREVANS-ET-LA-CHAPELLE-LES-GRANGES, CRÉVENEY, DAMPIERRE-LES-CONFLANS, DEMANGEVELLE, ÉCHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, ÉQUEVILLEY, GRANGES-LA-VILLE, GRANGES-LE-BOURG, JASNEY, LA BASSE-VAIVRE, LONGEVELLE, LUZE, MAILLERONCOURT-CHARETTE, MÉLINCOURT, MEURCOURT, MOLLANS, MONTDORÉ, PASSAVANT-LA-ROCHÈRE, POMOY, SAULNOT, SAULX, SELLES, SENARGENT-MIGNAFANS, VAUVILLERS, VELLEMINFROY, VILLAFANS, LA VILLEDIEU-EN-FONTENETTE,

DÉPARTEMENT DU DOUBS : LE VERNOY,

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT : AUTRECHÊNE, BANVILLARS, BOTANS, BREBOTTE, CHARMOIS, CHAVANATTE, DORANS, FLORIMONT, GROSNE, MÉROUX, MOVAL, SÉVENANS, SUARCE, VELLESCOT, VÉZELOIS,

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN : BISEL, BOUXWILLER, FISLIS, FRIESEN, HINDLINGEN, KOESTLACH, MOERNACH, MOOSLARGUE, OLTINGUE, SEPPOIS-LE-BAS, SEPPOIS-LE-HAUT, STRUETH, UEBERSTRASS, VIEUX-FERRETTE, WERENTZHOUSE.

Les communes limitrophes :

DÉPARTEMENT DU NORD : AULNOYE-AYMERIES, BAS-LIEU, DOMPIERRE-SUR-HELPE, FEIGNIES, FLOYON, HAUTMONT, LEVAL, LIMONT-FONTAINE, LOCQUIGNOL,

DÉPARTEMENT DE L'AISNE : LA BOUTEILLE, LA CAPELLE, EFFRY, ÉTREAUPONT, MONDREPUIS, NEUVE-MAISON, ROCQUIGNY, SOMMERON,

DÉPARTEMENT DES ARDENNES : LES ALLEUX, AUBIGNY-LES- POTHÉES, AUGE, AUTHE, BAR-LES-BUZANCY, BRIEULLES-SUR-BAR, CHAMPLIN, CORNAY, ESTREBAY, GERMONT, GRANDPRÉ, HANNAPPES, IMÉCOURT, LAMETZ, LANDRES-ET-SAINT-GEORGES, LIART, MARANWEZ, MONTIGNY-SUR-VENCE, NOIRVAL, POIX-TERRON, RAILLICOURT, LA SABOTTERIE, SAINT-LOUP-TERRIER, SAUVILLE, THÉNORGUES, THIN-LE-MOUTIER, VIEL-SAINT-RÉMY,

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE : BRIXEY-AUX-CHANOINES, BROUSSEY-EN-BLOIS, BUREY-LA-CÔTE, DELOUZE-ROSIÈRES, DEMANGE-AUX-EAUX, ÉRIZE-SAINT-DIZIER, FROIDOS, LES HAUTS-DE-CHÉE, IPPÉCOURT, MÉLIGNY-LE-GRAND, MONTBLAINVILLE, RARÉCOURT, RUMONT, VAUQUOIS,

DÉPARTEMENT DES VOSGES : ATTIGNÉVILLE, AUTIGNY-LA-TOUR, BONVILLET, DOMBASLE-DEVANT-DARNEY, DOMMARTIN-LES-VALLOIS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE, JUBAINVILLE, OFFROICOURT, PUNEROT, RAINVILLE, RÉMONCOURT, REPEL, ROUVRES-EN-XAINTOIS, TOTAINVILLE, VALFROICOURT, VIVIERS-LES-OFFROICOURT,

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE : ATHESANS-ÉTROITEFONTAINE, BRIAUCOURT, CHATENEY, COLOMBOTTE, LIÉVANS, MAILLERONCOURT-SAINT-PANCRAS, MANDREVILLARS, MIGNAVILLERS, MONTJUSTIN-ET-VELOTTE, NEUREY-EN-VAUX, PLAINEMONT, POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE, SAINT-FERJEUX, SAINT-SULPICE, SÉCENANS, VELLECHEVREUX-ET-COURBENANS, VELORCEY, LA VILLENEUVE-BELLENOYE-ET-LA-MAIZE, VILLERS-LA-VILLE, VILLERS-SUR-SAULNOT, VILORY,

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT : ANDELNANS, ARGIESANS, BRETAGNE, BUC, CHAVANNES-LES-GRANDS, FROIDEFONTAINE, NOVILLARD, RECOUVRANCE, URCEREY,

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN : BETTLACH, BIEDERTHAL, DURMENACH, WOLSCHWILLER.

En outre, un dossier d'enquête avec un registre d'enquête portant sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols sera déposé dans les mêmes conditions que celles évoquées ci-dessus dans les mairies des communes concernées, soit :

DÉPARTEMENT DU NORD : AUDIGNIES, LA LONGUEVILLE, SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE,

DÉPARTEMENT DES ARDENNES : LAUNOIS-SUR-VENCE,

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE : CLERMONT-EN-ARGONNE, MAUVAGES, VARENNES-EN-ARGONNE.

DÉPARTEMENT DES VOSGES : DARNEY,

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE : CHAMPEY, ÉCHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, LUZE,

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT : AUTRECHÊNE, CHARMOIS, DORANS, MÉROUX, SÉVENANS, SUARCE, VELLESCOT, VÉZELOIS,

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN : BOUXWILLER, HINDLINGEN, OLTINGUE, SEPPOIS-LE-BAS, VIEUX-FERRETTE.

En outre, pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture des bureaux, précisés ci-dessous, dans les Préfectures et Sous-Préfectures suivantes :

Préfecture des VOSGES
Direction des Relations avec les Collectivités Locales et de l'Environnement
Bureau des Installations Classées et Procédures Eau
Place Foch - 88021 ÉPINAL CEDEX
Ouverture : 9h30 - 16h30

Préfecture de l'AISNE
Direction des Libertés Publiques
Bureau de la réglementation générale
2, rue Paul Doumer - 02010 LAON CEDEX
Ouverture : 9h - 11h45 - 14h - 16h30

Préfecture des ARDENNES
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'urbanisme, de l'environnement et de la culture
Place de la Préfecture - 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Sous-Préfecture de NEUFCHÂTEAU
24, rue St Jean
88300 NEUCHÂTEAU
Ouverture : 8h30 - 12h - 13h30 - 17h

Sous-Préfecture de VERVINS
Rue Raoul de Coucy
02140 VERVINS
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 16h30

Sous-Préfecture de RETHEL
Place Aristide Briand
08300 RETHEL
Ouverture : 8h30 - 12h - 14h - 17h

Sous-Préfecture de VOUZIERS
21, rue Gambetta - 08400 VOUZIERS
Ouverture : 8h30 - 11h - 13h - 17h

Préfecture du DOUBS
Direction des Collectivités Locales et de l'Environnement
8, rue Charles Nodier - 25035 BESANÇON CEDEX
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Préfecture de la HAUTE-SAÔNE
Direction des Actions Interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'urbanisme
1, rue de la Préfecture - B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 16h

Préfecture du HAUT-RHIN
Direction des Collectivités Locales et de l'Environnement
Bureau de l'urbanisme et de l'environnement
7, rue Bruat - 68020 COLMAR CEDEX
Ouverture : 8h15 - 11h30 - 13h30 - 15h30 - le jeudi : 8h15 à 15h

Préfecture de la MEUSE
Direction des Libertés Publiques et de la Reglementation
Bureau de l'environnement et de l'urbanisme
40, rue du Bourg - 55012 BAR-LE-DUC CEDEX
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Préfecture de la MEURTHE-ET-MOSELLE
Direction de la Réglementation et des Libertes Publiques
Bureau de la réglementation générale et des polices administratives
6, rue Sainte Catherine - 54038 NANCY CEDEX
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Préfecture du NORD
Direction de l'Administration Generale - 3ème bureau
123, rue Nationale - 2ème étage - 59039 LILLE CEDEX
Ouverture : 9h30 - 11h30 - 14h30 - 16h30

Préfecture du TERRITOIRE DE BELFORT
Direction des Libertés Publiques et de l'Environnement
Bureau de l'environnement et du contrôle de l'urbanisme
Place de la République - 90020 BELFORT CEDEX
Ouverture : 9h - 11h30 - 13h - 16h

Sous-Préfecture de MONTBÉLIARD
6, rue de la Sous-Préfecture
25204 MONTBÉLIARD CEDEX
Ouverture : 9h - 11h - 14h - 16h

Sous-Préfecture de LURE
20, square Charles de Gaulle - B.P. 149
70204 LURE CEDEX
Ouverture : 8h45 - 11h30 - 14h - 17h

Sous-Préfecture d'ALTKIRCH
5, rue Charles de Gaulle - 68130 ALTKIRCH
Ouverture : 8h45 - 12h - 13h45 - 16h30
le vendredi : 8h45 - 12h - 13h45 - 16h

Sous-Préfecture de MULHOUSE
9a, avenue Kennedy - B.P. 1108 - 68052 MULHOUSE CEDEX
Ouverture : 8h10 - 11h50 - 13h10 - 16h50
le vendredi : 8h10 - 11h50 - 13h10 - 15h50

Sous-Préfecture de VERDUN
10, rue St Paul - 55107 VERDUN
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Sous-Préfecture de COMMERCY
22, avenue Stanislas - 55200 COMMERCY
Ouverture : 9h - 12h - 14h - 17h

Sous-Préfecture de TOUL
6, place de la République
54200 TOUL
Ouverture : 9h - 12h30 - 13h30 - 16h

Sous-Préfecture d'AVESNES
Rue Gossuin
59440 AVESNES-SUR-HELPE
Ouverture : 9h - 11h50 - 14h - 17h

Pendant la période de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé au siège principal de l'enquête :

Préfecture des VOSGES
Direction des Relations avec les Collectivités Locales et de l'Environnement
Place Foch - 88021 ÉPINAL CEDEX

Aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par l'un des membres de la commission d'enquête. Ces observations pourront également être adressées par écrit au Président de la Commission d'Enquête au siège principal de l'enquête, et seront annexées au registre.

La commision d'enquête dont le siège est fixé à la Préfecture des Vosges, Place Foch, 88021 ÉPINAL CEDEX, est composée comme suit :

Président :
— M. René BLAISING, officier de l'armée de l'air a la retraite

Vice-Présidents :
— M. Gérard FRANÇOIS, officier supérieur de l'armée de l'air à la retraite
— M. Serge LACOUE, colonel de l'armée de l'air a la retraite

Membres titulaires :
— M. Jean-Claude BEAUVAIS, chef de section principal des Travaux Publics de l'État à la retraite
— M. Daniel BESIEUX, ingénieur divisionnaire honoraire des Travaux Publics de l'État
— M. Jean-Paul DILLENSEGER, architecte « spécialité environnement »
— M. Clément FRANCK, lieutenant-colonel à la retraite
— M. Guy MATHIEU, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines à la retraite
— M. Henri RAPIN, ingénieur civil des mines d'Alès
— M. Lucien RODIER, directeur de service administratif à la retraite
— M. André SIMON, ingénieur à la direction régionale de l'industrie et de l'environnement à la retraite
— M. René-Yves STROEBELE, ingénieur IFP -expert
— M. Dominique THIEBAUD, ingénieur chargé des problèmes d'environnement
— M. Étienne THOUVENOT, agriculteur, ancien élève de l'école supérieure d'agriculture d'Angers
— M. Jacques VALENTIN, expert hydrogéologue à la retraite
— M. Jean-Joseph de VALICOURT, expert forestier, agricole et foncier
— Mlle Adele VINCENT, architecte D.P.L.G.

Membres suppléants :
— M. Jean DELOBBE, lieutenant-colonel de l'armée de terre à la retraite
— M. Claude LERAY, lieutenant-colonel de l'armée de l'air à la retraite.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans les lieux suivants, aux jours et heures précisés ci-dessous :

DÉPARTEMENT DU NORD

M. BESIEUX siègera :
— en Préfecture de LILLE le mercredi 15 avril 1998 de 9h30 à 11h30
— en mairie de LA LONGUEVILLE le samedi 25 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de AUDIGNIES le mercredi 6 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de AULNOYE-AYMERIES le samedi 18 avril 1998 de 10h à 12h
— en mairie de HAUTMONT le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h

M. SIMON siègera :
— en Sous-Prefecture d'AVESNES le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de SAINT-RÉMY-DU-NORD le mercredi 6 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE le lundi 20 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie d'ÉTROEUNGT le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

M. BEAUVAIS siègera :
— en Préfecture de LAON le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 11h30
— en Sous-Prefecture de VERVINS le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 16h30
— en mairie de LA CAPELLE le vendredi 17 avril 1998 de 15h à 18h
— en mairie d'ORIGNY-EN-THIÉRACHE le samedi 25 avril 1998 de 9h a 12h
— en mairie d'AUBENTON le mardi 5 mai 1998 de 9h a 12h

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

M. FRANÇOIS siègera :
— en Préfecture de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en Sous-Préfecture de RETHEL le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h
— en Sous-Préfecture de VOUZIERS le mardi 21 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie de SIGNY-L'ABBAYE le vendredi 17 avril 1998 de 15h à 18h
— en mairie de LAUNOIS-SUR-VENCE le samedi 25 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de LE CHESNE le mardi 5 mai 1998 de 15h à 18h

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

M. RAPIN siègera :
— en Préfecture de BAR-LE-DUC le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en Sous-Préfecture de VERDUN le mardi 21 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie de VARENNES-EN-ARGONNE le vendredi 17 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de CLERMONT-EN-ARGONNE le samedi 25 avril 1998 de 9h30 à 11h30
— en mairie de BEAUSITE le lundi 4 mai 1998 de 16h à 18h

M. MATHIEU siègera :
— en Sous-Préfecture de COMMERCY le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de ÉRIZE-LA-BRULÉE le vendredi 17 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie de SAINT-AUBIN-SUR-AIRE le mardi 5 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de MAUVAGES le vendredi 24 avril 1998 de 14h à 17h

DÉPARTEMENT DES VOSGES

M. THOUVENOT siègera :
— en Préfecture d'ÉPINAL le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en Sous-Préfecture de NEUFCHÂTEAU le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de MORELMAISON le mercredi 22 avril 1998 de 15h à 17h
— en mairie de RÉMONCOURT le vendredi 17 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de DARNEY le lundi 4 mai 1998 de 14h à 16h
— en mairie de MARTINVELLE le mardi 12 mai 1998 de 16h à 19h

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

M. THIEBAUD siègera :
— en Préfecture de NANCY le mercredi 15 avril 1998 de 9h a 12h
— en Sous-Préfecture de TOUL le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 16h
— en mairie de GÉMONVILLE le mercredi 29 avril 1998 de 9h à 12h

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

M. DE VALICOURT siègera :
— en Préfecture de VESOUL le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de VAUVILLERS le samedi 25 avril 1998 de 10h à 12h
— en mairie de CONFLANS-SUR-LANTERNE le mercredi 6 mai 1998 de 9h à 12h
— en mairie de SAULX le vendredi 15 mai 1998 de 15h a 18h

M. VALENTIN siègera :
— en Sous-Préfecture de LURE le vendredi 15 mai 1998 de 14h a 17h
— en mairie de CHAMPEY le lundi 20 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie de LUZE le lundi 27 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie de ÉCHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS le mercredi 6 mai 1998 de 14h à 17h

DÉPARTEMENT DU DOUBS

M. LACOUE siègera :
— en Préfecture de BESANÇON le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en Sous-Préfecture de MONTBÉLIARD le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 16h
— en mairie de LE VERNOY le lundi 27 avril 1998 de 17h a 19h

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

M. STROEBELE siègera :
— en Préfecture de BELFORT le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 11h30
— en mairie de DORANS le lundi 20 avril 1998 de 14h à 17h
— en mairie d'ARGIESANS le samedi 25 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie d'ANDELNANS le mercredi 6 mai 1998 de 16h à 18h
— en mairie de SÉVENANS le vendredi 15 mai 1998 de 14h a 17h

M. FRANCK siègera :
— en mairie de MÉROUX le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de VÉZELOIS le vendredi 24 avril 1998 de 9h a 12h
— en mairie de CHARMOIS le mercredi 6 mai 1998 de 14h à 17h
— en mairie de FROIDEFONTAINE le mardi 12 mai 1998 de 18h a 20h

M. RODIER siègera :
— en mairie de AUTRECHÊNE le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 12h
— en mairie de VELLESCOT le vendredi 24 avril 1998 de 9h a 12h
— en mairie de CHAVANNES-LES-GRANDS le mardi 5 mai 1998 de 9h30 à 11h30
— en mairie de SUARCE le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 17h

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

M. DILLENSEGER siègera :
— en Préfecture de COLMAR le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 11h30
— en mairie de KOESTLACH le vendredi 24 avril 1998 de 15h à 17h
— en mairie de VIEUX-FERRETTE le mardi 5 mai 1998 de 15h30 à 17h30
— en mairie de BOUXWILLER le vendredi 15 mai 1998 de 15h à 17h

Melle VINCENT siègera :
— en Sous-Préfecture de MULHOUSE le mercredi 15 avril 1998 de 9h à 11h30
— en Sous-Préfecture d'ALTKIRCH le vendredi 15 mai 1998 de 14h à 16h
— en mairie d'OLTINGUE le samedi 25 avril 1998 de 9h à 11h

M. BLAISING siègera :
— en mairie d'HINDLINGEN le mercredi 15 avril 1998 de 9h a 11h
— en mairie d'UEBERSTRASS le vendredi 24 avril 1998 de 9h à 11h
— en mairie de SEPPOIS-LE-BAS le mercredi 6 mai 1998 de 10h à 12h
— en mairie de BISEL le vendredi 15 mai 1998 de 9h à 11h.

Une copie des rapports et des conclusions de la commission d'enquête sera adressée à chaque lieu d'enquête pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Un exemplaire de l'arrêté interpréfectoral N° 564/98 du 27 fevrier 1998 sera tenu à la disposition du public dans les Prefectures, Sous-Prefectures et communes précitées.

ÉPINAL, le 27 février 1998
Le PRÉFET des VOSGES
Dominique SCHMITT

LAON, le 23 février 1998
Le PRÉFET de l'AISNE
Jean-Marc REBIERE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, le 20 février 1998
Pour le PRÉFET des ARDENNES,
Le Secrétaire Général,
Jean-Louis GERAUD

BESANÇON, le 24 février 1998
Pour le PRÉFET du DOUBS
Le Secrétaire Général,
Pierre LAMBERT

COLMAR, le 25 février 1998
Le PRÉFET du HAUT-RHIN
Denis PRIEUR

VESOUL, le 20 février 1998
Le PRÉFET de la HAUTE-SAÔNE
Albert DAUSSIN-CHARPANTIER

NANCY, le 23 février 1998
Pour le PRÉFET de la MEURTHE et MOSELLE
Le Secrétaire Général,
Jacques MILLON

BAR-LE-DUC, le 25 février 1998
Pour le PRÉFET de la MEUSE
Le Directeur des Libertés Publiques et de la Réglementation
Jean-Paul SAGET

LILLE, le 23 février 1998
Pour le PRÉFET du NORD
Le Secrétaire Général,
Bruno RAIFAUD

BELFORT, le 20 février 1998
Pour le PRÉFET du TERRITOIRE de BELFORT
Le Secrétaire Général
Denis GOURNAY

UNION EUROPÉENNE Si la concurrence est effective dans le secteur des télécommunications depuis février, le gouvernement doit l'organiser dans les domaines de l'électricité, du gaz et des activités postales. ● DES DIRECTIVES concernant ces trois secteurs ont été adoptées et doivent être retranscrites dans le droit français d'ici moins d'un an. ● LIONEL JOSPIN définira la doctrine gouvernementale lors d'un colloque organisé par le ministère de l'industrie, jeudi 26 mars, au cours duquel s'exprimeront des dirigeants d'entreprise, des syndicalistes ainsi que Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence. ● LES SYNDICATS D'EDF-GDF entendent peser sur les débats en rassemblant près de 5 000 personnes à Paris mardi *24 mars* et en présentant le résultat de deux enquêtes sur les attentes des usagers et des personnels en matière de politique énergétique.

Le gouvernement réfléchit à l'avenir des services publics

Après l'ouverture du capital de France Télécom, l'évolution d'EDF-GDF et celle de La Poste sont liées à la transposition, d'ici à la fin de l'année, dans le droit français, de directives européennes. Lionel Jospin entend de nouveau être « offensif »

ABSENTS du débat public depuis l'ouverture du capital de France Télécom, en octobre 1997, les services publics vont réoccuper le devant de la scène politique et sociale. Jeudi 26 mars, Lionel Jospin clôturera un important colloque organisé par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, sur le thème « Energie, poste et télécommunications : quel avenir pour le service public en France et en Europe ? ».

Ce sera la première fois, depuis son discours d'investiture du 19 juin 1997, que M. Jospin s'exprimera sur le sujet. Il le fera en présence de plusieurs ministres (Pierre Moscovici, Christian Pierret...), d'un ancien ministre de l'industrie, Franck Borotra (RPR), de dirigeants d'entreprises publiques (Michel Bon, Claude Bourmaud, Edmond Alphandéry), de syndicalistes, mais également de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de la concurrence, qui présidera une table ronde sur le thème « Régulation et politiques publiques ».

« Ce sera l'occasion pour le premier ministre de retrouver un discours offensif et constructif face à l'Europe sur les services publics », pronostique un dirigeant d'entreprise publique proche du gouvernement. Le moment n'a pas été choisi au hasard. D'ici à la fin de l'année, le gouvernement devra retranscrire trois directives dans le droit français : celles sur l'électricité, sur le gaz et sur les activités postales.

DÉFINIR UNE DOCTRINE POLITIQUE

Après une approche dossier par dossier, le gouvernement doit donc tenter de définir une doctrine politique afin d'orienter les débats parlementaires à venir, de rassurer les salariés et les syndicats des entreprises publiques et de montrer à la Commission européenne que la France n'est pas disposée à être mise devant le fait accompli sur ces questions.

Ainsi, alors que la directive postale qui organise le secteur jusqu'en 2003 n'est pas encore retranscrite dans les législations nationales, les services de la Commission seraient déjà en train de commander une étude pour préparer l'étape suivante de la libéralisation. *« Une fois de plus, Bruxelles veut court-circuiter les Etats »*, observe-t-on à Paris.

La France devrait profiter de la crainte qu'inspire la construction européenne dans la plupart des pays et de la *« très légère brise favorable »* que le sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault) croit déceler actuellement en faveur des services publics pour faire entendre sa voix. Ce qui ne veut pas dire – l'ouverture du capital de France Télécom est là pour le prouver – que le gouvernement fera preuve d'immobilisme. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, ancien président de la SNCF et connu pour son attachement aux services publics, interviendra à plusieurs reprises au cours du colloque pour rappeler que l'introduction d'une certaine dose de concurrence dans tous les services publics de réseaux est désormais un fait acquis.

Mais, selon l'entourage de M. Pierret, le gouvernement devrait faire valoir que chaque cas est particulier. Il ne saurait être question d'ouvrir le capital de La Poste comme cela a été fait pour France Télécom. Même cas par cas sur le point-clé de l'autorité de régulation : la France a créé une autorité indépendante dans les télécommunications mais s'apprête à instituer une autorité de régulation administrative en matière d'électricité.

Ce discours sur la spécificité de chacun des secteurs devrait pouvoir être entendu par M. Van Miert. D'ores et déjà, fait-on valoir à Paris, la directive sur les télécoms réduit le service universel à la fourniture de prestations, alors que celle sur l'électricité permet aux Etats d'établir une planification à long terme et une véritable politique industrielle.

Le discours du premier ministre est loin d'être écrit d'avance. Les travaux du Conseil d'analyse économique mis en place par Lionel Jospin en témoignent. De façon très opportune, ces économistes chargés d'éclairer la politique gouvernementale ont publié en décembre deux rapports sur le thème « Service public, secteur public », rédigés par Claude Henry, professeur à Polytechnique, et Elie Cohen, directeur de recherches au CNRS.

« USAGERS » OU « CLIENTS » ?

Comme le souligne en annexe de cette publication Paul Champsaur, directeur général de l'Insee, ces deux rapports révèlent *« un désaccord important entre les auteurs qui laisse assez largement ouverte la question centrale du statut et de la régulation des entreprises exerçant des missions de service public »*. Alors que M. Henry doute de la capacité des entreprises privées à assurer, même sous l'autorité d'un régulateur, des missions de service public, M. Cohen met en avant les défauts intrinsèques de l'Etat actionnaire qui a tendance, selon lui, à devenir *« Etat prédateur »*.

Le premier ministre devra répondre à ces interrogations. Il devra aussi sans doute répondre aux inquiétudes des syndicalistes d'EDF-GDF. Mardi 24 mars, l'ensemble des fédérations syndicales des deux entreprises (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) organisent un grand rassemblement à la Grande Halle de La Villette à Paris. Devant près de cinq mille participants (salariés d'EDF-GDF, usagers, associations de consommateurs, responsables politiques), les syndicats, pour une fois unis et déplorant le silence officiel, ouvriront *« un débat public »* sur l'avenir du service public de l'électricité et du gaz.

Pour alimenter leur réflexion, les syndicalistes présenteront une initiative originale, le résultat de deux enquêtes : un sondage réalisé par la Sofres auprès d'un échantillon représentatif de la population (*lire ci-dessous*) et une enquête qualitative audiovisuelle auprès d'un double échantillon représentatif des personnels *« et des usagers »*. Un terme que les syndicats continuent de préférer à celui de *« clients »*. Malgré ce choix lexical qui, à lui seul, résume les débats qui se tiendront dans les prochains jours, cette initiative syndicale montre que les représentants des salariés ne se cantonnent plus dans une opposition absolue aux évolutions décidées par les instances européennes mais veulent être désormais des forces de propositions.

Frédéric Lemaître

★ ***Service public, secteur public*, rapports d'Elie Cohen et de Claude Henry, la Documentation française, décembre 1997, 145 pages, 35 francs.**
★ ***Concurrence et services publics dans l'Union européenne*, de Claude Henry, Presses universitaires de France, novembre 1997, 225 pages, 149 francs.**

Les principales entreprises

● **EDF.** 188 milliards de francs de chiffre d'affaires, 117 000 salariés.
● **France Télécom.** 134,7 milliards, 165 200 agents.
● **La Poste.** 86,6 milliards, 310 000 agents.
● **SNCF.** 77 milliards, 177 900 cheminots.
● **GDF.** 54 milliards, 25 256 salariés.
● **RATP.** 18,3 milliards, 38 300 agents.

Les Français hostiles aux coupures d'électricité et de gaz pour les plus démunis

DEUX ENTREPRISES compétentes, qui peuvent se diversifier tout en continuant leurs missions de service public : telles sont les idées, positives, que se font les Français d'Electricité et de Gaz de France. Cette image ressort d'un sondage réalisé par la Sofres, les 13 et 14 mars, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, à la demande de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) d'EDF-GDF. Ceux-ci utiliseront ce document pour lancer leur forum « 1998, construisons le service public de demain », mardi 24 mars à Paris.

L'étude comprend cinq parties : les choix énergétiques, le service public de l'électricité et du gaz, l'image d'EDF-GDF, l'avenir de ces deux entreprises et l'évolution des tarifs. Premier du genre, ce sondage, ne permet donc pas de mesurer l'évolution de l'avis des Français sur les sujets évoqués.

D'entrée de jeu, les personnes interrogées jugent à 72 % nécessaire, voire indispensable, qu'un débat s'engage sur les futurs choix énergétiques du pays. Un souhait qui vient conforter la démarche des organisateurs du colloque, partisans d'un débat national.

Le nucléaire ne fait pas l'unanimité. 58 % des Français souhaitent que dans les décennies futures, le parc de centrales existant soit maintenu en renouvelant les installations. Mais 30 % des sondés demandent que la France s'engage dans un abandon de l'énergie atomique.

Pour les Français, la mission de service public d'EDF-GDF s'oriente principalement autour de quatre axes : distribuer l'électricité et le gaz partout sur le territoire (55 %), pratiquer le même prix quelle que soit la région (53 %), mais aussi être attentif aux plus démunis (47 %), et créer des emplois (44 %). Le total est supérieur à 100 %, car les personnes interrogées pouvaient donner cinq réponses. Les troisième et quatrième choix *« sont une vraie interpellation »*, estime Didier Witkowski, responsable de l'étude à la Sofres. Dans cet esprit, 68 % des Français demandent un effort de solidarité. Ils estiment souhaitable qu'on interdise à EDF-GDF les coupures d'électricité et de gaz pour les plus personnes les plus démunies.

L'image des deux entreprises apparaît plutôt bonne ou très bonne pour 89 % des sondés. Le premier qualificatif retenu est la compétence (48 %), talonnée par la performance (41 %). L'écoute des clients (35 %) vient en troisième position devant la bureaucratie (22 %). Si une petite majorité (52 %) estime qu'EDF-GDF prend en compte les situations particulières des clients, 39 % sont d'avis contraire.

OPTIMISTES POUR L'AVENIR

L'avenir, avec l'ouverture à la concurrence, est perçu de manière optimiste. 73 % en attendent un effet positif sur le prix de l'électricité et du gaz pour les particuliers et 66 % sur la qualité du service rendu. Les deux entreprises sont plébiscitées (94 %) pour conseiller les particuliers dans leurs choix d'installation énergétique, la sécurité et l'entretien. Il leur est demandé de développer la voiture électrique (87 %) et de se renforcer sur les marchés étrangers (85 %).

Enfin, le prix de l'électricité est considéré comme normal et pas trop élevé par 60 % des sondés. 39 % cependant le jugent insupportable ou beaucoup trop cher. Le sentiment est sensiblement voisin pour le gaz.

« Pour les Français, EDF et GDF peuvent rester performants et compétitifs, tout en se diversifiant et en continuant d'assurer les missions de service public. Dans leurs esprits, ce n'est pas contradictoire, c'est au contraire compatible », constate M. Witkowski.

La vision positive du sondage sera contrebalancée, lors du débat, par la projection d'un film réalisé par l'agence Campana Eleb. Ce document d'une trentaine de minutes présente la synthèse d'une enquête réalisée auprès de 250 personnes dans toute la France. Elle résume les réflexions des agents d'EDF-GDF, des clients et fait ressortir les *« questions taboues »* qui serviront à lancer les discussions. En interne, les préoccupations concernent le devenir de l'entreprise et son risque de privatisation. Il est reproché notamment à la direction des deux groupes de ne pas afficher de stratégie claire avant l'ouverture à la concurrence. Tarifs et coupures sont en revanche au centre des interrogations des usagers.

Dominique Gallois

De Beers, prochaine « appellation d'origine contrôlée » des diamants

LONDRES
de notre correspondant à la City

En 1866, la découverte dans un lit de rivière, à Hopetown (Afrique du Sud), d'une gemme de 21,25 carats avait donné naissance à l'industrie du diamant telle qu'on la connaît aujourd'hui. L'année 1998 pourrait marquer la deuxième révolution du monde des brillants avec la mise au point par la société De Beers d'un procédé révolutionnaire lui permettant d'apposer sa « griffe » sur les plus belles pierres taillées.

« Nous sommes conscients de l'anxiété d'un acheteur d'une marchandise très chère, unique au monde, mais dont il ne connaît pas la provenance. Le nom De Beers est un gage de confiance », explique Nicky Oppenheimer, le président du groupe sud-africain, en présentant cette trouvaille. Jusqu'à présent, les diamants provenant des mines de la compagnie ou des pays producteurs liés au cartel De Beers et vendus par son entremise étaient indissociables des autres pierres. Inventée par le laboratoire londonien de la société, après plusieurs années de recherches, la nouvelle technologie permet d'inscrire sur le diamant le nom De Beers suivi d'un numéro. Invisible à l'œil nu ou à la loupe, cette marque sera reconnaissable grâce à un outil de lecture spécial, mis au point par la firme, dont disposeront joailliers et bijoutiers. Comme le montre l'accord des trois principaux instituts de gemmologie américains et anversois, l'inscription au laser n'endommagera pas la pierre la plus dure, mais aussi extrêmement fragile.

FACILITER LA LUTTE CONTRE LES VOLEURS

Aux yeux du conglomérat créé dans les années 30 par Ernest Oppenheimer, cette identification facilite la lutte contre les voleurs pour lesquels le diamant, petit, facile à négocier, reste une proie idéale. Le poinçon permet aussi de pénaliser les pays producteurs qui font cavalier seul, comme l'Australie, ou ne respectent pas les accords signés avec la centrale de vente de diamants londonienne (Russie, Angola..). Ce « club », qui contrôle toujours 70 % de la commercialisation des pierres brutes, dépense plus de 200 millions de dollars par an en campagnes de publicité autour du célèbre slogan *« le diamant est éternel »*, dont profite l'ensemble du secteur.

Avec un tel procédé, la valeur d'un diamant ne dépendra pas seulement de son poids, de sa couleur, de sa pureté ou de sa taille, mais également du fait qu'il ait été stocké, trié, évalué et vendu par la De Beers. A écouter la compagnie, ce label pourrait devenir l'équivalent d'un *Woolmark* pour la laine ou d'une *Appelation d'origine contrôlée* pour les vins. Enfin, ce mécanisme permet au détaillant de faire la différence avec les diamants artificiels traités *via* irradiation ou les pierres synthétiques fabriquées en Russie, apparues ces dernières années sur le marché et de plus en plus sophistiquées.

Les professionnels anversois demeurent circonspects devant cette invention, qui sera testée pour la première fois cet été dans une bijouterie de Manchester. *« L'authentification n'empêchera pas la fraude. Le laboratoire est basé à Londres et renvoyer la marchandise est un processus long, coûteux et risqué »*, confie l'un des 160 clients privilégiés de la De Beers. Le diamant est éternel, la contrefaçon pourrait bien l'être aussi.

Marc Roche

Les difficultés du groupe japonais Mitsubishi Electric remettent en question son identité

TOKYO
correspondance

Issue du démantèlement du conglomérat Mitsubishi après la guerre, Mitsubishi Electric Co. (Melco) a longtemps été une institution du capitalisme nippon. Situé dans un immeuble massif du centre de Tokyo, non loin du palais impérial, son siège fait penser aux bureaux des ministères de l'arrondissement voisin de Kasumigaseki, avec leur personnel pléthorique. Tout le contraire de NEC et de Toshiba, ses concurrents, qui se sont fait construire des gratte-ciel *high tech* proches de la baie de Tokyo. En période de crise, le contraste est encore plus saisissant entre une société tournée vers le marché intérieur pour les trois quarts de sa production et les multinationales de l'électronique que sont NEC, Sony ou Toshiba.

Melco – c'était sa spécificité et, apparemment, jusque-là, la clé de sa réussite – fait le grand écart entre quatre secteurs : la machinerie lourde (générateurs, ascenseurs, escaliers mécaniques... pour 23 % de son chiffre d'affaires), l'électronique grand public (27 %), les systèmes et composants (télécommunications, espace, défense... pour 34 %) et l'automation des entreprises (16 %). Mais la formule ne fonctionne plus. L'été dernier, le président de Melco, Takashi Kitaoka, a annoncé à ses employés médusés qu'une partie de la prime d'hiver (environ trois mois de salaires au Japon) serait payée sous forme de coupons d'achat en produits du groupe. Pour une très petite proportion, certes, mais l'anecdote a fait grand bruit.

A l'automne, la firme était impliquée dans une affaire de *sokaiya*, ces maîtres chanteurs spécialisés dans l'extorsion de fonds aux entreprises. La société annonçait ensuite qu'elle risquait, pour la première fois de son histoire, d'être dans le rouge au terme de l'année fiscale 1997 (qui s'achève le 31 mars 1998). En janvier, Melco aggravait son pronostic : 70 milliards de yens de perte nette (*3,3 milliards de francs*) pour un chiffre d'affaires de 3 800 milliards de yens. *« Nous étions dans une très mauvais passe »*, reconnaît Katsuyuki Hashimoto, chargé des relations extérieures, *« c'est même pire que lors du choc pétrolier de 1973 »*.

MANQUE DE FLEXIBILITÉ

Mitsubishi Electric a souffert de la conjoncture négative de l'électronique grand public et des semiconducteurs en 1997. Mais ses difficultés sont, à bien des égards, symptomatiques d'une gestion davantage préoccupée de volume que de productivité et de rationalisation : les groupes électroniques nippons sont très nombreux à occuper les mêmes segments et à se lancer dans les mêmes investissements au même moment. C'est toute la différence avec un Sony, qui n'hésite pas à faire cavalier seul.

« Mitsubishi Electric est un agrégat de problèmes. Le groupe a un avantage dans la machinerie industrielle, et c'est sur ce segment qu'aurait cherché à la renforcer n'importe qu'elle équipe de gestionnaires occidentaux », estime Steve Myers, analyste spécialiste de l'électronique chez Jardine Fleming, à Tokyo. Les ascenseurs et les escaliers mécaniques demeurent pour Melco un marché en croissance, même au Japon. En revanche, les mauvaises performances des climatiseurs, liées à l'été frais, et des produits électroniques, dues à la morosité de la consommation, ont surpris un groupe très peu flexible.

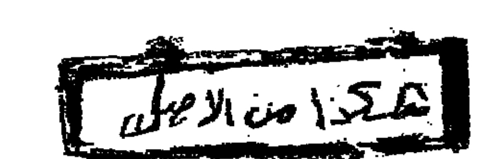
« Des problèmes d'organisation ont fait que les difficultés et les pertes se sont transmises d'année en année, sans vraiment apparaître. Il y a eu aussi des erreurs de prévisions », essaie d'expliquer M. Hashimoto, qui précise, en indiquant le plafond, que les dirigeants, à l'étage supérieur, planchent sur un plan de restructuration. On n'imagine mal Melco annoncer des licenciements secs – encore tabous au Japon –, mais la société devrait supprimer des postes, satelliser des employés dans des filiales et accélérer les départs à la retraite. *« Pour arrêter l'hémorragie, il faut faire de la chirurgie une priorité »*, a déclaré son président.

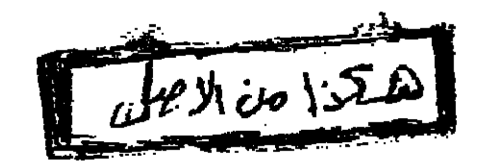
Au Japon, le groupe souhaite se concentrer sur des composants plus sophistiqués et réduire au minimum ses investissements dans les mémoires de prochaines générations (DRAM de 256 mégabits). Ce que les analystes assimilent à un abandon à terme des DRAM, qui constituent pour l'instant le tiers des ventes de Melco dans les semiconducteurs. Le groupe a récemment fermé une usine de puces au Etats-Unis, licenciant deux cents employés, et annoncé le retrait de sa filiale anglaise, Apricot, du marché des micro-ordinateurs.

Steve Myers n'est pourtant pas convaincu : *« Le passif dû aux retraites* [gérées par les entreprises au Japon] *a cru beaucoup plus vite que le chiffre d'affaires. La dette nette augmente très rapidement. La capacité d'autofinancement est très faible. Les restructurations annoncées à ce jour sont probablement insuffisantes pour assurer un retour à la rentabilité. La survie même du groupe à long terme est, d'après moi, en question si des mesures plus drastiques ne sont pas prises. »*

Brice Pedroletti







La France pourrait bientôt avoir une chaîne de télévision catholique

Sans remettre en question le « Jour du Seigneur », qui fête ses cinquante ans de service public, une réflexion est ouverte autour de projets thématiques associant TF 1 et TPS

LA FRANCE aura-t-elle bientôt une chaîne de télévision religieuse ? Personne ne sait encore quels en seront l'opérateur, le montage financier, l'architecture même du projet, mais la floraison des bouquets numériques aiguise les appétits. L'équipe la mieux placée est celle du Comité français de radio-télévision (CFRT), qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire du « Jour du Seigneur », plus vieille émission de la télévision française.

Rendez-vous traditionnel du dimanche matin sur France 2, il connaît un taux d'audience stable autour de 700 000 téléspectateurs (le double lors de la diffusion de la messe), mais la multiplication des chaînes grignote sa part de marché. Au même titre que les autres émissions religieuses du dimanche (protestante, juive, musulmane et bouddhiste), « Le Jour du Seigneur » fait partie du cahier des charges du service public. Ses dépenses sont de 35 millions de francs par an, couvertes par des dons et par France-Télévision.

Compte tenu de son expérience, de son fonds d'archives et de la confiance des évêques, le CFRT-« Jour du Seigneur » sera inévitablement le « pivot » de la prochaine chaîne catholique. Mais Antoine de Tarlé, son président, reste prudent. Pour lui, il ne faut pas prendre le risque de *« déstabiliser »* un service rendu chaque dimanche à des centaines de milliers de fidèles, parfois âgés, au profit d'une chaîne thématique dont la mission et le public seraient différents. Le CFRT redoute que ses 200 000 donateurs ne se laissent tenter par d'autres propositions. Il craint aussi de mettre en péril son équilibre financier, alors que l'impact et la rentabilité de la nouvelle télévision sont loin d'être assurés. L'émission du dimanche matin est à la fois *« un ghetto »* et *« une chance »*, convient Hervé Jégou, producteur et responsable avec Antoine de Tarlé du CFRT.

INTÉRÊT DE Mgr LUSTIGER

Le Comité admet pourtant qu'il y a des *« potentialités nouvelles »* et que des offres concurrentes aient des chances de l'emporter, plus concrètes que la menace régulièrement agitée de « télévangélistes » à l'américaine. A cet égard, TF 1 et TPS ne cachent pas leurs intentions avec leur projet commun Odyssée-Religion. Ses promoteurs, Gérard Carreyrou et Jean Offredo, font des recherches sur la faisabilité d'une chaîne *« chrétienne »* de documentaires et de débats, qui se situerait dans l'*« esprit interreligieux d'Assise »* (allusion à la rencontre organisée par le pape en 1986) et l'*« esprit intergénérationnel des Journées mondiales de la jeunesse »*. Sans tomber, précise Jean Offredo, dans le syncrétisme (*« tout se vaut »*) ou l'affermage de temps d'antenne aux différentes confessions.

Les deux projets du CFRT-« Jour du Seigneur » et de TF 1-TPS paraissent complémentaires et des contacts ont été noués. Antoine de Tarlé et Hervé Jégou veulent aussi une chaîne *« chrétienne »*, ouverte à la diversité des confessions, capable de rejoindre des croyants, mais aussi des non-croyants, mais ne veulent pas d'une chaîne exagérément identitaire : *« Il ne s'agira pas d'asséner des vérités catholiques »*, annonce Hervé Jégou. Ils hésitent toutefois à entrer dans un tour de table avec TF 1, où ils ne seraient pas maîtres du jeu et risqueraient d'être entraînés dans une aventure (commerciale) qui les mettrait en contradiction avec leur spécificité catholique et leur travail sur le service public.

Leur prudence est d'autant plus justifiée qu'ils se savent observés par la hiérarchie catholique. A peine remis de lourds investissements dans les radios locales chrétiennes, les évêques sont encore réservés sur les avantages supposés de la télé numérique. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, manifeste pourtant un vif intérêt pour les projets de chaîne catholique et consulte des professionnels, comme Jean-Marie Cavada, Frédéric Mitterrand, Betty Durot, Bruno Masure et même Karl Zéro.

Le diagnostic qu'il porte sur la présence de l'Eglise sur les chaînes généralistes, y compris sur France-Télévision (hormis les opérations exceptionnelles type JMJ) est plutôt critique. Pour Mgr Lustiger, l'Eglise a une chance à jouer sur le câble ou le satellite : grâce à ses réseaux, à sa dimension internationale, aux valeurs qu'elle défend, elle est capable de *« donner du sens »* à une télévision qui avoue en manquer cruellement. Mais il lui est conseillé de s'entourer de vrais professionnels, de ne pas faire « Télé-Notre-Dame » (comme il existe déjà Radio-Notre-Dame) ou de copier « Le Jour du Seigneur ».

QUELLE VIABILITÉ ?

La tentation est grande pour l'archevêché de Paris de figurer dans la compétition. Mais si, comme l'ont montré les JMJ, Mgr Lustiger ne manque pas de cautions dans les médias, où trouver les ressources humaines et financières nécessaires à une télévision ? Quel partenariat imaginer avec ce qui existe, du « Jour du Seigneur » à la presse catholique (Bayard-Presse, les Publications de la Vie catholique), également compétentes ? Une chaîne catholique est-elle viable ? Autant de questions posées à l'archevêché de Paris, comme dans les autres cercles catholiques que tente ce projet et qui semblent peu pressés de se rencontrer. Pourtant, chacun sait qu'il n'y a pas de temps à perdre et que la « prime » sera au premier engagé.

Dans cette partie de poker, certains ont déjà abattu leurs cartes : le projet Eurema, lancé par un ancien évêque suisse, Mgr Pierre Mamie, a le soutien d'une partie des conférences épiscopales européennes et est financé par une grande famille italienne. Ce projet est le plus élaboré, mais à Paris, on en parle déjà comme d'une « ARTE religieuse », dont les contraintes (langues, projet éditorial) seraient supérieures à celles de la chaîne franco-allemande. Reste que si l'énergie dépensée sur une chaîne thématique nuit à sa présence sur les chaînes généralistes, il n'est pas sûr que l'Eglise soit, en fin de compte, gagnante.

H.T.

TROIS QUESTIONS À...
DOMINIQUE WOLTON

1 Pour vous qui dirigez le laboratoire « Communication et politique » du CNRS, la télévision est-elle adaptée au traitement du religieux ?

La radio, qui permet la confidence, m'a toujours semblé la mieux adaptée aux religieux. Mais la télévision peut aussi traduire la force du mystère, à travers les films et l'histoire, à travers l'information : on voit le pape sur les écrans depuis vingt ans, mais l'émotion est la même à le découvrir à Cuba, côte-à-côte avec Fidel Castro.

2 Comment réagissez-vous aux projets de chaîne religieuse ?

Pourquoi pas ? Mais je crains que le média thématique encourage le repli sur le « ghetto » (« Les juifs parlent aux juifs » ou « Les catholiques parlent aux catholiques ») ou serve de substitut à des médias généralistes qui ne traitent pas le religieux comme il le faut. D'un point de vue sociologique ou culturel, l'espace consacré au religieux dans les médias généralistes devrait être élargi. Et le cahier des charges du service public revu : comment réduire la contrainte religieuse dominicale et permettre un développement des thèmes religieux dans les émissions d'information, de culture, de débat, voire de variété ?

3 Pourquoi médias et religion ont-ils tant de mal à se rejoindre ?

Les professionnels des médias ont du mal à admettre les hommes de religion dans leur altérité et leur tradition. La modernité est tellement triomphante que tout ce qui n'est pas perçu comme moderne suscite des réactions négatives. Sous des dehors de tolérance et de transparence, les professionnels finissent presque par occulter les différences. Mais, si tout le monde se met à ressembler à tout le monde, si les messages les plus complexes sont raccourcis ou réduits aux grilles de l'analyse politique, où est la démocratie ? Tout en échappant à la langue de bois, les hommes de religion doivent imposer leur style et leurs thèmes. Une communication conduisant à l'arasement des identités est détestable. Celle où chacun tient son rôle et fait respecter sa différence est un « plus » pour la démocratie.

Propos recueillis par
Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Michel Comboul a été élu président-directeur général de *Nice-Matin*,** à l'unanimité du conseil d'administration, vendredi 20 mars. Il remplace Gérard Bavastro, décédé. Deux nouveaux membres du groupe Lagardère, qui a pris le contrôle du quotidien, ont fait leur entrée au conseil : Philippe Camus, numéro deux du groupe, et Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette-Livre. Hachette a augmenté sa participation dans le capital du journal, à environ 65 %. Agé de cinquante ans, Michel Comboul, qui est PDG de *Var-Matin*, était vice-PDG de *Nice-Matin* depuis 1996. Ancien rédacteur en chef du quotidien, il s'était opposé à l'ancien PDG, Michel Bavastro. Avec 21 % du capital, la famille Comboul est le deuxième actionnaire du journal après Hachette.

■ **AGENCE : l'Agence France-Presse (AFP)** a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 1,258 milliard de francs (+ 4,6 % par rapport à 1996). L'exercice 1997 est à l'équilibre. Un plan stratégique et un budget triennal seront présentés à la fin du premier semestre, les administrateurs ayant adopté un budget semestriel (*Le Monde* du 14 février).

■ **RADIO : des producteurs de France-Culture** estiment que *« le développement d'émissions d'actualité en direct confiées à des producteurs permanents a entraîné une diminution de 25 % du volume accordé aux émissions documentaires et élaborées »*. Selon la Société des producteurs, agents, et collaborateurs d'émissions de France-Culture (Space), *« certains vivent déjà un chômage technique de fait »*.

Les résultats de Canal Plus devraient progresser en 1999

1998 SERA ENCORE une année difficile, mais 1999 devrait connaître une amélioration *« très significative »* des résultats de Canal Plus, a annoncé, vendredi 20 mars, Pierre Lescure, président-directeur général de la chaîne cryptée. Cette année, le groupe prévoit des pertes d'un niveau similaire à celles de 1997 – environ 611 millions de francs –, pour un chiffre d'affaires en croissance de 18 %, a précisé Laurent Perpère, directeur financier. En 1997, le chiffre d'affaires de la chaîne cryptée s'est établi à 13,59 milliards de francs.

La courbe des abonnements à la chaîne cryptée semble être arrivée à un plateau. Après 100 000 souscripteurs supplémentaires l'an passé, la chaîne prévoit de rassembler 30 000 abonnés de plus en 1998 et table sur une croissance nulle en 1999. En revanche, CanalSatellite devrait continuer sa forte progression.

En 1997, le bouquet numérique a dégagé un recrutement net de de 438 000 abonnés pour atteindre 776 479 souscripteurs au 31 décembre. Selon Bruno Delecour, directeur général chargé des activités commerciales, *« le point mort de CanalSatellite est toujours prévu en 1999, mais avec 30 % d'abonnés suplémentaires »*.

Au total, le groupe Canal Plus revendiquait 757 000 numériques en France à la fin 1997. Avec la stagnation du portefeuille de Canal Plus, CanalSatellite devrait constituer un fort relais de croissance. 64 % des abonnés en mode numérique ont souscrit à la chaîne cryptée et au bouquet. En moyenne, le chiffre d'affaires par abonné est de 300 francs.

LE POIDS DE L'INTERNATIONAL

Canal Plus continue à digérer la fusion avec NetHold. Menée tambour battant par Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international, la restructuration des anciennes activités du groupe sud-africain devrait permettre que chaque entité atteigne son équilibre au plus tard en 2001. Selon lui, l'Italie, où Telepiù et sa plate-forme numérique pourraient connaître une certaine concurrence, devrait atteindre son point mort à la fin de 1999 avec *« 1,9 million d'abonnés »*.

L'international pèse d'un poids de plus en plus important dans le groupe Canal Plus. Toutes chaînes confondues, ce secteur rassemble 4 241 000 abonnés. En Italie, Telepiù a *« récupéré les 105 000 abonnés fantômes »* tandis que D +, la plate-forme numérique, *« s'envole »*. La participation de 45 % de Telepiù cédée par Kirch devrait *« être vendue en tout ou partie en 1998 »*.

Vendredi 20 mars, à l'annonce de ces résultats, le titre Canal Plus a perdu 10 %, soit près de 4 milliards de francs de la valorisation boursière du groupe.

Guy Dutheil

AGENDA

MARDI 24 MARS

- **France** : indice de la production industrielle en janvier.
- **Caisses d'épargne** : résultats 1997.
- **Schneider** : *résultats annuels.*

MERCREDI 25 MARS

- **France** : indice des prix à la *consommation en février.*
- **Etats-Unis** : réunion de la Réserve fédérale américaine ; commandes de biens durables et revente de logements en février.
- **Euro** : *remise des rapports de la* Commission européenne et de l'Institut monétaire européen (IME) sur les pays aptes à entrer dans le premier cercle de l'euro.
- **Natexis** : résultats 1997.

JEUDI 26 MARS

- **France** : consommation des ménages en produits manufacturés en février.
- **Etats-Unis** : *croissance du PIB au* quatrième trimestre.
- **Euro** : réunion extraordinaire du conseil central de la Bundesbank qui doit débattre du rapport sur *« l'état de la convergence dans l'Union européenne »* demandé par le chancelier Kohl.
- **OCDE** : réunion du comité de politique économique (jusqu'au 27).
- ***Crédit agricole*** *: résultats 1997.*
- **Nestlé** : résultats annuels.
- **Fortis** : résultats annuels.
- **Cockerill** : résultats annuels.
- **Groupe Bruxelles Lambert** : *résultats annuels.*
- **SNCF** : élection des délégués du personnel et des comités d'établissement.

VENDREDI 27 MARS

- **Japon** : taux de chômage en février.
- **France** : balance commerciale en janvier.

LUNDI 30 MARS

- **France** : enquête de conjoncture dans l'industrie en mars (Insee) ; date limite pour la remise des déclarations de revenus.

AFFAIRES

INDUSTRIE

- **ROMTELECOM : six opérateurs de téléphone** – France Télécom, Deutsche Telekom, KPN (Pays-Bas), OTE (Grèce), SBC (Etats-Unis) et STET (Italie) – *ont répondu* à l'appel d'offres lancé par la Roumanie pour la vente de 35 % des actions de la société nationale Romtelecom. L'Etat roumain, qui attend 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) de cette vente, devrait faire connaître son choix en juillet.

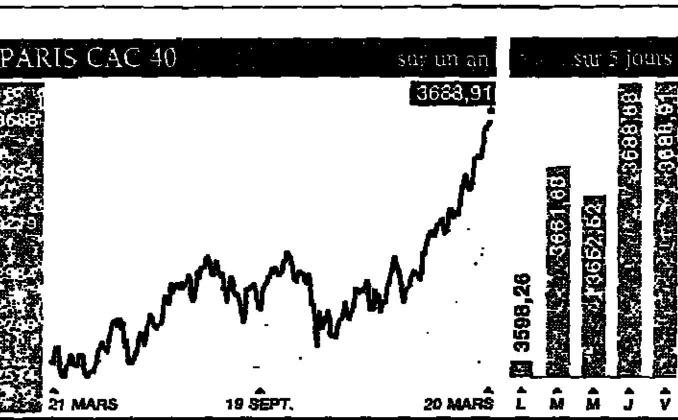
- **AIRBUS : le consortium aéronautique Airbus** a reçu la confirmation, dimanche 22 mars, de la commande géante de trois compagnies d'Amérique latine pour un montant de 3,5 milliards de dollars (21 milliards de francs). La chilienne LanChile, le groupement Taca d'Amérique centrale (Taca au Salvador et au Honduras, Aviateca au Guatemala, Lacsa au Costa Rica, et Nica au Nicaragua) et la brésilienne TAM ont passé une commande ferme de 88 appareils à couloir unique A320, assortie de 114 options.

- **PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage** a indiqué vendredi 20 mars qu'il n'avait pas encore décidé *définitivement de participer* à l'appel d'offres pour le rachat d'Aluven, l'entreprise publique de production d'aluminium vénézuélienne en cours de *privatisation. Pechiney est membre* d'un consortium mené par Billiton International Metals Bv, qui semble rester le seul en lice.

FINANCES

- **CRÉDIT LYONNAIS : Jean Peyrelevade, président de la banque,** a récusé samedi 21 mars les accusations d'« illégalité » du commissaire européen Karel Van Miert à propos de l'arrêté des comptes, qui se solde par un bénéfice de 1,06 milliard de francs (*Le Monde* du 21 mars). *« Nos comptes ont été arrêtés en plein accord avec l'Etat actionnaire »*, a déclaré M. Peyrelevade sur Radio Classique.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 17 h 35 ▶	Cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,01	23,01
- SBF 120	[illegible]	-0,07	22,42
- SBF 250	[illegible]	-0,06	22,41
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,43	21,59
- MIDCAC	[illegible]	-0,23	17,51
LONDRES FT100	[illegible]	-0,36	16,39
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,75	22,69
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,47	22,72
FRANCFORT D30	[illegible]	1,32	17,89
MADRID IBEX35	[illegible]	3,09	35,03
MILAN MIB30	[illegible]	1,89	31,23
SUISSE SMI	[illegible]	2,19	16,52
STOXX 666	282,16	0,72	...
EURO STOXX 326	282,12	1,23	...
STOXX 50	[illegible]	0,90	...
EURO STOXX 50	[illegible]	1,23	...

Monde ▶	Cours 19/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DI	[illegible]	0,32	11,31
- SP 500	[illegible]	0,39	12,29
- NASDAQ	[illegible]	0,65	14,52
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,35	-1,53
JOHANNESBURG	[illegible]	-0,10	16,25
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,07	-7,41
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-0,21	-8,49
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-0,53	...
TORONTO FSE I.	[illegible]	-0,60	10,19
ASIE 10 h 15	20/03	19/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-1,21	41,34
HONGKONG H.	[illegible]	1,04	7,85
SÉOUL	[illegible]	0,75	43,17
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-1,16	9,76
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,09	6,07
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,91	10,30

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
ALCATEL ALSTH.	[illegible]	+7,73	+42,09
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+6,10	+3,89
LAFARGE	[illegible]	+5,89	+33,19
ELF AQUITAINE	[illegible]	+5,80	+8,42
HACHETTE FILI.	[illegible]	+5,74	+40
SEFIMEG CA	[illegible]	+4,84	+37
UNIBAIL	[illegible]	+4,82	+26,45
FIMALAC SA	[illegible]	+4,65	+39,33
DEV.R.N-P.CAL.	[illegible]	+4,23	+27,53
SCHNEIDER SA	[illegible]	+4,14	+28,98

Baisses ▶	Cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
CANAL +	[illegible]	-12,06	-0,96
CASTORAMA DUB.	[illegible]	-5,66	+38,98
UNION ASSUR.F	[illegible]	-4,89	+22,91
FRANCE TELECO.	[illegible]	-4,59	+41,59
PLASTIC OMNI.	[illegible]	-4,55	+5,54
S.LT.A.	[illegible]	-3,95	+20,26
LEGRAND	[illegible]	-3,84	+36,52
BONGRAIN	[illegible]	-3,48	+20,07
SAUPIQUET INS.	[illegible]	-3,45	-6,84
RHONE POULENC	[illegible]	-3,27	+4,22

PARIS SBF 250 – 3 mois – 2380,85 – 22 DÉC. – 5 FÉV. – 20 MARS

NEW YORK Dow Jones 3 mois – 8803,05 – 22 DÉC. – 5 FÉV. – 19 MARS

LONDRES FT100 3 mois – 5977,20 – 22 DÉC. – 5 FÉV. – 20 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois – 5001,55 – 22 DÉC. – 5 FÉV. – 20 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois – 16830,47 – 22 DÉC. – 4 FÉV. – 20 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LES VALEURS françaises ont terminé, vendredi 20 mars, sur un *nouveau record de clôture* à la Bourse de Paris. L'afflux persistant de liquidités, la fermeté du marché américain, du dollar et des autres places européennes *ont, selon les professionnels,* bloqué toute velléité de consolidation. L'indice CAC 40, qui a en séance largement dépassé le seuil de 2 700 points pour établir un *plus haut historique* de 2 717,32 points, affichait au terme des échanges un gain de 0,01 %, à 3 688,91 points. Sur la semaine, l'indice phare du marché parisien *s'est apprécié de 4,20 %, portant* à 23,01 % ses gains depuis le début de l'année.

Selon Xavier Gandrille, responsable de la gestion à ABN Amro *Securities France*, les fondamentaux sont bons, et le marché est à son prix, même si, techniquement, il est très entouré.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était stable lundi 23 mars. Après une phase de hausse, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes se stabilisait, en léger recul de 0,09 %, à 16 815, peu avant la clôture.

A la veille du week-end, les valeurs japonaises avait *gagné* 0,91 %, à 16 830,47 points, mais cette progression n'avait pas empêché le marché nippon d'afficher un recul hebdomadaire de 1,35 %.

HONGKONG

LA BOURSE de l'ex-colonie britannique *était orientée* à la hausse à la mi-séance. L'indice Hang Seng gagnait 0,42 %, à 11 613 points. Les autres places de la région étaient stables.

La Bourse de *Malaisie* gagnait 0,73 point, à 731,97 points, comme celle des Philippines, qui obtenait 35,92, à 2 310 points.

NEW YORK

WALL STREET a gagné quelque 300 points et enregistré cinq records consécutifs au cours de la semaine écoulée, se hissant successivement au-dessus des 8 700, 8 800 et 8 900 points grâce à des achats de fin de trimestre par les fonds mutuels de placement.

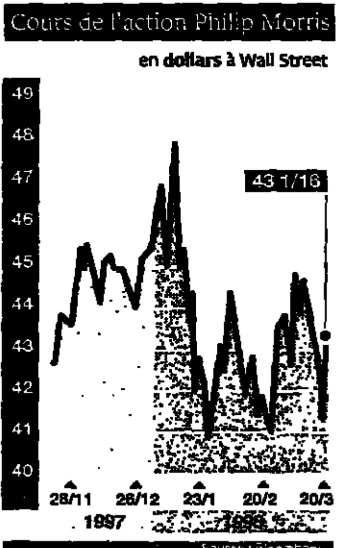
Vendredi 20 mars, en clôture, l'indice Dow Jones a terminé à 8 906,43, en hausse de 303,91 points sur la semaine. Il s'agit de la *huitième semaine consécutive* de hausse.

FRANCFORT

***LA PLACE** allemande a dépassé* vendredi 20 mars la barre de 5 000 points. L'indice Dax a terminé la dernière séance de la semaine sur un gain hebdomadaire de 3,55 %, à *5 045,16* points, en version informatique, et de 2,29 %, à 5 001,55, à l'issue de la séance officielle.

Valeur du jour : Philip Morris plébiscitée par Wall Street

À NEW YORK, au cours de la séance du vendredi 20 mars, l'action Philip Morris a grimpé de *4,10 %, à 43 1/16 dollars. Le jour* même, un jury de l'Indiana avait écarté la responsabilité du premier producteur de tabac dans le décès de Mildred Wiley. Le mari de cette *infirmière non fumeuse accusait les* producteurs de tabac d'être responsables du tabagisme passif de sa femme. C'est la troisième victoire des fabricants de cigarettes en un an dans les innombrables procès qui leur sont intentés. Pour les analystes, les particuliers et les Etats ne sont plus certains de gagner leurs actions en justice. Ce qui pourrait inciter le Congrès à revoir l'accord, signé en juin 1997, prévoyant le versement par les cigarettiers d'une somme forfaitaire de 368,5 milliards de dollars (2 250 milliards de francs) sur vingt-cinq ans pour dédommager les victimes du tabagisme. Les fabricants de cigarettes sont en outre menacés par le *gouvernement* et une partie du Congrès d'une taxe supplémentaire de 1,50 dollar par paquet de cigarettes, mesure destinée à dissuader les adolescents de se mettre à fumer.



Or, le 22 mars, le sénateur républicain du Mississippi, Trent Lott, a affirmé qu'il *ne ferait rien pour que* cette mesure soit adoptée. Dans une conférence de presse, il a expliqué que l'augmentation des taxes pénalise les bas revenus, catégorie sociale qui, selon lui, fume le plus.

Pour les investisseurs, ces *événements marquent un tournant.* Les valeurs de tabac sont sous-évaluées en raison des risques que représentent les poursuites judiciaires et l'éventuel accroissement de la fiscalité. *Le multiple de capitalisation* boursière (rapport cours sur bénéfice) de l'action Philip Morris estimé pour 1998 est actuellement de 13, contre une moyenne de 22 pour l'ensemble du marché américain. *« Les valorisations du secteur sont actuellement à leurs plus bas niveaux depuis 1985 »*, estime Gary Black, analyste chez Stanford C. Berstein, interrogé par l'agence Bloomberg. Depuis quelques semaines, la plupart des grands courtiers de la place *recommandent* l'achat de cette valeur.

Le 28 janvier 1998, Philip Morris a publié un résultat net 1997, hors éléments exceptionnels, en hausse de 12,6 % à 7,1 milliards de dollars. Mais *les éléments exceptionnels (comprenant les frais sur* les litiges, la charge de restructuration du secteur agro-alimentaire et des gains de cessions), ont réduit le bénéfice net à 6,1 milliards de dollars. Pour 1998, les analystes attendent une hausse de 11 % du résultat net, *hors éléments exceptionnels, à 3,23 dollars par action.*

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 19/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1770	0,40
ALUMINIUM 3 MOIS	1461,5	-0,10
PLOMB 3 MOIS	553,5	0,27
ETAIN 3 MOIS	5450	—
ZINC 3 MOIS	1073,5	0,42
NICKEL 3 MOIS	5490	-0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-3,21
PLATINE A TERME	[illegible]	-13,06
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	262,5	—
SOJA GRAINE	[illegible]	—
SOJA TOURT.	164,6	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1010	-1,59
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 19/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	-0,07
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,24

Or

En francs ▶	Cours 20/03	Var % 19/03
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,35
OR FIN LINGOT	[illegible]	+1,04
ONCE D'OR LONDRES	292,40	+0,31
PIÉCE FRANCE 20 F	[illegible]	-0,60
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,60
PIÈCE 20 DOLLARS US	2500	+2,46
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2150	+0,47

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine était en légère hausse lundi matin par rapport au yen, en s'échangeant à 130,35 yens, *contre 130,32 à la veille* du week-end, et aussi par rapport au deutschemark, à 1,8325 mark (contre 1,8310).

Cette hausse n'est pas une surprise *pour les opérateurs*, qui attendent toujours du gouvernement japonais des mesures *conséquentes pour relancer* l'économie. Les investisseurs attendent au minimum des baisses d'*impôts et des crédits budgétaires.*

La semaine passée, la monnaie américaine a *augmenté* de 2 % par rapport à la monnaie nippone. Le gain vis-à-vis du mark n'a été que de 0,8 %, et les opérateurs escomptent une stabilité, la Bundesbank étant rassurée par les indices de prix (*un chiffre de* 1,1 % annuel est attendu cette semaine) et renvoyant ses menaces de hausse de taux à plus tard.

Cours de change

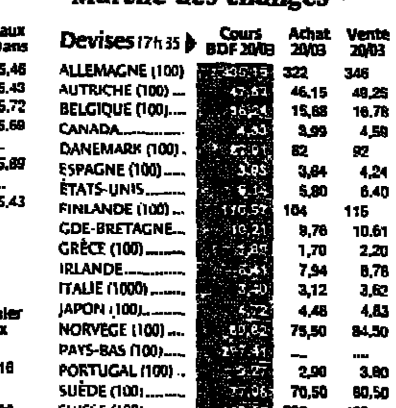
20/03 17 h 35 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,15	6,66	10,21	4,10	2,97	4,72	0,34	3,35	....
DM	1,83	1,98	3,05	1,22	0,83	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1802,85	1953,84	3005,35	1203,75	872,65	1383,30	....	984,47	293,77
YEN	130,33	141,25	217,26	86,98	63,08	....	7,23	71,18	21,24
FLORIN	2,07	2,24	3,44	1,38	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,62	2,50	....	0,73	1,15	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,65	....	0,40	0,29	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,54	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	...	1,08	1,67	0,67	0,48	0,77	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/03 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,81	5,46
ALLEMAGNE	[illegible]	3,45	4,86	5,43
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,41	5,91	5,72
ITALIE	[illegible]	5,34	5,14	5,69
JAPON	[illegible]	0,48	1,82	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,16	5,57	5,89
SUISSE	[illegible]	1,22	2,88	....
PAYS-BAS	[illegible]	3,35	4,89	5,43

Matif

Cours 17 h 35 ▶	Volume 20/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	104,12	104,16
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,28	96,28



Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 20/03	Achat 20/03	Vente 20/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,99	4,59
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,80	6,40
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	10,21	9,76	10,61
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,94	8,78
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,48	4,83
NORVEGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	---	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,80
SUÈDE (100)	[illegible]	70,50	80,50
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France** : le *marché obligataire* français a terminé sur une nette *hausse*, vendredi 20 mars. Le contrat notionnel du Matif a finalement gagné 41 centièmes, à 104,18. Selon un opérateur, *le marché* a rattrapé vendredi le recul de *la veille, qui était surtout lié* à la baisse des taux d'intérêt de la Finlande et de la Norvège.

● ***Etats-Unis*** *: sur le marché obligataire* américain, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a légèrement reculé, vendredi, à 5,882 %, contre 5,893 % la veille, en l'absence de facteurs nouveaux.

● **Japon** : la Banque du Japon a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de relever ses taux d'intérêt avant que ne se produise dans le pays une reprise suffisamment franche. Le taux d'escompte de la banque centrale japonaise est le plus bas du monde, puisqu'il est fixé à 0,5 % l'an depuis septembre 1995.

ÉCONOMIE

Accord à Riyad pour la réduction de la production de pétrole

L'ARABIE SAOUDITE, le Venezuela et le Mexique (non membre de l'OPEP) ont annoncé à Riyad, dimanche 22 mars, après une réunion secrète des ministres du pétrole, un accord pour tenter de réduire la production mondiale de 1,6 à 2 millions de barils par jour, afin de faire remonter les prix. Ceux-ci sont tombés à leur plus bas niveau depuis neuf ans et demi. *L'Algérie* a affirmé dimanche soir avoir été à l'origine de l'accord *(lire p. 3)*.

■ **ALLEMAGNE : la crise asiatique** *freinera* le redressement de la conjoncture mais ne l'arrêtera pas, selon une prévision de l'Institut IFO de Munich, l'un des six grands instituts allemands de *conjoncture. Cette crise* devrait entraîner en Europe de l'Ouest et en Allemagne une baisse de la croissance économique réelle de 0,25 à 0,5 %, selon l'IFO.

La croissance du PIB en 1998 devrait atteindre 2,5 %.

■ **EURO : l'Allemagne a multiplié** les exigences au cours de la réunion *informelle* des *ministres* des finances des Quinze à York (Angleterre) et se retrouve en position d'arbitre pour régler les dernières difficultés de l'euro, en particulier la question de *la présidence de la* banque centrale *(lire p. 4)*.

■ **Le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn,** a estimé dimanche, dans un entretien à la BBC-télévision, qu'il n'y avait *« aucune véritable raison »* pour refuser l'adhésion de l'Italie à l'euro dès le 1er janvier 1999. La Grande-Bretagne pourra difficilement jouer un rôle de premier plan au sein de l'Union européenne tant qu'elle restera hors de *la zone euro, a-t-il aussi déclaré.*

■ **ÉTATS-UNIS : la crise asiatique pourrait coûter un demi-point au taux de croissance** *économique des Etats-Unis sur les douze* prochains mois, a reconnu dimanche le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, dans un entretien à la chaîne de télévision CNN.

■ **Le déficit budgétaire américain** a reculé en février à 41,75 milliards de dollars (256 *milliards* de francs) contre 44,01 milliards un an plus tôt.

■ **Le président Bill Clinton** annoncera durant sa tournée en *Afrique un* programme de 30 millions de dollars destiné à annuler une petite partie de la dette de certains pays africains. La dette publique de l'ensemble du continent atteint 223 milliards de dollars, dont 4,6 milliards de dollars vis-à-vis des Etats-Unis *(lire p. 3)*.

■ **HELMS-BURTON : les Etats-Unis et l'Union européenne** continuent à faire des *« progrès lents mais solides »* pour résoudre *leur différend* né de la législation américaine Helms-Burton, a déclaré, vendredi 20 mars à Washington, le *vice-président* de la Commission européenne, Sir Leon Brittan.

■ **BELARUS :** le président Alexandre Loukachenko a limogé vendredi 20 mars la direction de la banque centrale en raison de la crise du rouble bélarusse, qui a fortement baissé contre le dollar. La banque est *désormais* placée sous l'autorité du gouvernement.

■ **CORÉE DU SUD : le nouveau président Kim Dae-Jung** a affirmé, samedi 21 mars, que son gouvernement *allait* examiner avec un oeil neuf le projet d'implantation d'une liaison TGV en Corée, dont le marché a été remporté par la firme française GEC-Alsthom.

NOMINATIONS

■ **EMAP : Arnaud de Puyfontaine** a été nommé directeur général d'Emap France. Il prendra ses fonctions en juillet, au moment où Kevin Hand, qui reste PDG de la filiale française, prendra ses fonctions de directeur général de l'ensemble du groupe. Agé de trente-trois ans, ancien du groupe Hersant, Arnaud de Puyfontaine est directeur délégué de la branche *télé et cinéma* qui vient de lancer *Télémax* et devait présenter, *lundi* 23 mars, une nouvelle formule de *Télé Star*, racheté à la CLT, en 1996.

SPORTS L'Irlandaise Sonia O'Sullivan a créé la sensation des championnats du monde de cross-country de Marrakech (Maroc) en s'imposant, samedi 21 et dimanche 22 mars, dans les deux épreuves proposées aux concurrents : le cross court et le cross long. ● CET EXPLOIT, réalisé au détriment des coureuses africaines, données comme grandes favorites, fait oublier ses médiocres performances des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) et des championnats du monde d'athlétisme d'Athènes (1997). ● CHEZ LES HOMMES, alors que les Français ont été très décevants, l'épreuve « longue » est revenue au Kenyan Paul Tergat, tandis que son compatriote John Kibowen s'est adjugé la version courte. ● CETTE ÉPREUVE, nouvellement inscrite au programme international, intéressante en termes de droits de télévision, s'est révélée décevante sur le plan sportif.

Reine inattendue du cross, Sonia O'Sullivan se réconcilie avec la course à pied

L'athlète irlandaise, décevante lors des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) et des championnats du monde d'Athènes (1997), a signé une double victoire lors du Mondial de cross-country, emportant le cross long, avant de dominer le cross court, sans que ses adversaires puissent s'y opposer

MARRAKECH
de notre envoyée spéciale

La double victoire de Sonia O'Sullivan aux championnats du monde de cross-country, à Marrakech (Maroc), a quasiment éclipsé l'exploit de Paul Tergat. Le quatrième titre mondial consécutif du Kenyan, dimanche 22 mars, sur le cross long était attendu. Seuls les visionnaires pouvaient envisager la stupéfiante performance de l'Irlandaise, samedi 21 mars en cross long, puis dimanche 22 mars, en cross court, sur l'herbe et dans la poussière de l'oliveraie de Ghabat Chabab.

« J'ai toujours voulu gagner le mondial de cross, car c'est la discipline par laquelle j'ai commencé », a déclaré la jeune femme âgée de vingt-neuf ans. Elle s'était classée neuvième l'an passé. Là où sa compatriote Catherina McKiernan s'est cassée les dents à quatre reprises, deuxième de 1992 à 1995, là où nulle Européenne n'a pu tenir tête aux Africaines depuis la Portugaise Albertina Diaz en 1993, Sonia O'Sullivan a réussi magistralement.

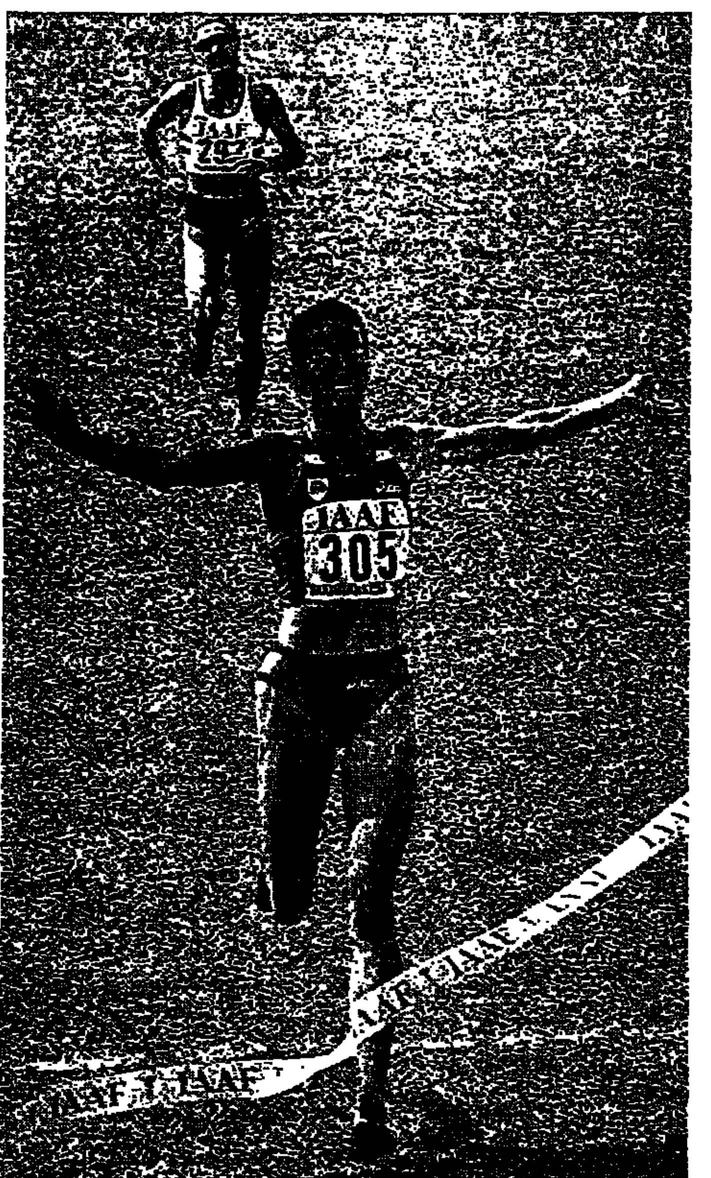
Pour persuader son entraîneur que la quête d'un deuxième titre en deux jours n'avait rien d'insensé, elle lui a téléphoné en se rendant au départ du cross court : *« Les joueuses de tennis qui gagnent le tournoi en simple sont parfois en finale du double le même jour. »* Il s'est consolé, en remerciant le ciel, que le *« double mixte »* n'existe pas en athlétisme. La longue et fine silhouette avait avalé les 8 000 m du samedi avec une aisance déconcertante. Quand elle l'a voulu, Sonia O'Sullivan a semé l'Ethiopienne Gete Wami (3e) et la Britannique Paula Radcliffe, vice-championne championne du monde (2e).

« C'était comme un rêve, a t-elle dit, *je ne me suis pas forcée, je ne me suis jamais sentie aussi bien. Dès que j'ai franchi la ligne d'arrivée, j'ai su qu'il fallait que je recours le lendemain pour réaliser le doublé. »* Dimanche, la Marocaine Zahra Ouaziz et l'Ethiopienne Kutre Dulecha ont tout tenté, creusant même un écart de plusieurs mètres. Sonia O'Sullivan, qui savait qu'elle pouvais *« revenir sans problème si* [elle se] *relaxait »*, les a finalement laissées sur place pour finir dans un état de fraîcheur stupéfiant malgré une température élevée (de 25 à 30 degrés).

Grande perdante des championnats du monde sur piste de 1993, où elle avait été devancée par une génération spontanée de Chinoises aux méthodes de préparation douteuses, l'Irlandaise, qui s'entraîne avec *« l'écurie-réservoir »* de Kenyans du Britannique Kim McDonald, a pris sa revanche avec un titre mondial sur 5 000 m en 1995. Elle a renforcé son image d'athlète douée et malchanceuse avec des Jeux olympiques catastrophiques en 1996, à Atlanta, où elle souffrait d'un virus intestinal. Aux championnats du monde d'Athènes, en août 1997, elle n'avait guère été plus convaincante.

Avec Kim McDonald, son manager-entraîneur et ancien compagnon, le torchon brûlait. *« Elle a cru qu'elle pouvait mieux faire toute seule »*, confie-t-il. Depuis un an, pour ne pas perdre sa rebelle mais précieuse protégée, il a pris le biais de la confier à Allan Storey, *« un ami entraîneur »* qui dirige un groupe d'athlètes britanniques. Présent *« pour ses affaires »* sur la plupart des compétitions, Kim McDonald veille toujours de près sur Sonia O'Sullivan. Il y a aussi eu le bénéfique séjour en Australie : *« Nous sommes partis en novembre 1997,* raconte Kim McDonald. *Sonia s'est entraînée quatre mois, et nous avons eu une discussion sérieuse. Je lui ai dit qu'il fallait que les choses changent pour que je retrouve une motivation à notre travail commun, et qu'il valait mieux arrêter sa carrière si elle n'avait plus l'envie de se battre. »*

En février, Sonia O'Sullivan a réalisé un bon championnat national de cross en Australie avant de gagner haut la main, en une semaine et dans des temps remarquables, un 5 000 m, un 3 000 m et un 1 500 m. Maintenant, Kim McDonald doit presque la freiner.



JEAN BLONDIN/REUTERS/MAXPPP

L'Irlandaise Sonia O'Sullivan gagne le cross « long » (8 km) des Mondiaux de Marrakech, devant la Britannique Paula Radcliffe, et réalise le doublé avec le cross « court » (4 km).

« Si tu penses recourir demain, arrête-toi », lui soufflait-il, samedi, inquiet après un interminable footing de récupération. L'entraîneur-manager suit ses athlètes de si près qu'il fait des pronostics d'une précision étonnante. *« Avant le cross court messieurs, il m'a dit que Kibowen* [un coureur kenyan de ses athlètes] *gagnerait, et pas Daniel Komen, qui est pourtant recordman du monde du 5 000 m »*, confie un organisateur de meeting présent au Maroc.

« Si Sonia décide de courir demain, elle gagnera même si Zra Ouaziz s'équipe d'un moteur, précisait encore Kim McDonald à ceux qui voyaient la Marocaine gagner le cross court. *Ce ne sont tout simplement pas des athlètes de valeur égale en ce moment. Sonia peut courir jusqu'à 180 km par semaine et tout de même couvrir les 200 m en 28 s. »*

La confiance de l'Irlandaise pour le cross court, dès la fin du long, a fait rêver Blandine Bitzner-Ducret, 18e samedi. La championne de France avait renoncé à l'épreuve courte, à la demande de sa fédération, pour renforcer sur l'épreuve longue une équipe nationale clairsemée. La lourdeur de ses jambes au réveil, dimanche, lui a ôté toute velléité.

Si l'action douloureuse de l'acide lactique semble épargner les muscles de Sonia O'Sullivan, l'idée de défendre ses titres aux prochains championnats du monde de cross prévus en Irlande du Nord, à Belfast, en mars 1999, ne l'inspire pas pour l'instant : *« Je dois d'abord penser à cet été, ou même à demain. Il m'est impossible de savoir si j'y serai. »* Mais deux titres mondiaux obtenus en deux jours donnent forcément faim de performances encore plus spectaculaires.

P. Jo.

La France n'a pas brillé

Les performances individuelles de Blandine Bitzner-Ducret (18e du cross long), de Rodica Nagel (7e du cross court) n'ont pas suffi à masquer les problèmes de l'équipe de France à Marrakech. Le directeur technique national (DTN), Richard Descoux, n'a pas nié que les hommes avaient signé au Maroc sur cross long *« leur plus mauvaise performance... Nous avons besoin d'une remise à niveau sans laquelle nous n'avons rien à défendre dans le contexte mondial et cela se confirmera cet été sur piste. Le niveau mondial a progressé depuis dix ans alors que les Français ont régressé »*.

Pour Josiane Llado, sacrée championne d'Europe en décembre 1997, le DTN attendait mieux qu'un abandon sous prétexte qu'elle *« n'était pas dans le coup »*. *« Le cross est d'abord une épreuve et je ne suis pas sûr qu'elle y a pensé en abandonnant,* a dit M. Descoux. *Le haut niveau s'apprend et Josiane n'a pas su le gérer. »* En poste depuis un an, le DTN a regretté l'esprit individualiste des Français.

S'il est une bonne affaire, le cross court est-il une bonne idée ?

MARRAKECH
de notre envoyée spéciale

La Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) et son président Primo Nebiolo ne sont jamais à court d'idées pour appâter les télévisions. Le cross mondial ennuie-t-il le public avec ses longues échappées, dans les campagnes reculées, de coureurs africains qui trustent les titres depuis des années ? Qu'à cela ne tienne. Après l'avoir transporté l'an passé en plein centre de Turin pour attirer le chaland, on lui a adjoint, cette saison, une nouvelle variante : un cross court de 4 000 m. *« Autant rentabiliser la mise en place d'un parcours qui coûte cher »*, dit l'IAAF qui en profite pour rallonger l'épreuve d'une journée.

Le cross court n'est pas un sport nouveau. Il est régulièrement pratiqué en Allemagne et aux championnats du monde militaires. Mais la trouvaille de l'IAAF, connue pour sa propension à truffer de nouvelles épreuves un calendrier athlétique déjà chargé, a donné la migraine aux sélectionneurs. *« Nous n'avons pas mesuré la portée de cette décision,* avouait le directeur technique national marocain Aziz Daouda avant les championnats. *Et cela a sans doute posé des problèmes à toutes les nations. »* Surtout celles qui disposent de peu de coureurs. *« Pour ma part,* dit M. Daouda. *J'ai pris des coureurs de 1 500 m et de 3 000 m. »*

Premier par équipe chez les hommes et deuxième chez les femmes, le Maroc s'en est bien sorti. Comme le Kenya. Le cross court semble promis à la domination africaine, comme le long. A une Sonia O'Sullivan près. Le premier Européen, l'Espagnol Isaac Viciosa, s'est classé onzième.

Côté français, la surprise a été rude, même si les coureurs de distances moyennes, comme Eric Dubus, vice-champion du monde du 3 000 m indoor en 1993, ont apprécié l'opportunité d'une sélection mondiale supplémentaire et inespérée.

> La trouvaille de l'IAAF, connue pour sa propension à charger de nouvelles épreuves le calendrier, a donné la migraine aux sélectionneurs

Le meilleur d'entre eux, Saïd Chebili, s'est classé 47e. Eric Dubus a terminé 63e.

Chez les dames, Rodica Nagel a profité d'une course féminine moins dense pour grignoter des places. L'ex-Roumaine, naturalisée française depuis son mariage avec un rugbyman corrézien, a terminé septième et meilleure Française à Marrakech.

Pour 1999, les Français devront réfléchir. *« Prendre pour référence ce qui s'est passé ici serait une erreur,* a dit le directeur technique national (DTN) Richard Descoux. *Car tout le monde s'y prendra très tôt pour investir dans la préparation d'équipes de cross court. A nous de trouver des gens motivés et performants car, chez les hommes, nous ne pouvons espérer bien figurer sans des coureurs qui font moins de 3 min 40 s au 1 500 m. »*

Les dirigeants des clubs français ont accueilli fraîchement le cross court, son introduction au niveau mondial les a conduits à organiser des pré-sélections régionales et inter-régionales : *« La division des forces entre cross long et court a coûté des titres par équipe et individuels aux clubs les plus maigres en effectifs »*, estime Jean-Claude Vollmer, le DTN adjoint. Pour éviter d'être distancés par la créative IAAF, la FFA soumettra prochainement à son bureau l'étude d'un challenge fédéral de cross court pour susciter des vocations.

Mais les traditionalistes sont rassurés. Le cross long reste, pour l'instant, la valeur de référence. Sonia O'Sullivan, l'Irlandaise vainqueur des deux épreuves, l'a confirmé dimanche 22 mars. Elle ne considère son titre de cross court que comme un *« bonus »*. Samedi 21 mars, elle a gagné *« la course qui compte vraiment »* : le cross long.

P. Jo.

Le palmarès

● **Cross long messieurs**
Individuel : 1. Paul Tergat (Ken.), les 12 km en 34 min 1 s ; 2. Paul Koech (Ken.), 34 min 6 s ; 3. Assefa Mezegebu (Eth.), 34 min 28 s. Equipes : 1. Kenya, 12 pts ; 2. Ethiopie, 57 pts ; 3. Maroc, 60 pts ... 13. France, 280 pts.

● **Cross court messieurs**
Individuel : 1. John Kibowen (Ken.) les 4 km en 10 min 43 s ; 2. Daniel Komen (Ken.), 10 min 46 s ; 3. Paul Kosgei (Ken.), 10 min 50 s. Equipes : 1. Kenya, 10 pts ; 2. Maroc, 42 pts ; 3. Ethiopie, 60 pts... 11. France, 226 pts.

● **Cross long dames**
Individuel : 1. Sonia O'Sullivan (Irl.), les 8 km en 25 min 39 s ; 2. Paula Radcliffe (GB), 25 min 42 s ; 3. Gete Wami (Eth.) 25 min 49 s. Equipes : 1. Kenya, 30 pts ; 2. Ethiopie, 37 pts ; 3. Grande-Bretagne, 74 pts... 8. France, 159 pts.

● **Cross court dames**
Individuel : 1. Sonia O'Sullivan (Irl.), les 4 km en 12 min 20 s ; 2. Zohra Ouaziz (Mar.), 12 min 34 s ; 3. Kutre Dulecha (Eth.), 12 min 37 s. Equipes : 1. Maroc, 57 pts ; 2. Ethiopie, 58 pts ; 3. Etats-Unis, 68 pts.

● **Juniors messieurs**
Individuel : 1. Million Wolde (Eth.), les 8 km en 22 min 47 s. Equipes : 1. Ethiopie, 16 pts.

● **Juniors dames**
Individuel : 1. Yimenashu Taye (Eth.), les 6 km en 19 min 32 s. Equipes : 1. Ethiopie, 16 pts.

TROIS QUESTIONS À...

BRUNO LE STUM

1 Vous qui avez fêté à Marrakech votre dixième sélection en équipe de France de cross-country, comment jugez-vous l'évolution de la discipline depuis votre première participation, en 1986 ?

J'ai connu plusieurs générations de coureurs français et africains. Aujourd'hui, pour nous, il n'est plus possible de faire un bon résultat. Nous avons sensiblemnt le même niveau qu'il y a dix ans, alors que le niveau mondial, lui, s'est incroyablement amélioré. En 1992, ce qui n'est pas si loin, nous avions gagné la médaille d'argent par équipes et j'étais à 10 secondes de Khalid Skah *[le Marocain double champion du monde de cross-country en 1990 et 1991]* et à 20 secondes de John N'Gugi *[le Kenyan quintuple champion du monde de 1986 à 1989 et en 1992]*.

Aujourd'hui, le demi-fond n'échappe sûrement plus au dopage. Il n'y a qu'à regarder les chronos sur piste, l'évolution des records du monde et la progression fulgurante d'athlètes sur deux ou trois saisons pour savoir que toutes les fédérations ne jouent pas le même jeu.

2 Les parcours de plus en plus plats et secs avantagent-ils les pistards ?

C'est la valeur sur piste qui prime, même en cross-country. Quant au parcours, on ne peut rien dire du moment qu'il reste en herbe et en terre. Le fait qu'il soit boueux ou accidenté dépend surtout de la position géographique du pays organisateur.

3 La suprématie des Africains ces dernières années n'est-elle pas démotivante pour les crossmen européens ?

On part toujours avec l'envie de bien faire. Mais savoir qu'on va voir la course de derrière avec des athlètes qu'on ne connaît même plus, ce n'est pas drôle.

Je passe vétéran la saison prochaine, et ce sera ma dernière parce que j'en ai trop marre de ce qu'implique maintenant l'obtention de bons résultats au niveau mondial. Je veux juste gagner le titre national en cross-country.

Maintenant, je prépare le prochain Raid Gauloises, prévu en Equateur, avec mon équipe de sapeurs-pompiers de Montpellier. Autant se faire plaisir avec du sport-aventure.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Malgré le soutien de son peuple, le XV d'Ecosse a dû baisser pavillon devant l'Angleterre

Les rugbymen écossais ont résisté une mi-temps avant de céder (20-34) devant des Anglais surpuissants

Aiguillonné par l'entraîneur et le capitaine du XV d'Ecosse, le public de Murrayfield s'était mobilisé pour porter les siens vers le succès. Mais *sur le terrain, dimanche 22 mars, ce sont les Anglais* qui ont fait admirer leur talent et se sont imposés 20-34 lors du match du Tournoi des cinq nations qui met en jeu la *Calcutta Cup*. Samedi 21 mars, le pays de Galles a battu l'Irlande (30-21), chez elle, à Lansdowne Road.

EDIMBOURG
de notre envoyé spécial

En 1990 – à une époque révolue où un match du Tournoi des cinq nations ne pouvait se concevoir que le samedi – quinze rugbymen écossais au grand cœur avaient trouvé le génie et la force nécessaires pour terrasser l'« *auld enemy* » anglais sur la pelouse de Murrayfield, remportant ainsi *Calcutta Cup et grand* chelem. Huit ans après, ce triomphe écossais sur son vieux rival du Sud relève de la légende. Dans les pubs d'Edimbourg, on raconte encore *l'essai libérateur* de l'ailier Tony Stanger.


RUGBY

Avec Craig Chalmers, Gary Armstrong, Damian Cronin et Paul Burnel, le même Tony Stanger comptait parmi les cinq rescapés de l'épopée de 1990 qui étaient alignés, dimanche 22 mars, à Murrayfield, pour entonner Flower of Scotland. L'« hymne » écossais est toujours plus émouvant et plus pertinent lorsqu'il s'adresse aux Anglais du *« fier Edouard »*, invités, *en chanson*, à regagner leur contrée *« tae think again »*, pour méditer. C'est un chant du désespoir, mais en ce dimanche pas comme les autres, non réservé aux pratiques religieuses, le public de Murrayfield y a mis toute sa ferveur.

Comme au bon vieux temps, quelques déclarations assassines avaient été proférées ici et là, peu avant la rencontre. Paul Ackford et Dean Richards, deux anciens avants du XV d'Angleterre, avaient endossé avec un plaisir non dissimulé le rôle des méchants : l'un en affirmant que les équipes de France et d'Angleterre seraient bien inspirées de quitter au plus vite le désuet Tournoi des cinq nations, l'autre en dénonçant benoîtement *« l'antagonisme des supporteurs écossais, le pire dans le monde du rugby »* et en émettant de sérieux doutes sur la qualité des rugbymen venus du nord des Borders.

Les piques ont touché. Le public écossais a pris la mouche, mais c'était par habitude. Comme s'il s'agissait de sauver les apparences. Lors des trois derniers *matchs disputés sur leur pré* des faubourgs d'Edimbourg, les Ecossais avaient encaissé 156 points ; leur défense avait essuyé une rafale d'essais sud-africains, austra*liens et français. Dans* la tempête, c'est toute l'Ecosse qui s'était mise à douter, à méditer sur le retard de son rugby et, parfois, à mégoter son soutien aux quinze braves d'aujourd'hui.

Inquiet de l'apathie *« silencieuse »* du public local, Jim Telfer, l'entraîneur écossais, avait donc lancé un vibrant appel au peuple : *« Nous avons besoin d'un soutien vocal. » « Avec la foule derrière nous et quinze Ecossais donnant le meilleur d'eux-mêmes, nous aurons peut-être de bonnes raisons d'être optimistes »*, avait renchéri le capitaine Gary Armstrong. Ils ont été entendus. Pendant la première mi-temps, les 50 000 spectateurs de Murrayfield ont poussé les leurs, encouragé leurs pénétrations *dans l'axe profond*, applaudi leur défense héroïque, tout en étouffant sous les sifflets les velléités des supporteurs anglais.

AFFAIRE DE MENTAL

Sur le terrain, la conviction n'en est pas moins restée du côté des Anglais. La plus grande qualité de l'équipe de Clive Woodward réside *sans doute dans son mental.* Pendant une mi-temps, les joueurs anglais se sont heurtés au rideau défensif adverse : ils n'ont jamais douté de leur succès. Malgré *leur vaillance défensive* et leurs audaces sur le front de l'attaque, les Ecossais semblaient en sur-régime. Ils forçaient le jeu. Dix minutes de pause à la mi-temps ont suffi aux techniciens anglais pour recadrer leurs troupes, leur assigner une nouvelle tâche : *« Jouer plus simplement. »*

En anglais appliqué au rugby, cela *signifie éprouver physiquement* l'adversaire, l'user pour mieux le contourner. Après la pause, l'affaire anglaise, sa mainmise définitive sur le match, a été *conclue en un quart d'heure de* domination outrageuse, un siège sans relâche dans le camp écossais, scandé par six mêlées et une touche, jouées à quelques mètres *de la ligne d'en-but. Le pack écossais* a finalement cédé, concédé un essai de pénalité (49e) qui ouvrait la voie d'un nouveau succès anglais. Atteints au moral, *émoussés au physique*, les joueurs du Chardon ont sombré.

Des brèches sont apparues de tous côtés, pour le plus grand régal des troueurs anglais : outre un *essai du flanker Neil Black (60e)* « oublié » par l'arbitre gallois M. Thomas, en quinze minutes, Matt Dawson (62e) s'est faufilé entre les poteaux. Austin Healey (69e) a conduit son interception au pied jusque dans l'en-but adverse et Paul Grayson (76e) a réussi *une percée déconcertante* de facilité. Une partie du public, estomaqué, a quitté le stade après le quatrième essai des Anglais. Les quelques lâcheurs ont raté le *sursaut d'orgueil écossais*, deux beaux essais de dernière minute inscrits par Tony Stanger (79e) et Shaun Longstaff (80e). Une façon pour le XV du chardon de sortir la tête haute et pour Tony Stanger de devenir le meilleur marqueur d'essais écossais dans ce tournoi *qui ne veut pas mourir.*

Eric Collier

L'Irlande victime de son enthousiasme

Vainqueur de l'Irlande à Dublin (30-21), le pays de Galles a conservé ses chances de remporter le Tournoi des cinq nations 1998. Une victoire face à la France, dimanche 5 avril à Wembley, permettrait aux Gallois de partager le trophée avec la France, et avec l'Angleterre : *si celle-ci bat l'Irlande, dans deux semaines à Twickenham*, les trois nations compteront trois succès.

Samedi 21 mars, à Lansdowne Road, les Gallois, emmenés par un excellent Neil Jenkins, ont trouvé les ressources pour revenir à la hauteur d'un XV d'Irlande remonté par sa bonne prestation au Stade de France le 7 mars (courte défaite 16-18). Comme lors de leurs deux premières rencontres, les Irlandais ont péché dans la finition, et leur enthousiasme dans le jeu s'est retourné contre eux. L'avan*tage des deux essais inscrits en début de match* (Andy Ward et Victor Costello) a été annulé par trois essais gallois marqués Alan Bateman, Kevin Morgan et Neil Jenkins.

Le cycliste Erik Zabel récidive dans Milan-San Remo

ERIK ZABEL (Deutsche *Telekom*) a *remporté*, samedi 21 mars, la classique Milan-San Remo (294 km), course d'ouverture de la Coupe du monde de cyclisme. L'Allemand s'est imposé pour la deuxième année consécutive. *Il a devancé* au *sprint* les Français Emmanuel Magnien et Frédéric Moncassin, à la tête d'un groupe de 20 coureurs. Les ascensions de la Cipressa et du Poggio n'ont, cette année *encore*, permis *aucune échappée décisive*. La guerre entre coureurs italiens a en effet fait avorter toutes les tentatives, leur lutte intestine amenant le futur vainqueur en position de *force au bout* de la dernière ligne droite, sur la via Roma. Richard Virenque s'est illustré par une échappée de plusieurs kilomètres et Laurent Jalabert par une attaque *dans* le Poggio, en vain.

« C'est une course idéale pour moi », s'est félicité Erik Zabel. A vingt-sept ans, le Berlinois, *coéquipier de Jan Ullrich*, a élargi son registre de pur sprinteur. Depuis un an, le maillot vert des deux derniers Tours de France passe la moyenne montagne et impose sa vitesse terminale dans les courses réputées dures. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : après avoir perdu le contrôle de leur voiture,** Eric Legendre et Nicolas Taridec, qui participaient au 2e rallye automobile du pays de Lohéac, en Ille-et-Vilaine, ont trouvé la mort, dimanche 22 mars, lors de la deuxième spéciale.

■ **BASKET-BALL : en surclassant** *Dijon (83-58), Pau-Orthez a consolidé* sa deuxième place du championnat de France, samedi 21 mars, lors de la 26e journée. Le leader, Villeurbanne, qui compte encore trois points *d'avance*, s'est laissé surprendre à domicile par Le Mans (68-80).

■ **ESCRIME : les équipes de France d'épée ont obtenu leur billet pour la Coupe du monde par équipes,** en *gagnant les épreuves éliminatoires* européennes, qui ont eu lieu dimanche 22 mars à Paris. La Hongrie, chez les hommes, et l'Italie, chez les dames, accompagneront les Tri*colores dans cette finale* qui regroupera huit équipes.

■ **Après avoir frôlé de peu la victoire en 1995 et en 1996** (où elle se classa troisième), la championne olympique Laura Flessel s'est adjugé, samedi 22 mars, le tournoi de Saint-Maur, unique épreuve de Coupe du monde d'épée disputée en France, battant en finale la Hongroise Hajnalka Toth par 15 *touches* à 12.

■ **FOOTBALL : la 27e journée du championnat d'Allemagne** a permis au Bayern Munich de renouer avec la victoire (3-0 à Stuttgart). Le leader, Kaiserslautern, n'a pas joué. Quatre matchs ont été reportés en raison d'un transport de déchets nucléaires qui a mobilisé les forces de police *habituellement affectées à la sécurité des stades.*

■ **L'Inter Milan revient à un point du leader du championnat d'Italie,** la Juventus Turin, après son large succès (3-0) acquis dans le derby contre le Milan AC, dimanche 22 mars, lors de la 26e journée. La Juventus Turin a été tenue en échec (2-2) à Parme, de même que la Lazio Rome à domicile, devant Piacenza (0-0).

■ **Le FC Barcelone a conservé son avance de 7 points sur le Real Madrid** à l'issue de la 30e journée du championnat d'Espagne, disputée samedi 21 *et dimanche 22 mars. Les Catalans se sont facilement* imposés (4-0) aux dépens de l'Athletic Bilbao, entraîné par Luis Fernandez, alors que le Real Madrid a battu difficilement (2-1) Saint-Jacques-de-Compostelle.

■ **Les 34 arbitres retenus par la FIFA pour le Mondial 98,** qui aura lieu en France du 10 juin au 12 juillet, se réuniront en *séminaire* du *lundi* 23 au jeudi 26 mars au domaine de Gressy, au nord de Paris. Outre des tests physiques, ils prendront connaissance des nouvelles directives, notamment l'interdiction du tacle *par* derrière.

■ **A l'occasion de sa préparation pour le Mondial 98,** l'équipe de la Jamaïque a battu (2-1) à Londres les Queen's Park Rangers (*division 2* anglaise), dimanche 21 mars.

■ **RUGBY : lors de la 15e journée du championnat de France,** disputée samedi 21 *et dimanche 22 mars, l'AS Montferrand a pris une option* sur la qualification pour les quarts de finale, grâce à son succès sur Brive (18-13). Au classement, le Stade toulousain, assuré de se qualifier après sa victoire à La Rochelle (24-35), compte 39 points, devant Narbonne (35), qui a battu Biarritz (38-18). Dans la poule 2, où aucune équipe n'est ma*thématiquement assurée de la qualification, le Stade français* s'est incliné à Bègles-Bordeaux (27-17). Les Parisiens sont rejoints au classement par Perpignan, vainqueur de Toulon (44-13).

■ **SKI ALPIN : Richard Gravier en slalom et Leila Piccard en géant** sont devenus champions de France, dimanche 22 mars, à Serre-Chevalier (Hautes-Alpes). *Sébastien* Amiez, auteur d'un excellent temps dans la première manche, a été disqualifié pour avoir manqué la dernière porte.

■ **VOILE : victime de nombreux ennuis techniques,** la navigatrice *française Isabelle Autissier, à la barre de PRB-Poitou-Charente*, a franchi, samedi 21 mars au matin, à San Francisco la ligne d'arrivée de la première Route de l'Or, qu'elle termine en 62 jours 13 heures et 19 minutes, soit plus de cinq jours après le vainqueur, Yves Parlier (*Le Monde* du 17 mars).

■ **LOTO : les tirages n° 23** effectués samedi 21 mars ont donné les résultats suivants.

Premier tirage : 6, 12, 15, 20, 27, 43 ; numéro complémentaire : 24 ; pas de gagnant pour 6 numéros ; rapport pour 5 numéros, plus le complémentaire : 370 965 F ; 5 numéros : 3 845 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 212 F ; 4 numéros : 106 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 24 F ; *3 numéros* : 12 F.

Second tirage : 5, 13, 28, 31, 33, 48 ; numéro complémentaire : 18 ; rapport pour 6 numéros : 5 711 895 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 52 715 F ; 5 numéros : 3 985 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 230 F ; 4 numéros : 115 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 26 F ; *3 numéros* : 13 F.

Bourg-Péronnas quitte avec les honneurs la Coupe de France de football

POUR GUILLAUME COFFY, qui vient de terminer son service militaire, la vie a repris son cours normal, dimanche 22 mars, peu avant 23 heures. Le gardien de but du FC Bourg-Péronnas s'est livré à un dernier tour d'honneur pour saluer les 25 000 supporters qui ont coloré le stade de Gerland avant de rejoindre ses coéquipiers, pros*trés dans leur vestiaire*, après l'élimination (0-1) en quarts de finale de la Coupe de France, face aux professionnels de l'Olympique lyonnais. Les héros des deux pré*cédents tours de l'épreuve* (éliminations de Montpellier et de Metz) ont inquiété leurs adversaires jusqu'au bout. Après l'exclusion du défenseur central lyonnais, Hubert Fournier, en première mi-temps, les Bressans se sont même mis à croire à un nouvel exploit.

LE RÊVE BRISÉ

Un but du défenseur latéral Patrice Carteron (55e *minute*) a brisé leur rêve. Sans réaliser une grande partie, loin de là, les Lyonnais ont canalisé les attaques de Bourg-Péronnas jusqu'au bout.

« Nous sommes tristes d'avoir perdu sur une erreur de relance stupide », devait déclarer Pierre Mauron, l'entraîneur de l'équipe amateur qui évolue en CFA (l'ancienne division 4). *« Nous n'avons pas su profiter de notre supériorité numérique. Il aurait fallu soigner davantage la qualité des passes pour déstabiliser la ligne arrière lyonnaise. Nous sommes déçus, même si nous n'avons pas le droit de l'être compte tenu des trois divisions qui nous séparent de l'Olympique lyonnais. Maintenant, il faut se reconcentrer sur le championnat et à l'accession en National. »*

Dans les rangs lyonnais, tous les joueurs ont rendu hommage aux amateurs bressans, en tête le buteur de la rencontre, Patrice Carteron : *« Ce qu'ils ont fait en Coupe de France est fabuleux. On nous avait promis l'enfer, ce fut pire encore. Il est vrai que nous avons entamé la partie de manière lamentable. En fait, nous avons été mauvais du début à la fin. Cette petite victoire sans gloire nous soulage tout de même. Si nous avions perdu, tout le monde se serait moqué de nous. »*

LES « PETITS » ÉLIMINÉS

Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié dès le 21 mars pour les demi-finales en battant de justesse (1-0) l'AS Monaco grâce à un but du défenseur central Franck Dumas contre son camp (78e minute). Dans un Parc des Princes presque déserté (19 337 spectateurs, la plus faible affluence de la saison), les Parisiens ont profité de l'absence de plusieurs titulaires monégasques, blessés, pour s'adjuger un succès mérité. *« Notre défaite est logique*, a reconnu l'entraîneur monégasque Jean Tigana. *Nous étions fatigués après notre match de mercredi dernier à Manchester. »* Le PSG, distancé dans la lutte pour le titre de champion de France, reste donc en lice dans les autres compétitions nationales avec notamment une finale de Coupe de la Ligue face à Bordeaux, le 4 avril.

Un doublé de l'attaquant tchèque Vladimir Smicer a permis au RC Lens de s'imposer (2-1) sur le terrain du SM Caen, club de division 2.

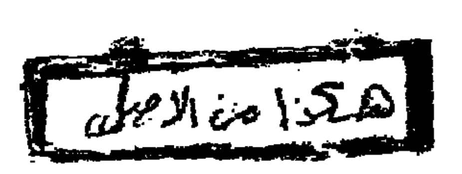
Les Normands avaient ouvert le score par leur milieu de terrain, Raphaël Guerreiro, dès la 12e minute, mais l'exclusion de leur défenseur Damien Lecour a ruiné leurs espoirs. Guingamp avait éliminé, vendredi 20 mars, une autre équipe de division 2, Mulhouse. Les Alsaciens ont résisté jusqu'à l'ultime minute. Anthony Bancarel a épargné à son équipe une prolongation.

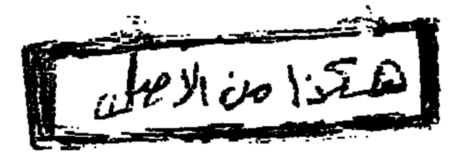
Le tirage au sort des demi-finales aura lieu dimanche 29 mars et les rencontres se disputeront le 11 avril.

Russie-France : Anelka remplace Trezeguet

L'attaquant français de l'équipe londonienne d'Arsenal, Nicolas Anelka, 21 ans, a été appelé pour la première fois dans le groupe de l'équipe de France, qui jouera un match amical face à la Russie, le 25 mars, à Moscou. Nicolas Anelka remplace le Monégasque David Trezeguet, qui s'est blessé au genou gauche, samedi 21 mars, au Parc des *Princes lors du quart de finale de* Coupe de France entre le PSG et l'AS Monaco (1-0). Nicolas Anelka a quitté le centre de formation du PSG l'année dernière contre la volonté de ses dirigeants. Après des débuts difficiles, il s'est imposé ces derniers mois.

Le sélectionneur Aimé Jacquet a retenu dix-huit joueurs. Gardiens : Fabien Barthez (Monaco), Lionel Letizi (Metz) ; défenseurs : Vincent Candela (AS Rome), *Marcel Desailly (Milan AC)*, Franck Lebœuf (Chelsea), Lilian Thuram (Parme) ; milieux de terrain : *Alain Boghossian* (Sampdoria Gênes), Didier Deschamps (Juventus Turin), Christian Karembeu (Real Madrid), Sabri Lamouchi (Auxerre), Emmanuel Petit (Arsenal), Zinedine Zidane (Juventus Turin) ; attaquants : Nicolas Anelka (Arsenal), Bernard Diomède (Auxerre), Youri Djorkaeff (Inter Milan), Stéphane Guivarc'h (Auxerre), Marc Keller (Karlsruhe).





La savane et la forêt d'Amazonie sont ravagées par d'immenses incendies

Les brûlis traditionnels embrasent des territoires asséchés par le phénomène climatique El Niño

Les perturbations climatiques provoquées par le phénomène El Niño produisent, au Brésil, des incendies gigantesques – analogues à ceux qui ont ravagé l'Asie du Sud-Est à l'automne 1997 – dans la savane et les forêts de l'Etat brésilien du *Roraima, au nord-ouest de l'Amazonie, ainsi* qu'au Venezuela, en Guyana et au Surinam. Les météorologues ne prévoient pas de précipitations importantes avant cinq semaines.

« DÉSASTRE planétaire... Enfer géant... L'Amazonie en flammes. » Les superlatifs ne manquent pas aux manchettes des journaux brésiliens et américains pour évoquer ce qui pourrait bien être l'incendie le plus grave qu'ait connu l'Amazonie depuis trente ans. Depuis la fin janvier, des feux ravagent en effet l'Etat brésilien du Roraima, au nord-ouest du pays (*Le Monde* du 13 mars). Une région dominée, au sud et à l'est, par la savane et, à l'ouest et au nord, par la forêt.

Les incendies auraient déjà dévoré, selon les différentes sources, une surface représentant une à deux fois celle du territoire libanais (1 à 2 millions d'hectares) ! Et l'inquiétude des habitants grandit : dans la capitale Boa Vista, ils sont enfumés depuis quarante jours.

Officiellement, on ne dénombrait jusqu'à la semaine dernière qu'un mort. Mais, *« dans les savanes où vivent 19 000 Indiens Makuxis, Wapiwanas, Taurepangs et Ingarikos, les plantations et les villages ont brûlé, et le bétail meurt de soif »*, souligne Bruce Albert. Selon cet anthropologue de l'Orstom en poste au Brésil, *« la famine menace pour un an et demi au moins »*, du fait du long temps de maturation du manioc.

En forêt, où subsistent 9 700 Indiens Yanomamis, une mission de médecins indigénistes du Roraima a dressé, en fin de semaine dernière, un bilan tout aussi alarmant. Alors qu'une bonne dizaine de villages sont directement menacés par les flammes (dans les régions d'Ajarani et Mucajai-Apiau), les cultures traditionnelles de maïs, canne à sucre, manioc et banane, sont ruinées par les feux ou la sécheresse, les rivières se tarissent et les poissons meurent, le gibier est en fuite, et un gigantesque nuage de fumée paralyse tout ravitaillement et secours aéroportés.



Ajoutés à une *épidémie de paludisme galopante*, les risques sanitaires et de famine sont explosifs. *La panique gagne d'autant plus les* Yanomamis que *« traditionnellement, ils associent la propagation de la fumée à celle des épidémies... »*, rappelle Bruce Albert.

AIDE D'URGENCE DEMANDÉE

Une demande d'aide d'urgence a été adressée à l'Union européenne par le Conseil indigène du Roraima. *« Si ces feux progressent dans la partie nord et ouest du massif forestier, ce serait une véritable catastrophe écologique*, souligne, pour sa part, le botaniste Francis Hallé (université de Montpellier). *Ce massif s'est développé sur une formation géologique très ancienne – environ 2 milliards d'années – du bouclier guyanais. Il possède une structure et une diversité en espèces végétales et animales exceptionnelles, bien plus riches et intéressantes que celles d'Amazonie centrale. »*

Après l'Indonésie, l'Amazonie... Le parallèle avec les terribles incendies de l'automne 1997 en Asie du Sud-Est est saisissant. L'origine est la même : les brûlis. Dans le Roraima, ces mises à feu habituelles visent à replanter des cultures vivrières et à défricher de grands pâturages. En Indonésie, en plus des paysans, d'importantes compagnies ont joué les incendiaires pour replanter des arbres à croissance rapide (pour le bois) et des palmiers à huile. Mais, quels qu'en soient leurs auteurs, ces défrichements forestiers se sont transformés, à chaque fois, en efficaces couloirs de pénétration pour le feu.

Le contexte climatique est le même, lui aussi. On retrouve El Niño, cette puissante perturbation qui a déplacé vers le centre de l'océan le gigantesque réservoir d'eau chaude habituellement stationné autour de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Résultat, tandis que la côte ouest de l'Amérique essuie des pluies diluviennes et des inondations depuis près d'un an, une sécheresse calamiteuse ronge le Brésil tout autant que l'Asie du Sud-Est. *Si bien que les brûlis ont* pu prospérer, alors qu'ils sont habituellement douchés par les pluies de décembre dans le Roraima.

Les conséquences sont également du même ordre. En Indonésie, entre 300 000 et 2 millions d'hectares de forêt équatoriale, selon les estimations, sont partis en fumée dans l'archipel. Les feux ont *d'ailleurs repris à Bornéo, où les* autorités locales affirmaient, vendredi 20 mars, avoir recensé plus d'un millier de foyers d'incendie.

Au Brésil, d'après l'Agence fédérale de l'environnement (Ibama), 607 500 hectares de savane auraient déjà brûlé et près de 5 millions d'hectares de savane et de forêt clairsemée seraient menacés dans le Roraima. L'agence avance, par ailleurs, que 1,4 million d'hectares seraient déjà consumés dans les zones purement forestières !

Dernier parallèle mis en avant par les journaux brésiliens, l'impuissance, voire l'incurie, des autorités. *« Nous avons perdu le contrôle de la situation »*, reconnaissait, dès lundi 16 mars, le chef de la défense civile fédérale, Kleber Gomes Cerquinho. Et les autorités de Brasilia, qui viennent de débloquer une quinzaine de millions de francs pour tenter de combattre le fléau, ont été accusées de réagir tardivement.

Des actions préventives d'urgence sont nécessaires dans certaines localités habitées et des zones de forte biodiversité. Mais, la semaine dernière, moins de 350 pompiers étaient sur la brèche. De toute façon, des dizaines d'avions et d'hélicoptères antifeux ne parviendraient sans doute pas à éteindre un tel brasier et le matériel dont disposent les Brésiliens est dérisoire, comparé à l'immensité de leur territoire forestier.

« Seule la pluie peut stopper ce fléau », estime Fernando Catao, secrétaire de la police régionale du Brésil, chargé de diriger l'aide fédérale dans le Roraima. Mais aucune précipitation majeure n'est prévue par les météorologistes avant cinq semaines.

Vincent Tardieu

Une zone peu peuplée

Si l'on en croit les estimations avancées, les incendies du Roraima et des territoires environnants sont plus vastes que ceux qui ont dévasté Sumatra et le Kalimantan indonésien. Ils semblent pourtant, jusqu'à présent, provoquer moins d'inquiétude chez les responsables politiques brésiliens, voire dans les instances internationales. Ces incendies, éloignés des grands centres économiques, affectent des régions où subsistent quelques centaines de milliers d'indigènes et de petits colons, ou encore des chercheurs d'or ou de diamants (les *garimpeiros*). Boa Vista, la *capitale de l'Etat, ne compte que* 80 000 habitants... Rien à voir avec les dizaines de millions *d'Indonésiens qui peuplent l'île* relativement prospère de Sumatra.

Les foyers s'étendent au Venezuela

***Une photo prise par satellite de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), et diffusée sur Internet, montre que les feux de savane et de forêt touchent de manière égale le Venezuela, le Guyana et le Surinam. Sur ce document, réalisé mercredi* 18 mars, on distingue nettement les concentrations de chaleur émanant de nombreux foyers d'incendies de chaque côté de la frontière entre le Guyana et le Surinam, ainsi que dans l'est du Venezuela.**

Un responsable de l'Institut de recherches d'Amazonie (INPA) a déclaré, vendredi 20 mars, que le Venezuela *« devrait commencer à s'inquiéter de ce qui se passe »* chez lui. Les autorités de ce pays ont annoncé pour leur part, par l'intermédiaire de leur ambassade au Brésil, qu'elles envoyaient une *« équipe multidisciplinaire de spécialistes »* sur place pour *« identifier, avec le gouverneur du Roraima »*, l'action concrète qu'elles peuvent mener *« dans la lutte contre les incendies dans le Roraima »*.

Alerte rouge planétaire face à la nouvelle virulence du bacille de Koch

Trois millions de décès par an sont dus à la tuberculose

LES TEMPS changent. Jusqu'au *milieu de ce siècle*, la tuberculose pouvait encore être décrite avec les mots de Dickens, maladie in*curable*, *fruit pathologique* de la pauvreté, de la promiscuité et du mépris chronique des règles de l'hygiène. L'avènement des antibiotiques, l'amélioration du niveau de vie et le respect grandissant de la santé publique ont ensuite rapidement modifié le paysage et fait reculer ce fléau.

Mais, aujourd'hui, tout est remis en question. Après la dramatique progression de la pandémie de sida et son cortège grandissant de maladies « opportunistes » – au premier rang desquelles la tuberculose – qui sévissent comme jamais dans le tiers-monde, après la multiplication des phénomènes de résistance du bacille de Koch aux antibiotiques habituellement efficaces, voilà l'espèce humaine confrontée à de nouvelles souches bactériennes d'une virulence jamais observée et hautement inquiétante.

L'affaire est révélée par le menu dans un numéro (daté du 5 mars) du *New England Journal of Medicine. Une équipe médicale améri*caine des Centers for Diseases Control d'Atlanta y rapporte les *données de bactériologie molé*culaire qu'elle a pu établir à partir d'une large flambée tuberculeuse *observée dans une communauté* rurale (deux petites villes du Tennessee et du Kentucky), a priori à très faible risque vis-à-vis de cette infection.

Les spécialistes américains ont noté la très grande contagiosité du germe, capable de provoquer une tuberculose active après une seule exposition occasionnelle de courte durée, les patients pouvant aisément transmettre la maladie à leurs proches et à leur environnement immédiat. Sur plus de quatre cents personnes ayant été en contact avec des sujets contaminés, près des trois quarts devaient présenter les stigmates immunologiques de l'infection tuberculeuse.

NOUVELLES PROPRIÉTÉS

Les expériences de laboratoire ont amplement confirmé les observations cliniques. La nouvelle *bactérie tuberculeuse isolée à* cette occasion dans la campagne américaine est en effet d'une étonnante virulence. Alors que l'une des souches habituelles connues pour sa dangerosité induit dans chaque poumon des souris de laboratoire inoculées environ 1 000 bactéries après dix jours et environ 10 000 après *vingt jours*, les spécialistes *américains* ont observé cette fois 10 000 bacilles après dix jours et environ 10 millions après vingt jours.

En d'autres termes, tout indique que le bacille de Koch sait trouver en son sein les possibilités évolutives lui permettant d'acquérir de nouvelles et très inquiétantes propriétés infectieuses. Cette plasticité pathogène semble, contrairement à ce que l'on imaginait jusqu'à présent, indépendante de facteurs environnementaux.

Ce constat se double d'un autre, nullement rassurant, également publié dans le *New England Journal of Medicine*. Il s'agit de la démonstration, faite en Gambie par des spécialistes londoniens, que les hommes ne sont pas génétiquement égaux face au risque de l'infection tuberculeuse. Comme on vient de l'établir pour la contamination par le virus du sida, certaines personnes sont, du fait de leur patrimoine héréditaire, plus *que d'autres exposées à la maladie.*

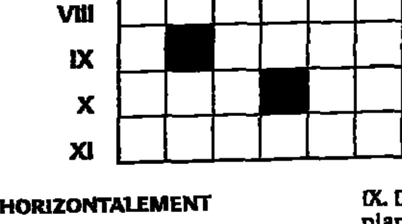
Tout, en définitive, se conjugue *pour démontrer que le Mycobacterium tuberculosis* est l'un des germes les plus dangereux parmi *ceux qui menacent l'homme*, un germe d'autant plus redoutable que la contagion s'effectue par *voie aérienne* et que les médicaments habituellement actifs sont – quand ils peuvent être utilisés – de moins en moins efficaces. On compte désormais chaque année à travers le monde 8 millions de nouveaux cas de tuberculose et 3 millions de décès dus au bacille de Koch.

Jean-Yves Nau

■ **MÉNINGITE : la maladie a tué 298 personnes** au Burkina Faso sur un total de 1 760 cas enregistrés depuis le début de l'année, selon un quotidien national. Ces chiffres, qui portent sur les neuf premières semaines de l'année, ont été communiqués au journal par les services de surveillance épidémiologique. La méningite sévit *quasiment chaque année* pendant la saison de l'harmattan, vent sec du désert qui provoque régu*lièrement des épidémies* au Burkina. En 1997, cette maladie avait tué 2 533 personnes pour 22 293 cas enregistrés. *« Nous ne sommes qu'au début de la période épidémique, qui va du mois de février à mai. La vigilance est donc à renforcer jusqu'aux premières pluies »*, prévient le journal.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98071



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II										■	
III						■					
IV						■			■		
V			■								
VI										■	
VII				■	■						
VIII								■			
IX		■								■	
X				■					■		
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Réduction à tout propos. – II. Somme pour récupérer. – III. Signes du temps. Change de niveau. – IV. Arrose le sillon alpin. Ironique en répétition. Cité antique. – V. Pour le licencié. Faire étalage de son savoir et de sa marchandise. – VI. Que l'on ne sera pas obligé de conserver. – VII. Elément vital. Sont en bonne place au jeu et à la cour. – VIII. Passage étroit pour l'égoïne. Devront être acquittés. – IX. Donne une dimension interplanétaire. – X. Vont avec les autres. Fit du tort. Le manganèse. – XI. Fonds liquides.

VERTICALEMENT

1. Laisse une trace après passage. – 2. Assure une bonne conduite. Lettres de Nerval. – 3. Fruste dans ses manières. Généreuse quand elle est légère. – 4. Victime d'une grande émotion. Apprentissage culturel. – 5. Buts que l'on voudrait atteindre. Effet lumineux. – 6. Personnel. Faire l'éléphant. – 7. Devenu sur le tard homme de lettres. – 8. Compositeur et violoniste italien. Coule en Suisse. – 9. A moitié inondé. Un des grands de la terre battue. – 10. Mouvement dans les cordes. Attrapé. Personnel. – 11. Prennent le relais des nouveau-nés.

Philippe Dupuis

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SOLUTION DU N° 98070

HORIZONTALEMENT

I. Réincarnées. – II. Ennuis. Elsa. – III. Atomes. Goal. – IV. Crue. Illico. – V. Tairas. Ig. – VI. Ui. Artagnan. – VII. Antidatée. – VIII. Le. Rente. Ar. – IX. Pente. Cid. – X. Sem. Tellure – XI. Exégèse. Les.

VERTICALEMENT

1. Réactualisé. – 2. Entraîné. Ex. – 3. Inouï. PME. – 4. Numéraire. – 5. Cie. Ardente. – 6. Assistantes. – 7. Attelé. – 8. Négligée. – 9. Eloigné. Cul. – 10. Esac (case). Aire. – 11. Salonnardes.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 62

Les clés de « l'énigme »

DANS L'AGENCE « L'énigme, filatures en tous genres », la confiance règne, mais sans excès. Ainsi, le coffre qui contient les pièces à conviction est fermé par *plusieurs serrures. Le directeur et chacun des cinq détec*tives disposent d'un certain nombre de clés, de telle sorte que :

● trois quelconques d'entre eux puissent toujours ouvrir le coffre en unissant leurs clés ;

● le directeur puisse toujours ouvrir le coffre quand un de ses détectives est présent ;

● mais deux quelconques des détectives ou le directeur seul ne puissent jamais obtenir l'ouverture.

Combien de serrures, au minimum, seront nécessaires ? Quel sera alors le nombre de clés attribué à chacun ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998

Solution dans *Le Monde* daté 31 mars.

Solution du problème n° 61 paru dans *Le Monde* du 17 mars

1/41 = 0,02439 02439 02439... Si la période de la suite décimale de 1/z est 5, c'est qu'on a 1/z = N,NNN... où N est un groupe de 5 chiffres. En multipliant par 100 000, cela donne : 100 000/z = N, NNN... On soustrait les deux égalités et on multiplie par z. Cela devient : 99 999 = z × N (z est à prendre parmi les diviseurs de 99 999). *Or 99 999 = 3 × 3 × 41 × 271.* Ni 3 ni 9 ne conviennent. Le plus petit diviseur restant de 99 999 est 41, *et une vérification sur calculatrice* achève la question.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

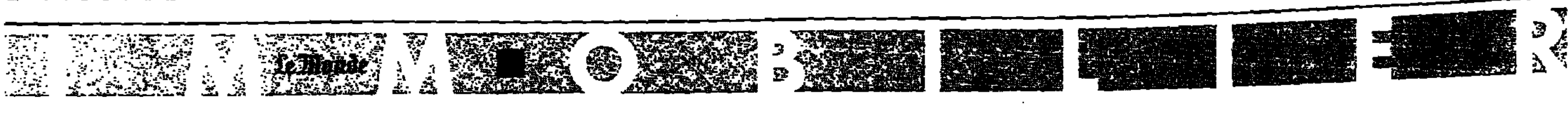


Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 24.03.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

Investir autrement : les prêts locatifs intermédiaires

Peu connus, les prêts locatifs intermédiaires représentent une manière originale d'investir dans l'immobilier neuf. Explications.

Les prêts locatifs intermédiaires (PLI) permettent de financer un investissement locatif à l'usage de locataires dont les revenus sont trop modestes pour se loger dans le secteur privé mais trop élevés pour accéder au parc locatif social (HLM). On parle alors de logement ou de secteur intermédiaire.

Le PLI est délivré par le Crédit foncier de France et par le Comptoir des entrepreneurs. Il est accordé sans condition de ressources à toute personne physique ou morale qui souhaite faire construire ou acquérir un logement neuf.

Ces prêts peuvent également financer les opérations de réhabilitation de logements vacants, l'acquisition et la transformation en logements de locaux ou d'immeubles affectés à un autre usage que l'habitation, ainsi que les travaux de transformation en logements de locaux non affectés à cet usage. Attention : les résidences pour étudiants ou pour personnes âgées ne peuvent être financées par un PLI.

Par ailleurs, ce prêt ne s'adresse pas exclusivement au neuf puisqu'il peut servir à financer l'acquisition de logements de plus de vingt ans dans lesquels on réalise des travaux d'amélioration à hauteur d'au moins 15 % du prix d'acquisition.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'opération doit se situer dans une zone d'intervention prioritaire : en Ile-de-France, dans certaines grandes métropoles régionales (agglomérations de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse), en façade méditerranéenne et dans certaines zones frontalières, etc. Sachez que le PLI peut être attribué en dehors de ces zones, sous réserve d'obtenir une autorisation administrative préalable de la Direction de l'habitat et de la construction.

A quelles conditions ?

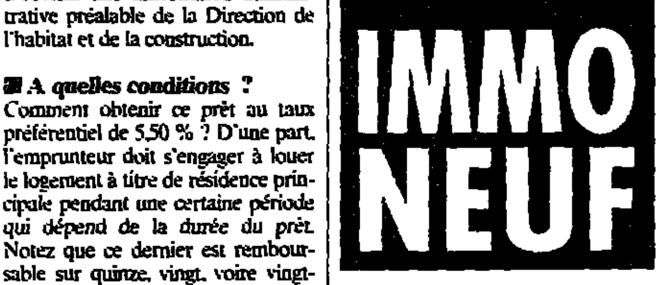
Comment obtenir ce prêt au taux préférentiel de 5,50 % ? D'une part, l'emprunteur doit s'engager à louer le logement à titre de résidence principale pendant une certaine période qui dépend de la durée du prêt. Notez que ce dernier est remboursable sur quinze, vingt, voire vingt-cinq ans. Ainsi, lorsque sa durée est inférieure ou égale à quinze ans, vous devez vous engager à louer pendant six ans. Sinon, l'engagement de location doit être pris pour douze ans.

D'autre part, les ressources annuelles du locataire (pour 1998, revenus imposables de 1996) ne doivent pas excéder certains plafonds, et le loyer mensuel ne doit pas dépasser un barème établi au mètre carré de surface utile.

Enfin, et c'est important, le PLI est cumulable avec les autres dispositifs destinés à favoriser l'investissement locatif, et notamment avec l'amortissement Périssol qui, rappelons-le, vous permet d'amortir 80 % du prix d'acquisition sur vingt-quatre ans !

C. D.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

PARIS

3e arrondissement

7e arrondissement

8e arrondissement

10e arrondissement

PARIS (suite)

11e arrondissement

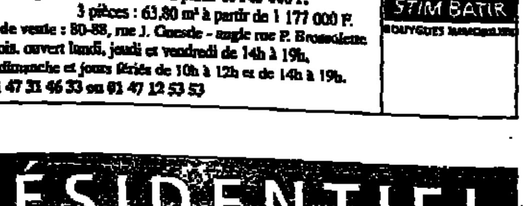


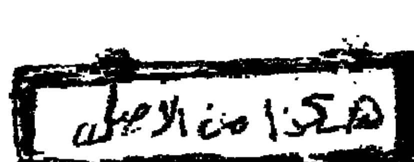
20e arrondissement

RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

92 Levallois-Perret





هكذا من الأصل

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Catégorie socio-professionnelle des acquéreurs d'appartements à Paris en 1997

Ouvriers 8 %
Retraités 8 %
Sans activité 5 %
Artisans et commerçants 4 %
Employés 15 %
C.P.I.S. 32 %
Professions intermédiaire 28 %

Origine géographique des acquéreurs d'appartements à Paris en 1997

Grande Couronne 7,18 %
Province 8,27 %
Val-de-Marne 11,77 %
Paris 42,90 %
Seine-Saint-Denis 9,34 %
Hauts de Seine 17,45 %
Etranger 3,09 %

C.P.I.S: Professions intellectuelles Supérieures

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

VENTES

FONDS DE COMMERCE

15e libr. pap. presse CA 3 446 000 bénéf. 570 000 OFL / 01-45-08-00-16

BOUTIQUES

Paris 14e, murs de bout. av. de Maine, 58 m², + s/sol, 35 m². Loy. annuel 85 800 net. Px : 800 000 F. 01-45-43-88-60

APPARTEMENTS

PARIS 1er

Châtelet les Halles original 4 p., 4e ét., asc. pierre de t., 1 650 000 F. A.I.M. : 01-53-01-99-01

PALAIS-ROYAL : 2 P. Moderne, bon état. 885 000 F AIM : 01-53-01-99-01

Mo OPERA 3 P
cuisine équipée, s-de-bains, w-c séparés, bel imm. ravalé 980 000 F - 01-43-87-35-25.

PARIS 3e

Quartier pl. Vosges 5 p., 2 ét., asc., imm. p. de t. séj. dble, 3 chbres, 2 880 000. Tél. : 01-43-87-35-25

Près pl. des Vosges 5 p. du charme. 2 800 000 F. A.I.M. : 01-53-01-99-01

MARAIS HISTORIQUE
Amortissement Périssol. Rénovation de caractère. Apparts de 21 m² & 220 m². Alain Guyot 01-42-77-27-38.

PARIS 4e

St-Paul, 4e, imm., 17e studio ref. nf, calme, clair. 500 000 F. 01-43-25-97-16

Ds hôtel part., superbe 4-5 p., 2 bs, soleil, calme. Tél. : 01-42-78-64-33

UNIQUE MARAIS
Splendide duplex 245 m² dépend., jard. 130 m², gd cft COMME UNE MAISON Alain Guyot - 01-42-77-27-38

ILE-SAINT-LOUIS
Rare beau p. de t. plateau brut, asc., VUE SPECTACULAIRE SEINE Alain Guyot 01-42-77-27-38

PARIS 5e

Cl-Bernard, 5e, imm. anc. dble séj. + chbre 69 m², calme, plein, S. Est. 1 540 000 F. 01-43-25-97-16

Censier, 5e, imm. ravalé, 3 p. bon ét., calme, soleil. 1 250 000 F. 01-43-25-97-16

Claude-Bernard, 5e, p. de t., 6 p. terr. à rénov., chbre serv. poss. 3 300 000 F. 01-43-25-97-16

Gay-Lussac, 5e, p. de t., 2 p. indép., vue dégagée, dble expo. 890 000 F. 01-43-25-97-16

CENSIER, 5e Imm. ravalé, 3 p. bon état Calme, soleil Prix : 1 250 000 F Tél. : 01-43-25-97-16

PARIS 6e

Rue Notre-Dame-des-Champs, 3 p. 48 m², 4e ét., 950 000 F, soleil. Littré. 01-45-44-44-45

Vieux-Colombier, bel imm. 6 p., 164 m², 2e ét., asc., balc. serv. Littré / 01-45-44-44-45

Odéon bel immeuble charmant studio, 19 m², 3e ét. Littré 01-45-44-44-45

St-Germain-des-Prés, imm. 18e, ss asc., 3/4 p., 78 m² à rev, poutres, charme, calme. 01-43-35-18-36

PARIS 7e

Bac : 5 p. + service bel imm., 5e, asc. 6 350 000 F. A.I.M. 01-53-01-99-01

Part. vend métro Bac 190 m², stand., 3/4e ét. park., px : 6,1 MF. Tél. : 01-45-51-07-24

Champ-de-Mars (près) dernier étage, plein ciel vues superbes s/Seine et tour Eiffel, 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres DOMUS. 01-45-66-90-73

CARRÉ DES ANTIQUAIRES Pierre de taille, 5e asc. 135 m², dble séj. 2 chbres + balc. + serv. 4,5 MF Carré vert 01-55-04-84-84

CHAMPS-DE-MARS 160 m² + jard. 90 m², dble séj., 3-4 chbres CARRÉ VERT 01-55-04-84-84

PARIS 8e

Av. Hoche, dans imm. haut standing, 4/5 p. 160 m² + balcon terrasse. 5e ét., asc., trvx. LONCHAMP. 01-49-24-15-88

EXCEPTIONNEL
50 m palais de l'Elysée petit imm. gd standing 3/4 pièces 90 m² luxueuses prestations, terrasse, cave, poss. pkg Périssol possible. 06-08-72-64-74

PARIS 9e

NOTRE-DAME-DE-LORETTE 2-3 p. ds imm. anc. au 2e ét. s/cour, calme, s. à mang., séj., chbre, cuis., s. de bs, wc, s. d'eau, placards 525 000 F - 01-45-74-56-31

PARIS 10e

2 PCES 42 m²
gare Est, p. de t. gardien, 6e ét., asc. prox. métros, bus, ts commerces. Entrée, cuis. équip. séj. chbre, dressing, s. de b. chauf. gar. indiv. cave, très bon état. Agences s'abst. Prix 570 000 F. Tél. : 01-42-09-27-87

PARIS 11e

Bastille 3/4 p. tt cft séj., s. à manger 2 chbres, cuis. s. de bns. Bel imm. pierre de taille. 1 000 000 F. 01-45-43-88-60

PARIS 12e

Daumesnil, maison s/3 nivx gd liv., s. à m., 5 chbres s-sol 2 terrasses, TBE. 01-43-35-18-36

PARIS 13e

Cité florale maison 150 m², 4 chbres, bur. garage, cave, cour, terrasse. 3 100 000 F. 01-43-37-40-70

Butte aux Cailles belle résid., 1991, asc., jard. studio 30 m², 540 000 F 3 p. 72 m², S/O. 1 300 000 F. 01-49-95-98-27 poss. park.

Campo-Formio 6e ét., dernier ét. asc. vrai 4 p. tout cft, clair, calme. 1 520 000 F. 01-53-70-86-46

JEANNE-D'ARC
maison 80 m², jardin 100 m² sous-sol 50 m², dépendances 12 m² J.-P. MAURIN Gobelins immo. 01-43-37-50-25

GOBELINS
40, 80, 120, 160 m² asc. droits réduits. Périssol 110 m² occupé, p. de t., 4e ét. asc. J.-P. MAURIN Gobelins-Immo. Tél. : 01-43-37-50-25

Gobelins, 13e imm. anc., 1/2 p. s/cour tr. calme, parquet ref. nf. 490 000 F. 01-43-25-97-16

PEUPLIERS Maison 7 p., jardin 80 m² Gar., terrasse. 3 350 000 F SIB 01-43-37-40-70

PARIS 14e

2/3 pièces XIVe, 840 000 F. Métro Porte-d'Orléans, immeuble ancien. Entrée, cuisine, salle d'eau/W.C. Double séjour, chambre, débarras, parquet, cheminée. Tél. : 01-53-68-93-30

EXCEPTIONNEL 112, rue du Château construction d'un imm. 5 appts de 3, 4, 5 p. terrasses de 19 000 F à 22 000 F/m². Périssol. LCI. 01-42-17-17-07

Près Montparnasse, 1er ét. Imm. 1989, 2 p., 50 m² possib. park. 920 000 F. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

Plaisance imm. 1980 magnif. 3 p., 80 m², cuis. équip. pl. sol. à voir. 01-43-35-18-36

3/4 pièces XIVe, 1 260 000 F. Métro : Porte-d'Orléans, immeuble ancien. Entrée, double séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains, W.C. séparé, beau parquet. Tél. : 01-53-68-94-30

Face parc Montsouris dernier ét., 4 p., 140 m², balc. + terrasse 250 m², box. 01-43-35-18-36

MONTSOURIS 2 P.
2e et dernier ét., charme CALME, JOLIES VUES 730 000 F. 01-43-20-32-71

PARIS 15e

3/4 pièces, XVe, 1 890 000 F. Métro : Porte-de-Versailles, ascenseur. vue dégagée sur Paris, cuisine équipée, balcon. très bon état. Tél. : 01-53-68-94-30

VAUGIRARD beau 2 p., 7e et dernier ét. asc. clair, calme, tout confort 900 000 F. 01-53-70-86-46

Deux pièces, XVe, 395 000 F. Métro : Lourmel à 5 minutes, pierre de taille, dernier étage. Vue dégagée. très ensoleillé. Tél. : 01-53-68-94-30

Convention 140 m², 4 chbres Duplex, park. 3 500 000 F CDP. 01-42-22-27-26 www.immoenphoto.com

PARIS 16e

TROCADERO
3, av. Paul-Doumer, stand. 4 p. 120 m², 2 bains, 6e, asc. 21 500 F le m² SAFAR. 01-47-64-95-11

R. Lauriston 6e et dernier ét. beau 2 p., tt cft, petit balcon. 750 000 F. 01-53-70-86-46

PARIS 19e

Av. de Laumière 2/3 p. 58 m² s. de bains, WC parfait état. 975 000 F. 01-42-08-60-60

PARIS 20e

La campagne à Paris maison noyée dans verdure dble-séj. + 2/3 chbres + cour jard. Littré. 01-45-44-44-45

78 Yvelines

LE VÉSINET CENTRE 175 m² à rénover appt/mais. : combles + cour Px : 1,3 MF. Tél. : 06-60-45-27-10

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
maison de ville quartier Parc des Princes, 6 p., env. 160 m², 2 gar., 4 150 000 F notaire. 01-44-88-45-54

Neuilly Bois élégant 2 p. donnant de plain pied, par larges portes vitrées, s/beau jardin arboré de 140 m². Etat parfait, box, cave, 2 150 000. 01-56-26-55-10

150 m² NEUILLY - 4 100 000 F Sainte-Foy, imm. récent Standing. 5e ét. s/jardin SOLEIL. 2 park. Tél. : 01-47-27-84-76

APPARTEMENTS MAISONS

Paris Rég. parisienne

Urg. maison, proche bois de Vincennes, RER, mo, écoles. 3 ch./2 s.d.b. + RJ : ch/ s. d. b. indép., jardin (sud), vue, terr. : 220 m² 1,75 MF. Tél./Fax : 01-48-77-45-51

Franconville résidentiel, ter. 223 m². Ttes commodités 10' 115 m², à ét. av. séj. cathédrale + chem., 2 bains, 2 WC, cuis. équip. parf. ét. Px : 1,242 MF. T. 01-53-89-34-29 - 01-43-72-04-76

94 SAINT-MAURICE part. vd pav. av. jard. bordure bois de Vincennes 10' du métro. 3 800 000 F Tél. : 02-99-55-80-65

Pr Buttes-Cailles, maison anc. 3 nivx 4/5 p., 150 m², charme, jdinets, soleil, park. 01-43-35-18-36

Province

Vallée Chamonix sup. appt ds chalet 110 m², tt cft, ensoleillé vue Mont-Blanc prox. remontées, jard., gar. Px : 1,68 MF. Tél. : 04-50-54-14-58

LUBÉRON SITE CLASSÉ 5 km Gordes, 35 km Avignon, TGV. Au point culminant d'un authentique village provençal. Propriétaire vend Maison XVIIIe restaurée, prestations de qualité,vaste séjour + cheminée, bureau spacieux + cheminée, 3 ch., + bains, + cab. toil., cuis. aménagée, chauf. central, loggia, terrasse, véranda couverte, vue panoramique exceptionnelle. 1 420 000 F. Tél. : 01-47-05-42-62 Fax : 01-45-51-22-27

Saint-Vaast-la-Hougue (50) ppte indép. pierre et granit 7 p., ter. 923 m² près port plais. 950 MF à débat. part. Tél. : 02-33-20-02-16

Ile d'Arz, golfe du Morbihan. Maison 1991, terrain 650 m². S. de séj., 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, gar. 1 250 000 F. Tél. : 02-97-44-30-64

Val de Loir, 20 km sud du Mans. Mais. de campagne restaurée, terr. boisé et paysagé, 6 800 m. Site protégé. 02-43-42-15-10

Manoir enchanté (sculptures, tours, terrain arboré 3 700 m²) habit. 400 m² très b. état. Pour artistes, amoureux de décors int. ext. uniques. 2 h 30 Paris par A5. Berry-Brenne. 1,9 MF particulier. 01-43-54-40-53

A v. à 3 km Biarritz, tennis (26), golf, villa contemp., F4, 100 m² sur 1100 m², arborés, cuis. équipée, 2 ter. ensol. (1 350 000) 1,350 MF. Tél. : 05-59-43-05-83

Saint-Chéron (91) sur 1 177 m², mais., exc. ét. 220 m² hab., s/sol, ver, terrasse, 100 m², park. 4 v., RER, ttes commodités, 1,4 MF. Tél. : 02-51-22-07-92 (19 h)

Étranger

Part. vd Athènes appt 3 p., CSB 68 m² TBE ds pet. imm. stand. grand balcon ombragé. Exc. sit. hors zone Pol. Prix juste 400 KF à débattre. Tél. : 03-84-42-46-69 soir

TERRAINS

A vd, 34 Bedarieux, 35' Valras. Prox. lac, Salagou, Languedoc-Rous., terrain de loisir, n-const. 7 100 m², 10 F/m². Mme Salas - 04-67-95-50-44

HOTELS PARTICULIERS

Pour investisseur hôtel particulier 200 m² ville sud Paris, empl. 1er ordre. Tél. : 02-38-42-02-02 Fax : 02-38-62-86-34

PROPRIETES

Château Rénové 13 km Cannes 9 s. de b., 2 piscines sauna, 3,950 MF Tél. : 01-49-24-00-98

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. Urgent 100 à 120 m² Paris. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Paris Rég. parisienne

Av. d'Italie, 2 p. confort 4e ét. 3 641 F cc 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46

Pont Levallois, 46 m², 2 p. 4e ét. 4 121 F cc 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46

Paris 16e, imm. anc. 4 p. 100 m², avec asc., chf. central. 10 426 F cc. 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46

Loue appt. F2 et F5 dans résid. de stand. dans le 15e Mo Javel. Tél. : lun-ven. 9 h-18 h : 01-45-25-95-01

Meudon « Le Parc d'Alembert » appt nf, vue dégagée, 2 p. princ. tt conf. 4e ét., cave et park. en ss, chauf. élect. indiv., hon. loc. 2 800 F. Ag. de Jouy. 01-39-56-46-12

18e Marx-Dormoy, 2 p. tt cft, chauf., gaz. Loyer 3 750 F cc. Groupe Pontagnier. 01-40-35-20-13

5e Pantheon, studio tt cft, Digicode. Loyer 2 600 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

92 Clichy, studio tt cft, 5e, refait neuf. loyer 2 255 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

17e Guy-Môquet, 2 p tt cft, chauf. collect. Loyer 3 975 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

94 Ivry Mo Curie, 3 p., tt cft, refait neuf. Loyer 4 300 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

2e Sentier, 2 p., 56 m², tt cft, stand. renové, 5 893 F cc ch. gaz. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

2e Sentier, 3 p., 92 m², tt cft. stand rénové, 7 372 F cc, ch. gaz. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

16e Porte Dauphine, 2 p., tt cft refait nf. Loy. 5 100 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

18e Guy-Môquet, 2 p., 3 480 F cc, chauf. collec., charme. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

18e Guy-Môquet, 2 p., calme, propre cft, 35 m², 3 410 F cc. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

18e rue Ernestine, 2 p., 25 m², meublé, 2 800 F cc, rénové, clair. Groupe Pontagnier : 01-40-35-20-13

OFFRES MEUBLÉES

Etranger

Venise, 100 m Saint-Marc, loue appt sem., 4/6 pers., rénové, cft, calme, vue, charme, 80 m². 2 salles d'eau, draps, femme de ménage. 5 950 F cc. Tél. : 04-93-84-84-72

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 rech. pour clients ETRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER ET VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

Province

Cherche location à l'année maison de village Provence Tél. : 01-45-44-49-45 Fax : 01-45-44-48-82

AGENDA

VACANCES TOURISME LOISIRS

Neige à prix canon Pâques Chamonix, Mont-Blanc 2 p. 2 230 F stud. 1 685 F T. 04-50-53-40-96 Fax : 04-50-55-95-36

MAROC - IBIZA
LOCATIONS ET VENTES VILLAS ET APPARTEMENTS Alain Guyot 01-42-77-27-38

ARTS

A vendre « Compression d'Or » de César avec certificat « Denise Durand-Ruel ». Tél. : 00-41-41-371-00-77

STAGES

EXPOSITIONS Une nouvelle génération de photographes, tous des coloristes, est en train de s'imposer en Europe. Leurs œuvres n'ont rien à voir avec le photojournalisme, le voyeurisme, le narcissisme ou l'abstraction. Elles témoignent en revanche d'un retour spectaculaire au documentaire, à l'image comme moyen de traiter l'homme dans son environnement social et urbain. ● CES ARTISTES qui collent à l'actualité se nomment – entre autres – Valérie Jouve, Andrea Keen, Isabelle Waternaux, Rineke Dijkstra, une Néerlandaise, ou Gillian Wearing, une Britannique. On peut retrouver les travaux de certaines d'entre elles à Rochechouart, à Rueil-Malmaison et à Angers. ● AU CENTRE NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE, à Paris, Valérie Jouve et Andrea Keen ont choisi d'exposer ensemble et de mêler leurs photographies dans un parcours commun.

Une nouvelle génération dynamise la photographie documentaire

Ni reportage, ni voyeurisme, ni abstraction ou monde imaginaire : de jeunes artistes imposent leur vision au plus près de l'homme et de son environnement social et urbain. Un témoignage habité par la lucidité et le doute

LA PHOTOGRAPHIE, du moins celle qui aspire au statut d'œuvre d'art, est partout, du musée au café branché, dans les centres d'art et centres culturels, magasins du type FNAC et galeries d'art contemporain, théâtres et festivals, revues d'art et lignes budgétaires de mécènes. Cet engouement n'est pas sans provoquer une bouillie artistico-médiatique, provoquant une confusion entre la qualité et le n'importe quoi, l'art et la communication. « *C'est si énorme que ça devient dangereux.* » Le constat est signé Valérie Jouve, photographe consciente d'avoir surfé sur cette vague et qui a multiplié, depuis trois ans, les apparitions dans des expositions collectives, au point d'être bombardée « photographe français le plus prometteur » des années 90.

Pour Valérie Jouve, Stéphanoise de trente-quatre ans installée à Paris après un séjour à Marseille, tout est allé sans doute trop vite. Mais les lauriers sont mérités tant ses images de personnages se débattant dans la ville, à coup de gestes théâtraux, collent à notre époque. Surtout, elle appartient à une nouvelle génération qui est en train de s'imposer en Europe, et qui propose une offre claire et passionnante dans ce brouillard visuel. Outre Valérie Jouve, citons Andrea Keen, Isabelle Waternaux, la Néerlandaise Rineke Dijkstra ou la tapageuse Britannique Gillian Wearing, primée par la Tate Gallery de Londres du Turner Prize 1997, qui font toutes aujourd'hui l'objet d'expositions.

ENTRE CONSTAT ET MISE EN SCÈNE

Ces photographes n'ont à faire ni avec le reportage ni avec une photographie intime et crue, voyeuse et narcissique qui s'est imposée dans la foulée de l'Américaine Nan Goldin. Ni avec ceux qui créent un univers totalement imaginaire, voire abstrait. Comment les définir ? Il se trouve qu'il s'agit uniquement de femmes. Qu'elles sont coloristes, produisent peu d'images, souvent de grand format afin d'intensifier la confrontation physique avec le spectateur. Il se trouve surtout que leurs œuvres témoignent – parmi beaucoup d'autres – d'un retour spectaculaire au style documentaire, à l'image comme moyen de traiter de l'homme dans ses relations avec l'environnement social et urbain. Valérie Jouve et Andrea Keen expliquent leur différence : « *Le reportage est investi d'une sentimentalité de l'image, son auteur a le nez collé dessus ; le documentaire est en retenue et distanciation.* »

Ces auteurs sont dans l'actualité et s'en nourrissent. En toute logique, Valérie Jouve, Andrea Keen et Isabelle Waternaux se qualifient de « photographes » et surtout pas du terme barbare de « photographes plasticiens », inventé dans les années 80 pour installer une certaine imagerie « beaux-arts », décorative et passablement ennuyeuse, dans l'art contemporain. Querelles sémantiques ? Sûrement pas. Pour Valérie Jouve, Andrea Keen ou Isabelle Waternaux, se dire photographe, c'est rappeler que la photographie est « *un outil d'enregistrement* ». « *Nous avons plus envie de nous confronter aux choses du monde que d'imaginer des gestes d'artistes* », affirment les deux premières. Dire cela, dans les années 80, évoquer la notion de « documentaire », c'était inévitablement être relégué, par les esprits étroits, du côté du reportage ou de l'illustration, deux gros mots qui vous fermaient la porte des lieux artistiques.

Les choses sont en train de changer. Pour preuve la dernière Documenta de Kassel et la série photographique documentaire de Marc Pataut sur les SDF qui vivaient sur le terrain du Cornillon (Seine-Saint-Denis), avant leur expulsion en vue de la construction du Stade de France, qui vient d'être acheté par le Fonds national d'art contemporain. Ainsi, les préoccupations concordantes de ces jeunes photographes.

Chez Valérie Jouve, c'est la façon dont les individus se tiennent dans la ville. Chez Andrea Keen, ce sont des paysages quasi topographiques, entre ville et campagne. Chez Isabelle Waternaux, des portraits de Coréens du Sud, certains intemporels, d'autres imprimés dans leur ville (exposition de Rueil-Malmaison) : « *Qu'est-ce qui fait qu'on peut se reconnaître dans des gens qui habitent au bout du monde ?* », se demande joliment Isabelle Waternaux. Rineke Dijkstra s'est fait connaître par des portraits en pied de jeunes filles et garçons, en maillot de bain à la plage, afin de traduire, par le corps, le passage de l'enfance à l'adolescence. Gillian Wearing enfin, également connue pour ses vidéos, a réalisé une série marquante : des citadins, souvent impénétrables, tenant une pancarte blanche sur laquelle ils ont écrit leur sentiment du moment – son portrait d'un golden boy affichant « *Je suis désespéré* » restera comme une des photos emblématiques des années 90.



© VALÉRIE JOUVE

Valérie Jouve : « Sans titre n° 23 », 1996, 110 cm x 148 cm.

Ces auteurs hésitent entre constat et mise en scène, engagement et distance. Certaines images sont plus picturales (Waternaux), théâtrales (Jouve) ou de l'ordre de la performance (Wearing), contemplatives (Keen). Mais il y a surtout chez ces artistes qui utilisent le documentaire une volonté d'échapper à un discours distancié ou globalisant, à refuser les archétypes ou sentiments généraux (compassion, joie, douleur, etc.). Ils préfèrent désigner et montrer des individus ou des lieux, avec lesquels ils entretiennent une étroite relation, les images étant le fruit d'une lente maturation.

Valérie Jouve peut dialoguer des mois avec ses personnages avant de les mettre en scène dans la rue. Andrea Keen se nourrit de documentation et de longues marches dans la ville avant de la photographier. Isabelle Waternaux dit rechercher « *la permanence* » des gens qu'elle photographie et qu'elle ne peut y arriver qu'à travers de longs temps de pose. Elle ajoute : « *Quand je suis allé photographier des personnages en Corée, j'ai senti la nécessité de montrer l'environnement social du pays à la fois marqué par une histoire sanglante et une tradition confucianiste rigoriste.* »

Le terme de sociologue a souvent été prononcé pour ces photographes, notamment Valérie Jouve, pour qualifier leur attitude. Ethnologue serait plus approprié. Pas tant dans la finalité du travail – les images ne viennent pas illustrer ou enrichir une quelconque étude comme l'a fait Claude Lévi-Strauss avec les Indiens d'Amérique –, mais dans la démarche. Ces photographes tentent de percevoir et questionnent bien plus qu'ils n'expliquent. Valérie Jouve par exemple a utilisé la photo comme document de travail dans des études sociologiques qu'elle réalisait pour une association franco-algérienne. « *Mais j'ai constaté que la photographie donnait des informations plus complexes qui échappaient à une analyse globalisante. Mes images montraient des comportements humains et urbains qui échappaient à la réalité et affirmaient une singularité. Elles échappaient à toute grille de lecture d'un phénomène social.* » Elle rejoint l'ethnologue qui délivre plus un témoignage poétique qu'un constat d'huissier.

Ces photographes dialoguent et livrent un témoignage. Avec toutes les limites du genre, assumées. C'est Isabelle Waternaux qui le dit : « *Je fais tout pour que mes personnages tombent le masque afin d'instaurer une proximité entre nous. Mais je sais aussi qu'ils m'échappent, qu'ils restent loin de moi.* » Plus qu'un aveu d'impuissance, c'est un doute et une lucidité qui sont ici exprimés.

Michel Guerrin

A voir

● ***Valérie Jouve et Andrea Keen.*** Centre national de la photographie, Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Tél. : 01-53-76-12-32. Jusqu'au 20 avril. Projection d'images à la Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris-6e. Du 27 au 29 mars, de 12 heures à 18 h 30. Catalogue Valérie Jouve, éd. CNP-Actes Sud, 58 p., 80 F.

● **Valérie Jouve, Rineke Dijkstra, Gillian Wearing.** Musée départemental d'art contemporain, château de Rochechouart, 87600 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Du 3 avril au 21 juin.

● **Isabelle Waternaux, Anne Deguelle.** Centre d'art contemporain, 2, place Jean-Jaurès, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 01-47-14-07-88. Du lundi au samedi, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 3 avril.

● **Isabelle Waternaux, « ligne d'avant ».** Nouveau théâtre d'Angers, 12, place Louis-Imbach, 49021 Angers. Tél. : 02-41-88-90-08. Du lundi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 avril.

Les regards croisés de Valérie Jouve et Andrea Keen

IL EST RARE de voir deux jeunes artistes qui, plutôt que de se tirer dans les pattes, exigent d'exposer ensemble et imaginent un parcours commun afin que les photographies de l'une viennent non pas rivaliser mais renforcer celles de l'autre. Et vice-versa. Valérie Jouve et Andrea Keen ont la trentaine, se sont rencontrées il y a dix ans à l'Ecole nationale de la photographie d'Arles et se retrouvent pour fêter ça, dans une exposition à deux voix à l'hôtel de Rothschild à Paris.

C'est un accrochage sensible qui fait se croiser deux options du style documentaire : Andrea Keen traite du paysage urbain, entre description et constat ; Valérie Jouve inscrit des personnages dans un univers poétique et imaginaire. Elles utilisent toutes deux une lourde chambre photographique, prennent leur temps et peu d'images – dix par an pour Valérie Jouve qui a passé un mois et demi à New York avant de commencer à y travailler –, leurs œuvres sont souvent de grand format sans démesure, et leurs couleurs sont pareillement mates, denses et sans éclat.

RÉFLEXION SUR LA VILLE

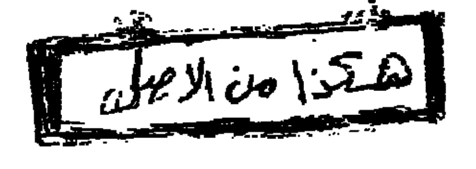
« *Nous voulions dans cette exposition voir à quel endroit nous pouvions nous rencontrer.* » Ce fameux carrefour est limpide : ce ne sont plus des paysages pour l'une et des portraits pour l'autre qui sont donnés à voir mais une réflexion sur la ville et le territoire urbain, qui ne cesse d'évoluer, de site en site, et de s'enrichir par « *un montage d'images* » puisées chez l'une et l'autre.

Andrea Keen observe d'abord le paysage, l'étudie, lit, déchiffre des cartes. « *Il me faut comprendre comment la ville fonctionne dans le paysage avant de la photographier.* » L'image lui permet de saisir l'évolution de ce paysage, de voir comment il se modifie pour être marqué à jamais par des éléments urbains. Elle travaille par temps lumineux et pur afin de distinguer ces différentes strates qui s'accumulent, entre nature et construction. Elle a effectué des enquêtes photographiques à Saint-Etienne (où elle vit), à Nice, L'Estaque, Antibes, Paris, Berlin, Stuttgart. Où est son point de vue ? Dans un double traitement qui désoriente le spectateur : entre la vue pittoresque style carte postale et le constat brutal ; la séduction et la banalité.

La démarche de Valérie Jouve est autre. « *J'ai une idée, je vais ensuite chercher les lieux urbains et je me sers de ce que je vois autour de moi pour traduire cette idée en images.* » Ce n'est pas le dessin de la ville qui l'attire mais les personnages qui l'occupent, la bouleversent de leur corps, leurs mouvements, leurs cris, des personnages visibles ou cachés derrière les façades d'immeubles qu'elle délimitent strictement, à Marseille ou New York. « *L'espace évolue avec cette présence individuelle,* dit Valérie Jouve, *je le découpe en bloc, j'y construis ma fiction en mettant en scène mes personnages.* »

Ces fameux personnages ont fait la réputation de Valérie Jouve, tant ils sont théâtralisés, séduisants – « *Ils font du bruit* », dit Andrea Keen –, et « *renvoient à la conscience individuelle de chacun* ». Valérie Jouve dit avoir « *beaucoup regardé les portraits expressionnistes de Richard Avedon* » durant ses années d'études. Elle en a gardé une façon très personnelle de découper ses personnages dans l'espace, de leur donner une présence et de les installer à jamais.

M. G.



Avec ses soirées « Respect is burning », le Queen fédère les fans de techno

La discothèque gay y accueille un public bigarré et le gratin des DJ

Fermé le 26 août 1997 avec quatre autres discothèques gays parisiennes, le Queen, implanté sur les Champs-Elysées, a depuis rouvert ses portes. Les soirées du mercredi, lancées en octobre 1996 et intitulées « Respect is burning », ont *repris de plus belle*. Elles rassemblent sans distinction les fans de techno et permettent d'accueillir aux platines les meilleurs DJ. Leur renommée a aujourd'hui franchi les frontières.

LE 26 AOÛT 1997, le juge d'instruction Danielle Ringot, enquêtant sur le trafic d'ecstasy, ordonnait la fermeture pour six mois de cinq discothèques gays de Paris. Le Queen, qui était du lot, fut rouvert en grande pompe, après annulation du jugement le 6 octobre par la cour d'appel de Paris. Alors dénoncée comme homophobe, la décision de fermeture du juge parisien n'avait pas seulement touché l'univers gay : depuis qu'il accueille chaque mercredi « Respect is burning », des soirées *« pas spécialement gays et certainement pas VIP »*, le Queen est devenu une place forte de la techno française. La fermeture de ces clubs, dont les dirigeants sont actuellement jugés pour *« facilitation d'usage de drogue »*, prolongée par celle du Gibus en février pour nuisances sonores, a eu pour effet immédiat d'éteindre encore un peu plus une nuit parisienne déjà bien en sommeil et de ne réveiller que la suspicion à l'égard d'un genre, la techno, qui, selon ses détracteurs, ne saurait se passer de sa drogue, l'ecstasy.

Les soirées Respect ont été lancées en octobre 1996 par David Blot, journaliste à Radio Nova et *Nova Mag*, Jérôme Viger-Kholer, de *Radio FG, et Fred Agostini*, un organisateur de fêtes technos très prisées. La scène *house* française, encensée à l'étranger, était boudée ici. *« Des DJ musiciens comme Laurent Garnier, Dimitri From Paris, Daft Punk ou St Germain sont reconnus par la presse musicale anglaise... Mieux, ces artistes vendent et attirent la foule dans les clubs du monde entier. Sauf à Paris »*, déclaraient alors ces combattants-musiciens. Respect, *« ça veut dire, respect pour les DJ français »*. Sans connotation tricolore, précisaient-ils, mais avec le souci d'être *« l'antenne du son* frenchy *»*.

Les mercredis du Queen se vivent en toute liberté : l'entrée est mixte et gratuite, mais à la porte, on traque les voyeurs, bêtes noires du club des Champs-Elysées, célèbre pour ses nuits chics et délirantes. Le public est jeune, consommateur exigeant de musique en boucle et de mixages fous. Hétéros ou homos, banlieusards classe moyenne, beurs ou parisiens noctambules, environ 1 500 personnes, *« de la minette sexy au rappeur baggy »*, portant baskets, jeans, chemises XXL à carreaux ou bustiers collants, se retrouvent pour danser, tandis que Paris dort (*« Paris is sleeping, Respect is burning »*). Aux platines qui dominent le *dancefloor* – la piste de danse –, *se sont succédé* les grands noms de la techno française (Motorbass, Dimitri From Paris...), des invités européens (les Anglais Ashley Beedle, A Man Called Adam, les Allemands DJs Tonka, Ian Pooley et Suct) ou *américains* (Troy Parrish, François Kevorkian, Jay Williams...) et des stars en promenade amicale (le duo français Daft Punk, des héros nationaux dont l'album *Homework* a mobilisé plus d'un million d'acheteurs dans le monde).

Ces soirées, *« avec la sono mondiale dans les oreilles et le rap en orbite »*, tiennent leur succès de leur ouverture. Ici, le rap, *« les disques d'avant 1985 »* ou la soul nouvelles normes d'Erykah Badu s'unissent dans un bel éclectisme musical. Dans la maison Respect, on ne rejette rien : ainsi les étoiles montantes du hip-hop français (Cut Killer, DJ Cam) et les *dance-breakers* en vadrouille (un spectacle en soi, à déguster du haut du balcon) sont-ils les bienvenus dans l'univers de l'électronique, comme en témoigne le premier tome d'une compilation sortie cet hiver. La renommée des soirées Respect dépasse aujourd'hui l'Hexagone. Primées par les magazines anglais *The Face* et *I-D*, elles s'exportent. En avril 1997, les DJ de Respect animaient la fête au Garden Hall de Tokyo, autour de la styliste Agnès B.

LES « TRAINSPOTTERS » ARRIVENT

Depuis janvier, ils ont pris leur valise, leurs ordinateurs, leurs *white label* (les 33-tours sans étiquette, servant à mixer en direct). *Le 11 mars, le Queen a été laissé à* la pop anglaise de Saint-Etienne, tandis que Respect (Daft Punk, Dimitri, et les DJ allemands Mousse T) faisaient *« flamber »* le Liquid de Miami. Fête chic (à *Londres pour Yves Saint Laurent*), tournée des petits clubs français, *« nous passons ainsi du* fashion *haut de gamme à l'underground »*, explique Jérôme Viger-Kholer. Les soirées sont annoncées par des *flyers* de petit format, inspirés des *« trading cards »* américaines, figurines numérotées, jointes aux paquets de céréales ou autres, et objets de collections pour les adolescents.

Tout n'est pourtant pas gagné. Pendant la fermeture du Queen, Respect a déménagé à la Locomotive. Revenus avec soulagement sur les Champs-Elysées, les DJ ont dû entamer une nouvelle croisade pour la survie du *clubbing* en France. *« La clientèle des nuits parisiennes est volage*, explique David Blot. *Elle change vite d'habitudes. Par ailleurs, contrairement à Londres, où les clubs ouvrent vers 22 heures, les établissements parisiens commencent à faire le plein vers deux heures du matin, et jusqu'à sept heures. En Angleterre, on peut ainsi écouter de la musique, s'amuser et aller travailler le lendemain. »* Pourtant, David Blot et Jérôme Viger-Kohler se réjouissent de voir arriver, aux côtés des danseurs, les *« trainspotters »*, *« ces fans, encore rares à Paris, qui guettent les sorties rares, récoltent les copies de promotion, les albums sans étiquette... »* et des connaisseurs qui *« au lieu de danser ou de regarder les nanas, passent leur temps à commenter ce que fait le DJ »*.

Véronique Mortaigne

★ Respect is Burning, le mercredi à partir de minuit, au Queen, 102, avenue des Champs-Elysées. Paris-8e. Mo Georges-V.
Album : *Paris is sleeping, Respect is burning*, 1 CD Labels 7243-8452-6320, distribué par Virgin.

Les éditeurs retrouvent leur optimisme au 18e Salon du livre

PRIS dans le jeu de va-et-vient incessant des déprimes et des embellies d'un marché de l'édition toujours fragile, le 18e Salon du livre de Paris se déroule cette année sous des auspices plutôt favorables. Au début de 1997, l'ensemble des éditeurs s'alarmaient de résultats particulièrement inquiétants. Aujourd'hui, les premières estimations rendues publiques par le Syndicat national de l'édition pour l'ensemble de l'année semblent devoir atténuer ces craintes : le chiffre d'affaires paraît stabilisé (+ 0,5 % en francs courants par rapport à 1996), tandis que les ventes continuent à croître (de 3,7 à 4 %). Des chiffres relativement encourageants, même si l'on ne peut déduire de ces données, qui révèlent encore une progression des livres à bas prix au détriment des collections courantes, une évolution identique des marges des éditeurs.

Par ailleurs, les statistiques que vient de publier le ministère de la culture sur les habitudes de lecture des Français pourraient corroborer cet optimisme. En effet, il apparaît que la lecture reste en France une tradition bien ancrée, même si cette impression demande à être nuancée. *« Les statistiques que nous communiquons donnent lieu à un premier constat ambigu*, commente la ministre de la culture, Catherine Trautmann. *La proportion des personnes déclarant n'avoir pas lu de livres au cours des douze derniers mois est la même qu'au début des années 70 (environ une sur quatre). »* Conclusion tout en demi-teinte : *« Cette stagnation n'est pas positive en soi, mais compte-tenu du fait que l'offre culturelle a explosé elle n'est pas catastrophique. »*

QUESTIONS ÉPINEUSES

Selon la ministre, le véritable élément positif demeure l'augmentation régulière des abonnés dans les bibliothèques (le nombre d'inscrits a plus que doublé entre 1980 et 1996, passant de 2,6 à 6,5 millions ; d'autre part, la surface des bibliothèques, pour la même période, s'est agrandie d'un million de mètres carrés). *« Si l'on considère la fréquentation des équipements culturels*, remarque Catherine Trautmann, *les bibliothèques-médiathèques arrivent en deuxième position, après les cinémas (...). La lecture publique est donc une pratique culturelle déterminante pour les Français. Il reste à s'interroger sur les moyens de favoriser l'accès aux bibliothèques et de fidéliser à la lecture. »* Plusieurs débats sur la lecture publique ont d'ailleurs été organisés au Salon du livre, notamment à propos de la fameuse loi sur les bibliothèques qui doit entre autres garantir le pluralisme des acquisitions et que l'Assemblée devrait examiner au cours du deuxième semestre.

En marge de ce grand rendez-vous, d'autres questions épineuses restent posées : celle du prêt payant en bibliothèque ne sera pas réglée avant la fin du mois de juin, date à laquelle Jean-Marie Borzeix, médiateur nommé par la *ministre de la culture*, doit remettre ses conclusions sur ce dossier. *« Les positions sont très opposées entre ceux qui tiennent pour inflexible la gratuité du service public et ceux pour qui le prêt payant est nécessaire à l'économie du livre »*, remarque Mme Trautmann, qui souhaite que *« l'on ne se fige pas sur des positions de principe »*. Le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, ne ménage pas son temps, quant à lui, pour affronter un à un les problèmes persistants de la profession : photocopillage, numérisation, autorisation de la publicité pour le livre à la télévision, et surtout défense du principe de prix unique du livre.

Au nom de la libre concurrence, la Commission de Bruxelles s'est en effet attaquée en janvier à un accord germano-autrichien prévoyant de fixer les prix de vente des livres dans l'espace linguistique germanophone « (Le Monde des livres », du 13 février). Considérant que le système des prix imposés n'engendrait ni *« amélioration de la production ou de la distribution des livres »*, ni *« avantage pour le consommateur »*, la Commission concluait que ce type d'accord *« était contraire aux règles de concurrence européenne »*.

Sur cette question, Mme Trautmann souhaite que les pays européens qui, selon elle, ont *« de bons arguments pour démontrer positivement l'intérêt du prix unique »*, puissent s'unir pour agir non *« en défense, mais en démonstration »*. *« Le raisonnement de la Commission réduit la notion de concurrence à celle de liberté des prix*, argumente la ministre. *Or le prix unique n'est pas une façon de refuser la concurrence. Au contraire. C'est une manière de faire exister une industrie éditoriale solide et diversifiée (...). Il faut à la fois prendre en compte la spécificité du bien culturel qu'est le livre et garantir une économie suffisamment tonique pour pouvoir répondre au droit du lecteur de trouver des ouvrages dans sa langue »*.

Florence Noiville et Marion Van Renterghem

SORTIR

PARIS

Le Régisseur de la chrétienté
Un auteur à découvrir : Sebastian Barry, Irlandais né en 1955, dont *Le Régisseur de la chrétienté* est la première pièce traduite en français. L'histoire s'inspire de celle de son grand-père, policier de Dublin qui, il y a un siècle, s'opposa aux syndicalistes descendus dans la rue. Sur fond d'histoire irlandaise, une vie défile, avec ses combats, ses blessures, ses fantômes. Ce serait passionnant si l'écriture de Barry, à la fois âpre et sensible, n'était *affadie par la mise en scène de* Stuart Seide. Un seul éclat dans ce spectacle : la présence de Michel Baumann – le grand-père, formidable vieil homme cassé, mais qui ne veut pas rompre.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'au 5 avril.

Maryam Mursal, Natacha Atlas, Cesaria Evora
La chanteuse somalienne Maryam Mursal est l'une des trois invitées de ce concert organisé pour fêter les vingt-cinq ans du Guide du routard (Virgin sort parallèlement six compilations de musiques du monde à l'occasion de cet anniversaire). Après avoir fui la guerre civile en Somalie, elle s'est installée au Danemark où elle est titulaire d'un passeport de réfugiée politique. Chantant à la fois un style purement traditionnel et des fusions très contemporaines (album chez Real World), elle se produit pour la première fois à Paris. Au même programme, Natacha Atlas et Cesaria Evora.
Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-9e. Mo Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 23. 175 F.

Michel Petrucciani Sextet
Certains de ses concerts solo sont devenus légendaires. En sera-t-il de même pour ceux de son sextet ? Le pianiste Michel Petrucciani a composé un groupe où les souffles sont latins, comme lui (Stefano Di Battista, Flavio Boltro, Denis Leloup) et la rythmique américaine, réglée au cordeau (Anthony Jackson, Steve Gadd). La formation, en tournée, passe par l'Olympia. Ce n'est pas si courant pour le jazz.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. Le 23 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 219 F à 307 F.

DOUAI

Les Météores Festival international des langues françaises
Pour la deuxième édition d'une manifestation unique au pays des corons, les festival « Les Météores » visite quelques-uns de ces pays dits francophones : la Tunisie, le Mali, le Cameroun, et l'Algérie à laquelle sera – en signe de soutien – consacré un week-end autour de la photo, du cinéma, de la littérature, du raï. Les départements des Antilles seront présents et feront également l'objet d'un week-end autour du théâtre, du cinéma, de la chanson. Enfin, la compagnie Théâtre en scène de Roubaix créera la dernière pièce de l'auteur québécois Michel Marc Bouchard, *Le Chemin des passes dangereuses.*
Hippodrome, place du Barlet. 59 Douai. Du 24 mars au 7 avril. Tél. : 03-27-87-07-78.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Aiguilleur
de Jos Stelling (Hollande, 1 h 35), avec Jim van der Woude, Stéphane Excoffier, John Kraaykamp.
Boogie Nights (**)
de Paul Thomas Anderson (Etats-Unis, 2 h 33), avec Mark Wahlberg, Julianne Moore, Burt Reynolds.
La Buena Vida
de David Trueba (France-Espagne, 1 h 45), avec Fernando Ramallo, Lucia Jimenez, Luis Cuenca.
Combat de fauves
de Benoît Lamy (Belgique-France-Allemagne, 1 h 30), avec Richard Bohringer, Ute Lemper, Papa Wemba.
Don Juan
de Jacques Weber (France-Espagne-Allemagne, 1 h 44), avec Jacques Weber, Michel Boujenah, Emmanuelle Béart.
L'Illusionniste
de Jos Stelling (Hollande, 1 h 30), avec Freek De Jonge, Jim van der Woude, Catrien Wolthuizen.
Junk Mail
de Pal Sletaune (Norvège, 1 h 18), avec Robert Skjaerstad, Andrine Saether.
Secret Défense
de Jacques Rivette (France, 2 h 50), avec Sandrine Bonnaire, Jerzy Radziwilowicz, Laure Marsac.
Le Témoin du mal
Film américain de Gregory Hoblit (Etats-Unis, 2 h 03), avec Denzel Washington, Donald Sutherland, John Goodman.
The Last Bus Home
de Johnny Gogan (Irlande, 1 h 33), avec Annie Ryan, Brian O'Byrne, John Cronin.
Watani un monde sans mal
de Med Hondo (France, 1 h 43), avec Dominique Collignon-Maurin, Pascal Renwick, Mony Dalmès.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Punishment Park
de Peter Watkins, avec Mark Keats, Kent Foreman, Carmen Argenziano. Américain, 1971 (1 h 28).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

ENTREES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
City of Birmingham Symphony Orchestra
Boulez : *Rituel in memoriam Bruno Maderna.* Messiaen : *Des canyons aux étoiles.* Claire Briggs (cor), Paul Crossley (piano), Huw Ceredig, Annis Oakley (percussions), Simon Rattle (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.
Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano)
Melvyn Tan (pianoforte)
Œuvres de Mozart et Schubert.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.
Chœur et Orchestre du Nouvel Opéra de Moscou
Kalinnikov : *Symphonie no 1.* Rachmaninov : *Chants populaires russes, Le Printemps.* Evgueny Kobolov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.
Ballet de l'Opéra de Paris
John Neumeier : *Vaslaw.* Bagouet : *So schnell.*
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Le 23, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 280 F.
Aïcha Redouane et l'ensemble al-Adwar
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Florent Pagny
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. Le 23, à 20 h 30. 200 F.
Le Music-Hall du lundi
Avec Achille Tonic, Eric Touillis (chanson), Georges Trillat (conte), Henny Bario (claquettes), Gérard Fasoli, Gabrielle Godart, Véronique Lafaurie (trapèze).
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.
Ailleurs fête ses amours
Pour ses cinq ans, le café-concert Ailleurs s'offre un gala de soutien à L'Européen avec Michèle Atlani, Christophe Bonzom, le trio Cook the Linaar, La Môme, Nicolas Reggiani, Laurent Viel, Dikés, Jean-Claude Goldschmitt...
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F.

RÉSERVATIONS

Je suis un phénomène
de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook, d'après A. R. Luria, mise en scène de Peter Brook, avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Du 24 mars au 30 mai. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.
Louise Attaque
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

DERNIERS JOURS

25 mars :
Le Buisson
de Marc Betton, mise en scène de l'auteur.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F.
28 mars :
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

EN VUE

■ **Ted Oliver**, chasseur de primes, *las d'agir seul, invite les amateurs* à l'accompagner sur le terrain pour 1 500 dollars (9 000 francs environ). Après une période d'entraînement, simulant le survol de l'Etat de Washington au-dessus d'une maquette en celluloïd, les stagiaires, équipés d'un chapeau *mou et de lunettes noires*, sont lancés sur les talons du professionnel, qui, en fin de partie, leur remet un certificat avec le nombre des captures.

■ Un tribunal du Missouri aurait condamné **Reginald Powel**, 29 ans, à une peine de prison s'il avait avoué un double meurtre, commis en 1986, alors qu'il avait 17 ans, mais **Marianne Marxkors**, 45 ans, son avocate et sa maîtresse, n'a pu se résoudre à plaider coupable. L'amant a donc été *exécuté, par injection létale*, dans la prison de Potosi.

■ Vendredi 20 mars, dans le couloir de la mort de la prison de San Quentin (Californie), **Manuel Babbitt** a été décoré par l'armée américaine reconnaissante, de la médaille du *Purple Heart* pour ses *exploits pendant* la guerre du Vietnam. Après son retour en Californie, l'ancien soldat, condamné à la peine capitale depuis 1980, avait tiré sur une femme.

■ Les Caucasiens, en désaccord avec le gouvernement russe, *veulent conserver leur coutume* d'enlever les femmes et les marier de force. Au nom de la tradition, ils recourent au témoignage ancestral de **Mirzahan Mvlamov**, âgé, dit-on, de 121 ans, qui, en 1905, alors qu'il était cavalier du tsar, avait emporté sur son cheval une fillette de 12 ans, *dont il avait fait son épouse sur le champ*.

■ En 1997, les Japonais accrochés à leurs téléphones portables, conduisant d'une main pour répondre à un appel, lâchant de l'autre le volant pour composer un numéro, plongés dans d'âpres discussions, ne regardant plus *devant eux, sont parvenus à provoquer 2 297 accidents de la* circulation, dont 25 mortels.

■ **Steve Huison**, l'un des premiers rôles maigrement rétribués du film *The Full Monty*, bêche actuellement son jardin pour planter des pommes de terre et nourrir sa *famille*. **Francisco Camilo**, *un député du Parti* socialiste au pouvoir au Portugal, soucieux de son avenir après son mandat, vient de s'inscrire pour un emploi de jardinier à la mairie de Sintra.

■ Jeudi 19 mars, au cours de leur meeting annuel, *où les hommes ne sont pas admis*, les militantes du Bristol West Labour Women's ont expulsé **David Spri**, élu travailliste, épilé à l'électricité et traité aux hormones, qui pourtant, depuis novembre 1997, siège sur les bancs du conseil municipal, en jupe et maquillé, sous le nom de ***Rosalind Mitchell***.

Christian Colombani

Une nouvelle revue médicale qui se veut différente

« Pratiques, les cahiers de la médecine utopique » entendent lutter contre les pouvoirs d'argent, la bureaucratisation et le retour en force du scientisme

LES MÉDECINS d'aujourd'hui *sont collectivement confrontés* à une double révolution. Celle, bien connue parce que largement vulgarisée, des progrès diagnostiques et thérapeutiques qui enrichissent la pratique de leur art à une époque où l'on entend, coûte que coûte, maîtriser les dépenses qu'ils génèrent. Mais celle aussi qui, par le truchement de la justice, de la politique et des « affaires », voit la société venir demander des comptes à cette profession qui, parce qu'elle est en charge de soigner, jouit d'un pouvoir considérable et de privilèges que certains *tiennent pour exorbitants*.

C'est ainsi que l'on assiste depuis peu à la renaissance d'un débat qui avait fleuri dans les années 70, époque où l'on vit la psychiatrie engendrer l'antipsychiatrie et où dans le sillage d'Ivan Illitch, la médecine dut faire face *– comme toute les institutions* d'alors – à des analyses déstabilisantes autant que vivifiantes. Le lancement, il y a peu, du roboratif mensuel *Politique santé* animé par quelques anciens du *Journal du sida* et celui, aujourd'hui, de la nouvelle formule de *Pratiques* témoignent de cette résurgence, de *ce nouvel appétit* pour la confrontation des idées et la réflexion sur le sens des progrès – ceux de la biologie notamment – qui, si l'on n'y prend garde transformeront bientôt le médecin d'aujourd'hui, au nom de la santé publique, en un officier de l'eugénisme démocratique.

Pour les responsables de *Pratiques, les cahiers de la médecine utopique*, le diagnostic est établi. « *La société et la médecine souffrent. Du même mal : pouvoirs d'argent, bureaucratisation et retour en force du scientisme ou de l'instrumentalisation de l'homme. De plus en plus, dans nos cabinets de médecins généralistes – rares lieux où les individus puissent encore, aujourd'hui, porter plainte et tisser des liens – notre société se met à nu et révèle l'ampleur de sa pathologie moderniste* », écrivent-ils dans l'éditorial du premier numéro de la nouvelle formule.

Et de poursuivre : « *Favorable à une médecine du sujet plutôt qu'à une médecine des organes,* Pratiques *continuera de dénoncer l'emprise des industries pharmaceutiques et biomédicales, lesquelles contribuent à embourber le soin dans des logiques exclusivement commerciales, à écarter de l'accès aux soins et à accentuer l'inflation de ce système.* »

Ils estiment encore que l'espace du soin « *est l'un des derniers lieux possibles de liberté et de subversion* » et que « *la fonction du médecin est d'abord de se poster en sentinelle à l'écoute du sujet et de la société souffrants* ». Fière de défendre les couleurs de l'utopie, cette revue trimestrielle fournira « *une information rigoureuse et détachée de toute influence – notamment celle des lobbies pharmaceutiques* » et donnera à ses lecteurs, professionnels de santé ou pas, « *les moyens de mieux réfléchir et d'agir plus efficacement sur leurs conditions de vie et de survie* ».

« *Parce qu'à nos yeux la médecine et son objet – la maladie – n'ont jamais été autant au carrefour du social, du politique, de la philosophie, de l'anthropologie et même de l'art, nous ouvrirons nos colonnes aux acteurs de ces disciplines et nous inviterons aussi les représentants des cultures non occidentales à partager des points de vue inédits et provocants sur la santé comme art et savoir* », expliquent-ils encore.

Ce numéro inaugural – qui n'oublie pas, vieux refrain, de militer contre le conseil de l'ordre des médecins – fournit un remarquable dossier consacré à « *la société du gène* ». Avec en couverture la tête d'une Dolly aux yeux phosphorescents dans lesquels l'ADN copule avec le dollar.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Des *cinq présidents de région* qui ont accepté, vendredi dernier, les voix des élus du Front national pour s'asseoir dans leur fauteuil, Charles Millon est assurément le plus inattendu. Jean-Pierre Soisson, élu président de la région Bourgogne, était depuis longtemps le virtuose de ces changements de cap. Même indifférence pour Jacques Blanc : qu'il ait ou non conclu un accord avec le Front national jeudi dernier, sur le parking d'un supermarché, après tout, pourquoi pas ? Mais Charles Millon, auquel on aurait donné le Bon Dieu sans confession et sur sa seule bonne mine, qui l'aurait cru capable, pour une présidence de région qui n'ajoute rien à sa gloire, de faire siens, d'entrée de jeu, les six points du programme minimum du Front national ?

BFM
Christine Ockrent

■ Parce que l'histoire est cruelle, on retiendra que le Front national aura pris en otage notre système démocratique la semaine même où sera rendu le verdict du procès Papon. Procès *qui*, par ses ambiguïtés, ses contradictions et ses non-dits, aura illustré l'exception française tout comme, maintenant, l'irruption d'un parti raciste dans le contrôle des appareils régionaux. Que la brèche soit intervenue dans les bas-flancs de la démocratie chrétienne, chez les représentants les plus affligeants d'une UDF qui a perdu son âme et son utilité, c'est aussi une façon d'entretenir une certaine tradition, où se mêlent à chaque fois derrière les grands principes l'opportunisme, l'hypocrisie et l'accommodement avec le pire, y compris l'antisémitisme.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ Ne mégotons pas : avec sa stratégie du « bon » (M. Mégret) et du « méchant » (M. Le Pen), c'est le FN qui désormais fait les élections. Suivant ses humeurs ou au gré des vents, la France bascule. A droite ou à gauche. Le doute n'est plus permis depuis cette journée des Dupes où quelques notables ont passé outre les consignes d'états-majors dépassés, négocié des accords avec le Front et carotté leurs électeurs pour un plat de lentilles. Le plus clair de l'histoire est que, contrairement aux apparences, le FN ne tentait pas, la semaine dernière, de sauver des eaux ces grands barons de province, mais de faire exploser le RPR et l'UDF. Observez les dégâts : l'objectif est presque atteint : quelque chose est cassé pour longtemps entre ceux qui veulent faire alliance avec M. Le Pen et les autres, tous les autres.

LIBÉRATION
Serge July

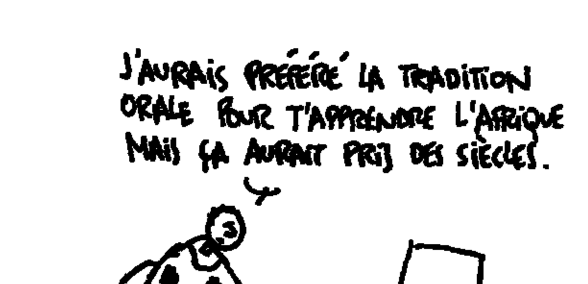
■ Reconnaître une formation antidémocratique comme un partenaire à part entière de la vie politique, c'est provoquer une crise de régime. Cet événement d'une extrême gravité peut néanmoins avoir des vertus si le sursaut est général, s'il évite les postures caricaturales. A droite comme à gauche.

www.africaonline.com

Découvrir l'Afrique sur le Net, et notamment sa presse en ligne

***LE CONTINENT** africain* a beau être le parent pauvre de l'Internet par le nombre de connectés, il n'en suscite pas moins un foisonnement de sites, souvent dus à des Afro-Américains ou des Africains travaillant dans des universités américaines, ou encore à des Africains installés en France.

Créée en 1994 par trois jeunes *Kényans diplômés* de Harvard et du MIT (Massachusetts Institute of Technology), Africa On Line est, au contraire, directement ancrée en Afrique. Bien que filiale de l'Américain Prodigy, cette société possède des bureaux en Côte-d'Ivoire, Ghana, Kenya, Tanzanie et Zimbabwe, où elle propose des services Internet : *création de sites*, hébergement, intranets d'entreprises, liaisons à haut débit, etc.



1 000 LANGUES

Le site Internet donne des informations sur chacun de ces pays, de la météo aux cours de la Bourse en direct, *mais aussi sur l'ensemble du* continent. Chaque thème – actualités, affaires, informatique, voyages, sports, éducation, santé, musique, femmes, enfants – se réduit souvent à une liste de liens judicieux qui entraînent l'internaute dans un voyage plein de surprises. *Mais pas seulement*.

Ainsi la section réservée à la musique, développée par Africa On Line, est une véritable encyclopédie qui renferme, pour chaque pays du continent, une notice très complète (en anglais car seul le site spécifique à la Côte-d'Ivoire est en français) sur les styles, les instruments et les principaux artistes contemporains, accompagnée d'extraits musicaux.

Les pages enfants valent également le détour : initiation à l'Afrique sous forme ludique, elles incitent constamment les jeunes internautes à poser des questions, envoyer des textes, etc. On y apprend aussi, par exemple, que plus de mille langues sont parlées en Afrique, avec une liste des plus importantes, pays par pays, et l'on peut, grâce à un lien avec un site touristique kényan, apprendre les termes swahilis les plus courants !

Mais le plus utile se trouve au chapitre actualité : les liens permettent d'accéder à plusieurs dizaines de journaux en ligne, d'*El Watan* (Algérie) à *Die Burger* (Afrique du Sud, en anglais ou en africaans), en passant par *Al Inqad* (Libye, en arabe), la luxueuse *Revue noire*, qui traite de l'art contemporain, ainsi que de nombreux magazines économiques.

Une presse en ligne d'une étonnante vitalité qui, au nombre et à la diversité, ajoute souvent une grande qualité de présentation.

Bernard Montelh

SUR LA TOILE

« ANALYSER » ARRÊTÉ

■ La police israélienne a arrêté un *pirate informatique connu sous le* nom d'« Analyser » (l'Analyste), soupçonné d'avoir infiltré quatre cents systèmes informatiques américains et israéliens, dont celui du Pentagone, le ministère américain de la défense. – *(UPI.)*

MINE D'INFORMATION

■ La société Mine lance une liste de diffusion baptisée « Meta News » consacrée à l'actualité des moteurs de recherche, des robots, des agents intelligents.
www.lamine.fr/metanews

QUESTIONNAIRE DE PROUST

■ Le site suisse Netsurf soumet chaque semaine une personnalité d'Internet à un questionnaire de Proust (plutôt orienté nouvelles technologies). Déjà, en ligne, l'« Insight Interview » de Joël de Rosnay et Jean-Pierre Cloutier.
www.netsurf.ch/quoideneuf/

UN MOTEUR BRETON

■ Moitié *Breizh !*, moitié Yahoo !, voici Breizhoo !, un moteur de recherche breton. Sélection de sites par ville et par thème, il ressemble à son modèle international, mais son robot dénicheur de sites ne fonctionne pas encore...
www.breizhoo.com

A voté ! Pour Martin...

par Alain Rollat

LE BON CHOIX, dimanche, c'était Jacques Martin. En voilà un qui n'a jamais confondu la pêche aux moules et la pêche aux voix, bien qu'il lui soit arrivé de se mouiller. De tous les notables de France 2, il est assurément le plus cantonal. Le plus plouc, selon les intellos. On ne compte plus les gracieusetés élitistes proférées à son endroit. Par ordre alphabétique des épithètes retrouvées dans nos propres archives, cela donne : abominable, bête, commun, clownesque, crapule, flagorneur, franchouillard, graveleux, grivois, grossier, indécent, inepte, licencieux, obscène, ordurier, scabreux, teigneux, trivial, vulgaire, etc. Il a mérité quelques-unes de ces civilités.

On ne saurait non plus contester la part d'archaïsme que lui reproche la zapping génération. Cet incorrigible saltimbanque a en effet une conception janséniste de la télévision : il pense qu'elle aurait très bien vécu sans la publicité, si elle avait su rester au service de tous.

Ce nostalgique de l'artisanat cathodique aggrave même son cas quand il crache dans la soupe commerciale et se moque de tout le monde, sauf de son public. Le bougre blasphème, mais ne tend pas à ses invités des micros en forme de phallus. Il fait le comique troupier, mais refuse de flatter la bassesse. Ce certifié d'études n'étale même pas sa culture. Au contraire, il prend un malin plaisir à appliquer le précepte de Boileau, selon lequel « *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* ». Bref, ce bateleur reste populaire sans verser dans le populisme. Il est donc extrêmement scandaleux.

Alors, pourquoi, direz-vous, avoir voté pour lui ? Parce qu'il est question de son départ, au terme de son contrat d'animateur dont l'échéance est proche. Que ferons-nous de nos après-midi dominicaux quand cet iconoclaste ne sera plus là ? Qui fera chanter nos enfants sans leur vendre des tee-shirts ? Qui fera jouer du Mozart à une clique au risque de fâcher les marchands de lessive ? Qui aura le culot de prétendre que « *la télé est d'abord un moyen d'apprendre pour tout le monde* » ? Qui osera soutenir qu'« *on n'est pas français si on n'est pas amoureux de Louise Michel* » ? Qui dira merde aux nouveaux Versaillais ? Qui chantera *Ainsi font, font, font* à la barbe du pape ? Qui tirera la langue à Le Pen ?

Ce pitre gourmand s'est bonifié en prenant de l'âge. Son insolence, elle aussi, a pris de la rondeur. Il ne joue plus les méchants depuis qu'il est devenu un monument historique. Ce fils de Scapin et de *Mademoiselle Angèle* est même devenu gentil. C'est rare de la part d'un joyeux pessimiste. Nous le regretterons quand il partira, sous nos applaudissements.

LUNDI 23 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 La Folie du roi George ■ ■
Nicholas Hytner (GB - EU, 1995, 110 min). Ciné Cinémas

20.35 Fargo ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal +

20.35 Natty Gan ■ ■
Jeremy Kagan (Etats-Unis, 1985, 90 min). Disney Channel

20.35 Les Camisards ■ ■
René Allio (Fr., 1971, 115 min). TMC

20.45 La Nuit ■ ■
Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N., 115 min). Arte

21.35 Devine qui vient dîner ? ■ ■
Stanley Kramer (Etats-Unis, 1967, 100 min). Cinétoile

22.20 La Flèche et le Flambeau ■ ■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

22.30 Maîtresse ■ ■
Barbet Schroeder (France, 1975, 115 min). Canal Jimmy

22.30 Yanks ■ ■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, 135 min). TMC

22.40 Border Line ■ ■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min). Cinéstar 1

22.55 ▶ Au travers des oliviers ■ ■
Abbas Kiarostami (Iran, 1995, v.o., 100 min). Arte

23.00 Le Pigeon ■ ■
Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min). Paris Première

23.10 Alibi meurtrier ■ ■
Jerry Hopper (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 85 min). France 3

23.35 Ma femme est une sorcière ■ ■
René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

23.50 Conte d'hiver ■ ■
Eric Rohmer (France, 1991, 110 min). Ciné Cinémas

0.45 Un chef de rayon explosif ■ ■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, v.o., 90 min). Cinétoile

0.50 Jude ■ ■
Michaël Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min). Canal +

0.55 Les Portes de la nuit ■ ■
Marcel Carné (France, 1946, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.10 et 23.45 ▶ Spécial D'un monde à l'autre. La violence dans les sociétés. France 2

21.45 L'Ecran témoin. Le racisme : il y a trop d'étrangers dans le monde. Avec Albert Jacquard ; Anne Morelli ; Andréa Réa ; Jean Cornil ; Djamal Zahaf ; Nahima Lanjri ; Christian Lysen. RTBF 1

22.40 Droit de cité. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. TF 1

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Joanne Woodward. Robert Mitchum. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+

20.00 Envoyé spécial. Le goût du terroir. La bataille du volcan. P.-S. : La vache folle. TV 5

20.00 L'Histoire des femmes. L'Olympe des déesses. Invitées : Catherine Salles ; Françoise Frontisi Ducroux ; Claude Mossé. Histoire

22.15 En route pour les oscars. Canal +

DOCUMENTAIRES

18.00 Africa. [7/8]. Histoire

18.05 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée

18.30 Le Monde des animaux. Guerriers aquatiques de Okeefenokee. La Cinquième

19.00 Canaries, continent atlantique. [5/5]. Mers de feu. Odyssée

19.50 Le Kangourou du désert. Odyssée

19.55 Les Nouveaux Explorateurs. Bébés-éprouvettes au zoo. Planète

19.55 Bach at the Pagoda. Muzzik

20.00 Reportage. Gardien dans une cité. Arte

20.30 Ouverture. Glenn Gould. Mezzo

20.35 Les Etats-Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète

22.00 Ecosse beauté sauvage. Planète

22.30 Repères. Manuel De Falla. Mezzo

22.55 Nautilus. [5/5]. Les voyageurs de l'espace océan. Planète

23.05 Franco : derrière le mythe. Odyssée

0.10 Les Chasseurs d'éclairs. Odyssée

0.40 Au pays de l'aigle. [5/8]. Dans les montagnes Rocheuses. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Variations. Madredeus. Concert enregistré en 1995. Mezzo

21.00 Macbeth. Mise en scène de Michael Hadjimischer. Par le London Philharmonic Orchestra, dir. John Pritchard. Muzzik

23.30 Trois fois trois. Concert. Muzzik

0.25 L'Histoire du soldat. Mise en scène de David Atherton. Par le London Sinfonietta. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.13 Contre toute évidence. Michael Switzer. 13e Rue

20.55 Un mois de réflexion. Serge Moati. TF 1

22.15 Les Rats du désert. Tony Wharmby. 13e Rue

SÉRIES

18.20 200 dollars plus les frais. Un chapitre difficile. Série Club

19.00 Loïs et Clark. Quand l'audimat s'en mêle. M 6

19.10 Bonanza. Une grande dame. Série Club

19.20 Deux flics à Miami. La loi du ring. 13e Rue

21.00 Drôle de chance. Méprise. Série Club

21.40 New York Police Blues. Trois femmes et un berceau. Canal Jimmy

21.45 La Chambre secrète. L'intimité menacée (v.o.). 13e Rue

22.00 La Chambre des dames. [10/10] Histoire

22.25 Millennium. Le monstre. TSR

23.15 NYPD Blue. Soupçons. TSR

23.50 Les Champions. La recherche. Série Club

0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Commando très spécial. TF 1

0.40 François Gaillard. Cécile et Nicolas. Série Club

0.55 La Chambre secrète. Une histoire d'amour (v.o.). 13e Rue

NOTRE CHOIX

● 21.10 France 2
D'un monde à l'autre

Paul Amar propose un numéro spécial sur La violence dans les sociétés. Le débat, auquel sont conviés Jean-Louis Arajol, secrétaire général du Syndicat national de la police, Boris Cyrulnik, psychiatre, Jean-Louis Pelletier, avocat, Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, le cinéaste Bertrand Tavernier, un avocat, deux députés, une lycéenne et une comédienne, suivra la diffusion de *L'Appât*, un film de Tavernier inspiré d'un fait divers réel.

● 22.40 TF 1
Droit de cité

Pour inaugurer ce nouveau rendez-vous qui associe *Le Monde* et TF 1, le troisième lundi de chaque mois, Jean-Marie Colombani, directeur *du Monde*, et Patrick Poivre d'Arvor, directeur adjoint de l'information de la première chaîne, ont invité Valéry Giscard d'Estaing à participer à un débat qui abordera, en direct, toutes les questions d'actualité et de société.

● 1.05 France 3
Donka, radioscopie d'un hôpital africain

Donka est le centre hospitalier universitaire de Conakry, en Guinée. Bâtiments vétustes, sous-équipement criant, gestion néolibérale. Les malades doivent payer les médicaments avant d'être soignés. Pour une part très importante de la population, les soins sont devenus inaccessibles. Le tableau de la santé publique en Afrique dressé par le documentariste belge Thierry Michel est saisissant mais son film révèle aussi la lucidité, la volonté et l'humour de médecins formidables qui se battent pour sauver ce qui peut l'être... Une leçon. – *Th.-M. D.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 ▶ Un mois de réflexion. Téléfilm. Serge Moati.
22.40 Droit de cité.
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.55 et 1.55 TF1 nuit, Météo.
1.10 Public. Spéciale mode.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 et 21.00 Météo.
20.00 Journal. Spécial élections.
20.50 Le Monde de la Coupe.
21.10 Spécial D'un monde à l'autre. La violence dans les sociétés.
21.40 L'Appât ■ Film △. Bertrand Tavernier.
23.45 D'un monde à l'autre... (suite).
1.20 Journal, Météo.
1.35 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 Duel dans la Sierra ■ Film. George Sherman.
22.35 Soir 3.
23.05 La Dernière Séance.
23.10 Alibi meurtrier ■ ■ Film. Jerry Hopper (v.o.).
0.35 Alfred Hitchcock présente...
1.05 La Case de l'Oncle Doc. Donka, radioscopie d'un hôpital africain.

CANAL +

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Proclus.
20.35 Fargo ■ ■ Film. Joel et Ethan Coen.
22.15 En route pour les Oscars.
23.15 Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux ■ Film. Nana Djordjadzé.
0.50 Jude ■ ■ Film. Michaël Winterbottom (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La Corse : le théâtre et la politique.
20.00 Reportage. Gardien dans une cité : quotidien d'un vandalisme ordinaire.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Nuit ■ ■ Film. Michelangelo Antonioni.
22.40 Kinorama.
22.55 ▶ Au travers des oliviers ■ ■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.).
0.35 Court-circuit.
1.00 Kolberg ■ ■ Film. Veit Harlan (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.55 Arachnophobie ■ Film. Frank Marshall.
22.55 Comme un chien enragé ■ Film △. James Foley.
0.55 Jazz 6. Lester Bowie & Brazzy Voices.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonies I.
20.30 Agora.
21.00 Le Grand Débat. Que faire pour l'Algérie ? En collaboration avec le journal *Le Monde*.
22.10 Fiction. Dix jours avec l'Algérie. *Priorité au basilic*, d'Arezki Metref.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Le Jour du jugement*, de Telemannpar le Chœur et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. L'univers de Scriabine. Œuvres de Taneiev, Scriabine, Rachmaninov, Wagner, Liszt, Chopin.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Scriabine, Debussy, Bridge, Szymanowski, Prokofiev, Scriabine.

MARDI 24 MARS

FILMS DU JOUR

14.25 *Les Portes de la nuit* ■ ■
Marcel Carné (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil

16.10 Ma femme est une sorcière ■ ■
René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

17.55 La Femme en bleu ■ ■
Michel Deville (France, 1972, 95 min). Cinétoile

20.30 Le Confessionnal ■ ■
Robert Lepage (France - Canada, 1995, 100 min). Ciné Cinémas

20.35 Tron ■ ■
Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 90 min). Disney Channel

20.40 Cible émouvante ■ ■
Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min). Cinéstar 1

21.00 Le Hussard sur le toit ■ ■
O Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 130 min). France 2

21.00 Simple Men ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min). Cinéstar 2

21.15 Le Criminel ■ ■
Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 90 min). Cinétoile

22.45 Montparnasse 19 ■ ■
Jacques Becker (France, 1957, N., 110 min). Cinétoile

23.15 La Main du diable ■ ■
M. Tourneur (F, 1942, N., 85 min). Arte

23.20 La Menace ■ ■
A. Corneau (F, 1977, 115 min). France 2

0.40 ▶ Au travers des oliviers ■ ■
Abbas Kiarostami (Iran, 1995, v.o., 100 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Le Salon du Livre. Invités : Marie Darrieussecq ; Michel Del Castillo ; Alberto Manguel. La Cinquième

13.00 et 19.00 Envoyé spécial, les années 90. Chers amis. Défense de tuer. La violence conjugale. Histoire

13.40 Parole d'Expert. Invitée : Elsa Zilberstein. France 3

15.00 Au nom de la loi. X1 : Sexe, fantasmes et manipulations. Pandy. TV 5

16.00 L'Histoire des femmes. L'Olympe des déesses. Invitées : Catherine Salles ; Françoise Frontisi Ducroux ; Claude Mossé. Histoire

18.00 Stars en stock. Robert De Niro. Greta Garbo. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+

20.00 Temps présent. Les femmes battues se battent. Pays Basque, Eta(t) d'urgence. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Avec Paul Ricœur et J.-P. Changeux ; André Comte-Sponville et Luc Ferry ; Sylviane Agacinski. Paris Première

21.20 Contre-pied. Spécial presse quotidienne. RTBF 1

22.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Avec Geneviève Fraisse ; Blandine Barret-Kriegel. Histoire

22.25 Les Oscars 1998. les meilleurs moments. Canal +

22.25 Sud. TMC

22.35 *Bouillon de culture*. Le bonheur d'écrire, la passion de lire. Invités : Marie Darrieussecq ; Gérard Garouste ; Jean-Marie Gaurio ; Alberto Manguel. TV 5

23.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Histoire

23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance. Invités : Jacques Drucker ; Anne Castot ; Olivier Gout ; Jean-Pierre Le Ouezec ; Anna Maréchal. France 3

23.35 Conviviale poursuite. Invités : Jeff Bodart ; Benoît Poelvoorde ; Nathanaël Harcq ; Tam Echo Tam ; Express. RTBF 1

0.15 Capital. Les vrais revenus des commerçants. M 6

DOCUMENTAIRES

17.20 Otages du soleil. [2/3]. Economies d'énergie. Odyssée

18.00 Tapoori. La Cinquième

18.00 La Cité de la musique. Notes de parcours. Mezzo

18.15 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée

18.30 *Le Monde des animaux*. Quand s'envolent les grues. La Cinquième

19.00 Les Alliés de la mafia. Odyssée

19.15 El Espectador. Planète

19.50 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée

20.00 Africa. [7/8]. La montée du nationalisme. Histoire

20.10 L'Histoire des porte-avions américains. [11/13]. La guerre du Vietnam. Planète

20.30 Repères. Manuel De Falla. Mezzo

20.35 Oh ! Quel beau jour ! Planète

20.45 ▶ La Vie en face. Au bout de l'enfance. Arte

21.00 Yehudi Menuhin : Le Violon du siècle. Album-souvenir. Histoire

21.35 ▶ Soirée thématique. De main en main. Arte

21.40 Le Kangourou du désert. Odyssée

22.35 De bric et de broc. Odyssée

22.35 Les Etats-Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète

0.05 Ecosse beauté sauvage. Planète

0.30 Rubans d'acier. [10/13]. La route de l'enfer. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Eurosport

21.00 Boxe. Championnat du Commonwealth des poids moyens : Johnson Tshuma (Af.S.) - Paul Jones (GB). Eurosport

2.05 Basket NBA. Utah Jazz - Phoenix Suns. Canal +

DANSE

18.30 Mezzo junior. Cendrillon. Ballet. Mezzo

20.00 Mezzo junior. Groosland. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Vaclav Neumann dirige Fucik. Concert. Muzzik

21.50 Vaclav Neumann dirige Dvorák et Janacek. Concert. Muzzik

22.30 « Le Requiem » de Verdi. Concert. Mezzo

22.55 Norma. Mise en scène de Sandro Sequi. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.35 Maria des Eaux Vives. Robert Mazoyer [3 et 4/4]. Festival

18.00 Unis pour le pire. Jeff Bleckner [2/2]. Téva

20.30 Le Secret de Saint-Junien. Christiane Spiéro. Festival

22.05 Des toques et des étoiles. Roger Pigaut [1/2]. Festival

22.35 *Cruelle vérité*. O Eric Till. M 6

SÉRIES

17.30 Docteur Quinn, femme médecin. La bibliothèque. Série Club

17.35 Magnum. Un ordinateur pour deux. RTBF 1

17.40 Super Jaimie. Rinja Gabrin. 13e Rue

18.20 *200 dollars plus les frais*. Rockford contre Rockford. Série Club

19.00 Loïs et Clark. Le retour du farceur. M 6

19.10 Bonanza. Prairie sanglante. Série Club

19.20 Fais-moi peur. L'histoire du taxi fantôme. Canal J

19.20 Deux flics à Miami. La loi du ring. 13e Rue

20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre VI. Série Club

20.55 Ally McBeal. One Hundred Tears Away (v.o.). Téva

21.00 New York Undercover. Buster et Claudia. 13e Rue

21.30 Twin Peaks. Episode n° 24. Série Club

22.40 Perry Mason. La Dame du lac. TF 1

22.45 Angela, 15 ans. La lettre (v.o.). Canal Jimmy

23.00 La Chambre secrète. L'enfant du rêve (v.o.). L'intimité menacée (v.o.). 13e Rue

23.35 Star Trek, la nouvelle génération. Sarek (v.o.). Canal Jimmy

23.50 *Les Champions*. La cage dorée. Série Club

0.00 Au plaisir de Dieu. [7/10]. Histoire

0.40 François Gaillard. Joseph. Série Club

2.20 Armstrong et Miller. (v.o.). Arte

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 France 3
« Nimbus »

Hépatite B, vaccin et piège télévisuel

QUAND ELLE PARLE de médecine, la télévision peut-elle dépasser le spectacle réducteur ? Une fois encore, la question se pose avec ce dossier du magazine scientifique « Nimbus » : « Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance ». Ce vaccin, dont nul ne conteste l'efficacité, est la cible de ceux qui estiment qu'il pourrait avoir de graves effets secondaires, au premier rang desquels des poussées de cette maladie *neurologique handicapante* qu'est la sclérose en plaques. Différents travaux sont en cours sous l'égide de l'Agence du médicament pour tenter de cerner la réalité d'un phénomène dont on n'appréhende ni la portée ni les hypothétiques basés physiopathologiques. Rien en l'état actuel des données scientifiques ne permet de trancher entre la simple coïncidence et le lien de causalité.

On aurait pu en rester là, fournir les pièces du dossier, comparer les incontestables bénéfices sanitaires (chaque année plus d'un millier de personnes décèdent des suites de cette infection hépatique) aux possibles risques. C'était compter sans la mise en scène et les *a priori*. Derrière les précautions d'usage de la présentatrice – « *Rien n'est prouvé* » –, on assiste durant trente minutes à une enquête où tout est mis en œuvre pour faire comme si le lien de causalité était sinon démontré, du moins indubitable : souffrance des « *victimes du vaccin* », mutisme des deux multinationales pharmaceutiques concernées, embarras des *autorités sanitaires*, interrogations (légitimes) sur des opérations publicitaires et financières en marge des campagnes vaccinales.

Le débat qui suit illustre à merveille la mécanique du piège télévisuel qui transforme le doute inhérent à la démarche scientifique en preuve à charge contre celui qui cherche à comprendre. Il montre aussi l'usage multiforme qui peut être fait du concept émergent de « principe de précaution » et l'omniprésence de l'affaire du « sang contaminé ». On retiendra ici la colère du professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, se demandant *pourquoi les caméras ignorent* ceux qui souffrent et meurent précisément parce qu'ils n'ont pas été vaccinés.

Jean-Yves Nau

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses.
20.55 Les Trois Frères ■ Film. Didier Bourdon et Bernard Campan.
22.40 Perry Mason. La Dame du lac.
0.25 Le docteur mène l'enquête. O.
1.25 et 2.05 TF1 nuit.
1.32 L'Image du jour, Météo.
1.35 Reportages. Fuir Paris.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 23.10 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 *Qui est qui ?*
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
21.00 Le Hussard sur le toit ■ ■ Film O. Jean-Paul Rappeneau.
23.20 La Menace ■ ■ Film. Alain Corneau.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Chimiothérapie anti-cancéreuse.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance.
0.20 Magazine olympique.
0.50 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Amour et confusions. Film. Patrick Braoudé.
15.15 Le Grand Forum.
16.15 Allons au cinéma.
16.40 Pas si vite. Proclus.
16.45 Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux ■ Film. Nana Djordjadzé.
18.20 Robin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Les Petits Champions 2. Film. Sam Weisman.
22.15 Flash infos.
22.25 Les Oscars 1998.
23.55 Trainspotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
13.55 Villes du monde. Phnom Penh.
14.30 *La Cinquième rencontre...* Sciences et santé. 14.35 La Tuberculose, le second souffle. 15.25 Entretien avec Laetitia Monsacre.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Tapoori.
18.30 Quand s'envolent les grues.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La réforme de la PAC.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Au bout de l'enfance.
21.35 ▶ Soirée thématique. De main en main. 21.40 Présence féminine. Court métrage. Eric Rochant. 22.00 Le Peintre et la Main. 22.25 Hé oui, ça fait mal ! 22.45 Toutes les mains du monde.
23.15 La Main du diable ■ ■ Film. Maurice Tourneur.
0.40 ▶ Au travers des oliviers ■ ■ *Film. Abbas Kiarostami (v.o.).*

M 6

13.35 Le Serment du sang. Téléfilm. Paul Wendkos.
15.10 Code 003.
16.10 Boulevard des clips.
17.35 E = M 6.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 *Une nounou d'enfer.*
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.35 Les Piégeurs du monde.
22.35 Cruelle vérité. Téléfilm O. Eric Till.
0.15 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonies I. 2. Allegro troppo (coup de théâtre à l'orchestre).
20.30 Agora. Henri Gaudin (*Embrasure*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres. George Chesbro (*L'Odeur froide de la pierre sacrée*).
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Charles Juliet (*A voix basse*).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. Schubertiades de Schwetzingen.
21.00 Concert. Œuvres de Berg, R. Schumann, Wagner, Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Racine, Lehmann, Berio.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Baroque à Gaveau. Œuvres de Corelli, Bach, Vivaldi, Weiss.
22.30 Les Soirées... (suite). Le chef d'orchestre Hans Zender. Œuvres de Beethoven, Reger, Messiaen.

ALCATEL
ALSTHOM

Résultat net 1997 : 4,7 milliards de francs
Poursuite du redéploiement du Groupe

Le Conseil d'Administration d'Alcatel Alsthom, s'est réuni le 18 mars 1998 sous la présidence de M. Serge TCHURUK pour arrêter les comptes audités du Groupe pour l'exercice 1997.

L'année se solde par un résultat net part du Groupe de 4,7 milliards de francs, légèrement supérieur à l'estimation communiquée le 29 janvier dernier.

L'amélioration des résultats est en ligne avec le plan de marche fixé il y a maintenant plus de deux ans. Malgré une pression sur les prix qui reste forte, le Groupe a bénéficié de la croissance des Télécommunications, tout en s'appuyant sur une gestion mieux maîtrisée de ses coûts de fonctionnement.

Confiant dans les perspectives de développement qui s'offrent au Groupe, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 18 juin prochain, de distribuer un dividende par action de 11,50 francs, en hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent, soit 17,25 francs par action, avoir fiscal inclus.

RÉSULTATS 1997

Chiffre d'affaires	**185,9**	162,1
Résultat opérationnel	**8,0**	2,9
Résultat net	**4,7**	2,7
Résultat net par action* (en francs)	**29,13**	17,45
* capital dilué		
Dividende net proposé (en francs par action)	**11,50**	10,00

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 185,9 milliards de francs en 1997 contre 162,1 milliards de francs en 1996. Il a augmenté de 14% en données réelles et de 8% à périmètre comparable. Les commandes ont été, respectivement, en hausse de 11% et 5% par rapport à l'année précédente.

Les dépenses de recherche et développement ont atteint 16,6 milliards de francs, soit un effort équivalent à celui de l'année 1996. Elles ont représenté 8,9% du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel, calculé avant résultat financier, s'est élevé à 8 milliards de francs, soit 4,3% du chiffre d'affaires. La progression de 5,1 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent provient de l'amélioration de la performance de l'ensemble des secteurs et, pour sa plus grande part, de Telecom.

Il est à noter que le résultat opérationnel intègre, en 1997, des provisions pour risques de 500 millions de francs que le Groupe a jugé prudent de constituer en raison de l'aggravation de la crise dans certains pays du sud-est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande). On rappellera que, dans leur ensemble, ces quatre pays ont représenté moins de 5% du chiffre d'affaires du Groupe en 1997.

Le résultat des sociétés intégrées avant impôt a atteint 5,6 milliards de francs, contre 2,7 milliards de francs en 1996. Il s'entend après le résultat financier, les coûts de restructuration et les amortissements d'écarts d'acquisition. Il prend également en compte les plus-values réalisées dans le cadre du plan de cession d'actifs, dont la plus importante correspond à la vente de titres Havas.

L'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 1,3 milliard de francs en 1997, montant qui se compare à 0,7 milliard de francs en 1996, qui incluait une économie exceptionnelle de 0,6 milliard de francs, provenant de la prise en compte sans décalage des effets de l'intégration fiscale. La quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence, qui comprennent à présent essentiellement Framatome et Shanghai Bell, a atteint 0,6 milliard de francs, contre 1,0 milliard de francs au cours de l'exercice 1996. Le résultat net, après intérêts minoritaires, s'est établi à 4,7 milliards de francs contre 2,7 milliards de francs en 1996.

La dette financière nette du Groupe a été ramenée de 13,1 milliards de francs en 1996, à 11,9 milliards de francs, portant le ratio dette nette sur capitaux propres de 33% à fin 1996 à 27% fin 1997.

PERSPECTIVES

L'exercice 1997 constitue une étape importante dans le rétablissement du Groupe. Au-delà des nombreuses actions menées pour accroître l'efficacité de la gestion, Alcatel Alsthom a poursuivi son recentrage en lançant deux opérations stratégiques qui devraient se concrétiser au cours de l'année 1998 :

• GEC Alsthom, qui s'est révélée une réussite industrielle établie sur une coopération européenne constructive, devrait être introduite en bourse au cours du premier semestre.

• Le rapprochement avec Thomson-CSF permettra notamment la création d'un pôle mondial dans les satellites de communication dont Alcatel aura la direction. Le développement en commun de technologies aussi bien civiles que militaires devrait assurer aux deux groupes des économies d'échelle et des synergies significatives.

Une nouvelle opération importante est également envisagée. Elle consisterait à céder à GEC Alsthom la majeure partie des activités du secteur Ingénierie et Systèmes, et principalement Cegelec, unissant ainsi deux entités du Groupe dont les métiers et les marchés se sont considérablement rapprochés. Alcatel Alsthom franchirait ainsi une étape importante vers l'unification et la mise en valeur de ses intérêts dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'industrie.

Dans ce contexte clarifié, Alcatel Alsthom poursuivra, durant l'année 1998, les actions destinées à améliorer la rentabilité de son cœur de métier. Ces actions, orientées vers la productivité et la croissance, tireront parti du fort développement du trafic des données et des communications mobiles. Anticipant les mutations du marché, Alcatel a su développer une nouvelle génération de commutateurs présentant la largeur de bande et les fonctionnalités capables d'intégrer efficacement le trafic Internet et les protocoles associés. Toujours dans la commutation, dont le marché devrait reprendre, Alcatel a pu unifier les fonctionnalités des communications à poste fixe et mobile, pour fournir aux opérateurs des solutions allant vers un service et un poste unique.

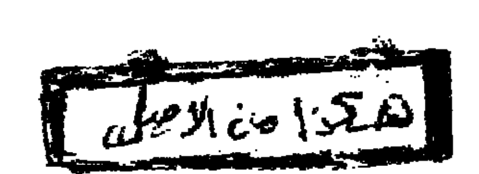
Enfin, profitant de ses succès dans les transmissions, qui en font le leader mondial du domaine, Alcatel compte développer un ensemble étendu aux moyens d'accès vers les abonnés et aux transmissions sous-marines et satellitaires, qui devrait apporter une importante contribution à ses résultats de 1998. C'est notamment par ses projets en commutation et en transmission et accès qu'Alcatel compte poursuivre la percée remarquable réalisée aux USA depuis deux ans.

Ainsi, après une phase de profonde mutation et grâce à ces nouveaux développements, le Groupe envisage son redéploiement avec confiance. La croissance de son résultat net devrait se poursuivre en 1998, indépendamment des changements profonds de sa configuration.

Prochain rendez-vous :
Assemblée Générale du 18 juin 1998

VaLEFL

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT : MINITEL : 36.16 Code CUFF (1,29 F/mn) • **Téléphone :** +33 (0) 1 40 76-10 10 • **Internet :** http://www.alcatel.com



Le Monde

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

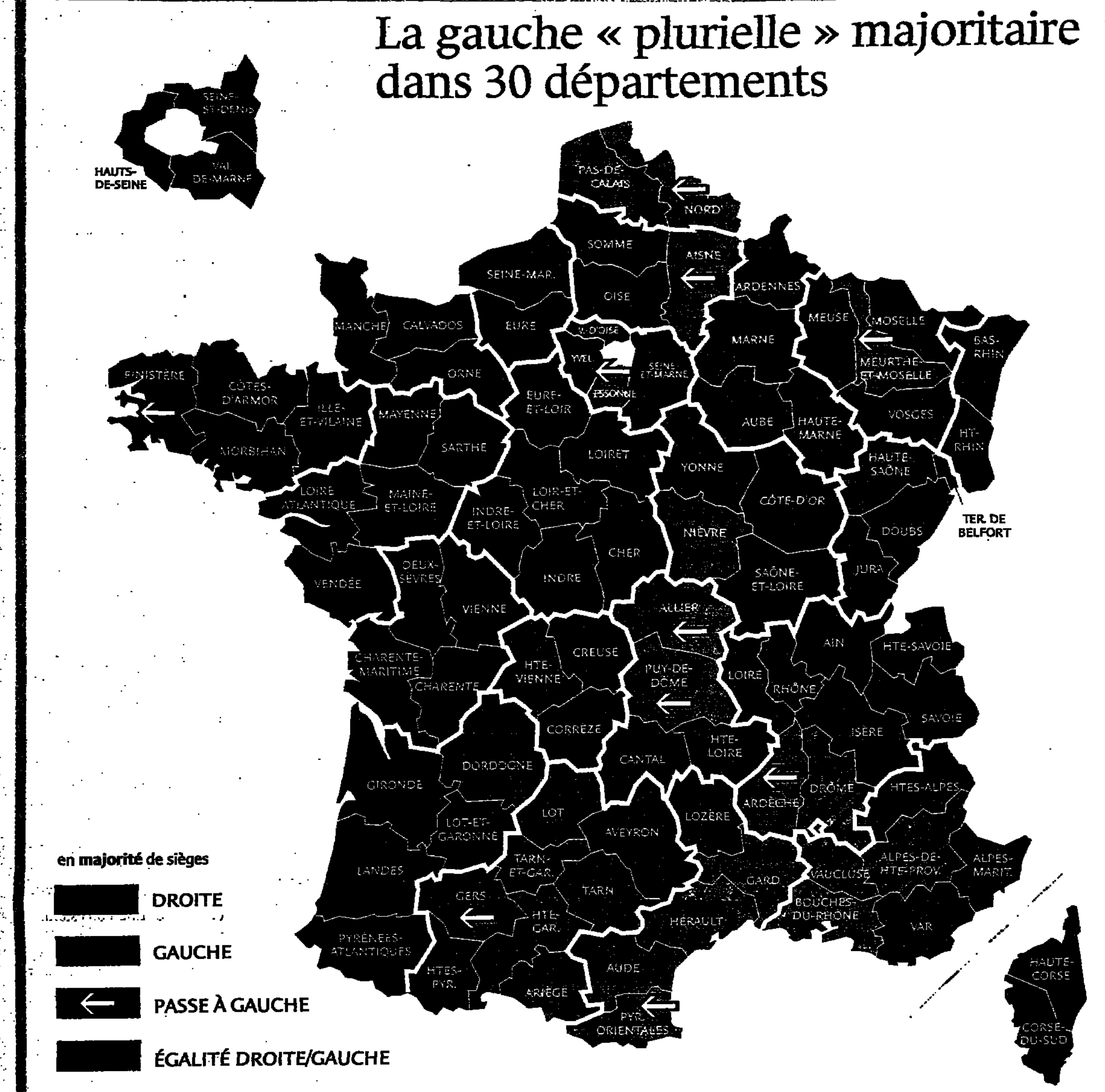
Au moins dix départements passent à gauche

LE SECOND TOUR des élections cantonales, dimanche 22 mars, a provoqué une vaguelette rose. En effet, si dix départements basculent de droite à gauche (Aisne, Allier, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne), aucun ne fait le chemin inverse en France métropolitaine. Mais à la Réunion la gauche PS-PCR perd la majorité. Dans quatre départements (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Vaucluse et Haute-Saône), il y a égalité parfaite entre les cantons détenus par la droite et ceux aux mains de la gauche. Au bénéfice de l'âge, les trois premiers départements devraient revenir à la droite, tandis que la Haute-Saône devrait passer à gauche.

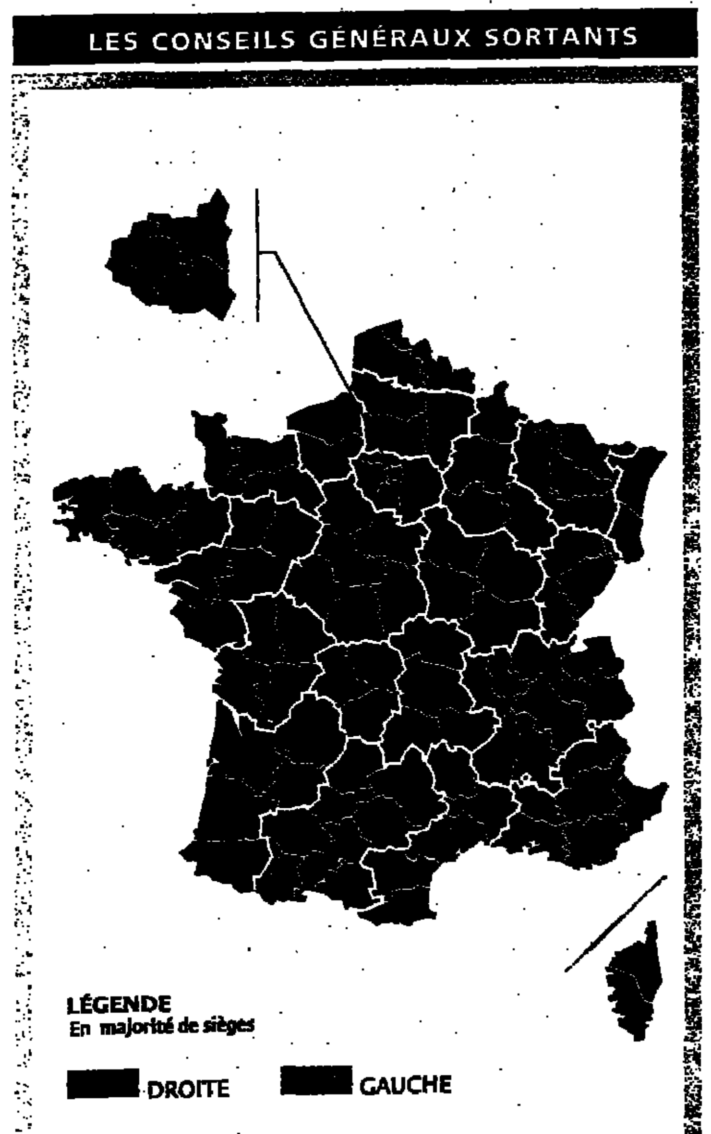
Si la progression de la gauche est nette, elle n'écorne cependant pas la domination de la droite dans ce scrutin. Celle-ci demeure majoritaire dans soixante et un départements : *Ain, Alpes-Maritimes, Hautes-*Alpes, Ardennes, Aube, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Atlantique, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise.

Au total, la gauche se retrouve majoritaire dans trente départements, vingt qu'elle conserve : Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Côtes-d'Armor, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Gironde, Landes, Lot, Nièvre, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, Territoire-de-Belfort, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, et dix qu'elle emporte.

La gauche « plurielle » majoritaire dans 30 départements



LES CONSEILS GÉNÉRAUX SORTANTS

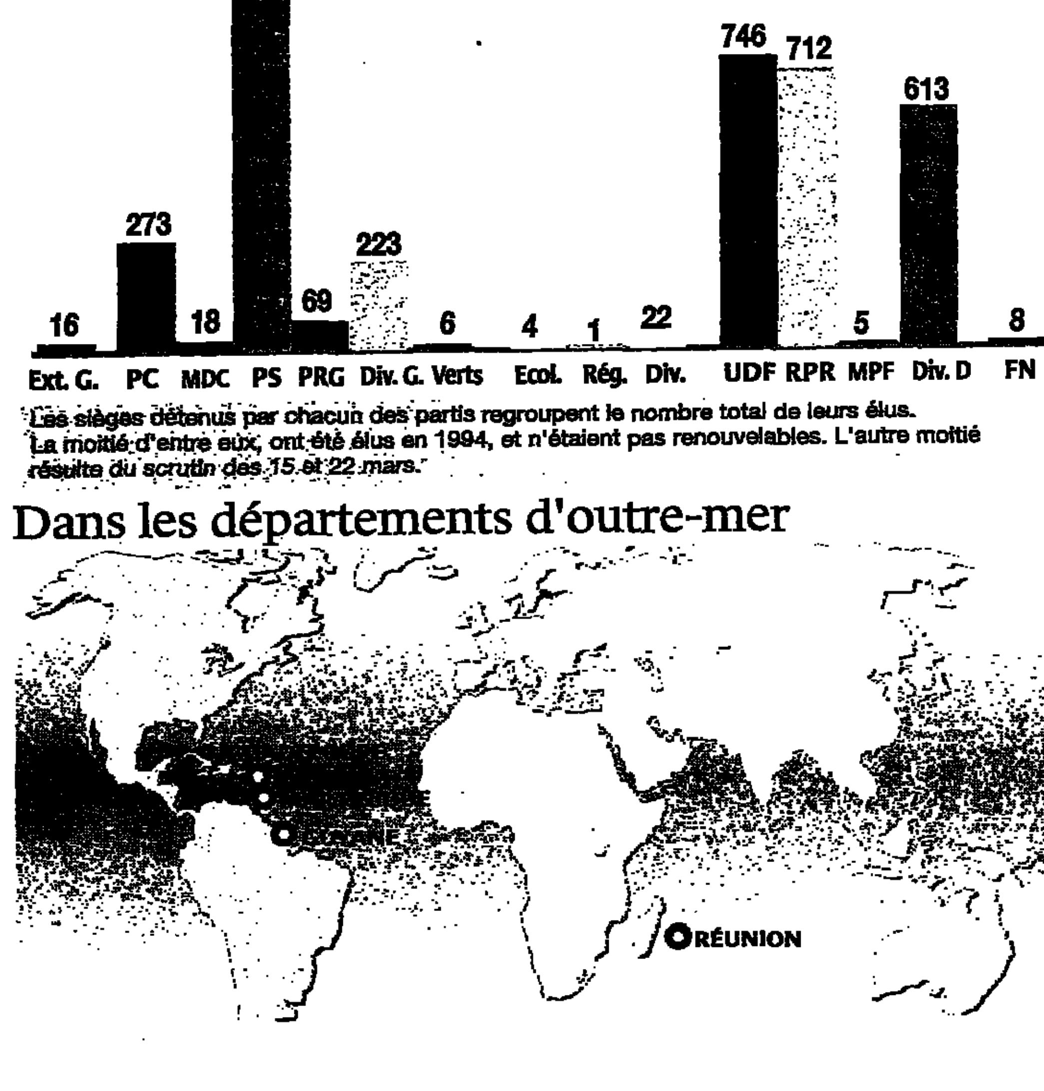


Le nombre d'élus de chaque parti politique

Ext. G.	PC	MDC	PS	PRG	Div. G.	Verts	Ecol.	Rég.	Div.	UDF	RPR	MPF	Div. D	FN
16	273	18		69	223	6	4	1	22	746	712	5	613	8

Les sièges détenus par chacun des partis regroupent le nombre total de leurs élus. La moitié d'entre eux, ont été élus en 1994, et n'étaient pas renouvelables. L'autre moitié résulte du scrutin des 15 et 22 mars.

Dans les départements d'outre-mer



La participation a baissé au second tour

Déjà fort au premier tour, le taux d'abstention s'est encore accru, dimanche 22 mars, au second tour des élections cantonales. Avec 45 % d'abstention, soit 5,5 points de plus que le 15 mars, on enregistre le plus faible taux de participation depuis 1976 pour ce type de scrutin, exception faite des cantonales de 1988 qui intervenaient après des élections présidentielle et législatives. Même en 1994, où le taux d'abstention au premier tour avait frôlé les 50 %, il avait reculé de plus de 8 points au second tour. En outre, dans douze départements, dont quatre en Ile-de-France, un électeur sur deux n'est pas allé voter.

De façon significative, dans huit des dix départements qui ont basculé à gauche (l'Allier et la Meurthe-et-Moselle faisant exception), le taux d'abstention a progressé, mais moins fortement que la moyenne nationale. Dans le Gers, il a même légèrement régressé. Cette mobilisation relative a indéniablement profité aux candidats de gauche. De même, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région test dont le sort n'était pas encore scellé dimanche, l'abstention a progressé nettement moins fortement qu'au plan national ; ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, où l'abstention n'a augmenté que d'à peine 2 points, la gauche progresse de près de 5 points et la droite recule d'autant. Mais ce constat est très loin d'être une règle générale.

ÎLE-DE-FRANCE

L'HYPOTHÉTIQUE ALLIANCE de la droite d'Ile-de-France avec le Front national pour l'élection du président du conseil régional, lundi 23 mars, a pénalisé le RPR et l'UDF. L'illustration la plus flagrante du refus des électeurs de mêler, dans les urnes, la droite à l'extrême droite s'est manifestée dans le département de l'**Essonne**. Marqué par les affaires (*lire page 9*), il bascule à gauche en dépit de l'appel lancé par le secrétaire fédéral du RPR, Jean Marsaudon, député. Ce dernier avait appelé à *« faire barrage à la gauche socialo-communiste »*, obtenant le retrait des bulletins du candidat du FN dans le canton de Juvisy-sur-Orge, qui fait partie de sa circonscription. Claironné par le FN, ce désistement n'a pas mobilisé les électeurs de droite de ce département, géré par le RPR depuis 1982, après avoir été présidé par un communiste.

Dans toute la couronne parisienne, la gauche confirme sa progression révélée par les régionales. Cette poussée profite surtout au PS, qui équilibre sa représentation par rapport au PC dans les deux départements gérés par celui-ci.

Dans la **Seine-Saint-Denis**, le PC conforte son hégémonie (il détient la majorité absolue) en gagnant un siège, mais le PS gagne sur la droite cinq cantons. L'ancien ministre de la ville Eric Raoult (RPR), maire du Raincy, est le grand perdant de ce second tour. Soucieux de conforter son implantation dans la ville dont il est le maire, M. Raoult doit sa défaite à la ville mitoyenne de Clichy-sous-Bois, qui a voté majoritairement pour son maire socialiste, Claude Dilain.

L'autre défaite est celle de l'UDF, qui ne dispose plus que d'un représentant au conseil général. Bien qu'elle n'ait jamais manifesté une franche hostilité au FN, particulièrement fort dans ce département – sauf par la voix d'un jeune conseiller régional, Jean-Christophe Lagarde, qui a récusé toute recherche des voix d'extrême droite –, elle ne tire aucun bénéfice de l'ambivalence manifestée par certains de ses élus locaux ces dernières années.

Le **Val-de-Marne** confirme son ancrage à gauche, celle-ci devançant désormais la droite de sept sièges. Le PS remporte les deux sièges passés de droite à gauche.

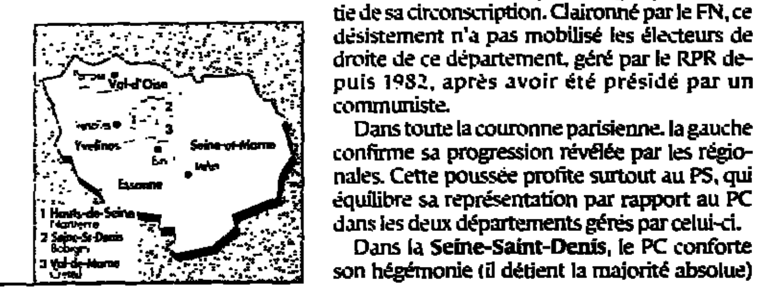
Dans le **Val-d'Oise**, le PS réalise une poussée spectaculaire, avec huit sièges supplémentaires, confortant son implantation municipale à Sarcelles, Herblay et Gonesse, et confirmant sa progression des élections régionales. Dans un département de tradition centriste, le RPR fait les frais de ce second tour, en perdant quatre sièges. La droite reste cependant majoritaire, tout comme en **Seine-et-Marne**, où le PS est parvenu non seulement à regagner le terrain perdu par rapport à 1992, mais aussi à surprendre la droite dans des bastions tels que Provins et Mormant.

Dans l'ouest de l'Ile-de-France, la progression de la gauche est beaucoup moins spectaculaire. Dans les **Hauts-de-Seine** cependant, elle gagne six sièges, dont cinq reviennent au PS, à peine représenté jusqu'à présent au conseil général. Ce résultat confirme l'affaiblissement de Charles Pasqua (RPR), président du département, lors des élections régionales. La liste qu'il conduisait a été devancée de peu par celle de la gauche « plurielle », en raison notamment de la présence d'une liste dissidente à droite, dont le meneur, Florent Montillot, a été battu dans un des cantons de Nanterre par un candidat communiste. La droite reste cependant très largement majoritaire et semble endiguer assez bien le FN.

Les **Yvelines**, comme aux régionales, sont le département qui a le mieux résisté à la gauche. Le résultat le plus notable de ce second tour est le renforcement de l'emprise du RPR sur un conseil général géré par l'UDF jusqu'en 1994. Franck Borotra (RPR), élu président cette année-là à la faveur des divisions de l'UDF, est maintenant confortablement installé, disposant de huit sièges d'avance sur son partenaire de la majorité départementale.

Le fait que le FN n'ait obtenu aucun élu départemental pourrait aider la droite parlementaire à adopter une position plus tranchée à son égard lors de l'élection, lundi après-midi, du président du conseil régional d'Ile-de-France. Visiblement, les offres de service du FN, quand elles ont été acceptées, comme dans l'Essonne, n'ont pas profité aux candidats de droite. Il est vrai, en revanche, qu'Eric Raoult doit sa défaite à la triangulaire que lui a imposée le FN. Mais, pour Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite au conseil régional, elle était *« un préalable indispensable »* à toute alliance future de son parti avec le RPR et l'UDF.

Pascale Sauvage



ESSONNE (21)

1er tour : 2 élus
(1 div. g., 1 RPR)

Il fallait à la gauche gagner dix sièges pour prendre la majorité au conseil général, ce qui paraissait pratiquement impossible avant le premier tour. Elle en a arraché douze, faisant basculer un département géré par la droite depuis 1982. L'Essonne est ainsi le seul département d'Ile-de-France à changer de camp. L'ancienne majorité, qui comptait de nombreux élus divers droite, a perdu douze de ses seize sièges renouvelables, sans en reprendre aucun à la gauche. Le rapport de force s'établit désormais à vingt-quatre sièges pour la gauche, contre dix-huit pour la droite, qui disposait pendant la dernière mandature d'une solide majorité, avec trente sièges contre douze.

Le canton du président sortant, Xavier Dugoin (RPR), n'était pas renouvelable. *Le premier vice-président*, Michel Pelchat (UDF-DL), est battu dans le canton de Gif-sur-Yvette par Louis Sangouard (PS) qui l'emporte avec 50,74 % des voix. Autre signe majeur de ce renversement de tendance, l'élection de Jean-Luc Mélenchon (PS) dans le canton de Massy-Ouest, où il *bat le maire UDF* du chef-lieu, *Vincent* Delahaye, conseiller général sortant. *L'appel de Jean Marsaudon, député RPR* et patron de la fédération de l'Essonne, destiné à faire barrage à la gauche dans tous les cantons, n'a pas recueilli d'écho parmi les électeurs. Notamment à Juvisy-sur-Orge où, malgré le désistement du *candidat du FN en faveur du candidat de* droite, un socialiste l'a emporté. Présent dans huit cantons au second tour, le FN n'obtient aucun élu.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 16 PS, 4 div. g., 3 UDF, 10 RPR, 5 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 6 PS, 3 div. g., *8 UDF, 13 RPR, 1 app. RPR, 1 MPF,* 7 div. d. *(prés. : Xavier Dugoin, RPR, sén., m. de Mennecy).*

Arpajon
Élue : *Monique Goguelat, PS, c.m. de* Saint-Germain-lès-Arpajon, 5 474.
Guy Clausier-Demannoury, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. d'Egly, 5 332.

Athis-Mons
Élu : Patrice Sac, PS, adj. m. d'Athis-Mons, 5 928.
Thierry Auriat, FN, 3 933.
René L'Helgen, RPR, n.s.r.p.

Chilly-Mazarin
Élu : Gérard Funes, PS, m. de Chilly-Mazarin, 5 926.
Richard Trinquier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Wissous, 3 814.
Claude Bigot, div. d., n.s.r.p.

Corbeil-Essonnes-Ouest
Élu : Bruno Piriou, PC, 2 820.
Geneviève Savelli, RPR, 1 878.
Jacques Olivier, FN, c.r., 1 014.
Marie-Anne Lesage, PC, n.s.r.p.

Dourdan
Élu : Joël Chardine, PS, adj. m. de Dourdan, 2 801.
Dominique Echaroux, RPR, m. de Roinville, 2 709.
Yves Tavernier, PS, n.s.r.p.

Draveil
Élue : Geneviève Izard-Le-Bourg, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Draveil, 4 692.
Jean-Jacques Lejeune, PS, adj. m. de Ris-Orangis, 4 329.
Jean Tournier-Lasserve, div. d., n.s.r.p.

Epinay-sous-Sénart
Élu : Richard Messina, PS, m. de Boussy-Saint-Antoine, 4 002.
Daniel Lobry, RPR, s., 2 421.
Jean Legangneux, FN, 1 420.

Etréchy
Élue : Claire-Lise Campion, PS, m. de Bouray-sur-Juine, 4 135.
Claude Casagrande, UDF-FD, c.m. d'Etréchy, 3 020.
Lucien Sergent, UDF-AD, n.s.r.p.

Evry-Sud
Élu : Jean-Pierre Vervant, div. g. sou. PS, m. de Lisses, 6 691.
Christian Gruere, FN, c.m. d'Evry, 3 087.
Henry Marcille, RPR, n.s.r.p.

Gif-sur-Yvette
Élu : Louis Sangouard, PS, c.m. de Gif-sur-Yvette, 3 785.
Michel Pelchat, UDF-PPDF, s., sén., 3 674.

Grigny
Réélu : Claude Vazquez, PC, m. de Grigny, 2 861.
Jean-Pierre Noël, FN, c.m. de Grigny, 1 458.
Claire Robillard, PS, adj. m. de Morsang-sur-Orge, s'est retirée.

Juvisy-sur-Orge
Élu : Etienne Chaufour, PS, adj. m. de Juvisy-sur-Orge, 3 749.
Michèle Adam, RPR, c.m. de Juvisy-sur-Orge, 3 359.
Thierry Debien, FN, 41.
Claude Petit, UDF, n.s.r.p.

Massy-Est
Élu : Jérome Guedj, PS, 2 935.
Henry Quaghebeur, RPR, adj. m. de Massy, 2 316.
Odile Moirin, RPR, n.s.r.p.

Massy-Ouest
Élu : Jean-Luc Mélenchon, PS, sén., 2 951.
Vincent Delahaye, UDF-DL, s., m. de Massy, 2 631.

Méréville
Réélu : Philippe Allaire, UDF-PPDF, m. de Guillerval, 2 170.
Sébastien Lepetit, PS, adj. m. de Viry-Châtillon, 2 113.
Michèle Sakoschek, FN, 1 180.
Louis Auroux, div. d., m. de Méréville, s'est retiré.

Montlhéry
Élu : François Pelletant, div. d. sou. UDF, m. de Lunas, 5 340.
Eric Cochard, PS, m. de Marcoussis, 4 542.
Maurice Picard, div. d., n.s.r.p.

Morsang-sur-Orge
Élue : Marjolaine Rauze, PC, m. de Morsang-sur-Orge, 4 763.
René Delmas, FN, c.m. de Morsang-sur-Orge, 2 283.
Antoine Charrin, UDF-DL, s., c.m. de Morsang-sur-Orge, a été éliminé.

Orsay
Élue : *Marie-Françoise Parcollet, PS,* 4 851.
Alain Holler, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. d'Orsay, 4 125.
Philippe Ianin, div. g., m. de Bures-sur-Yvette, s'est retiré.

Vigneux-sur-Seine
Réélu : Lucien Lagrange, PC, m. de Vigneux-sur-Seine, 4 334.
Patrick Mignon, FN, 2 386.

HAUTS-DE-SEINE (23 +[1])

1er tour : 5 élus
(1 UDF-FD, 4 RPR)

Une semaine après avoir enregistré un premier revers lors des élections régionales, où la liste qu'il conduisait avait été devancée de plus de 1 point par celle de la gauche « plurielle », Charles Pasqua a subi une nouvelle déconvenue, avec la perte de six sièges. Cela ne l'empêche pas de conserver une confortable majorité. Le Parti socialiste, dont les deux sièges n'étaient pas renouvelables, compte désormais cinq élus supplémentaires, au détriment du RPR, dans les cantons de Châtenay-Malabry, Châtillon, Montrouge, Levallois-Perret-Nord, où la droite était très divisée au premier tour, et Asnières-Nord, *où le candidat socialiste l'emporte* à l'issue d'une triangulaire en progressant de plus de 5 points : dans ce canton, Hubert Massol (FN) a perdu près de 1 point sur son score du premier tour, tandis que le RPR Christian Leblond, vainqueur d'une primaire à droite, chute de près de 5 points.

En revanche, au Plessis-Robinson, le *maire RPR, Philippe Pemezec, a bénéficié* du bon report des voix du candidat FN, Alain Le Berre, éliminé au premier tour. Le Parti communiste, qui disposait déjà de huit élus (dont trois renouvelables), gagne un neuvième siège à Nanterre-Sud-Ouest, au détriment de Florent Montillot (UDF-AD). Ce dernier n'a pas bénéficié du courant qui avait porté sa liste dis*sidente loin devant celle de Charles Pas*qua à Nanterre, lors des élections régionales. A Saint-Cloud, malgré la présence du divers droite Patrick Dhelot, qui s'était maintenu, Odile Fourcade (UDF-DL) a conservé son siège.

NOUVEAU CONSEIL : 9 PC, 7 PS, 11 UDF, 16 RPR, 2 div. d.
CONSEIL SORTANT : 8 PC, 2 PS, 12 UDF, *21 RPR, 2 div. d. (prés. : Charles Pasqua, RPR, a. min., sén.).*

Asnières-sur-Seine-Nord
Élu : Dominique Riéra, PS, 4 105.
Christian Leblond, *RPR*, adj. m. d'Asnières-sur-Seine, 3 338.
Hubert *Massol, FN, c.m. d'Asnières-sur-*Seine, 1 997.
Georges Tranchant, RPR, n.s.r.p.

Bourg-la-Reine
Élu : Jean-Noël *Chevreau, UDF-FD*, m. de Bourg-la-Reine, 5 621.
Philippe Zaouati, PS, 4 283.
Alfred Nomblot, UDF-FD, n.s.r.p.

Châtenay-Malabry
Élue : Michèle Canet, PS, 4 036.
Georges *Siffredi, RPR, s., m. de* Châtenay-Malabry, 3 906.

Châtillon
Élu : Thierry Wahl, PS, 4 544.
Michèle Schosteck, RPR, s., 4 460.

Colombes-Nord-Ouest
Réélu : Pierre Sotura, PC, c.m. de Colombes, 3 076.
Nicole Goueta, *RPR*, c.m. de Colombes, 2 187.
Philippe Sarre, PS, s'est retiré.

Courbevoie-Sud
Élue : Yolande Deshayes, RPR, 5 058.
Renaud Laheurte, PS, c.m. de Courbevoie, 3 683.
Charles Deprez, RPR, n.s.r.p.

La Garenne-Colombes
Réélu : Max Catrin, UDF-FD, m. de La Garenne-Colombes, 3 667.
Denise Davoust, PS, 2 608.

Gennevilliers-Nord
Réélu : Jacques Bourgoin, PC, adj. m. de Gennevilliers, 3 610.
Argentine Venchiarutti, FN, 1 201.

Issy-les-Moulineaux-Est
Élu : Paul Subrini, RPR, adj. m. d'Issy-les-Moulineaux, 4 099.
Corinne Bord, PS, 3 176.
Paul Pin, RPR, n.s.r.p.

Levallois-Perret-Nord
Élu : Thierry David, PS, 4 673.
Jean-Claude Doutreluingne, RPR, c.m. de *Levallois-Perret, 4 279.*
Brigitte de Coster, RPR, n.s.r.p.

Meudon
Réélu : Henry Wolf, UDF-FD, m. de Meudon, 6 508.
Janine Forestier, PS, 5 521.

Montrouge
Élu : Wilfrid Vincent, PS, 5 125.
Claude Manonviller, *RPR*, s., adj. m. de Montrouge, 4 862.

Nanterre-Sud-Est
Élue : Nadine Garcia, PC, 2 355.
Paul Tyan, RPR, 1 105.
Lucien Batard, PS, c.m. de Nanterre, s'est retiré.
Anicet Le Pors, PC, a.min., n.s.r.p.

Nanterre-Sud-Ouest
Élu : Michel Duffour, PC, sén., c.m. de Nanterre, 4 099.
Florent Montillot, UDF-AD, s., c.r., c.m. de Nanterre, 3 268.

Le Plessis-Robinson
Réélu : Philippe Pemezec, RPR, m. du Plessis-Robinson, 7 148.
Françoise Morgère, PS, 5 361.

Saint-Cloud
Réélue : Odile Fourcade, UDF-DL, 3 754.
Patrick Thélot, div. d., 2 127.
Annie Tournaud, PS, 1 924.

Sceaux
Élu : Philippe Laurent, UDF-FD, adj. m. de Sceaux, 4 452.
Paul Mathis, PS, 3 062.
Jean-Louis Oheix, RPR, adj. m. de Sceaux, s'est retiré.
Pierre Ringenbach, UDF-FD, m. de Sceaux, n.s.r.p.

■ Suresnes
Élu : Christian Dupuy, RPR, m. de Suresnes, 5 651.
Jean-Pierre Respaut, PS, c.m. de Suresnes, 4 524.
Jean-Luc Delin, RPR, adj. m. de Suresnes, s'est démis de son mandat.

Vanves
Élu : Bernard Gauducheau, UDF-DL, 4 441.
François Bordes, PS, 3 926.
Roger Aveneau, UDF-FD, n.s.r.p.

SEINE-ET-MARNE (23)

1er tour : 1 élu
(1 UDF-DL)

Réélu dès le premier tour, le président sortant du conseil général, Jacques Larché (UDF-DL), qui espérait conserver l'intégralité de ses partisans, voire en gagner un, a fait grise mine à l'heure des résultats. Le Parti socialiste regagne non seulement le terrain perdu il y a six ans, mais il améliore les positions qu'il détenait avant 1992. *Outre la victoire attendue de Mo*nique Delessard à Pontault-Combault contre l'ancien député Jean-Pierre Cognat (RPR), par plus de 60 % des suffrages exprimés, les socialistes créent la surprise dans plusieurs cantons. C'est ainsi que des conseillers de droite solidement implantés font les frais du naufrage, notamment Guy Geoffroy (RPR) à Combs-la-Ville et *René André (UDF-FD)* au Mée-sur-Seine. A la faveur de triangulaires – on en totalisait onze sur vingt-deux cantons – le PS emporte des cantons où on ne l'attendait pas : Bertrand Caparroy à Provins et André Berquier à Mormant. Le divers gauche Tino Petruzzi, candidat de la gauche « plurielle » au Châtelet-en-Brie, l'emporte également, au terme du duel qui l'opposait au représentant de la majorité départementale.

Avec vingt-sept élus RPR, UDF et divers droite sur quarante-trois, la droite reste cependant largement majoritaire et Jacques Larché, ardent défenseur des candidatures uniques de la droite depuis six mois, devrait donc facilement conserver son fauteuil vendredi prochain. Le Front national, dont les scores s'effritent dans tous les cantons où il se maintenait, a souffert de l'abstention.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 12 PS, 1 div. g., 1 div., 7 UDF, 14 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 5 PS, 9 UDF, 19 RPR, 6 div. d., 2 div. *(prés. : Jacques Larché, UDF-DL, sén.).*

Champs-sur-Marne
Réélue : Maud Tallet, PC, m. de Champs-sur-Marne, 3 544.
Thierry Dupont, RPR, 3 467.
Jean-Francis Dauriac, PS, s'est retiré.

Le Châtelet-en-Brie
Élu : Tino Petruzzi, div. g. sou. PS-PC, m. de Chartrettes, 2 466.
Michel Le Flem, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Moisenay, 2 214.
Pierre Le Guen, div. d., n.s.r.p.

Combs-la-Ville
Élu : Didier Turba, PS, adj. m. de Moissy-Cramayel, 5 035.
Guy Geoffroy, RPR, s., m. de Combs-la-Ville, 4 784.

La Ferté-sous-Jouarre
Élu : Pierre Rigault, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Sammeron, 3 245.
Marie Richard, PS, c.r., 3 141.
Didier Coquard, FN, 1 652.
René Bonnefoy, RPR, n.s.r.p.

Lagny-sur-Marne
Élu : Vincent Toni, UDF-DL, m. de Gouvernes, 4 141.
Michelle Welinsky, PS, c.m. de Lagny-sur-Marne, 3 295.
Claude Avisse, RPR, n.s.r.p.

Lizy-sur-Ourcq
Élu : Etienne Wehrel, div. d., 2 066.
Jean-Pierre Labourdette, PS, adj. m. de Congis-sur-Thérouanne, 1 990.
Didier Rueda, FN, 1 128.
Pierre Meutey, UDF-rad., s., c.r., m. de Vendres, s'est retiré.

Meaux-Nord
Réélu : Pierre Quillet, RPR, 4 953.
Nicole Bricq, PS, d., 4 859.
Christian Galoy, FN, 1 811.

Le Mée-sur-Seine
Élu : Gérard Bernheim, PS, c.m. de Vert-Saint-Denis, 5 370.
René André, UDF-FD, s., m. du Mée-sur-Seine, 3 830.
Jean Boronad, FN, 1 843.

Melun-Sud
Réélu : Jean-Claude Agisson, UDF-FD, m. de La Rochette, 3 069.
Michel Marciset, PS, c.m. de Melun, 1 959.

Montereau-Fault-Yonne
Élu : Yves Jego, RPR, m. de Montereau-Fault-Yonne, 5 089.
José Ruiz, PC, c.r., c.m. de Montereau-Fault-Yonne, 4 206.
Jean-François Jalkh, FN, c.r., c.m. de Montereau-Fault-Yonne, 1 637.
Antoine Delgado, PS, c.m. de Montereau-Fault-Yonne, s'est retiré.
Claude Eymard-Duvernay, UDF, c.m. de Montereau-Fault-Yonne, n.s.r.p.

Moret-sur-Loing
Réélu : Patrick Septiers, *div. d. sou. RPR-*UDF, m. de Moret-sur-Loing, 5 558.
Michel Benard, div. g. sou. PS, m. de Veneux-les-Sablons, 4 728.

Mormant
Élu : André Berquier, PS, m. de Verneuil-l'Etang, 2 574.
Marc Bareyre, div., s., m. de Courtomer, 2 462.
Caroline Bich, RPR, adj. m. de Champeaux, 2 088.

Nemours
Réélu : Charles Hochart, RPR, m. de Nemours, 4 046.
Jean-Baptiste Ferraton, PS, c.m. de Saint-Pierre-les-Nemours, 3 399.
Gérard Louis, FN, 1 871.

Pontault-Combault
Élue : Monique Delessard, PS, adj. m. de Pontault-Combault, 4 738.
Jean-Pierre Cognat, RPR, s., 2 658.

Provins
Élu : Bertrand Caparroy, PS, c.m. de Provins, 2 706.
Lucien Motiette, div. d. sou. RPR-UDF, m. *de Longueville, 2 369.*
Jacques Gérard, FN, c.r., 1 323.
René Caro, div. d., m. de Saint-Brice, n.s.r.p.

Roissy
Élu : *François Perrussot, PS, 5 320.*
François Oneto, UDF-DL, c.m. d'Ozoir-la-Ferrière, 4 709.
Bernard Dizier, PS, n.s.r.p.

Rozay-en-Brie
Élu : *Jean-Jacques Barbaux, RPR*, m. de Neufmoutiers-en-Brie, 3 111.
Alain Gross, PS, adj. m. *de Fontenay-Trésigny*, 2 569.
Martine Clément, FN, 1 565.
Anne-Marie Schaffner, RPR, d.e., c.m. de Fontenay-Trésigny, n.s.r.p.

Thorigny-sur-Marne
Réélu : Olivier Bourjot, RPR, m. de Chessy, 4 688.
Geneviève Wortham, PS, 3 807.

Torcy
Élu : Gérard Eude, PS, adj. m. de Torcy, 4 227.
Gérard Burlet, RPR, s., 3 558.

Tournan-en-Brie
Élu : Michel Barret, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Tournan-en-Brie, 3 054.
Laurent Gautier, PS, 2 843.
Jean-Christophe Collette, FN, 1 261.
Gilbert Pillet, div. d., m. de Gretz-Armainvilliers, n.s.r.p.

Vaires-sur-Marne
Élue : Danièle Querci, PS, 4 004.
Hubert Pipard, RPR, s., 3 293.
Pierre-Jean Prillard, FN, c.m. de Vaires-sur-Marne, 1 575.

Villiers-Saint-Georges
Élu : Nicolas Fénart, div. d., m. de Montceaux-lès-Provins, 1 417.
Pierre Rannou, div. g. sou. PS-PC, m. de Villiers-Saint-Georges, 1 043.
Anne-Marie Nivelle, FN, 595.
Maurice Barthélémy, div. d., n.s.r.p.

Présentation des résultats

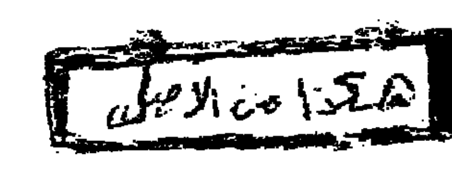
LES RÉSULTATS du second tour des élections cantonales sont rassemblés dans le second cahier. Ils sont présentés par ordre alphabétique des régions – à l'exception de l'Ile-de-France, placée en tête – et, à l'intérieur de chacune d'elles, par ordre alphabétique des départements. Le nom du département est suivi du nombre de sièges à pourvoir.

Après la mention + figurent l'ensemble des cantons affectés par un redécoupage ; le nom de ces cantons est précédé d'un ● ; entre crochets est indiqué le nombre des sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable, mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire ; leur nom est précédé d'un ■.

Figurent ensuite la composition du nouveau conseil général, celle du conseil général sortant, puis les résultats dans l'ordre alphabétique des cantons.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES
a : ancien
adj. m. : adjoint au maire.
c. m. : conseiller municipal.
c. r. : conseiller régional.
d. : député.
d. e. : député européen.
m. : maire.
min. : ministre.
pt. : président.
s. : sortant.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

AC : A Cuncolta (nationalistes corses).
ADD : Association des démocrates.
Alt. : alternatif (1992).
AREV : Alternative rouge et verte (1992).
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste.
Chôm. : liste ou candidat se revendiquant des chômeurs
CNIP : Centre national des indépendants et paysans.
CPNT : Chasse, pêche, nature, traditions.
div. : divers (inclassables, ni de droite ni de gauche).
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : divers écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
GE : Génération écologie.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj. p. : Majorité présidentielle (1992).
***MDC :** Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement*
MDR : Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson.
MEI : *Mouvement écologiste indépendant.*
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses).
MPF : Mouvement pour la France de Philippe de Villiers
nat. : nationalistes.
PBPE : Peuple breton Peuple d'Europe (1992).
PH : Parti humaniste
PPL : Parti pour la liberté
POBL : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre (1992).
POE : Parti ouvrier européen (1992).
***PRG :** Parti radical de gauche (ex-MRG, puis PRS)*
PT : Parti des travailleurs.
réc. : régionalistes.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF
UDF-FD : Force démocrate (ex-UDF-CDS)
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française
UDF-DL : Démocratie libérale (ex-UDF-PR)
UDF-P et R : Clubs Perspectives et réalités (1992)
UDF-rad. : Parti radical.
UPC : Union pour le peuple corse.
La mention **app.** signale les apparentés ; la mention **diss.**, les dissidents ; la mention **sou.**, les soutiens apportés à un candidat.



SEINE-SAINT-DENIS (20)

Le Parti communiste a conforté d'un siège sa majorité absolue, avec vingt-deux élus dont un apparenté PC, contre vingt et un dans le conseil général sortant, au terme d'un second tour marqué par une forte progression du Parti socialiste (qui gagne quatre sièges), et par la défaite d'Eric Raoult, chef de file de la droite aux régionales.

Avec la reconquête du canton de Montreuil-Ouest enlevé par la droite en 1985, le Parti communiste améliore d'un siège sa représentation à l'assemblée départementale, où il détient la majorité absolue depuis la création du département.

Si le PS s'incline aux Pavillons-sous-Bois au profit du RPR, il conserve en revanche le canton d'Epinay-sur-Seine et progresse dans les cantons détenus par la droite, lui enlevant cinq de ses sièges renouvelables (Pantin-Ouest, Aulnay-Nord, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Noisy-le-Grand et Le Raincy - Clichy-sous-Bois).

Grande perdante de ces élections, la droite remettait en jeu dix des treize cantons qu'elle détenait. Elle en perd six, dont celui du Raincy où se présentait Eric Raoult, ancien ministre de la ville (RPR) et maire du Raincy, battu par le maire socialiste de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain. Elle ne conserve que quatre cantons, deux détenus par le RPR (Villepinte et Gagny), un par l'UDF (Rosny-sous-Bois) et un par un conseiller divers droite (Montfermeil - Coubron-Vaujours). Le parti de Jean-Marie Le Pen, présent au second tour dans neuf duels et deux triangulaires, n'obtient aucun élu.

NOUVEAU CONSEIL : 21 PC, 1 app. PC, 10 PS, 1 UDF, 6 RPR, 1 div. d.

CONSEIL SORTANT : 21 PC, 6 PS, 4 UDF, 8 RPR, 1 div. d. *(prés. : Robert Clément, PC, m. de Romainville).*

Aubervilliers-Est

Élue : Nathalie Buisson, PC, 3 947.
Philippe Darius, FN, 2 275.
Madeleine Cathalifaud, PC, adj. m. d'Aubervilliers, n.s.r.p.

Aulnay-sous-Bois-Nord

Élu : Gérard Ségura, PS, 4 804.
Gérard Gaudron, RPR, s., adj. m. d'Aulnay-sous-Bois, 4 505.

La Courneuve

Élue : Marie-Christine Labat, PC, adj. m. de La Courneuve, 4 380.
Yves Raducka, FN, c.m. de La Courneuve, 1 758.
Daniel Goldberg, PS, adj. m. de La Courneuve, s'est retiré.
Muguette Jacquaint, PC, d., adj. m. de La Courneuve, n.s.r.p.

Drancy

Réélu : Gilbert Conte, PC, m. de Drancy, 4 984.
Michel Personnaz, FN, c.m. de Drancy, 2 802.

Epinay-sur-Seine

Réélu : Serge Méry, PS, c.r., adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 5 899.
François-Xavier Sidos, FN, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 3 268.

Gagny

Réélu : Michel Teulet, RPR, m. de Gagny, 4 350.
Michel Durand, PS, c.m. de Gagny, 4 245.
Christian Laroche, FN, c.m. de Gagny, 1 700.

Les Lilas

Élue : Martine Legrand, PS, c.m. du Pré-Saint-Gervais, 4 865.
Jean-Claude Dupont, UDF-rad., s., 4 349.

Montfermeil

Réélu : Raymond Coënne, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Coubron, 4 757.
Christian Bathedou, FN, c.m. de Vaujours, 2 497.

Montreuil-Ouest

Élue : Catherine Puig, PC, adj. m. de Montreuil, 3 487.
Jean-Claude Attia, RPR, c.m. de Montreuil, 2 280.
Marc Gaulin, RPR, c.m. de Montreuil, n.s.r.p.

Noisy-le-Grand

Élu : Emmanuel Constant, PS, adj. m. de Noisy-le-Grand, 7 291.
Michel Champion, RPR, m. de Gournay-sur-Marne, 6 268.
Françoise Dubarry-Richard, UDF-DL, n.s.r.p.

Pantin-Ouest

Élu : Bertrand Kern, PS, adj. m. de Pantin, 2 306.
Nicole Guedj, div. d. sou. RPR-UDF, 1 757.
Jacques Isabet, PC, m. de Pantin, s'est retiré.
Jacques Oudot, RPR, m. de Sevran, n.s.r.p.

Les Pavillons-sous-Bois

Élu : Philippe Dallier, RPR, m. des Pavillons-sous-Bois, 3 535.
Bernard Portel, PS, s., c.m. des Pavillons-sous-Bois, 1 713.

Pierrefitte-sur-Seine

Élue : Catherine Hanriot, PC, adj. m. de Pierrefitte-sur-Seine, 4 479.
Franck Timmermans, FN, c.r., 2 183.
Michel Fourcade, PS, adj. m. de Pierrefitte-sur-Seine, s'est retiré.
André Boursier, PC, c.m. de Villetaneuse, n.s.r.p.

Le Raincy

Élu : Claude Dilain, PS, c.r., m. de Clichy-sous-Bois, 3 709.
Eric Raoult, RPR, a.min., c.r., m. du Raincy, 3 677.
Frédéric Labour, FN, c.m. du Raincy, 1 654.
Raymond Mège, UDF-AD, c.r., n.s.r.p.

Romainville

Réélu : Robert Clément, PC, pr. c.g., m. de Romainville, 4 141.
Gilles Barial, FN, c.m. de Romainville, 1 463.

Rosny-sous-Bois

Réélu : Claude Pernes, UDF-rad., m. de Rosny-sous-Bois, 5 006.
Marie-Jeanne Wiemert, PS, c.m. de Rosny-sous-Bois, 4 212.

Saint-Denis-Nord-Ouest

Élue : Claudie Gillot-Dumoutier, app. PC, adj. m. de Saint-Denis, 3 231.
Pierre Pauty, FN, c.r., c.m. de Stains, 1 509.
Michèle Mitolo, PC, c.m. de Saint-Denis, n.s.r.p.

Saint-Ouen

Réélu : Jean-Pierre Heinen, PC, adj. m. de Saint-Ouen, 2 805.
André Dalzon, UDF-rad., c.m. de Saint-Ouen, 1 590.
Bertrand Druon, PS, adj. m. de Saint-Ouen, s'est retiré.

Sevran

Élu : Michel Prin, PC, c.m. de Sevran, 4 670.
Philippe Geffroy, RPR, adj. m. de Sevran, 4 079.
Bernard Vergnaud, PC, n.s.r.p.

Villepinte

Élu : Charles Vayssié, RPR, c.m. de Villepinte, 3 951.
Claude Jimenez, FN, c.m. de Villepinte, 2 065.
Roger Lefort, RPR, c.m. de Villepinte, n.s.r.p.

VAL-DE-MARNE (25 +[1])

1er tour : 2 élus
(1 PC, 1 RPR)

Le second tour des élections cantonales a confirmé l'ancrage à gauche du Val-de-Marne, avec un début de rééquilibrage en faveur du PS, qui remporte les deux sièges ayant basculé dans le département : ceux de Cachan et de Chennevières-sur-Marne. Le nouveau rapport de forces s'établit à vingt-huit sièges pour la gauche contre vingt et un pour la droite. Les petites formations de gauche que sont la Convention pour une alternative progressiste (CAP) et l'Alternative rouge et verte (AREV) resteront représentées au conseil général.

La gauche a réussi son opération de renouvellement de ses représentants départementaux, puisque la nouvelle assemblée verra siéger huit nouveaux conseillers, cinq communistes et trois socialistes. Globalement, la gauche a amélioré ses résultats de 1992 grâce, notamment, à de bons reports de voix. Les deux triangulaires opposant PS, FN, et droite parlementaire dans deux cantons de Maisons-Alfort ont tourné à l'avantage des candidats de droite, qui ont néanmoins perdu des voix par rapport au premier tour.

Quant aux deux duels opposant le PS au FN, ils ont profité aux socialistes. Chennevières-sur-Marne, qui risquait de passer aux mains de l'extrême droite, a élu Claudio Léonardi (PS), qui a réalisé un meilleur score que le total des gauches du premier tour. A Villeneuve-Saint-Georges, Laurent Dutheil (PS) a lui aussi largement fait le plein des voix de gauche alors que Christian Le Scornec (FN) n'a pas rallié l'ensemble de la droite.

NOUVEAU CONSEIL : 1 ext. g., 1 CAP, 16 PC, 10 PS, 9 UDF, 10 RPR, 1 CNIP, 1 div. d.

CONSEIL SORTANT : 16 PC, 2 CAP, 8 PS, 11 UDF, 10 RPR, 1 div. d., 1 CNIP *(prés. : Michel Germa, PC).*

Alfortville-Sud

Réélu : Jean-Pierre Moranchel, PS, adj. m. d'Alfortville, 2 534.
Jean Sirapian, RPR, c.m. d'Alfortville, 1 589.

Arcueil

Réélu : Marcel Trigon, CAP, c.m. d'Arcueil, 3 547.
Alain Mugniery, PS, adj. m. d'Arcueil, s'est retiré.

Bonneuil-sur-Marne

Élue : Danielle Maréchal, PC, adj. m. de Bonneuil-sur-Marne, 2 321.
Alain Sarembaud, UDF-DL, c.m. de Bonneuil-sur-Marne, 1 165.
Bernard Ywane, PC, m. de Bonneuil, n.s.r.p.

Cachan

Élu : Jean-Yves Le Bouillonnec, PS, adj. m. de Cachan, 3 580.
Patrice Hemu, UDF-FD, s., c.m. de Cachan, 2 040.

Champigny-sur-Marne-Centre

Réélu : Maurice Ouzoulias, PC, adj. m. de Champigny-sur-Marne, 3 565.
Christian Derouineau, RPR, c.m. de Champigny-sur-Marne, 2 159.

Charenton-le-Pont

Élu : Jean-Marie Bretillon, UDF-DL, adj. m. de Charenton-le-Pont, 5 811.
Gilles Bellaïche, PS, c.m. de Charenton-le-Pont, 4 056.
Louis Manchon, UDF-DL, n.s.r.p.

Chennevières-sur-Marne

Élu : Claudio Leonardi, PS, c.m. de Chennevières-sur-Marne, 2 409.
Lydia Schenardi, FN, c.r., 1 976.
Lucien Lavigne, app. RPR, m. de Chennevières-sur-Marne, n.s.r.p.

Chevilly-Larue

Réélu : Guy Pettenati, PC, m. de Chevilly-Larue, 4 081.
Michel Pierre, RPR, c.m. de Chevilly-Larue, 1 885.

Choisy-le-Roi

Réélue : Hélène Luc, PC, sén., 4 847.
Roland Patrzynski, RPR, c.r., c.m. de Choisy-le-Roi, 3 475.
David Bohbot, PS, c.r., adj. m. de Choisy-le-Roi, s'est retiré.

Créteil-Ouest

Réélu : Christian Fournier, PS, adj. m. de Créteil, 3 551.
Pierre-Louis Pagniez, UDF-FD, c.m. de Créteil, 1 912.

Créteil-Sud

Réélu : Bernard Boutboul, PS, adj. m. de Créteil, 4 657.
Alain Ghozland, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Créteil, 2 049.

Fontenay-sous-Bois-Est

Élu : Gilles Saint-Gal, PC, 4 423.
Josiane Aubertin, RPR, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 817.
Louis Bayeurte, PC, m. de Fontenay-sous-Bois, n.s.r.p.

■ L'Haÿ-les-Roses

Élu : René Goupil, PS, adj. m. de L'Haÿ-les-Roses, 4 755.
Pascal Beillon, UDF-DL, c.m. de L'Haÿ-les-Roses, 3 380.
Patrick Sève, PS, d., m. de L'Haÿ-les-Roses, s'est démis de son mandat.

Ivry-sur-Seine-Est

Élu : Pascal Savoldelli, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, 3 408.
Alain Geffray, PS, c.m. d'Ivry-sur-Seine, s'est retiré.
Annie Canacos, PC, n.s.r.p.

Ivry-sur-Seine-Ouest

Élue : Chantal Bourvic, PC, 3 611.
Patricia Gambiasio, PS, s'est retirée.
Roger Grevoul, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, n.s.r.p.

Maisons-Alfort-Nord

Réélu : Roger Coursier, RPR, adj. m. de Maisons-Alfort, 3 353.
Sabri Cigerli, PS, 2 617.
Philippe Olivier, FN, c.r., c.m. de Maisons-Alfort, 1 457.

Maisons-Alfort-Sud

Élu : François Duluc, UDF-DL, adj. m. de Maisons-Alfort, 3 927.
Hélios Arcal, PS, 2 985.
Christophe Maximilien, FN, 1 570.
Michel Herbillon, UDF-DL, d., m. de Maisons-Alfort, n.s.r.p.

Nogent-sur-Marne

Réélu : Jacques Martin, RPR, 4 994.
Edouard Staiano, PS, 2 467.

Saint-Maur-des-Fossés-Centre

Réélu : Bernard Vincens, RPR, adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, 5 603.
Marcel Haberstrau, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 3 106.
Jean-Marie Wagnon, UDF-FD, adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, s'est retiré.

Saint-Maur-des-Fossés-Ouest

Élu : Jacques Leroy, UDF-DL diss., 4 439.
Marie-Thérèse Renollet, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 524.
Claude Bouchet, UDF-DL, s., adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, s'est retiré.

Villejuif-Est

Réélu : Jean-Louis Laterrasse, PC, 3 133.
Jacques Drochon, RPR, 1 354.

Villejuif-Ouest

Élu : Laurent Garnier, PC, 3 630.
Christine Revault d'Allones, PS, s'est retirée.
Pierre-Yves Cosnier, PC, m. de Villejuif, n.s.r.p.

Villeneuve-Saint-Georges

Réélu : Laurent Dutheil, PS, c.r., c.m. de Villeneuve-Saint-Georges, 2 812.
Christian Le Scornec, FN, c.r., c.m. de Chennevières-sur-Marne, 1 578.

Vincennes-Est

Réélu : Pierre Souweine, UDF-DL, adj. m. de Vincennes, 3 798.
Pierre Mesle, PS, c.m. de Vincennes, 2 489.

VAL-D'OISE (19 +[1])

Le Parti socialiste est le vainqueur de ces élections avec huit nouveaux conseillers généraux. Il gagne dans les grandes villes qu'il avait acquises lors des municipales de 1995, comme Sarcelles (les deux cantons passent du RPR au PS), Herblay et Gonesse. Il progresse aussi dans des secteurs représentés de longue date par le Parti communiste, comme Argenteuil-Ouest et Cormeilles-en-Parisis. Dans ce canton, Robert Hue, secrétaire national du PCF, avait choisi de ne pas se représenter. La candidate communiste à sa succession a été devancée dès le premier tour par le socialiste Philippe Doucet. Le Parti communiste, malgré tout, a limité les dégâts en ne perdant qu'un seul siège, puisqu'il gagne le canton de Garges-lès-Gonesse.

En revanche, la droite du Val-d'Oise, qui reste majoritaire avec vingt-deux élus (dont un écologiste) sur trente-neuf, perd six sièges, dont quatre au détriment du RPR. Parmi les défaites notables, celle de Gilbert Picard (UDF-DL), conseiller général depuis la création du département en 1967, devancé par son adversaire socialiste dans sa propre ville de Magny-en-Vexin. Enfin, à Beaumont-sur-Oise, Fabrice Milleraud (divers gauche), qui avait voulu faire cavalier seul au premier tour en refusant le soutien du PS, n'est pas parvenu à rassembler la totalité des voix de gauche. Il laisse le canton à un divers droite, Arnaud Bazin, maire de Persan, au terme d'une triangulaire qui a donné près de 20 % des voix à la candidate du FN.

NOUVEAU CONSEIL : 5 PC, 12 PS, 1 GE, 12 UDF, 4 RPR, 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 4 PS, 2 écol., 14 UDF, 8 RPR, 5 div. d. *(prés. : François Scellier, UDF-rad., m. de Saint-Gratien).*

Argenteuil-Nord

Élu : Xavier Bordet, PC, 3 068.
Georges Mothron, RPR, c.r., c.m. d'Argenteuil, 2 698.
Alfred Sorel, PC, adj. m. d'Argenteuil, n.s.r.p.

Argenteuil-Ouest

Élu : Alain Leikine, PS, adj. m. d'Argenteuil, 4 345.
Micheline Bruna, FN, c.r., c.m. d'Argenteuil, 2 905.
Jean-Christophe Solard, PC, adj. m. d'Argenteuil, s'est retiré.
Roger Ouvrard, PC, m. d'Argenteuil, n.s.r.p.

Beauchamp

Réélu : Raymond Lavaud, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Beauchamp, 3 474.
Daniel Vasseure, Verts, 2 668.
Jean Cuignache, FN, c.m. de Beauchamp, 1 324.
Michel Vallade, PC, m. de Pierrelaye, s'est retiré.

Beaumont-sur-Oise

Élu : Arnaud Bazin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Persan, 3 750.
Fabrice Milleraud, div. g., s., m. de Beaumont-sur-Oise, 3 523.
Marie-Thérèse Philippe, FN, c.m. de Pontoise, 1 817.

■ Cormeilles-en-Parisis

Élu : Philippe Doucet, PS, c.m. de Cormeilles-en-Parisis, 5 016.
Lucienne Malovry, RPR, c.r., m. de Cormeilles-en-Parisis, 4 832.
Odile Cantin, app. PC, adj. m. de Montigny-lès-Cormeilles, s'est retirée.
Robert Hue, PC, d., m. de Montigny-lès-Cormeilles, n.s.r.p.

Eaubonne

Réélu : Guy Bonnet, UDF-FD, adj. m. d'Eaubonne, 3 794.
François Balagéas, PS, c.m. d'Eaubonne, 3 221.

Ecouen

Élue : Marie-Marthe Jesslen, PS, adj. m. d'Ecouen, 4 120.
Denise Frescura, RPR, c.m. d'Ecouen, 2 716.
Dominique Joly, FN, 1 867.
Maurice Gigoi, UDF-DL, m. d'Ezanville, n.s.r.p.

Franconville

Réélu : René Di Piazza, UDF-DL, adj. m. de Franconville, 4 614.
Joël Mazalaigue, Verts, 4 252.

Garges-lès-Gonesse-Est

Élu : Françis Parny, PC, c.r., c.m. de Garges-lès-Gonesse, 2 123.
Jean-Bernard Chocat, RPR, s., adj. m. de Garges-lès-Gonesse, 1 552.
Jean-Luc Porcedo, PS, adj. m. de Sarcelles, s'est retiré.

Gonesse

Élue : Viviane Gris, PS, adj. m. de Gonesse, 3 475.
Jean-Paul Gibert, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Gonesse, 2 514.
Jean-Michel Dubois, FN, c.r., c.m. d'Enghien-les-Bains, 1 728.
Bernard Février, div. d., n.s.r.p.

Herblay

Élu : Jean-Pierre Lechalard, PS, m. d'Herblay, 4 069.
Anne-Marie Anglade, RPR, s., 3 215.
Jean Menissez, FN, c.m. d'Herblay, 1 405.

Magny-en-Vexin

Élu : Jean-Pierre Muller, PS, c.r., c.m. de Magny-en-Vexin, 2 745.
Gilbert Picard, UDF-DL, s., 2 275.
Jean-Yves Pied, FN, 952.

Marines

Réélu : Jean Pichery, UDF-DL, m. de Cormeilles-en-Vexin, 2 042.
Marc Vignal, PS, m. d'Haravilliers, s'est retiré.

Montmorency

Réélu : François Longchambon, RPR, m. de Montmorency, 4 598.
André Duchesne, PS, c.m. de Montmorency, 3 094.

Saint-Ouen-l'Aumône

Réélu : Roland Daffix, PS, c.m. de Saint-Ouen-l'Aumône, 3 870.
Bernard Bertucco Van Damme, RPR, 1 550.
Jean-Pierre Emié, FN, c.r., 1 433.

Sannois

Réélu : Yannick Paternotte, UDF-DL, m. de Sannois, 3 905.
Delphine Mayrargue, PS, 2 918.

Sarcelles-Nord-Est

Élu : François Pupponi, PS, m. de Sarcelles, 3 532.
Jean-Claude Mestre, RPR, s., c.m. de Sarcelles, 1 754.

Sarcelles-Sud-Ouest

Élu : Didier Arnal, PS, adj. m. de Sarcelles, 3 061.
Maurice Allain, RPR, s., c.m. de Sarcelles, 1 633.

La Vallée-du-Sausseron

Réélu : Gérard Claudel, div. d., m. d'Ennery, 3 878.
Jean-Pierre Béquet, PS, m. d'Auvers-sur-Oise, 2 846.

Viarmes

Réélue : Emelyne Georges-Picot, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Noisy-sur-Oise, 3 080.
Marie-Hélène Harang-Villez, PS, c.m. d'Asnières-sur-Oise, 2 952.
Marie-Odile Bontemps, FN, 1 203.

YVELINES (20)

1er tour : 5 élus
(1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 3 RPR)

Le RPR a renforcé nettement son emprise sur le département au détriment de l'UDF. Sur les trente-neuf conseillers de l'assemblée sortante, l'écart entre les deux partis n'était que d'un siège en faveur des gaullistes : il a cette fois été porté à dix, le RPR disposant de dix-huit élus contre dix à l'UDF. Le président du conseil général, Franck Borotra (RPR), bénéficiera donc d'une assise confortable grâce aux trois élus supplémentaires de son parti : Hervé Planchenault à Montfort-l'Amaury, et Pierre Fond à Sartrouville, communes dont tous deux étaient déjà maires, ainsi que Monique Le Saint, maire de Jouy-en-Josas, à Versailles-Sud. En outre, le dissident RPR Joël Régnault s'est imposé à Plaisir, où le sortant UDF Dominique Paumier avait été éliminé au premier tour. L'UDF perd ainsi quatre sièges, mais Pierre Cardo (UDF-DL), député et maire de Chanteloup-les-Vignes, conserve le sien dans le canton d'Andrésy.

La gauche progresse modestement avec un gain de deux cantons. A Saint-Arnoult-en-Yvelines, Jean-Louis Barth (diss. PS), maire d'Ablis, a battu le conseiller général sortant, Michel Dobremelle (UDF), maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines. A Saint-Cyr-l'Ecole, où la sortante divers droite, Anne Le Pivain, ne se représentait pas, c'est le socialiste Claude Vuilliet, maire de Bois-d'Arcy, qui a pris le dessus sur Jean-Michel Fourgous (RPR), maire d'Elancourt. Enfin, à Conflans-Sainte-Honorine, Philippe Esnol (PS) a conservé à la gauche un canton dont le sortant, Jean Guigné (div.g.), avait été éliminé au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 4 PS, 2 div. g., 10 UDF, 18 RPR, 4 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 14 UDF, 15 RPR, 5 div. d. *(prés. : Franck Borotra, RPR, a. min., d.i.*

Andrésy

Réélu : Pierre Cardo, UDF-DL, d., m. de Chanteloup-les-Vignes, 3 732.
Gérald Rutault, PS, m. de Maurecourt, 3 301.

Aubergenville

Réélu : Daniel Demaison, UDF-DL, m. de Maule, 4 239.
Alain Pierre, PS, m. d'Aubergenville, 3 618.
Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 1 916.

La Celle-Saint-Cloud

Réélu : Jean-Louis Gasquet, RPR, c.m. de La Celle-Saint-Cloud, 4 699.
Cédric Laverie, PS, 2 939.

Le Chesnay

Réélu : Jean-Louis Berthet, UDF-DL, c.m. du Chesnay, 5 062.
Philippe Brillault, div. d., m. du Chesnay, 3 243.

Conflans-Sainte-Honorine

Élu : Philippe Esnol, PS, adj. m. de Conflans-Saint-Honorine, 5 460.
Denis Faist, UDF-DL, c.m. de Maurecourt, 2 531.
Myriam Baeckeroot, FN, c.r., c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, 1 942.
Jean Guigné, div. g., s., a été éliminé.

Guerville

Réélu : Pierre Amouroux, div. d., m. d'Epône, 2 861.
Pierre Blévin, PS, m. de Mezières-sur-Seine, 2 391.
Pierre Pezet, FN, 1 682.

Limay

Réélu : André Samitier, div. d., m. de Gargenville, 7 209.
Robert Ansel, FN, c.m. de Limay, 3 339.

Montfort-l'Amaury

Élu : Hervé Planchenault, RPR, m. de Montfort-l'Amaury, 8 030.
Catherine Salet, PS, c.m. de Beynes, 4 965.
Guy Denormandie, UDF-DL, adj. m. de Méré, n.s.r.p.

Plaisir

Élu : Joël Régnault, RPR diss., c.m. de Plaisir, 6 484.
Jean-François Herrero, PS, adj. m. de Plaisir, 6 008.
Dominique Paumier, UDF-DL, s., c.m. de Plaisir, a été éliminé.

Poissy-Sud

Réélu : Gilles Forray, RPR, adj. m. de Poissy, 3 008.
Bertrand Pasquier, Verts, 2 040.
Jacques Lecaillon, FN, c.r., c.m. des Mureaux, 1 164.

Saint-Arnoult-en-Yvelines

Élu : Jean-Louis Barth, PS diss., m. d'Ablis, 3 886.
Michel Dobremelle, UDF, s., m. de Saint-Arnoult-en-Yvelines, 3 481.
Anny Poursinoff, Verts, c.r., s'est retirée.

Saint-Cyr-l'Ecole

Élu : Claude Vuilliet, PS, m. de Bois-d'Arcy, 5 923.
Jean-Michel Fourgous, RPR, m. d'Elancourt, 5 612.
Anne Le Pivain, div. d., n.s.r.p.

Saint-Germain-en-Laye-Sud

Réélue : Catherine Péricard, RPR, 4 335.
Jean Laurent, PS, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 2 698.

Sartrouville

Élu : Pierre Fond, RPR, m. de Sartrouville, 7 222.
Bruno Susani, PS, c.m. de Sartrouville, 5 457.
Laurent Wetzel, div. d., n.s.r.p.

Versailles-Sud

Élue : Monique Le Saint, RPR, m. de Jouy-en-Josas, 6 809.
Michel Rombaut, PS, c.m. de Buc, 3 920.
Patrick Debretagne, UDF-DL, adj. m. de Versailles, s'est retiré.
André Damien, UDF-FD, n.s.r.p.

Sommaire

RÉGIONS

DÉPARTEMENTS

ALSACE

BAS-RHIN (22)

1er tour : 7 élus
(1 MDR, 3 UDF-FD, 2 RPR, 1 div. d.)

L'équilibre politique du département n'est pas modifié. L'UDF, qui n'a plus la majorité absolue, reste néanmoins la principale composante du conseil général et gardera la présidence. Quatre candidats se sont déclarés, tous UDF-FD, dont Philippe Richert, qui semble avoir les préférences de Daniel Hoeffel, président du conseil général sortant, qui ne se représentait pas. Le RPR, qui perd les cantons de Strasbourg-6 et Niederbronn, gagne en revanche ceux d'Obernai, Sélestat et Sarre-Union. Quant au PS, il tire les fruits de son action municipale, en emportant trois cantons à Strasbourg, dont Strasbourg-10, où Jean-Claude Petitdemange, premier secrétaire fédéral du PS et ancien chef de cabinet de Michel Rocard à Matignon, l'emporte dans la triangulaire qui l'opposait au candidat FN, Stéphane Rémy, arrivé en tête au premier tour, et au conseiller sortant UDF, Alphonse Beck. Le parti d'extrême droite ne compte donc aucun élu dans le département. Le PS perd en revanche le canton de Sélestat, où Jean-Jacques Renaudet est battu par Marcel Bauer (UDF). A Schiltigheim, Alfred Muller (div. g.), battu lors des dernières élections législatives, retrouve le canton où il avait été élu en 1992, mais qu'il avait entre-temps abandonné.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PS, 1 div. g., 1 MDR, 22 UDF, 14 RPR, 2 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PS, 1 div. g., 1 MDR, 24 UDF, 12 RPR, 4 div. d. *(prés. : Daniel Hoeffel, UDF, sén., m. de Handschuheim, n.s.r.p.).*

Geispolsheim
Élu : *Sébastien Zaegel, RPR, m. de Geispolsheim, 7 258.*
Jean-Paul Galmiche, FN, 2 559.
Marcel Geistel, RPR, n.s.r.p.

Illkirch-Graffenstaden
Réélu : Yves Bur, UDF-FD, d., m. de Lingolsheim, 6 753.
Claude Froehly, PS, 4 846.
Georges-Pierre Noth, FN, c.m. de Illkirch-Graffenstaden, 4 625.

Marmoutier
Réélu : Joseph Cremmel, UDF-FD, m. d'Otterswiller, 2 393.
Jean-Claude Weil, app. PS, m. de Marmoutier, 1 587.
René Weess, FN, 761.

Mundolsheim
Élu : André Lobstein, RPR, m. d'Eckbolsheim, 9 044.
Alain Voelckel, FN, 3 956.
Rémy Schlichter, RPR, m. de Wolfisheim, n.s.r.p.

Niederbronn-les-Bains
Élu : Frédéric Reiss, UDF-FD, m. de Niederbronn-les-Bains, 7 289.
Laurent Gnaedig, FN, 3 226.
Alfred Pfalzgraf, RPR, n.s.r.p.

Obernai
Élu : Bernard Fischer, RPR, adj. m. d'Obernai, 4 866.
Christian Hager, FN, c.m. d'Obernai, 2 207.
Hugues Hartleyb, div. d., m. d'Obernai, n.s.r.p.

Saales
Réélu : Pierre Grandadam, RPR, m. de Plaine, 863.
Alice Morel, div. d., m. de Bellefosse, 777.

Sarre-Union
Élu : *Denis Lieb, RPR, 2 479.*
Jean-Paul Roser, UDF-FD, adj. m. de Sarre-Union, 1 616.
Michel Kuffler, Verts, m. de Herbitzheim, 1 526.
André Blaise, FN, 1 087.
Marcel Wintzerith, UDF-FD, m. de Sarre-Union, n.s.r.p.

Schiltigheim
Élu : Alfred Muller, div. g., m. de Schiltigheim, 4 126.
Raphaël Nisand, PS, c.m. de Schiltigheim, 2 881.
Christian Fiegel, div. g., adj. m. de Schiltigheim, n.s.r.p.

Sélestat
Élu : Marcel Bauer, UDF, c.m. de Sélestat, 5 063.
Jean-Jacques Renaudet, PS, s., adj. m. de Sélestat, 4 868.
Claude Risch, div., m. d'Orschwiller, s'est retiré.

Strasbourg-2
Élu : Jean-Jacques Gsell, PS, adj. m. de Strasbourg, 2 065.
Anne Schumann, UDF-FD, c.m. de Strasbourg, 1 427.
Gilbert Jost, UDF-FD, n.s.r.p.

Strasbourg-6
Élu : Serge Oehler, PS, c.m. de Strasbourg, 3 581.
Christian Fuchs, RPR, s., 2 381.
Théo Klein, FN, c.r., 1 988.

Strasbourg-7
Élu : Jean-Philippe Maurer, UDF-FD, 2 843.
Alain Kauff, PS, 2 471.
Daniel Hoeffel, UDF-FD, a.min., sén., m. d'Handschuheim, n.s.r.p.

Strasbourg-8
Réélue : Fabienne Keller, UDF-FD, c.r., 3 473.
Robert Herrmann, PS, adj. m. de Strasbourg, 2 519.

Strasbourg-10
Élu : Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m. de Strasbourg, 2 042.
Stéphane Rémy, FN, 1 735.
Alphonse Beck, UDF-FD, s., 1 326.

HAUT-RHIN (14)

1er tour : 6 élus
(2 UDF-FD, 1 RPR, 2 div. d., 1 div.)

L'UDF reste la principale composante de la majorité, mais perd du terrain, notamment au profit du RPR, qui gagne un siège, et des divers droite, qui passent de sept à huit conseillers. La gauche reste stable, avec trois élus PS et un divers gauche. La question est de savoir qui succédera au député (UDF-FD) Jean-Jacques Weber, président du conseil général depuis 1988. Fragilisé par sa condamnation, le 4 mars, dans deux affaires, pour abus de confiance, travail clandestin et subornation de témoin, à deux ans d'inéligibilité et vingt mois de prison avec sursis – jugement dont il a fait appel –, M. Weber n'a pas fait connaître ses intentions. Trois candidats se sont déjà déclarés, Constant Goerg (div. d.), Pierre Brandt (UDF-FD), ainsi que le sénateur (UDF-FD) Jean-Louis Lorrain, conseiller général de Sierentz, donné favori. L'ancien adversaire de M. Weber à la présidence, Jean-Luc Reitzer, député (RPR) et maire d'Altkirch, pourrait tenter de tirer profit de cette division.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS, 1 div. g., 1 Verts, 2 div., 10 UDF, 6 RPR, 7 div. d., 1 FN.
CONSEIL SORTANT : 3 PS, 1 div. g., 1 Verts, 12 UDF, 5 RPR, 6 div. d., 1 MPF, 1 FN, 1 div. *(prés. : Jean-Jacques Weber, UDF-FD, d., m. de Sausheim).*

Andolsheim
Réélu : Constant Goerg, div. d., m. d'Andolsheim, 3 721.
Eric Straumann, div. d., 3 662.

Ensisheim
Réélu : Michel Habig, RPR, m. d'Ensisheim, 4 388.
Francis Bihl, PS, c.m. d'Ensisheim, 3 937.

Guebwiller
Élu : Daniel Weber, RPR, c.m. de Guebwiller, 3 427.
Jean-Claude Zwickert, PS, c.m. de Guebwiller, 3 013.
Charles Haby, div. d., m. de Guebwiller, n.s.r.p.

Huningue
Réélu : Frédéric Striby, MPF, d.e., m. de Michelbach-le-Bas, 7 987.
Jean-Marie Zoelle, div. d., adj. m. de Saint-Louis, 5 295.

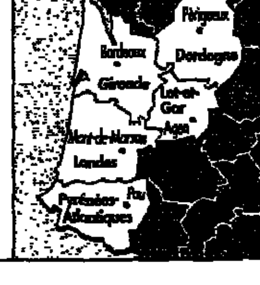
Kaysersberg
Réélu : Jean-Paul Schmitt, UDF-FD, m. de Bennwihr, 4 009.
Henri Stoll, Verts, m. de Kaysersberg, 2 181.
Bernard Rosé, RPR, m. d'Ammerschwihr, s'est retiré.

Saint-Amarin
Élu : François Tacquard, div., adj. m. de Storckensohn, 3 807.
Pierre Egler, UDF, s., m. d'Oderen, 3 010.

Sainte-Marie-aux-Mines
Élu : Raymond Hestin, div. d., m. de Rombach-le-Franc, 1 476.
Christian Chaton, FN, 1 062.
Jacques Loess, PRG, c.m. de Lièpvre, 1 000.
Patrick Tonon, div. d., 767.
Guy Naudo, UDF, n.s.r.p.

Wintzenheim
Réélu : Pierre Knittel, RPR, m. de Wettolsheim, 3 807.
Christophe Hartmann, Verts, 2 783.
Guy Doesslé, div. d., m. de Wintzenheim, s'est retiré.

AQUITAINE



DORDOGNE (26)

1er tour : 5 élus
(2 div. g., 1 RPR, 2 div. d.)

Grâce à de bons reports de voix, la gauche « plurielle » conforte sa majorité de quatre sièges. Celle-ci est désormais de trente et un sièges sur cinquante. Au total, la gauche enlève sept cantons à la droite et en perd trois. Les trois députés de gauche, qui étaient en lice lors de ce scrutin, l'ont largement emporté. C'est ainsi que Michel Suchod, secrétaire national du Mouvement des citoyens, a retrouvé le siège qu'il avait perdu en 1992, tandis que René Dutin (PC), à Nontron, et Michel Dasseux (PS), à Périgueux-Ouest, conservent le leur. A droite, la défaite la plus cinglante est celle de Jean-Jacques de Peretti (RPR), ancien ministre délégué à l'outre-mer et nouveau conseiller régional, qui perd le canton de Sarlat, au détriment de son ancien détenteur, le communiste Louis Delmon. Dans ce canton, le taux d'abstention a augmenté de plus de 10 points entre les deux tours. A Bergerac-1, le maintien du candidat du Front national au second tour a été fatal à la conseillère (UDF) sortante, Katherine Traissac, qui laisse son siège au candidat socialiste Dominique Rousseau.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PC, 3 MDC, 14 PS, 7 div. g., 4 UDF, 8 RPR, 7 div. d.
CONSEIL SORTANT : 5 PC, 2 MDC, 13 PS, 2 PRG, 5 div. g., 4 UDF, 11 RPR, 8 div. d. *(prés. : Bernard Cazeau, PS, c.r., m. de Ribérac).*

Beaumont
Élu : Dominique Mortemousque, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Nojals-et-Clotte, 1 192.
Paul Testut, div. g. sou. PS, s., 1 115.

Bergerac-1
Élu : Dominique Rousseau, PS, 4 006.
Katherine Traissac, UDF, s., c.r., 2 968.
Antoine Peyret-Lacombe, FN, 1 483.

Bergerac-2
Réélu : Jean Chagneau, div. g. sou. PS, 3 919.
Jean-Marc Dournel, UDF-FD, c.m. de Bergerac, 1 645.
Léon-Pierre Durin, FN, 1 242.

Brantôme
Élu : Bernard Mazouaud, UDF-rad., m. de Saint-Julien-de-Bourdeilles, 1 800.
Alain-Paul Bonnet, PRG, m. de Brantôme, 1 684.
Christian Rebiere, PC, c.m. d'Agonac, s'est retiré.
Jean-Louis Villechanoux, div. g. sou. PS, s., s'est retiré.

Le Bugue
Élu : Jean-Pierre Gouaud, div. d. sou. RPR-UDF, 1 363.
Alain Dupeyrat, PS, c.m. du Bugue, 1 348.
Gérard Fayolle, RPR, sén., m. du Bugue, n.s.r.p.

Bussière-Badil
Réélu : Didier Vignal, MDC, 1 261.
Brigitte Moreau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Piégut-Pluviers, 905.
Bernard Chambras, PS, m. de Bussière-Badil, s'est retiré.

La Force
Réélu : François Lasternas, MDC, m. de Prigonrieux, 3 001.
Sandra Jegu, RPR, 1 634.

Jumilhac-le-Grand
Élu : Michel Karp, PS, m. de Jumilhac-le-Grand, 1 859.
Jean-Noël Laleu, RPR, s., adj. m. de La Coquille, 1 368.
Alain Garnaud, PC, c.m. de La Coquille, s'est retiré.

Lalinde
Élu : Michel Suchod, MDC, d., 2 246.
Christian Carrard, div. d. sou. RPR-UDF, 1 726.
Laurent Perea, PC, adj. m. de Saint-Capraise-de-Lalinde, s'est retiré.
Serge Merillou, div. g., m. de Saint-Agne, s'est retiré.
Philippe Dubreuilh, div. d., n.s.r.p.

Lanouaille
Élu : Jean-Michel Lamassiaude, div. g. sou. PS, m. de Payzac, 2 030.
François Leclere, div. d. sou. RPR-UDF, 1 508.
Camille Claud, PC, m. de Sarlande, s'est retiré.
Martine Peretti, MDC, adj. m. de Lanouaille, s'est retirée.
Jane Cataste, div. d., n.s.r.p.

Montagrier
Réélu : Michel Debet, PS, m. de Tocane, 1 700.
Francis Lafaye, RPR, m. de Montagrier, 1 309.

Montignac
Élu : Jean Mazel, div. d. sou. RPR-UDF, 2 457.
Jean Burg, PS, s., m. d'Aubas, 2 088.
Gérald Lavene, PC, adj. m. de Léon-sur-Vézère, s'est retiré.

Montpon-Ménestérol
Réélu : Jean-Claude Gregoire, div. d. sou. RPR-UDF, 2 635.
Jean-Claude Bastid, PS, m. de Menesplet, 2 313

Nontron
Réélu : René Dutin, PC, d., m. de Saint-Estèphe, 2 917.
Pierre Giry, RPR, m. de Nontron, 2 129.

Périgueux-Nord-Est
Réélu : Francis Colbac, PC, m. de Trélissac, 3 950.
Guy Marsaud, RPR, c.m. de Trélissac, 3 135.
Jean Naturel, PS, c.m. de Périgueux, s'est retiré.

Périgueux-Ouest
Réélu : Michel Dasseux, PS, d., m. de Coulounieix-Chamiers, 5 403.
François Migot, RPR, c.m. de Périgueux, 2 690.
Patrick Capot, PC, c.m. de Coulounieix-Chamiers, s'est retiré.

Sarlat-la-Canéda
Élu : Louis Delmon, PC, c.m. de Sarlat, 4 252.
Jean-Jacques de Peretti, RPR, s., a.min., m. de Sarlat, 3 933.
Henri Guirardel, PS, s'est retiré.

Savignac-les-Eglises
Élu : Jean-Claude Pinault, PC, m. de Savignac, 2 403.
Georges Delbigot, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Sarliac, 2 359.
Jean-Claude Roujon, PS, m. d'Antonne, s'est retiré.

Sigoulès
Réélu : Michel Bourgeois, div. g. sou. PS, 2 275.
Jean-Pierre Peyrebrune, RPR, m. de Monbazillac, 1 671.
Jean-Paul Jammes, PRG, m. de Pomport, s'est retiré.

Verteillac
Élu : Jean Faye, PS, m. de Gouts-Rossignol, 1 507.
Marc Etourneaud, UDF-rad., s., 1 322.

Villefranche-de-Lonchat
Réélu : Roger Guionneau, div. d. sou. RPR-UDF, 1 051.
Emmanuel Espanol, MDC, 953.
Thierry Boide, div. d., 469.

GIRONDE (31)

1er tour : 3 élus
(3 PS)

Comme prévu, la gauche sort renforcée. Sur les trente et un cantons renouvelables, outre trois socialistes réélus dès le premier tour, la gauche (PS-PC) gagne ou conserve dix-neuf sièges, dont onze pris sur la droite. A l'exception de Bègles, où le candidat communiste restait seul en lice, tous les candidats PS et PC ont bénéficié de bons reports de voix de la gauche « plurielle ». Parmi les surprises, le canton de Pauillac, détenu par le maire RPR, est remporté par un jeune socialiste de vingt-cinq ans, à la faveur d'une triangulaire. Alain Cazabonne, maire et conseiller général (UDF-FD) sortant de Talence, dans la banlieue de Bordeaux, s'est fait battre par un socialiste. Le canton de Floirac revient à gauche après une parenthèse de six ans, mais au profit d'un socialiste dissident, écarté lors des investitures aux élections législatives de 1997 par les instances départementales du PS et qui avait cependant maintenu sa candidature au premier tour dans la 4e circonscription. Enfin, la position du maire de Bordeaux, Alain Juppé, est légèrement fragilisée puisqu'un canton, celui de Bordeaux-6, est gagné par le PS.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 40 PS, 1 div. g., 6 UDF, 12 RPR, 1 CNIP.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 30 PS, 11 UDF, 16 RPR, 3 CNIP *(prés. : Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Carbon-Blanc).*

Arcachon
Élu : Yves Foulon, RPR diss., c.m. d'Arcachon, 3 464.
Jean-François Acot-Mirande, PS, c.m. d'Arcachon, 1 788.
Robert Fleury, UDF-DL, c.m. d'Arcachon, n.s.r.p.

Audenge
Élu : Frédéric Cazentre, UDF-DL, m. de Lanton, 8 226.
Christian Rambaud, PS, c.m. de Biganos, 8 179.
Philippe Pérusat, div. d., m. d'Andernos, s'est retiré.
Robert Cazalet, UDF-DL, n.s.r.p.

Auros
Élue : Martine Faure, PS, adj. m. de Langon, 1 355.
Jean-Jacques Lafon, RPR, 1 176.
Maylis Coudroy de Lille, div. d., m. d'Auros, s'est retirée.
Jean-Elian Cazemajou, CNIP, n.s.r.p.

Bègles
Réélu : Jean-Jacques Paris, PC, 4 083.
Robert Pinaud, PS, c.m. de Bègles, s'est retiré.

Belin-Béliet
Réélu : Alain Péronnau, UDF-DL, m. de Belin-Beliet, 2 553.
Pierre Clavé, PS, c.m. de Salles, 1 960.

Bordeaux-2
Réélue : Chantal Bourragué, RPR, adj. m. de Bordeaux, 3 019.
Philippe Dorthe, PS, c.m. de Bordeaux, 2 856.

Bordeaux-6
Élu : *Jacques Respaud, PS, c.m. de Bordeaux, 3 225.*
Jean-Claude Barran, RPR, s., 2 379.

Bordeaux-8
Élu : Pierre Lothaire, RPR, c.m. de Bordeaux, 6 516.
Béatrice Desaigues, PS, 4 506.
Jacques Tharan, RPR, n.s.r.p.

Bourg
Réélu : Claude Broy, PS, m. de Bayon, 2 763.
Marie-Paule Chevrier, div. d., 1 873.

Branne
Élu : *Christian Mur, PS, m.* de Saint-Quentin-de-Baron, 2 550.
François Tosi, div. d., c.m. de Saint-Germain-du-Puch, 2 008.
Jean-Paul Fossat, PS, m. de Nérigean, n.s.r.p.

La Brède
Élu : Bernard Fath, PS, m. de Léognan, 6 456.
Gilbert Rousselot, RPR, m. de Cadoujac, 4 112.
Hubert Lagoueyte, CNIP, n.s.r.p.

Cadillac
Réélu : Jacques Dumas, UDF-DL, 2 399.
Hervé Le Taillandier de Gabory, PRG, m. de Cadillac, 2 167.

Castelnau-de-Médoc
Élu : Yves Lecaudey, PS, m. de Sainte-Hélène, 4 882.
Michel Priollaud, RPR, adj. m. de Listrac, 3 366.
Michel Lecoustra, RPR, m. de Listrac, n.s.r.p.

Cenon
Élu : Alain David, PS, m. de Cenon, 6 275.
Thierry Gauthier-Delmas, UDF-FD, c.m. d'Artigues-près-Bordeaux, 2 613.
Pierre Garmendia, PS, m. de Floirac, s'est représenté dans le canton Cenon.

Floirac
Élu : *Jean-Pierre Soubie, PS diss., m. de* Tresses, 3 314.
Pierre Garmendia, PS, s. du canton Cenon, m. de Floirac, 3 009.
Jean-Claude Thomila, RPR, s., c.m. de Floirac, a été éliminé.

Guîtres
Élu : Alain Marois, PS, m. de Saint-Denis-de-Pile, 3 056.
Jean-Claude Bireau, RPR, s., c.m. de Libourne, 2 397.

Libourne
Élu : Pierre Bernard, PS, adj. m. de Libourne, 6 557.
André Teurlay, UDF-DL, s., 5 274.

Mérignac-2
Élu : Jacques Fergeau, PS, c.m. de Saint-Jean-d'Illac, 6 150.
*Pierre Favre, UDF-DL, s., m. de Saint-*Jean-d'Illac, 4 900.

Pauillac
Élu : Sébastien Hournau, PS, 2 410.
Louis Senillon, RPR, s., m. de Pauillac, 1 670.
Philippe Baconnet, FN, 831.

Pessac-1
Réélu : Pierre Auger, PS, adj. m. de Pessac, 4 889.
Marc Camiade, RPR, 2 379.

Pujols
Réélu : Gérard Cesar, RPR, sén., m. de Rauzan, 1 882.
Raymond Farré, PS, m. de Gensac, 1 687.

Saint-Ciers-sur-Gironde
Élu : Philippe Plisson, PS, m. de Saint-Caprais-de-Blaye, 3 134.
Daniel Picotin, UDF-rad., s., m. de Saint-Giers-sur-Gironde, 3 025.

Saint-Laurent-du-Médoc
Réélu : Michel Faure, RPR, m. de Saint-Laurent-du-Médoc, 1 854.
André-Roger Brousse, PS, m. d'Hourtin, 1 566.

Saint-Macaire
Élu : Michel Hilaire, PC, m. de Saint-Pierre-d'Aurillac, 2 121.
Pierre Ducau, RPR, 1 299.
Jean-Marie Billa, MDC, m. de Saint-Macaire, s'est retiré.
Jean Lafourcade, PC, n.s.r.p.

Saint-Symphorien
Élu : Guy Dupiol, PS, m. de Saint-Symphorien, 819.
Michel Lacôme, div. g., 665.
Benoît Martin, UDF-FD, 323.
Gérard Lagors, PS, n.s.r.p.

Sauveterre-de-Guyenne
Réélu : Francis Naboulet, CNIP, m. de Daubèze, 1 797.
Pierre Teulet, PS, 1 263.

Talence
Élu : Yves Buffet, PS, 4 812.
Alain Cazabonne, UDF-FD, s., m. de Talence, 4 610.

Villandraut
Élu : Jean Peringuey, PS, m. de Noaillan, 1 589.
Jean-Didier Bannel, UDF-rad., c.m. de Bordeaux, 499.
Pascal Seguin, div. g., s'est retiré.
Gilbert Cardouat, PS, n.s.r.p.

LANDES (15 + [1])

1er tour : 9 élus
(6 PS, 2 UDF-DL, 1 RPR)

La gauche conforte sa position avec une majorité de vingt-trois sièges sur trente, soit trois de plus qu'au scrutin de 1994. En dépit de l'absence de l'ancien président du conseil général, Henri Emmanuelli, le Parti socialiste a gagné trois sièges : dans les cantons de Labrit au premier tour, de Mont-de-Marsan et de Mimizan au second. Le canton de Mont-de-Marsan-Sud a vu la défaite du conseiller général (RPR) sortant, Guy Duvignac, face au député socialiste Alain Vidalies, qui retrouve son siège avec plus de 56 % des voix. La principale surprise est cependant venue du canton de Gabarret, où Michel Herrero (div.d.) a supplanté son adversaire socialiste Raymond Filhol, qui tentait de prendre la suite du doyen socialiste du conseil général sortant, André Poras, qui ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 19 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 2 RPR, 2 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 16 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 4 RPR, 2 div. d. et un siège vacant en raison de la démission d'Henri Emmanuelli, PS, *(prés. : Robert Cabé, PS, m. d'Aire-sur-l'Adour).*

Dax-Nord
Élue : Danielle Michel, PS, adj. m. de Saint-Paul-lès-Dax, 4 447.
Michel Bonamy, RPR, c.m. de Saint-Paul-lès-Dax, 2 430.
Claude Lagenèbre, PS, n.s.r.p.

Gabarret
Élu : Michel Herrero, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. d'Estigarde, 1 206.
Raymond Filhol, PS, adj. m. de Gabarret, 1 112.
Michel Rimbert, PC, c.m. de Gabarret, s'est retiré.
André Poras, PS, m. de Gabarret, n.s.r.p.

Hagetmau
Réélu : Alain Dutoya, PRG, 3 210.
Serge Lansaman, RPR, m. d'Hagetmau, 1 980.
Monique Lubin, PS, adj. m. d'Aubagnan, s'est retirée.

Mimizan
Élu : Jean Bourden, PS, m. de Mimizan, 2 725.
Robert Barsac, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 532.

Mont-de-Marsan-Nord
Réélu : Christian Cazade, PS, adj. m. de Mont-de-Marsan, 3 414.
Michel Farina, UDF-FD, m. de Saint-Martin-d'Oney, 2 883.

Mont-de-Marsan-Sud
Élu : Alain Vidalies, PS, d., 6 323.
Guy Duvignac, RPR, s., 4 837.

Tartas-Est
Réélu : Raymond Garrigues, PS, 1 719.
Christian Magne, RPR, 732.
Edgar Bats, PC, m. de Souprosse, s'est retiré.

LOT-ET-GARONNE (20)

1er tour : 3 élus
(1 PS, 2 UDF-AD)

Avec un gain de huit sièges, la gauche impose un rééquilibrage du conseil général, sans toutefois emporter la majorité. Le deuxième tour a été marqué par des surprises dans le Villeneuvois. Six des huit sièges gagnés par la gauche l'ont été dans cette circonscription récemment conquise par Jérôme Cahuzac (PS). Ainsi Charles de Cacqueray (UDF-rad.) a perdu un siège qu'il détenait depuis 1962. Ainsi encore deux socialistes ont été élus dans les deux cantons de Villeneuve-sur-Lot, où les mauvais reports de voix reflètent les divisions de la droite. Si Jean-Pierre Ousty, maire socialiste de Tonneins, l'a finalement emporté dans le duel qui l'opposait à Eddy Marsan, nouveau conseiller régional du Front national, on remarque que ce dernier a bénéficié d'importants reports de voix de l'UDF et du RPR. En signe de « bonne volonté », M. Marsan avait demandé le retrait de la candidate FN dans le canton d'Agen-Nord-Est, où le sortant, Gilbert Fongaro (UDF-rad.), a été réélu plus aisément que le décompte des voix du premier tour ne le laissait prévoir.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 14 PS, 1 PRG, 2 div. g., 1 div., 17 UDF, 3 RPR, 1 CNIP.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 8 PS, 1 PRG, 19 UDF, 4 app. UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 1 CNIP, 1 div. *(prés. : Jean-Louis Brunet, UDF-FD, m. de Nérac).*

Agen-Nord-Est
Réélu : Gilbert Fongaro, UDF-rad., c.r., m. du Pont-du-Casse, 2 065.
Catherine Pitous, PS, c.m. d'Agen, 1 889.
Françoise Groiet, FN, s'est retirée.

Agen-Ouest
Réélu : *Pierre Lapoujade, CNIP,* m. du Passage, 1 740.
Jean Dionis du Sejour, UDF-FD, adj. m. d'Agen, 1 571.
Gérard Léonard, PS, c.m. du Passage, 1 561.

Bouglon
Élu : Raymond Girardi, PC, 811.
Marie Dupiol, UDF-AD, m. de Bouglon, 557.
André Baccomo, div. g., 242.
Rose-Marie Lainard, MPF, m. de Guérin, s'est retirée.
Eric Alberti, PS, m. de Poussignac, s'est retiré.
Jean Bordes, UDF-rad., m. de Sainte-Gemme-Martaillac, n.s.r.p.

Cancon

Élu : Jean-Claude Gouget, div. g., m. de Cancon, 1 567.
Francis Larribeau, RPR, s., 1 409.

Damazan

Réélu : Jean-Romain Argacha, PS, m. de Damazan, 1 457.
Michel de Lapeyrière, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Léger, 1 174.

Duras

Élu : Jean François-Poncet, UDF-AD, a.min., sén., 1 687.
Bernard Chauvineau, div. d., 964.
Lucien Chollet, app. UDF, n.s.r.p.

Fumel

Élu : Serge Dupouy, PS, c.m. de Fumel, 2 802.
André Lautié, RPR, s., m. de Fumel, 2 348.
Marcel Texeira, PC, c.m. de Fumel, s'est retiré.

Houeillès

Élu : Francis Da Ros, PS, m. de Saumejan, 547.
Jean Querbes, PC, d.e., c.r., c.m. de Tonneins, s'est retiré.
Auguste Brunet, PC, n.s.r.p.

Laroque-Timbaut

Élu : François Jalet, div. g., m. de Laroque-Timbaut, 1 013.
Aldo Vecchiato, UDF-rad., s., c.m. de Laroque-Timbaut, 883.
Jean-Pierre Thiel, PS, s'est retiré.
Louis-Régis de Brondeau, div. d., m. de La Croix-Blanche, s'est retiré.

Marmande-Est

Réélue : Gilberte Larrieu, UDF-AD, m. de Gontaud-Nogaret, 3 534.
Geneviève Spiesser, PS, adj. m. de Marmande, 2 708.

Meilhan-sur-Garonne

Élu : Jean Fenouillet, PS, m. de Meilhan-sur-Garonne, 1 382.
Noël Grego, UDF, 800.
Didier Monpouillan, PC, m. de Montpouillan, s'est retiré.
Henri Laforgue, app. UDF, m. de Saint-Sauveur-de-Meilhan, n.s.r.p.

Mézin

Réélu : Jean Laraignou, UDF-AD, m. de Mézin, 1 131.
André Cazalis, PC, c.m. de Mézin, 993.
Christian Bataille, PS, s'est retiré.

Monflanquin

Réélu : Daniel Soulage, UDF-FD, m. de Montflanquin, 1 799.
Marcel Calmette, div. g. sou. PS, m. de Paulhac, 1 414.

Sainte-Livrade-sur-Lot

Élue : Claire Pasut, PS, 2 029.
Charles de Cacqueray, UDF-rad., s., m. de Sainte-Livrade, 1 358.
Marthe Geoffroy, div. d., c.m. de Sainte-Livrade, s'est retirée.

Tonneins

Réélu : Jean-Pierre Ousty, PS, m. de Tonneins, 3 775.
Eddy Marsan, FN, c.r., c.m. d'Agen, 2 319.

Villeneuve-sur-Lot-Nord

Élu : Serge Leonard, PS, c.m. de Villeneuve, 2 798.
Jean-Luc Barré, RPR, adj. m. de Villeneuve, 2 756.
Evelyne Dupuet, UDF-rad., s., a été éliminée.

Villeneuve-sur-Lot-Sud

Élu : Jérôme Cahuzac, PS, d., 3 414.
Serge Dubois, UDF-AD, s., m. de Bias, 2 264.
Catherine Martin, FN, 1 245.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

1er tour : 7 élus
(2 PS, 1 UDF, 1 app. UDF, 1 RPR, 2 div. d.)

Au Pays basque, l'importante abstention du premier tour a persisté, notamment en milieu urbain. Le RPR renforce son avantage sur l'UDF en gagnant à Labastide-Clairence et à Biarritz-Ouest, où Max Brisson, conseiller municipal RPR d'opposition, a qualifié sa propre victoire sur un candidat centriste de *« défaite pour Didier Borotra »*, sénateur et maire (UDF-FD) de la ville. De son côté, la gauche a réussi une percée dans l'agglomération de Bayonne, avec l'élection d'un communiste *dans le canton de Bayonne-Nord* et celle d'un socialiste, pour la première fois, à Anglet-Nord. Dans le Béarn, cinq socialistes, dont deux femmes, ont été élus, et tous pour la première fois. Le report des voix s'est effectué correctement, de sorte que le groupe socialiste, avec treize élus et un apparenté, devient le deuxième groupe politique de la nouvelle assemblée départementale, derrière l'UDF. Le conseil général, présidé par François Bayrou, président de Force démocrate, reste toutefois largement acquise à la droite qui compte au total trente-sept élus contre *quarante-trois précédemment.*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 13 PS, 1 div. g., 17 UDF, 12 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 9 PS, 1 div., 17 UDF, 6 app. UDF, 15 RPR, 2 app. RPR, 2 div. d. *(prés. : François Bayrou, UDF-FD, a. min., d., prés. c.g.).*

Anglet-Nord

Élu : Jean Espilondo, PS, c.m. d'Anglet, 2 907.
Jean-Michel Barate, RPR, adj. m. d'Anglet, 2 746.
Jacques Veunac, UDF-FD, adj. m. d'Anglet, s'est retiré.
André Graciannette, UDF, c.m. d'Anglet, n.s.r.p.

Aramits

Réélu : *Louis Althapé-Arhondo*, RPR, m. de Lanne, 935.
Pierre Casabonne, div. g., 741.
Jean-Baptiste Etchandy, PS, 556.

Arthez-de-Béarn

Élu : Philippe Garcia, div. g. sou. PS, 2 850.
Léon Costedoat, UDF-rad., s., m. d'Arthez-de-Béarn, 2 267.

La Bastide-Clairence

Élu : Jean Castaings, div. d. sou. RPR, m. d'Urt, 1 261.
Léopold Darritchon, UDF, s., m. de La Bastide-Clairence, 1 114.
Jean Falagan, div. g. sou. PS, m. de Briscous, 912.
Jean-Michel Barbier, nat., c.m. d'Ayherre, s'est retiré.

Bayonne-Est

Réélu : Jean-Michel Barnetche, UDF-FD, 1 490.
Philippe Casenave, PS, c.m. de Bayonne, 1 474.

Bayonne-Nord

Élu : Maurice Garcia, PC, c.m. de Boucau, 3 066.
Christian Millet-Barbé, RPR, s., adj. m. de Bayonne, 2 396.
Christophe Martin, PS, s'est retiré.

Bayonne-Ouest

Réélu : Jean-Louis Domergue, UDF-DL, c.m. de Bayonne, 3 083.
Philippe Pouymayou, PS, 2 380.

Biarritz-Ouest

Élu : Max Brisson, RPR, c.r., c.m. de Biarritz, 1 839.
Michel Veunac, UDF-FD, adj. m. de Biarritz, 1 290.
André Labéguerie, PS, c.m. de Biarritz, 1 250.
Armand Saury, RPR, n.s.r.p.

Jurançon

Réélu : Jean-Pierre Léris, UDF-DL, m. de Gan, 4 200.
Louis Lucchini, PS, adj. m. de Pau, 4 097.

Laruns

Réélu : Jean Baylaucq, PS, m. de Bielle, 1 366.
Jean-Pierre Casadebaig, div. d. sou. UDF, 1 243.

Lembeye

Élu : Michel Chantre, PS, m. de Simacourbe, 1 766.
Jean-Louis Loustau, div. d. sou. RPR-UDF, 1 460.
Jean Etchebest, div. d., s'est retiré.
René Pébernard, app. RPR, n.s.r.p.

Lescar

Élue : Christiane Mariette, PS, 6 006.
René Claverie, UDF-FD, s., m. de Lescar, 5 292.

Navarrenx

Réélu : Jacques Pédehontaa, div. d. sou. UDF, m. de Laas, 1 874.
Louis Costemalle, RPR, m. de Gurs, 1 544.
Jean Baucou, div. d., s'est retiré.

Nay-Bourdettes-Est

Élue : Isabelle Lathelize, div. d. sou. RPR-UDF, 4 187.
Pierre Lavigne du Cadet, PS, s., m. de Bénéjacq, 2 041.

Oloron-Sainte-Marie-Est

Réélu : Bertrand Loustalot-Forest, div. d. sou. RPR-UDF, 2 955.
Raymond Dieste, PS, m. d'Oloron, 2 940.
Jean-Louis Demay, PC, s'est retiré.

Pau-Centre

Élue : Josy Poueyto, PS, adj. m. de Pau, 3 888.
Jean-Pierre Caye, app. UDF, s., c.m. de Pau, 2 579.

Pau-Nord

Élu : André Duchateau, PS, c.m. de Pau, 3 152.
Gaston Prieu, RPR, s., c.m. de Pau, 2 531.

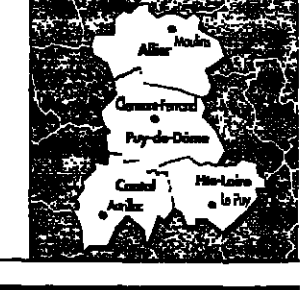
Pau-Ouest

Réélu : Jean Gougy, RPR, c.r., 2 913.
Pierre Ruscassie, PS, 2 406.

Saint-Jean-Pied-de-Port

Réélu : Michel Inchauspé, RPR, a.min., d., 2 088.
François Maitia, PS, c.r., m. d'Ispoure, 1 503.
Peio Iralour, nat., s'est retiré.

AUVERGNE



ALLIER (18)

1er tour : 5 élus
(1 PC, 1 PS, 1 UDF-FD, 2 div. d.)

En gagnant quatre sièges, dont trois pour le PC, la gauche a largement confirmé le résultat du premier tour. Avec vingt élus, elle prend très nettement le pas sur l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB, quinze élus). Ce groupe composé essentiellement de divers droite détenait, depuis 1982, le conseil général présidé par *Gérard Dériot (div.d.), réélu à Cérilly.* La gauche réalise un sans-faute. Tout d'abord, elle s'impose à Cusset-Sud où le député Gérard Charasse (PRG) était seul en lice, ainsi qu'à Montluçon-Ouest avec l'élection de Jean-Claude Micouraud (PC), successeur désigné de Pierre Goldberg à la mairie de Montluçon. Le PC a créé la surprise en gagnant deux cantons ruraux, ceux d'Hérisson, et surtout celui de Souvigny où son jeune candidat, Jean-Paul Dufrègne, s'impose avec plus de 56 % des voix contre le sortant et maire du chef-lieu, Georges Fleury, président départemental de Force démocrate. Largement majoritaire avec vingt sièges, dont douze pour le PC, la gauche va se donner un président communiste qui devrait être Jean-Claude Mairal, conseiller général de Moulins-Sud et leader du groupe communiste au conseil régional d'Auvergne.

NOUVEAU CONSEIL : 12 PC, 6 PS, 2 PRG, 5 UDF, 2 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 9 PC, 6 PS, 1 PRG, 5 UDF, 3 RPR, 11 div. d. *(prés. : Gérard Dériot, div. d., m. de Cérilly).*

Chantelle

Réélu : Robert Jouannin, div. d., 1 471.
André Bidaud, UDF-rad., adj. m. de Chantelle, 1 081.
Robert Lhomel, PC, s'est retiré.

Cusset-Nord

Réélu : René Bardet, PC, c.m. de Cusset, 2 861.
Frédéric Aguilera, RPR, adj. m. de Cusset, 2 327.
Jean-Yves Chegut, PS, c.m. de Cusset, s'est retiré.

Cusset-Sud

Élu : Gérard Charasse, PRG, d., m. du Vernet, 3 228.
Jésus Moran, PC, m. de Saint-Yorre, s'est retiré.
René Copet, div. d., n.s.r.p.

Domérat-Montluçon-Nord-Ouest

Réélu : Jean Desgranges, PC, m. de Domérat, 3 164.
Gérard Gaultier, div. d., c.m. de Domérat, 1 434.
Marc Malbet, PS, adj. m. de Domérat, s'est retiré.

Dompierre-sur-Besbre

Réélu : François Colcombet, PS, d., m. de Dompierre-sur-Besbre, 2 564.
Christian Labille, div. d., m. de Diuo, 1 524.

Escurolles

Réélu : Jean-Jacques Rozier, div. d., 4 201.
Jean-Michel Guerre, PS, c.r., c.m. de Bellerive-sur-Allier, 3 230.

Hérisson

Élu : Daniel Roussat, PC, m. de Cosne d'Allier, 2 473.
Bernard Faureau, div. d., m. d'Hérisson, 2 327.
Gérard Ciofolo, PS, m. de Nassigny, s'est retiré.
Guy Laboisse, div. d., adj. m. de Sauvagny, n.s.r.p.

Jaligny-sur-Besbre

Réélu : Marcel Achard, PS, m. de Jaligny-sur-Besbre, 1 455.
Pierrette Pérard, div. d., m. de Sorbier, 827.

Le Montet

Réélu : Yves Simon, div. d., m. de Meillard, 1 505.
Michel Berthomier, PC, m. de Tronget, 1 371.
Joël Gautier, div. g. sou. PS, s'est retiré.

Montluçon-Ouest

Élu : Jean-Claude Micouraud, PC, adj. m. de Montluçon, 2 925.
Claude André, div. d., m. de Prémilhat, 2 073.
Bernard Pozzoli, PS, adj. m. de Montluçon, s'est retiré.
Henri Michard, RPR, n.s.r.p.

Moulins-Ouest

Réélu : René Charette, PS, m. d'Avermes, 3 242.
Jean Ghedira, RPR, adj. m. de Moulins, 2 888.

Souvigny

Élu : Jean-Paul Dufrègne, PC, m. de Saint-Menoux, 1 974.
Georges Fleury, UDF-FD, s., m. de Souvigny, 1 512.

Vichy-Sud

Réélu : Georges Frélastre, UDF-AD, c.m. de Vichy, 2 131.
André Leca, PS, c.m. de Vichy, 1 584.

CANTAL (14)

1er tour : 7 élus
(1 UDF-rad., 1 UDF-FD, 1 UDF, 3 RPR, 1 div. d.)

Pas de surprise dans le Cantal : l'entente UDF-RPR garde une large majorité de dix-sept sièges sur vingt-sept, sans compter les quatre élus divers-droite qui devraient lui apporter leur soutien. Certes, Marcel Verniole (RPR) a été battu par Michel Lehours (dvg, soutenu par le PS) à Saint-Cernin, mais à Maurs, le fauteuil du sortant communiste qui ne se représentait pas est revenu à François Vermande (RPR). Sur le seul canton renouvelable d'Aurillac, Alain Calmette (PS) a facilement investi le siège laissé libre par René Souchon. La majorité départementale va maintenant devoir élire un président. Si le président sortant Roger Besse (RPR) n'a pas annoncé officiellement son retrait, nombreux sont, dans son camp, ceux qui se sont déclarés prêts à lui succéder.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS, 1 PRG, 2 div. g., 3 UDF, 14 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 4 UDF, 15 RPR, 2 div. d. *(prés. : Roger Besse, RPR, sén., m. d'Ydes).*

Aurillac-1

Élu : Alain Calmette, PS, c.m. d'Aurillac, 2 006.
Georges Brandt, RPR, 1 409.
René Souchon, PS, adj. m. d'Aurillac, n.s.r.p.

Chaudes-Aigues

Réélu : Pierre Brousse, RPR, m. de Chaudes-Aigues, 917.
Vital Gendre, div. d., m. de Deux-Verges, 562.
Christian Lamat, PS, s'est retiré.
Jean-Claude Bard, div. d., s'est retiré.

Condat

Réélu : Jean-Claude Walchli, RPR, 795.
Germain Monteil, RPR diss., 737.
René Dief, div., 508.

Mauriac

Élu : Gérard Leymonie, div. d., 2 311.
Christian Pradeyrol, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Chalvignac, 1 699.

Maurs

Élu : François Vermande, RPR, 2 296.
Maurice Visinoni, div. g. sou. PS, m. de Maurs, 2 003.
Yves Serieys, div. d., s'est retiré.
Jean Cipière, PC, m. de Leynhac, n.s.r.p.

Saint-Cernin

Élu : Michel Lehours, div. g. sou. PS, m. de Saint-Cernin, 992.
Marcel Verniole, RPR, s., m. de Saint-Illide, 756.

Saint-Flour-Nord

Élu : Henry Barthélémy, div. d., c.m. de Saint-Flour, 1 709.
Alain Greffeuille, div. d., m. de Roffial, 1 320.
Jean-Baptiste Meyroneinc, PS, c.m. de Saint-Flour, 759.
Bernard Chambaron, RPR, m. de Talizat, s'est retiré.
Michel Seyt, RPR, adj. m. de Saint-Flour, n.s.r.p.

HAUTE-LOIRE (17 + [1])

1er tour : 8 élus
(3 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 3 div. d.)

La droite détenait la totalité des dix-huit *sièges remis en jeu à l'occasion de ce scrutin.* Le 15 mars, elle avait réussi un bon premier tour : huit élus sur huit. Mais au second tour elle a dû céder cinq sièges sur les dix encore à pourvoir. La perte des deux cantons du Puy ainsi que celle de Saint-Julien-Chapteuil et d'Auzon était inscrite dans les chiffres du premier tour, le rapport droite-gauche étant favorable à celle-ci. Dans ces quatre cantons, l'inconnue était le FN qui ne semble pas avoir influé sur le résultat. La surprise est venue de Blesle où la droite, nettement majoritaire au premier tour, est battue. *En dépit de ce rééquilibrage, le fief de* Jacques Barrot (UDF-FD), président sortant du conseil général, reste très largement acquis à la droite.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PS, 1 div. g., 13 UDF, 3 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PS, 18 UDF, 3 RPR, 11 div. d. *(prés. : Jacques Barrot, UDF-FD, a. min., d., m. d'Yssingeaux).*

Auzon

Élu : Gabriel Gay, PS, m. de Sainte-Florine, 2 153.
Roland Rivière, UDF-DL, s., m. de Saint-Hilaire, 2 120.

Blesle

Élu : René Aubijoux, PS, m. de Léotoing, 665.
Alain Berchebru de Foucaud, div. d., s., 568.
Pierre Chapsal, UDF-rad., c.m. de Brioude, s'est retiré.

Brioude-Nord

Réélu : Jean-Jacques Faucher, div. d., m. de Brioude, 1 695.
Jean-Noël Lhéritier, PS, c.m. de Brioude, 1 651.

Monistrol-sur-Loire

Réélu : Guy Granger, div. d., m. de Monistrol-sur-Loire, 2 589.
Robert Valour, PS, c.m. de Monistrol-sur-Loire, 1 538.

Pradelles

Élu : Guy Hilaire, div. d., m. de Barges, 1 076.
Jean-Louis Reynaud, div. d., adj. m. de Landos, 408.
Henri Masclaux, div. g., 324.
Alain Forestier, div., c.m. de Landos, 293.
Jean Allègre, UDF, n.s.r.p.

Le Puy-Est

Élu : Jean-Claude Ferret, PS, m. de Brives-Charensac, 2 292.
Jean-Jacques Bringold, UDF-FD, s., c.m. de Brives-Charensac, 1 767.
Jacques Chandès, div. g., m. de Blavozy, s'est retiré.

Le Puy-Ouest

Élu : André Roure, PS, m. d'Espaly-Saint-Marcel, 1 329.
Jacques Volle, UDF-FD, c.m. d'Espaly-Saint-Marcel, 1 259.
Pierre Acassard, UDF-FD, c.m. d'Espaly-Saint-Marcel, n.s.r.p.

■ Saint-Didier-en-Velay

Élu : Michel Driot, div. d., m. de Saint-Didier-en-Velay, 2 477.
Paul Souvignet, PS, 2 265.
Olivier Cigolotti, div. d., m. de Saint-Romain-Lachalm, s'est retiré.
Régis Ploton, div. d., sén., n.s.r.p.

Saint-Julien-Chapteuil

Élu : André Raveyre, div. g., m. de Saint-Julien-Chapteuil, 1 913.
Jean Roche, UDF-FD, s., adj. m. du Puy-en-Velay, 1 150.
Gustave Allirol, rég., m. de Saint-Hostien, s'est retiré.
Jean-Paul Thivel, PS, m. de Lantriac, s'est retiré.

Saugues

Réélu : Georges Vieilledent, UDF-FD, 1 408.
André Gibert, div. d., m. de Ventenges, 1 107.
Bernard Coufort, div. d., 382.

PUY-DE-DÔME (30)

1er tour : 4 élus
(1 PC, 1 PS, 1 UDF, 1 div. d.)

La gauche a pris sa revanche. Le 15 mars, *c'est son score médiocre dans* le Puy-de-Dôme qui l'avait privée de la victoire aux régionales. Le deuxième tour des cantonales lui permet de reconquérir haut la main (quarante et un élus sur soixante et un sièges) le conseil général d'un département qui fut l'un de ses fiefs historiques, avant de basculer à droite en 1992. La gauche l'emporte partout où elle était majoritaire au soir du premier tour, mais aussi dans trois cantons où la droite semblait en bonne position (Champeix, Sauxillanges et Pont-du-Château). C'est le PS qui est le grand gagnant de ce scrutin. *Avec un gain de dix sièges au total, il* détient la majorité absolue du conseil général (trente-trois élus) et l'emporte notamment dans trois des quatre cantons renouvelables de Clermont-Ferrand. Le PC gagne un siège supplémentaire et le MDC en obtient un pour la première fois. Le grand perdant est l'UDF, qui perd douze sièges sur dix-neuf renouvelables ; *parmi eux, Démocratie libérale ne* conserve que deux élus sur neuf sortants. Reste à la gauche à élire un président : Pierre-Joël Bonte, maire de Riom, paraît en bonne place, à moins que l'ancien ministre Michel Charasse ne brigue ce fauteuil.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 1 MDC, 33 PS, 4 div. g., 14 UDF, 3 RPR, 3 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 23 PS, 4 div. g., 26 UDF, 4 RPR, 2 div. d. *(prés. : Georges Chometon, UDF-FD, m. de Saint-Bonnet-le-Chastel).*

Ambert

Réélu : Georges Chanoine, UDF-DL, 2 762.
Michel Dajoux, PS, adj. m. d'Ambert, 1 938.
Jacquie Douarre, PC, s'est retiré.

Beaumont

Élu : Alain Brochet, PS, m. de Ceyrat, 4 716.
Alain Dumeil, UDF-DL, s., m. de Beaumont, 3 290.

Billom

Élu : Pierre Guillon, PS, c.m. de Billom, 2 062.
Jean-Louis Pradier, UDF-DL, s., m. de Pérignat-sur-Allier, 2 028.
René Montagner, PC, m. d'Egliseneuve-près-Billom, s'est retiré.

Bourg-Lastic

Réélu : Armand Blanchet, UDF-DL, c.m. de Messeix, 1 343.
Gilles Battut, PS, m. de Messeix, 1 222.

Champeix

Élu : Luc Tixier, PS, m. de Tourzel-Ronzières, 1 467.
Guy Chauvet, UDF-DL, s., m. de Ludesse, 1 466.

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest

Élue : Michèle André, PS, a.min., c.r., 2 775.
Francine Pariente, RPR, c.m. de Clermont-Ferrand, 2 226.
Michel Cornil, UDF, n.s.r.p.

Clermont-Ferrand-Ouest

Élu : Jean-Yves Gouttebel, PS, adj. m. de Clermond-Ferrand, 1 578.
Michel Perny, RPR, s., c.m. de Clermond-Ferrand, 996.

Clermont-Ferrand-Sud

Réélu : Jean Maisonnet, PS, c.m. de Clermond-Ferrand, 2 489.
Olivier Chapelle, UDF, 1 133.

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest

Réélue : Claudine Lafaye, UDF-FD, 2 711.
Alain Bardot, PS, c.m. de Clermont-Ferrand, 2 013.

Combronde

Élu : Bernard Favodon, MDC, adj. m. de Saint-Hilaire-la-Croix, 1 853.
Yvan Delaspre, UDF-DL, s., m. de Combronde, 1 407.
Alain Spina, PS, c.m. de Combronde, s'est retiré.
Lionel Peynet, div. g., s'est retiré.

Cournon-d'Auvergne

Élu : Bertrand Pasciuto, PS, adj. m. de Cournon-d'Auvergne, 3 614.
Henri Javion, RPR, c.m. de Cournon-d'Auvergne, 3 146.
Catherine Guy-Quint, PS, m. de Cournon-d'Auvergne, n.s.r.p.

Cunlhat

Élu : Henri Rigal, PS, m. de Cunlhat, 722.
Bernard Bruhat, div. d., c.m. de Cunlhat, 549.
André Portier, PC, adj. m. de Cunlhat, s'est retiré.
Jacques Mottin, UDF, n.s.r.p.

Issoire

Réélu : Pierre Pascallon, RPR, m. d'Issoire, 4 414.
Joël Mallet, PS, c.m. d'Issoire, 3 755.

Lezoux

Réélue : Marie-Gabrielle Gagnadre, UDF-FD, m. de Lezout, 2 967.
Monique Bosloup-Rougier, PS, m. de Lempty, 2 266.

Manzat

Réélu : André Neyrat, PS, m. de Ancizes-les-Comps, 2 309.
Christian Marchal, div. d., m. de Charbonnières-les-Varennes, 2 172.

Montaigut

Réélu : *Michel Duval, UDF,* m. de Saint-Eloy-les-Mines, 2 499.
Pierrette Daffix Ray, PS, adj. m. de Youx, 2 397.
Jean Chignier, PC, c.m. de Saint-Eloy-les-Mines, s'est retiré.

Pont-du-Château

Élu : Gérard Betenfeld, PS, c.m. de Lempdes, 4 209.
Michel Cartaud, UDF-DL, s., m. de Pont-du-Château, 3 511.
Jean-Pierre Georget, div. d., m. de Lempdes, s'est retiré.

Riom-Est

Réélu : Claude Liebermann, UDF-FD, c.m. de Riom, 3 456.
Jean-Claude Zicola, PS, adj. m. de Riom, 3 292.
Marc Gualino, div. d., s'est retiré.

Saint-Germain-l'Herm

Réélu : Georges Chometon, UDF-FD, pr. c.g., m. de Saint-Bonnet-le-Chastel, 854.
Dominique Giron, div. g., 777.
Nicole Faye, PS, c.m. de Saint-Germain-l'Herm, s'est retirée.

Saint-Gervais-d'Auvergne

Élu : Michel Girard, PC, adj. m. de Saint-Gervais-d'Auvergne, 1 445.
Lucien Gauvin, UDF-DL, s., 1 436.
Jean Borot, PS, m. de Saint-Gervais-d'Auvergne, s'est retiré.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Réélu : Jean-Jacques Bournel, PS, m. de Celles-sur-Durolle, 2 568.
Louis Guédon, UDF-DL, c.m. d'Arconsat, 1 499.

Sauxillanges

Élu : Bernard Sauvade, PS, m. de Sauxillanges, 1 879.
Jean-Marc Lecocq, RPR, m. de Sugères, 1 194.
Robert Pastural, div. d., m. de Vernet-la-Varenne, s'est retiré.
André Brugère, PS, n.s.r.p.

Thiers

Élue : Annie Chevaldonné, PS, adj. m. de Thiers, 3 156.
Jean-Marc Chartoire, UDF, s., c.m. de Thiers, 2 263.

La Tour-d'Auvergne

Élu : François Marion, div. d., m. de Saint Donat, 1 097.
Gérard Marion, div. g., 1 080.
René Mayet, PS, m. de la Tour-d'Auvergne, s'est retiré.
Henri Boyer, UDF, m. de Trémouille-Saint-Loup, n.s.r.p.

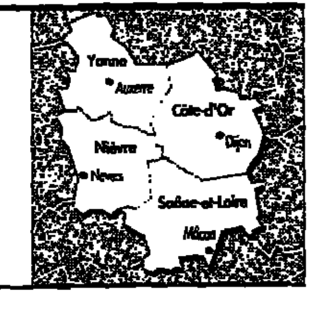
Veyre-Monton

Élu : Jean-Pierre Decombas, PS, m. des Matres-de-Veyre, 5 087.
Pierre Chabrillat, UDF-DL, s., c.m. de Veyre-Monton, 3 900.

Vic-le-Comte

Élu : Roland Blanchet, PS, c.m. de Vic-le-Comte, 2 936.
Roger Blanc, UDF-AD, s., m. de Vic-le-Comte, 2 528.

BOURGOGNE



CÔTE-D'OR (21)

1er tour : 6 élus
(2 div. g., 1 UDF-DL, 2 RPR, 1 div. d.)

Louis de Broissia, président sortant (RPR) du conseil général de Côte-d'Or, est assuré de retrouver son fauteuil. Le rapport de *force droite-gauche* est largement favorable à la majorité départementale avec *treize sièges* d'écart. Avec désormais quinze conseillers généraux, la gauche « plurielle » progresse d'un siège mais elle reste encore loin de menacer la droite qui en garde vingt-huit.

L'électorat de gauche s'est fortement mobilisé au second tour, permettant notamment l'élection, dans le canton de Dijon-5, de François Rebsamen, porte-parole de la gauche « *plurielle* » pour les élections régionales. M. Rebsamen l'emporte *ainsi contre un adjoint* RPR au maire de Dijon, Robert Poujade. *Dans la ville industrielle de Montbard*, où le sortant RPR ne se représentait pas, le PRG Robert Grimpret reprend un canton longtemps détenu par la gauche. En revanche, à Pontailler-sur-Saône, le sortant divers-gauche, qui ne se représentait pas, n'a pu faire élire le candidat de la gauche. Le Front national, qui se maintenait dans trois cantons, ne fait pas le plein de ses voix du premier tour, à l'exception du canton d'Auxonne, où la candidate d'extrême-droite affrontait un *RPR*.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 9 PS, 3 PRG, *2 div. g., 7 UDF, 16 RPR, 5 div. d.*
CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 7 PS, *2 PRG, 4 div. g., 3 UDF-DL, 18 RPR,* 8 div. d. *(prés. : Louis de Broissia, RPR, d.).*

Auxonne
Réélu : Camille Deschamps, RPR, m. d'Auxonne, 2 998.
Liliane Floiras, FN, 1 052.

Beaune-Nord
Réélu : *Lucien Jacob, RPR, m. d'Echevronne,* 3 196.
Laurent Pierre, PS, 1 640.

Dijon-4
Réélu : Roland Carraz, MDC, d., m. de Chenôve, 3 390.
Charles Cavin, FN, c.r., c.m. de Chenôve, 1 587.

Dijon-5
Élu : François Rebsamen, PS, c.r., c.m. de *Dijon, 3 817.*
Pierre Barbier, RPR, s., adj. m. de Dijon, 3 592.

Dijon-6
Réélu : *Jacques Guerrin, RPR, adj. m. de* Dijon, 3 640.
Christine Seva, PS, 2 387.

Fontaine-lès-Dijon
Réélu : *Henri Revol, UDF-DL, sén., m. de* Messigny-et-Vantoux, 5 593.
Jacques Fouillot, PS, *m.* de Plombières-lès-Dijon, 4 603.

Gevrey-Chambertin
Réélu : Jean-Claude Robert, PS, m. de Gevrey-Chambertin, 3 029.
Jean-Louis Le Grand, RPR, m. de Noiron-sous-Gevrey, 2 405.

Is-sur-Tille
Réélu : Henri Constant, RPR, c.m. d'Is-sur-Tille, 2 473.
Michel Maillot, PS, m. d'Is-sur-Tille, 1 854.

Mirebeau
Réélu : Louis Broissia de, RPR, d., pr. c.g., c.m. de Blagny-sur-Vingeanne, 1 873.
Jean-Pierre Vignier, PS, 1 289.

Montbard
Élu : Robert Grimpret, PRG, m. de Moutiers-saint-Jean, 2 402.
Jean-Michel Balet, UDF, adj. m. de Montbard, 2 194.
Robert Fourgeux, PC, c.m. de Montbard, s'est retiré.
Michel Protte, RPR, c.r., m. de Montbard, n.s.r.p.

Montigny-sur-Aube
Réélu : Philippe Chardon, UDF-DL, m. de Montigny-sur-Aube, 763.
Georges Morin, div. d., adj. m. de Brian-sur-Ource, 503.

Nuits-Saint-Georges
Réélu : Jean Clerc, div. d., 2 557.
Madeleine Leroy, PS, c.m. de Nuits-Saint-Georges, 2 533.

'Pontailler-sur-Saône
Élu : Joël Abbey, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pontailler, 2 027.
Jean-Marie Maurice, PS, 1 081.
André Petitjean, RPR, m. de Talmay, s'est retiré.
Henri Dumas, div. g., m. de Pontailler, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Losne
Réélu : Daniel Freitag, PS, 2 137.
Michel Balme, RPR, adj. m. de Brazey-en-Plaine, 1 162.
Gérard Chapuis, FN, 838.

Selongey
Réélu : Paul Taillandier, UDF-DL, m. de Selongey, 990.
Dominique Duchamp, PS, c.m. de Selongey, 943.

NIÈVRE (16)

1er tour : 6 élus
(2 PS, 4 div. d.)

Le Parti socialiste est le grand gagnant de cette élection. Il conforte sa majorité en comptant désormais vingt et un conseillers *généraux, soit trois de plus qu'en* 1992. Ce succès s'est partiellement fait au *détriment* du Parti communiste qui a abandonné à Daniel Barbier (PS) le canton de La Machine, l'un des trois qu'il possédait. L'opposition perd deux sièges de conseillers généraux. Une seule femme, Bernadette Larivé (RPR), siégera au sein de la nouvelle assemblée contre deux précédemment.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 21 PS, 1 UDF, 2 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 18 PS, 1 UDF, 3 RPR, 6 div. d., 1 div. *(prés. : Bernard Bardin, PS, m. de Clamecy).*

La Charité-sur-Loire
Élu : Constantin Rodriguez, PS, 2 594.
Jannick Larderet, RPR, s., c.m. de La Charité-sur-Loire, 1 915.
Patriciane Dubresson, PC, s'est retirée.

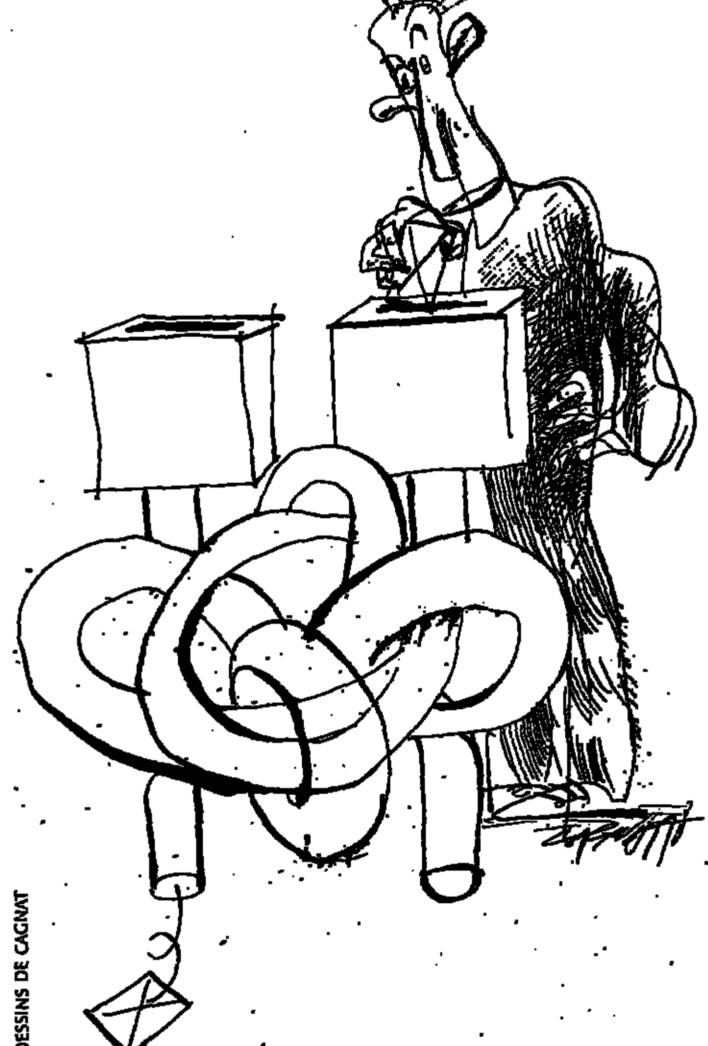
Decize
Réélu : François Perrot, PS, m. de Decize, 2 009.
Caroline Devin, RPR, 1 328.
Jean-Noël Le Bras, MDC, c.m. de Decize, s'est retiré.

Fours
Réélu : Gérard Genty, PS, m. de Cercy-la-Tour, 1 289.
Jean-Claude Voisine, div. g., 1 183.

La Machine
Élu : Daniel Barbier, PS, m. de Thiange, 1 824.
Noël Fumat, PC, c.m. de La Machine, s'est retiré.
Paulette Lavergne, PC, n.s.r.p.

Montsauche-les-Settons
Réélu : Patrice Joly, PS, m. d'Ouroux-en-Morvan, 1 270.
Lionel Thenault, div. g., m. de Montsauche-les-Settons, 990.
Guy Sarrado, PC, s'est retiré.

Nevers-Est
Réélu : Marcel Charmant, PS, sén., m. de Saint-Aubin-les-Forges, 2 052.
Jean-Marc Bily, FN, 708.


DESSINS DE CAGNAT

Nevers-Nord
Réélu : Jean-Pierre Harris, PS, adj. m. de Nevers, 2 890.
Guy Tizon, UDF-FD, c.m. de Nevers, 1 528.

Nevers-Sud
Élu : Jean-Claude Boulez, PS, adj. m. de Nevers, 2 794.
Daniel Rostein, RPR, s., c.m. de Nevers, 1 887.
Louis-François Martin, div. g., m. de Marzy, 1 312.

Prémery
Élu : *Jacques Legrain, div. g. sou.* PS, 1 125.
Léonard Jaillot, div. d., 961.
Jean-Claude Lebrun, PC, s'est retiré.
Paul Cabarat, RPR, c.r., m. de Prémery, n.s.r.p.

Saint-Saulge
Élue : Bernadette Larivé, RPR, 988.
Michel Bertin, PS, 760.
Sylvain Lopinto, div. g., m. de Saint-Saulge, s'est retiré.
Georges Berthier, PS, n.s.r.p.

SAÔNE-ET-LOIRE (28)

1er tour : 11 élus
(1 PS, 2 PRG, 1 *UDF-rad., 4 UDF-DL,* 1 app. UDF, 2 RPR)

Avec trente-deux conseillers généraux, la droite, et en son sein, l'UDF, reste largement *majoritaire. La gauche* espérait pourtant, à la lumière des dernières législatives, *gagner* au moins cinq cantons. Elle n'en ravit que trois et perd celui de Digoin. A Chalon-Nord, le socialiste Christophe Sirugue l'emporte avec 59,05 % des exprimés, sur le candidat RPR, Serge Sené. Ce dernier n'a pas mobilisé sur son nom les abstentionnistes, ni bénéficié d'un report des voix du Front national qui avait fait plus de 18 % des voix au premier tour. Désormais, dans cette ville de droite, trois cantons sur quatre sont à gauche. La Guiche et Montceau-les-Mines-Nord basculent également. A Digoin, en revanche, dans la foulée de son élection à la mairie en 1995, Maxime Castagna détrône le conseiller général socialiste sortant Gérard Bossu. *Le bassin minier et l'Autunois confirment* leur ancrage à gauche qui s'était manifesté lors des dernières élections législatives. Notons encore que dans douze cantons sur vingt-sept, le Front national n'avait présenté aucun candidat.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 17 PS, 3 PRG, 3 div. g., 18 UDF, 8 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 18 PS, 3 PRG, 19 UDF, 10 RPR, 5 div. d. *(prés. : René Beaumont, UDF-DL, m. de Varennes-Saint-Sauveur).*

Autun-Nord
Réélu : Didier Martinet, PS, m. d'Autun, 3 323.
Bernard Morot-Gaudry, UDF-rad., 1 944.
Claude Chermain, div. g., c.m. d'Autun, s'est retiré.

Beaurepaire-en-Bresse
Réélu : Philippe Routhier, UDF-DL, m. de Savigny-en-Revermont, 1 117.
Paul Colas, div. g. sou. PS, m. de Sagy, 965.
Jean Pernin, div. d., m. de Saillenard, s'est retiré.

Chalon-sur-Saône-Nord
Élu : Christophe Sirugue, *PS*, c.m. de Chalon-sur-Saône, 3 569.
Serge Sené, *RPR*, s., c.m. de *Chalon-sur-Saône*, 2 475.

Chalon-sur-Saône-Sud
Élu : Fernand Renault, PS, adj. m. de Saint-Rémy, 4 833.
Yves Lebanneur, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Epervans, 3 112.
Roger Leborne, PS, m. de Saint-Marcel, n.s.r.p.

Cluny
Réélu : Robert Rolland, UDF-DL, m. de Cluny, 2 270.
François Bonnetain, PS, 2 071.
Guy Belot, PC, c.m. de Cluny, s'est retiré.

Digoin
Élu : Maxime Castagna, *div. d.* sou. RPR-UDF, m. de Digoin, 2 531.
Gérard Bossu, PS, s., c.m. de Digoin, 2 454.

Epinac
Réélu : Jean-François Nicolas, PS, m. d'Epinac, 1 276.
Patrick Defontaine, UDF-FD, 1 243.

Givry
Élu : Pierre Voarick, div. d., m. de Saint-Martin-sous-Montaigu, 1 335.
Christian Wagener, RPR, m. de Dracy-le-Fort, 1 302.
Jean-Marie Morlet, div. d. sou. UDF, adj. m. de Givry, 980.
Maurice Juillot, UDF-DL, m. de Mercurey, n.s.r.p.

La Guiche
Élu : Daniel Decerle, PS, m. de Chevagny-sur-Guye, 948.
Etienne Richard, div. d., m. de Joncy, 857.
Christian Bonnot, div. d., m. de La Guiche, s'est retiré.
Armand Aubague, div. d., n.s.r.p.

Lucenay-l'Evêque
Élu : Michel Dessertenne, div. g., m. de Roussillon-en-Morvan, 1 156.
Frédéric Bellet, RPR, adj. m. de La Petite-Verrière, 837.
Francette Guibourg, PS, m. de La Celle-en-Morvan, s'est retirée.
Lucien Naudin, PS, m. de Cordesse, n.s.r.p.

Lugny
Réélu : Gilbert Mornand, PS, m. de Clessé, 1 775.
Marc Jousseau, RPR, adj. m. de Viré, 1 451.
Daniel Conry, PC, c.m. de Lugny, s'est retiré.

Mâcon-Sud
Réélu : Roger Couturier, RPR, 2 414.
André Prost, PS, c.m. de Mâcon, 1 554.

Montceau-les-Mines-Nord
Élue : Alice Besseyrias, div. g. sou. PS, adj. m. de Montceau-les-Mines, 3 207.
Antoine André, RPR, 2 786.
Michel Thomas, RPR, n.s.r.p.

Paray-le-Monial
Réélu : Marcel-Alain Drapier, UDF-DL, adj. m. de Paray-le-Monial, 3 109.
Patrick Boissard, PS, c.m. de Paray-le-Monial, 2 496.

Saint-Germain-du-Bois
Réélu : François Moreau, UDF-DL, m. de Serley, 1 827.
Jean-Luc Vernay, PS, m. de Mervans, 1 681.

Saint-Germain-du-Plain
Réélu : Jean Viallet, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Ouroux-sur-Saône, 1 749.
Alain Doulé, PS, c.m. de Saint-Germain-du-Plain, 1 218.
Michel Gudefin, div. d., s'est retiré.

Semur-en-Brionnais
Élu : Jean-Claude Fraissé, div. d., 1 370.
Michel Vivier, *div. d. sou. RPR-UDF*, s., m. d'Iguérande, 968.
François Baciak, div. g. sou. PS, m. de Semur-en-Brionnais, s'est retiré.

YONNE (22)

1er tour : 8 élus
(1 PS, 3 RPR, 4 div. d.)

La droite reste largement majoritaire. La gauche se maintient à huit sièges, soit la représentation exacte de 1992. Elle perd le canton de Seignelay, où l'écologiste Jean-Michel Delagneau, l'emporte sur le candidat socialiste. *Elle gagne, en revanche*, celui d'Auxerre-Sud aux dépens du RPR. La plupart des conseillers généraux sortants de la majorité départementale ont été réélus, mais *leur victoire* s'est souvent jouée à un fil. En effet, si les reports de voix se sont bien effectués à gauche, il n'en a pas été de même à droite. Un grand nombre d'électeurs du RPR et de l'UDF n'ont, semble-t-il, guère apprécié la stratégie de la droite icaunaise face au Front national. Au lendemain du premier tour, le retrait « *forcé* » d'Yves Capdevielle, candidat divers droite, arrivé en seconde position, dans le canton de Sens-Sud-Est, laissait face à face un communiste et un frontiste. A Pont-sur-Yonne, le candidat FN se retirait et laissait *Guy Languillat*, RPR, affronter seul un socialiste. Cette tactique a entraîné *une forte mobilisation* de l'électorat de gauche dans le Senonais. *Alain Ladrange (PC) a été élu* à Sens-Sud-Est et Christian Brière (PS) à Pont-sur-Yonne.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 5 PS, 4 div., 14 UDF, 5 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 16 UDF, 7 RPR, 11 div. d. *(prés. : Henri de Raincourt, UDF-DL, sén., m. de Saint-Valérien).*

Auxerre-Est
Réélu : Serge Franchis, *UDF-PPDF, sén.*, adj. m. d'Auxerre, 2 383.
Denis Troester, PS, 1 683.

Auxerre-Nord
Élu : Robert Bideau, div. d., m. de Monéteau, 1 859.
Jacques Hojlo, PS, c.m. d'Auxerre, 1 818.
Gérard Delille, UDF-DL, m. de Charbuy, s'est retiré.
Jean Babay, UDF-DL, n.s.r.p.

Auxerre-Sud
Élue : *Monique Hadrbolec*, PS, c.m. d'Auxerre, 2 048.
Marie-France Jeanson, RPR, s., adj. m. d'Auxerre, 1 826.

Avallon
Élu : Pascal Germain, div. d., m. d'Annéot, 2 183.
Jean-Yves Caullet, PS, 2 102.
Yves Van Haecke, RPR, m. d'Avallon, n.s.r.p.

Cerisiers
Réélu : Hubert Kaelberer, UDF-DL, 743.
Jean-Luc Barde, UDF, m. de Cerisiers, 410.
Daniel Gros, div. g., m. d'Arces, 242.

Coulanges-la-Vineuse
Réélu : Jean-Noël Loury, UDF-DL, m. de Val-de-Mercy, 1 375.
Paul Girard, PS, c.m. d'Escalives-Sainte-Camille, 1 208.

Courson-les-Carrières
Élu : Jacques Baloup, div. d., 755.
Jean-Claude Denos, UDF, m. de Courson-les-Carrières, 717.
Gilbert Plessy, div. d., m. de Molesmes, s'est retiré.
Marcel Guyon, UDF-DL, m. de Courson-les-carrières, n.s.r.p.

Flogny-la-Chapelle
Élue : Marie-Laure Capitain, div. g., m. de Carisey, 1 337.
Claude Moreau, FN, c.r., 598.
Pierre Delépine, PC, s'est retiré.
Lucien Chesne, RPR, m. de Neuvy-Sautour, s'est retiré.
Paul Balacey, div. d., s'est retiré.
René Hutin, RPR, n.s.r.p.

L'Isle-sur-Serein
Élu : Jean-Claude Lemaire, div. d., m. de Joux-la-Ville, 621.
Auguste Guichard, div. d., m. de Blacy, 577.
Rémy Guichard, PC, m. de Marmeaux, 310.
Pierre Coste, div. d., m. de Provency, s'est retiré.
Paul-André Sadon, div. d., m. de l'Isle-sur-Serein, n.s.r.p.

Pont-sur-Yonne
Élu : Christian Brière, PS, 3 024.
Guy Languillat, RPR, m. de Villeneuve-la-Guyard, 2 463.
Gilles Roth, FN, s'est retiré.
Roger Lassale, PS, c.r., m. de Pont-sur-Yonne, n.s.r.p.

Quarré-les-Tombes
Élue : Danièle Roy, div. d., *m.* de Quarré-les-Tombes, 609.
Alain Massé, PS, c.m. de Quarré-les-Tombes, 373.
Michel Veuillot, RPR, m. de Saint Léger-Vauban, 271.
Georges Huguet, div. d., n.s.r.p.

Saint-Florentin
Réélu : Jean Lancray, UDF-DL, m. de Saint-Florentin, 1 191.
Marc Fournier, FN, c.m. de Saint-Florentin, 879.
Georges Pruvost, PC, 809.

Seignelay
Élu : Jean-Michel Delagneau, écol., m. de Gurgy, 1 800.
Pierre Chambon, PS, s., 1 700.
Georges Friedrich, div. g., m. de Cheny, s'est retiré.

Sens-Sud-Est
Élu : *Alain Ladrange*, PC, c.m. de Sens, 2 784.
Pierre Peres, FN, c.r., 2 002.
Yves Capdevielle, div. d., c.m. de Sens, s'est retiré.
Jean Cordillot, PC, m. de Sens, n.s.r.p.

BRETAGNE

CÔTES-D'ARMOR (26)

1er tour : 8 élus
(7 PS, 1 div. g.)

Avec trente conseillers sur cinquante-deux, le PS, qui a conquis huit cantons face à la droite, détient seul la majorité absolue dans ce département, fortement ancré à gauche. Le socialiste Claudy Lebreton, qui a succédé, en juin, à Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération, devrait donc retrouver son poste de président du conseil général. Avec huit élus, le PCF a maintenu ses positions. Après une élection régionale où elle avait mieux résisté qu'ailleurs, la droite sort laminée de ce second tour. Elle perd même Etables-sur-Mer, canton où la gauche n'était jamais arrivée en tête. Le chef de file du groupe UDF, Bruno Joncour, est lui-même battu dans le canton de Saint-Brieuc-Ouest. Dans un autre canton symbolique, le conseiller sortant UDF de Dinan-Ouest est également défait.
NOUVEAU CONSEIL : 8 PC, 30 PS, 1 div. g., 5 UDF, 3 RPR, 5 div. d.
CONSEIL SORTANT : 8 PC, 21 PS, 1 app. PS, 10 UDF, 2 RPR, 2 app. RPR, 8 div. d. (prés : Claudy Lebreton, PS, m. de Plénée-Jugon).

Châtelaudren
Réélu : Yves-Jean Le Coqu, div. d., c.m. de Plélo, 2 169.
René Guilloux, PS, m. de Plouvara, 1 875.

Corlay
Réélu : Christian Le Riguier, UDF-FD, m. de Saint-Martin-des-Prés, 1 174.
Renée Le Moulec, PS, c.m. de Corlay, 976.

Dinan-Ouest
Élu : Didier Morel, PS, c.m. de Dinan, 5 579.
Bertrand Claudeville, div. d. sou. RPR, m. de Taden, 3 939.
André Grignon, UDF-FD, n.s.r.p.

Etables-sur-Mer
Élu : Loïc Raoult, PS, 2 775.
Marcel Ollitrault, UDF-FD, s., m. d'Etables-sur-Mer, 2 691.
Yvon Batard, div. d., m. de Binic, s'est retiré.

Evran
Élu : Robert Nogues, PS, 1 906.
Francis Reynes, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Tréfumel, 1 447.

Loudéac
Élu : Jean Buchon, PS, adj. m. de Loudéac, 3 834.
Pierre Etienne, div. d., s., c.m. de Loudéac, 3 261.
Marie-Josée Bozec, RPR, c.m. de Loudéac, s'est retirée.

Maël-Carhaix
Élu : Joël Le Croisier, PS, m. de Trébrivan, 1 758.
Daniel Pennec, RPR, c.r., c.m. de Guingamp, 1 520.
Jean-Paul Dubois, PC, c.m. de Maël-Carhaix, s'est retiré.
Auguste Le Coënt, PC, n.s.r.p.

Matignon
Réélue : Marie-Reine Tillon, PS, c.r., 3 602.
Michèle Moisan, RPR, 3 582.

Paimpol
Réélu : Jean-Claude Vitel, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Kerfot, 4 487.
Jean Merel, div. g., c.m. de Ploubazlanec, 3 848.

Perros-Guirec
Élu : Pierrick Perrin, PS, m. de Pleumeur-Bodou, 5 941.
Michel Lissillour, div. d., m. de Trébeurden, 5 630.
Léon Le Merdy, UDF, n.s.r.p.

Plérin
Élue : Paule Quéméré, PS, 4 397.
Yves Le Faucheur, UDF, m. de Plérin, 3 694.
André Guédé, div. g. sou. PC, m. de Pordic, s'est retiré.
Louis Auffray, div. d., n.s.r.p.

Plestin-les-Grèves
Élu : André Lucas, PS, m. de Plestin, 2 804.
Hervé Guelou, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Plufur, 2 676.
Jean Touarin, PC, m. de Trémel, s'est retiré.
André Cresseveur, div. d., n.s.r.p.

Plouagat
Réélu : Jean-Pierre Le Goux, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Lanrodec, 1 674.
Arsène Corouge, PS, 1 181.

Plouha
Réélu : Jean Derrien, PS, m. de Plouha, 1 982.
Jean-Claude Le Guen, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Plouha, 1 354.

Pontrieux
Réélu : Yves Le Mouër, UDF-DL, m. de Pontrieux, 2 137.
Yvan Guezennec, PS, m. de Ploëzec-du-Trieux, 1 817.

Rostrenen
Élu : Ange Herviou, PC, 2 606.
Pierre Le Gouez, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Plouguernevel, 2 437.
Jean Robin, PS, c.m. de Rostrenen, s'est retiré.
Brigitte Robic, div. g., s'est retirée.

Saint-Brieuc-Ouest
Élu : Michel Brémont, PS, c.r., c.m. de Saint-Brieuc, 3 306.
Bruno Joncour, UDF-DL, s., c.r., c.m. de Saint-Brieuc, 2 667.

Saint-Nicolas-du-Pélem
Réélue : Léa Nicolas, PC, m. de Saint-Nicolas, 1 394.
Georges Gallardon, div. d. sou. RPR-UDF, 1 079.
Jean-Yves Philippe, PS, m. de Saint-Conan, s'est retiré.

FINISTÈRE (28)

1er tour : 8 élus
(2 PS, 1 div. g., 4 RPR, 1 div. d.)

Pour la première fois depuis la création des conseils généraux, en 1871, la gauche devient majoritaire dans le département, avec vingt-huit sièges contre vingt-six à la droite. Même à l'époque du Front populaire, elle n'était pas parvenue à réaliser une telle percée. Cette victoire est d'abord celle du PS, qui détient désormais vingt-cinq cantons, contre quinze auparavant. Plusieurs cantons réputés « imprenables », comme ceux de Pont-L'Abbé et d'Arzano, ont ainsi été conquis par la gauche. Le PS a, en outre, réalisé le grand chelem à Brest, avec huit élus, soit six de plus que dans le conseil sortant. Le maire socialiste Pierre Maille – qui n'a pas pâti du mouvement de colère des ouvriers de la sous-traitance de l'arsenal militaire, à l'automne dernier – avait changé de circonscription pour forcer la victoire, et il a battu son adversaire UDF avec une majorité de 57,33 % des suffrages. Il récolte aujourd'hui les fruits de cette stratégie offensive et ne devrait pas rencontrer d'obstacles pour devenir le premier président de gauche du département. Après la décision de Louis Le Pensec, ministre socialiste de l'agriculture et de la pêche, de ne pas briguer la présidence, M. Maille a confirmé qu'il serait le candidat du groupe socialiste à ce poste. L'UDF est la grande perdante du scrutin, puisqu'elle est évincée de cinq cantons sur les quatorze qu'elle détenait dans le conseil général sortant. La droite conserve, toutefois, ses principaux bastions du Nord-Finistère ainsi que quelques places fortes dans le sud, comme Fouesnant et Le Guilvinec.
NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 25 PS, 2 div. g., 9 UDF, 10 RPR, 7 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 15 PS, 2 div. g., 14 UDF, 13 RPR, 9 div. d. *(prés. : Charles Miossec, RPR, d., m. de Landivisiau).*

Arzano
Élue : Marie-Isabelle Doussal, PS, adj. m. d'Arzano, 1 504.
Jean Lomenech, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Rédéné, 1 319.

Brest-Cavale-Blanche-Bohars
Élu : Jean Mobian, PS, m. de Guilers, 3 792.
Jacques Berthelot, RPR, s., c.r., 2 990.

Brest-Kerichen
Élu : Yvon Berthou, PS, c.m. de Brest, 2 857.
Albert Di Comun, UDF-FD, s., c.m. de Brest, 1 964.

Brest-l'Hermitage-Gouesnou
Élu : Jean-Paul Glémarec, PS, c.m. de Gouesnou, 3 176.
Jean-Yves Le Borgne, UDF-DL, s., 2 693.

Brest-Plouzané
Élue : Yvette Duval, PS, m. de Plouzané, 3 275.
Yves Pagès, UDF-FD, s., c.m. de Plouzané, 2 740.

Brest-Recouvrance
Élu : Yves Menesguen, PS, c.m. de Brest, 2 767.
Fortuné Pellicano, RPR, c.m. de Brest, 2 008.
Pierre Maille, PS, m. de Brest, s'est représenté dans le canton Brest-Saint-Pierre.

Brest-Saint-Marc
Élue : Patricia Adam, PS, adj. m. de Brest, 4 091.
Dominique Le Gall, RPR, s., c.m. de Brest, 2 863.

Brest-Saint-Pierre
Réélu : Pierre Maille, PS, s. du canton Brest-Recouvrance, m. de Brest, 2 682.
Marcel Le Floch, UDF-DL, s., c.m. de Brest, 1 996.

Carhaix-Plouguer
Élu : Richard Ferrand, PS, 4 459.
André Le Roux, div. d., c.r., m. de Carhaix, 3 953.
Jean-Pierre Jeudy, div. g. sou. PC, c.m. de Carhaix, s'est retiré.
Jean Rohou, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.r., a été éliminé.

Concarneau
Élu : Jean Lozac'h, PS, m. de Trégunc, 5 267.
Paulette Lecroc, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Trégunc, 4 982.

Crozon
Réélu : Jean-Jacques Fabien, RPR, 3 206.
Jean Cornec, div. g., m. de Crozon, 2 989.
François Godoc, div. d., m. d'Argol, 2 459.

Daoulas
Réélu : André Le Gac, div. g. sou. PS, m. de Plougastel, 5 659.
Dominique Cap, div. d., c.m. de Plougastel, 5 082.

Fouesnant
Réélu : Roger Le Goff, UDF-FD, m. de Fouesnant, 5 576.
Nathalie Conan, PS, c.m. de Fouesnant, 5 408.

Guilvinec
Élu : Yannick Le Moigne, div. d., m. de Plobannalec, 5 254.
Corentin Cadiou, PS, m. de Penmarch, 4 188.
Pierre Draoulec, UDF-FD, c.m. de Penmarch, n.s.r.p.

Lanmeur
Élu : Jean-Luc Fichet, PS, m. de Lanmeur, 3 864.
Gwénolé Guyomarc'h, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Locquirec, 1 740.
Jean-René Cadran, PS, m. de Locquirec, n.s.r.p.

Lannilis
Élu : Jean-Louis Kerboull, div. d., m. de Lannilis, 3 633.
Jean-Yves Calvez, UDF-FD, adj. m. de Plouguerneau, 2 976.
Jean-Michel Perhirin, RPR, adj. m. de Lannilis, n.s.r.p.

Plouescat
Élu : Jacques Le Guen, div. d., 2 480.
Daniel Jacq, div. d., m. de Plouescat, 2 045.
Yves Priser, RPR, n.s.r.p.

Pont-Croix
Réélu : Henri Cogan, UDF-FD, 4 886.
Paul Guéguen, PS, 4 057.

Pont-l'Abbé
Élue : Annick Le Loch, PS, m. de Pont-l'Abbé, 4 278.
Léa Laurent, UDF-FD, m. de Plomeur, 3 856.
Pierre Le Doaré, div. d., s'est retiré.
Sébastien Jolivet, UDF-FD, n.s.r.p.

Rosporden
Réélu : Gilbert Monfort, PS, m. de Rosporden, 3 702.
Alain Chrétien, RPR, 2 072.
Francis Dufour, PC, m. de Kernével, s'est retiré.

ILLE-ET-VILAINE (27)

1er tour : 7 élus
(1 PS, 4 UDF-FD, 2 div. d.)

La droite conserve d'extrême justesse le département, avec vingt-sept sièges, mais elle devra composer avec une très forte poussée de la gauche, qui passe de quatorze à vingt-six sièges. Cette majorité d'un siège, qui devrait permettre au centriste Pierre Méhaignerie de garder la présidence du conseil général, s'est jouée à Bruz : alors que dans ce canton la gauche totalisait, au premier tour, plus de 51 % des suffrages, le centriste Robert Barré a gardé son siège avec seulement 248 voix d'avance. Ce second tour a vu l'élection de treize candidats PS ou apparentés sur les vingt sièges restant à pourvoir. L'une des plus grosses surprises vient du canton de Cancale, où la droite, divisée au premier tour, totalisait plus de 65 % des exprimés, sans le FN, et où le candidat soutenu par le PS l'a emporté de 83 voix.
NOUVEAU CONSEIL : 19 PS, 7 div. g., 15 UDF, 6 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 app. PS, 11 PS, 2 div. g., 22 UDF, 8 RPR, 9 div. d. *(prés : Pierre Méhaignerie, UDF-FD, a. min., d., m. de Vitré).*

Bain-de-Bretagne
Réélu : Georges Magnant, UDF-DL, c.r., 2 736.
Armel Renault, div. g., c.m. de Bain-de-Bretagne, 2 505.

Bruz
Réélu : Robert Barré, UDF-FD, m. de Bruz, 6 349.
Philippe Bonnin, PS, m. de Chartres-de-Bretagne, 6 101.

Cancale
Élu : Maurice Jannin, div. g. sou. PS, c.m. de Cancale, 3 038.
Jean Mainguené, div. d., m. de Saint-Coulomb, 2 955.
Jean Raquidel, RPR, n.s.r.p.

Cesson-Sévigné
Élu : Guy Jouhier, PS, m. d'Acigné, 4 504.
Roger Belliard, div. d., s., m. de Cesson-Sévigné, 4 150.

Châteaubourg
Élu : Jacques Bobille, div. d., 2 338.
Jean-Charles Bougerie, UDF-FD, m. de Châteaubourg, 1 220.
Paul Lemoine, UDF-FD, n.s.r.p.

Combourg
Élue : Marie-Thérèse Sauvée, div. g. sou. PS, m. de Combourg, 3 010.
Guy Aubry, div. d., m. de Bonnemain, 2 878.
André Belliard, RPR, n.s.r.p.

Liffré
Élu : Clément Theaudin, PS, m. de Liffré, 4 501.
Eric Moisan, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Liffré, 3 532.
Francis Havard, UDF-FD, n.s.r.p.

Louvigné-du-Désert
Élue : Marie-Françoise Jacq, UDF-FD, m. de Louvigné-du-Désert, 2 522.
Claude Duval, div. d., 2 355.
Pierre-Yves Guéna, RPR, s'est retiré.
Olivier Ménard, div. d., m. de Poilley, n.s.r.p.

Pleine-Fougères
Élu : Christian Couet, PRG, m. de Pleine-Fougères, 2 114.
Louis Thébault, UDF-FD, c.m. de Pleine-Fougères, 2 084.
Jean-Louis Helleux, PS, m. de Trans-la-Forêt, s'est retiré.
Maurice Fantou, div. d., m. de Saint-Broladre, n.s.r.p.

Plélan-le-Grand
Réélu : Marie-Joseph Bissonnier, div. d., 2 860.
Françoise Guillot, ext. g., 2 108.

Rennes-Centre-Ouest
Élu : Marcel Rogemont, PS, d., c.r., 2 840.
Yves Fréville, UDF-FD, s., 2 576.

Rennes-Centre
Réélu : Claude Champaud, RPR, c.r., 2 457.
Alain Piriou, Verts, 1 748.

Rennes-Est
Élue : Clothilde Tascon-Menestrier, PS, c.m. de Rennes, 2 195.
Bernard Billard, UDF-FD, s., 1 598.

Rennes-Le-Blosne
Réélu : Jean Normand, PS, adj. m. de Rennes, 3 352.
Antoine Cressard, UDF, c.m. de Rennes, 1 480.

Rennes-Nord
Élu : Martial Gabillard, PS, adj. m. de Rennes, 2 954.
Stéphane Jambois, UDF-AD, s., 2 198.

Rennes-Sud-Est
Élue : Mireille Massot, PS, 6 361.
Didier Hollier-Larousse, RPR, 2 972.
Jean-Pierre Dagorn, UDF-PPDF, n.s.r.p.

Saint-Aubin-d'Aubigné
Élu : Pierre Esnault, PS, m. de Saint-Aubin-d'Aubigné, 4 299.
Philippe Daumay, div. d., m. de Sens-de-Bretagne, 3 440.
Pascale Picard, div. d., s'est retirée.
Louis Genouel, UDF-FD, m. de Gahard, n.s.r.p.

Saint-Brice-en-Coglès
Élu : Louis Dubreil, div. g. sou. PS, adj. m. de Saint-Brice-en-Coglès, 2 959.
Jean Malapert, UDF, s., m. de Montours, 2 776.

Saint-Malo-Sud
Élu : Jacky Le Menn, PS, 4 261.
Gilles Lurton, UDF-FD, c.m. de Saint-Malo, 4 223.
François Goger, RPR, m. de Saint-Jouan-des-Guérets, s'est retiré.
Marcel Planchet, div. d., n.s.r.p.

Le Sel-de-Bretagne
Élue : Annie Moutel, UDF, m. de Tresboeuf, 1 037.
Loïck Le Feuvre, écol., 966.
André Hupel, div. d., n.s.r.p.

MORBIHAN (21)

1er tour : 4 élus
(1 UDF-PPDF, 1 RPR, 2 div. d.)

En prenant quatre cantons à la droite, ceux de Guémené-sur-Scorff, Ploemeur, La Roche-Bernard et Lorient-Nord, le PS double le nombre de ses élus tandis que le PC perd son seul canton, celui de Lanester, au profit d'un divers gauche, ex-communiste rénovateur. Pourtant, la droite demeure maîtresse du jeu départemental, avec 33 sièges sur 42. La bataille pour la succession de Raymond Marcellin (UDF) – qui ne se représentait pas – à la présidence du conseil général sera arbitrée par les 11 élus divers droite, qui auront à départager Joseph Kerguéris (UDF), réélu dès le premier tour à Pluvigner, et Jean-Charles Cavaillé (RPR), réélu au second tour à Pontivy. L'UDF, qui entend faire jouer son « droit de suite » – malgré une nette baisse du nombre des élus se réclamant d'elle –, part favorite.
NOUVEAU CONSEIL : 8 PS, 1 div. g., 9 UDF, 13 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 4 PS, 17 UDF, 13 RPR, 7 div. d. *(prés. : Raymond Marcellin, UDF-DL, a. min.).*

Gourin
Réélu : Michel Morvant, RPR, m. de Plouray, 3 117.
Robert Ulliac, PS, m. de Gourin, 2 468.

Guémené-sur-Scorff
Élu : Jean-Luc Guilloux, PS, adj. m. de Ploërdut, 2 136.
Maryannick Guiguen, UDF, s., c.r., m. de Saint-Caradec, 1 949.
Christian Perron, PC, s'est retiré.

Lanester
Élu : Jean-Claude Perron, div. g., adj. m. de Lanester, 5 273.
Jean-Pierre Anfré, PC, m. de Lanester, s'est retiré.
Jean Maurice, PC, n.s.r.p.

Lorient-Nord
Élu : Henri Scanvic, PS, adj. m. de Lorient, 4 129.
Fabrice Loher, UDF-DL, 2 262.
Danièle Leroux, UDF-DL, c.m. de Lorient, n.s.r.p.

Ploemeur
Élu : Georges Jégouzo, PS, m. de Larmor-Plage, 5 683.
Loïc Tonnerre, RPR, 5 109.
Michel Godard, UDF-PPDF, n.s.r.p.

Pontivy
Réélu : Jean-Charles Cavaillé, RPR, d., c.r., m. de Noyal-Pontivy, 6 135.
Henri Le Dorze, PS, adj. m. de Pontivy, 4 647.

Port-Louis
Réélu : Aimé Kerguéris, UDF-DL, d., , 5 902.
Benoit Hamon, PS, 5 125.

Questembert
Réélu : Joseph Briend, UDF-DL, m. de Pleucadeuc, 3 480.
Paul Paboeuf, PS, m. de Questemberg, 3 338.

Quiberon
Réélu : Jean-Michel Kervadec, UDF-DL, m. de Saint-Pierre-Quiberon, 3 689.
Jean-Michel Belz, div. g., m. de Quiberon, 3 675.

La Roche-Bernard
Élu : Michel Texier, PS, 3 087.
Michel Prou, div. d., s., 3 034.

Rochefort-en-Terre
Élu : René Santerre, div. d., m. de Malansac, 1 650.
René Belliot, RPR, s., 1 408.
François Le Poul, div. g., 802.

Rohan
Élu : Pierre Le Teste, div. d., m. de Crédin, 2 435.
Jean Launay, div. d., m. de Réguiny, 2 257.
Henri Ollivier, div. d., m. de Bréhan, s'est retiré.
Jean Saulnier, div. d., n.s.r.p.

Saint-Jean-Brévelay
Élu : Henri-Michel Kersuzan, div. d., m. de Bignan, 2 130.
Rémi Adelis, div. d., m. de Saint-Jean-Brévelay, 2 103.
Suzanne Faucheux, PS, 820.
Léon Guyot, div. d., m. de Plumelec, s'est retiré.
Henri Le Breton, UDF-FD, sén., m. de Buléon, n.s.r.p.

Sarzeau
Élu : Henri Bénéat, div. d., adj. m. de Sarzeau, 3 214.
Guy Toureaux, PS, 1 637.
Yves Borius, UDF, m. de Sarzeau, s'est retiré.
Raymond Marcellin, UDF-DL, a.min., n.s.r.p.

La Trinité-Porhoët
Réélu : Bernard Perrachon, div. d., m. de Ménéac, 1 681.
Jean Letournel, RPR, 1 423.

Vannes-Centre
Élu : François Goulard, UDF-DL, d., 4 253.
Micheline Rakotonirina, PS, c.r., c.m. de Vannes, 3 190.
Yvonne Sauvet, UDF-DL, c.r., n.s.r.p.

Vannes-Ouest
Élu : Joseph Allano, RPR, m. de Ploeren, 5 216.
André Gall, PS, m. d'Arradon, 5 038.
Pierre Pavec, UDF-FD, m. de Vannes, n.s.r.p.

CENTRE

CHER (18)

1er tour : 1 élu
(1 app. RPR)

Neuf changements dans les dix-huit cantons renouvelables : le conseil général, au terme du second tour, est profondément bouleversé avec un rééquilibrage au profit de la gauche. Le Parti communiste gagne deux élus : ses candidats battent respectivement le maire (UDF) de Vierzon, Jean Rousseau, et son premier adjoint (UDF), Max Albizzati. Le groupe communiste passe de sept à neuf élus, le groupe socialiste et apparentés en compte cinq, alors qu'il n'en avait qu'un dans la précédente assemblée départementale. A Bourges, la droite perd deux cantons et n'en garde qu'un. Dès le premier tour, le président (UDF-DL) du conseil général, Jean-François Deniau, et son premier vice-président (UDF-AD), Camille Michel, avaient été éliminés. Sénateur et maire (RPR) de Saint-Amand-Montrond, Serge Vinçon, réélu de justesse (73 voix d'avance sur son concurrent socialiste), s'est d'ores et déjà porté candidat au fauteuil de président du conseil général. Enfin, deux élections partielles doivent être organisées en raison du décès d'Antoine de Vogüé (div.d.), à Aubigny-sur-Nère, et de la démission de Jean-Claude Sandrier (PC), élu conseiller régional, à Bourges-I.
NOUVEAU CONSEIL : 9 PC, 5 PS, 4 UDF, 5 RPR, 11 div. d., 1 siège vacant.
CONSEIL SORTANT : 7 PC, 2 PS, 7 UDF, 3 RPR, 2 app. RPR, 13 div. d., 1 siège vacant *(prés. : Jean-François Deniau, UDF-DL, a. min.).*

Argent-sur-Sauldre
Élu : Thierry de Montbel, RPR, m. de Clémont, 1 680.
Christian Vilain, PS, adj. m. de Vailly, 735.
Patrick Sénée, PS, m. d'Argent-sur-Sauldre, n.s.r.p.

Baugy
Réélu : Michel Renoux, div. d., 1 978.
Denis Durand, MDC, m. de Bengy-sur-Craon, 1 490.
Pierre-Etienne Goffinet, RPR, m. d'Avord, s'est retiré.

Bourges-4
Élue : Irène Felix, PS, 2 568.
Franck Thomas-Richard, UDF-DL diss., c.r., adj. m. de Bourges, 2 394.
Jean-François Deniau, UDF-DL, s., a.min., pr. c.g., s'est retiré.

Bourges-5
Élu : Jean-Pierre Saulnier, PS, 1 789.
Philippe Gitton, RPR, adj. m. de Bourges, 1 577.
Camille Michel, UDF-AD, s., a été éliminé.

La Chapelle-d'Angillon
Réélu : Pierre Heuclin, div. d., m. de La Chapelle-d'Angillon, 709.
Etienne de Saporta, UDF-FD, m. d'Ivoy-le-Pré, 605.

Charenton-du-Cher
Réélu : Philippe de Bonneval, UDF, m. de Thaumiers, 1 032.
Stéphane Tassi, app. PS, c.m. de Charenton-du-Cher, 786.

Chârost
Réélu : Roger Jacquet, PC, m. de Saint-Florent-sur-Cher, 2 778.
Gérard Bruant, PS, c.m. de Saint-Florent-sur-Cher, 2 079.

Le Châtelet
Élu : Bernard Jamet, div. d., m. du Châtelet-en-Berry, 908.
Philippe Auroir, div. d., m. de Saint-Pierre-les-Bois, s'est retiré.
René Dubreuil, RPR, n.s.r.p.

Henrichemont
Réélu : Joseph Gueguen, UDF-DL, 1 045.
Olivier Pagano, PS, c.m. d'Henrichemont, 697.

Levet
Élu : Jean-Pierre Magnoux, app. PS, m. de Plaimpied, 2 010.
Gérard Santuosso, div. d., m. de Trouy, 1 755.
Pierre Signargout, RPR, n.s.r.p.

Lignières
Élue : Agnès Chevauche, PS, 982.
Roger Pinaud, div. d., adj. m. de Lignières, 794.
Henri Barbier, div. d., 451.
Pierre Roumet, div. d., n.s.r.p.

Nérondes
Réélu : Serge Bousquiel, UDF-AD, 1 134.
Michel Bibanow, PS, m. de Blet, 1 095.

Saint-Amand-Montrond
Réélu : Serge Vinçon, RPR, sén., m. de Saint-Amand-Montrond, 3 895.
Jean-Pierre Charbonnier, PS, 3 822.

Sancoins
Réélu : Pierre Caldi, div. d., m. de Sancoins, 1 276.
Olivier Darbas, PS, 1 241.

Vailly-sur-Sauldre
Réélu : Pierre Rabineau, app. PS, m. de Villegenon, 1 186.
Guy Adam, RPR, m. de Vailly-sur-Sauldre, 707.
Gilles Doucet, UDF-rad., s'est retiré.

Vierzon-1
Élu : François Dumon, PC, c.r., c.m. de Vierzon, 3 176.
Jean Rousseau, app. UDF, m. de Vierzon, 2 659.
Jean-Paul Vadrot, UDF-rad., adj. m. de Vierzon, n.s.r.p.

Vierzon-2
Élu : Jean-Pierre Pietu, PC, c.m. de Vierzon, 4 299.
Max Albizzati, UDF-AD, s., adj. m. de Vierzon, 3 369.

EURE-ET-LOIR (14)

1er tour : 2 élus (1 RPR, 1 div. d.)

La majorité ne reste à droite que pour 21 voix : Martial Taugourdeau, sénateur (RPR) et président sortant du conseil général, engagé dans une triangulaire avec le Front national, sauve son siège de 12 voix face au maire (div. g.) de Châteauneuf-en-Thymerais ; à l'opposé, *dans le* canton d'Orgères-en-Beauce, la gauche perd le siège de René Audouin (div. g.) pour 9 voix face à Alberic de Montgolfier (div. d.). La droite perd quatre cantons (Maintenon, Chartres-Nord-Est, *Nogent-le-Rotrou et Châteaudun*) alors que la gauche conserve trois des quatre sièges qu'elle mettait en jeu. L'écart se resserre considérablement entre la majorité UDF-RPR-div. d. (quinze sièges) et l'opposition PS-div. g. (treize sièges), le FN disposant du siège non renouvelable de Marie-France Stirbois à Dreux-Ouest. Alain Venot, conseiller général et maire (RPR) de Châteaudun, perd, quant à lui, son siège au profit de Serge Fauve (div. g), dans le cadre d'une triangulaire avec le FN. Elu conseiller régional le 15 mars, M. Venot fait partie de ceux qui avaient associé leurs voix à celles de l'extrême droite pour faire élire Bernard Harang (UDF-DL) à la présidence de la région Centre.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PS, 1 PRG, *7 div. g., 1 div., 4 UDF, 8 RPR, 3 div. d.*, 1 FN.

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 2 PRG, 2 div. g., 1 div., 7 UDF, 9 RPR, 2 div. d., 1 FN *(Martial Taugourdeau, RPR, sén., m. de Tremblay-les-Villages).*

Brou

Élu : Dominique Dousset, div. g. sou. PS, adj. m. de Yèvres, 2 143.
Christian Bilbaut, UDF-FD, m. de Dangeau, 1 680.
Jean-Claude Philippe, div. d., m. de Brou, 797.
Jacques Delavallée, PRG, m. de Yèvres, n.s.r.p.

Chartres-Nord-Est

Élu : Christian Gigon, div. g. sou. PS, m. de Champhol, 3 108.
François Catel, UDF-rad., s., m. de Gasville-Oisème, 3 043.

Chartres-Sud-Ouest

Réélu : Gérard Cornu, RPR, m. de Fontenay-sur-Eure, 5 270.
Laurent Rabaté, PS, adj. m. de Chartres, 4 123.

Châteaudun

Élu : Serge Fauve, div. g. sou. PS, m. de Marboué, 4 174.
Alain Venot, RPR, s., m. de Châteaudun, 3 665.
Jean-Lin Lacapelle, FN, c.r., 1 743.
Gilbert Ferron, div. g., adj. m. de Châteaudun, s'est retiré.

Châteauneuf-en-Thymerais

Réélu : Martial Taugourdeau, RPR, sén., *pr. c.g., m. de Tremblay-les-Villages*, 1 793.
Jean-Pierre Gaboriau, div. g. sou. PS, m. de Châteauneuf-en-Thymerais, 1 781.
Jacques Dautrême, FN, 544.

Dreux-Sud

Élu : Daniel Frard, PS, m. de Vernouillet, 3 123.
François Avon, FN, c.r., c.m. de Dreux, 2 559.
Maurice Legendre, PS, c.m. de Vernouillet, n.s.r.p.

Illiers-Combray

Réélu : Jacques Guillard, div. d. sou. RPR-UDF, 1 819.
Maryse Lamirault, PS, c.m. d'Illiers, 1 385.
Jean-Roger Thioux, FN, 694.

Janville

Réélu : Martial Chevallier, RPR, m. du Puiset, 1 992.
Jean-Yves de Franciosi, PS, m. de Toury, 1 791.

Maintenon

Élue : Catherine Pesnot, div. g. sou. PS, m. de Bleury, 3 953.
René Gallas, UDF-FD, s., m. d'Epernon, 3 711.
Michel Bellanger, div. d., m. de Maintenon, 2 652.

Mainvilliers

Réélu : Jean-Jacques Chatel, PS, adj. m. de Mainvilliers, 3 057.
Yves Paris, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Mainvilliers, 1 799.
Philippe Blancot, FN, 1 267.

Nogent-le-Rotrou

Élu : Philippe Ruhlmann, div. g. sou. PS, m. de Margon, 3 740.
Patrick Hoguet, UDF-DL, s., c.m. de Nogent-le-Rotrou, 3 097.

Orgères-en-Beauce

Élu : Albéric Montgolfier de, div. d., c.m. de Terminiers, 1 358.
René Audouin, div. g. sou. PS, s., m. d'Orgères, 1 349.

INDRE (13)

1er tour : 6 élus (1 PS, 1 UDF-FD, 2 RPR, 2 div. d.)

*Au terme du second tour, la droite dis*pose toujours d'une majorité confortable. Mais le Parti socialiste a gagné deux sièges signicatifs. Celui de Châteauroux-Ouest, enlevé sur le score écrasant de 63,3 % par Michel Durandeau, adjoint au maire de Châteauroux, était détenu jusqu'à présent par Daniel Bernardet (UDF-FD), sénateur et président du conseil général, qui ne se représentait pas. L'ancien ministre des finances socialiste, Michel Sapin, maire d'Argenton-sur-Creuse et conseiller régional, qui vient de voir la présidence de la région Centre lui échapper, a, pour sa part, nettement battu André Advenier (UDF-AD), chef de file de la liste UDF-RPR aux régionales. Le PC fait son entrée dans l'assemblée départementale avec Pierre Berlot, candidat de la gauche « plu*rielle », à Issoudun-Nord. D'une manière* générale, les victoires des candidats de droite ont été obtenues d'une courte avance. Le premier tour d'une partielle avait également lieu dans le canton de Châteauroux-Centre, après la démission *du sortant, Antonin de Bonin (UDF-FD).* La socialiste Marie-Sylvie Désiré est en ballottage face à Marie-Thérèse Guillemont (div. d.) qui a besoin des voix FN pour gagner.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 8 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 4 div. d.

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 1 div. g., 10 UDF, 3 RPR, 6 div. d. *(prés. : Daniel Bernardet, UDF-FD, sén.).*

Argenton-sur-Creuse

Élu : Michel Sapin, PS, a.min., c.r., m. d'Argenton-sur-Creuse, 3 737.
André Advenier, UDF-AD, s., c.r., c.m. d'Argenton-sur-Creuse, 2 775.

Châteauroux-Est

Réélu : Michel Blondeau, UDF-FD, m. de Déols, 3 343.
Danielle Pournin, PS, 3 212.

Châteauroux-Ouest

Élu : Michel Durandeau, PS, adj. m. de Châteauroux, 3 325.
André Vanhollebeke, UDF-FD, 1 927.
Daniel Bernardet, UDF-FD, sén., pr. c.g., n.s.r.p.

Ecueillé

Réélu : Joël Bonjour, RPR, 1 229.
Claude Roux, PS, c.m. de Pellevoisin, 1 102.

Eguzon-Chantôme

Réélu : Pierre Petitguillaume, div. d., m. de Ceaulmont, 1 455.
Jean-Claude Blin, PS, m. d'Eguzon, 1 339.

Issoudun-Nord

Élu : Jean-Pierre Berlot, PC, m. de Reuilly, 2 749.
Roger Birtègue, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. d'Issoudun, 2 649.

Sainte-Sévère-sur-Indre

Réélu : Paul Pleuchot, UDF-FD, c.m. de Sainte-Sévère-sur-Indre, 901.
Daniel Guiet, PS, 831.
Pierre Tichit, div. d., c.m. de Sainte-Sévère-sur-Indre, s'est retiré.

INDRE-ET-LOIRE (19)

1er tour : 4 élus (2 UDF-AD, 1 UDF-DL, 1 div. d.)

Le conseil général demeure, avec une large majorité, à droite. Pour autant, il fait l'objet d'un notable rééquilibrage. C'est le PS qui apparaît comme le grand vainqueur puisqu'il gagne six sièges : Montlouis, Luynes, Montbazon, Tours-Ouest, Tours-Est et Tours-Nord-Ouest. *A contrario, le grand perdant est le RPR, qui* ne conserve que quatre sièges sur les huit qu'il détenait. L'un de ses représentants, Michel Trochu, ne conserve le sien que d'extrême justesse à Tours-Sud : dix-neuf voix. L'UDF perd un canton et les divers *droite deux.* A Château-la-Vallière, un candidat divers, Patrice Berthelomot, remplace le sortant divers droite, qui s'était désisté en sa faveur bien qu'il fut arrivé devant lui. Pour le PS, deux femmes, Claude Roiron (Tours-Nord-Ouest) et Marisol Touraine (Montbazon), confirment leur implantation, alors qu'apparaissent deux nouvelles personnalités, Nicolas Gautreau, à Tours-Ouest, et Patrick Bourdy, à Montlouis. L'adjointe au maire de Tours chargée des affaires sociales, Arlette Bosch, retrouve, quant à elle, le siège qu'elle avait perdu à Tours-Est et le sixième canton gagné par le PS, Luynes, revient à Joseph Masbernat.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 10 PS, 2 div. g., 1 div., 10 UDF, 4 RPR, 9 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 4 PS, 2 div. g., 11 UDF, 8 RPR, 11 div. d. *(prés : Jean Delaneau, UDF-DL, sén., m. de Château-Renault).*

Bléré

Réélu : Georges Fortier, RPR, m. de Bléré, 4 301.
Geneviève Gousset, PS, 3 304.

Bourgueil

Élu : Jean Dumont, div. d., m. de Bourgueil, 2 399.
François Breton, div. g. sou. PS, c.m. de Restigné, 2 280.
Christiane Vallée, div. d., m. de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, s'est retirée.
Jean Chamboissier, div. d., c.m. de Bourgueil, n.s.r.p.

Château-la-Vallière

Élu : Patrice Berthelemot, div., c.m. de Château-la-Vallière, 1 916.
Michel Chabriais, PS, c.m. de Château-la-Vallière, 1 486.
Maurice Duron, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Château-la-Vallière, s'est retiré.

L'Ile-Bouchard

Réélu : Marcellin Sigonneau, div. d., m. de Panzoult, 2 141.
Jean-Marie Gonet, PS, c.m. d'Avon-les-Roches, 1 140.
Christophe Baudry, div., adj. m. de Cravant, s'est retiré.

Joué-lès-Tours-Sud

Réélu : Philippe Lebreton, PS, m. de Joué-lès-Tours, 3 118.
Jean-Louis Hay, RPR, c.r., 1 955.

Le Grand-Pressigny

Réélu : Marcel Fortin, div. d., m. de La Celle-Guenand, 1 243.
Patrick Guignandon, div. g., m. du Petit-Pressigny, 1 153.
Jacques Vezin, div., m. du Grand-Pressigny, s'est retiré.

Luynes

Élu : Joseph Masbernat, PS, m. de Fondettes, 3 797.
Pierre Maillet, RPR, 3 505.
Jean-Paul Leduc, UDF-AD, c.m. de Fondettes, n.s.r.p.

Montbazon

Élue : Marisol Touraine, PS, d., 3 983.
Bernard Garbet, UDF-DL, c.m. de Montbazon, 3 441.
Hubert Marionnaud, div. d., m. de Veigné, n.s.r.p.

Montlouis-sur-Loire

Élu : Patrick Bourdy, PS, adj. m. de Montlouis, 4 042.
Dominique Leclerc, RPR, s., sén., m. de La Ville-aux-Dames, 3 056.

Neuvy-le-Roi

Réélu : Henri Zamarlik, UDF-FD, m. de Saint-Paterne-Racan, 1 612.
Patrick Cintrat, RPR, m. de Neuvy-le-Roi, 883.

Tours-Est

Élue : Arlette Bosch, PS, adj. m. de Tours, 2 987.
Barbara Romieux, RPR, s., c.m. de Tours, 2 252.

Tours-Nord-Est

Réélu : Jean-Paul Beuzelin, div. d. sou. RPR-UDF, 2 355.
Frédéric Thomas, PS, 2 164.

Tours-Nord-Ouest

Élue : Claude Roiron, PS, adj. m. de Tours, 3 203.
Michel Montaubin, RPR, s., c.m. de Tours, 2 278.

Tours-Ouest

Élu : Nicolas Gautreau, PS, c.m. de Tours, 2 068.
Alain Devineau, div., 1 890.
Claude Croubois, RPR, s., c.m. de Tours, a été éliminé.

Tours-Sud

Réélu : Michel Trochu, RPR, c.m. de Tours, 2 094.
Claude Chauveau, div. g., adj. m. de Tours, 2 075.

LOIR-ET-CHER (15)

1er tour : 3 élus (1 PS, 1 UDF-DL, 1 div. d.)

Avec l'élection d'Henri Cochelin (div. g.) dans le canton de Mondoubleau, où le sénateur centriste Pierre Fauchon ne se représentait pas, la gauche passe de neuf à dix élus sur les trente sièges du conseil général. Dans le canton de Blois-4, au sein de la grande ZUP de l'agglomération, le sortant socialiste gagne le duel qui l'opposait à un candidat du Front national. Ce dernier semble avoir obtenu moins de la moitié des voix rassemblées, au premier tour, par la candidate UDF-FD, qui avait clairement manifesté son hostilité à l'extrême droite. Le candidat du PS en recueille une partie. A Vendôme-2, Paul Violet, ancien adjoint (RPR) au maire de Paris, *qui tente depuis plusieurs années de* s'implanter en terre vendomoise, est battu par le candidat socialiste.

NOUVEAU CONSEIL : 8 PS, 2 div. g., 9 UDF, 2 RPR, 9 div. d.

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 1 div. g., *13 UDF, 3 RPR, 5 div. d. (prés. : Roger Goëmaere, RPR, c.r.).*

Blois-2

Réélu : Michel Eimer, PS, 2 935.
Alex Pruvost, RPR, 1 501.

Blois-3

Réélu : Michel Fromet, PS, adj. m. de Blois, 2 425.
Nicolas Perruchot, RPR, 2 055.

Blois-4

Réélu : Jean-Pierre Copois, PS, c.m. de *Blois*, 1 403.
Michel Chassier, FN, c.m. de Blois, 1 097.

Bracieux

Élu : Gilles Clément, div. g. sou. PS, m. de Mont-près-Chambord, 3 645.
Bernard Clément, RPR, m. de Muides, 2 191.
Michel Lhommedé, div. g., n.s.r.p.

Mondoubleau

Élu : Henri Cochelin, div. g. sou. PS, m. de Cormenon, 1 963.
Jacqueline Dumas, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Mondoubleau, 1 370.
Pierre Fauchon, UDF-FD, sén., n.s.r.p.

Montoire-sur-le-Loir

Élu : Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montoire-sur-le-Loir, 2 821.
Jean-Jacques Morel, div. d., s'est retiré.
Simone Beaupetit, UDF, n.s.r.p.

Montrichard

Élu : Jean-Marie Janssens, RPR, m. de Chissay, 4 005.
Christian Goemaere, UDF-FD, m. de Pontlevoy, 1 925.
Roger Goemaere, RPR, pr. c.g., n.s.r.p.

Neung-sur-Beuvron

Élu : Claude Beaufils, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Montrieux, 1 334.
Jean-Paul Prince, div. g., m. de La Ferté-Saint-Cyr, s'est retiré.
Pierre Foucher, UDF-DL, m. de Dhuizon, n.s.r.p.

Ouzouer-le-Marché

Élu : Bernard Dutray, div. d., 1 236.
Gérard Plessis, div. d., m. de Villermain, 1 144.
Jean-Paul Bediou, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Tripleville, s'est retiré.
Gilbert Richard, UDF-DL, n.s.r.p.

Romorantin-Lanthenay-Sud

Réélu : Jean-Marie Bisson, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Pruniers, 1 948.
Michel Guimonet, PS, adj. m. de Romorantin, 1 819.

Salbris

Élu : Michel Leroux, div. d., m. de Selles-Saint-Denis, 3 210.
Jean-Charles Daveau, div. g. sou. PS, m. de Salbris, 2 914.
Roger Corrèze, RPR, n.s.r.p.

Vendôme-2

Élu : Philippe Degeyne, PS, adj. m. de Vendôme, 3 447.
Paul Violet, RPR, c.m. de Vendôme, 2 597.
Robert Girond, PS, c.r., n.s.r.p.

LOIRET (20)

1er tour : 6 élus (2 div. g., 1 UDF-DL, 3 RPR)

Aucun séisme n'était à attendre dans ce département fortement ancré à droite. Cependant, la gauche gagne trois sièges. Dans l'agglomération orléanaise, le PC reprend le canton de Fleury-lès-Aubrais, et le PS, celui de Saint-Jean-de-Braye. A Pithiviers, le député Jean-Paul Charié (RPR) est battu dans une triangulaire gagnée par le candidat socialiste. A Montargis, le retrait de Marie-Rose Etienne (FN), qui pouvait se maintenir, n'a pas empêché le sortant, Michel Brisson (RPR), d'être battu par son vieil adversaire communiste, Max Nublat. Maurice Etienne, secrétaire départemental du Front national, conseiller régional, n'a pas mieux réussi face au conseiller communiste sortant de Châlette-sur-Loing, Jean Louis. En revanche, la gauche a perdu le siège d'Artenay.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 6 PS, 4 div. g., 9 UDF, 15 RPR, 4 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 3 PS, 2 app. PS, 3 div. g., 14 UDF, 14 RPR, 3 div. d. *(prés. : Eric Doligé, RPR, d., m. de Meung-sur-Loire).*

Artenay

Élu : Philippe Paillet, RPR, m. de Chevilly, 1 984.
Bernard Chevolot, div. g. sou. PS, adj. m. d'Artenay, 1 679.
José Cardona, app. PS, m. d'Artenay, n.s.r.p.

Châlette-sur-Loing

Réélu : Jean Louis, PC, m. de Châlette-sur-Loing, 4 127.
Maurice Etienne, FN, c.r., c.m. de Montargis, 2 645.

Châteauneuf-sur-Loire

Élu : Daniel Meriau, RPR, 3 558.
Patrick Roland, PS, 3 121.
Christian Fossier, UDF, m. de Châteauneuf-sur-Loire, s'est retiré.
Pierre Fontenoy, UDF-FD, n.s.r.p.

Fleury-lès-Aubrais

Élu : Alain Roméro, PC, c.m. de Fleury-lès-Aubrais, 3 669.
Pierre Bauchet, UDF-FD, s., m. de Fleury-lès-Aubrais, 3 345.
François Rouet, PS, c.m. de Fleury-lès-Aubrais, s'est retiré.

Jargeau

Élu : Ivan Sorgnard, RPR, 3 379.
Jean-Marc Gibey, PS, 2 340.
Daniel Brusseau, UDF-DL, m. de Sandillon, s'est retiré.
François Landré, UDF-FD, s., s'est retiré.

Lorris

Réélu : Guy Parmentier, div. g. sou. PS-PC, m. de Vieilles-Maisons-sur-Joudry, 1 868.
Bernard Roche, div. d., m. de Varennes-Changy, 1 170.
Muriel Mercadier, FN, 586.
Serge Grouard, RPR, c.m. d'Orléans, s'est retiré.

Malesherbes

Élu : Michel Renault, div. d. sou. RPR-UDF, 2 145.
Paul Sanchez, app. PS, m. de Malesherbes, 1 536.
Roger Guerre, UDF-DL, n.s.r.p.

Montargis

Élu : Max Nublat, PC, 2 330.
Michel Brisson, RPR, s., 2 233.
Marie-Rose Viprey-Etienne, FN, s'est retirée.

Orléans-Bannier

Réélu : André Dabauvalle, UDF-FD, c.m. d'Orléans, 2 771.
Joëlle Beauvallet, PS, 2 563.

Orléans-Bourgogne

Réélu : Jean-Louis Bernard, UDF-rad., d., c.m. d'Orléans, 2 400.
Fabrice van Borren, PRG, 1 842.

Patay

Réélu : André Marsy, div. d. sou. RPR-UDF, 1 401.
François Geniès, div. d., m. de Patay, 877.

Pithiviers

Élu : Claude Laurent, PS, m. de Dadonville, 3 109.
Jean-Paul Charié, RPR, d., 2 931.
Marc Gaudet, div. d., m. d'Ascoux, 2 567.
André Saillard, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Braye

Élu : David Thiberge, PS, adj. m. de Saint-Jean-de-Braye, 3 435.
Gabriel Poullin, app. RPR, s., c.m. de Saint-Jean-de-Braye, 2 739.

Saint-Jean-le-Blanc

Réélu : Antoine Carré, UDF-DL, d., m. de Saint-Jean-le-Blanc, 3 652.
Patrick Dycke, app. PS, 2 687.

CHAMPAGNE-ARDENNE

ARDENNES (18)

1er tour : 4 élus (3 RPR, 1 div. d.)

Dans un département qui vote traditionnellement à gauche lors des élections nationales, mais dont l'assemblée départementale est largement à droite, le scrutin n'a pas donné lieu à un profond bouleversement. La progression de la gauche, qui *détient désormais douze sièges sur* trente-sept, permet toutefois au PS de remporter trois cantons supplémentaires, au détriment du RPR. L'ancien député Philippe Mathot (UDF-DL), qui avait été écarté de la liste officielle de la droite aux élections régionales, subit une nouvelle défaite dans le canton de Renwez, précédemment détenu par le RPR, où il est battu par Gérard Drumel (div. g.). Le maire divers droite de Villers-Semeuse, Roger Aubry, devrait conserver son fauteuil de président du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 6 PS, 5 div. g., 8 UDF, 12 RPR, 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 5 div. g., 7 UDF, 15 RPR, 1 app. RPR, 5 div. d. *(prés. : Roger Aubry, div. d., m. de Villers-Semeuse).*

Fumay

Élu : Benoît Sonnet, PS, 1 390.
Bernard Auburtin, RPR, s., 1 140.
Mario Iglesias, div. g., 604.

Juniville

Élu : Jean Verzeaux, RPR, m. de Ville-sur-Retourne, 976.
Patrick Bonnard, UDF, m. de Neuflize, 913.
Edouard Noël, RPR, n.s.r.p.

Machault

Élu : Dominique Guérin, div. d., 723.
Benoît Hureau, RPR, 510.
Philippe Caif, div. d., m. de Ménil-Annelles, s'est retiré.
Françoise Létinois, div. d., m. de Machault, s'est retirée.
Denis Defforges, RPR, n.s.r.p.

Monthermé

Réélu : Pierre Visse, PC, c.r., 2 307.
Erik Pilardeau, PS, s'est retiré.

Nouzonville

Élu : Pierre Ledemé, PS, 1 289.
Pierre Cordier, RPR, 1 208.
Guy Istace, div. g., s., m. de Nouzonville, 759.
Michel Dierckens, FN, c.r., c.m. de Charleville-Mézières, 516.

Raucourt-et-Flaba

Réélu : Jean Somson, div. g., m. de Raucourt-et-Flaba, 1 166.
Jean-Marie Hanin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Chémery-sur-Bar, 707.

Renwez

Élu : Gérard Drumel, div. g., m. de Haudrecy, 1 707.
Philippe Mathot, UDF-DL, c.m. de Charleville-Mézières, 1 514.
Janine Vastine, RPR, n.s.r.p.

Rethel

Réélu : Michel Vuibert, UDF-FD, m. de Rethel, 2 903.
Marcel Le Ray, PS, c.m. de Rethel, 2 440.
Joseph Afribo, RPR, m. d'Acy-Romance, s'est retiré.

Rumigny

Réélu : Xavier Coffart, UDF-DL, m. d'Aouste, 1 099.
Jean-Louis Milhau, div. g., 997.
Patrick Demorgny, FN, 409.

Sedan-Est

Réélu : Pierre Sulfourt, div. d. sou. RPR, m. de Bazeilles, 2 357.
Didier Herbillon, PS, adj. m. de Sedan, 2 165.

Sedan-Nord

Élu : Dominique Billaudelle, PS, adj. m. de Sedan, 1 771.
Daniel Jacquemin, RPR, s., 1 692.

Signy-l'Abbaye

Élue : Elisabeth Faille, RPR, 798.
Claude Badoux, PS, 645.
Jean-Pierre Grès, div. d., 528.
Ghislain Marcinek, FN, 193.
Pierre Faille, RPR, m. de Signy-l'Abbaye, n.s.r.p.

Tourteron

Élu : Marc Laménie, UDF-FD, 483.
Michel Guérin, RPR, m. de Tourteron, 282.
Gilbert Erhard-Bouvry, UDF-FD, n.s.r.p.

Vouziers

Élu : Clément Servais, RPR, 1 723.
Bernard Pierret, PS, m. de Vouziers, 1 330.
Jean-Pierre Daumont, UDF, s'est retiré.
René Marquet, app. RPR, n.s.r.p.

AUBE (17)

1er tour : 3 élus (1 UDF-DL, 2 div. d.)

En ne cédant que deux des quatorze sièges renouvelables qu'elle détenait, la droite reste largement majoritaire au conseil général ce qui devrait permettre au sénateur Philippe Adnot (div. d.) d'en conserver la présidence. Le Parti communiste, seule formation qui progresse en sièges, remporte de justesse le canton de Brienne-le-Château, ainsi que celui de La Chapelle-Saint-Luc, dans une triangulaire avec le Front national. Le Parti socialiste maintient ses positions. Fortement implanté dans le département, le FN, qui était à l'origine de six triangulaires, n'a pas réussi à tirer son épingle du jeu. Sans *modifier l'équilibre politique*, le scrutin a donné lieu à un certain renouvellement, quatre conseillers sortants (un RPR, un UDF, deux div. d.) ayant été battus au second tour.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 2 PS, 1 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 9 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 2 PS, 1 div. g., 9 UDF, 9 RPR, 10 div. d. *(prés. : Philippe Adnot, div. d., sén.).*

Arcis-sur-Aube

Réélu : Serge Lardin, UDF, m. d'Arcy-sur-Aube, 1 658.
Claude Ferrière, PS, 1 150.
Pierre Bourgoin, FN, c.m. d'Allibaudières, 733.

Bouilly

Élu : Maurice Mary, RPR, m. de Souligny, 1 942.
Daniel Lebeau, PS, adj. m. de Buchères, 1 326.
Nicole de Nonancourt, FN, 639.
Robert Daragon, div. d., n.s.r.p.

Brienne-le-Château

Élu : Pierre Rahon, PC, 1 827.
Jacky Taupin, div. d., s., m. de Pel-et-Der, 1 775.

La Chapelle-Saint-Luc

Élue : Marie-Françoise Pautras, PC, 1 458.
Roger Dujeancourt, UDF-rad., s., m. de Les Noës-près-Troyes, 1 124.
Jean-Pierre Constant, FN, 784.

Ervy-le-Châtel

Réélu : Franck Simard, RPR, m. d'Auxon, 1 047.
Jean-Pierre Fresnais, UDF-FD diss., m. d'Ervy-le-Châtel, 988.
Renaud Jaguenet, PC, 524.

Estissac

Élu : Lucien Bonenfant, RPR, m. de Prugny, 855.
Didier Leprince, div. d., adj. m. de Fontvannes, 809.
Jean-Claude Nayrac, PS, m. de Fontvannes, 620.
Guy Raphanaud, div. d., n.s.r.p.

Nogent-sur-Seine

Réélu : Gérard Ancelin, div. d., m. de Nogent-sur-Seine, 2 169.
Robert Marvoyer, FN, 1 079.

Ramerupt

Élu : Gérard Beaurieux, div. d., m. de Lhuître, 1 048.
Jacques Cossard, div. d., s., m. de Nogent-sur-Aube, 849.
Denis Mailier, div. d., m. d'Avant-lès-Ramerupt, s'est retiré.

Romilly-sur-Seine-2

Élu : Joël Triché, PC, c.m. de Romilly-sur-Seine, 1 835.
Annie Herszkowicz, div. d., adj. m. de Romilly-sur-Seine, 1 194.
Edwige Mansuy, FN, 661.
Georges Didier, PC, n.s.r.p.

Troyes-2

Réélu : Claude Bertrand, RPR, m. de Creney, 1 973.
Brigitte Michel, PS, 1 675.
Bruno Subtil, FN, c.r., c.m. de Troyes, 1 005.

Troyes-3

Réélu : Etienne Copel, UDF-FD, adj. m. de Troyes, 1 647.
Jaïm Myara, PS, 1 186.
Michel Jolly, FN, 733.

Troyes-5

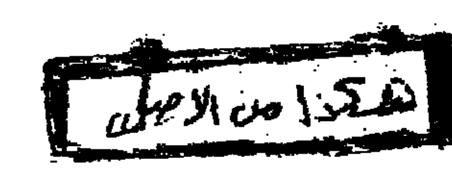
Réélu : Albert Danilo, PS, c.m. de Troyes, 1 318.
Marc Malarmey, FN, c.r., c.m. de Troyes, 804.

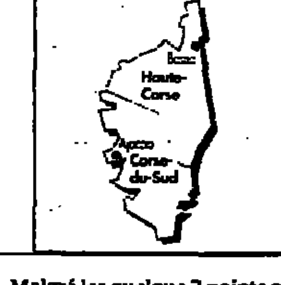
Troyes-7

Élu : Francis Mielle, div. d., m. de Saint-Julien-les-Villas, 2 489.
Jacques Rigaud, RPR, s., m. de Rosières, 2 113.

Villenauxe-la-Grande

Réélu : Jean-Michel Chevrier, PS, 859.
Bernard Lamoril, RPR, 772.
Gilbert Defaix, UDF-FD diss., m. de Plessis-Barbuise, s'est retiré.





MARNE (22)

1er tour : 3 élus
(1 UDF, 1 app. UDF, 1 div. d.)

Le sénateur UDF Albert Vecten, facilement réélu dès le premier tour dans le canton de Ville-en-Tardenois, peut envisager avec sérénité sa reconduction à la présidence de l'assemblée départementale, où la droite reste fortement majoritaire. Au sein de la gauche, qui ne détient que treize des quarante-quatre sièges du conseil général, le PS progresse en gagnant trois cantons supplémentaires. A Thiéblemont-Farémont, ainsi qu'à Vitry-le-François - Ouest, le PS est sorti victorieux de triangulaires avec le Front national. A Epernay-2, Michel Boulonnais (RPR), conseiller général sortant et premier adjoint de Bernard Stasi, maire UDF-FD d'Epernay, a été battu par Daniel Lemaire (PS). M. Boulonnais n'a pas bénéficié des voix qui s'étaient portées sur le candidat FN au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 10 PS, 1 div. g., 1 MEI, 1 div., 13 UDF, 9 RPR, 8 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 7 PS, 1 *div. g.*, 1 MEI, 14 UDF, 12 RPR, 7 div. d., 1 div. *(prés. : Albert Vecten, UDF, sén.).*

Avize

Réélu : Pierre Callot, RPR, m. d'Avize, 1 736.
Pascal Desautels, div. d., m. d'Oger, 1 418.

Beine-Nauroy

Élu : Alphonse Schwein, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vaudesincourt, 1 355.
Christian Le Beuf, UDF, c.m. de Prunay, 1 310.
Pierre Rodrigue, div. d., n.s.r.p.

Châlons-en-Champagne-2

Réélu : Philippe Michelot, RPR, adj. m. de Châlons-en-Champagne, 2 308.
Nicole Buy, PS, c.m. de Châlons-en-Champagne, 1 706.

Châlons-en-Champagne-4

Élu : Pierre Faynot, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Memmie, 2 634.
Gérard Sigal, PS, 2 115.
Marc Hamet, div. d., m. de Saint-Memmie, est décédé.

Epernay-1

Réélu : Jacques Houdard, UDF-AD, 1 876.
Daniel Guerlet, PS, c.m. d'Epernay, 1 657.

Épernay-2

Élu : Daniel Lemaire, PS, c.m. d'Epernay, 3 062.
Michel Boulonnais, RPR, s., adj. m. d'Epernay, 2 870.

Fère-Champenoise

Réélu : Claude Hardy, div., m. de Fère-Champenoise, 2 306.
Bruno Roulot, RPR, adj. m. d'Haussimont, 1 630.

Montmort-Lucy

Réélu : Pierre-Yves Jardel, UDF-FD, c.r., m. d'Orbais-l'Abbaye, 936.
Michel Moussy, div. d., m. de Suizy-le-Franc, 711.

Reims-1

Réélu : Serge Kochman, RPR, adj. m. de Reims, 3 831.
Eric Hebrard, PS, c.m. de Tinqueux, 3 341.

Reims-3

Réélu : Jean-Marie Beaupuy, UDF, c.m. de Reims, 2 142.
Marie-Ange Petit, PS, 1 535.

Reims-6

Élue : Gabrielle Nguyen, div. d. sou. RPR, adj. m. de Reims, 3 156.
Jean-Claude Faynot, PS, 2 646.
Richard Foy, UDF-FD, s., a été éliminé.

Reims-8

Réélu : Alain Lescouet, PS, m. de Saint-Brice-Courcelles, 2 485.
Richard Bosc, RPR, c.m. de Reims, 1 651.

Reims-9

Réélu : Jean-Claude Laval, PS, c.m. de Reims, 2 954.
Laurent Marchwant, div. d. sou. RPR-UDF, 1 803.

Saint-Rémy-en-Bouzemont

Réélu : Jean-Pierre Bouquet, PS, m. de Vitry-le-François, 1 261.
Denis Droin, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Ambrières, 955.

Sainte-Menehould

Réélu : Michel Lecourtier, UDF-AD, c.m. de Sainte-Menehould, 2 109.
Laurence Sartor, PS, adj. m. de Sainte-Menehould, 1 421.
Bertrand Courot, div. d., s'est retiré.

Sézanne

Réélu : René-Paul Savary, RPR, c.r., 2 051.
Christian Lanciot, div. d., m. de Lachy, 1 586.

Suippes

Élue : Agnès Person, UDF, 2 112.
Jean Huguin, div. d., m. de Suippes, 1 752.
Jacques Machet, UDF-FD, sén., n.s.r.p.

Thiéblemont-Farémont

Élu : Christian Zaplor, PS, m. d'Haussignémont, 1 853.
François Lemaire, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Thiéblemont-Farémont, 1 814.
Alain Duperrin, FN, 751.
Roland Rapinat, RPR, adj. m. de Brusson, n.s.r.p.

Vitry-le-François-Ouest

Élu : Jacques Charollais, PS, c.m. de Vitry-le-François, 1 897.
Michel Biard, RPR, c.m. de Vitry-le-François, 1 785.
Jérôme Malarmey, FN, c.r., c.m. de Vitry-le-François, 1 066.
Jean Bernard, RPR, sén., n.s.r.p.

HAUTE-MARNE (16 + [1])

1er tour : 2 élus
(1 div. g., 1 div. d.)

Première formation politique de la droite, qui reste très nettement majoritaire au conseil général, le RPR renforce ses positions, en gagnant deux cantons, alors que l'UDF en perd trois. La gauche, qui ne détenait que cinq sièges sur trente-deux, en remporte trois supplémentaires. Le FN, qui était présent au second tour dans les trois cantons renouvelables de Saint-Dizier, n'a obtenu aucun siège. A Saint-Dizier-Nord-Est, le communiste Jean-Luc Bouzon est sorti largement victorieux de son duel avec le FN. Vingt-six voix seulement manquaient au PS pour l'emporter à Saint-Dizier-Ouest, face au RPR Philippe Bossois. Deux conseillers RPR et un UDF postulent à la succession de Pierre Niederberger (UDF), qui ne se représente pas à la présidence de l'assemblée départementale.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 3 PS, 3 div. g., 6 UDF, 15 RPR, 3 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 2 PS, 1 div. g., 9 UDF, 13 RPR, 5 *div. d. (prés. : Pierre Niederberger, UDF-DL).*

Arc-en-Barrois

Réélu : Charles Fèvre, UDF-DL, 873.
Philippe Fréquelin, div. d., m. d'Arc-en-Barrois, 664.

Châteauvillain

Élu : Jean-Claude Guyot, div. d., 1 102.
Henri de la Ville Baugé, UDF-FD, s., c.m. de Dinteville, 1 034.
Marie-Rose Patelli, PC, s'est retirée.

Chaumont-Nord

Réélu : Gérard Groslambert, RPR, c.m. de Chaumont, 2 390.
Jacky Trémel, PS, adj. m. de Chaumont, 2 160.

■ Chaumont-Sud

Élu : Pascal Grisoni, PS, c.m. de Chaumont, 3 422.
Lilian Soubranne, RPR, 2 412.
Henri Le Roux, PS, adj. m. de Chaumont, s'est démis de son mandat.

Doulevant-le-Château

Élu : Jean-Marc Fèvre, RPR, m. de Flammerécourt, 732.
Jean-Pierre Lebrun, MPF, 624.
Jean-Pierre Journet, div. d., s'est retiré.
Hubert Saget, RPR, m. de Doulevant-le-Château, n.s.r.p.

Juzennecourt

Élu : Michel Berthelmot, RPR, m. de Rizaucourt, 774.
Jean-Marie Watremetz, div. d., m. de Juzennecourt, 767.
Jean Raullet, RPR, m. de Colombey-les-Deux-Eglises, n.s.r.p.

Langres

Réélu : Jean-Marie Voillemin, RPR, 2 279.
Richard Pierre, div. g. sou. PS, 2 066.
Jean-Claude Drouot, FN, c.r., 925.

Longeau-Percey

Élu : Guy Durantet, div. g., m. d'Aujeurres, 1 712.
Jean-Pierre Garnier, div. g. sou. PS, adj. m. de Chalindrey, 1 406.
Jean Carbillet, FN, 469.
René Oudot, UDF-DL, m. de Villegusien-le-Lac, n.s.r.p.

Montier-en-Der

Réélu : Jean-Jacques Bayer, UDF-DL, m. de Montier-en-Der, 1 508.
Roger Mielle, div. d., 922.

Prauthoy

Réélu : Charles Guéné, RPR, m. de Vaux-sous-Aubigny, 1 008.
François Zimmermann, UDF-FD, c.m. de Prauthoy, 735.

Saint-Dizier-Centre

Élue : Elisabeth Robert-Dehaut, div. d., adj. m. de Saint-Dizier, 1 887.
Valentin Renard, FN, 1 052.
Catherine Corvellec, PS, 1 010.
Jean-Marie Harat, div. d., s., a été éliminé.

Saint-Dizier-Nord-Est

Réélu : Jean-Luc Bouzon, PC, c.m. de Saint-Dizier, 1 546.
Patrice Fuhl, FN, 918.

Saint-Dizier-Ouest

Élu : Philippe Bossois, RPR, 1 555.
Roland Daverdon, PS, m. de Sainte-Livière, 1 529.
Franck Amann, FN, c.r., 902.
Jean-François Thiéblemont, UDF-DL, adj. m. de Saint-Dizier, n.s.r.p.

Vignory

Élu : Denis Maillot, PS, m. de Viéville, 1 484.
Jean-Pierre Humbert, div. d., s., 1 179.
Jean-François Meylan, RPR, m. de Soncourt-sur-Marne, s'est retiré.

Wassy

Élu : Jacques Labarre, div. g., m. de Wassy, 1 757.
Gilles Mérat, RPR, m. d'Allichamps, 1 343.
Pierre Niederberger, UDF-DL, pr. c.g., c.r., n.s.r.p.

CORSE

LA GAUCHE a perdu son pari en Corse. Malgré les quelque 7 points gagnés d'un dimanche à l'autre, le retard de la liste d'union d'Emile Zuccarelli (PRG) était trop important pour menacer la droite. D'autant que celle-ci, partie en ordre dispersé le 15 mars, a réalisé, au second tour, une union partielle : cette tactique lui a permis de décrocher la prime de trois sièges attribuée, conformément au statut de la Corse, à la liste arrivée en tête. Malgré tout, M. Baggioni (RPR) et M. Rossi (UDF), qui, en dépit de leurs réticences, avaient dû s'allier à M. Natali (RPR, ancien div. d.) pour aborder le second tour, auront aussi besoin de Philippe Ceccaldi (div. d.), dont la liste réunissait les amis de Charles Pasqua dans l'île, pour parvenir à la majorité absolue des sièges à l'Assemblée de Corse.

Comment M. Ceccaldi fera-t-il payer son renfort ? Jusqu'à maintenant, le scénario du « troisième tour », à savoir l'élection des deux présidents, était le suivant : la présidence de l'Assemblée devait revenir à M. Rossi, *tandis que M. Baggioni devrait se succéder à lui-même à la tête du conseil* exécutif. La retraite de Jean-Paul de Rocca-Serra devait se solder pour le RPR par la perte d'un des deux pôles de l'exécutif local.

Côté nationalistes, A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, réussit la meilleure opération : elle sera la seule organisation présente à l'Assemblée, avec cinq sièges. Jean-Guy Talamoni, chef de file de sa liste Corsica nazione, est presque parvenu à doubler ses voix. Ce résultat montre néanmoins l'ampleur de la division de la mouvance nationaliste : au premier tour, les six listes en présence avaient réuni 17,33 % des voix, dont 5,23 % pour A Cuncolta. La majorité des électeurs des listes éliminées ont préféré reporter leurs voix sur des listes extérieures à la famille nationaliste, plutôt que voter pour A Cuncolta. A partir d'un premier tour où les nationalistes avaient perdu moins de 4 points par rapport à 1992, la chute, au second tour (près de 15 points), est, comme prévu, considérable.

ASSEMBLÉE DE CORSE (51)

NOUVEAU CONSEIL : 5 PC, 5 PS, 6 PRG, 2 div. g., 5 Cuncolta, 7 UDF, 7 RPR, 14 div. d.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 4 PRG, 2 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 10 div. d., 2 ANC, 4 MPA, 2 Verdi Corsi, 3 UPC, 2 Cuncolta, 1 div. *(prés. : Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR, d., m. de Porto-Vecchio, n.s.r.p.).*

PS-PC (+ PRG) : Emile Zuccarelli (PRG), min.
RPR-UDF : Jean Baggioni (RPR), s., d.e., pr. conseil exécutif de l'Assemblée de Corse, m. de Ville-di-Pietrabugno.
div. d. : Philippe Ceccaldi (div. d.), s.
nat. : Jean-Guy Talamoni, s.
***div. :** Toussaint Luciani, s., c.g.*

I., 183 907 ; A., 29,83 % ; E., 124 093.

RPR-UDF	45 904	(36,99)	21 élus
PS-PC	41 239	(33,23)	16 élus
div. d.	13 422	(10,82)	5 élus
nat.	12 224	(9,85)	5 élus
div.	11 304	(9,11)	4 élus

1er tour. – *I., 184 175 ; A., 31,49 % ; E., 121 955.* PS-PC (Zuccarelli, PRG), 30 227 (24,78 %) ; div. d. (Baggioni, RPR), 17 313 (14,19 %) ; UDF (Rossi, UDF-DL), 14 423 (11,82 %) ; *div. d.* (Natali), 11 003 (*9,02 %*) ; div. d. (Ceccaldi), 9 512 (7,79 %) ; div. (Luciani), 6 965 (5,71 %) ; nat. (Talamoni), 6 379 (5,23 %) ; aut. (Simeoni), 6 058 (4,96 %) ; FN (Holeindre), 5 855 (4,80 %) ; Fem. (Bizari), 4 340 (3,55 %) ; nat. (Casanova), 4 153 (3,40 %) ; nat. (Acquaviva), 2 371 (1,94 %) ; nat. (Begué-Tramoni), 1 403 (1,15 %) ; Fem. (Pellicini-Poncet, RPR), 1 158 (0,94 %) ; nat. (Cesari), 795 (0,65 %).

1992. – *I., 157 805 ; A., 15,70 % ; E., 129 803.* RPR-div. d. (de Rocca-Serra, RPR), 31 344 (24,14 %), *16 élus* ; nat. (Simeoni, UPC), 21 872 (16,85 %), *9 élus* ; UDF-div. d. (Rossi, *UDF-PR), 20 605 (15,87 %), 8 élus* ; *PC (Bucchini, PC diss.)*, 11 274 (8,68 %), *4 élus* ; nat. (Orsoni, MPA), 10 360 (7,98 %), *4 élus* ; div. d. (Natali, RPR diss.), 9 286 (7,15 %), *3 élus* ; div. d. (Ceccaldi), 6 957 (5,35 %), *2 élus* ; FN (Biaggi), 4 687 (3,61 %).

CANTONALES

CORSE-DU-SUD (11)

1er tour : 5 élus
(1 PC, 1 div. g., 2 UDF-DL, 1 RPR)

La droite conserve la majorité, avec au moins onze élus sûrs, mais la gauche lui en reprend deux : Ajaccio-3, avec la nette victoire du docteur Simon Renucci – candidat de la gauche à l'élection législative de 1997 et quatrième de la liste d'union de la gauche pour les élections territoriales – et Olmeto. Avec cette double élection, Simon Renucci (PS diss.), souvent présenté comme l'un des espoirs de la gauche corse, jusqu'à présent dépourvu de mandat, prend rang parmi les personnalités politiques insulaires. Le président sortant José Rossi, député UDF-DL, pourrait toutefois ne pas être réélu vendredi : car s'il devenait jeudi président de l'Assemblée de Corse il tomberait sous le coup de la limitation du cumul des mandats. Dans ce cas, le maire d'Ajaccio, Marc Marcangeli (UDF-DL), pourrait être appelé à lui succéder.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 6 div. g., 1 div., 6 UDF, 3 RPR, 1 CNIP, 2 div. d., 1 bon.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 6 div. g., 6 UDF, 3 RPR, 1 CNIP, 3 bon., 1 div. *(prés. : José Rossi, UDF-DL, a. min., d., adj. m. d'Ajaccio).*

Ajaccio-1

Élu : Marc Marcangeli, UDF-DL, m. d'Ajaccio, 1 938.
François Paravisini, div. d., 1 356.
Raphaël Baldocchi, div. d., n.s.r.p.

Ajaccio-3

Élu : Simon Renucci, div. g. sou. PS, 1 550.
Simone Rossini, div. d., 1 164.
Pierre Santoni, RPR, c.m. d'Ajaccio, s'est retiré.
Francis Gambarelli, div. d., n.s.r.p.

Ajaccio-4

Réélu : José Rossi, UDF-DL, d., pr. c.g., adj. m. d'Ajaccio, 873.
Dominique Richaud, div. d., 748.

Bastelica

Élu : François Teodori, div. d., m. de Cauro, 676.
Philippe Muraccioli, PC, m. d'Ocana, 415.
Paul Pellegrinetti, div. g., s., m. d'Eccica-Suarella, 378.
Jean-Baptiste Giffon, div. d., adj. m. de Bastelica, 307.

Olmeto

Élu : Paul-Marie Bartoli, div. g. sou. PS, 1 484.
Charles Cesari, div. g., s., 1 328.
Charles Cassetari, PC, s'est retiré.
Ange-François Leandri, div. d., s'est retiré.

Porto-Vecchio

Réélu : Camille de Rocca Serra, RPR, m. de Porto Vecchio, 3 417.
Denis de Rocca Serra, div. d., c.m. de Porto-Vecchio, 2 312.

HAUTE-CORSE (14)

1er tour : 6 élus
(1 PS, 2 PRG, 1 RPR, 2 div. d.)

La gauche avait pour objectif de reprendre une majorité départementale perdue en 1992 face à Paul Natali (div. d.). Pari perdu : la gauche gagne bien trois sièges, dont celui de Jean-Claude Bonnaccorsi, premier vice-président du conseil général, ancien député RPR battu par le socialiste Claude Olivesi, mais elle perd le canton de Capo Bianco, détenu par le député PRG Roger Franzoni. Cette défaite, pour 44 voix, permet au président sortant de conserver 1 voix de majorité. Mais la gauche ne s'avoue pas totalement vaincue. D'une part, le seul élu sans étiquette a annoncé son abstention, jeudi, pour l'élection du président, d'autre part, certains élus du camp libéral pourraient être tentés de marquer leur désaccord avec l'action publique de M. Natali.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 3 PS, 6 PRG, 3 div. g., 1 div., 6 RPR, 10 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PS, 8 PRG, 2 div. g., 1 UDF, 5 RPR, 12 div. d. *(prés. : Paul Natali, div. d., c.r.).*

Alto-di-Casaconi

Élu : François Pancrazi, div. d., 1 095.
François Albertini, div. d., s., 1 075.
Nicolas Ricci, PRG, 1.
Dominique Graziani, RPR, s'est retiré.

Bastia-1

Élu : Ange Rovere, PC, adj. m. de Bastia, 1 232.
Jean-Louis Albertini, RPR, s., 1 217.

Campoloro-di-Moriani

Élu : Claude Olivesi, PS, 1 718.
Jean-Claude Bonaccorsi, RPR, s., m. de San-Nicolao-di-Moriani, 1 517.
Ange Poli, div. d., s'est retiré.
Pierre-Louis Nicolai, div. d., s'est retiré.

Capobianco

Élu : Dominique Cervoni, div., m. de Luvi, 992.
Roger Franzoni, PRG, s., d., 938.

Corte

Réélu : Antoine Sindali, div. d., 1 435.
Antoine Casanova, PS, 942.
Jean-Charles Colonna, RPR, c.r., m. de Corte, s'est retiré.

L'Ile-Rousse

Réélu : Hyacinthe Mattei, PS, m. de Monticello, 1 806.
Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, div. d., 1 449.
Charles Francisci, div. d., s'est retiré.

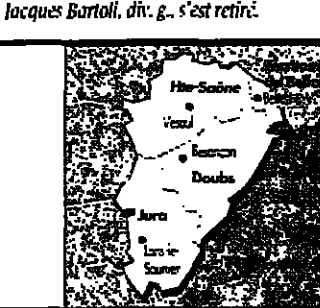
Niolu-Omessa

Réélu : Jean-Baptiste Castellani, RPR, m. de Calacuccia, 1 344.
Pierre-François Albertini, PRG, 1 204.
Jean-Baptiste Geronimi, div., s'est retiré.

Prunelli-di-Fiumorbo

Élu : François Tiberi, div. g., 1 369.
Henri Poli, PRG, s., m. de San-Gavino-d'Ampugnani, 1 202.
Jean-Charles Martinetti, div. d., 1 138.
Jacques Bartoli, div. g., s'est retiré.

FRANCHE-COMTÉ



DOUBS (18)

1er tour : 4 élus
(1 UDF-PPDF, 3 RPR)

La droite reste majoritaire ; elle dispose de vingt-deux cantons sur trente-cinq, au lieu de vingt-cinq précédemment : elle a perdu les quatre cantons urbains de Besançon - Nord-Ouest, Besançon-Ouest, Montbéliard-Ouest et Montbéliard-Est, où s'était maintenu un candidat du Front national ; et elle en avait gagné un, celui d'Ornans, au premier tour. Georges Gruillot (RPR) devrait donc être réélu président du conseil général. Dans les quatorze cantons renouvelables au second tour, l'abstention a été plus importante qu'au premier : le refus de Jean-François Humbert (UDF-PPDF) d'être élu à la présidence du conseil régional grâce au FN a vraisemblablement freiné le report des voix d'extrême droite sur les candidats présentés ou soutenus par la majorité départementale UDF-RPR.

***NOUVEAU CONSEIL* : 12 PS, 1 div. g., 5 UDF, 14 RPR, 3 div. d.**

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 1 div. g., 6 UDF, 16 RPR, 3 div. d. *(prés. : Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp).*

Besançon-Nord-Ouest

Élu : Vincent Fuster, PS, adj. m. de Besançon, 1 882.
Jacques Grosperrin, RPR, 1 569.
Robert Sennerich, FN, c.m. de Besançon, 629.
Constant Verdot, RPR, n.s.r.p.

Besançon-Ouest

Élu : Claude Jeannerot, PS, adj. m. de Besançon, 3 067.
Hervé Tabournot, RPR, c.m. de Besançon, 2 262.
Jean-Gabriel Renucci, FN, 1 079.
Michel Vialatte, RPR, n.s.r.p.

Etupes

Réélu : Jean Geney, RPR, c.g., m. d'Etupes, 2 864.
René Baron, PS, 2 317.

Montbéliard-Est

Élu : Jacques Helias, PS, c.m. de Montbéliard, 4 827.
Monique Rousseau, RPR, s., c.g., adj. m. de Montbéliard, 3 834.
Emmanuel Guigon, FN, 1 767.

Montbéliard-Ouest

Élu : Pierre Helias, PS, 3 311.
Jacques Vernier, RPR, s., c.g., c.m. de Bavans, 2 355.
André Combet, FN, 1 183.

Montbenoît

Élu : Alain Marguet, div. d., 1 682.
Gilbert Marguet, UDF-DL, m. de Gilley, 1 100.
Jean Pourchet, UDF-FD, m. de Maisons-du-Bois-Lièvremont, n.s.r.p.

Morteau

Réélu : Claude Vermot, RPR, c.g., 3 657.
Jean-Marie Wakenhut, PS, c.m. de Morteau, 2 794.

Mouthe

Élu : Michel Morel, RPR, m. de Jougne, 1 650.
Gabriel Maire, div. d., 1 162.
Roland Vuillaume, RPR, d., n.s.r.p.

Pont-de-Roide

Réélu : *Louis Cuenin, RPR, c.g.*, c.m. de Pont-de-Roide, 3 733.
Frédéric Barbier, PS, adj. m. de Pont-de-Roide, 2 984.

Pontarlier

Réélu : André Cuinet, UDF-DL, c.r., c.g., m. de Pontarlier, 6 260.
Christian Bouday, PS, m. de La Rivière-Drugeon, 5 043.

Quingey

Réélu : Jacques Breuil, PS, c.g., m. de Quingey, 2 808.
Michel Vienet, RPR, 1 421.

Rougemont

Réélu : Roland Genin, div. d. sou. RPR-UDF, c.g., m. de Mésandans, 1 084.
Bernard Beurier, PS, m. de Cubrial, 862.

Roulans

Élu : Yannick Dessent, RPR, m. de Laissey, 1 998.
André Fleury, div. g. sou. PS, m. d'Ougney-Douvot, 1 306.
Jean-François Brahier, div. d., adj. m. de Pouligney, n.s.r.p.

Vercel-Villedieu-le-Camp

Réélu : Georges Gruillot, RPR, sén., pr. c.g., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp, 3 039.
Gaston Bordet, PS, 1 497.
Dominique Mainier, div. d., c.m. de Valdahon, s'est retiré.

JURA (17)

1er tour : 7 élus
(1 PS, 1 UDF-DL, 2 RPR, 3 div. d.)

Le conseil général du Jura reste ancré à droite, avec dix-neuf sièges (au lieu de vingt-deux précédemment) sur trente-quatre, bien que la gauche gagne trois cantons (Dole-Nord-Est, Beaufort et Montbarrey) et dispose ainsi de quinze élus au lieu de douze précédemment. *Le* président, Gérard Bailly (RPR), réélu dans son canton de Clervaux au premier tour, devrait donc conserver son fauteuil. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, *gagne de justesse (28 voix d'avance) le* canton de Dole-Nord-Est, détenu depuis 1985 par Pierre Talagand (UDF-AD). Pourtant, celui-ci semble avoir bénéficié du report des voix du Front national, qui avait appelé à faire barrage à la ministre Verte.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 7 PS, 5 div. g., 1 Verts, 1 écol., 5 UDF, 9 RPR, 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 5 PS, 5 div. g., 1 écol., 6 UDF, 11 RPR, 5 div. d. *(prés. : Gérard Bailly, RPR, c.r., m. d'Uxelles).*

Arbois

Réélu : Gabriel Marmier, UDF-FD, adj. m. d'Arbois, 1 903.
Patrick Bernard, div. g. sou. PS, m. de Villette-lès-Arbois, 1 190.

Arinthod

Réélu : Gilles Carnet, RPR, adj. m. de Genot, 1 067.
Jean-Louis Delorme, div. d., m. d'Aromas, 751.
Denis Renaud, div. g. sou. PS, m. de La Boissière, 480.

Beaufort

Élue : Isabelle Mezière, div. g., 1 637.
Christian Buchot, RPR, m. de Maynal, 1 348.
Gérald Moine, UDF-DL, s'est retiré.
Roger Boudet, RPR, c.m. de Cousance, n.s.r.p.

Chemin

Réélu : André Vauchez, PS, d., m. de Tavaux, 2 296.
Jean-Michel Daubigney, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Tavaux, 2 172.

Dampierre

Réélu : Denis Ieunet, div. g. sou. PS, 1 537.
Jean-Luc Hudry, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Evans, 685.
Luc Béjean, FN, m. de Monteplain, 491.

Dole-Nord-Est

Élue : Dominique Voynet, Verts, min., c.m. de Dole, 3 890.
Pierre Talagrand, UDF-AD, s., adj. m. de Dole, 3 862.

Lons-le-Saunier-Nord

Élu : Jean-Claude Servillat, RPR, adj. m. de Lons-le-Saunier, 2 687.
Guy Goursaud, PS, 2 393.
René Feit, RPR, n.s.r.p.

Montbarrey

***Élu :** Alain Bigueur, div. g. sou. PS*, m. de La Vieille-Loye, 1 297.
Nelly Poncet, RPR, s., 1 153.

Montmirey-le-Château

Réélu : Bernard Chauvin, UDF-FD, m. de Moissey, 814.
Michel Cucherousset, Verts, 487.
Joseph Picot d'Aligny, CNIP, m. de Montmirey-la-Ville, s'est retiré.

Morez

Élu : Jean-Paul Salino, RPR, m. de Morez, 2 232.
Ernest Delacroix, PS, m. de Morbier, 1 847.
Roland Carminati, RPR, n.s.r.p.

30 / LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES
30 / LE MONDE / MARDI 24 MARS 1998 LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

HAUTE-SAÔNE (16)

1er tour : 6 élus
(1 MDC, 2 PS, 2 RPR, 1 div. d.)

Gauche et droite se retrouvent à égalité : seize sièges à gauche (au lieu de douze précédemment) et seize à la droite (au lieu de vingt). C'est donc au bénéfice de l'âge que devrait être élu le président du conseil général qui succèdera à Christian Bergelin (RPR). Le doyen d'âge est Marc Roussel (PRG), quatre-vingt-trois ans – dont le siège n'était pas renouvelable –, qui devrait être le candidat de la gauche « plurielle ». La gauche a gagné les quatre cantons de Lure-Nord, Luxeuil-les-Bains, Amance et Noroy-le-Bourg. Cette progression confirme son succès des élections législatives, qui lui avait permis d'emporter deux sièges de député sur trois. Les nouveaux conseillers généraux de Lure-Nord et de Luxeuil étaient déjà les vainqueurs des municipales de 1995. Ils ont cette fois été élus à la faveur de triangulaires dues au maintien du FN, qui ne dispose d'aucun élu à l'assemblée départementale. A droite, la perte de quatre cantons s'explique notamment par l'incapacité de l'union RPR-UDF à renouveler ses candidats, contrairement à ce qu'elle avait fait en 1994. C'est surtout l'UDF qui fait les frais de l'opération.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 1 MDC, 6 PS, 2 PRG, 6 div. g., 5 UDF, 8 RPR, 3 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 MDC, 6 PS, 2 PRG, 2 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : Christian Bergelin, RPR, a. sec. E., d., m. de Gray).*

Amance
Élu : Jean-Paul Pugin, div. g., 1 435.
Guy Philiponet, RPR, s., c.g., m. de Faverney, 972.
Henri Isabey, PS, s'est retiré.

Champagney
Réélu : Hubert Guerrin, PC, c.g., 2 747.
Gérard Poivey, PRG, m. de Champagney, 2 102.
Gérard Nolot, div. d. sou. RPR-UDF, s'est retiré.

Champlitte
Réélu : Marcel Riff, RPR, c.g., m. de Champlitte, 853.
Robert Dzoni, div. g., 754.
Joël Boyard, div. g. sou. PS, s'est retiré.

Fresne-Saint-Mamès
Réélu : André Huguin, RPR, c.g., m. de Fretigney-et-Velloreille, 1 310.
Jean-Pierre Chausse, div. g. sou. PS, 1 259.
Pierre-Henri Vignal, div. d., s'est retiré.

Jussey
Réélu : Georges Lasne, UDF-DL, c.g., 1 666.
Odile Vigneron, div. g. sou. PS, m. de Blondefontaine, 1 516.
Frédéric Buisson, div. d., m. de Jussey, s'est retiré.

Lure-Nord
Élu : Michel Federspiel, div. g. sou. PS, m. de Lure, 1 732.
Michel Bregnard, UDF-rad., c.m. de Lure, 1 272.
Claude Thiébaut, FN, 730.
Gilles Roy, UDF-rad., c.m. de Lure, n.s.r.p.

Luxeuil-les-Bains
Élu : Michel Gabillot, div. g. sou. PS, m. de Luxeuil, 1 691.
Marie-Odile Hagemann, UDF-FD, 950.
Marie-France Ligney, FN, 571.
Bernard Hagemann, UDF-FD, c.m. de Luxeuil, n.s.r.p.

Montbozon
Réélu : André Chevrier, UDF-DL, c.g., m. de Beaumotte-Aubertans, 1 566.
Marcel Fleury, PS, 1 048.

Noroy-le-Bourg
Élu : Gérard Bontour, div. g. sou. PS, m. de Colombe-lès-Vesoul, 1 261.
Etienne Philippe, UDF-DL, s., c.g., m. de Noroy-le-Bourg, 1 153.

Vesoul-Ouest
Réélu : Alain Joyandet, RPR, sén., c.g., m. de Vesoul, 4 007.
Laurent Bertrand, PS, 2 882.

TERRITOIRE DE BELFORT (8)

Le nouveau conseil général comprend douze élus de gauche et trois de droite, contre huit et sept précédemment. La gauche a gagné les quatre cantons de Belfort-Nord, Chatenois-les-Forges, Offemont et Danjoutin. Dans ce dernier canton, la socialiste Sylvianne Fleury a battu le conseiller général sortant, Jean Rosselot, chef de file du RPR. La gauche retrouve ainsi son niveau de 1992, malgré un fort taux d'abstention (souvent supérieur à 40 %). Le MDC de Jean-Pierre Chevènement compte plus de sièges (sept) que le PS (cinq). A droite, l'UDF n'a plus aucun élu. Christian Proust (MDC), qui a été réélu dans une triangulaire avec plus de 50 % des suffrages, pourra facilement retrouver son fauteuil de président, s'il ne l'abandonne pas pour celui de la Franche-Comté auquel il demeure candidat.

NOUVEAU CONSEIL : 7 MDC, 5 PS, 3 RPR.
CONSEIL SORTANT : 5 MDC, 3 PS, 2 UDF, 5 RPR *(prés. : Christian Proust, MDC, c.r., c.m. de Belfort).*

Belfort-Centre
Réélu : Damien Meslot, RPR, c.g., c.m. de Belfort, 1 699.
Michèle Comte-Faivre, PS, 1 236.

Belfort-Est
Élu : Christophe Grudler, div. d., 1 685.
Philippe Garot, MDC, adj. m. de Belfort, 1 586.
Lionel Courbey, UDF-FD, s. du canton Belfort-Nord, c.g., a été éliminé.
Jacques Bichet, UDF-DL, c.r., c.m. de Belfort, n.s.r.p.

Belfort-Nord
Élu : Jean-Claude Cherasse, PS, c.m. de Belfort, 1 611.
Jean-Michel Glon-Villeneuve, MPF, 579.
Yolande Pflieger, FN, 565.
Etienne Butzbach, MDC, adj. m. de Belfort, s'est retiré.
Lionel Courbey, UDF-FD, s'est représenté dans le canton Belfort-Nord (8).

Belfort-Ouest
Réélu : Christian Proust, MDC, pr. c.g., c.r., c.m. de Belfort, 1 151.
Dominique Boissier, RPR, 635.
Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort, 483.

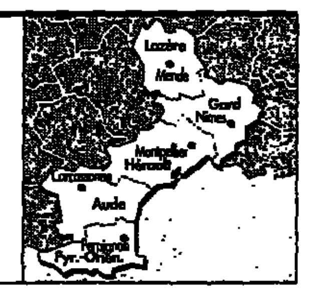
Châtenois-les-Forges
Élu : Daniel Lanquetin, MDC, m. de Bavilliers, 2 211.
Joël Bonnef, RPR, s., c.m. de Bavilliers, 1 957.

Danjoutin
Élue : Sylvianne Fleury, PS, m. d'Andelnans, 1 847.
Jean Rosselot, RPR, s., c.r., c.m. de Belfort, 1 829.
Yvan Lajeanne, FN, 645.

Offemont
Élue : Françoise Bouvier, MDC, m. d'Offemont, 1 100.
Claude Mougenot, RPR, s., c.m. d'Offemont, 905.
Marie-Thérèse Munnier, FN, 407.
Michel Reiniche, PS, s'est retiré.

Valdoie
Élu : Yves Ackermann, PS, m. de Valdoie, 2 168.
Michel Zumkeller, UDF-DL, 1 695.
Daniel Pierquet, PS, adj. m. de Valdoie, n.s.r.p.

LANGUEDOC-ROUSSILLON



AUDE (17 + 1)

1er tour : 7 élus
(6 PS, 1 RPR)

Déjà largement majoritaire au conseil général, la gauche a fait un spectaculaire bond en avant, passant de vingt-cinq à trente élus. Cette progression est due essentiellement à la montée du Parti socialiste, qui emporte à lui seul les cinq sièges supplémentaires, le Parti communiste gardant ses deux élus. En plus d'un excellent report des voix communistes et écologistes, les candidats socialistes ont profité d'une mobilisation de leur électorat, certainement en raison de l'alliance de la droite avec le Front national pour l'élection, vendredi 20 mars, du président du conseil régional Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc (UDF-DL). La droite, de son côté, ne semble pas avoir bénéficié de cet accord : dans la plupart des cantons, les candidats RPR, UDF ou divers droite n'ont pas retrouvé la totalité des voix de l'extrême droite et ont souffert de la baisse de la participation. Le RPR ne conserve qu'un de ses trois sièges soumis à renouvellement – il ne compte plus que trois élus à l'assemblée départementale – de même que les divers droite libéraux de « Nouveau Narbonne », qui ne seront désormais que deux au conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 28 PS, 3 RPR, 2 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 23 PS, 5 RPR, 4 div. d. *(prés. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès).*

Alaigne
Élu : Jacques Durand, PS, m. de Lauraguel, 1 571.
Marc Joncker, div. d., s., m. de Bellegarde-du-Razès, 1 301.

Alzonne
Élu : Michel Escande, PS, m. de Moussoulens, 2 306.
Jean Diviez, UDF-FD, m. de Pezens, 1 487.
Raymond Courrière, PS, a.min., sén., pr. c.g., n.s.r.p.

Carcassonne-1
Élu : Marc Deblonde, PS, 3 907.
Marc Teulié, RPR, s., adj. m. de Carcassonne, 2 410.

● Carcassonne-2-Sud
Élu : Alain Tarlier, PS, c.m. de Carcassonne, 1 915.
André Aribaud, div. d., adj. m. de Carcassonne, 1 534.
Henri Garino, PC, c.m. de Carcassonne, s'est retiré.

Castelnaudary-Nord
Réélu : Alain Bauda, PS, m. de Villemagne, 2 363.
Roger Guilhem, RPR, c.m. de Castelnaudary, 1 628.

Chalabre
Réélu : Jacques Montagné, PS, m. de Chalabre, 1 118.
Jean-Pierre Salvat, div. d., m. de Rivel, 711.
Daniel Lefebvre, RPR, m. de Sonnac-sur-l'Hers, s'est retiré.

Couiza
Élu : Jacques Hortala, PS, m. de Rennes-les-Bains, 1 010.
Guy Aurifeuille, RPR, s., m. de Couiza, 710.
Jean-Pierre Delord, div. g., m. de Bugarach, 412.

Coursan
Réélu : Gilbert Pla, PC, 5 741.
Michel Escande, div. d. sou. RPR, 2 590.
Alain Caraguel, PS, s'est retiré.

Narbonne-Est
Élue : Françoise Dubourdieu, div. d., adj. m. de Narbonne, 3 755.
Antonio Fulleda, PS, 3 376.
Léon Pujau, div. d., adj. m. de Narbonne, n.s.r.p.

Peyriac-Minervois
Élu : Jean-José Francisco, PS, m. de Caunes-Minervois, 3 279.
Pierre Destrem, RPR, s., m. de Peyriac-Minervois, 3 245.

Tuchan
Élue : Sylvie Astruc, PS, 624.
Michel Boyer, div., adj. m. de Tuchan, 497.
Pierre Foulquier, div. g., m. de Tuchan, s'est retiré.
Jean-Marie Mounié, PS, m. de Cucugnan, n.s.r.p.

GARD (23 + [1])

1er tour : 4 élus
(3 PS, 1 div. g.)

La gauche renforce ses positions. Elle gagne dix-sept des vingt sièges encore en jeu au second tour. La droite n'a sauvé que deux de ses sièges – un pour le RPR, un pour l'UDF –, dont l'un d'une voix seulement, à Uzès. Les candidats communistes et socialistes ont notamment emporté les trois sièges que détenait la droite dans la ville de Nîmes. Les socialistes ont conservé les neuf cantons où ils étaient soumis à renouvellement et ils en ont gagné quatre autres. Les communistes, qui avaient quatre sièges à défendre, les ont conservés et en ont gagné un. Les uns et les autres ont bénéficié d'excellents reports de voix au sein de la gauche, alors que la plupart des candidats de l'UDF et du RPR ont perdu des suffrages par rapport au premier tour. Cette mobilisation de la gauche, conjuguée à un effritement de la droite, est sans doute la conséquence de l'élection, vendredi 20 mars, de l'UDF Jacques Blanc à la présidence du conseil régional Languedoc-Roussillon avec le soutien du Front national. Ce dernier maintient ses positions. La conjonction de la droite et de l'extrême droite, dans l'assemblée régionale, n'a pas pas profité aux candidats UDF et RPR restés en lice pour les élections cantonales.

NOUVEAU CONSEIL : 11 PC, 20 PS, 2 div. g., 2 div., 4 UDF, 4 RPR, 3 div. d.
CONSEIL SORTANT : 10 PC, 16 PS, 2 div. g., 7 UDF, 5 RPR, 4 div. d., 2 div. *(prés. : Alain Journet, PS, m. du Vigan).*

Aigues-Mortes
Réélu : Etienne Mourrut, RPR, m. du Grau-du-Roi, 3 913.
Robert Crauste, PS, c.m. du Grau-du-Roi, 2 824.

Alès-Nord-Est
Réélu : Henri-Jacky Valy, PC, 4 429.
Guy Marrot, UDF, c.m. de Saint-Martin-de-Valgalgues, 1 862.
André Roudil, FN, 1 463.

Alès-Ouest
Élu : Jean-Michel Suau, PC, c.r., c.m. d'Alès, 5 155.
Valérie Meunier, RPR, c.m. d'Alès, 2 341.
Jean-Pierre Marty, FN, 1 873.
Jean Sirvin, PS, m. de Saint-Christol-lès-Alès, s'est retiré.
Fernand Balez, PC, n.s.r.p.

Barjac
Réélu : Bernard Raoux, div. d., 1 159.
Edouard Chaulet, PC, m. de Barjac, 1 127.

Bessèges
Réélu : André Rouvière, PS, sén., m. de Bessèges, 1 642.
Marie-Christine Peyric, UDF, 1 470.
Didier Martinez, PC, s'est retiré.

Lédignan
Réélue : Françoise Laurent-Perrigot, PS, c.r., m. d'Aigremont, 1 671.
Roseline Martinez, FN, 617.
Bernard Clément, PC, s'est retiré.

Nîmes-3
Élu : Jacques Bondoux, PS, adj. m. de Nîmes, 3 328.
Serge Martinez, FN, c.m. de Nîmes, 2 492.
Gérard Di Domenico, RPR, 1 569.
Vladimir Guiu, PC, adj. m. de Nîmes, s'est retiré.
Camille Lapierre, div. d., c.r., n.s.r.p.

Nîmes-4
Élu : Bernard Casaurang, PS, 1 985.
Franck Proust, UDF-rad. diss., c.m. de Nîmes, 1 705.
Lucien Ruty, FN, 1 185.
Antoine Castelnau, UDF-FD, s., c.m. de Nîmes, a été éliminé.

Nîmes-5
Élu : Bruno Mangin, PS, adj. m. de Nîmes, 1 973.
Alain Boule, RPR, s., 1 336.
Jacques Lepine, FN, 1 007.

■ Nîmes-6
Élu : Michel Perfettini, PC, c.m. de Nîmes, 2 305.
Paul Santoyo, FN, 1 522.
Richard Tibérino, RPR, 1 122.
Alain Clary, PC, d., m. de Nîmes, n.s.r.p.

Pont-Saint-Esprit
Réélu : Gilbert Baumet, div. d., a.min., m. de Pont-Saint-Esprit, 4 029.
Christophe Serre, PS, m. de Saint-Paulet-de-Caisson, 2 970.
Alain Saisano, FN, 1 313.

Roquemaure
Réélu : René Mathieu, PC, c.m. de Laudun, 4 266.
Guy Pecoul, RPR, 2 096.
Henri Guiot, FN, 1 434.
Patrice Prat, PRG, s'est retiré.

Saint-André-de-Valborgne
Réélu : Roger Atger, PS, m. de Saint-André-de-Valborgne, 422.
Régis Martin, div., m. de Saumane, 325.

Saint-Chaptes
Élu : Christophe Cavard, PC, 2 280.
Georges Gal, RPR, c.m. de Sauzet, 1 933.
Pierre Sabatier, FN, 717.
Jean Carreyron, PS, s., m. de Sauzet, s'est retiré.

Saint-Jean-du-Gard
Réélu : Lucien Affortit, div. g., m. de Saint-Jean-du-Gard, 1 014.
Christophe Ruas, UDF, 860.

Saint-Mamert-du-Gard
Réélu : William Dumas, PS, 2 749.
Jean-Marc Michel, RPR, 1 071.
Claude Ribelles, FN, 941.

Sommières
Réélu : Christian Valette, PS, m. de Congeniès, 4 626.
Alain Danilet, RPR, 2 067.
Olivier Masson, FN, 1 543.

Uzès
Réélu : Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m. d'Uzès, 3 922.
Alain Taissere, PS, 3 921.

Vauvert
Élu : Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 3 070.
Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2 805.
Max Janin, FN, 1 330.

Vézénobres
Élu : Gérard Garossino, PS, 1 701.
Jacques Gras, div. d., s., m. de Vézénobres, 1 612.
Fernand Joffre, PRG, m. de Seynes, s'est retiré.

HÉRAULT (26)

1er tour : 6 élus
(4 PS, 1 div. g., 1 UDF-FD)

Déjà majoritaire au conseil général, la gauche renforce son implantation en conquérant six cantons supplémentaires et en profitant d'une vague rose, sans doute liée à l'élection de Jacques Blanc à la présidence du conseil régional avec les voix du Front national. Au sein de cette gauche, un rééquilibrage s'est opéré au profit des partisans du maire de Montpellier, Georges Frêche (PS), candidat malheureux à la présidence du conseil régional. Les candidats que parrainait M. Frêche remportent les cinq cantons renouvelables de Montpellier. Symbole de cette reprise en main, le seul canton perdu par la gauche est celui des Matelles, dont le conseiller sortant était Gérard Saumade, président du conseil général, qui avait quitté le PS à la suite de son différend avec M. Frêche et qui, membre du groupe RCV de l'Assemblée nationale, ne se représentait pas aux cantonales. Comme au premier tour, dans le canton de Sète-2, Jean-Claude Martinez, député européen et l'un des animateurs du FN dans ce département, est arrivé, au second tour, devant le RPR Philippe Fougère. A Castelnau-le-Lez, Jean-Pierre Grand, RPR hostile à toute collusion avec le FN, est réélu.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 28 PS, 6 div. g., 2 Verts, 4 UDF, 4 RPR, 1 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 CAP, 2 PC, 20 PS, 11 div. g., 1 Verts, 6 UDF, 7 RPR, 1 div. d. *(prés. : Gérard Saumade, div. g., d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers, n.s.r.p.).*

Béziers-3
Élu : Michel Bozzarelli, PS, 4 983.
Michel Roget, UDF-FD, m. de Corneilhan, 2 658.
Francine Lopez-Commenge, FN, 2 188.
Jules Faigt, div. g., n.s.r.p.

Béziers-4
Réélu : Claude Villeneuve, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Valras-Plage, 5 562.
Jean-Michel Duplaa, PS, c.m. de Béziers, 5 104.
Yves Untereiner, FN, c.m. de Béziers, 2 761.

Castelnau-le-Lez
Réélu : Jean-Pierre Grand, RPR, c.r., m. de Castelnau-le-Lez, 4 301.
Anne-Yvonne Le Dain, PS, 3 809.

Castries
Élu : Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 7 659.
Marcel Gibily, UDF-DL, s., m. de Teyran, 6 743.

Clermont-l'Hérault
Réélu : Marcel Vidal, PS, m. de Clermont-l'Hérault, 2 639.
Michel Pascal, PC, 2 410.
Patrick Teisserenc, MPF, 1 547.

Ganges
Élu : Jacques Rigaud, PS, m. de Ganges, 2 662.
Louis Randon, RPR, s., 1 593.
Pierre Servier, div. d., m. de Cazilhac, s'est retiré.

Lattes
Élu : Christian Jeanjean, RPR diss., m. de Palavas-les-Flots, 3 402.
Michel Vaillat, UDF-DL, s., m. de Lattes, 3 334.
Nicole Moshetti-Stamm, Verts, 2 668.
Alain Jamet, FN, c.r., c.m. de Montpellier, 1 701.

Lunel
Réélu : Claude Barral, PS, m. de Lunel, 7 059.
Jean-Louis Pelletier, FN, 4 850.
Christophe Rivenq, RPR, 3 168.

Les Matelles
Élu : Georges Vincent, UDF-DL, m. de Saint-Gély-du-Fesc, 5 875.
Marie Meunier, Verts, 4 859.
Jean-François Renaud, PS diss., m. de Vailhauquès, s'est retiré.
Gérard Saumade, div. g., d., pr. c.g., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers, n.s.r.p.

Mauguio
Élu : Michel Bacala, PS, m. de Mauguio, 5 939.
Serge Durand, div. d., m. de La Grande-Motte, 3 786.
Marc Rouanet, FN, 1 907.
Pierre Michelet, RPR, s., 1 552.

Montpellier-3
Élu : Philippe Saurel, PS, c.m. de Montpellier, 3 813.
Philippe-René Couveinhes, RPR, s., 2 672.

Montpellier-5
Réélu : Christian Bénézis, PS, c.m. de Montpellier, 2 642.
Bruno Barthez, UDF-DL, c.m. de Montpellier, 2 371.

Montpellier-7
Élu : Christian Bouille, PS, c.m. de Montpellier, 2 950.
Christian Dumont, RPR, 2 659.
Alain Bosc, div. g., s., a été éliminé.

Montpellier-9
Réélu : André Vezinhet, PS, sén., c.m. de Montpellier, 3 662.
René Graverot, FN, 1 869.

Montpellier-10
Élue : Monique Pétard, PS, c.m. de Montpellier, 4 556.
Danièle Santonja, RPR, s., m. de Juvignac, 3 855.
Robert Mougel, FN, 1 430.

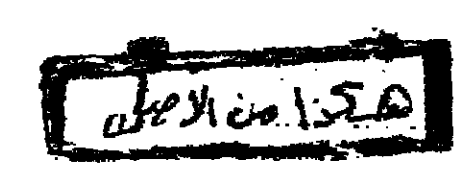
Murviel-lès-Béziers
Élu : Norbert Etienne, PC, 2 496.
Henri Coste, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Puimisson, 1 246.
Alain Berthézène, div. g., m. de Laurens, 1 086.
Gérard Baro, PS, m. de Causses-et-Veyran, s'est retiré.
Jean Sénégas, div. g., n.s.r.p.

Pézenas
Réélu : Pierre Guiraud, div. g. sou. PS, c.m. de Pézenas, 3 611.
Alain Vogel-Singer, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Pézenas, 3 577.

Pignan
Élu : Jean-Pierre Moure, PS, m. de Cournonsec, 4 875.
Claude Etienne, RPR, s., m. de Fabrègues, 4 351.

Servian
Réélu : Henri Béziat, PS, m. d'Abeilhan, 2 858.
Henri Granier, div. d., 2 019.
Gilles Galtier, PC, s'est retiré.
Richard Nouguier, RPR, m. de Montblanc, s'est retiré.

Sète-2
Réélu : Raymond Felices, PC, c.m. de Sète, 4 940.
Jean-Claude Martinez, FN, d.e., c.r., c.m. de Montpellier, 2 283.
Philippe Fougère, RPR, 1 310.



LOZÈRE (12)

1er tour : 9 élus
(1 PC, 1 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 UDF diss., 1 RPR diss., 3 div. d.)

La Lozère, département du président du conseil régional et *maire de La Canourgue*, Jacques Blanc, député qui vient d'être suspendu de l'UDF pour devoir sa réélection à la présidence du conseil régional du Languedoc-Roussillon aux voix du FN, a voté sans sourciller pour la droite. Au sein du conseil général, le rapport de forces entre la droite et la gauche reste inchangé : vingt sièges pour la droite, cinq pour la gauche. Un seul *conseiller sortant* n'a pas été réélu : il s'agit, dans le canton de Fournels, de Lucien Vidal (div.d.), battu dès le premier tour par Pierre Morel, l'homme de confiance de M. Blanc dont il est l'attaché parlementaire. Les dissidents du RPR et de l'UDF, qui s'étaient montrés indisciplinés aux élections régionales, retrouvent leurs sièges au conseil général, où ils figurent comme divers droite.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 4 PS, 7 UDF, 3 RPR, 10 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 9 UDF, 4 RPR, 7 div. d. *(prés. : François Brager, UDF-FD, m. d'Ispagnac).*

Aumont-Aubrac

Élu : Alain Astruc, RPR, 679.
Françis Attrazic, div. d., 426.
Michel Guiral, PS, 288.
Louis Gerbal, div. d., 156.
Léon Dalle, div. d., n.s.r.p.

Chanac

Élu : Sylvain Gaubert, div. d., 628.
Philippe Rochoux, div. d., m. de Chanac, 570.
Janine Bardou, UDF-DL, sén., n.s.r.p.

Langogne

Réélu : Robert Surjous, UDF-DL, m. de Langogne, 1 464.
Henri Boyer, PS, c.m. de Langogne, 1 141.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15 + 1)

1er tour : 1 élu
(1 RPR)

La gauche retrouve la majorité qu'elle avait perdue en 1973. Le sénateur Léon-Jean Grégory, allié à Paul Alduy, ancien maire de Perpignan, dirigeait alors le département sous les couleurs d'un socialisme qui refusait le programme commun signé en 1972 par le PS, le PC et les radicaux de gauche. L'élection de Jacques Blanc (UDF-DL) à la présidence du conseil régional, avec les voix du FN, n'est sans doute pas étrangère au résultat du second tour des cantonales, marqué par l'échec des candidats qui se réclamaient des formations du centre, représentées notamment par des proches de l'actuel maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy. La mobilisation des électeurs de l'extrême droite, qui s'est maintenue dans tous les cantons où elle était en position de le faire, tout comme des divisions ou règlements de comptes au sein de la droite, auront permis l'émergence d'une majorité de gauche, dans la logique, en outre, des élections législatives de 1997 (trois socialistes et un communiste avaient été élus). Deux députés socialistes, Christian Bourquin et Henri Sicre, non soumis à réélection dans leurs cantons, peuvent prétendre à la présidence du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 8 PS, 4 div. g., 5 UDF, 5 RPR, 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 4 PS, 1 app. PS, 1 PRG, 3 div. g., 7 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : René Marquès, UDF-AD, sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).*

Argelès-sur-Mer

Élu : Pierre Aylagas, PS, 5 542.
Yves Porteix, UDF-FD, m. de Sorède, 3 002.
Jean-Benoît Campo, FN, 2 030.
Jacques Bordaneil, PRG, m. de Palau-del-Vidre, n.s.r.p.

● Canet-en-Roussillon

Élu : Pierre Roig, div. d., m. de Sainte-Marie-la-Mer, 3 773.
Jean-Jacques Gueffier, PS, 2 163.
François Pelletan, FN, 1 984.

Côte Vermeille

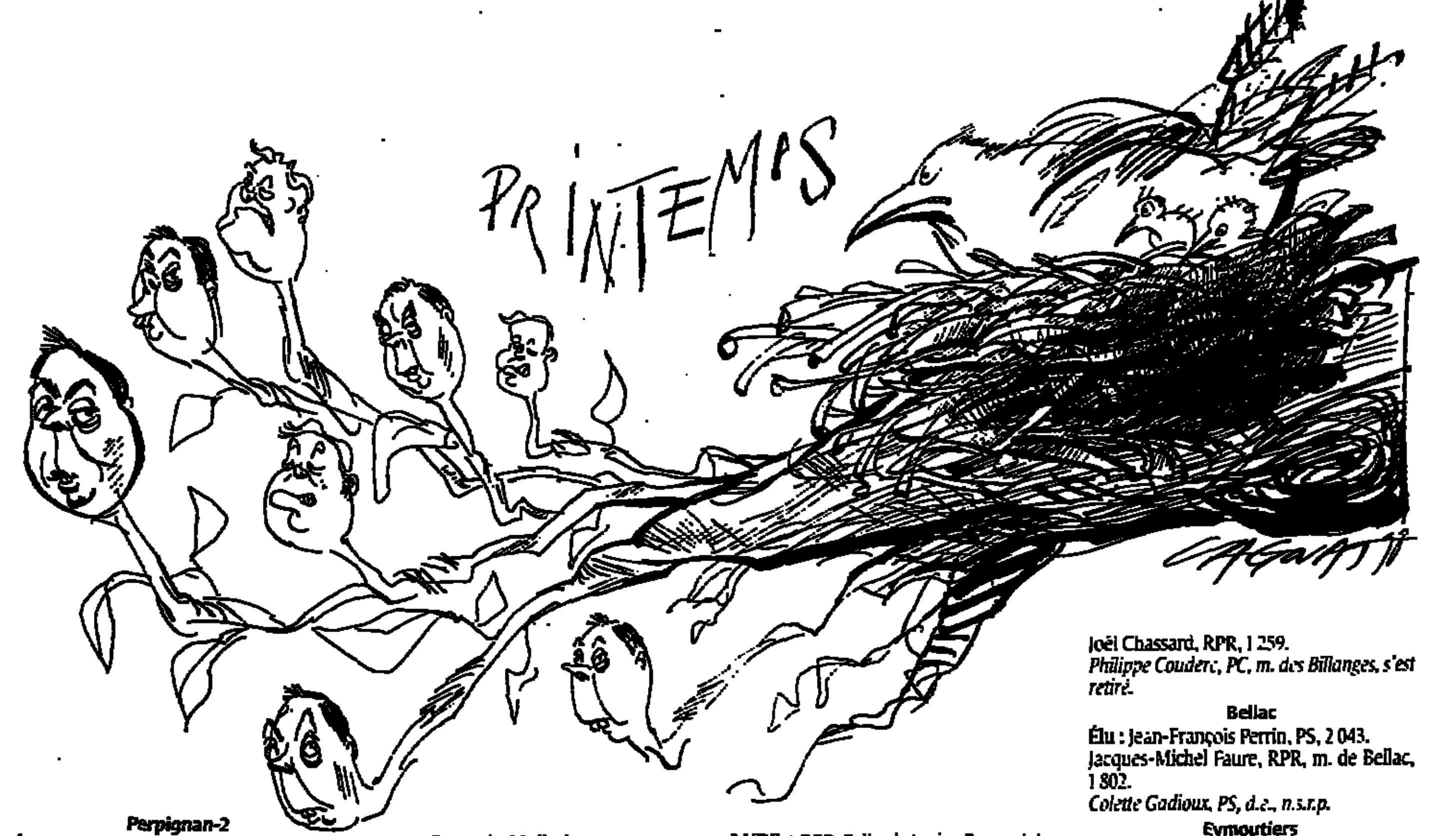
Élu : Michel Moly, PS, m. de Collioure, 3 943.
Jean Rède, RPR, s., c.m. de Banyuls-sur-Mer, 3 257.

Mont-Louis

Réélu : Raymond Trilles, div. g., m. de Matemale, 1 401.
Christian Blanc, div. d., m. des Angles, 1 021.

Perpignan-1

Élu : Jean Codognès, PS, d., 1 725.
Gérard Naudo, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 1 595.
Laurent Heligenstein, FN, 976.
Jean-Pierre Alduy, UDF-FD, m. de Perpignan, n.s.r.p.



Perpignan-2

Élu : Henri Carbonell, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 1 513.
Bernard Cristofol, Verts, 797.
Daniel Dayré, FN, 655.
Bernard Nicolau, UDF-DL, s., a été éliminé.

Perpignan-3

Réélu : Jean Vila, PC, d., m. de Cabestany, 3 412.
Jean-François Vidal, FN, 1 893.

Perpignan-7

Élu : Claude Cansouline, PS, c.m. de Perpignan, 2 426.
Françoise Barate, RPR, s., 2 084.
Roger Chenaye, FN, c.m. de Perpignan, 1 684.

Perpignan-9

Élue : Nicole Gaspon, PC, 1 625.
Raymond Brunet, UDF-DL, 1 576.
Maryse Besse, FN, c.r., 1 113.
Alain Marti, RPR, s., a été éliminé.

Prades

Élu : Guy Cassoly, PC, 3 179.
Jean-Luc Malé, UDF-AD, s., c.m. de Prades, 1 528.
Pierre Estirac, div. d. sou. RPR, m. d'Oreilla, 1 476.
Didier Delmas, PS, s'est retiré.

Prats-de-Mollo-la-Preste

Élu : Bernard Remedi, div. d., 768.
Isabelle Quintane, PC, m. de Saint-Laurent-de-Cerdans, 756.
Raymond Sala, rég., c.m. de Perpignan, 323.
Jean Monturiol, PS, c.m. de Prats-de-Mollo-la-Preste, s'est retiré.
Aubin Roca, div., m. d'Arles-sur-Tech, n.s.r.p.

Rivesaltes

Élu : Jean-Jacques Lopez, PS, 4 616.
André Bascou, RPR, m. de Rivesaltes, 4 395.
Emile Parès, UDF-AD, n.s.r.p.

Saint-Laurent-de-la-Salanque

Réélu : René Marquès, UDF-AD, sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque, 3 809.
Patrick Fouchonet, PS, 2 445.
Louis Carles, div. d., m. de Toreilles, 2 179.

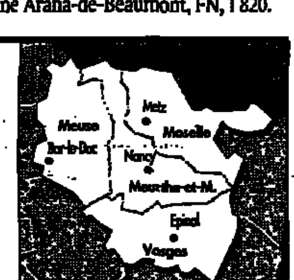
Saint-Paul-de-Fenouillet

Réélu : Pierre Estève, app. PS, 1 339.
Jean-Louis Véra, div. g., 1 276.

Thuir

Réélu : René Olive, PS, m. de Thuir, 5 207.
Viviane Arana-de-Beaumont, FN, 1 820.

LIMOUSIN



CORRÈZE (19)

1er tour : 7 élus
(2 PC, 1 PS, 4 RPR)

Le PS a enlevé six sièges à la droite, qui continue toutefois de dominer largement l'assemblée départementale grâce au scrutin de 1994 : vingt-deux sièges sur trente-sept. Le député RPR Jean-Pierre Dupont devrait donc être réélu, le 27 mars, à la présidence. Mais la gauche a ouvert une brèche dans la majorité du successeur de Jacques Chirac. En passant de cinq à onze sièges, le PS est le grand vainqueur de ce scrutin, le PC conservant ses quatre conseillers. Le député PS Philippe Nauche fait son entrée au conseil général en battant Jean-Michel Delsart, sortant UDF. A Juillac, le socialiste Jean-Claude Yardin l'emporte sur le sortant RPR de 5 voix. Bernadette Chirac avait été élue dès le premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 11 PS, 2 UDF, 20 RPR.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 5 PS, 2 UDF, 26 RPR *(prés. : Jean-Pierre Dupont, RPR, d., m. de Bort-les-Orgues).*

Beaulieu-sur-Dordogne

Élu : Jacques Vigier, RPR, m. de Beaulieu, 1 410.
Claude Brunie, PS, c.m. de Beaulieu, 1 177.
Jean-Marie Roume, PC, adj. m. de Nonards, s'est retiré.
Michel Sapin, RPR, n.s.r.p.

Brive-la-Gaillarde-Centre

Réélu : Jean-Baptiste Dupuy, RPR, 1 570.
Jean-Claude Chauvignat, PS, 872.

Brive-la-Gaillarde-Nord-Ouest

Élu : Philippe Nauche, PS, d., c.m. de Brive, 2 138.
Jean-Michel Delsart, UDF-DL, s., c.m. de Brive, 1 482.

Donzenac

Élu : Gilbert Fronty, PS, m. d'Allassac, 2 827.
Robert Louradour, RPR, m. de Saint-Viance, 2 518.
Charles Morand, RPR, n.s.r.p.

Eygurande

Réélu : Pierre Chevalier, RPR, c.r., m. de Laroche-près-Feyt, 896.
Denis Broquin, PS, c.m. de Merlines, 690.
Nicolle Duchier, PC, c.m. de Merlines, s'est retirée.

Juillac

Élu : Jean-Claude Yardin, PS, m. de Saint-Solve, 1 597.
Alain Champagne, RPR, s., adj. m. de Juillac, 1 592.
Maurice Vareille, PC, m. de Voutezac, s'est retiré.

Larche

Réélu : Georges Auger, RPR, m. de Saint-Pantaléon-de-Larche, 2 693.
Alain Peuch, PS, 1 929.

Malemort-sur-Corrèze

Élu : Robert Penalva, PS, c.m. de Malemort, 3 011.
Michel Bachellerie, RPR, c.m. de Malemort, 2 673.
Martine Audebert, PC, c.m. de Malemort, s'est retirée.
Daniel Bourzat, RPR, n.s.r.p.

Neuvic

Élu : Henri Roy, PS, c.m. de Neuvic, 1 291.
André Alanore, RPR, c.m. de Neuvic, 1 257.
Raymond Chaumeil, RPR, m. de Neuvic, n.s.r.p.

Ussel-Est

Élu : Pierre Gathier, RPR, adj. m. d'Ussel, 1 487.
Bernard Gounel, PS, 962.
Gilles Pegourier, div. d., c.m. d'Ussel, 834.
Henri Belcour, RPR, sén., m. d'Ussel, n.s.r.p.

Ussel-Ouest

Réélue : Aimée Vallat, RPR, adj. m. d'Ussel, 1 450.
Yvette Continsouzas, PS, c.m. d'Ussel, 1 073.
Daniel Peyrat, PC, c.m. d'Ussel, s'est retiré.

Uzerche

Élue : Sophie Dessus, PS, c.m. d'Uzerche, 2 186.
Valentin Lariviere, RPR, s., m. d'Uzerche, 2 081.
Jean-Louis Chastanet, PC, adj. m. de Salon-la-Tour, s'est retiré.

CREUSE (13)

1er tour : 5 élus
(4 PS, 1 RPR)

Si la gauche sort confortée du scrutin, avec la reconquête par le PS des cantons d'Aubusson et de Guéret-Sud-Est, elle ne parvient pas pour autant à reprendre les rênes du département. La droite conserve en effet la majorité avec un seul siège d'avance contre cinq dans la précédente assemblée départementale. Exception faite de Jacques Viennois (div. d.), balayé à Guéret-Sud-Est avec 39,85 % des suffrages exprimés, les conseillers sortants *ont tous retrouvé leur fauteuil.* Dans les deux cantons où les sortants ne briguaient pas un nouveau mandat, la droite conserve Chambon-sur-Voueize mais perd Aubusson, où elle se présentait très divisée.

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS, 2 div. g., 2 UDF, 5 RPR, 7 div. d.

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 2 div. g., 3 UDF, 6 RPR, 7 div. d. *(prés. : Bernard de Froment, RPR, m. de Saint-Fiel).*

Aubusson

Élue : Jacqueline Defemme-Verdier, PS, c.r., c.m. d'Aubusson, 1 783.
Bernard Chirac, RPR, adj. m. d'Aubusson, 1 604.
Jean Mazetier, UDF, n.s.r.p.

Bonnat

Réélu : Jean Commergnat, div. g. sou. PS, 1 848.
Jean-Marie Moutard, div. d., 1 206.

Bourganeuf

Réélu : Jean-Jacques Lozach, PS, c.r., m. de Bourganeuf, 1 927.
Michelle Suchaud, div. d. sou. RPR, 1 227.

Chambon-sur-Voueize

Élu : Guy Arnault, div. d., m. de Chambon-sur-Voueize, 1 255.
Marie-Thérèse Pelletier, div. g. sou. PS-PC, m. de Viersat, 1 202.
Joël Souchal, div. d., adj. m. de Chambon-sur-Voueize, s'est retiré.
Jean Nicolaon, RPR, c.m. de Budelière, n.s.r.p.

Châtelus-Malvaleix

Réélu : Gérard Gaudin, div. d. sou. RPR-UDF, 1 331.
Jean-François Bouchet, div. g. sou. PS, m. de Châtelus-Malvaleix, 1 252.

Gentioux-Pigerolles

Réélu : Pierre Gourdy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de La Nouaille, 558.
François Chatoux, PS, m. de Faux-la-Montagne, 520.

Le Grand-Bourg

Réélu : Guy Moutaud, PS, m. de Saint-Priest-la-Plaine, 1 257.
Pierre Moreau, div. d. sou. RPR, m. de Grand-Bourg, 844.

Guéret-Sud-Est

Élu : Guy Avizou, PS, adj. m. de Guéret, 1 939.
Jacques Viennois, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 285.

HAUTE-VIENNE (21)

1er tour : 5 élus
(2 CAP, 2 PS, 1 app. PS)

Déjà réduite à la portion congrue dans la précédente assemblée, la droite perd encore deux sièges et ne conserve que de justesse le canton de Limoges-Emailleurs. L'ancien député Jacques-Michel Faure (RPR) n'a pas réussi à conquérir le canton de Bellac, la ville dont il est pourtant le maire. La participation a été généralement forte, même dans les cantons acquis d'avance, comme Eymoutiers et Saint-Sulpice-les-Feuilles, où les candidats de la Convention pour une alternative progressive (CAP) étaient seuls en piste au second tour. Dans le canton sensible de Limoges-La-Bastide, où restaient face à face Guy Cuisinier, conseiller sortant (PS), et Antoine Orabona, conseiller régional FN, ce dernier n'a recueilli qu'une partie des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur le candidat RPR.

NOUVEAU CONSEIL : 11 CAP et app., 1 MDC, 25 PS et app., 1 div. g., 1 UDF, 3 RPR.

CONSEIL SORTANT : 11 CAP, 1 MDC, 24 PS, 2 UDF, 4 RPR *(prés. : Jean-Claude Peyronnet, PS, sén.).*

Aixe-sur-Vienne

Élu : Patrick Servaud, PS, 4 912.
Jean-Louis Rabinovitch, RPR, 2 256.
René Denis, PS, n.s.r.p.

Ambazac

Réélu : André Gagnadre, PS, m. d'Ambazac, 2 874.
Bernard Dupin, div. g., m. de Saint-Priest-Taurion, 1 961.
Joël Chassard, RPR, 1 259.
Philippe Couderc, PC, m. des Billanges, s'est retiré.

Bellac

Élu : Jean-François Perrin, PS, 2 043.
Jacques-Michel Faure, RPR, m. de Bellac, 1 802.
Colette Gadioux, PS, d.e., n.s.r.p.

Eymoutiers

Élu : Michel Ponchut, CAP, 2 238.
Daniel Perducat, PS, m. d'Eymoutiers, s'est retiré.
André Leycure, CAP, m. de Nedde, n.s.r.p.

Limoges-Carnot

Élu : Jacques Rousseau, app. PS, 1 486.
Gérard Janicot, RPR, s., 952.

Limoges-Couzeix

Élu : Gérard Terrier, PS, 2 180.
Jean-Marc Gabouty, UDF-rad., s., m. de Couzeix, 2 101.

Limoges-Emailleurs

Élu : Raymond Archer, RPR, c.r., c.m. de Limoges, 2 205.
Jacqueline Chevalier, PS, adj. m. de Limoges, 2 122.
Pierre Baillot d'Estivaux, RPR diss., s., c.m. de Limoges, a été éliminé.

Limoges-Isle

Réélu : Marcel Faucher, PS, m. d'Isle, 3 266.
Marc Landrin, RPR, 1 491.

Limoges-La-Bastide

Réélu : Guy Cuisinier, PS, c.m. de Limoges, 2 281.
Antoine Orabona, FN, c.r., 803.

Limoges-Le-Palais

Réélu : Jean-Claude Cruveilher, PS, m. du Palais-sur-Vienne, 3 040.
Daniel Moreau, RPR, 1 135.

Limoges-Puy-las-Rodas

Réélu : Jean-Paul Bonnet, PS, 1 932.
Rémy Viroulaud, RPR, 1 111.

Limoges-Vigenal

Élu : Pierre Lefort, PS, adj. m. de Limoges, 1 987.
Jacques Cassagnolle, RPR, 775.
Georges Fréseau, PS, n.s.r.p.

Nexon

Élu : Daniel Faucher, PS, adj. m. de Nexon, 2 005.
Patrice Piquet, RPR, 960.
Georges Dargentolle, div. g. sou. PC, m. de Saint-Maurice-les-Brousses, s'est retire.
René Rebière, PS, n.s.r.p.

Saint-Laurent-sur-Gorre

Réélu : *Alain Blond, RPR, m. de Saint-*Laurent-sur-Gorre, 1 249.
Patrick Vaudon, div. g., 1 115.
Michèle Barnoux, PS, s'est retirée.

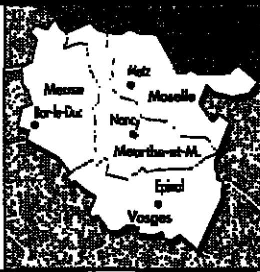
Saint-Léonard-de-Noblat

Réélu : Jean-Paul Bardon, PS, m. de Saint-Léonard-de-Noblat, 3 066.
Hervé Coulaud, app. UDF, 1 204.
Emile Legrésy, PC, s'est retiré.

Saint-Sulpice-les-Feuilles

Élu : Jean-Pierre Drieux, CAP, m. d'Arnac-la-Poste, 1 360.
Hervé Bernard, app. PS, s'est retiré.
Rene Buxeraud, CAP, m. de Mailhac-sur-Benaize, n.s.r.p.

LORRAINE



MEURTHE-ET-MOSELLE (21 + 4)

1er tour : 2 élus
(1 PC, 1 PS)

La Meurthe-et-Moselle passe à gauche. La victoire au premier tour de Michel Dinet, maire PS de Vannes-le-Chatel, était un signe avant-coureur de son succès, puisque six des vingt-cinq cantons renouvelables basculent à gauche. Au final, celle-ci disposera de vingt-quatre sièges contre vingt et un à la droite. La grosse surprise du second tour est la défaite du sénateur Jean Bernadaux, maire (UDF-FD) de Villers-lès-Nancy, qui perd de douze voix face au socialiste Pascal Jacquemin. Un autre des quatre nouveaux *cantons créés par l'ancienne majorité* est gagné par la gauche, celui de Vandœuvre-lès-Nancy-Est, où le maire RPR, Françoise Nicolas, s'incline devant un des jeunes conseillers municipaux d'opposition, Stéphane Hablot (PS). Il faut aussi noter l'arrivée de Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Briey - Pont-à-Mousson, qui emporte Nancy-Nord. Au Nord, Conflans-en-Jarnisy, où le sortant, Philippe Nachbar, sénateur et maire de la ville, ne se représentait pas, est gagné par le PC. A Audun-le-Roman et Herserange, les deux candidats communistes, Michel Mariuzzo et Laurent Righi, seuls en lice, étaient assurés de la victoire.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PC, 1 MDC, 14 PS, 1 div. g., 1 div., 13 UDF, 2 RPR, 6 div. d.

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 10 PS, 1 div. g., 15 UDF, 1 RPR, 7 div. d., 1 div. *(prés. : Jacques Baudot, UDF-FD, sén.).*

Arracourt

Élu : Gérard Husson, div. d., 410.
Michel Marchal, div. d., 385.
Jacques Marchal, UDF-AD, n.s.r.p.

Audun-le-Roman

Élu : Michel Mariuzzo, PC diss., 3 425.
Christian Eckert, PS, s'est retiré.
Hubert Devèze, PC, m. d'Audun-le-Roman, n.s.r.p.

Badonviller

Élu : Bernard Muller, UDF, 975.
Claude Stock, PS, 550.
Louis Kindelberger, div. d., s'est retiré.
Bernard Martin, div. d., n.s.r.p.

Blâmont

Réélu : *Claude Bourra, UDF-DL, m. de* Xousse, 1 303.
Gérard Houillon, div. d., 732.
Régis Abdoul-Lorite, PS, 598.

Conflans-en-Jarnisy

Élue : Evelyne Didier, PC, 4 487.
Françoise Leroy, UDF-rad., 2 478.
Gérard André, PS, s'est retiré.
Philippe Nachbar, UDF-DL, sén., n.s.r.p.

Haroué

Élu : André Barbier, RPR, 2 247.
Alain Delhotal, PS, m. de Xirocourt, 1 553.
Jean Enel, UDF-FD, n.s.r.p.

Herserange

Réélu : Laurent Righi, PC, m. de Hussigny-Godbrange, 2 865.
Jacques Marteau, PS, s'est retiré.

Jarville-la-Malgrange

Élu : Roger Gauthrot, div. d., 4 039.
Jacky Charpentier, PS, 3 531.
Charles Choné, UDF-FD, s., m. de Ludres, s'est retiré.

● Laxou

Élu : Claude Guillerme, UDF-DL, m. de Laxou, 3 157.
Pierre Baumann, PS, m. de Varangéville, 2 417.

Lunéville-Nord

Réélu : Alain Verdenal, div. d., 2 408.
Claude Bainville, PS, 1 689.

● Nancy-Est

Élu : Jean-Marie Schléret, UDF-rad., adj. m. de Nancy, 2 078.
Stéphane Nicot, PS, 1 893.

Nancy-Nord

Élu : Jean-Yves Le Déaut, PS, d., 2 498.
François Werner, RPR, 2 316.
Claude Huriet, UDF, sén., m. de Vroncourt, n.s.r.p.

Nancy-Sud

Réélu : Jacques Baudot, UDF-FD, sén., pr. c.g., 2 991.
Jean-Louis Thiébert, PS, c.m. de Nancy, 2 188.

Nomeny

Élu : Bernard Leclerc, PS, 1 888.
Roland Mentré, div. d., s., 1 827.

Pont-à-Mousson

Élu : Henry Lemoine, div. d., 3 012.
Noël Guérard, PS, 2 791.
Jeannine Massart, FN, 1 073.
Robert Portelance, div. d., n.s.r.p.

Saint-Nicolas-de-Port

Réélu : Robert Blaise, PS, m. de Dombasle-sur-Meurthe, 5 689.
Denis Craus, RPR, 3 084.

● Seichamps

Élu : Gérard Royer, UDF-rad., 3 575.
Henri Chanut, PS, 2 394.

Thiaucourt-Regniéville

Réélu : Jean-Louis Cossin, UDF, m. de Thiaucourt-Regniéville, 1 115.
Didier Fririon, Verts, 564.

Tomblaine

Élu : Hervé Féron, MDC, 4 591.
Serge Bouly, RPR, 3 399.
Claude Baumann, PC, s'est retiré.
Fréderic Jehl, UDF-DL, n.s.r.p.

Toul-Sud

Réélu : Aloys Geoffroy, UDF-rad., 2 611.
Jean Feidt, PS, c.m. de Toul, 1 573.

● Vandœuvre-lès-Nancy-Est

Élu : Stéphane Hablot, PS, c.m. de Vandœuvre, 1 968.
Françoise Nicolas, RPR, m. de Vandœuvre, 1 162.
Marc Néguiral, FN, 709.

Villers-lès-Nancy

Élu : Pascal Jacquemin, PS, 4 133.
Jean Bernadaux, UDF-FD, s., m. de Villers-lès-Nancy, 4 121.
Henri Bégorre, UDF-rad., m. de Maxéville, s'est retire.

Villerupt

Réélu : Alain Casoni, PC, 2 866.
Christiane Witwicki, PS, m. de Villerupt, 1 792.
François Boudot, UDF-FD, 1 280.



MEUSE (15 + [2])

1er tour : 5 élus
(1 RPR, 4 div. d.)

Dans la foulée de son élection au conseil régional de Lorraine, vendredi 20 mars, *Gérard Longuet est élu à Fresnes-en-Woëvre.* La droite conserve une large majorité dans l'assemblée départementale, et la gauche ne réalise pas de poussée. Deux cantons ont changé de couleur politique. A Spincourt, le Parti communiste a perdu le seul siège qu'il détenait dans la Meuse. Eric Benardi (PC), qui tentait de prendre la succession de Daniel Mayer, a été battu par *Jean-Marie Missler* (divers droite). Dans la circonscription de Gondrecourt, *Alain Céréda* (UDF-DL) a été battu par Daniel Lhuillier (gauche républicaine). A Vavincourt, Didier Herment (divers droite), a été battu par un nouveau, Jean-Jacques Poette (divers droite), soutenu implicitement par un tract du Front national.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PS, 3 div. g., 11 UDF, 3 RPR, 12 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 2 PS, 2 *div. g.,* 12 UDF, 2 RPR, 12 div. d. *(prés. : Rémi Herment, UDF, sén.).*

Ancerville
Réélu : Yvon Vannerot, *div. d.,* m. d'Ancerville, 1 696.
Pascal Guillaume, PS, 1 307.
Jeannine Juvigny, FN, 698.

Bar-le-Duc-Nord
Réélu : Bertrand Pancher, UDF-DL, m. de Bar-le-Duc, 2 324.
Roland Corrier, PS, c.m. de Bar-le-Duc, 1 989.

■ Commercy
Élu : Alain Verneau, PS, adj. m. de Commercy, 2 418.
Jacques Dodo, div. g., m. de Lérouville, 2 207.
François Dose, PS, d., m. de Commercy, s'est démis de son mandat.

■ Fresnes-en-Woëvre
Élu : Gérard Longuet, UDF-DL, a.min., c.r., 1 392.
Henri Graf, div. g., 908.
Jean Diseurs, RPR, s'est retiré.
Louis Mourot, UDF-FD, s'est démis de son mandat.

Gondrecourt-le-Château
Élu : Daniel Lhuillier, div. g., m. d'Abainville, 1 231.
Alain Céréda, UDF-DL, s., 1 131.

Pierrefitte-sur-Aire
Réélu : Christian Namy, UDF, 1 252.
Richard Eberhart, div. d., m. de Sampigny, 554.

Saint-Mihiel
Réélu : Roger Dumez, div. d., m. de Saint-Mihiel, 1 231.
Daniel Mussot, div. d., 1 104.
Olivier Audeoud, PS, 768.
Yves Tridon, FN, 424.

Seuil-d'Argonne
Élu : Olivier Chazal, UDF-DL, m. de Lavoye, 648.
René Gigout, div. d., s., m. de Seuil-d'Argonne, 631.

Spincourt
Élu : Jean-Marie Missler, div. d., 2 026.
Eric Bernardi, PC, m. de Bouligny, 1 682.
Daniel Mayer, PC, n.s.r.p.

Varennes-en-Argonne
Élu : Jean-François Lamorlette, div. d., 507.
Jean-Marie Lambert, div. d., 405.
Michel Holubowski, UDF, s'est retiré.
Yvon Victor, div. d., n.s.r.p.

Vavincourt
Élu : Jean-Jacques Poette, div. d., m. de Vavincourt, 733.
Didier Herment, div. d., s., 721.
Jean-Claude Salziger, PS, 607.

Verdun-Ouest
Réélu : Maurice Delamarche, UDF-DL, 1 731.
Jean Dardaine, PS, 1 140.

MOSELLE (26)

1er tour : 4 élus
(2 RPR, 2 app. RPR)

Le Parti socialiste réussit une percée remarquée, en passant de cinq sièges à onze sièges. Cette progression est d'autant plus significative qu'elle n'est pas concentrée dans ses fiefs traditionnels que sont les vallées sidérurgiques mosellanes. *« C'est la confirmation d'une nouvelle implantation dans le département »*, analyse Michel Liebgott, chef de file des élus socialistes au conseil général de Moselle, qui a été réélu à Fameck, avec 57,3 % des suffrages exprimés.

Les socialistes récoltent les fruits des législatives du printemps dernier, à l'instar de Gérard Terrier, qui, après avoir conquis la circonscription de Metz-1, gagne le canton de Mézières-lès-Metz. Sur les quatre cantons de cette circonscription, trois passent à gauche. La poussée du Parti socialiste s'accompagne d'une nouvelle marginalisation du Parti communiste, qui perd un de ses derniers bastions, celui d'Algrange. Toutefois, les bons résultats du PS ne menacent pas la majorité sortante UDF-RPR-divers droite, qui est *« rééquilibrée arithmétiquement »*, selon l'expression de Philippe Leroy (RPR), président sortant, réélu dès le premier tour et candidat à sa succession.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 11 PS, 1 div. g., 8 UDF, 19 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 5 PS, 1 div. g., 14 UDF, 2 app. UDF, 13 RPR, 6 app. RPR, 8 div. d. *(prés. : Philippe Leroy, RPR, c.r., m. de Vic-sur-Seille).*

Algrange
Élu : André Pauly, PS, m. de Neufchef, 3 625.
Guy Alexandre, FN, 1 835.
Gilbert Schnitt, PC, s'est retiré.
Henriette Simonetto, PC, c.m. d'Algrange, n.s.r.p.

Ars-sur-Moselle
Réélue : Marie-Louise Diebold, UDF-DL, m. de Rozérieulles, 3 644.
Bruno Valdevit, PS, adj. m. d'Ars-sur-Moselle, 3 114.

Bitche
Élu : Gilbert Maurer, PS, d., m. de Goetzenbruck, 3 803.
Joseph Schaefer, div. d., s., 3 061.

Cattenom
Élu : René Baryga, PS, m. de Rodemack, 3 774.
Claude Godfroy, app. RPR, 2 324.
Grégoire Hesse, UDF-FD, n.s.r.p.

Château-Salins
Élu : Claude Cornet, div. d., m. de Château-Voué, 1 628.
Jean-Pierre Bourlon, UDF, 1 275.
Pierre Bourlon, RPR, n.s.r.p.

Delme
Réélu : Brice Lerond, app. RPR, m. de Malancourt, 1 247.
Roland Geis, div. d., m. de Delme, 637.
Jacques Noirjean, PS, 462.

Fameck
Réélu : Michel Liebgott, PS, d., m. de Fameck, 3 328.
Jean Scharre, RPR, 2 475.

Fontoy
Réélu : Denis Schitz, div. d., m. de Tressange, 3 870.
Jacky Aliventi, PS, 3 501.
Lucien Schaefer, PC, m. de Audun-le-Tiche, s'est retiré.

Forbach
Réélu : Charles Stirnweiss, UDF-FD, m. de Forbach, 2 994.
Jean Kieffer, PS, 2 026.

Freyming-Merlebach
Réélu : Arthur Albert, RPR, m. de Béning-lès-Saint-Avold, 5 408.
Laurent Kleinhentz, PS, m. de Farébersviller, 4 665.

Maizières-lès-Metz
Élu : Gérard Terrier, PS, d., m. de Maizières-lès-Metz, 5 382.
Jean-Claude Mahler, div. d., s., m. d'Hagondange, 3 879.
Patrick Abate, PC, m. de Talange, s'est retiré.

Marange-Silvange
Élu : Marcel Klammers, PS, m. de Sainte-Marie-aux-Chênes, 2 939.
Bernard Deramaix, UDF-DL, s., m. de Saint-Privat, 2 296.
Daniel Pierre, PRG, 1 838.

Metz-1
Élu : Dominique Gros, PS, c.m. de Metz, 3 448.
Thierry Gourlot, FN, c.r., c.m. de Metz, 1 719.
Pierre Ferrari, UDF-FD, n.s.r.p.

Metz-2
Réélu : Denis Jacquat, UDF-DL, d., c.m. de Metz, 3 166.
Pierre Bertinotti, PS, 2 263.

Montigny-lès-Metz
Élu : Jean-Luc Bohl, div. d., c.m. de Montigny-lès-Metz, 4 349.
Raymond Doerflinger, UDF-FD, s., m. de Montigny-lès-Metz, 3 727.

Saint-Avold-2
Élu : André Wojciechowski, RPR, m. de Macheren, 4 539.
Jean-Marie Proth, FN, c.r., 2 561.
Armand Nau, div. d., s., m. de Carling, a été éliminé.

Sarrebourg
Élu : Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg, 5 078.
Jacqueline Warhouver, div. d., 3 037.
Bernard Brion, FN, 2 001.
Aloyse Warouver, div. g., d., m. de Xouaxange, n.s.r.p.

Sarreguemines-Campagne
Élu : Jean Karmann, div. g., m. de Rahling, 5 975.
Pierre Schoendorff, FN, 2 843.
Hubert Roth, app. RPR, m. de Hambach, n.s.r.p.

Sarreguemines
Réélu : Robert Pax, div. d., 2 694.
Armand Hennard, RPR, 2 631.

Stiring-Wendel
Élu : Jean-Claude Holtz, div. d., c.m. de Stiring-Wendel, 4 286.
Paul Fellinger, div. d., 3 896.
Rémy Botz, app. UDF, m. de Stiring-Wendel, n.s.r.p.

Woippy
Réélu : Jean-Claude Théobald, div. d., m. de Moulins-lès-Metz, 8 409.
Jérôme Prache, PS, m. de Woippy, 5 193.
Jacques Petit, FN, 3 045.

Yutz
Élu : Patrick Weiten, div. d., m. de Yutz, 6 098.
Alfred Mescolini, PS, adj. m. de Terville, 2 325.
Jean-Pierre Heitz, UDF-DL, s., a été éliminé.

VOSGES (15)

1er tour : 2 élus
(1 div. g., 1 RPR)

Le PS avait quatre représentants au conseil général, il en a désormais dix. Si l'on ajoute les trois divers gauche, la gauche occupe plus d'un tiers des trente et un sièges du département présidé par le RPR Christian Poncelet. Christian Pierret ne s'en plaindra pas, c'est son secteur de la Déodatie, la montagne vosgienne, qui a basculé à gauche : Saint-Dié-Est, Gérardmer, Fraize, Brouvelieures, cantons jusqu'à présent tenus par la droite. Le PCF perd le seul canton qu'il détenait. Mais la surprise vient de l'élection du jeune socialiste François-Xavier Huguenot, à Epinal-Est, contre un candidat RPR-UDF, André Roth. Même la ville d'Epinal a voté à gauche, pour la première fois depuis longtemps dans un scrutin local, en raison d'une mauvaise mobilisation des électeurs RPR en faveur du candidat de l'UDF.

NOUVEAU CONSEIL : 10 PS, 3 div. g., 4 UDF, 6 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 app. PC, 4 PS, 1 *app. PS, 1 div. g., 5 UDF, 10 RPR, 1 app.* RPR., 8 div. d. *(prés. : Christian Poncelet, RPR, a. sec. E., sén., m. de Remiremont).*

Brouvelieures
Élu : Etienne Pourcher, PS, adj. m. de Frémifontaine, 731.
Roger Pierrat, div. d., s., m. de Frémifontaine, 344.
André Bernières, div. d., m. de Mortagne, 219.

Bruyères
Réélu : Michel Langloix, RPR, c.g., 3 606.
Alain Thirion, div. g., m. de Bruyères, 2 302.

Châtel-sur-Moselle
Élu : Raymond Dégémard, div. d., m. de Thaon-les-Vosges, 4 637.
François Thomas, PS, 2 884.
Robert Bresson, PC, c.r., m. de Chavelot, n.s.r.p.

Châtenois
Réélu : Jean-Pierre Florentin, RPR, m. de Châtenois, 1 724.
Christian Prévot, PS, 1 479.

Dompaire
Élu : François Bazard, RPR, m. de Dompaire, 1 448.
Michel Mathieu, div. d., m. de Hennecourt, 608.
Francis Faas, PS, 603.
Guy Jeanroy, RPR, n.s.r.p.

Epinal-Est
Élu : François-Xavier Huguenot, PS, 4 192.
André Roth, UDF, s., 3 812.
Benoît Jourdain, div. d., adj. m. d'Epinal, s'est retiré.

Fraize
Élu : Claude Jacquot, PS, d., m. de Fraize, 2 901.
François Thiébaut, RPR, s., c.m. de Plainfaing, 2 192.

Gérardmer
Élu : Gilbert Poirot, PS, c.m. de Gérardmer, 2 660.
Jean-Mary Vicario, RPR, adj. m. de Gérardmer, 2 002.
André Bonne, RPR, n.s.r.p.

Mirecourt
Élu : Patrick Beisbardt, PS, 2 550.
Jacques Cablé, RPR, s., c.m. de Mirecourt, 2 489.
Bernard Thomas, div. d., m. de Domvallier, s'est retiré.

Neufchâteau
Réélu : Alain Jacquot, RPR, 3 094.
Jacques Drapier, PS, c.r., m. de Neufchâteau, 2 907.

Saint-Dié-Est
Élu : Serge Vincent, PS, adj. m. de Saint-Dié, 3 838.
Roland Bédel, RPR, s., m. de Sainte-Marguerite, 3 711.

Saulxures-sur-Moselotte
Réélu : Guy Vaxelaire, PS, m. de La Bresse, 5 002.
Yvan Pierrel, div. d., 3 471.

Le Thillot
Élu : Dominique Peduzzi, div. d., m. de Fresse-sur-Moselle, 3 685.
François Cunat, div. g., m. de Ramonchamp, 2 529.
Patrice Bablinger, FN, c.m. de Ménil-Thillot, 1 428.
François Vannson, RPR, d., n.s.r.p.

MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE (11)

1er tour : 5 élus
(5 PS)

Déjà largement majoritaire avant les élections, la gauche renforce encore sa domination en ne laissant qu'un seul siège à la droite au lieu de trois précédemment. Le seul conseiller général de droite demeurant à l'assemblée est le président départemental de l'UDF, Louis Marette, élu du canton non renouvelable de Saverdun. A Lavelanet, Bernard Marty (RPR) maire de la commune et conseiller sortant, est battu de quelques voix par Jean-Pierre Bel (PS), alors qu'à Saint-Girons, Bernard Gondran, autre sortant de droite, qui était soutenu par le RPR et l'UDF, est largement distancé par le député socialiste Henri Naytou. Opposé dans un duel au communiste José Navarro, le président socialiste du conseil général sortant, Robert Naudi, ne l'a emporté que de 208 voix.

NOUVEAU CONSEIL : 21 PS, 1 UDF.
CONSEIL SORTANT : 19 PS, 1 UDF-DL, 2 RPR *(prés. : Robert Naudi, PS, m. de Tarascon-sur-Ariège).*

Lavelanet
Élu : Jean-Pierre Bel, PS, 3 405.
Bernard Marty, UDF, s., m. de Lavelanet, 3 319.

Oust
Élu : Julien Souquet, PS, m. de Erce, 973.
Vincent Rozes, RPR, 772.
Roger Barrau, PS, c.r., m. de Seize, n.s.r.p.

Pamiers-Est
Élu : André Montane, PS, 2 775.
Roger Ribaute, UDF-rad., adj. m. de Pamiers, 1 713.
Jean-Paul Pedoussat, PC, s'est retiré.
Jean Vigneron, PS, n.s.r.p.

Pamiers-Ouest
Réélu : François-Bernard Soula, PS, 2 485.
Gérard Legrand, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pamiers, 1 551.

Saint-Girons
Élu : Henri Nayrou, PS, d., m. de La Bastide-de-Serou, 3 122.
Bernard Gondran, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Saint-Girons, 2 068.

Tarascon-sur-Ariège
Réélu : Robert Naudi, PS, pr. c.g., m. de Tarascon-sur-Ariège, 1 975.
José Navarro, PC, 1 767.

AVEYRON (22)

1er tour : 6 élus
(1 div. g., 1 UDF-FD, 3 UDF-DL, 1 RPR)

Seul département de Midi-Pyrénées à majorité de droite, l'Aveyron a sensiblement cédé du terrain à la gauche. La majorité départementale, conduite par l'ancien ministre Jean Puech (UDF-DL), a perdu six sièges au deuxième tour. A Rodez, ville dont le maire est aussi le président sortant du conseil régional – Marc Censi, qui depuis une semaine hésite à accepter les voix du FN pour conserver sa présidence –, Dominique Costes (UDF-DL), qui bénéficiait de son soutien, n'a gardé son canton que de justesse. Trente voix seulement le séparent du PS Christian Teyssèdre, alors que ce canton est depuis longtemps tenu par la droite. Les cantons de Sainte-Affrique, Millau et Villefranche-de-Rouergue ont basculé à gauche, comme trois places fortes rurales : La Salvetat-Peyralès au premier tour, Najac et Montbazens au second.

NOUVEAU CONSEIL : 10 PS, 5 div. g., 21 UDF, 4 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 6 PS, 1 PRG, 2 div. g., 26 UDF, 5 RPR, 6 div. d. *(prés. : Jean Puech, UDF-DL, a. min., sén., m. de Rignac).*

Belmont-sur-Rance
Réélu : Albert Alliès, div. d., m. de Belmont-sur-Rance, 756.
Francis Castan, UDF-DL, 708.
André Cadaux, PS, 213.

Bozouls
Élu : Jean-Michel Lalle, RPR, 1 344.
Gérard Descrozaille, div. d., m. de Bozouls, 1 313.
Didier Michonska, div. g., m. de Gages-Montrozier, 628.
Alain Sires, UDF-DL, m. de La Loubière, s'est retiré.
André Baudon, UDF-DL, n.s.r.p.

Entraygues-sur-Truyère
Élu : Pierre Laurens, div. d., 714.
Jacques Serieys, PS, 504.
Jacques Blanc, UDF-DL, s., 482.
Gilbert Vigneron, UDF-FD, adj. m. d'Entraygues-sur-Truyère, s'est retiré.

Estaing
Réélu : Léon Romieu, RPR, m. d'Estaing, 1 023.
Jean Pradalier, UDF-FD, 879.
Robert Thomas, UDF, m. de Nayrac, s'est retiré.

Laissac
Réélu : Yves Boyer, RPR, m. de Laissac, 1 442.
Franck Calmels, PS, 838.
Elisabeth Maisonabe, div. d., s'est retirée.

Marcillac-Vallon
Réélu : Joseph Monestier, UDF-DL, m. de Marcillac-Vallon, 2 228.
Anne Gaben, div. g., 1 961.
Alain Rauna, PS, s'est retiré.

Millau-Ouest
Élu : Guy Durand, PS, 3 964.
Gilbert Lagarde, RPR, s., adj. m. de Millau, 3 723.

Montbazens
Élu : Claude Catalan, PS, adj. m. de Montbazens, 2 158.
Charles Marty, UDF-DL, m. de Druhle, 1 945.
Robert Delmas, UDF-FD, adj. m. de Lanuéjouls, s'est retiré.
Aimé Roux, UDF-DL, n.s.r.p.

Mur-de-Barrez
Élu : Francis Issanchou, div. d., m. de Brommat, 986.
René Pages, UDF, m. de Taussac, 585.
Joseph Chayrigues, UDF, m. de Mur-de-Barrez, 468.
Bernard Monzie, RPR, n.s.r.p.

Najac
Élu : Bernard Vidal, div. g., 1 373.
Claude Roumagnac, UDF, 1 269.
Hubert Bouyssière, UDF-DL, s., m. de Najac, s'est retiré.

Pont-de-Salars
Réélu : Alain Pichon, div. g., m. de Pont-de-Salars, 2 126.
André Veyrac, RPR, m. de Flavin, 1 521.

Rodez-Est
Élu : Dominique Costes, UDF-DL, adj. m. de Rodez, 2 337.
Christian Teyssèdre, PS, 2 307.
Michel Astoul, RPR, adj. m. de Rodez, n.s.r.p.

Saint-Affrique
Élu : Alain Fauconnier, PS, c.r., c.m. de Saint-Affrique, 3 293.
Jean-Claude Bonnet, UDF-DL, 3 121.
Paul Roques, div. d., n.s.r.p.

Saint-Amans-des-Cots
Élu : René Delmas, UDF, m. de Saint-Amans-des-Cots, 899.
René Lavastrou, PS, 691.
Raymond Carcanague, UDF-DL, s'est retiré.
Victor Gauzit, UDF-DL, n.s.r.p.

Vézins-de-Lévézou
Élu : Claude Seillier, UDF-DL, 724.
Daniel Delmas, div. g., 541.
Jean Monteilhet, UDF-FD, m. de Vézins, n.s.r.p.

Villefranche-de-Rouergue
Élu : Claude Penel, PS, m. de Villefranche-de-Rouergue, 3 819.
Serge Roques, UDF-DL, s., c.m. de Villefranche-de-Rouergue, 3 671.

HAUTE-GARONNE (25 + 3)

1er tour : 9 élus
(8 PS, 1 UDF)

Le département du premier ministre, Lionel Jospin, réélu au premier tour avec plus de 60 % des voix, renforce de façon spectaculaire la majorité socialiste du président Pierre Izard. Le PS gagne sept nouveaux cantons dont deux des trois cantons créés dans l'agglomération toulousaine. Ses alliés du Parti radical de gauche conservent deux sièges à la faveur de la création d'un nouveau canton autour de Blagnac. Si la défaite de l'ancien adjoint RPR du maire de Toulouse, Robert Huguenard, était attendue, celle de l'ancienne secrétaire d'Etat à la ville, Françoise de Veyrinas (UDF-FD) est *plus* symbolique. Mme de Veyrinas, qui est l'une des principales adjointes de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse, est battue par une militante de base de la Gauche socialiste dans un canton appartenant à la circonscription dont elle fut députée. Son adversaire a bénéficié d'un excellent report des voix du PC et des Verts et d'un surcroît de mobilisation. En revanche, dans le canton de Mme de Veyrinas, comme dans celui de Tournefeuille où se présentait Michel Aujoulat RPR, une partie des électeurs est restée sourde aux appels du Front national qui avait appelé à faire barrage à la gauche.

NOUVEAU CONSEIL : 38 PS, 2 PRG, 6 UDF, 3 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 29 PS, 2 PRG, 6 UDF, 6 RPR, 7 div. d. *(prés. : Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais).*

Aurignac
Réélu : Jacques Durrieu, PS, m. de Boussan, 1 446.
Claude Brunet, div. g., m. d'Aurignac, 912.

● Blagnac
Élu : Bernard Keller, PRG, m. de Blagnac, 6 576.
Philippe Humery, RPR, c.m. de Blagnac, 3 013.

Boulogne-sur-Gesse
Élu : Pierre Medevielle, UDF, m. de Boulogne-sur-Gesse, 1 274.
Jacques Leclerc, PS, 1 190.
Yves Pechaud, PRG, 600.
Pierre Montastruc, div. d., c.r., n.s.r.p.

Castanet-Tolosan
Élu : *Louis Bardou, app. PS, m. de Castanet-Tolosan,* 8 034.
Etienne Lourme, UDF-DL, s., adj. m. de Saint-Orens-de-Gameville, 5 468.

Lanta
Élu : Daniel Ruffat, PS, 1 757.
Marc Mengaud, div. g., m. de Lanta, 1 623.
Pierre Sicre, PRG, m. de Sainte-Foi-d'Aigrefeuille, n.s.r.p.

Montastruc-la-Conseillère
Élu : André Laur, PS, m. de Montrastruc-la-Conseillère, 2 135.
Jean-Paul Séguéla, RPR, s., m. de Bessières, 1 986.
Alain Bailles, div. g., m. de Montjoire, 1 727.

Muret
Élu : Alain Bertrand, PS, m. de Frouzins, 8 295.
Alain Barrès, UDF, s., m. de Muret, 6 195.

● Portet-sur-Garonne
Élu : François Peraldi, PS, m. du Portet-sur-Garonne, 7 267.
Bernard Dassier, UDF-PPDF, c.r., c.m. du Portet-sur-Garonne, 4 167.

Rieumes
Réélu : Bernard Vignaux, PS, 1 813.
Jean-Pierre Delhom, div. g., m. de Berat, 1 470.

Saint-Gaudens
Élu : Jean-Raymond Lepinay, PS, adj. m. de Saint-Gaudens, 5 082.
Bernard Batlle, RPR, s., c.r., c.m. de Saint-Gaudens, 4 025.
Philippe Perrot, UDF, s'est retiré.

Saint-Martory
Élu : Robert Darnaud, PS, 1 009.
Robert Bernadet, UDF, 833.
Alexis Marrot, PS, n.s.r.p.

Toulouse-1
Réélue : Michèle Claux, UDF, c.m. de Toulouse, 3 540.
Marie-Christine Lafforgue, PS, 2 573.

Toulouse-3
Réélu : Jean Diébold, RPR, c.m. de Toulouse, 4 806.
Martine Martinel, PS, 4 451.

Toulouse-4
Réélu : Jean-Claude Paix, UDF-FD, c.m. de Toulouse, 3 677.
Michel Vanhove, Verts, 3 313.

Toulouse-7
Élu : Jean-Jacques Mirassou, PS, c.m. de Toulouse, 4 038.
Robert Huguenard, RPR, s., 3 310.

Toulouse-12
Élue : Claude Touchefeu, PS, 4 578.
Françoise de Veyrinas, *UDF-FD, s., a.min.,* c.m. de Toulouse, 4 097.

Toulouse-13
Élu : Bernard Sicard, PS, adj. m. de Colomiers, 7 767.
Patrick Ansiaux, UDF, 3 740.
Jean Vauchère, PS, n.s.r.p.

Toulouse-14
Élue : Sandrine Floureusses, PS, 6 550.
Raymond Stramare, PS diss., 4 193.
Christian Raoust, UDF-DL, 3 588.
Guy Leguevaques, PS, sén., m. de Launaguet, n.s.r.p.

● Tournefeuille
Élu : Claude Raynal, PS, m. de Tournefeuille, 8 937.
Michel Aujoulat, RPR, c.r., m. de Cugnaux, 5 460.

GERS (16 + [1])

1er tour : 7 élus
(3 UDF-rad., 1 RPR, 3 div. d.)

La gauche reprend de justesse la majorité au conseil général, perdue en 1992. La forte participation (75,11 %), traditionnelle dans le Gers, n'a pas profité à la droite, qui ne gagne qu'un canton, celui de Riscle, et en perd six autres. En revanche, le PC bénéficie de la dynamique à gauche et gagne deux cantons, Mauvezin, et surtout Miélan. Dans ce dernier, le communiste Gérard Fauqué, à la faveur de la division de la droite pourtant majoritaire en voix au premier tour, bat le sortant divers droite Gérard Dabezies, avec une avance de 129 voix. Cependant, l'évaporation des voix communistes – comme en 1992 – a bien failli coûter à la gauche le canton de Valence-sur-Baïse (et donc la majorité au conseil général). L'ancien préfet du Gers et ex-directeur de cabinet de Michel Charasse, *Philippe Martin* (PS), n'y devance le sortant divers droite que de 24 voix. Même si l'on parle d'une éventuelle candidature de Raymond Vall (PRG), la logique politique voudrait que la présidence du conseil général se joue entre les deux PS Jean-Pierre Pujol et Philippe Martin. Aux législatives de juin 1997, les deux circonscriptions du Gers avaient basculé à gauche, notamment la 1re (Auch), détenue par le président sortant du conseil général, le RPR Yves Rispat.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 12 PS, 1 PRG, 5 UDF, 4 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 10 PS, 8 UDF, 4 RPR, 1 app. *RPR, 6 div. d. et un siège* vacant à la suite du décès d'Hubert Brasset, UDF. *(prés. : Yves Rispat, app. RPR, m. de Lupiac).*

Auch-Nord-Est
Élu : Alain Sorbadere, PS, m. de Lahitte, 1 681.
Alain Duffourg, UDF-DL, s., m. de Tourrenquets, 1 536.

Auch-Nord-Ouest
Élu : Pierre Lasserre, PS, m. de Preignan, 2 208.
Jacques Brussiau, RPR, s., c.r., c.m. d'Auch, 2 023.

Fleurance
Élu : Raymond Vall, PRG, c.r., m. de Fleurance, 2 820.
Pierre Combedouzon, div. d., s., 2 502.

Jegun
Élu : Michel Barthe, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Ordan-Larroque, 1 108.
Auguste Mothe, PS, adj. m. de Jegun, 859.
Henri Soumadieu, UDF, n.s.r.p.

Lombez
Réélu : Jean-Jacques Lassave, PS, m. de Lombez, 1 671.
René Batiot, RPR, 941.

■ Mauvezin
Élu : Gérard Marcet, PC, adj. m. de Mauvezin, 1 332.
Denis Carrère, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Montfort, 1 260.
Guy Patrier, PS, adj. m. de Mauvezin, s'est retiré.
Hubert Brasset, UDF, m. de Labrihe, est décédé.

Miélan
Élu : Gérard Fauqué, PC, 1 438.
Gérard Dabezies, div. d., s., m. de Laguïan-Mazous, 1 309.
Claude Ricaud, RPR, m. d'Estampes, s'est retiré.
Claude Moncassin, PS, m. de Villecomtal, s'est retiré.

Plaisance
Réélu : Régis Soubabère, div. d. sou. RPR-UDF, 1 374.
Jean Izaac, div. g., m. de Plaisance, 1 027.
Pierre Lascombes, PS, s'est retiré.

Riscle
Élu : Jean-Claude Eugène, div. d., m. de Riscle, 2 221.
André Dehez, PS, m. de Barcelonne, 1 894.
Gilles Galabert, PS, n.s.r.p.

Valence-sur-Baïse
Élu : Philippe Martin, PS, 1 318.
Guy Philip, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 294.
Paul Capéran, PC, s'est retiré.

LOT (16)

1er tour : 7 élus (2 PS, 5 PRG)

La droite lotoise a vécu un dimanche noir : ses principaux *leaders*, Pierre Mas, Serge Juskiewenski, Michel Roumegoux, sont tombés à Cahors et à Figeac. Le maire de Souillac, Alain Chastagnol (en congé du RPR), échappe de justesse à la sanction en sauvant son siège de 22 voix. Le RPR, qui comptait 5 sièges dans le conseil sortant, n'en garde qu'un, et l'UDF en perd deux. La poussée à gauche est nette. Les socialistes, avec quatre nouveaux élus à Cahors et Figeac (ville dont Martin Malvy, PS, chef de file aux régionales, est le maire), ramassent l'essentiel de la mise. Au sein du conseil général, présidé par Jean Milhau (PRG), ils disposent à présent d'une majorité relative. Le sénateur PS Gérard Miquel, qui se présentait pour la première fois dans le canton de Cahors-Sud, réussit son implantation avec 65 % des voix.

NOUVEAU CONSEIL : 15 PS, 11 PRG, 1 div. g., 4 RPR.

CONSEIL SORTANT : 10 PS, 11 PRG, 1 div. g., 2 UDF, 6 RPR, 1 div. d. *(prés. : Jean Milhau, PRG).*

Cahors-Nord-Est

Élu : Bernard Delpech, PS, 1 448.
Michel Roumégoux, UDF, s., c.m. de Cahors, 1 400.
Bernard Gluckler, PRG, adj. m. de Cahors, s'est retiré.

Cahors-Nord-Ouest

Réélu : Marc Baldy, PS, c.m. de Cahors, 2 741.
Henri Croq, RPR, 1 067.

Cahors-Sud

Élu : Gérard Miquel, PS, sén., m. de Nuzéjouls, 2 385.
Pierre Mas, UDF-FD, s., c.r., c.m. de Cahors, 1 310.

Figeac-Est

Élue : Nicole Paulo, PS, adj. m. de Figeac, 2 200.
Robert Bories, RPR, s., m. de Bagnac-sur-Célé, 2 041.

Figeac-Ouest

Élu : André Mellinger, PS, 2 640.
Serge Juskiewenski, UDF, s., c.r., 1 692.

Gramat

Réélu : Jean Dumas, RPR, 1 950.
Jean Bagnaud, PS, 1 577.

Lacapelle-Marival

Réélu : Georges Frescaline, PRG, m. d'Ayrac, 2 190.
René Delluc, UDF diss., m. de Lacapelle-Marival, 788.
Brigitte Amadieu-Plet, UDF, 642.

Lauzès

Réélu : Gérard Gary, PS, m. de Lauzès, 597.
Didier Rochette, RPR, 309.

Souillac

Réélu : Alain Chastagnol, RPR, m. de Souillac, 2 060.
Philippe Mouraud, MDC, m. de Pinsac, 2 038.

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

1er tour : 7 élus (2 PS, 3 PRG, 2 div. g.)

La gauche confirme son élan du premier tour. Elle domine dans quatorze des dix-sept cantons renouvelables, ajoutant sept nouveaux cantons aux sept gagnés au premier tour. La droite a perdu six cantons, laissant à l'ancien rugbyman Christian Paul (sans étiquette) le soin de ravir – avec 3 voix d'avance – le canton de Bordères-sur-l'Echez au socialiste François Tarissan, le seul PS à sortir battu de ce scrutin. La gauche conquiert la couronne tarbaise. Parmi les grands vaincus figurent Gérard Trémège (UDF-DL), ancien député et secrétaire national du parti d'Alain Madelin, Georges Danglade (UDF-FD) et Jean Journé (UDF-rad.), conseiller régional, tous trois conseillers municipaux de Tarbes.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 9 PS, 8 PRG, 4 div. g., 6 UDF, 4 RPR, 1 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 9 PS, 6 PRG, 2 div. g., 10 UDF, 3 RPR, 2 div. d. *(prés. : François Fortassin, PRG, c.r., m. de Sarp).*

Arreau

Réélu : Robert Marquié, PS, m. de Sarrancolin, 1 109.
Guy Vidailhet, div. g., m. d'Arreau, 907.
Georges Compagnet, UDF-FD, c.m. d'Arreau, s'est retiré.

Aureilhan

Élu : Pierre Dussert, PS, m. d'Aureilhan, 2 614.
Jean Lalanne, UDF-FD, m. d'Odeix, 1 418.
Pierre-Henri Lacaze, PS, c.m. d'Aureilhan, n.s.r.p.

Bordères-sur-l'Echez

Élu : Christian Paul, div. d., 1 709.
Francis Tarissan, PS, s., m. de Bordères-sur-l'Echez, 1 706.
Jean Buron, PC, m. de Bazet, 1 537.

Ossun

Élu : Robert Vignes, PRG, adj. m. de Juillan, 3 095.
Pierre Châ, UDF-FD, s., c.m. de Tarbes, 2 352.
Didier Lagarrigue, PS, m. de Loucrop, s'est retiré.

Pouyastruc

Réélu : Jean Burgués, UDF-rad., 1 186.
Jean-Claude Villacampa, PS, m. de Pouyastruc, 1 026.

Saint-Pé-de-Bigorre

Réélu : Bruno Lepore, RPR, m. de Saint-Pé-de-Bigorre, 717.
Jean-Claude Peaucoueste, PRG, c.m. de Saint-Pé-de-Bigorre, 627.

Tarbes-1

Élu : Jean-Pierre Dubarry, PS, c.m. de Tarbes, 1 572.
Gérard Trémège, UDF-DL, s., c.m. de Tarbes, 1 309.
Francis Carpentier, PC, c.m. de Tarbes, s'est retiré.

Tarbes-2

Élue : Chantal Robin-Rodrigo, PRG, c.m. de Tarbes, 1 636.
Georges Danglade, UDF-FD, s., c.m. de Tarbes, 1 354.

Tarbes-5

Élu : Jean-Claude Palmade, PS, adj. m. de Tarbes, 1 304.
Jean Journé, UDF-rad., s., c.r., c.m. de Tarbes, 1 000.

Trie-sur-Baïse

Élu : Jean-Claude Duzer, div. g., m. de Lalanne-Trie, 1 116.
Jean Guilbaux, div. d., s., m. de Trie-sur-Baïze, 1 072.
Gérard Couesnon, UDF-DL, s'est retiré.

TARN (22 + 3)

1er tour : 8 élus (2 PS, 2 div. g., 1 UDF-FD, 3 div. d.)

La majorité départementale de gauche sort renforcée au-delà de ses espérances, avec trente et un sièges sur quarante-six, dont vingt et un aux socialistes. La forte mobilisation des électeurs (de 65 % à 88 % selon les cantons) lui a pleinement profité. C'est notamment le cas à Graulhet, où le conseiller général sortant socialiste sauve son siège de 23 voix face au maire RPR, qui avait pourtant bénéficié d'une entente tacite avec le Front national. Le parti de Jean-Marie Le Pen n'empêche pas non plus l'élection d'un socialiste à Castres-Ouest où le frontiste Bernard Antony a cependant obtenu un report important des voix de la droite, très divisée au premier tour. Plus généralement, la droite n'est plus représentée désormais que par quinze élus, dont dix divers droite. Sur les cinq cantons renouvelables ou nouvellement créés dans la ville d'Albi, celui d'Albi revient à Philippe Bonnecarrère, maire RPR de la ville, mais les quatre autres vont à la gauche. Ce deuxième tour a aussi permis le retour après quinze ans d'absence d'un conseiller général communiste à l'assemblée départementale. Enfin, la réélection du président Thierry Carcenac (PS) devrait dépasser le total des voix de gauche, car deux conseillers divers droite lui ont déjà manifesté leur soutien.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 22 PS, 2 PRG, 6 div. g., 1 UDF, 10 RPR, 4 div. d.

CONSEIL SORTANT : 18 PS, 1 PRG, 4 div. g., 3 UDF, 8 RPR, 9 div. d. *(prés. : Thierry Carcenac, PS, d.).*

Albi-Centre

Élu : Serge Garcia, PS, 2 300.
Pierrette Jouineau, UDF-AD, 1 992.
Pierre Nespoulous, UDF-FD diss., s., c.r., a été éliminé.

● Albi-Est

Élu : Philippe Bonnecarrère, RPR, m. d'Albi, 2 431.
Jacques Galaup, PS, 1 996.

Albi-Nord-Ouest

Élu : Roland Foissac, PC, 2 766.
Jean Cayre, RPR, s., adj. m. d'Albi, 2 204.
Marie-Claude Cirgue, PS, s'est retirée.

● Albi-Ouest

Réélu : Jacques Valax, PS, c.r., 2 281.
Bernard Escorbiac, RPR, adj. m. d'Albi, 1 890.

Albi-Sud

Élu : Michel Albarede, PRG, c.m. d'Albi, 2 624.
Marcel Couliou, UDF-FD, m. de Puygouzan, 2 438.

Anglès

Réélu : André Cauquil, RPR, m. d'Anglès, 280.
Aimé Mouret, div. d., 223.
Olivier Rougelot, PRG, s'est retiré.

● Castres-Ouest

Élu : Philippe Guerineau, PS, adj. m. de Castres, 2 524.
Bernard Antony, FN, d.e., c.r., 1 844.

Cordes

Élu : Joël Ichanson, PS, 1 077.
Yvan Gautier, CNIP, m. de Saint Martin-Laguépie, 1 076.
Claude Laurent, UDF-FD, m. de Bournazel, s'est retiré.
Roger Pégourié, UDF-FD, n.s.r.p.

Cuq-Toulza

Élu : Bernard Viala, div. d., m. de Magrin, 496.
Jean-Claude Vignier, div. d., m. de Cuq-Toulza, 450.
Jean Mirouze, PS, adj. m. de Maurens-Scopont, 263.
Jean-Lucien André, UDF-DL, m. de Cambon-lès-Lavaur, s'est retiré.
Louis Brives, div. d., n.s.r.p.

Graulhet

Réélu : Claude Bousquet, PS, c.m. de Graulhet, 3 884.
Jean Picarel, RPR, m. de Graulhet, 3 861.
Camille Fabas, FN, s'est retiré.

Labruguière

Élu : Michel Ser, PS, 3 038.
Jean-Louis Deljarry, div. d., adj. m. de Labruguière, 2 242.
Jacqueline Alquier, PS, n.s.r.p.

Lisle-sur-Tarn

Réélu : Jean Béteille, div. d., m. de Lisle-sur-Tarn, 1 396.
Alain Combres, UDF-DL, c.m. de Lisle-sur-Tarn, 780.

Mazamet-Nord-Est

Réélu : Jean-Pierre Cabané, PRG, 3 551.
Jean Bertin, RPR, 2 349.
Jean-François Lacombe, FN, s'est retiré.
Jean-Louis Henry, PS, m. de Payrin-Augmontel, s'est retiré.

Mazamet-Sud-Ouest

Élu : Didier Houlés, PS, m. d'Aussillon, 2 816.
Elisabeth Antony, FN, 1 445.
Pierre Balfet, div. d., s., 1 177.

Montredon-Labessonnié

Réélu : Yvan Aussenac, RPR, 890.
Michel Delsaux, div. g. sou. PS, m. de Montredon-Labessonnié, 889.

Saint-Paul-Cap-de-Joux

Réélu : Michel Algans, PS, 1 240.
Bernadette Cols, CNIP, s'est retirée.

Salvagnac

Élu : Georges Paulin, div. g., m. de Montdurausse, 802.
Bernard Miramond, PS, c.m. de Salvagnac, 103.
Jean-Claude Pradier, RPR, s., s'est retiré.

TARN-ET-GARONNE (14)

1er tour : 3 élus (3 PRG)

Dans le département présidé par Jean-Michel Baylet, président du PRG, réélu au premier tour à Valence-d'Agen, la stabilité domine. Sur trente conseillers, dix-huit restent de gauche. La majorité départementale a cependant perdu un siège, celui de Yvon Collin (PRG), sénateur et maire de Caussade, qui, contre toute attente, s'est fait battre, malgré le soutien de la quasi-totalité des maires du canton, par un jeune candidat RPR de vingt-huit ans, François Bonhomme, directeur du cabinet du maire de Bayonne. L'autre surprise vient du canton de Moissac : le candidat de gauche, Guy-Michel Empociello, pourtant en ballottage défavorable au premier tour, réussit à l'emporter sur son adversaire RPR, Guy Tauriac, alors que celui-ci bénéficiait du soutien d'un candidat FN ayant obtenu 20 % des voix au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PS, 11 PRG, 3 div. g., 3 UDF, 3 RPR, 3 div. d.

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 12 PRG, 2 div. g., 2 UDF, 2 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean-Michel Baylet, PRG, a. min., sén., m. de Valence-d'Agen).*

Beaumont-de-Lomagne

Élu : Faustin Lliodo, RPR, 2 117.
Pierre Calvignac, PS, m. de Beaumont-de-Lomagne, 1 410.
Guy Doumayrou, RPR, n.s.r.p.

Castelsarrasin-1

Réélu : Robert Benech, PRG, c.m. de Castelsarrasin, 1 595.
Yvonne Delbosc, UDF-FD, 898.

Caussade

Élu : François Bonhomme, RPR, 3 410.
Yvon Collin, PRG, s., sén., m. de Caussade, 3 135.

Grisolles

Réélu : Jean-Claude Arbeau, PRG, m. de Labastide-Saint-Pierre, 2 822.
Serge Monsalve, UDF, 940.
Liliane Garcia, FN, 800.

Lafrançaise

Réélu : Jacques Roset, UDF-rad., c.m. de Lafrançaise, 1 450.
Hervé Sabatié, PS, 1 040.
Charles Moumié, RPR, s'est retiré.

Lauzerte

Réélu : Hervé Andrieu, div. d., m. de Cazes-Mondenard, 1 491.
Alain Chauve, PRG, m. de Lauzerte, 1 007.
Marcel Dalquié, div. g., s'est retiré.

Moissac-2

Élu : Guy-Michel Empociello, PRG, 1 566.
Guy Tauriac, RPR, 1 555.
Claude Michel, FN, c.m. de Moissac, s'est retiré.
Louis Violle, PRG, n.s.r.p.

Monclar-de-Quercy

Réélu : Jean-Paul Albert, div. d., m. de Monclar-de-Quercy, 948.
Michel Montet, div. g., 619.
Jean-Bernard Katz, PS, 2.

Montauban-1

Réélu : Alain Gabach, UDF-DL, m. de Lamothe-Capdeville, 1 959.
Jacques Granié, PS, adj. m. de Montauban, 1 679.

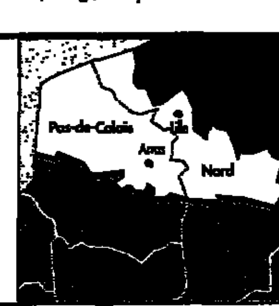
Montauban-6

Réélu : Adrien de Santi, RPR, c.m. de Montauban, 1 937.
Claude Mouchard, PS, 1 577.

Saint-Antonin-Noble-Val

Élu : Jean-Paul Raynal, div. g., 1 518.
André Massat, PS, m. de Varen, 1 388.
Elie Bories, div. g., n.s.r.p.

NORD-PAS-DE-CALAIS



NORD (41)

1er tour : 2 élus (1 PC, 1 PS)

La gauche réussit à reconquérir le fief historique qu'elle avait perdu lors de la « vague bleue » de 1992, et elle le fait d'une manière éclatante. Il lui fallait sept sièges pour l'emporter. Elle en gagne quinze (onze pour le Parti socialiste, deux pour le Parti communiste, deux pour les divers-gauche) et n'en perd aucun. Il y a eu manifestement une très forte mobilisation à gauche et un très bon report des voix, y compris dans les cantons où les tensions entre socialistes et communistes ont longtemps été très vives.

Les triangulaires provoquées par le Front national ont eu partout un effet dévastateur sur la droite, qui perd quinze sièges. A noter la défaite de deux anciennes ministres du gouvernement d'Alain Juppé, Françoise Hostalier (UDF-DL) et Colette Codaccioni (RPR) : face à celle-ci, le jeune Patrick Kanner, adjoint au maire de Lille, reconquiert l'ancien fief de Pierre Mauroy, le canton de Lille-Sud-Ouest. Les députés Patrick Delnatte (RPR) à Tourcoing-Nord-Est et Thierry Lazaro (DVD) à Pont-à-Marcq sont, eux aussi, battus. A Lille, la gauche réussit le grand chelem. Sa progression est très forte dans les Flandres, y compris dans les cantons ruraux habituellement ancrés à droite – c'est une des surprise de ce scrutin – et dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. Dans le nouveau conseil, le PS compte, à lui tout seul, plus d'élus que toute la droite, puisqu'il a un avantage d'un siège.

NOUVEAU CONSEIL : 13 PC, 31 PS, 5 div. g., 6 UDF, 8 RPR, 16 div. d.

CONSEIL SORTANT : 11 PC, 20 PS, 2 div. g., 8 UDF, 18 RPR, 20 div. d. *(prés. : Jacques Donnay, RPR, d.e.).*

Arleux

Réélu : Charles Beauchamp, PC, 4 548.
Jean-Luc Halle, div. d., 4 398.
Jean Savary, PS, m. de Monchecourt, s'est retiré.

Armentières

Réélu : Gérard Haesebroeck, PS, m. d'Armentières, 9 953.
Françoise Hostalier, UDF-DL, a.min., c.m. d'Armentières, 6 388.
Nathalie Duprez, FN, 3 455.

Avesnes-sur-Helpe-Nord

Réélu : Alain Poyart, RPR, m. d'Avesnes-sur-Helpe, 2 157.
Martine Hoët, PS, 1 527.

Bailleul-Nord-Est

Élu : Michel Vandevoorde, PS, c.m. de Nieppe, 3 653.
Michel Grasset, UDF-DL, s., m. de Nieppe, 3 638.

Bergues

Élu : Claude Cornelis, div. g., 4 539.
Christian Jarolewski, RPR, m. de Bergues, 4 254.
Monique Denise, PS, d., adj. m. de Dunkerque, s'est retirée.
Roger Drapié, div. d., n.s.r.p.

Bouchain

Réélu : Albert Després, PC, m. de Roeulx, 6 950.
Xavier Joly, FN, 2 610.
Micheline Nachez, PS, adj. m. d'Hordain, s'est retirée.

Cambrai-Est

Réélu : Claude Pringalle, RPR, m. de Séranvillers-Forenville, 3 842.
Marie-Claude Goubet, PS, m. de Cauroir, 3 720.
Pierre Doise, div. d., 1 916.

Carnières

Réélu : Jean-Marie Lemaire, div. d., 5 068.
Jean-Raymond Wattiez, PS, m. de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, 4 355.
Jean-Claude Naveteur, PC, m. d'Avesnes-les-Aubert, s'est retiré.

Cassel

Réélu : Edouard Lecerf, UDF-DL, 2 629.
René Decodts, PS, m. de Cassel, 2 165.

Le Cateau-Cambrésis

Élu : Roland Grimaldi, div. g., 4 755.
René Ledieu, RPR, s., m. du Cateau-Cambrésis, 3 068.

Condé-sur-l'Escaut

Élu : Pierre Lemoine, PC, m. de Vieux-Condé, 6 993.
Jacques Schneider, RPR, s., m. d'Hergnies, 6 962.
Dominique Slabolepszy, FN, c.r., c.m. de Condé-sur-Escaut, 2 849.
Gérard Dechy, PS, s'est retiré.

Coudekerque-Branche

Élu : Joël Carbon, PS, 9 415.
Emmanuel Dewees, RPR, s., c.m. de Dunkerque, 5 703.
Bertrand Meurisse, FN, 3 420.

Cysoing

Élu : Luc Monnet, RPR, adj. m. de Templeuve, 6 288.
Didier Caffart, PS, m. de Cysoing, 4 397.
Robert Vandelanoitte, div. d., n.s.r.p.

Douai-Nord-Est

Réélu : Aldebert Valette, PC, m. d'Auby, 7 527.
Jean-Marie Lamare, FN, c.m. de Douai, 2 867.
Patrice Mascarte, PS, adj. m. de Roost-Warendin, s'est retiré.

Douai-Sud-Ouest

Élu : Bernard Wagon, PS, adj. m. de Cuincy, 5 877.
Etienne Maillard, RPR, s., adj. m. de Douai, 5 011.

Douai-Sud

Réélu : Pierre Lefebvre, PC, sén., 10 719.
Jean-Jacques Delille, UDF-DL, adj. m. de Douai, 5 296.
Jeannine Marquaille, PS, c.m. d'Anniche, s'est retirée.

Dunkerque-Est

Élu : Franck Dhersin, UDF-DL, m. de Téteghem, 7 601.
Claude Marteel, PS, m. de Bray-Dune, 7 452.
Claude Prouvoyeur, CNIP, n.s.r.p.

Grande-Synthe

Élu : Roméo Ragazzo, PS, m. de Fort-Mardyck, 7 385.
Patrick Lorant, FN, c.m. de Grande-Synthe, 4 809.
Jean-Pierre Declercq, div. g., s., a été éliminé.

Gravelines

Élu : Jean-Claude Delalonde, PS, m. de Loon-Plage, 4 089.
Régis Fauchoit, MDC, s., 3 910.
Daniel Gillio, RPR, c.m. de Grand-Fort-Philippe, 2 717.

Hazebrouck-Nord

Élu : Jean-Pierre Laczny, RPR, m. d'Hondeghem, 4 588.
Jean-Pierre Allossery, PS, c.m. d'Hazebrouck, 4 548.
Marc Normand, UDF-FD, m. de Wallon-Cappel, s'est retiré.
Marie-Fanny Gournay, RPR, m. de Caëstre, n.s.r.p.

Landrecies

Réélu : André Ducarne, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Bousies, 3 081.
Jacky Bétancourt, PS, c.m. de Landrecies, 2 430.

Lannoy

Élue : Jocya Vancoillie, PS, c.m. de Willems, 10 021.
Marie-Marguerite Massart, UDF-FD, s., m. de Hem, 9 536.
Henri Bertin, FN, 4 335.

Lille-Est

Réélu : Bernard Derosier, PS, d., m. d'Hellemmes, 5 432.
Philippe Bernard, FN, c.r., c.m. de Lille, 2 531.

Lille-Nord-Est

Élu : Jean-Pierre Leroy, PS, 6 959.
Jacques Richir, UDF-FD, c.m. de Lille, 5 445.
Francis Peltier, UDF-FD, n.s.r.p.

Lille-Sud-Est

Réélu : Michel Laignel, PS, m. de Ronchin, 8 572.
Nicolas Lebas, UDF-FD, c.m. de Faches-Thumesnil, 5 104.

Lille-Sud-Ouest

Élu : Patrick Kanner, PS, adj. m. de Lille, 5 052.
Colette Codaccioni, RPR, s., a.min., c.r., c.m. de Faches-Thumesnil, 3 542.

Maubeuge-Sud

Élue : Annick Mattighello, PC, c.r., 5 392.
Claude Deresnes, FN, c.r., c.m. de Maubeuge, 3 821.
Patrick Filleur, UDF-FD, adj. m. de Maubeuge, 3 757.
Philippe Dronsart, PS, adj. m. de Ferrière-la-Grande, s'est retiré.
André Boquet, PC, m. de Louvroil, n.s.r.p.

Pont-à-Marcq

Élue : Béatrice Mullier, PS, m. de Fretin, 7 676.
Thierry Lazaro, RPR, s., d., c.m. de Phalempin, 7 535.

Roubaix-Centre

Élu : Renaud Tardy, PS, c.m. de Roubaix, 5 107.
Philippe Guérard, FN, c.r., c.m. de Roubaix, 3 376.
Michel Ghysel, RPR, n.s.r.p.

Roubaix-Est

Réélu : Bernard Carton, PS, c.m. de Roubaix, 5 411.
Sylvie Butez-Langlois, FN, c.m. de Wattrelos, 2 937.

Seclin-Nord

Élu : Noël Dejonghe, PS, m. de Templemars, 6 248.
Robert Delefosse, RPR, s., m. de Wattignies, 5 227.

Solesmes

Réélu : Pierre Carlier, PS, m. de Vertain, 4 998.
Serge Machepy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Solesmes, 3 261.
Bernard Monsergent, PC, m. de Saulzoir, s'est retiré.

Solre-le-Château

Réélu : Pierre Herbet, PS, m. d'Hestrud, 2 439.
Guy Erphelin, div. d., 906.
Bertrand Lapouille, RPR, c.m. de Solre-le-Château, 770.

Tourcoing-Nord-Est

Élu : Michel-François Delannoy, PS, adj. m. de Tourcoing, 6 089.
Patrick Delnatte, RPR, s., d., c.m. de Tourcoing, 5 562.
Henri Servon, FN, 3 357.

Tourcoing-Nord

Élu : Alexandre Faidherbe, PS, m. d'Halluin, 9 086.
Christian Vanneste, RPR, c.r., c.m. de Tourcoing, 8 105.
Gérard Ostyn, FN, 3 744.
Henri Desmettre, UDF-FD, n.s.r.p.

Valenciennes-Est

Élu : Fabien Thiémé, PC, c.r., c.m. de Marly, 8 771.
Stéphane Léman, RPR diss., s., c.m. de Valenciennes, 8 716.

Valenciennes-Nord

Réélu : Claude Larcanché, UDF-FD, m. de Wallers, 5 557.
Marc Bury, PC, m. de Petite-Forêt, 5 409.
Joël Jaspard, PS, s'est retiré.

Villeneuve-d'Ascq-Nord

Élu : Didier Manier, PS, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 5 451.
Dominique Rosselle, RPR, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 2 759.
Gisèle Olleville-Snauwaert, PS, n.s.r.p.

Wormhout

Élu : Patrick Valois, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. d'Esquelbecq, 4 391.
René Kerckhove, PS, m. de Wormhout, 3 195.
Gabriel Deblock, div. d., m. d'Esquelbecq, n.s.r.p.

PAS-DE-CALAIS (38)

1er tour : 8 élus (2 PC, 1 MDC, 4 PS, 1 UDF-FD)

Dans ce traditionnel bastion de la gauche, la coalition qui dirige le conseil général conforte sa position en gagnant trois sièges (un pour le Parti socialiste, un pour le Parti communiste et un divers gauche). Elle en totalise ainsi cinquante sur soixante-dix-sept. Avec trente-quatre conseillers, les socialistes *ne détiennent* pas la majorité absolue. Le sénateur Roland Huguet (PS), soixante-quatre ans, ancien maire d'Isbergues, qui devrait être facilement réélu vendredi, gouvernera donc le département avec ses alliés de longue date, les quatorze conseillers communistes.

Le PS a repris quatre cantons à la droite (Dainville, Desvres, Calais-Centre et Calais-Est), mais il en a perdu deux au profit de l'UDF (Le Portel et Arras-Ouest). Après la prise de la mairie socialiste par la droite, en 1995, la victoire à Arras de Denise Bocquillet, adjointe au maire UDF, prend valeur de symbole : elle ravit en effet le canton laissé vacant par Michel Wastroux, ancien adjoint au maire PS. C'est à Calais, en revanche, que la droite subit son plus rude échec en perdant les trois cantons qu'elle détenait. Dans le bassin minier lensois, trois conseillers sortants de gauche, un communiste et deux socialistes, ont été réélus avec plus de 65 % des voix : ils étaient opposés à des candidats FN sur lesquels les voix de la droite traditionnelle se sont peu reportées, sauf à Carvin, où le candidat d'extrême droite augmente de mille voix son score du premier tour face à Odette Duchet (PCF).

NOUVEAU CONSEIL : 14 PC, 1 MDC, 34 PS, 1 div. g., 10 UDF, 9 RPR, 8 div. d.

CONSEIL SORTANT : 13 PC, 1 MDC, 33 PS, 11 UDF, 13 RPR, 6 div. d. *(prés. : Roland Huguet, PS, sén., m. d'Isbergues).*

Ardres

Réélu : Bernard Carpentier, UDF-DL, m. d'Ardres, 4 872.
Gilles Cocquempot, PS, m. d'Eperlecques, 3 826.

Arras-Ouest

Élue : Denise Bocquillet, UDF-FD, adj. m. d'Arras, 4 306.
Jacqueline Maquet, PS, 3 726.
Michel Wastroux, PS, n.s.r.p.

Arras-Sud

Réélu : Jean-Louis Cottigny, PS, d.e., m. de Beaurains, 7 521.
Hugues Mortier, RPR, adj. m. d'Arras, 4 291.

Audruicq

Réélu : Albert Doublet, RPR, m. d'Audruicq, 5 726.
Jean-Pierre Cousin, PS, 4 188.

Avesnes-le-Comte

Réélu : Louis Petit, UDF-DL, 2 489.
Jean Picqué, PS, m. d'Avesnes-le-Comte, 1 747.
Alain Laversin, div. d., m. de Givenchy-le-Noble, s'est retiré.

Beaumetz-lès-Loges

Élu : Michel Petit, div. d., adj. m. de Berles-au-Bois, 2 711.
Aimé Bruneau, div. g., m. de Beaumetz-les-Loges, 2 477.
Jean Weppe, RPR, s., 800.

Béthune-Est

Élu : André Delory, PS, m. d'Hinges, 3 651.
Noël Fruchart, UDF-FD, m. de Vieille-Chapelle, 3 262.
Jean Vanrullen, div. g., s., adj. m. de Béthune, s'est retiré.

Béthune-Sud
Élu : Alain Delannoy, div. g., m. de Lapugnoy, 4 532.
Charles Duby, RPR, adj. m. de Labeuvrière, 2 198.
Henri Tobo, PC, adj. m. de Béthune, s'est retiré.
Bernard Seux, PS, d., m. de Béthune, n.s.r.p.

Boulogne-sur-Mer-Nord-Ouest
Réélu : Dominique Dupilet, PS, d., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 3 757.
Emmanuel Migné, RPR, c.m. du Portel, 1 643.

Boulogne-sur-Mer-Sud
Réélu : Alain Oguer, PS, m. de Saint-Martin-Boulogne, 5 195.
Jean-Jacques Varjacques, UDF-DL, c.m. de Saint-Martin-Boulogne, 2 320.

Calais-Centre
Élu : Philippe Vasseur, PS, 4 582.
Christian Niemann, UDF-FD, s., c.m. de Calais, 3 941.

Calais-Est
Élu : Serge Peron, PS, m. de Marck, 4 260.
Jacky Henin, PC, c.m. de Calais, s'est retiré.
Jacques Gallet, RPR, s., c.m. de Marck, a été éliminé.

Calais-Nord-Ouest
Élue : Gisèle Cocquerelle, PC, adj. m. de Calais, 4 811.
René Lapotre, RPR, s., m. de Sangatte, 3 621.

Calais-Sud-Est
Élu : Marcel Levaillant, PC, adj. m. de Calais, 3 571.
Charles François, PS, adj. m. de Calais, s'est retiré.
Roland Penin, div. g., s., a été éliminé.

Cambrin
Réélu : Jean-Marc Dealet, PC, m. de Vermelles, 4 027.
Alain Huchette, RPR, c.m. de Vermelles, 2 323.
Léon Copin, PS, m. de Noyelles-lès-Vermelles, s'est retiré.

Campagne-lès-Hesdin
Élu : Ghislain Tétard, UDF-DL, c.m. de Beaurainville, 3 155.
Joël Pentier, PS, m. de Campagne-lès-Hesdin, 3 051.
Christian Tuaillon, div. d., s., s'est retiré.

Carvin
Réélue : Odette Dauchet, PC, m. de Carvin, 5 534.
André Delevallet, FN, 2 657.
Philippe Kemel, PS, c.m. de Carvin, s'est retiré.

Dainville
Élue : Françoise Rossignol, PS, adj. m. de Dainville, 4 385.
Jean-Marie Truffier, UDF-FD, s., m. de Marœuil, 4 061.

Desvres
Élu : Michel Sergent, PS, sén., m. de Desvres, 3 748.
Brigitte de Prémont, RPR, s., m. de Bellebrune, 3 656.

Douvrin
Réélu : Rémy Auchedé, PC, c.r., c.m. de Billy-Berclau, 4 474.
Daniel Delcroix, PS, m. de Billy-Berclau, s'est retiré.

Fauquembergues
Réélu : Michel Caron, UDF-FD, m. de Merck-Saint-Liévin, 2 796.
Alain Méquignon, PS, c.m. de Fauquembergues, 2 223.

Houdain
Réélu : Marcel Wacheux, PS, adj. m. de Bruay-la-Buissière, 4 957.
Daniel Mouton, RPR, 2 088.
Daniel Dewalle, PC, c.r., m. d'Houdain, s'est retiré.

Lens-Nord-Est
Réélu : Jean-Claude Bois, PS, d., adj. m. de Lens, 5 267.
Janick Fontaine, FN, 2 090.

Lillers
Réélu : André Flajolet, RPR, c.r., m. de Saint-Venant, 5 579.
Claude Galametz, PS, c.r., 4 334.
Lucien Andries, PC, m. de Lillers, s'est retiré.

Montigny-en-Gohelle
Réélu : Jean-Marie Picque, PS, m. de Montigny-en-Gohelle, 5 159.
Steeve Briois, FN, c.r., 2 094.

Le Parcq
Réélu : Joseph Morgant, UDF, 2 380.
Louis Magère, div. g., m. du Parcq, 1 517.
Claude Regniez, PS, adj. m. d'Auchy-lès-Hesdin, s'est retiré.

Le Portel
Élu : Laurent Feutry, UDF-FD, m. du Portel, 3 375.
Yvon Ducron, PS, s., 3 116.

Saint-Pol-sur-Ternoise
Réélu : Georges Debret, UDF-DL, m. d'Hernicourt, 3 542.
Maurice Louf, PS, 3 342.

Vimy
Réélu : Lionel Lancry, RPR, m. de Vimy, 5 650.
Robert Mieloch, PS, m. de Givenchy-en-Gohelle, 4 128.

Vitry-en-Artois
Réélu : Martial Stienne, PC, c.m. de Vitry-en-Artois, 7 356.
Stéphane Dacquet, UDF-FD, m. de Fresnes-lès-Montauban, 3 747.
Pierre Georget, PRG, m. de Vitry-en-Artois, s'est retiré.

BASSE-NORMANDIE

CALVADOS (23 +[1])

1er tour : 5 élus
(1 UDF-FD, 2 UDF-DL, 2 div. d.)

Présidé par Anne d'Ornano (UDF-DL), le conseil général du Calvados reste nettement à droite (31 cantons sur 49), malgré une poussée de la gauche qui remporte quatre cantons (Caen-3, Caen-4, Falaise-Nord et Lisieux-2). Les électeurs semblent toutefois avoir exprimé un désir de renouvellement. A Caen, deux adjoints de Jean-Marie Girault, maire (UDF-DL) de la ville, sont battus. Parmi eux, le premier adjoint (divers droite), François Solignac-Lecomte, dont l'échec s'explique sans doute par le fait que le scrutin s'était focalisé autour d'un projet municipal controversé de tramway sur pneus. A gauche, une lutte fratricide dans le canton de Caen-5, à Hérouville, a entraîné la défaite du conseiller général sortant (MDC) Serge Lèzement, au profit de Philippe Bernard, exclu du PS.

NOUVEAU CONSEIL : 15 PS, 1 PRG, 1 div. g., 1 écol., 10 UDF, 5 RPR, 16 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 10 PS, *1 écol., 11 UDF, 8 RPR, 17 div. d.* et un siège vacant à la suite du décès de Serge Maillard, PS, *(prés. : Anne d'Ornano, UDF-DL, m. de Deauville).*

Aunay-sur-Odon
Élu : Claude Hamelin, div. d., m. de Saint-Georges-d'Aunay, 1 259.
Marcel Bénard, UDF-DL, s., m. d'Aunay-sur-Odon, 1 191.
Roger Basset, div. g. sou. PS, 1 015.

Bayeux
Élu : Jean-Léonce Dupont, UDF-DL, m. de Bayeux, 3 701.
France Doutriaux, PS, 3 350.
Jean Le Carpentier, RPR, n.s.r.p.

Le Bény-Bocage
Élu : Alain Declomesnil, div. d., m. du Reculey, 2 048.
Pierre Prunier, RPR, m. de Saint-Martin-des-Besaces, 824.
James Louvet, PRG, 633.
Jean-Claude Duchêne, div. d., m. du Bény-Bocage, s'est retiré.
André Lerebours, div. d., n.s.r.p.

Bourguébus
Réélu : Jean-Claude Carabeufs, PS, m. de Saint-André-sur-Orne, 4 498.
Agnès Zaragoza, div. d. sou. RPR-UDF, 2 675.

Bretteville-sur-Laize
Réélu : Jean-Jacques Lacoste, PS, m. de Bretteville-sur-Laize, 2 991.
Xavier de la Provôté, div. d. sou. RPR-UDF, 2 572.

Caen-1
Réélue : Simone Dauguet, RPR diss., c.m. de Caen, 2 912.
Jean Lemarié, PS, 2 425.

■ Caen-2
Élu : Philippe Duron, PS, d., m. de Louvigny, 3 648.
Dominique Bannier, UDF-DL, m. de Saint-Contest, 2 749.
Serge Maillard, PS, m. de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, est décédé.

Caen-3
Élu : Jean Notari, PRG, 2 739.
François Solignac-Lecomte, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. de Caen, 2 502.

Caen-4
Élu : Antoine Casini, PS, 1 863.
Luc Duncombe, div. d. sou. UDF, adj. m. de Caen, 1 669.
Brigitte Le Brethon, RPR, n.s.r.p.

Caen-5
Élu : Philippe Bernard, PS diss., 1 566.
Serge Lèzement, MDC, s., c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 1 513.

Caen-10
Réélu : Jean Moulin, PS, m. d'Ifs, 3 115.
Philippe Laillier, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Caen, 3 029.

Caumont-l'Eventé
Élue : Sylvie Lenourrichel, div. d., m. de La Lande-sur-Drôme, 1 268.
Jean-Jacques Viart, UDF-DL, s., m. de Caumont-l'Eventé, 1 095.

Creully
Réélu : Michel Leparquier, RPR, 3 587.
Philippe Wimart-Rousseau, PS, 3 171.

Dozulé
Élu : Olivier Colin, div. d. sou. RPR-UDF, 3 469.
Pierre Mouraret, PC, c.r., adj. m. de Dives-sur-Mer, 2 283.
Bernard Magne, UDF-DL, n.s.r.p.

Falaise-Nord
Élu : Guy Bailliart, PS, m. de Cordey, 2 194.
Jean Gilot, RPR, m. d'Aubigny, 2 133.
Daniel Senk, div. d. sou. UDF, s'est retiré.
Alain de la Moussaye, div. d., n.s.r.p.

Lisieux-2
Élu : Gilbert Dehais, PS, adj. m. de Lisieux, 1 837.
Philippe Vacher, PS diss., adj. m. de Lisieux, 1 594.
Michel Triqueneaux, UDF-DL, n.s.r.p.

Lisieux-3
Réélu : André Fanton, RPR, c.m. de Lisieux, 2 412.
Brigitte Comet-Chérel, PS, 2 005.

Livarot
Réélu : Robert Halley, div. d. sou. RPR-UDF, m. du Moutiers-Hubert, 1 452.
Pierre Tréhet, div. d., m. de Livarot, 1 384.

Pont-l'Evêque
Élu : Yves Deshayes, UDF-DL, adj. m. de Saint-Etienne-la-Thillaye, 1 349.
Magali Le François, PS, 1 256.
Christine Villotte, div. d., m. de Tourville-en-Auge, 1 106.
Gérard Pruvost, RPR, n.s.r.p.

MANCHE (26 + [1])

1er tour : 11 élus
(2 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 RPR, 6 div. d.)

Département solidement ancré à droite, la Manche ne connaît pas de bouleversement. L'opposition conserve en effet localement une écrasante majorité, puisqu'elle détient encore quarante-trois cantons sur cinquante-deux. Mais la gauche améliore ses positions : les candidats socialistes, qui retrouvent leurs sièges, sont rejoints par trois élus divers gauche. Toutefois, l'analyse des résultats semble indiquer que le report des voix écologistes sur les candidats socialistes s'est souvent mal effectué, notamment dans le Nord-Cotentin. Au sein de l'assemblée départementale, le Front national garde un seul représentant, élu d'un canton qui n'était pas renouvelable. Le grand perdant de ce scrutin est le maire divers droite du Mont-Saint-Michel, Eric Vannier, qui, après avoir perdu son siège de conseiller régional le 15 mars, cède cette fois son fauteuil de conseiller général. Seul véritable enjeu désormais : l'élection du président du conseil général. Pierre Aguiton, (UDF-DL), âgé de 71 ans, ne se représentant pas, sa succession est ouverte. Le sénateur (RPR) Jean-François Legrand, qui a annoncé sa candidature depuis plusieurs semaines, sera en compétition avec Michel Thoury, maire UDF-FD de Saint-James.

NOUVEAU CONSEIL : 5 PS, 3 div. g., 8 UDF, 13 RPR, 22 div. d., 1 FN.
CONSEIL SORTANT : 5 PS, 10 UDF, 16 RPR, 2 CNIP, 18 div. d., 1 FN *(prés. : Pierre Aguiton, UDF-DL, c.r.).*

Barneville-Carteret
Élu : Dieudonné Renaux, div. g. sou. PS, m. de Moitiers-d'Allonne, 1 903.
Henri Vally, div. d. sou. UDF, m. de Portbail, 1 796.
Jean Pezet, div. d., adj. m. de Barneville, s'est retiré.
André Viel, UDF, n.s.r.p.

Bricquebec
Réélu : Henri-Louis Védie, RPR, c.r., m. de Bricquebec, 2 118.
Jean-Pierre Krawczyk, PS, c.m. de Bricquebec, 1 379.

Carentan
Élu : Jean-François Landry, div. d. sou. RPR, m. de Carentan, 2 196.
Louis Kerfourn, div. g. sou. PS, c.m. de Carentan, 1 998.
André Lemaître, UDF, n.s.r.p.

Cherbourg-Sud-Est
Réélu : Michel Louiset, PS, adj. m. de Cherbourg, 1 959.
Josette Ponthou, div. d. sou. UDF, 1 020.

Coutances
Réélu : Alain Cousin, RPR, d., 2 157.
David Lerouge, div. d. sou. UDF, 1 860.

Equeurdreville-Hainneville
Réélu : René Sébire, PS, adj. m. d'Equeurdreville, 4 722.
Jean Tissot, div. d., c.m. d'Equeurdreville, 2 738.

La Haye-du-Puits
Réélue : Jacqueline Chanoni, div. d., m. de Saint-Symphorien-le-Valois, 2 002.
René Perotte, div. d., adj. m. de Glatigny, s'est retiré.

■ Octeville
Élu : Michel Lerenard, PS, adj. m. d'Octeville, 3 454.
Hervé Corbin, div. d., c.m. d'Octeville, 1 860.
Bernard Cazeneuve, PS, d., m. d'Octeville, s'est démis de son mandat.

Périers
Élu : Léon Ourry, div. g., c.m. de Marchésieux, 1 618.
Didier Lecerf, div. d., s., m. de Périers, 1 403.

Pontorson
Élu : Patrick Larivière, div. g. sou. PS-PC, c.m. de Pontorson, 1 501.
Eric Vannier, div. d., s., c.r., m. du Mont-Saint-Michel, 1 213.
André Guyon, UDF-FD, m. d'Huisnes-sur-Mer, 938.

Saint-Jean-de-Daye
Réélu : Pierre Drion, UDF-FD, c.m. de Graignes, 1 597.
Michel Vigot, PS, c.m. de Pont-Hébert, 1 016.

Saint-Lô-Ouest
Réélu : Edmond Piedagnel, RPR, m. d'Agneaux, 2 610.
Thierry Baudrillart, PS, c.m. d'Agneaux, 2 390.

Saint-Malo-de-la-Lande
Élu : Eric Beaufils, div. d., m. de Gouville-sur-Mer, 2 376.
Michel Desbiens, div. d. sou. UDF, m. d'Agon-Coutainville, 1 488.
Claude Asselin, RPR, n.s.r.p.

Saint-Pierre-Eglise
Élu : Jean-Marie Lebouteiller, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Pierre-Eglise, 1 233.
Jean-Louis Matelot, div. d., m. de Réthoville, 1 067.
André Paysant, div. g., adj. m. de Cherbourg, 1 034.
Jean Lejeune, div. d., n.s.r.p.

Sourdeval
Réélu : Albert Bazire, RPR, m. de Sourdeval, 1 610.
Jean-Louis Morvan, UDF-DL, 1 287.

Valognes
Réélu : Claude Gatignol, UDF-DL, d., 2 465.
Michel Beaussaron, PS, 2 148.

ORNE (20)

1er tour : 8 élus
(1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 RPR, 4 div. d.)

La gauche enregistre une progression sensible dans le département, à l'issue de ce second tour des élections cantonales. Elle a décroché trois nouveaux sièges à Alençon, Flers et Mortrée. Cette victoire, qui est avant tout celle du PS, confirme l'implantation durable de la gauche dans les villes ornaises où, d'élection en élection, elle devance la droite UDF-RPR. A Alençon, le maire adjoint Bruno Charuel, divers droite, a été battu par Hervé Olezac, conseiller municipal socialiste. Dans les cantons de Flers-Nord et Flers-Sud, François-Xavier Guitter, le conseiller général sortant divers droite, et Pierre Leverrier (RPR) ont été battus par les socialistes Yves Goasdoué et Gérard Collin. Si la gauche progresse, elle reste encore très minoritaire, la droite conservant trente et un cantons sur quarante.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 6 PS, 2 div. g., 1 div., 4 UDF, 8 RPR, 18 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 5 UDF, 9 RPR, 18 div. d., 2 div. *(prés. : Gérard Burel, RPR, m. de Messei).*

L'Aigle-Ouest
Élu : Jean-Pierre Yvon, RPR, c.m. de Chandai, 1 934.
Bernadette Merchez, PS, 1 607.
Thierry Pinot, div. g., adj. m. de L'Aigle, s'est retiré.
Maurice Brard, div. d., n.s.r.p.

Alençon-3
Élu : Hervé Olezac, PS, c.m. d'Alençon, 2 501.
Bruno Charuel, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. d'Alençon, 2 485.

Argentan-Ouest
Élu : Pierre Pavis, PS, adj. m. d'Argentan, 2 032.
François Mauvais, div. d., c.m. d'Argentan, 1 759.
François Doubin, PRG, a.min., m. d'Argentan, n.s.r.p.

Bellême
Élu : Luc de Romanet, div. d., c.m. de Bellême, 1 122.
Michel Offret, PS, 918.
Francis Geng, UDF-FD, s., m. de Bellême, 918.

Briouze
Élue : Jenny Corbeau, div. d., 1 507.
André Villain, div. d., m. de Briouze, 666.
Jacques de Malglaive, RPR, s., a été éliminé.

Carrouges
Élu : Eugène-Loïc Ermessent, div. d., 1 088.
Alice Izquierdo, div. g., m. de Carrouges, 706.
Jean-Luc Troussard, div. d., 668.
Guy Babin, Verts, m. de Fontenai-les-Louvets, s'est retiré.
Hubert d'Andigné, RPR, n.s.r.p.

Flers-Nord
Élu : Gérard Colin, div. g. sou. PS, 2 643.
Pierre Leverrier, RPR, adj. m. de Saint-Georges-des-Groseillers, 2 432.
Jean Goujeon, div., m. de Montilly-sur-Noireau, n.s.r.p.

Flers-Sud
Élu : Yves Goasdoue, PS, adj. m. de Flers, 3 217.
François-Xavier Guitter, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Flers, 1 965.

Le Merlerault
Réélu : Pierre Granlin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de La Genevraie, 1 004.
Jacky Dufay, div. d., m. de Nonant-le-Pin, 968.

Mortrée
Élu : Claude Duval, div. g., m. de Montmerrei, 1 016.
Antoine Karcher, div. d., m. de Médavy, 949.
Paul Vinet, div. d., m. d'Almenêches, s'est retiré.
Paul Jarlaud, div. d., m. de Mortrée, n.s.r.p.

Passais
Élu : Christophe Gallienne, div. d., 833.
Claude Lecherbonnier, div. d., c.m. de Passais-la-Conception, 792.
Claudine Manguin, div. g., m. de Mantilly, 597.
Bertrand Quentin, app. RPR, adj. m. de Saint-Mars-d'Egrenne, s'est retiré.
Charles Bancourt, div. d., m. de Passais-la-Conception, n.s.r.p.

Vimoutiers
Élu : Guy Romain, div. d., c.m. de Vimoutiers, 1 543.
Maxime Miseray, UDF, m. du Sap, 1 212.
Jean Gaulin, div. d., m. de Vimoutiers, 774.
Jean Dumeige, RPR, n.s.r.p.

HAUTE-NORMANDIE

EURE (22)

1er tour : 8 élus
(2 div. g., 1 UDF-DL, 1 UDF, 4 RPR)

La majorité UDF-RPR conduite par le sénateur UDF-radical Henri Collard sort affaiblie de ce scrutin, en perdant cinq sièges au profit de la gauche PS-PC-PRG et divers gauche. Cinq des six triangulaires, auxquelles participait le FN, ont été profitables à la gauche. C'est le cas à Evreux, où Bernard Blois (UDF-DL), chef de file UDF-RPR aux élections régionales dans l'Eure, et Catherine Nicolas (RPR) sont battus, de même que Jacques Bénoni (RPR) à Gaillon, canton qui revient au maire divers gauche d'Aubevoy. Le PS conserve les sièges de Louviers-Nord et de Conches-en-Ouche dans des triangulaires. La gauche gagne deux autres cantons : Beuzeville, qui se donne un élu socialiste, et Pont-de-l'Arche au profit d'un communiste.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 7 PS, 3 PRG, 4 div. g., 13 UDF, 6 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 2 PRG, 3 div. g., 14 UDF, 8 RPR, 8 div. d. *(prés. : Henri Collard, UDF-rad, sén., m. de Lyons-la-Forêt).*

Amfreville-la-Campagne
Réélu : Christian Lemaire, UDF-DL, m. de Tourville-la-Campagne, 3 226.
Daniel Leho, PS, 2 717.

Les Andelys
Élu : Franck Gilard, RPR, m. des Andelys, 2 643.
Robert Naveau, PS, 2 507.
Bernard Touchagues, FN, 1 448.
Alain Pluchet, RPR, sén., m. du Thuit, n.s.r.p.

Beaumont-le-Roger
Réélu : Serge Desson, UDF, m. de Beaumont-le-Roger, 2 569.
Jackie Desrue, PS, m. de Perriers-la-Campagne, 2 087.

Bernay-Ouest
Réélu : Joël Bourdin, UDF-AD, sén., m. de Bernay, 1 716.
Edith Buffet, Verts, 1 382.

Beuzeville
Élu : Jean-Pierre Flambard, PS, 2 231.
Yves Bouloche, UDF-DL, m. de Saint-Maclou, 1 676.
Joseph Metral, UDF-rad., m. de Beuzeville, n.s.r.p.

Bourgtheroulde-Infreville
Élu : Pierre-Louis Brau, div. d., m. de Saint-Ouen-du-Tilleul, 2 577.
Bruno Questel, PRG, 2 492.
Jean Guenier, UDF-DL, m. du Bosc-Roger-en-Roumois, n.s.r.p.

Breteuil
Réélu : Pierre Vittori, PS, m. de Bémécourt, 1 836.
Catherine Auffret, RPR, 975.
Jean Heurtebise, div. d., m. de Saint-Nicolas-d'Attez, 625.

Conches-en-Ouche
Réélu : Alfred Recours, PS, d., m. de Conches-en-Ouche, 3 161.
Philippe Emanuely, RPR, 1 487.
Christian Gorin, FN, 1 021.

Etrépagny
Élu : Pierre Beaufils, div. d., m. d'Etrépagny, 1 838.
Perrine Forzy, UDF-AD, m. de Gamaches-en-Vexin, 1 670.
Michel Quillet, UDF-rad., n.s.r.p.

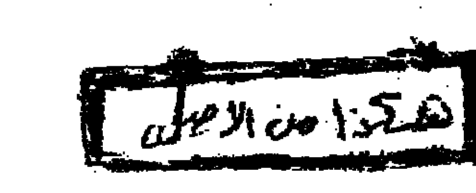
Evreux-Nord
Élu : Claude Behar, PRG, 3 734.
Bernard Blois, UDF-DL, s., c.r., c.m. d'Evreux, 2 798.
Yves Dupont, FN, c.r., c.m. d'Evreux, 1 603.

Evreux-Ouest
Élu : Gérard Silighini, PS, 2 963.
Catherine Nicolas, RPR, s., c.m. d'Evreux, 2 201.
Jean-Claude Pelissier, FN, 1 024.

Gaillon
Élu : Jean-Luc Recher, div. g., m. d'Aubevoye, 1 857.
Paul Chauvelin, FN, 1 042.
Jacques Benoni, RPR, s., c.m. de Gaillon, 673.

Louviers-Nord
Élue : Leslie Cleret, PS, 1 918.
Jean-Marc Moglia, div. d., m. d'Andé, 1 880.
Daniel Savy, FN, 922.
Jean Recher, PS, n.s.r.p.

Pont-de-l'Arche
Élu : Gaëtan Levitre, PC, m. d'Alizay, 2 814.
Gérard Saillot, div. d., s., m. d'Igoville, 2 465.
Paulette Lecureux, PS, m. de Pont-de-l'Arche, s'est retirée.



SEINE-MARITIME (34 + [1])

1er tour : 10 élus
(2 PC, 1 PS, 2 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 1 div. d.)

A la veille de l'élection du nouveau président du conseil régional de Haute-Normandie, où le socialiste Alain Le Vern, qui dispose de la majorité relative, va tenter de détrôner Alain Rufenacht, la gauche n'a pas réussi dans son entreprise de conquête du conseil général de Seine-Maritime. Si elle emporte cinq nouveaux cantons, tous gagnés par le PS, elle essuie aussi des échecs symboliques dans des cantons classés à gauche, comme Lillebonne et Blangy-sur-Bresle et, surtout, Rouen, où le maire socialiste, Yvon Robert, est devancé de 9 voix par un conseiller municipal RPR. Plusieurs élections n'ont été obtenues, à gauche comme à droite, que par des écarts inférieurs à un point. Il apparaît également que les candidats de droite ont bénéficié des voix des électeurs du Front national du premier tour. Le parti d'extrême droite n'avait pu se maintenir que dans deux cantons : dans celui du Havre-3, emporté largement par le PC sortant, le FN est arrivé devant le candidat divers droite, adjoint au maire du Havre, soutenu par le RPR et l'UDF, mais n'a pas retrouvé ses voix du premier tour ; au Havre-9, le conseiller communiste sortant est très largement réélu face au seul candidat du Front national, qui perd plus de 500 voix par rapport au total de la droite et de l'extrême droite. Les cinq sièges abandonnés par la majorité de droite sont dus essentiellement à l'UDF, qui en perd huit alors que le RPR en gagne un et les divers droite deux. Le président sortant du conseil général, Charles Revet (UDF-DL), est largement réélu, avec 57,7 % des suffrages.

NOUVEAU CONSEIL : 10 PC, 15 PS, 5 div. g., 18 UDF, 11 RPR, 10 div. d.
CONSEIL SORTANT : 10 PC, 9 PS, 6 div. g., 25 UDF, 10 RPR, 7 div. d., 1 div. et un canton vacant suite au décès d'Henri Malou, UDF-rad., *(prés. : Charles Revet, UDF-DL, sén., m. de Turretot).*

Aumale
Élu : Pierre-Marie Duhamel, div. d., m. d'Aumale, 1 516.
Elisabeth Torrent, PS, c.m. d'Aumale, 1 191.
Chantal Benoit, div. d., m. du Caule-Sainte-Beuve, 1 040.
Marcel Fourquez, div. d. sou. RPR-UDF, s., s'est retiré.

Blangy-sur-Bresle
Réélu : Pierre Loin, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Blangy-sur-Bresle, 2 539.
Françis Marsan, PS, m. de Rétonval, 2 517.

Cany-Barville
Réélu : Didier Jouanne, UDF-DL, adj. m. de Cany-Barville, 2 361.
Pierre Mius, PS, m. de Sasseville, 1 787.
Sylvie Houzard, div. d., m. de Vittefleur, s'est retirée.

■ Caudebec-en-Caux
Élue : Martine Blondel, PS, m. de Touffreville-la-Cable, 2 992.
Alain Goupy, UDF-AD, m. de Caudebec-en-Caux, 2 927.
Henri Malou, UDF-rad., est décédé.

Criquetot-l'Esneval
Réélu : Charles Revet, UDF-DL, sén., pr. c.g., 3 802.
Hervé Lepileur, div. g., 2 790.

Darnétal
Élue : Nicolle Rimasson, PS, m. de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 4 980.
Geneviève Preterre, UDF-FD, s., m. de Darnétal, 4 646.

Dieppe-Est
Réélu : Daniel Lefevre, RPR, m. de Grèges, 4 139.
Marie-Catherine Gaillard, PC, adj. m. de Dieppe, 3 397.
Daniel Paris, PS, adj. m. de Dieppe, s'est retiré.

Duclair
Réélu : Bernard Leger, PS, m. de Saint-Pierre-de-Varangeville, 6 316.
Hubert Saint, *div. d. sou. RPR-UDF*, m. de Saint-Martin-de-Boscherville, 3 041.
Roland Paris, PC, m. du Trait, s'est retiré.

Fécamp
Élu : Jean-Claude Michel, PS, m. de Fécamp, 6 269.
Jean-Pierre Deneuve, UDF-FD, s., 5 007.

Grand-Couronne
Réélu : Marc Massion, PS, sén., adj. m. de Grand-Quevilly, 6 196.
Patrice Dupray, PC, c.r., m. de Grand-Couronne, s'est retiré.

Le Havre-3
Réélu : Gérard Heuzé, PC, 4 289.
Josiane Clément, FN, 1 685.
Jean-Michel Morin, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. du Havre, 1 639.
Alain Ouille, PS, c.m. du Havre, s'est retiré.

Le Havre-4
Réélue : Agathe Cahierre, UDF-FD, adj. m. du Havre, 2 337.
Thierry Delpeches, PS, 2 030.

Le Havre-9
Réélu : Michel Barrier, PC, c.m. du Havre, 3 986.
Philippe Fouché-Saillenfest, FN, c.r., c.m. du Havre, 2 092.
Jean Defrene, PS, c.r., s'est retiré.

Lillebonne
Réélu : Philippe Leroux, RPR, c.m. de Lillebonne, 4 908.
Henri Lefez, PS, m. de Grandcamp, 4 606.

Mont-Saint-Aignan
Réélu : Gérard Simon, div. d., 4 932.
Pierre Leautey, PS, adj. m. de Déville-lès-Rouen, 4 801.
Eric Lemaire, UDF-PPDF, adj. m. de Mont-Saint-Aignan, s'est retiré.

Pavilly
Élu : Pascal Marchal, PS, adj. m. de Pavilly, 6 608.
Philippe Grigy, UDF-PPDF, c.m. de Barentin, 4 259.
Michel Bentot, div. g., m. de Barentin, n.s.r.p.

Rouen-4
Élu : Bertrand Bellanger, RPR, c.m. de Rouen, 1 635.
Yvon Robert, PS, m. de Rouen, 1 626.
Serge Benoist, UDF-rad., n.s.r.p.

Rouen-5
Élu : Richard Picot, div. d., 2 141.
Christophe Leroy, PS, c.m. de Rouen, 1 896.
Raymonde Bestaux, UDF-DL, n.s.r.p.

Rouen-6
Élu : Robert Foubert, PS, adj. m. de Rouen, 2 880.
Marie-Josée Perpignan, div. d. sou. RPR-UDF, 2 211.
Michel Guez, UDF-DL, n.s.r.p.

Rouen-7
Réélu : Michel Bérégovoy, PS, c.m. de Rouen, 2 101.
Pascal Bonvoisin, UDF-FD, 1 707.

Saint-Etienne-du-Rouvray
Réélu : Pierre Trehet, PC, c.m. d'Oissel, 4 053.
Rémy Orange, PS, adj. m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, s'est retiré.

Saint-Valery-en-Caux
Réélu : Jacques Couture, UDF-DL, m. de Saint-Valéry-en-Caux, 2 254.
Jacky Heloury, PS, m. de Néville, 2 112.

Sotteville-lès-Rouen-Ouest
Élue : Luce Pane, PS, adj. m. de Sotteville-lès-Rouen, 4 205.
Serge Cramoisan, UDF-FD, s., c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 2 436.

Tôtes
Réélu : Michel Benet, UDF, 2 832.
Jean-Marie Leduc, PS, c.r., m. de Tôtes, 2 646.

Valmont
Élu : Alain Bazille, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Thérouldeville, 2 573.
Christelle Mouterde, PS, 2 248.
Robert Gréverie, UDF-DL, n.s.r.p.

PAYS DE LA LOIRE



LOIRE-ATLANTIQUE (30)

1er tour : 6 élus
(2 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF, 2 div. d.)

La Loire-Atlantique reste à droite. Mais, s'il ne bascule pas, le conseil général subit une forte poussée de gauche, huit sièges ayant été gagnés par le PS. La majorité de droite compte désormais trente-cinq conseillers contre vingt-quatre à la gauche. Luc Dejoie, sénateur RPR, ne devrait donc pas avoir de difficulté à se succéder à lui-même à la présidence du conseil général. Pour la gauche, ce rééquilibrage réduit le décalage traditionnel entre l'assemblée départementale et le reste de la représentation politique d'un département où le PS détient six sièges de députés sur dix. Elle a, notamment, renforcé sa présence dans l'agglomération nantaise. A noter, parmi les échecs surprenants : celui de Paulette Gandemer, divers droite, celui d'André Louisy, UDF-DL, maire d'Orvault, battu de 3 voix, et surtout celui de Michel Hunault, député RPR, devancé par un divers gauche qui avait refusé le soutien officiel du PS. Aucun d'entre eux n'a bénéficié du report de toutes les voix du FN, pas plus qu'Annick Denis-Maréchal, dans le canton de Nantes-5, qui avait sollicité l'appui de l'extrême droite et qui, pour cette raison, a été exclue du RPR.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 1 MDC, 21 PS, 1 div. g., 11 UDF, 10 RPR, 1 CNIP, 13 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 MDC, 13 PS, 1 div. g., 12 UDF, 12 RPR, 1 CNI, 18 div. d. *(prés. : Luc Dejoie, RPR, sén.).*

Aigrefeuille-sur-Maine
Élu : Bernard Deniaud, PS, 4 097.
Paulette Gandemer, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Vieillevigne, 3 144.

La Baule-Escoublac
Réélu : *Guy Lemaire, RPR, sén., 5 006.*
Jean Boye, PS, c.m. de La Baule, 4 408.

Blain
Élu : Gilles Heurtin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Blain, 3 464.
Geneviève Chignac, PS, c.m. de Blain, 2 816.
René Bernard, div. d., n.s.r.p.

Carquefou
Réélu : Pierre Brasselet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Sainte-Luce-sur-Loire, 6 856.
Catherine Piau, PS, 4 971.

Derval
Élu : Yves Daniel, div. g., m. de Mouais, 2 082.
Michel Hunault, RPR, s., d., c.r., m. de Derval, 1 837.

Nantes-1
Réélue : Monique Papon, UDF-FD, c.m. de Nantes, 3 895.
Michelle Meunier, PS, adj. m. de Nantes, 2 922.

Nantes-3
Élu : Alain Robert, PS, adj. m. de Nantes, 3 166.
Vincent Delaroux, RPR, c.m. de Nantes, 2 322.
Benoi Macquet, RPR, n.s.r.p.

Nantes-5
Réélue : Claude Seyse, PS, adj. m. de Nantes, 4 386.
Annick Denis-Maréchal, RPR diss., 1 476.

Nantes-7
Réélu : Patrick Rimbert, PS, d., c.m. de Nantes, 3 329.
Christian Héry, UDF-FD, 1 701.

Nantes-9
Réélu : Albert Mahé, PS, adj. m. de Nantes, 5 417.
Jean-Claude Groiseleau, RPR, 2 378.

Nantes-11
Réélu : Patrick Mareschal, PS, adj. m. de Nantes, 3 051.
Rolande Haugmard, div. d. sou. RPR-UDF, 1 490.

Nort-sur-Erdre
Élu : Xavier Amossé, PS, m. de Nort-sur-Erdre, 3 977.
Louis Briot, div. d. sou. RPR-UDF, s., 3 666.

Orvault
Élu : Jean-Claude Lebossé, PS, c.m. d'Orvault, 5 983.
André Louisy, UDF-DL, s., m. d'Orvault, 5 886.

Paimboeuf
Élue : Yanick Lebeaupin, PS, c.r., adj. m. du Pellerin, 2 539.
Christian Renaudineau, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Brévin, 2 537.
Raymond Kerverdo, div. d., s., a été éliminé.

Pornic
Élu : Philippe Boennec, RPR, m. de Pornic, 4 590.
Loïc Maillard, PS, c.m. de Pornic, 3 355.
Michel Guisseau, div. d., m. de La Plaine-sur-Mer, n.s.r.p.

Riaillé
Réélu : Philip Squelard, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Trans-sur-Erdre, 1 576.
Patrice Chevalier, div. g., c.m. de Riaillé, 1 441.
Claude Dabo, div. d., m. de Teillé, s'est retiré.

Rougé
Réélu : Francis Martin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Noyal-sur-Brutz, 1 069.
Daniel Cury, div. d., m. de Soulvache, 756.
Agnès Lecomte, PS, s'est retirée.

Saint-Etienne-de-Montluc
Élu : Jean-Pierre Fougerat, PS, m. de Couëron, 6 691.
Claude Ménager, div. d., m. de Vigneux-de-Bretagne, 4 829.
Antoine Redor, div. d. sou. RPR-UDF, s., a été éliminé.

Saint-Herblain-Est
Réélu : Charles Gautier, PS, m. de Saint-Herblain, 4 595.
Yves Bocher, UDF-FD, 2 300.

Saint-Nazaire-Est
Élu : Philippe Grosvalet, PS, adj. m. de Saint-Nazaire, 2 836.
Maxime Batard, MDC, s., adj. m. de Saint-Nazaire, s'est retiré.

Saint-Nazaire-Ouest
Réélue : Marie-Odile Bouillé, PS, adj. m. de Saint-Nazaire, 3 879.
Emmanuel Petit, UDF-DL, 1 721.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
Élu : Stéphan Beaugé, div. d., 3 266.
Michel Lepri, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 2 099.
Marie-Josèphe Veyrac, RPR, m. de La Chevrolière, s'est retirée.
Claude Vincendeau, div. d., n.s.r.p.

Savenay
Élu : Jean-Claude Le Gall, PS, m. de Savenay, 3 428.
Michel Lebeau, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Malville, 2 960.
Guy Normand, div. d., n.s.r.p.

Vertou
Réélu : Luc Dejoie, RPR, sén., pr. c.g., 5 352.
Christian Nadal, PS, c.m. de Vertou, 4 630.

MAINE-ET-LOIRE (20)

1er tour : 8 élus
(4 UDF-FD, 3 RPR, 1 div. d.)

La gauche remporte le second tour des cantonales dans le Maine-et-Loire. Sur les douze sièges en jeu, elle en emporte sept. Il est vrai que dans le canton de Segré, c'est grâce au maintien du sortant RPR, pourtant largement devancé, dimanche 15 mars, par son adversaire UDF, que le candidat du PS l'emporte. En revanche, le maintien du postulant communiste à Angers-Trélazé, n'a pas empêché le maire socialiste de la cité des ardoises de prendre, dans une triangulaire, le siège de Hubert Grimault, député UDF-FD qui souhaitait que son suppléant le remplace dans cet ancien bastion communiste. Résultat, le PS associé au divers gauche a gagné six postes de conseillers généraux, le RPR en perdant quatre et l'UDF deux. Mais la droite conserve trente élus dans le nouveau conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 8 PS, 3 div. g., 15 UDF, 6 RPR, 9 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PS, 2 div. g., 17 UDF, 10 RPR, 9 div. d. *(prés. : André Lardeux, RPR).*

Angers-Ouest
Élu : Hervé Carré, PS, adj. m. d'Angers, 4 839.
Philippe Lucas, RPR, 3 176.
Jean Turc, UDF, n.s.r.p.

Angers-Sud
Réélu : André Lardeux, RPR, 3 603.
Frédéric Beatse, PS, c.m. d'Angers, 3 091.

Angers-Trélazé
Élu : Marc Goua, PS, m. de Trélazé, 3 710.
Dominique Richard, UDF-FD, c.r., 2 663.
Jean Bertholet, PC, c.m. de Trélazé, 2 179.
Hubert Grimault, UDF-FD, d., n.s.r.p.

Baugé
Réélu : Pierre Guibert, PS, m. de Saint-Martin-d'Arce, 2 523.
Guy Delépine, div. d., m. de Baugé, 2 035.

Candé
Élu : Gérard Delaunay, UDF-DL, adj. m. de Candé, 1 467.
Henri Vallière, RPR, adj. m. de Candé, 1 255.
René Lefrancq, RPR, n.s.r.p.

Cholet-1
Élu : Antoine Mouly, div. g. sou. PS, c.m. de Cholet, 3 930.
Germaine Heulin, *RPR, s., adj. m. de* Cholet, 3 557.

Durtal
Réélu : Charles Jolibois, UDF, sén., m. d'Etriché, 2 183.
Jean Tardif, div. g., m. de Durtal, 1 276.

Gennes
Élu : Alain Lauriou, div. d., 1 083.
Jacques Bossoutrot, div. d., s., m. de Gennes, 978.
René Foulon, div. g. sou. PS, m. de Chênehutte, 898.

Les Ponts-de-Cé
Élu : Jean-Claude Boyer, PS, c.m. des Ponts-de-Cé, 6 966.
Guy Poirier, div. d., s., m. des Ponts-de-Cé, 6 613.

Saint-Florent-le-Vieil
Élu : Christian Rosello, div. d., m. du Mesnil, 3 430.
Marie-Ginette Constantin, UDF, m. de La Pommeraye, 3 096.
Christian Maillet, RPR, m. de Montjean, s'est retiré.
François Blouin, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Georges-sur-Loire
Élu : Rémy Martin, div. g., m. de Savennières, 3 009.
Jean Saint Bris, RPR, s., 2 658.
Albert Bigot, UDF, m. d'Ingrandes, s'est retiré.

Segré
Élu : Jean-Noël Gaultier, PS, c.m. de Noyant-la-Gravoyère, 3 062.
Gilles Grimaud, UDF, adj. m. de Segré, 2 400.
Joël Nardin, RPR, s., m. de Nyoiseau, 946.
Jean-Joseph Brècheteau, div. g., c.m. de Segré, s'est retiré.

MAYENNE (17)

1er tour : 6 élus
(1 div. g., 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 2 div. d.)

La gauche sort gagnante de ces cantonales, mais l'équilibre du département se s'en trouve pas modifié. En prenant leur revanche sur le scrutin de 1992, les socialistes récupèrent deux sièges sur les quatre cantons lavallois, l'un au RPR, l'autre à l'UDF. La gauche, ainsi, passe de un à trois sièges. Deux autres sortants ont été battus : Pierre-Marie Jammes, dans le canton de Chailland, est devancé par un UDF, alors qu'il était le seul élu de Mayenne à porter les couleurs de Philippe de Villiers, et Roger Lestas, le député UDF, a payé, dans le canton de Landivy, la déconfiture de l'entreprise Manufo (confection). *La plus importante dans la* région. Finalement, le RPR, qui avait deux sortants qui ne se représentaient pas, perd trois sièges, pour n'en avoir plus que huit. L'UDF reste stable, avec douze élus, ce qui lui permet de conserver la place de première formation de l'assemblée départementale. En revanche, les divers droite gagnent deux sièges et seront dorénavant neuf. L'ancien ministre des finances Jean Artuis (UDF-FD) ne devrait donc pas connaître de problème pour conserver la présidence du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL : 2 PS, 1 div. g., 12 UDF, 8 RPR, 9 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 div. g., 12 UDF, 11 RPR, 7 div. d., 1 MPF *(prés. : Jean Arthuis, UDF-FD, a. min., sén., m. de Château-Gontier).*

Ambrières-les-Vallées
Réélu : Louis Derouault, div. d., m. de Chantrigné, 1 401.
Dominique Collet, div. d., m. d'Ambrières, 1 190.

Chailland
Élu : Gérard Lemonnier, UDF-FD, m. de *Juvigné, 2 333.*
Pierre-Marie Jammes, MPF, s., 1 092.

Château-Gontier-Est
Réélue : Marcelle Chiron, div. d., m. d'Azé, 1 586.
Philippe Henry, div. d., c.m. de Château-Gontier, 1 469.
Maurice Seigneur, PS, c.m. de Château-Gontier, 720.

Ernée
Réélu : Gilbert Dutertre, UDF-FD, c.m. d'Ernée, 2 726.
Gérard Heude, div. d., m. d'Ernée, 2 333.

Gorron
Élu : Jean-Marc Allain, div. d., m. de Gorron, 2 299.
André Lafontaine, div. d., 1 463.
Jean Corbeau, div. d., n.s.r.p.

Landivy
Élu : Jean-Pierre Dupuis, div. d., m. de Landivy, 2 066.
Roger Lestas, UDF-AD, s., d., m. de Fougerolles-du-Plessis, 1 728.

Laval-Nord-Est
Réélu : Roland Houdiard, UDF-DL, c.r., adj. m. de Laval, 2 396.
Pierre Kuntz, PS, 1 939.

Laval-Nord-Ouest
Réélu : Paul Lépine, UDF-rad., adj. m. de Laval, 1 979.
Yan Kiessling, PS, 1 670.

Laval-Saint-Nicolas
Élu : *Georges Minzière, PS,* 1 178.
Jean-Michel Le Duigou, RPR, s., adj. m. de Laval, 1 007.

Laval-Sud-Ouest
Élu : Hervé Eon, PS, 2 187.
François Zocchetto, UDF-FD, s., c.r., adj. m. de Laval, 2 177.

Saint-Berthevin
Élu : Marcel Rousseau, UDF-FD, c.m. d'Ahuillé, 2 818.
Michel Sorin, PS, c.r., m. de Saint-Berthevin, 2 627.
Clément Trocherie, RPR, n.s.r.p.

SARTHE (19)

1er tour : 10 élus
(1 div. g., 1 UDF-AD, 2 UDF-DL, 3 RPR, 3 div. d.)

Malgré un gain de quatre sièges pour la gauche (trois pour le PS, un pour le PC), le nouveau conseil reste majoritairement à droite (vingt-six sièges sur quarante). Si les résultats des régionales ont déçu les socialistes, il en va autrement pour les cantonales. Mais la victoire de deux de leurs jeunes candidats dans les cantons du Mans-Nord-Ouest et du Mans-Nord-Campagne – dont le sortant UDF a été battu cette fois de 66 voix – ne leur fait pas oublier que c'est le maintien de deux candidats divers gauche à Beaumont-sur-Sarthe qui a permis la réélection du RPR Roger de Neuville. La victoire de Dominique Le Mener, RPR, lui permet d'entrer dans la course pour la succession de François Fillon à la présidence du conseil général, qu'il abandonne pour celle de la région.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 11 PS, 1 PRG, 1 div. g., 9 UDF, 8 RPR, 9 div. d.
CONSEIL SORTANT : 8 PS, 1 PRG, 1 div. g., 9 UDF, 1 app. UDF, 10 RPR, 10 div. d. *(prés. : François Fillon, RPR, a. min., d., m. de Sablé-sur-Sarthe).*

Allonnes
Élu : Yvon Luby, PC, m. d'Allonnes, 3 314.
Claudine Lefèbvre, RPR, s., c.r., c.m. d'Allonnes, 3 119.

Beaumont-sur-Sarthe
Réélu : Roger de Neuville, RPR, m. de Saint-Christophe-du-Jambert, 1 483.
Jean-Pierre Rossard, div. g., 1 399.
Francis Lepinette, div. g., m. de Segré, 888.

La Chartre-sur-le-Loir
Réélu : Armand de Malherbe, UDF-DL, m. de Marçon, 1 965.
Gérard Brault, PC, m. de Lhomme, 1 684.
Michel Hardy, PS, adj. m. de Lhomme, s'est retiré.

Le Mans-Centre
Réélu : Jacques Dorise, UDF-DL, 3 204.
Jean-Pierre Cian, PS, 1 995.

Le Mans-Est-Campagne
Réélu : Dominique Le Mener, RPR, c.r., c.m. du Mans, 5 313.
Marcel Langlais, PS, m. de Savigné-l'Evêque, 4 557.

Le Mans-Nord-Campagne
Élu : Christophe Rouillon, PS, c.m. du Mans, 3 410.
Georges Bollengier-Stragier, UDF-DL, s., m. de Coulaines, 3 344.

Le Mans-Nord-Ouest
Élue : Marietta Karamanli, PS, c.m. du Mans, 5 346.
Claude Pichereau, RPR, 4 449.
Daniel Caboret, div. d., n.s.r.p.

Le Mans-Sud-Est
Élu : Christophe Counil, PS, c.m. du Mans, 4 399.
Jeannine Haudebourg, div. g., s., adj. m. du Mans, s'est retirée.

Saint-Paterne
Élu : Bernard Petiot, div. d., m. de Cherisay, 2 180.
Patrick Reboussin, UDF-DL, m. d'Arçonnay, 1 403.
Daniel Guillais, div. g., adj. m. de Saint-Paterne, 989.
Jean-Yves Pottier, RPR, m. d'Ancinnes, s'est retiré.
Jacques Tirouflet, RPR, n.s.r.p.

VENDÉE (16)

1er tour : 9 élus
(1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 UDF, 1 RPR, 1 div. d., 3 MPF)

Les résultats de ce second tour sont mauvais pour le MPF, le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, président du conseil général. Ainsi dans le canton de La Roche-sur-Yon-Nord, le sénateur Philippe Darniche, président departemental du MPF, perd son canton au bénéfice de Pierre Regnault (PS). Il ne retrouve pas toutes les voix des candidats RPR et FN du premier tour. Marie-Thérèse Algudo UDF-DL, proche de M. de Villiers, perd son siège à Saint-Fulgent au profit d'un divers droite, Claude Coutaud. Raoul Pélote, lui aussi UDF, subit un échec semblable à Beauvois-sur-Mer face à un divers droite, Michel Dupont. En revanche, un meilleur report des voix permet à la gauche de se renforcer au sein du nouveau conseil avec un siège supplémentaire.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS, 1 div. g., 10 UDF, 4 RPR, 5 MPF, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PS, 1 UDF-FD, 11 UDF, 6 RPR, 4 MPF, 6 div. d. *(prés. : Philippe de Villiers, MPF, a. sec. E., d.).*

Beauvoir-sur-Mer
Élu : Michel Dupont, div. d., adj. m. de Beauvoir-sur-Mer, 1 648.
Raoul Pélote, UDF, s., m. de Bouin, 1 576.

Chaillé-les-Marais
Élu : Guy Grelaud, div. g., m. de Chaillé-les-Marais, 1 780.
Jacky Mothais, UDF-DL, m. de Vouillé-les-Marais, 1 551.
Claude Clément, div. d., m. de l'Ile-d'Elle, s'est retiré.
Pierre Métais, PS, n.s.r.p.

Challans
Réélu : Louis Ducept, div. d., m. de Challans, 4 766.
Jean Abillard, PS, 4 054.
Albert Girard, div. d., s'est retiré.

L'Ile-d'Yeu
Élu : Henri Turbé, div. d., 1 467.
Marc Ricolleau, div. d., 775.
Jean-Claude Bernard, div. d., n.s.r.p.

La Roche-sur-Yon-Nord
Élu : Pierre Regnault, PS, adj. m. de la Roche-sur-Yon, 5 401.
Philippe Darniche, MPF, s., sén., m. de Mouilleron-le-Captif, 5 231.

Les Sables-d'Olonne
Réélu : Louis Guédon, RPR, d., m. des Sables d'Olonne, 8 035.
Thierry Puel, PS, 7 229.

Saint-Fulgent
Élu : Claude Coutaud, div. d., m. de Chavagnes-en-Paillers, 3 783.
Marie-Thérèse Algudo, UDF-DL, s., m. de Saint-Fulgent, 2 899.

PICARDIE

AISNE (21 + [1])

1er tour : 5 élus
(2 PS, 1 ADD, 1 UDF-AD, 1 div. d.)

La gauche a acquis la majorité au conseil général, présidé jusqu'alors par Paul Girod (UDF-AD), avec vingt-deux sièges contre dix-huit pour la droite et deux à l'Association des démocrates de Jacques Pelletier. Avant le premier tour, le rapport de force était exactement inverse, avec toujours deux élus pour l'ADD, mais vingt-deux pour la droite et dix-huit pour la gauche. Il ne fait pas de doute qu'il faille lire les résultats de ce département à partir des débats qui ont secoué la droite lors de l'élection du président du conseil régional de Picardie, Charles Baur. Election obtenue grâce aux voix du Front national et qui valent à M. Baur d'être suspendu de l'UDF. Apparemment, l'électorat de gauche y a trouvé motif à mobilisation alors qu'une partie de celui de droite a boudé les urnes. Cette dernière n'a conquis qu'un seul siège dans le canton de Craonne, alors qu'elle en perd cinq, à Saint-Quentin-Centre, Ribemont, Laon-Nord, Vermand et Sissonne. Dans ces deux derniers cantons, les résultats sont serrés : les candidats RPR y sont respectivement battus de 7 et 14 voix. Le nouveau président du conseil général devrait être Jean-Pierre Balligand (PS), député et maire de Vervins.

NOUVEAU CONSEIL : 1 ext. g., 1 CAP, 2 PC, 16 PS, 2 div. g., 2 ADD, 7 UDF, 5 RPR, 6 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 1 CAP, 12 PS, 2 div. g., 2 ADD, 8 UDF, 8 RPR, 6 div. d., 1 siège vacant à la suite de la démission de Jacques Desallangre (MDC), dans le canton de Tergnier, *(prés. : Paul Girod, UDF, sén., m. de Droizy).*

Anizy-le-Château
Élu : Daniel Cournot, ADD, m. de Pinon, 1 747.
Michel Reb, PS, m. d'Anizy-le-Château, 1 472.
Robert Guyot, RPR, m. de Mons-en-Laonnois, 953.
Annick Cournot, ADD, n.s.r.p.

Bohain-en-Vermandois
Élu : Michel Collet, PS, m. de Prémont, 3 280.
Yvan Rojo, ext. g., s., 1 890.
Hervé Le Bideau, FN, 1 687.

Château-Thierry
Réélu : Jacques Krabal, PS, m. de Brasles, 6 545.
Marie-Louise Prévot, UDF, 3 229.

Chauny
Réélu : Jean-Luc Lanouilh, PC, c.m. de Chauny, 6 211.
Harry Christof, FN, 2 454.

Craonne
Élu : Philippe Malpezzi, UDF-DL, m. d'Aizelles, 1 375.
François Cureau, PC, m. de Paissy, 1 241.
Bernard Tronel, div. d., s'est retiré.
Pierette Curtil, PS, n.s.r.p.

Fère-en-Tardenois
Réélu : Jacques Hurmane, ext. g., 1 630.
Madeleine Gabriel, UDF-AD, 1 502.
Nadine Roucelle, FN, 727.

La Capelle
Élu : Jean Fossier, div. d., m. de Clairefontaine, 1 956.
Jean Ronsin, PS, 1 573.
Robert Prusse, RPR, s'est retiré.
Henri Brossier, div. g., m. de Sorbais, s'est retiré.
Louis Hennebelle, RPR, n.s.r.p.

Laon-Nord
Élu : Fawaz Karimet, PS, 3 178.
Yvon Berthou, UDF-AD, s., adj. m. de Laon, 2 363.

Ribemont
Élu : Michel Potelet, PS, m. de Ribemont, 2 293.
Lucien Bochard, UDF-FD, s., 2 142.

Sains-Richaumont
Élu : Jean-Marie Marecat, RPR, m. de Sains-Richaumont, 1 395.
René Favereaux, PS, 979.
Pierre Bry, RPR, n.s.r.p.

Saint-Quentin-Centre
Élue : Anne Ferreira, PS, 3 411.
Maxime Hénoque, div. d., s., 3 254.

Saint-Quentin-Nord
Élu : Xavier Bertrand, RPR, 4 856.
Odette Grzegrzulka, PS, d., c.r., 4 100.
Jacques Braconnier, RPR, n.s.r.p.

Sissonne
Élu : Pierre-Marie Lebée, PS, m. de Lappion, 2 270.
Marcel Blanchard, RPR, s., 2 256.

■ Tergnier
Élu : Michel Carreau, PC, 4 360.
Claude Brocheton, PS, s'est retiré.
Jacques Desallange, MDC, s'est démis de son mandat.

Vailly-sur-Aisne
Réélue : Annick Venet, div. d., m. de Vailly-sur-Aisne, 2 214.
Raymond Sudolski, div. g., 2 148.
Laurent Lagrange, PC, s'est retiré.

Vermand
Élu : Thierry Lefevre, div. g., 2 222.
Jacques Delaplace, RPR, s., m. d'Etreillers, 2 215.
Alain Richard, div. d., m. de Roupy, s'est retiré.

Vic-sur-Aisne
Réélu : Raymond Guehenneux, PS, m. de Vic-sur-Aisne, 2 312.
Ivan Bretillot, div. d., m. de Fontenoy, 1 463.
Noël Lecoultre, FN, 607.

OISE (20)

1er tour : 2 élus
(1 PC, 1 RPR)

L'intérêt du scrutin dans le département résidait dans la réaction de l'électorat, surtout à droite, à la prise de position du président du conseil général, Jean-François Mancel, et de ses amis à l'égard du Front national. Si l'on en juge par les mauvais reports des voix et par l'abstention souvent forte dans les cantons concernés, le moins que l'on puisse dire est que l'électorat de droite aussi bien que celui du FN se sont montrés manifestement rétifs à ce rapprochement inattendu. En tout cas, la manœuvre ne profite réellement qu'au candidat frontiste Pierre Descaves, qui l'emporte à Noyon. En revanche, le soutien du FN a été si mesuré dans les cantons de Beauvais-Sud-Ouest et de Crépy que les deux conseillers généraux sortants RPR qui espéraient en bénéficier sont battus. De même, à Beauvais-Nord-Est, le candidat du FN n'a pas profité du soutien de la droite. Quant à Jean-François Mancel, il est loin de recueillir tout son potentiel de voix à Noailles. Le président du conseil général sauve cependant son siège, et la droite, la majorité départementale. Reste une incertitude : la recomposition de cette majorité permettra-t-elle à M. Mancel de conserver la présidence ?

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 11 PS, 1 div. g., 4 UDF, 13 RPR, 6 div. d., 2 FN.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 8 PS, 1 div. g., 1 UDF, 19 RPR, 8 div. d., 1 FN *(prés. : Jean-François Mancel, RPR).*

Beauvais-Nord-Est
Élu : Henri Bonan, PS, adj. m. de Beauvais, 2 417.
Laurent Isoré, FN, c.r., 2 139.
Eric Mardyla, MPF, 1 427.
Olivier Dassault, RPR, n.s.r.p.

Beauvais-Sud-Ouest
Élue : Sylvie Houssin, PS, adj. m. de Beauvais, 4 054.
Jacques Nehorai, RPR, s., c.m. de Beauvais, 3 794.
Francis Dufresne, FN, s'est retiré.

Chantilly
Élu : Patrice Marchand, UDF-DL, m. de Gouvieux, 6 752.
Dominique Louis-Dit-Trieau, PS, c.m. de Chantilly, 3 742.
Jacques Rimbert, RPR, m. de Lamorlaye, n.s.r.p.

Chaumont-en-Vexin
Réélu : Bernard Renaud, RPR, m. de Thibivillers, 2 803.
Annick Dufour, PS, adj. m. de Delincourt, 2 479.
Monique Delcroix, FN, 1 261.

Creil-Nogent-sur-Oise
Élu : Gérard Weyn, PS, m. de Villers-Saint-Paul, 4 460.
Claude Brunet, div. d., s., m. de Nogent-sur-Oise, 2 535.
Michel Guiniot, FN, c.r., 2 327.

Crépy-en-Valois
Élu : Gilles Masure, PC, c.r., c.m. de Crépy-en-Valois, 5 514.
Philippe Callens, RPR, s., m. de Rouville, 5 396.
Jean-Paul Letourneur, FN, c.m. de Crépy-en-Valois, s'est retiré.
Jérome Furet, PS, c.m. de Crépy-en-Valois, s'est retiré.

Crèvecœur-le-Grand
Réélu : Pierre Varlet, RPR, m. de Crèvecœur-le-Grand, 1 699.
Thibaud Viguier, PS, 1 117.
Marceau Ravot, FN, 595.
Jean Pupin, div. d., m. de Domeliers, s'est retiré.

Froissy
Réélu : Alain Vasselle, RPR, sén., m. d'Oursel-Maison, 1 791.
Anne-Chantal Parrenin, FN, 736.

Guiscard
Réélu : Jean-Louis Coqset, div. d., m. de Guiscard, 1 482.
Gérard Lecomte, PS, m. de Crisolles, 799.
Gérard Debergue, FN, 522.

Lassigny
Élu : François-Michel Gonnot, UDF-DL, c.r., adj. m. de Compiègne, 1 596.
Olivier Galiay, PS, 1 222.
Claude Darras, FN, 650.
Pierre Dubois, RPR, m. de Lassigny, n.s.r.p.

Marseille-en-Beauvaisis
Réélu : Jean-Paul Callens, RPR, m. d'Achy, 1 669.
Marie Dubut, PS, c.m. de Marseille-en-Beauvais, 1 235.
Christophe Boitez, FN, 616.

Mouy
Réélu : Jean Sylla, PC, m. de Mouy, 2 752.
Claude Harout, GE, c.m. de Mouy, 1 447.
Philippe Rocca-Serra, FN, c.m. de Mouy, 1 414.

Noailles
Réélu : Jean-Francois Mancel, RPR, pr. c.g., 3 574.
Béatrice Marre, PS, d., 3 423.
Eric Delcroix, FN, c.r., 1 262.

Noyon
Élu : Pierre Descaves, FN, c.r., 4 253.
Bertrand Labarre, RPR, c.r., m. de Noyon, 4 094.
Philippe Péan, div. g. sou. PS-PC, m. de Porquéricourt, 5.
Max Brézillon, RPR, n.s.r.p.

Pont-Sainte-Maxence
Réélu : Jean-Claude Hrmo, RPR, m. de Verneuil-en-Halotte, 3 841.
Jean Doisy, PS, m. de Pont-Sainte-Maxence, 3 698.
Jean-Michel Vicq, FN, c.m. de Crépy-en-Valois, 1 568.

Saint-Just-en-Chaussée
Réélu : Jean-Pierre Braine, PS, d., m. de Saint-Just-en-Chaussée, 3 764.
Yves Marielle, UDF-DL, m. de Nourard-le-Franc, 1 712.
Dominique Pruvost, FN, c.m. de Bulles, 1 361.

Senlis
Élu : Christian Patria, UDF-FD, m. de Fontaine-Chaalis, 5 996.
Milica Bonnisseau, PS, 3 742.
Pierre Boquet, div. d., c.r., n.s.r.p.

Songeons
Réélue : Brigitte Magnier, div. d., 1 452.
Raymond Laffolley, PRG, m. de Villembray, 1 312.
Patrick Brocard, FN, c.r., 592.

SOMME (23)

1er tour : 6 élus
(1 PS, 2 UDF-FD, 1 UDF-DL, 1 RPR, 1 div. d.)

La situation dans la Somme se caractérise par un affaiblissement de la droite qui, tout en restant majoritaire, perd huit sièges. Les socialistes, qui ont quasiment doublé leur effectif, sont les premiers bénéficiaires de ce scrutin avec treize élus contre sept dans l'assemblée sortante ; et les communistes disposent de sept sièges contre cinq auparavant. Dans le canton d'Amiens-7 - Sud-Ouest, dont le taux d'abstention est le plus élevé du département avec 53,76 %, le candidat PS devance celui du RPR de onze voix. Peut-être faut-il voir dans ces résultats une conséquence des débats qui ont déchiré la droite au sujet du soutien qu'elle a reçu du Front national lors de l'élection du président du conseil régional de Picardie.

NOUVEAU CONSEIL : 9 PC, 10 PS, 3 div. g., 8 UDF, 8 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 5 PC, 7 PS, 1 div. g., 12 UDF, 8 RPR, 13 div. d. *(prés. : Fernand Demilly, UDF-FD, sén.).*

Abbeville-Nord
Élu : Gilbert Mathon, PS, c.m. d'Abbeville, 3 587.
Jean-Jacques Leullier, UDF-FD, adj. m. d'Abbeville, 3 524.
André Leduc, UDF-FD, c.m. d'Abbeville, n.s.r.p.

Acheux-en-Amiénois
Élu : Jean-Paul Nigaut, div. g. sou. PS, m. de Toutencourt, 1 773.
Jackie Pillon, UDF-FD, s., 1 649.

Amiens-4 Est
Réélue : Liliane Brunet, PC, 4 957.
Yves Cordier, RPR, adj. m. d'Amiens, 2 922.

Amiens-5 Sud-Est
Réélu : Jean-Claude Broutin, UDF-FD, c.m. d'Amiens, 3 700.
Daniel Leroy, PS, 3 604.

Amiens-7 Sud-Ouest
Élue : Eliane Gillet-Mlannay, PS, c.m. d'Amiens, 2 567.
Marc Thuillot, RPR, 2 556.
Gérard Moulande, div. d., n.s.r.p.

Ault
Élu : Guy Champion, PC, m. de Mers-les-Bains, 3 080.
Antoine de Wazières, div. d., s., m. d'Ault, 2 564.
Jean-Claude Davergne, PS, m. d'Oust-Marest, s'est retiré.

Combles
Élu : Dominique Camus, div. d., c.m. de Ginchy, 895.
René Damay, UDF-FD, m. de Combles, 651.
Dominique Guillemont, RPR, c.m. de Maricourt, 517.
Georges Haudiquet, UDF-DL, m. de Carnoy, s'est retiré.
Albert Flinois, UDF-FD, n.s.r.p.

Conty
Élu : Guy Lacherez, div. g., m. de Conty, 1 952.
Jacques Dacheux, div. d., s., c.m. de Conty, 1 927.

Corbie
Réélu : Alain Gest, UDF-DL, c.r., adj. m. d'Heilly, 5 068.
Gérard Hollville, PRG, m. de Daours, 3 673.

Friville-Escarbotin
Réélu : Guy Roussel, PC, m. de Friville-Escarbotin, 4 414.
Patrick Delaittre, RPR, c.m. de Friville-Escarbotin, 1 807.
Annie-Claude Leuliette, PS, adj. m. de Fressenneville, s'est retirée.

Gamaches
Élu : Jacques Pecquery, PC, m. de Gamaches, 3 424.
Michel Bonduelle, div. d., s., c.m. de Gamaches, 3 285.
Claude Bardoux, PS, m. de Bouvaincourt-sur-Bresle, s'est retiré.

Molliens-Dreuil
Réélu : Jean Dhalluin, RPR, 2 177.
Philippe Désérable, PS, c.m. de Fresnoy-au-Val, 1 880.
Serge Rabeuf, FN, 638.

Montdidier
Élue : Catherine Le Tyrant, PS, 2 008.
Alain Siméoni, UDF, adj. m. de Montdidier, 1 834.
Jean-Pierre Gérard, div. d., m. d'Ayencourt-le-Monchel, 1 539.
Gérard Flamand, div. d., n.s.r.p.

Moyenneville
Élu : Philippe Arcillon, PS, 2 656.
Stéphane Decayeux, RPR, 2 029.
Jean-Bernard Snauwaert, UDF-FD, s'est retiré.
Roger Castel, UDF-FD, n.s.r.p.

Nesle
Réélu : Jacques Gronnier, div. d., 1 828.
Valérie Kumm, PS, 1 730.

Roye
Élu : Jacques Fleury, PS, d., m. de Roye, 3 283.
Georges Loisier, div. d., s., c.m. de Roye, 2 692.

Villers-Bocage
Réélu : Christian Manable, PS, c.m. de Raineville, 3 556.
Claude Deflesselle, UDF-FD, m. de Coisy, 2 354.

POITOU-CHARENTES

CHARENTE (18)

1er tour : 2 élus
(2 RPR)

Pierre-Rémy Houssin (RPR), président sortant du conseil général, sauve son fauteuil dans le canton de Baignes-Sainte-Radegonde. En ballottage difficile à l'issue du premier tour, dimanche 15 mars, il l'a finalement emporté avec 80 voix d'avance sur son adversaire Jean Chaillé de Néré, maire (div.g.) de Condéon. La droite conserve dix-huit élus sur un total de trente-cinq, mais elle en perd sept par rapport au conseil sortant.
La gauche progresse de huit sièges. Le PS a notamment gagné dans des secteurs à forte valeur symbolique : deux sièges « viticoles » ont été arrachés à la droite à Hiersac et à Jarnac, ainsi que deux autres à Angoulême-Est et Angoulême-Ouest.

NOUVEAU CONSEIL : 1 CAP, 1 MDC, 11 PS, 3 div. g., 1 div., 7 UDF, 7 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 CAP, 5 PS, 3 div. g., 11 UDF, 12 RPR, 2 div. d., 1 div. *(prés. : Pierre-Rémy Houssin, RPR, c.m. de Baignes-Sainte-Radegonde).*

Aigre
Élu : Franck Bonnet, PS, adj. m. de Saint-Fraigne, 1 516.
Roland Vilneau, div. d., 1 284.
Jean-Marie Vinzent, PRG, m. de Tusson, s'est retiré.
Georges Judée, UDF-rad., m. d'Aigre, s'est retiré.
René Durepaire, UDF-rad., n.s.r.p.

Angoulême-Est
Élue : Jeanine Guinandie, PS, 1 910.
Jean-Marie Benteyn, UDF-DL, adj. m. d'Angoulême, 1 699.
Jacques Ratier, RPR, n.s.r.p.

Angoulême-Nord
Réélu : Bernard Vergès, RPR, adj. m. d'Angoulême, 2 274.
Jean-Pierre Brunet, PS, c.m. d'Angoulême, 1 982.

Angoulême-Ouest
Élu : Philippe Lavaud, PS, 2 226.
Patrick Gérard, UDF-FD, s., adj. m. d'Angoulême, 2 172.

Baignes-Sainte-Radegonde
Réélu : Pierre-Rémy Houssin, RPR, pr. c.g., 1 199.
Jean Chaillé de Néré, div. g., m. de Condéon, 1 115.

Cognac-Nord
Réélu : Jérome Mouhot, RPR, adj. m. de Cognac, 2 773.
Robert Richard, PS, m. de Bouthiers, 2 725.

Confolens-Nord
Élu : Jean-Louis Dutriat, UDF-FD, adj. m. de Confolens, 1 362.
Paul Levy, PS, m. de Lessac, 1 265.
Bernard Enixon, UDF, n.s.r.p.

Confolens-Sud
Réélu : Jean-Louis Festal, UDF-FD, adj. m. de Confolens, 1 874.
Guy Traumat, PS, m. d'Esse, 1 729.
Abel Cordeau, PC, s'est retiré.

Hiersac
Élu : Didier Louis, PS, m. de Saint-Saturnin, 2 540.
Marie-France Michaud, RPR, s., c.r., c.g., m. de Trois-Palis, 2 065.

Jarnac
Élu : Jean-Pierre Denieul, PS, 2 435.
Pauline Noé, UDF-FD, 2 124.
Pierre Bujeaud, UDF-FD, n.s.r.p.

Montbron
Réélu : Michel Boutant, PS, m. de Montbron, 2 149.
Patrick Denaud, UDF-DL, 1 498.

Ruffec
Élu : Bernard Charbonneau, div. g., m. de Ruffec, 2 382.
Alain Baluteau, div. d. sou. RPR, m. de Verteuil, 2 143.
Eric Picaud, PS, s'est retiré.
Michel Alloncle, RPR, sén., n.s.r.p.

Saint-Amant-de-Boixe
Réélu : Jacky Bertrand, RPR, c.g., m. d'Anais, 1 701.
Jean-Pascal Willaumez, div. d., 1 357.

Saint-Claud
Élu : Clande Burlier, PS, m. de Chasseneuil, 2 867.
Bernard Gras, RPR, s., c.m. de Chasseneuil, 2 438.
Michel Barrol, PC, s'est retiré.

Segonzac
Élu : Philippe Bonnaud, div. d., c.m. de Segonzac, 2 115.
Pierre Ferrand, PS, 1 508.
Pierre Hitier, RPR, s., 1 296.

Villebois-Lavalette
Élu : Pierre Sallée, UDF-DL, adj. m. de Villebois, 1 671.
Jean-Clande Rambaud, PS, 1 582.
Pierre Fougère, div. d., c.m. de Villebois, n.s.r.p.

CHARENTE-MARITIME (26)

1er tour : 7 élus
(2 PS, 1 PRG, 1 UDF-AD, 1 UDF-DL, 1 UDF, 1 RPR)

La physionomie du nouveau conseil général ne sera guère modifiée après le second tour. La droite conserve la majorité (vingt-huit sièges sur un total de cinquante et un), même si la gauche gagne trois sièges. En particulier, à La Rochelle-3, François Jaume, considéré comme un « électron libre » du RPR, est largement devancé par Marylise Fleuret-Pagnoux, adjointe (PRG) au maire de La Rochelle, Michel Crépeau (PRG). Autre surprise du scrutin, dans les cantons de Rochefort-Nord et de Rochefort-Sud, les deux conseillers généraux sortants, respectivement André Tessier (RPR) et Michel Candau (UDF), sont battus par les socialistes André Bonnin et Jacques Boucher.
En revanche, la seule triangulaire du département (UDF, divers droite et PS), dans le canton de Saint-Genis-de-Saintonge, s'est soldée par la réélection confortable de Jacques Rapp (UDF). A La Rochelle-4, Alain Bucherie (Verts) réalise un bon score (plus de 43 % des voix), face au sortant Jean Harel (RPR), premier vice-président de l'assemblée départementale.

NOUVEAU CONSEIL : 14 PS, 6 PRG, 3 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 11 PS, 5 PRG, 4 div. g., 10 UDF, 12 RPR, 9 div. d. *(prés. : Claude Belot, UDF-rad., sén., m. de Jonzac).*

Aigrefeuille-d'Aunis
Élu : Christian Brunier, PS, 2 212.
Serge Beillevert, div. d. sou. RPR-UDF, 1 368.
Bernard Marchand, div. g., m. du Thou, n.s.r.p.

Loulay
Élu : Jean-Marie Roustit, div. d. sou. RPR-UDF, 1 386.
Camille Furgier, PS, s., 987.

Marans
Réélu : Bernard Bouchereau, div. d., m. de Marans, 2 154.
Georges Saunier, PRG, 1 293.

Marennes
Élu : Roger Hattabe, UDF, m. de Marennes, 2 473.
Roland Garraud, PS, 2 046.
Pierre-Jean Hay, RPR, n.s.r.p.

Montlieu-la-Garde
Élu : Gilbert Festal, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Chevanceaux, 1 617.
Maguy Prat, PS, 1 020.
Louis Joanne, UDF, n.s.r.p.

Rochefort-Nord
Élu : André Bonnin, PS, 2 264.
André Tessier, RPR, s., adj. m. de Rochefort, 2 056.

Rochefort-Sud
Élu : Jacques Boucher, PS, 1 520.
Michel Candau, UDF, s., adj. m. de Rochefort, 1 418.

La Rochelle-1
Élu : Gilles Gautronneau, PRG, adj. m. de La Rochelle, 1 795.
André Guy, RPR, 862.
Jacques Bessière, PC, c.m. de La Rochelle, s'est retiré.
Andrée Renouard, PRG, adj. m. de La Rochelle, n.s.r.p.

La Rochelle-3
Élue : Marilyse Fleuret-Pagnoux, PRG, adj. m. de La Rochelle, 1 411.
François Jaume, RPR, s., c.m. de La Rochelle, 796.

La Rochelle 4
Réélu : Jean Harel, RPR, c.g., 2 026.
Alain Bucherie, Verts, c.m. de La Rochelle, 1 555.

La Rochelle-6
Réélu : Maxime Bono, PS, adj. m. de La Rochelle, 2 185.
Dominique Priolland, UDF, c.m. de La Rochelle, 965.

Royan-Ouest
Réélu : Michel Servit, RPR, 3 706.
Eric Chollon, Verts, 2 515.
Henry Bugnet, div. d., s'est retiré.

Saint-Genis-de-Saintonge
Réélu : Jacques Rapp, UDF-rad., 1 415.
Pierre Bouyer, div. d., 805.
Henri Vion, PS, 678.

Saint-Jean-d'Angély
Réélu : Claude Tarin, PS, m. de Saint-Jean d'Angély, 3 194.
Jacques Castagnet, RPR, 3 131.

Saint-Martin-de-Ré
Réélu : Léon Gendre, RPR, m. de La Flotte-en-Ré, 2 873.
Alain Mercier, PRG, 2 003.

Saint-Pierre-d'Oléron
Réélu : Jean-Paul Peyry, UDF, 3 055.
Eliane Dayet, PC, 1 526.

Saintes-Ouest
Élue : Isabelle Pichard, PS, 2 772.
Alain Bougeret, UDF-rad., s., c.r., 2 490.

Saujon
Réélu : André Brillouet, RPR, m. de Saujon, 3 235.
Henri-Georges Dubois, PS, 2 658.

Surgères
Réélu : Jean-Guy Branger, UDF-AD, 2 955.
Antoinette Le Bot, PS, 2 542.

DEUX-SÈVRES (16)

1er tour : 6 élus
(1 PS, 1 UDF-DL, 1 UDF, 1 RPR, 2 div. d.)

Alors que la gauche enregistre une sensible progression en gagnant trois sièges, son chef de file, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, est battue dans son canton de La Mothe-Saint-Héray, face à Jean-Pierre Griffault (divers droite). Cette défaite est contrebalancée par le passage de quatre cantons de droite à la gauche : il s'agit de Niort-Ouest, Champdeniers-Saint-Denis, Celles-sur-Belle et Saint-Varent. La majorité d'André Dulait (UDF), président sortant du conseil général, reste toutefois confortable, avec vingt-deux sièges sur un total de trente-trois. L'élection des deux candidats socialistes Geneviève Rizzi, à Niort-Est, et Gérard Zabatta, à Niort-Ouest, est aussi une victoire du maire (PS), Bernard Bellec, qui les soutenait.

NOUVEAU CONSEIL : 7 PS, 3 div. g., 1 div., 5 UDF, 1 RPR, 16 div. d.
CONSEIL SORTANT : 5 PS, 1 div. g., 1 Verts, 7 UDF, 1 RPR, 18 div. d. *(prés. : André Dulait, UDF-AD, sén., m. de Ménigoute).*

Celles-sur-Belle
Élu : Eric Gautier, PS, 2 479.
Jean Gonnord, div. d., c.m. de Celles-sur-Belle, 1 489.
Pierre Billard, UDF, c.r., n.s.r.p.

Champdeniers-Saint-Denis
Élu : Didier Delechat, div. g., m. de Sainte-Ouenne, 1 667.
Jeanne-Marie Bizard, div. d., s., 1 319.
Alain Champeil, div. d., s'est retiré.

Coulonges-sur-l'Autize
Réélu : Gabriel Bichon, div. d., 2 469.
Alain Parrot, PS, m. de Villiers-en-Plaine, 1 786.
Yves Ferré, div., m. de Coulonges-sur-l'Autize, s'est retiré.

Moncoutant
Élu : Jean-Louis Potiron, div. d., 2 546.
Dominique Tricot, div. d., 2 310.
Jany Rouger, PS, adj. m. de Parthenay, s'est retirée.
Guy Gonnord, div. d., n.s.r.p.

La Mothe-Saint-Héray
Élu : Jean-Pierre Griffault, div. d., 1 584.
Ségolène Royal, PS, s., min., 1 485.

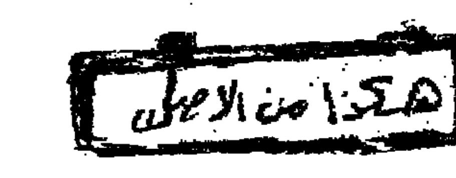
Niort-Est
Élue : Geneviève Rizzi, PS, c.m. de Niort, 3 630.
Jean-Louis Epplin, RPR, 2 119.
Geneviève Perrin-Gaillard, PS, d., adj. m. de Niort, n.s.r.p.

Niort-Ouest
Élu : Gérard Zabatta, PS, c.m. de Niort, 4 252.
Janine Lucas, UDF-rad., s., c.m. de Niort, 3 633.

Prahecq
Élu : Alain Mathieu, PS, 2 749.
Bernard Terriere, UDF-rad., m. d'Aiffres, 2 189.
Jean Baudouin, Verts, s., s'est retiré.

Saint-Varent
Élu : David Martineau, div., 1 363.
Alain Bossay, div. d., s., m. de Saint-Varent, 1 042.
Jean-Marie Boutet, div., 512.

Thouars-1
Réélu : Philippe Morin, div. d., c.m. de Thouars, 2 145.
Patrice Pineau, PS, 2 000.



VIENNE (19)

1er tour : 5 élus
(2 UDF-FD, 1 RPR, 2 div. d.)

La majorité départementale de René Monory (UDF-FD), président du Sénat, n'aura pas vraiment souffert de ces cantonales. Même amputée de deux sièges gagnés par le PS (à Poitiers-4 et à Saint-Julien-l'Ars), la majorité de droite reste solide avec vingt-trois sièges sur un total de trente-huit. La légère poussée de la gauche ne lui aura toutefois pas permis de l'emporter à Châtellerault-sud et à Civray, où, respectivement, Ghislain Delaroche (UDF-FD) et Jean-Olivier Geoffroy (div.d.) l'emportent.

Joël Tondusson, maire (PS) de Châtellerault, et « poulain » d'Edith Cresson, sort vainqueur d'une triangulaire à Châtellerault-ouest face à un divers gauche et à un RPR.

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 11 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 11 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 9 PS, 1 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 13 div. d. *(prés. : René Monory, UDF-FD, a. min., prés. du Sénat, m. de Loudun).*

Charroux
Réélu : Jean-Charles Chevalier, UDF-FD, c.m. de Charroux, 1 098.
Serge Coquilleau, div. d., 891.

Châtellerault-Ouest
Élu : Joël Tondusson, PS, m. de Châtellerault, 2 172.
Philippe Rabit, RPR, c.m. de Châtellerault, 1 762.
Gilbert Guérineau, div. g., 1 759.
Edith Cresson, PS, adj. m. de Châtellerault, n.s.r.p.

Châtellerault-Sud
Réélu : Ghislain Delaroche, UDF-FD, 2 705.
Bernard Rimbeau, PS, m. de Naintré, 2 577.

Civray
Élu : Jean-Olivier Geoffroy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Champniers, 2 253.
Jean-Bernard Brunet, PS, adj. m. de Civray, 2 113.
Jean-Marie Gallot, div. d., n.s.r.p.

Couhé
Réélu : André Sénécheau, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Voulon, 1 755.
Robert Berger, div. d., 1 365.
Jean-Claude Bossebœuf, div. d., s'est retiré.

Lusignan
Réélu : Lionel Huguet, UDF-DL, 2 726.
René Gibault, div. g. sou. PS, m. de Lusignan, 2 035.

Lussac-les-Châteaux
Réélu : Robert Bon, PC, m. de Gouex, 2 369.
Jean-Claude Compain, div. d. sou. RPR-UDF, 1 921.

Mirebeau
Réélu : Denis Brunet, app. UDF, 1 639.
Bernard Rousselle, PS, 1 299.

Moncontour
Réélue : Martine Ducroz, UDF-FD, m. de Saint-Jean-de-Sauves, 1 400.
Gildas Lucas, div. g., 1 129.

Neuville-de-Poitou
Réélu : Serge Chamoret, PS, 3 305.
Annette Savin, div. d. sou. RPR-UDF, 2 360.

Pleumartin
Réélu : Emmanuel Chambord, div. g. sou. PS-PC, 1 597.
Daniel Dhumeaux, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Coussay-les-Bois, 1 120.
Bernard Jacob, div., c.m. de Vicq-sur-Gartempe, 637.

Poitiers-4
Élu : Jean-Luc Gaboreau, PS, adj. m. de Poitiers, 3 016.
André Coquema, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Saint-Benoît, 2 833.

Saint-Julien-l'Ars
Élu : Michel Burlot, PS, m. de Bonnes, 2 632.
Nicole Merle, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Sèvres-Anxaumont, 2 256.
Gonzague Chalain de, div. d., n.s.r.p.

La Trimouille
Élu : Georges Keraudren, div. d., 1 019.
Hervé Vallet, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de La Trimouille, 928.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

1er tour : 3 élus
(1 PS, 1 RPR, 1 div. d.)

Au soir du premier tour, l'ancien ministre socialiste Jean-Louis Bianco pouvait espérer conquérir, enfin, le conseil général. Au terme du second tour, il manque d'un rien son objectif. Certes la gauche l'emporte nettement dans le canton de Castellane et surtout dans celui de Forcalquier, où le candidat divers gauche, soutenu par le PS, bat Pierre Delmar (RPR), conseiller sortant, maire de la ville et ancien député. Mais cela parvient tout juste à mettre droite et gauche en position de stricte égalité, avec quinze sièges chacune. Ce département est familier d'une telle situation de parité qu'il a déjà connue en trois occasions au cours des quinze dernières années. Attribuée au bénéfice de l'âge, la présidence était revenue les deux premières fois, en 1983 et 1985, à un socialiste, puis en 1988 à un divers droite. Vendredi 27 mars, elle devrait échoir au conseiller UDF du canton de Riez, Lucien Villecroze qui, à soixante-seize ans, est le doyen de l'assemblée départementale. Seule une défection parmi les divers droite pourrait permettre à la gauche de l'emporter. Une seule chose reste acquise : ce scrutin coûte son fauteuil de président à Pierre Rinaldi (RPR).

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 8 PS, 4 div. g., 4 UDF, 7 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 4 PC, 6 PS, 1 PRG, 2 div. g., 4 UDF, 8 RPR, 5 div. d. *(prés. : Pierre Rinaldi, RPR).*

Annot
Réélu : Jean Ballester, div. d. sou. RPR-UDF, 672.
Claude Roustan, PS, m. d'Ubraye, 556.

Castellane
Élu : *Gilbert Sauvan, PS, m. de Peyroules,* 755.
Michel Carle, UDF, s., m. de Castellane, 583.

Forcalquier
Élu : Jacques Echalon, div. g. sou. PS, m. de Villeneuve, 3 309.
Pierre Delmar, RPR, s., m. de Forcalquier, 2 405.

La Javie
Élu : Jean-Yves Roux, PS, adj. m. du Brusquet, 587.
Bernard Bartolini, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Prads-Haute-Bléone, 412.
Pierre Aubert, div. g., m. du Brusquet, s'est retiré.
Marcel Roux, PS, n.s.r.p.

Manosque-Nord
Élu : Roland Aubert, PS, adj. m. de Manosque, 2 218.
Raymond Coulet, div. d. sou. RPR-UDF, 1 165.
Pierre Cazorla, FN, 1 008.
Robert Honde, PRG, d., m. de Manosque, n.s.r.p.

Manosque-Sud-Est
Réélu : Mario de Nadai, PC, c.m. de Sainte-Tulle, 1 529.
Jacques Colombani, div. d. sou. RPR-UDF, 759.
Mireille d'Ornano, FN, c.r., c.m. de Manosque, 596.
Raymond Mattei, PS, adj. m. de Manosque, s'est retiré.

Mézel
Élu : André Laurens, PS, m. d'Estoublon, 425.
Jean-Pierre Aillaud, RPR, m. de Saint-Julien-d'Asse, 421.
Patrick Lejosne, écol., 200.
Jean Arnaud, PC, c.m. de Bras-d'Asse, s'est retiré.
Francis Arnaud, PC, n.s.r.p.

Noyers-sur-Jabron
Réélu : Paul Bernard, div. g. sou. PS, 444.
Annick Latil, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Noyers-sur-Jabron, 193.
Gérard Coutelle, div. d., m. de Bevons, s'est retiré.
André Bouchet, div. d., m. de Saint-Vincent-sur-Jabron, s'est retiré.

Reillanne
Réélu : Raymond Bressand, PC, m. de Reillanne, 978.
Gérard Baumel, RPR, m. de Céreste, 780.
Pierre Pourcin, PS, m. de Villemus, s'est retiré.

Riez
Réélu : Lucien Villecroze, UDF, m. d'Allemagne-en-Provence, 1 171.
Louise Boccone, PS, adj. m. de Riez, 1 083.

Saint-André-les-Alpes
Réélu : Jacques Boetti, RPR, m. de Saint-André-les-Alpes, 520.
Elie Galfard, PS, m. d'Allons, 410.

Valensole
Réélue : Renée Chaupin, UDF, 1 195.
Max Demol, div. g., m. de Valensole, 1 176.

Volonne
Réélu : Gilbert Risso, RPR, 2 492.
Jacques Mansuy, div. g. sou. PS, m. de Volonne, 2 345.
Claude Suffit, PC, m. de Peipin, s'est retiré.

HAUTES-ALPES (15)

1er tour : 2 élus
(1 PS, 1 UDF)

Bénéficiant d'une forte participation (jusqu'à 84 % à Savines-le-Lac, et près de 70 % sur le département), la gauche confirme la progression qu'elle avait enregistrée au premier tour et conquiert quatre sièges supplémentaires, dont trois pour le PS. Avec douze sièges de conseillers au total, elle est cependant loin de menacer la majorité de droite qui conserve dix-huit élus sur les trente que compte l'assemblée départementale. Il lui faudra élire un nouveau président du conseil général puisque le sénateur Marcel Lesbros ne se représentait pas. Le principal prétendant est le maire de Briançon, Alain Bayrou (UDF-DL), à moins que celui-ci ne soit handicapé par ses prises de position en faveur d'une alliance entre la droite et le FN au niveau régional.

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS, 1 PRG, 8 UDF, 2 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 8 PS, 7 UDF, 5 RPR, 10 div. d. *(prés. : Marcel Lesbros, UDF-FD, sén., m. de La Saulce).*

Aiguilles
Réélu : Pierre Eyméoud, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vars, 580.
Claude Wursteisen, PC, 353.
Nicole Mayor, div. d., 303.

L'Argentière-la-Bessée
Élu : Raymond Marigne, UDF-FD, 1 530.
Alain Prorel, PC, 1 120.
Marcel Chaud, div. g. sou. PS, s'est retiré.
Chantal Disdier, div. d., s., s'est retirée.

La Bâtie-Neuve
Élu : Joël Bonnaffoux, PS, adj. m. de La Bâtie-Neuve, 1 022.
Roger Mamo, div. d., m. de Montgardin, 991.
Gaston Disdier, div. d., s'est retiré.
Jean-Marie Achard, UDF-FD, n.s.r.p.

Briançon-Nord
Élu : Gérard Fromm, PS, 945.
Georges Chabas, RPR, s., 818.

Chorges
Élu : Bernard Allard-Latour, PS, m. de Remollon, 1 122.
Rolland Arnaud, div. d., 856.
Gisèle Martin, div. d. sou. RPR-UDF, s'est retirée.
André Arnaud, div. d., m. de Chorges, n.s.r.p.

Gap-Centre
Élu : Roger Didier, PRG, 1 410.
André Guiboud-Ribaud, RPR, s., adj. m. de Gap, 1 061.

Gap-Sud-Est
***Élu :** Bernard Jaussand, PS,* 1 615.
Jean-Claude Chappa, UDF-FD, s., c.m. de Gap, 1 389.

Le Monêtier-les-Bains
Réélu : Patrick Ollier, RPR, d., m. de La Salle-les-Alpes, 1 031.
Paul Finat, div. g. sou. PS, 754.
Danièle Douillet, div. d., s'est retirée.

Rosans
Réélu : Frédéric Pinet, UDF, m. de Rosans, 383.
Nicolas Rosin, PS, 382.
Gérard Tenoux, div. d., s'est retiré.

Saint-Firmin
Élu : Robert Blache, div. d., 632.
Marc Zecconi, div. g., 538.
Daniel Alluis, div. d., m. de Villar-Loubière, s'est retiré.
Fernand Sambain, div. d. sou. RPR, s'est retiré.
Georges Aye, PS, s'est retiré.
Pierre Rozier, PS, n.s.r.p.

Savines-le-Lac
Réélu : Adrien Gleize, UDF-DL, 513.
Victor Berenguel, RPR, 428.

Serres
Réélu : Michel Roy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Serres, 739.
Roland Linossier, PS, 708.
Robert Nunies, div. g. sou. PC, s'est retiré.

Tallard
Élu : Jean-Michel Arnaud, UDF-FD, 1 358.
Luc Traisnel, PS, 829.
Michel Favre, div. d., m. de Tallard, s'est retiré.
Marcel Lesbros, UDF-FD, sén., pr. c.g., m. de La Saulce, n.s.r.p.

ALPES-MARITIMES (26 + 1)

1er tour : 5 élus
(5 RPR)

Dans un département toujours largement dominé par le RPR – vingt-sept élus sur cinquante-deux conseillers généraux –, le maintien, partout où ils le pouvaient, des candidats du FN au second tour, soit dans une bonne moitié des vingt-deux cantons à renouveler, a fait trébucher quelques candidats néogaullistes ou UDF, et non des moindres. Ainsi, deux personnalités imposées par le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, sont-elles battues dans sa ville, ce qui constitue pour ce dernier un avertissement. Il s'agit de Micheline Baus (RPR) battue par Jacques Victor (PC) à Nice-3 et de Max Baeza (UDF), battu par Paul Cuturello (PS) à Nice-14. De plus, deux candidats issus du « médecinisme », Rudy Salles, député (UDF), et Geneviève Médecin-Assemat (div.d.), sœur de l'ancien maire de Nice, sont défaits, respectivement par Jean-François Knecht (PS), à Nice-11, et par Patrick Mottart (PS), à Nice-5.

A Grasse-Sud, l'élection, lors des législatives de 1997, d'un député soutenu par les Verts, André Aschiéri, permet au candidat Vert, Jean-Raymond Vinciguerra, de mettre en échec le maire de Grasse Jean-Pierre Leleux (MPF), candidat sortant. Ce dernier voit également le second canton de Grasse (Nord) passer de la droite à la gauche. La gauche « plurielle », si elle n'a pas progressé en voix et reste minoritaire dans un département fortement conservateur, bénéficie de ce maintien du FN. Représentée par trois communistes dans la précédente assemblée, elle se retrouve avec onze élus, dont cinq socialistes et quatre communistes.

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 5 PS, 1 div. g., 1 Verts, 1 div., 9 UDF, 27 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 1 div. g., 12 UDF, 30 RPR, 1 MPF, 3 div. d., et un canton vacant après la démission de Jacques Peyrat, RPR, *(prés. : Charles Ginesy, RPR, sén., m. de Péone-Valberg).*

Antibes-Centre
Élu : Georges Roux, UDF, c.m. d'Antibes, 4 021.
Jean-Claude Frappa, FN, c.r., c.m. de Cannes, 2 768.
Pascale Sarolea, PS, 2 428.
Jean Bunoz, UDF-rad., adj. m. d'Antibes, n.s.r.p.

Cagnes-sur-Mer-Centre
***Élu :** Louis Negre, div. d., m. de Cagnes,* 3 692.
Martine Perez, FN, c.m. de Cagnes, 2 647.
Charles-Marie Fremaux, PS, 1 785.
Jean-Antoine Burroni, RPR, s., c.m. de Cagnes, a été éliminé.

L'Escarène
Élu : Noël Albin, PC, m. de Touët-de-l'Escarène, 1 927.
Pierre Donadey, div., 1 350.
Gilbert Cardon, UDF-DL, m. de L'Escarène, 833.
Jean Siri, div., s'est retiré.
Jacqueline Cornigtion, PC, n.s.r.p.

Grasse-Nord
Élu : Thierry Lantard, PS, 2 529.
Claude Leroux, RPR, s., c.m. de Grasse, 2 149.
Didier Signolet, FN, 2 146.

Grasse-Sud
Élu : Jean-Raymond Vinciguerra, Verts, 3 493.
Jean-Pierre Leleux, MPF, s., m. de Grasse, 3 367.
Daniel Rioux, FN, 2 513.

Levens
Réélu : Alain Frère, RPR, m. de Tourettes-Levens, 4 391.
Jean Thiery, FN, 1 758.

Mandelieu-Cannes-Ouest
Réélu : André-Charles Blanc, RPR, m. de Théoule-sur-Mer, 5 898.
Albert Peyron, FN, c.r., 5 318.

● Menton-Est
Élue : Colette Giudicelli, UDF-DL, c.r., m. de Menton, 3 881.
Pascale Gérard-Loïzzo, PS, c.r., 2 567.
Hervé Pallanca, FN, 2 456.

Nice-3
Élu : Jacques Victor, PC, 4 181.
Jean-Pierre Gost, FN, c.r., c.m. de Nice, 3 347.
Micheline Baus, RPR, 3 143.
Jean Icart, UDF-DL, s., c.m. de Nice, a été éliminé.

Nice-5
Élu : Patrick Mottard, PS, c.r., c.m. de Nice, 3 771.
Pierre Anselin, FN, 2 967.
Geneviève Medecin-Assemat, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 719.

Nice-7
Réélu : Jean Massena, RPR, adj. m. de Nice, 3 311.
Christian Desvignes, FN, 2 328.

Nice-8
Réélu : Olivier Bettati, RPR, 2 549.
Max Cavaglione, div. g., 2 364.
Anne Dauvergne, FN, 1 943.

Nice-10
Réélu : Bernard Asso, RPR, c.m. de Nice, 3 488.
Mireille Preiss, FN, 2 664.
Robert Pascalone, PS, 2 531.

Nice-11
Élu : Jean-François Knecht, PS, 3 537.
Jean-Pierre Schenardi, FN, c.r., 3 155.
Rudy Salles, UDF-DL, d., c.m. de Nice, 2 941.
Jean Guillaud, UDF-rad., n.s.r.p.

Nice-12
Élu : Patrick Allemand, PS, c.r., 2 887.
Patrick Zanchi, FN, 2 765.
Jean-Claude Pastorelli, div. d., s., a été éliminé.

Nice-14
Élu : Paul Cuturello, PS, c.m. de Nice, 2 785.
Gérard Gubernatis de, FN, c.r., c.m. de Nice, 2 733.
Max Baeza, UDF-DL, adj. m. de Nice, 2 171.
Jacques Peyrat, RPR, d., m. de Nice, s'est démis de son mandat.

Puget-Théniers
Réélu : Robert Velay, RPR, m. de Puget-Théniers, 1 002.
Jean-Pierre Astier, PC, 924.

Roquebillière
Élu : René Reghezza, div., m. de Roquebillière, 1 032.
Gérard Bernasconi, div. d., 744.
Denis Ferretti, PC, s'est retiré.
Pierre Guigonis, RPR, n.s.r.p.

Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est
Élu : Henri Revel, RPR, m. de Saint-Laurent-du-Var, 5 623.
Jean-Paul Ripoll, FN, c.m. de Saint-Laurent-du-Var, 4 040.
Robert Rolant, PS, 3 882.
Marc Moschetti, UDF, n.s.r.p.

Saint-Vallier-de-Thiey
Réélu : Maxime Coullet, div. d., m. de Saint-Cézaire-sur-Siagne, 4 199.
Florent Lerebour, RPR, m. de Peymenade, 3 099.
Michel Pochoy, div. g., 44.
Christian Commermont, FN, c.m. de Peymeinade, s'est retiré.

Vallauris-Antibes-Ouest
Élu : Jean-Paul Bongiovanni, div. d., m. de Vallauris, 7 016.
Robert Crepin, FN, c.r., c.m. de Vallauris, 5 465.
Alain Gumiel, UDF-DL, s., c.m. de Vallauris, a été éliminé.

Villefranche-sur-Mer
Réélu : René Vestri, RPR, m. de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 5 210.
Monique Mathieu, FN, c.m. de Villefranche-sur-Mer, 2 240.
Gérard Grosgogeat, div. d., m. de Villefranche-sur-Mer, s'est retiré.

BOUCHES-DU-RHÔNE (27)

La gauche renforce sa position au conseil général, sept des vingt-sept cantons renouvelables ayant basculé : le PS en remporte six et, à La Ciotat, le maire communiste l'emporte sur le candidat sortant RPR. A Marseille, la droite perd cinq cantons ; dans certains, elle était historiquement ancrée, tel le 10e canton que Roland Blum (UDF-DL) détenait depuis 1979. Seul Guy Teissier (UDF), dans les quartiers sud de Marseille (canton 20 B), et Thérèse Aillaud (RPR), à Tarascon, sont parvenus à endiguer la poussée du vote à gauche. La droite marseillaise sort très affaiblie de ce scrutin puisque trois adjoints de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-DL) de la ville, sont battus, emportés par un vote-sanction qui pourrait s'expliquer par les tractations des derniers jours entre une frange de la droite et le Front national en vue de l'élection du président du conseil régional. Si l'abstention est quasiment identique à celle du premier tour, les électeurs de gauche se sont mobilisés alors que ceux de droite semblent avoir boudé les urnes. Il n'est pas impossible que certains d'entre eux aient même apporté leur voix à un candidat de gauche. Le Front national, qui craignait que sa stratégie aux régionales ne soit pas comprise par ses électeurs, est resté stable d'un tour à l'autre. Sans surprise, Daniel Simonpiéri, maire (FN) de Marignane, fait entrer le parti lepéniste à l'assemblée départementale. En revanche, dans le fief de Bruno Mégret, le PS conserve le canton de Vitrolles dans lequel le candidat FN était largement en tête au premier tour.

NOUVEAU CONSEIL : 12 PC, 27 PS, 1 PRG, 1 div. g., 1 div., 6 UDF, 4 RPR, 1 FN.
CONSEIL SORTANT : 12 PC, 19 PS, 1 app. PS, 2 PRG, 11 UDF-DL, 7 RPR, 1 div. d. *(prés. : Lucien Weygand, PS, c.r., c.m. de Marseille).*

Aix-en-Provence-Sud-Ouest
Élu : André Guinde, PS, adj. m. d'Aix-en-Provence, 8 641.
Christian Kert, UDF-FD, d., 6 654.
Colette Jauffret, FN, 4 082.
Jean-François Picheral, PS, m. d'Aix-en-Provence, n.s.r.p.

Allauch
Réélu : Roland Povinelli, PS, m. d'Allauch, 6 393.
Jean-Pierre Bertrand, div. d., m. de Plan-de-Cuques, 4 241.
José Gonzalez, FN, c.m. d'Allauch, 2 961.

Arles-Ouest
Réélu : Hervé Schiavetti, PC, c.r., adj. m. d'Arles, 5 551.
Gérard David, FN, 2 871.
Paolo Toeschi, PS, adj. m. d'Arles, s'est retiré.

Berre-l'Étang
Réélu : Georges Batiget, PS, m. de Rognac, 6 979.
Gilles Lacroix, FN, c.m. de Vitrolles, 4 464.

Châteauneuf-Côte-Bleue
Réélu : Henri d'Attilio, PS, d., m. de Châteauneuf-les-Martigues, 10 562.
André Nouar, FN, adj. m. de Vitrolles, 6 548.
Georges Rosso, PC, m. du Rove, s'est retiré.

La Ciotat
Élue : Rosy Sanna, PC, m. de La Ciotat, 9 062.
Francis Giraud, RPR, s., m. de Roquefort-la-Bedoule, 8 459.
Joëlle Melin, FN, c.r., 6 403.

Eyguières
Réélu : Daniel Conte, PS, m. de Mallemort, 4 058.
Louis-Marie Savornin, UDF-DL, 2 106.
Richard Ferrandino, FN, 1 810.

Lambesc
Élu : Jacky Gerard, PS, m. de Saint-Cannat, 5 047.
Jacky Pin, div. d., m. de Rognes, 4 587.
Bernard Ramond, RPR, m. de Lambesc, s'est retiré.
Gilbert Pauriol, PRG, n.s.r.p.

Marignane
Élu : Daniel Simonpieri, FN, c.r., m. de Marignane, 9 340.
Robert Bismuth, div. g. sou. PS-PC, adj. m. d'Allauch, 5 266.
Laurens Deleuil, div. d., s., a été éliminé.

Marseille-2
Élu : Gabriel Malauzat, PS, 3 785.
Marie-Jeanne Fay, RPR, s., adj. m. de Marseille, 3 196.
Jackie Blanc, FN, c.r., c.m. de Marseille, 2 544.

Marseille-6
Élue : Marie-Arlette Carlotti, PS, c.r., 3 217.
Marie-Louise Lota, UDF-DL, s., adj. m. de Marseille, 2 149.
Jean-Pierre Baumann, FN, c.m. de Marseille, 1 953.

Marseille-7
Élu : Antoine Rouzaud, PRG, 3 357.
Bruno Gilles, RPR, c.m. de Marseille, 3 171.
Stéphane Ravier, FN, 2 190.
Jean-François Mattei, UDF-DL, d., n.s.r.p.

Marseille-9
Élu : Michel Pezet, PS, 3 140.
Jean-Jacques Susini, FN, c.r., 2 095.
Alain Gugliotta, UDF-DL, 1 130.
Alain Décamps, PS, n.s.r.p.

Marseille-10
Élu : Christophe Masse, PS, 3 437.
Roland Blum, UDF-DL, s., d., c.m. de Marseille, 3 407.
Daniel Gazzola, FN, 2 275.

Marseille-11
Élue : Janine Ecochard, PS, 4 525.
Marie-Odile Rayé, FN, c.m. de Marseille, 3 299.
Philippe Berger, UDF-DL, adj. m. de Marseille, 2 670.
Robert Villani, RPR, adj. m. de Marseille, n.s.r.p.

Marseille-14-B
Élu : Denis Rossi, PS, 3 647.
Maurice Gros, FN, c.r., c.m. de Marseille, 2 498.
Francis Caccintolo, PC, n.s.r.p.

Marseille-17
Réélu : Marius Masse, PS, d., 7 697.
Yvon Claire, FN, c.r., 4 873.
Maurice Talazac, RPR, adj. m. de Marseille, 2 820.

Marseille-19
***Réélu :** René Olmeta, PS,* 6 477.
Michelle Carayon, FN, c.r., 4 181.
Solange Moll, UDF-DL, adj. m. de Marseille, 3 245.

Marseille-20-B
Réélu : Guy Teissier, UDF-DL, d., m. du 5e secteur de Marseille, 6 211.
Fernand Pietri, PS, 5 419.
Eric Geronimo, FN, 3 708.

Pélissanne
Réélu : Jean-Pierre Maggi, PS, m. de Velaux, 7 942.
Gérard Parisot, FN, 4 561.
Thierry Lauer, UDF, 3 196.

Les Pennes-Mirabeau
Élu : Michel Amiel, div. g. sou. PS, 9 911.
Yves Bovero, FN, 5 182.
Patrick Magro, PC, adj. m. de Septemes-les-Vallons, s'est retiré.
Victor Mellan, PS, m. des Pennes-Mirabeau, n.s.r.p.

Peyrolles-en-Provence
Élu : Alexandre Medvedowsky, PS, c.r., adj. m. d'Aix-en-Provence, 3 052.
Claude Long, RPR, m. de Peyrolles, 2 428.
Cédric Amblard, FN, 1 535.
Louis Philibert, PS, sén., n.s.r.p.

Port-Saint-Louis-du-Rhône
Élu : Vincent Porelli, PC diss., 2 353.
Philippe Caizergues, div., s., m. de Port-Saint-Louis, 2 202.

Saint-Rémy-de-Provence
Élu : Hervé Cherubini, PS, m. de Saint-Rémy-de-Provence, 3 197.
Serge Pampaloni, UDF, s., c.m. de Saint-Rémy-de-Provence, 2 615.
Marie-Antoine Seymard, FN, 1 039.

Tarascon
Réélue : Thérèse Aillaud, RPR, m. de Tarascon, 3 110.
Jean-Louis Auvergne, div. g. sou. PS, 2 632.
Georges Bouillard, FN, c.m. de Tarascon, 1 539.

Trets
Réélu : André Samat, PS, m. de Peynier, 5 444.
Michel Boulan, UDF-DL, m. de Châteauneuf-le-Rouge, 3 103.
Loic Marion de, FN, 2 203.
Thierry Payan, PC, adj. m. de Trets, s'est retiré.

Vitrolles
Élu : Dominique Tichadou, PS, 6 395.
Alain Cesari, FN, c.m. de Vitrolles, 6 109.
Jean-Jacques Anglade, PS diss., n.s.r.p.

VAR (20 + 2)

1er tour : 1 élu
(1 UDF-DL)

Malgré un effritement de ses positions, la majorité de droite garde la haute main sur le département avec vingt-huit conseillers sur quarante-trois. Hubert Falco (UDF-DL), le président sortant du conseil général, réélu dès le premier tour, devrait conserver la présidence de l'assemblée départementale. Ce second tour de scrutin constitue cependant un avertissement. Sur les vingt et un cantons qui restaient à renouveler, la gauche en a emporté neuf (quatre pour le PS, quatre pour le PCF, un div. g.), gagnant six sièges par rapport à la précédente assemblée départementale et disposant désormais de treize conseillers. En position d'arbitre dans quinze triangulaires, le FN a favorisé l'échec de six conseillers généraux de droite. Dans les *duels où il était face à la gauche*, le FN n'aura pas bénéficié du report des voix de la droite libérale, sauf à Toulon-5. Dans ce canton, le FN obtient, en effet, un deuxième siège de conseiller général. Son candidat, Dominique Michel, obtient 51,87 % des suffrages alors que le précédent postulant FN, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, avait réuni 40,03 % des voix en 1992 et 36,67 % aux municipales de 1995.

NOUVEAU CONSEIL : 6 PC, 6 PS, 1 div. g., 9 UDF, 10 RPR, 9 div. d., 2 FN.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 4 PS, 13 UDF, 13 RPR, 7 div. d., 1 FN *(prés. : Hubert Falco, UDF-DL, sen., m. de Pignans).*

Brignoles

Élu : Claude Gilardo, PC, adj. m. de Brignoles, 3 630.
Alfred Gautier, div. d. sou. RPR-UDF, m. du Val, 3 259.
Jean-Paul Dispard, FN, c.m. de Brignoles, 1 893.
Jacques Cestor, UDF, n.s.r.p.

Callas

Réélu : Pierre-Yves Collombat, div. g. sou. PS, m. de Figanières, 1 350.
Hélène Blanc, PC, 954.
Françoise Barre, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Callas, 818.

Fréjus

Élu : Elie Brun, UDF-DL, c.r., m. de Fréjus, 7 025.
Jean-Pierre Risgalla, FN, 5 178.
Alain Fortuit, PS, c.m. de Fréjus, 4 252.
Gilbert Lecat, UDF, n.s.r.p.

● La Garde

Élu : Yvon Robert, PC, m. de La Garde, 6 257.
Jean-Michel Peyratout, FN, 4 389.
Jean-Pierre Haslin, RPR, c.m. de La Garde, 2 786.

● Hyères-Est

Élu : Gilbert Werkle, RPR, 4 046.
Jean-François Collin, FN, c.m. d'Hyères, 3 481.
Jean-Louis Pfléger, PC, c.m. d'Hyères, s'est retiré.

Hyères-Ouest

Élu : Léopold Ritondale, UDF-DL, c.r., m. d'Hyères, 4 707.
Philippe de David Beauregard, FN, c.m. d'Hyères, 3 709.
André Salès, PS, s'est retiré.
Joseph Sercia, UDF-DL, n.s.r.p.

Lorgues

Élu : Barthélémy Mariani, PS, m. de Lorgues, 3 269.
Pierre Perrin, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Lorgues, 2 384.
Emile Elbhar, FN, 1 246.

Le Luc

Élu : Jean-Yves Gosse, PS, 3 250.
Norbert La Rosa, UDF, s., m. du Luc, 2 627.
Roger Pasquier, FN, 1 693.
Alain Fabre, div. g., m. du Cannet-des-Maures, s'est retiré.

Le Muy

Réélu : Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 874.
Vincent Adelantado, FN, c.m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 160.
Jack Verriez, PS, c.m. du Muy, 2 504.

Ollioules

Réélu : Ferdinand Bernhard, UDF-DL, m. de Sanary, 6 303.
Michel Rouvier, PS, c.m. de Sanary, 5 075.
Franck Dumont-Maliverg, FN, 3 988.

Rians

Élu : Guy Lombard, PS, m. de Ginasservis, 2 498.
Dominique Joubert, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vinon, 1 525.
Marie-Christine Aurigo, FN, 770.
Maurice Janetti, PS, n.s.r.p.

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Élu : Horace Lanfranchi, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Maximin, 3 796.
Pierre Moscati, PS, 3 528.
Maurice Lacroix, FN, 2 417.
Emile Olivier, UDF, n.s.r.p.

Saint-Raphaël

Élu : Georges Ginesta, RPR, m. de Saint-Raphaël, 5 108.
Evelyne Pierron, FN, c.m. de Saint-Raphaël, 4 141.
Charles Laugier, PS, c.m. de Saint-Raphaël, 3 488.
René-Georges Laurin, RPR, n.s.r.p.

Saint-Tropez

Réélu : Jean-Michel Couve, RPR, d., m. de Saint-Tropez, 3 975.
Jean-Louis Bouguereau, FN, c.r., 2 203.
René Basse, PS, 1 996.

La Seyne-sur-Mer

Réélu : Maurice Paul, PC, m. de La Seyne, 6 594.
Gilbert Péréa, FN, 5 469.

Six-Fours-les-Plages

Élu : Jean-Sébastien Vialatte, RPR, m. de Six-Fours, 7 032.
Marie-André Maynard de Saint-Michel de, FN, 3 523.
Serge Maccio, PC, 3 007.
Jean-Claude Babize, UDF, s., a été éliminé.

Tavernes

Réélu : Louis Fabre, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Montmeyan, 925.
Michel Apostolo, Verts, adj. m. de Sillans-la-Cascade, 540.
Jacques Tudury, FN, 395.
Jean Bacci, div. d., m. de Moissac, s'est retiré.

Toulon-2

Élu : Bruno Maranzana, PS, 4 040.
Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., adj. m. de Toulon, 3 473.
Emile Granier, UDF-DL, s., s'est retiré.

Toulon-5

Élu : Dominique Michel, FN, adj. m. de Toulon, 1 361.
André Bertrand, MDC, 1 263.
Bernard Fabre, div. d. sou. RPR-UDF, s'est retiré.
Marcel Massi, UDF-FD, n.s.r.p.

Toulon-9

Élue : Danielle Daumas, PC, 2 317.
Gérard Gautier, FN, adj. m. de Toulon, 2 027.
Pierre Bonal, UDF-FD, s'est retiré.
Paul Orsini, UDF, n.s.r.p.

La Valette-du-Var

Élue : Christiane Hummel, UDF, adj. m. de La Valette, 3 509.
Jean Acquarone, PS, c.m. de La Valette, 3 027.
Henri Poitevin, FN, c.m. de La Valette, 3 014.
Jacques Roux, RPR, n.s.r.p.

VAUCLUSE (12)

1er tour : 1 élu
(1 UDF-DL)

Avec douze conseillers chacune, la gauche et la droite se retrouvent à égalité au conseil général de Vaucluse. L'élection du président se fera donc, vendredi 27 mars, au bénéfice de l'âge. Le doyen, Régis Deroudhile (div. d.), qui présidait l'assemblée départementale jusqu'à maintenant et n'était pas renouvelable, ayant décidé de passer la main en raison de ses quatre-vingt-six ans, le nouveau président devrait être Jacques Bérard (RPR). Celui-ci a battu à Orange-Est la candidate du Front national, Marie-Claude Bompard (épouse du maire de la ville), grâce au désistement du candidat socialiste, Claude Béroud, qui avait la possibilité de se maintenir. La gauche « plurielle » l'emporte à Avignon-Sud, Avignon-Est, Carpentras-Nord – où le sortant UDF siégeait depuis dix-huit ans –, Bonnieux, Cadenet, Malaucène et l'Isle-sur-la-Sorgue. Dans deux cantons, à Avignon-Sud et à Carpentras-Nord, le conseiller sortant UDF est battu par le candidat socialiste, du fait du maintien au second tour, dans le cadre d'élections triangulaires, des candidats du Front national. Le sortant RPR à Avignon-Est connaît le même sort, au bénéfice du candidat communiste.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 9 PS, 2 div. g., 1 UDF, 7 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 7 PS, 2 div. g., 3 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : Régis Deroudhile, div. d.).*

Apt

Réélu : Pierre Boyer, PS, m. d'Apt, 4 126.
Pierre-Philippe Deloy, div. d., 2 652.
Jean-Marie Allauzen, FN, 1 643.

Avignon-Est

Élu : André Castelli, PC, 4 476.
Henri Agu, RPR, s., adj. m. d'Avignon, 4 346.
Jacques Langlade, FN, c.m. d'Avignon, 2 462.

Avignon-Sud

Élue : Michèle Fournier-Armand, PS, 3 078.
René Dubois, UDF-FD, s., adj. m. d'Avignon, 2 115.
Hubert Carme, FN, c.m. d'Avignon, 1 659.

Bédarrides

Réélu : Alain Milon, RPR, c.r., m. de Bédarrides, 5 654.
Vivian Point, PC, 3 866.
Robert Roux, FN, 3 174.

Bonnieux

Élu : Roger Fénelon, PS, m. de Bonnieux, 1 114.
Yves Rousset-Rouard, UDF-DL, m. de Ménerbes, 1 077.
Albert Calvo, div. d., m. d'Oppède, s'est retiré.
André Borel, PS, d., m. de Pertuis, n.s.r.p.

Cadenet

Élu : Michel Tamisier, div. g., 2 510.
Claude Favet, PS, m. de Cabrières-d'Aigues, 2 391.
Henri Barthélémy, div. g., m. de Lourmarin, n.s.r.p.

Carpentras-Nord

Élu : Michel Bayet, PS, c.m. de Carpentras, 3 720.
André Bonnet, FN, 3 488.
Jacques Roman, UDF-rad., s., adj. m. de Carpentras, 3 399.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Élu : Michel Fuillet, PS, 6 094.
Germain Giraud, UDF-FD, m. de Le Thor, 4 361.
Simone Rémond, FN, 3 947.
Jean Garcin, PS, n.s.r.p.

Malaucène

Réélu : Xavier Bernard, PS, m. d'Entrechaux, 1 275.
Dominique Bodon, RPR, 1 099.

Mormoiron

Réélu : Michel Maurin, div. g., m. de Mormoiron, 2 456.
Hélen Adam, RPR, m. de Bédoin, 1 860.

Orange-Est

Réélu : Jacques Bérard, RPR, 5 625.
Marie-Claude Bompard, FN, 4 044.
Claude Béroud, PS, s'est retiré.

RHÔNE-ALPES

AIN (22)

1er tour : 6 élus
(1 UDF-rad., 1 UDF-FD, 2 UDF-DL, 1 UDF, 1 RPR)

L'élection de Charles Millon (UDF-DL) à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix des élus Front national a pesé sur le deuxième tour dans l'Ain. Les électeurs de gauche se sont mobilisés davantage, inversant les prévisions sur plusieurs cantons. La gauche reprend ainsi sept sièges à la droite (trois au RPR et quatre à l'UDF) et en perd un (Châtillon). Les candidats du FN perdent quelques points là où ils se sont maintenus. Jean-Claude Travers (RPR), premier adjoint de M. Millon à la mairie de Belley, a été battu. Une femme, Jocelyne Boch (div.d.) siégera au conseil général, qui reste largement à droite (vingt-neuf sièges contre quatorze pour la gauche). Jacky Bernard (div.g.) gagne de dix-huit voix à Montluel, et Patrick Rousset (div.g.) d'une seule voix à Trévoux.

NOUVEAU CONSEIL : 1 MDC, 3 PS, 10 div. g., 17 UDF, 8 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PS, 5 div. g., 21 UDF, 9 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean Pépin, UDF-DL, sén., m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux).*

Bâgé-le-Châtel

Réélu : Michel Voisin, UDF-FD, d., m. de Replonges, 2 609.
Serge Vaissaud, PS, 2 358.

Bellegarde-sur-Valserine

Réélu : Gérard Armand, RPR, c.r., m. de Bellegarde-sur-Valserine, 2 465.
Guy Larmanjat, PS, 1 971.

Belley

Élu : Pierre Carroz, div. g., 2 983.
Jean-Claude Travers, RPR, s., adj. m. de Belley, 2 638.
Jean-Claude Lériget, PC, m. de Parves, s'est retiré.

Châtillon-sur-Chalaronne

Élu : Yves Clayette, RPR, c.m. de Châtillon-sur-Chalaronne, 2 940.
Michel Renoud-Grappin, div. g., adj. m. de Châtillon-sur-Chalaronne, 2 170.
Bernard Page, UDF-FD, m. de Vonnas, s'est retiré.
Noël Ravassard, div. g., c.r., m. de Châtillon-sur-Chalaronne, n.s.r.p.

Coligny

Élu : Jean Bernadac, RPR diss., m. de Coligny, 1 440.
Pierre Pochon, PS, adj. m. de Marboz, 1 301.
Raymond Favier, UDF-DL, m. de Marboz, s'est retiré.
Marc Vulin, UDF-FD, n.s.r.p.

Ferney-Voltaire

Élue : Jocelyne Boch, div. d., m. de Thoiry, 3 067.
Georges Vianès, PS, m. de Ferney-Voltaire, 2 273.
Pascal Meylan, UDF-DL, c.m. de Ferney-Voltaire, n.s.r.p.

Hauteville-Lompnes

Élu : Philippe Virard, MDC, adj. m. de Hauteville-Lompnes, 1 220.
Bernard Argenti, UDF-DL, s., 1 135.

Miribel

Élu : Jacques Berthou, div. g., m. de Miribel, 3 540.
Jean Beaufort, UDF-DL, s., 2 110.

Montluel

Élu : Jacky Bernard, div. g., c.m. de Montluel, 2 162.
Pierre Cormorèche, UDF-FD, s., m. de Montluel, 2 144.
Corinne Gastaud, FN, 1 336.

Poncin

Élu : Jean Chabry, div. g. sou. PS, m. de Jujurieux, 1 437.
Jean-Luc Orset, UDF-FD, m. de Saint-Jean-le-Vieux, 1 089.
Patrick Berthier, div. d., m. de Poncin, s'est retiré.
Gérard Reverdy, UDF-DL, n.s.r.p.

Pont-d'Ain

Réélu : Serge Fondraz, div. g., m. de Certines, 2 167.
Sylvain Derognat, RPR, m. de Journans, 1 787.

Thoissey

Réélu : Pierre Montagnier, UDF-FD, m. de Saint-Didier-sur-Chalaronne, 1 993.
André Philippon, div. g., m. de Thoissey, 1 658.

Trévoux

Élu : Patrick Rousset, div. g. sou. PS, m. de Saint-Didier-sur-Formans, 2 111.
Paul Colombel, RPR, s., m. de Jassans-Riottier, 2 110.
Jean-Loup de La Cheisserie, FN, 940.

Villars-les-Dombes

Élu : Lucien Berger, div. g. sou. PS, 1 261.
Gisèle Baconnier, RPR diss., m. de Monthieux, 933.
Paul Duperrier, RPR, s., m. de Villars-les-Dombes, 911.

Viriat

Réélu : Pierre Fromont, div. g. sou. PS, m. de Viriat, 2 849.
Gilles Dubois, RPR, c.m. de Viriat, 1 881.

Virieu-le-Grand

Réélu : André Lamaison, PS, m. de Virieu-le-Grand, 1 037.
Jean-Pierre Dufour, RPR, adj. m. de Virieu-le-Grand, 681.
Alain Saurel, UDF, m. de Contrevoz, s'est retiré.

ARDÈCHE (16)

1er tour : 6 élus
(1 PS, 1 div. g., 1 UDF-DL, 1 RPR, 2 div. d.)

L'Ardèche, gérée depuis un demi-siècle par la droite, bascule à gauche. Celle-ci confirme ainsi sa forte poussée lors des législatives de juin 1997. La gauche a gagné sept sièges sur les dix qui étaient en jeu au second tour et qui étaient détenus par la droite. Elle l'emporte en particulier dans les cantons les plus peuplés et les plus industrieux comme Viviers, La Voulte, Annonay-Sud et Annonay-Nord où, à droite, les conflits de personnes ont coûté cher au sortant. Privas, la préfecture – où le maire Amédée Imbert (UDF) ne se représentait pas –, a également été enlevée par la gauche. Dans le canton de Viviers, le FN totalise 40,90 % des suffrages dans son tête-à-tête avec Robert Chapuis, maire (PS) du Teil, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Rocard. Le nouveau conseil général offre désormais dix-sept sièges à la gauche et seize sièges à la droite. La longue présidence d'Henri Torre, sénateur (UDF) de l'Ardèche, s'achève donc. Le choix du nouveau président se fera entre Michel Teston, conseiller (PS) d'Antraigues, leader de la gauche dans l'ancien conseil, et Jacques Dondoux (PRG), secrétaire d'État au commerce extérieur. Le premier est donné comme favori.

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS, 6 div. g., 2 UDF, 6 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 5 PS, 5 div. g., 5 UDF, 9 RPR, 9 div. d. *(prés. : Henri Torre, div. d., sén.).*

Annonay-Nord

Élu : Denis Lacombe, PS, 3 675.
Dominique Chambon, UDF-FD, s., c.r., c.m. d'Annonay, 2 370.

Annonay-Sud

Élu : Jean-Claude Tournayre, PS, m. d'Annonay, 2 801.
Claude Faure, RPR, s., c.r., 2 406.

Joyeuse

Réélu : Jacques Guilhaumon, UDF-DL, m. de Rosières, 1 975.
Jean Vannière, div. g., 1 868.

Montpezat-sous-Bauzon

Réélu : Marcel Gardès, RPR, 658.
Pierre Duvert, div., 629.
Maurice Bonnefoy, PS, s'est retiré.

Privas

Élu : Yves Chastan, PS, m. de Saint-Priest, 3 887.
Jean-Louis Bonhomme, UDF-DL diss., m. de Coux, 3 452.
Amédée Imbert, UDF-DL, m. de Privas, n.s.r.p.

Saint-Félicien

Élu : Pierre Jouvencel, PS, c.r., 1 044.
Alain Reynaud, UDF-FD, 1 020.
Jean-Pierre Frachisse, UDF-DL, m. de Tournon-sur-Rhône, n.s.r.p.

Saint-Martin-de-Valamas

Élu : Roland Veuillens, div. g., m. de Saint-Martin-de-Valamas, 1 277.
Bernard Cuoq, div. d., s., m. de Saint-Clément, 1 068.

Les Vans

Réélu : Jean-Marie Roux, RPR, m. des Vans, 2 274.
Jean-Claude Crégut, div. g., m. de Banne, 2 185.
Alain Faucuit, PC, s'est retiré.

Viviers

Élu : Robert Chapuis, PS, m. du Teil, 3 312.
Jean-Joël Vanhove, FN, 2 293.
Christian Lavis, UDF-rad., n.s.r.p.

La Voulte-sur-Rhône

Élu : Bruno Dupuis, PS, adj. m. de La Voulte, 2 961.
Bernard Berger, RPR, s., m. de Saint-Georges, 2 710.

DRÔME (18)

1er tour : 4 élus
(1 PC, 1 PS, 1 UDF, 1 div. d.)

En enlevant quatre sièges à la droite, la gauche marque son avantage dans la Drôme, mais elle aura sans doute du mal à traduire ce progrès lors de l'élection du président du conseil général. En effet, un élu « divers », sur lequel elle comptait pour faire la différence a affirmé dimanche qu'il apporterait son soutien à la majorité sortante. Gauche et droite se retrouvent à égalité avec dix-huit sièges chacun. La droite devrait conserver la présidence au bénéfice de l'âge, puisqu'elle compte dans ses rangs le plus âgé des conseillers généraux de la Drôme, Gilbert Sauvan (79 ans).

Le maire de Bourg-de-Péage, Didier Guillaume, a remporté le duel qui l'opposait à Joël Cheval, le chef de file départemental du Front national. Ce dernier bénéficiait pourtant du désistement d'Henri Durand, conseiller sortant divers droite, mais n'a récupéré que la moitié de ses suffrages du premier tour. Le PS prend deux cantons urbains : Valence-4 et Montélimar-1. Dans le canton rural de Saint-Jean-en-Royans, une femme de gauche, Danièle Pic, s'est imposée contre un vétéran de la politique, un élu RPR, Gérard Sibeud, qui occupait le siège depuis quarante-trois ans.

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 10 PS, 1 PRG, 6 div. g., 1 div., 8 UDF, 7 RPR, 2 div. d.
CONSEIL SORTANT : 7 PS, 1 PRG, 6 div. g., 1 div., 7 UDF, 9 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean Mouton, UDF-FD, m. de Pierrelatte).*

Bourg-de-Péage

Élu : Didier Guillaume, PS, m. de Bourg-de-Péage, 5 694.
Joël Cheval, FN, c.r., c.m. de Bourg-de-Péage, 4 096.
Henri Durand, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.r., c.m. de Bourg-de-Péage, s'est retiré.

Bourg-lès-Valence

Réélu : Alain Maurice, div. g., c.m. de Bourg-lès-Valence, 4 037.
Marlène Moutier, RPR, 3 659.
Jacques Colette, PS, adj. m. de Bourg-lès-Valence, s'est retiré.

Chabeuil

Réélu : Maurice Morin, UDF-rad., m. de Montélier, 3 722.
Pascal Pertusa, PS, 2 183.
Colette Bes, div. d., m. de Malissard, 1 523.

Châtillon-en-Diois

Réélu : Gérard Védrines, div. g., 606.
Alain Matheron, PS, 483.
André Favier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Treschenu-Creyrs, s'est retiré.

Dieulefit

Réélu : Robert Palluel, RPR, m. de Pont-de-Barret, 1 781.
Christine Priotto, PS, 1 661.

Grignan

Réélu : Jean-François Siaud, div. g. sou. PS, m. de Taulignan, 1 947.
Mauricette Tabone, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Réauville, 1 129.
Marc Roustan, div. g., m. de Colonzelle, s'est retiré.

Montélimar-1

Élu : Jean-Luc Vincent, PS, 2 868.
Jean-Jacques Ayzac, UDF-DL, s., adj. m. de Montélimar, 2 650.
Danièle Pomie-Pinelli, FN, 1 040.

Montélimar-2

Élu : Jean-René Latarche, PS, m. de Montboucher-sur-Jabron, 3 783.
Jean-Claude Fauchille, UDF, adj. m. de Montélimar, 3 175.
Romain Roustan, FN, 1 690.
Alain Fort, PS, c.m. de Montélimar, n.s.r.p.

Nyons

Réélu : Michel Faure, RPR, m. de Nyons, 2 656.
Gérard Bertrand, PS, c.r., 2 619.
Daniel Pélissier, FN, 861.

Pierrelatte

Réélu : Jean Mouton, UDF-FD, pr. c.g., m. de Pierrelatte, 3 413.
Daniel Gonzales, PS, 1 777.
Alain Bérard, FN, 1 577.

Saint-Jean-en-Royans

Élue : Danièle Pic, div. g. sou. PS, 1 853.
Gérard Sibeud, RPR, s., 1 586.

Tain-l'Hermitage

Réélu : Gilbert Bouchet, RPR, m. de Tain, 4 260.
Serge Blache, PS, m. de Chanos-Curson, 3 709.

Valence-2

Réélu : Emile Brunel, PS, c.m. de Valence, 2 647.
Olivier Garin, UDF-FD, c.m. de Valence, 2 483.

Valence-4

Élu : Francis Bérard, PS, c.m. de Valence, 2 272.
Jean-Claude Laurent, RPR, s., adj. m. de Valence, 2 084.

ISÈRE (29)

1er tour : 6 élus
(2 PS, 1 UDF-FD, 1 UDF-DL, 2 div. d.)

La gauche amplifie sa progression : sur les vingt-neuf cantons renouvelables, elle en a gardé deux au premier tour, et conquis neuf au second. La majorité RPR-UDF-DVD, qui, avec trente-neuf sièges sur cinquante-huit, gouvernait le département depuis douze ans, ne compte plus, à l'issue du second tour, que deux sièges d'avance. Avec dix-huit élus, le PS retrouve la situation d'avant 1985 et redevient le premier groupe du conseil général de l'Isère. La droite perd notamment le canton de Grenoble-1, se retrouvant désormais à jeu égal avec la gauche sur la ville centre. Michel Hannoun, président (RPR) sortant – contre lequel le FN avait appelé à faire barrage –, est pour sa part réélu avec presque 5 points d'avance sur son adversaire socialiste.

Le FN était présent dans six triangulaires. Dans le canton de Bourgoin-Jallieu-Sud, il avait tenté de négocier un désistement de la droite en sa faveur, et son candidat devance celui de la majorité RPR-UDF.

Le résultat, plus serré que prévu, laisse très ouvert l'élection du président, l'UDF étant en mesure de revendiquer le poste. Tout dépendra de l'attitude des élus divers droite.

NOUVEAU CONSEIL : 8 PC, 18 PS, 2 div. g., 12 UDF, 10 RPR, 8 div. d.
CONSEIL SORTANT : 8 PC, 11 PS, 13 UDF, 13 RPR, 1 app. RPR, 12 div. d. *(prés. : Michel Hannoun, RPR, m. de Voreppe).*

Le Bourg-d'Oisans

Élu : Christian Pichoud, PS, m. de Freney-d'Oisans, 1 833.
Bernard Chollet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Bourg-d'Oisans, s'est retiré.
Jean-Guy Cupillard, RPR, m. de L'Alpe-d'Huez, n.s.r.p.

Bourgoin-Jallieu-Sud

Élu : Edmond Roy, PS, m. de Bourgoin-Jallieu, 3 130.
Christian Vellieux, FN, c.r., c.m. de Bourgoin-Jallieu, 2 082.
Jean-Pierre Girard, UDF, c.m. de Bourgoin-Jallieu, 1 953.
Pierre Grataloup, div. d., m. de Saint-Chef, n.s.r.p.

Clelles

Réélu : Pierre Gimel, RPR, m. de Clelles, 594.
Capucine Le Douarin, PS, m. du Percy, 545.

Corps

Réélu : Gérard Cardin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Corps, 674.
Jean-François Trossero, div. g. sou. PS, m. des Côtes-de-Corps, 563.

Crémieu

Réélu : Alain Moyne-Bressand, UDF-DL, d., m. de Crémieu, 3 828.
André Paviet-Salomon, PS, m. de Tignieu-Jameyzieu, 3 057.
Annie Porto, FN, 1 643.

Echirolles-Est

Réélu : Claude Bertrand, PC, adj. m. d'Echirolles, 2 027.
Nicolle Bolcato, PS, adj. m. d'Echirolles, s'est retirée.

Fontaine-Sassenage

Élu : Alain Chaplais, PS, m. de Sassenage, 4 657.
Dominique Valeille, RPR, s., c.m. de Sassenage, 3 091.
Yannick Boulard, PC, m. de Fontaine, s'est retiré.

Grenoble-1

Élu : Jean-Paul Giraud, PS, adj. m. de Grenoble, 4 005.
Yves Machefaux, UDF-rad., s., c.m. de Grenoble, 3 075.

Grenoble-3

Réélu : Denis Pinot, PS, 3 328.
Michel Poncerry, RPR, 1 553.

Grenoble-6

Élue : Gisèle Perez, PS, c.m. de Grenoble, 2 948.
Jean-Louis Damonville, RPR, 1 375.
Annie Deschamps, PS, adj. m. de Grenoble, n.s.r.p.

Heyrieux

Réélu : Bernard Saugey, UDF-DL, 3 216.
Raymond Douberet, div. g. sou. PS, m. de Charantonay, 1 971.
Raymond Bailly, FN, 925.

Le Grand-Lemps

Élu : Didier Rambaud, PS, adj. m. de Chabous, 2 319.
Pierre Barnier, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Burcin, 2 241.

Monestier-de-Clermont

Réélu : Roger Pellat-Finet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Treffort, 1 066.
Luc Puissat, PS, m. de Miribel-Lanchâtre, 791.

Morestel

Élu : Christian Rival, RPR, m. de Morestel, 3 942.
Jean Roux, PS, m. de Vézeronce-Curtin, 3 111.
Jean Genin, div. d., n.s.r.p.

La Mure

Élu : Charles Galvin, PS, c.r., c.m. de La Mure, 3 012.
Dominique Guillot, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Honoré, 1 903.
Claude Péquignot, div. d., c.r., m. de La Mure, n.s.r.p.

Roussillon

Élu : Daniel Rigaud, PC, adj. m. de Roussillon, 7 334.
Patrick Metral, UDF, 3 919.
Didier Chaussedent, FN, 3 066.
Gabriel Doris, PS, adj. m. de Roussillon, s'est retiré.
Maurice Poirier, PC, m. de Roussillon, n.s.r.p.

Saint-Égrève

Élu : Pierre Ribeaud, PS, 4 191.
Eric Grali, div. d., 3 817.
Jean-Yves Poirier, RPR, m. de Fontanil, n.s.r.p.

Saint-Marcellin

Réélu : Robert Pinet, UDF-FD, m. de Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2 632.
Michel Villard, div. d., 2 622.
William Meyer, div. g. sou. PS, m. de Murinais, 2 144.

Saint-Martin-d'Hères-Nord

Élu : René Proby, PC, 2 029.
Giovanni Cupani, PS, adj. m. de Saint-Martin-d'Hères, s'est retiré.
Madeleine Barathieu, PC, n.s.r.p.

La Verpillière

Élu : Denis Vernay, div. g. sou. PS, m. de Bonnefamille, 2 402.
Achille Paoli, RPR, s., m. de La Verpillière, 1 931.
Eric Brunot, FN, c.m. de Saint-Quentin-Fallavier, 1 099.

Vienne-Sud

Réélu : Jacques Remiller, UDF-AD, c.r., m. de Jardin, 4 970.
Roger Porcheron, PS, m. d'Estrablin, 4 477.
Jean-Jacques Ogier, FN, 1 824.

Vinay

Élu : Jean-Claude Coux, div. g. sou. PS-PC, 1 708.
Yves Borel, div. g., 1 321.
Georges Savigny, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Vinay, s'est retiré.
Bernard Quercy, RPR, n.s.r.p.

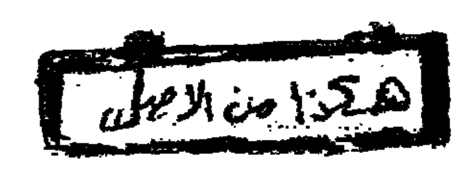
Voiron

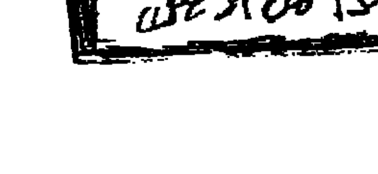
Réélu : Michel Hannoun, RPR, pr. c.g., 7 450.
Jean-François Gaujour, PS, m. de Saint-Etienne-de-Crossey, 6 778.

LOIRE (21)

1er tour : 4 élus
(1 div. g., 1 UDF-FD, 2 RPR)

La droite conserve la majorité dans la Loire, mais la coalition UDF-RPR perd six cantons. La gauche enregistre une nette poussée dans ce département, remportant neuf des vingt et un cantons renouvelables, alors qu'elle n'en détenait que trois auparavant. Yves Nicolin, député (UDF-DL) est battu par un socialiste à Roanne-Nord. Premier vice-président (div.d.) de l'assemblée départementale, Guy Giraud est battu à Saint-Etienne-sud-ouest-2. La gauche l'emporte aussi dans les cantons détenus par l'ancien président RPR du conseil général, le sénateur Lucien Neuwirth, et par le maire (UDF-rad.) de Saint-Etienne, Michel Thiollière : deux personnalités qui ne se représentaient pas. Le recul de la droite est particulièrement sensible à Saint-Etienne, où trois adjoints au maire sont battus. Ces résultats confirment les progrès réalisés par la gauche depuis les élections municipales de 1995. Dans les huit cantons où il avait pu se maintenir, le FN s'effrite quelque peu, mais reste au-dessus de 20 % des suffrages exprimés dans cinq d'entre eux. La progression de la gauche profite surtout au PS, qui compte désormais huit conseillers généraux, contre trois précédemment.





NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 8 PS, 5 div. g., 8 UDF, 3 RPR, 13 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PC, 3 PS, 3 div. g., 1 GE, 13 UDF, 7 RPR, 10 div. d. *(prés. : Pascal Clément, UDF-DL, a. min., d., m. de Saint-Marcel-de-Félines).*

Belmont-de-la-Loire
Élu : Jean-Paul Defaye, div. d., m. d'Ecoche, 1 032.
René Parry, div. d., m. de Belmont-de-la-Loire, 949.
Liliane Vaginay, div. d., m. de Sévelinges, s'est retirée.
Jean-Baptiste Chabrier, UDF, n.s.r.p.

Bourg-Argental
Réélu : Bernard Bonne, UDF-DL, m. de Bourg-Argental, 1 717.
Jean Moutot, PS, 1 519.

Chazelles-sur-Lyon
Réélu : Maurice Desfarges, UDF-DL, m. de Grammond, 1 849.
Jean Bouthéon, div. d., m. de Chazelles-sur-Lyon, 1 597.
Jean-Paul Blanchard, div. g. sou. PS, 678.

Feurs
Réélu : Jean-Claude Frecon, PS, m. de Pouilly-lès-Feurs, 4 662.
Serge Palmier, div. d., adj. m. de Feurs, 3 475.

Montbrison
Élu : Philippe Weyne, div. d., m. de Montbrison, 4 389.
Gilbert Marguier, PS, 3 870.
Charles Bouniard, div. d. sou. RPR-UDF, s., s'est retiré.

Perreux
Réélu : Jean-Baptiste Giraud, div. d., m. de Perreux, 2 957.
Pascale Vialle-Dutel, div. g. sou. PS, 2 028.

Rive-de-Gier
Réélu : Jean-Claude Charvin, div. d., m. de Rive-de-Gier, 4 143.
André Géry, PC, c.m. de Rive-de-Gier, 3 230.
Christian Grangis, FN, 1 377.

Roanne-Nord
Élu : Alain Guillemant, PS, adj. m. de Roanne, 5 806.
Yves Nicolin, UDF-DL, s., d., c.m. de Roanne, 4 877.

Saint-Chamond-Nord
Réélu : François Rochebloine, UDF-FD, d., adj. m. de Saint-Chamond, 2 541.
André Perriguey, PS, 1 663.
Marie-Ange Traina, FN, c.m. de Saint-Chamond, 1 046.

Saint-Chamond-Sud
Élu : Marc Lassablière, PS, c.m. de Saint-Chamond, 2 750.
José-Pierre Simon, RPR, s., 2 304.
Jean Paz, FN, 1 340.

Saint-Etienne-Nord-Est-1
Réélu : Guy Laforie, div. g. sou. PS, c.m. de Saint-Etienne, 2 809.
Gilles Artigues, UDF-FD, adj. m. de Saint-Etienne, 1 656.
Gérard Tournaire, FN, c.r., c.m. de Saint-Etienne, 1 284.

Saint-Etienne-Sud-Est-3
Élu : Jean-Louis Gagnaire, PS, c.r., 3 077.
Martine Fontanilles, UDF-rad., adj. m. de Saint-Etienne, 2 015.
Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Etienne, 1 746.
Michel Thiollière, UDF-rad., m. de Saint-Etienne, n.s.r.p.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-1
Élu : Jean-Claude Bertrand, PS, c.m. de Saint-Etienne, 1 542.
Albert Paulmont, RPR, c.m. de Saint-Etienne, 1 152.
Jean-Charles Moucand, FN, 744.
Lucien Neuwirth, RPR, sén., n.s.r.p.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-2
Élue : Christine Cauet, PS, c.m. de Saint-Etienne, 2 624.
Guy Giraud, RPR, s., adj. m. de Saint-Etienne, 1 494.
Frédéric Granjon, FN, c.r., c.m. de Saint-Etienne, 1 192.

Saint-Georges-en-Couzan
Élu : François Combes, div. d., 1 326.
Ludovic Buisson, PS, 740.
Joël Epinat, div. d., s'est retiré.
Barthélémy Moulin, UDF-DL, n.s.r.p.

Saint-Haon-le-Châtel
Élu : Jean Bartholin, div. g. sou. PS, 2 362.
Jean-Claude Saby, UDF-DL, m. de Renaison, 2 165.
Robert Barathon, RPR, n.s.r.p.

Saint-Héand
Réélu : Bernard Philibert, UDF, m. de Saint-Héand, 4 799.
Pascal Garrido, div. g. sou. PS, m. de La Talandière, 4 017.
Marc de Peyrecave, FN, 1 808.

RHÔNE (26)

1er tour : 4 élus
(2 UDF-FD, 1 RPR, 1 div. d.)

Le conseil général du Rhône demeure un bastion de la droite avec trente-deux sièges contre dix-neuf à la gauche. Le FN ne parvient pas à conquérir de sièges malgré une forte poussée dans la périphérie de Lyon : Saint-Priest, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et les cantons de Villeurbanne. Le PS connaît une forte progression dans tous les cantons, notamment ceux de la ville de Lyon. Il conquiert trois sièges : Lyon-12, Meyzieu et Oullins d'extrême justesse (son candidat devance de 10 voix seulement le conseiller général UDF sortant). Le PC, pour sa part, remporte le canton de Givors contre le candidat RPR, conseiller sortant.
Raymond Barre, maire (app.UDF) de Lyon avait, entre les deux tours, apporté son soutien au conseiller général socialiste de Saint-Priest, Bruno Polga, opposé dans un duel à un candidat FN, et s'est réjoui du succès de ce maire socialiste, vice-président de la communauté urbaine de Lyon. M. Barre a expliqué la *« très forte poussée de la gauche »* dans le Rhône par *« les événements récents »* : l'élection de Charles Millon (UDF-DL) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec les voix des élus FN.
NOUVEAU CONSEIL : 3 PC, 13 PS, 2 div. g., 1 Verts, 19 UDF, 9 RPR, 4 div. d.
CONSEIL SORTANT : 2 PC, 10 PS, 2 div. g., 1 Verts, 17 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR, 8 div. d. *(prés. : Michel Mercier, UDF-FD, sén., m. de Thizy).*

Anse
Élu : Daniel Pomeret, UDF, m. d'Anse, 2 823.
Jean-Paul Gasquet, RPR, s., m. de Liergues, 2 661.
Louis Boulanjon, PRG, 2 149.

L'Arbresle
Élu : François Baraduc, UDF-FD, m. de Fleurieux-sur-l'Arbresle, 5 392.
Yvon Olivier, div. g. sou. PS, m. de Saint-Pierre-Lapalud, 4 853.
André Rollet, UDF-DL, n.s.r.p.

Beaujeu
Élu : Bernard Mera, UDF-FD, m. de Marchampt, 1 957.
André-Jean Gauthier, PRG, 1 183.
Claude Joubert, div. d., 1 081.
Marc Bonin, div. d., m. de Fleurie, n.s.r.p.

Le Bois-d'Oingt
Élu : Charles Brechard, UDF-FD, m. de Chamelet, 3 105.
Jean-Noël Benois, div. g. sou. PS, 1 840.
Bruno Charvet, UDF-DL, m. du Bois-d'Oingt, s'est retiré.
Claude Rouet, div. d., n.s.r.p.

Givors
Élu : Martial Passi, PC, m. de Givors, 5 733.
Jean-Claude Bahu, RPR, s., c.m. de Givors, 3 917.
Jean-Philippe Siroux, FN, 1 907.

Irigny
Réélu : Jean-Luc Da Passano, UDF-DL, m. d'Irigny, 4 297.
Jean-Marie Mick, PC, m. de Pierre-Bénite, 3 054.

Lyon-2
Élu : Denis Broliquier, UDF-DL, 952.
Jacques Defosse, Verts, 504.
Anne Forest, RPR, s'est retirée.
Roger Fenech, UDF-FD, n.s.r.p.

Lyon-4
Élu : Gabriel Caillet, RPR, c.m. de Lyon, 4 762.
Dominique Bolliet, PS, 4 132.
Jean-Paul Bonnet, app. RPR, n.s.r.p.

Lyon-6
Réélue : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD, d., 5 966.
Alexandrine Pesson, PS, c.m. de Lyon, 5 314.

Lyon-7
Réélu : André Bourgogne, RPR, adj. m. de Lyon, 3 970.
Claudine Gracien, FN, 1 497.
Erick Roux de Bezieux, UDF, s'est retiré.

Lyon-9
Élu : Christian Philip, UDF-FD, adj. m. de Lyon, 2 849.
Jean-Bernard Suchel, PS, c.m. de Lyon, 2 382.
Bruno Gollnisch, FN, d.e., c.r., c.m. de Lyon, 1 485.
Simone André, UDF-DL, n.s.r.p.

Lyon-12
Élu : Christian Coulon, PS, 5 024.
Robert Batailly, UDF-rad., s., 3 918.
Philippe Dumez, FN, c.m. de Lyon, 2 256.

Meyzieu
Élue : Odette Garbrecht, PS, adj. m. de Meyzieu, 6 365.
Lucien Barge, RPR, m. de Jonage, 4 774.
Guillaume Queyrat, FN, 4 403.
Jean-Marc Barthez, RPR, n.s.r.p.

Oullins
Élu : Jean-Louis Ubaud, PS, 3 754.
Gilles Lavache, UDF-FD, s., adj. m. d'Oullins, 3 744.

Rillieux-la-Pape
Réélu : Renaud Ganquelin, PS, m. de Sathonay-Camp, 4 554.
Denis de Bouteiller, FN, c.r., c.m. de Rillieux-la-Pape, 2 679.
Alain Duperré, UDF-rad., c.m. de Rillieux-la-Pape, 1 961.

Saint-Fons
Réélue : Jacqueline Vottero, PS, adj. m. de Saint-Fons, 4 429.
André D'Amore, FN, 2 504.
André Sardat, RPR, m. de Corbas, 2 460.

Saint-Laurent-de-Chamousset
Réélu : René Trégouët, RPR, sén., adj. m. de Saint-Laurent-de-Chamousset, 2 177.
Michelle Brun, PS, 1 576.

Saint-Priest
Réélu : Bruno Polga, PS, m. de Saint-Priest, 6 796.
Alain Breuil, FN, c.r., c.m. de Saint-Priest, 5 568.

Vaulx-en-Velin
Réélu : Maurice Charrier, div. g. sou. PC, m. de Vaulx-en-Velin, 4 626.
Thierry Dérocles, FN, c.r., c.m. de Vaulx-en-Velin, 2 403.

Villeurbanne-Centre
Réélu : Raymond Terracher, PS, 6 990.
Evelyne Granger, FN, 3 079.

Villeurbanne-Nord
Réélu : Bernard Rivalta, PS, c.m. de Villeurbanne, 6 465.
Michèle Morel, FN, 3 157.

Villeurbanne-Sud
Réélue : Nathalie Gautier, PS, c.m. de Villeurbanne, 5 266.
Pierre Vial, FN, c.r., c.m. de Villeurbanne, 2 567.
Hubert Joubert-Laurencin, UDF-FD, 1 924.

SAVOIE (19)

1er tour : 5 élus
(1 PS, 1 RPR, 3 div. d.)

La gauche gagne trois cantons : deux à Chambéry et un à Albertville. Deux adjoints au maire de Chambéry – ville dont Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement est premier ajoint – sont élus dans les cantons Nord et Sud-Ouest. A Albertville-Nord, le PS remporte également un canton détenu par le RPR.
Ces trois succès ne modifient que faiblement l'équilibre politique du conseil général de Savoie qui reste majoritairement à droite. Son président, l'ancien ministre Michel Barnier (RPR), en ballottage à l'issue du premier tour, retrouve très facilement son siège et devrait conserver la présidence de l'assemblée départementale. Au sein de la droite, le RPR perd trois sièges et l'UDF en gagne un.
NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 10 PS, 1 div. g., 6 UDF, 9 RPR, 10 div. d.
CONSEIL SORTANT : 1 PC, 5 PS, 2 app. PS, 1 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 11 div. d. *(prés. : Michel Barnier, RPR, a. min., sén.).*

Aix-les-Bains-Centre
Élu : Dominique Dord, UDF-DL, d., 2 917.
Fabrice Mancci, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 462.
Jacques Moucot, div. d., n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Nord-Grésy
Élu : Robert Clerc, div. d., m. de Grésy-sur-Aix, 2 881.
Georges Daviet, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 737.
Jean-Marc Vial, RPR, adj. m. d'Aix-les-Bains, s'est retiré.
Maurice Adam, RPR, n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Sud
Réélu : Jean-Paul Calloud, app. PS, 3 000.
Renaud Beretti, RPR, 1 286.

Albertville-Nord
Élu : François Rieu, PS, 2 186.
Lucie Tarajeat, app. RPR, adj. m. d'Albertville, 2 068.
Michel Bailly, RPR, adj. m. d'Albertville, n.s.r.p.

Albertville-Sud
Réélu : Albert Gibello, RPR, m. d'Albertville, 2 756.
Denis Muraz, PS, adj. m. de La Bathie, 2 704.

Bourg-Saint-Maurice
Réélu : Michel Barnier, RPR, sén., pr. c.g., 2 789.
Daniel Juglaret, div. d., 1 404.

Bozel
Élu : Vincent Rolland, RPR, adj. m. de Pralognan, 2 024.
Régis Ruffier des Aimes, PS, m. de Champagny-en-Vanoise, 1 259.
Camille Chedal, div. d., n.s.r.p.

Chambéry-Nord
Élu : Thierry Repentin, PS, adj. m. de Chambéry, 1 903.
Michel Dantin, app. RPR, s., c.m. de Chambéry, 1 454.

Chambéry-Sud-Ouest
Élue : Colette Bonfils, div. g. sou. PS, adj. m. de Chambéry, 2 229.
Françoise Rodriguez, RPR, 1 954.
Claude Bosser, RPR, n.s.r.p.

La Chambre
Réélu : Daniel Dufreney, div. d., m. de La Chambre, 1 814.
Joseph Blanc, app. PC, m. de Saint-Etienne-de-Cuines, 1 182.

Le Pont-de-Beauvoisin
Réélu : Pierre Cruvieux, div. d., m. de Saint-Béron, 1 824.
Gilbert Guigue, div. d., m. de Domessin, 1 074.

Montmélian
Réélu : Roger Rinchet, PS, sén., m. de Montmélian, 2 955.
Patrick Gariatti, div. d., 1 574.

La Ravoire
Élu : Patrick Mignola, UDF-DL, adj. m. de La Ravoire, 3 226.
Maurice Meunier, div. g., 2 892.
Jean Blanc, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Michel-de-Maurienne
Réélu : Bernard Juillard, div. d., 1 414.
Félix Anselme, PS, m. de Saint-Michel-de-Maurienne, 1 314.

HAUTE-SAVOIE (17 + 1)

1er tour : 3 élus
(1 div. g., 2 div. d.)

L'entrée d'un socialiste au conseil général est l'événement de ce deuxième tour : Frédéric Zory, élu dans le nouveau canton de Thonon-Est, rejoint une assemblée où les élus divers gauche ont toujours voté avec les élus de droite majoritaires. Les sortants, à une seule exception, sont reconduits, bien que les reports de voix n'aient pas été tous satisfaisants. Deux élus UDF échappent de justesse à la défaite : Alain Veyret à Annecy-Nord-Ouest et Jean Denais, proche de Charles Millon, à Thonon-Ouest. On peut y voir une réaction à la réélection du président de la région Rhône-Alpes avec les voix du FN. Bernard Pellarin, président (UDF) du conseil général depuis dix-neuf ans, ne devrait pas briguer de nouveau mandat. L'un de ses proches, Ernest Nycollin, devrait lui succéder.
NOUVEAU CONSEIL : 1 PS, 3 div. g., 14 UDF, 6 RPR, 10 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 div. g., 13 UDF, 7 RPR, 9 div. d., 1 div. *(prés. : Bernard Pellarin, UDF-rad.).*

Alby-sur-Chéran
Réélu : Fernand Peilloud, div. g., m. d'Héry-sur-Alby, 1 470.
Nicolas Lulin, PS, 924.
Jean-luc Mesnagé, FN, c.m. de Seynod, 565.

Annecy-Centre
Élue : Yvette Martinet, UDF-FD, adj. m. d'Annecy, 1 954.
Laurent Bouvier, PS, 1 482.
Jean-Louis Corajoud, UDF-FD, s., a été éliminé.

Annecy-Nord-Ouest
Réélu : Alain Veyret, UDF-FD, 5 212.
Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 5 025.

Annecy-le-Vieux
Élu : Antoine de Menthon, UDF-DL, m. de Menthon-Saint-Bernard, 6 325.
Alain Pitte, PS, 3 934.
Bernard Accoyer, RPR, d., m. d'Annecy-le-Vieux, n.s.r.p.

Annemasse-Nord
Réélu : Raymond Bardet, UDF, m. de Ville-la-Grand, 5 069.
Bernard Midy, FN, c.m. d'Annemasse, 1 427.

Cluses
Réélu : Pierre Devant, div. d., 3 940.
Dominique Martin, FN, c.r., c.m. de Cluses, 1 758.

Douvaine
Réélu : François Mugnier, UDF, 3 095.
Christian Favrat, PS, 1 771.

Faverges
Réélu : Pierre Losserand, RPR, 2 978.
Jacques Dalex, PS, m. de Faverges, 1 657.

La Roche-sur-Foron
Réélu : Joseph Fournier, UDF-FD, 2 826.
Jacques Encrenaz, PS, 2 099.

Saint-Gervais-les-Bains
Réélu : Bernard Chevallier, RPR, m. des Contamines-Montjoie, 2 644.
Gilbert Perrin, PC, 2 386.

Saint-Jeoire
Réélu : Jean-Marc Chavanne, RPR, m. de Saint-Jeoire-en-Faucigny, 1 736.
Gilbert Mogeon, div. d., m. de Viuz-en-Sallaz, 1 538.

Saint-Julien-en-Genevois
Élu : Georges Etallaz, div. d., m. de Collonges-sous-Salève, 3 644.
Marc Favre, RPR, m. de Valleiry, 3 022.
Gaston Maurel, div. g., n.s.r.p.

Samoëns
Élu : François Mogenet, div. d., 964.
Jean-Jacques Grandcollot, div. g., 674.
Michel Castor, div. d., 365.
Yvon Denambride, RPR, s'est retiré.
Adelin Malgrand, div. d., m. de Samoëns, n.s.r.p.

● Thonon-les-Bains-Est
Élu : Frédéric Zory, PS, m. d'Orcier, 2 789.
Brigitte Faitg, UDF-DL, adj. m. de Thonon, 2 660.

Thonon-les-Bains-Ouest
Réélu : Jean Denais, UDF-DL, m. de Thonon-les-Bains, 4 642.
Bernard Neplaz, PC, m. de Sciez, 4 507.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUADELOUPE (22)

1er tour : 12 élus
(1 PCG, 2 PPDG, 1 PS, 3 div. g., 1 UDF, 2 RPR, 2 div. d.)
NOUVEAU CONSEIL : 1 ind., 3 PCG, 6 PPDG, 8 PS, 11 div. g., 1 UDF, 8 RPR, 5 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PCG, 6 PPDG, 7 PS, 12 div. g., 1 UDF, 4 RPR, 9 div. d., 1 ind. *(prés. : Dominique Larifla, div. g., m. de Petit-Bourg).*

Anse-Bertrand
Élu : Alfred Dona-Erie, ind., m. d'Anse-Bertrand, 2 341.
José Moustache, RPR, 1 560.
Victor Arthein, PCG diss., 1 543.
Jean-Marie Hubert, ind., s'est retiré.
Jean Barfleur, ind., m. de Port-Louis, n.s.r.p.

Capesterre-Belle-Eau-1
Élu : Jean-Yves Ramassamy, RPR, c.m. de Capesterre-Belle-Eau, 2 093.
Léo Andy, div. g., s., d., 991.

Goyave
Élu : Jean-Emmanuel Laguerre, div. d., 1 316.
Frantz Ségor, div. g., s., c.m. de Goyave, 1 215.

Morne-à-l'Eau-2
Réélu : Favrot Davrain, PS, c.r., 1 705.
Jean Bardail, div. g., c.r., 1 606.
Franck Garain, div. d., c.r., c.m. de Morne-à-l'Eau, s'est retiré.

Le Moule-2
Élu : Jean Anzala, div. d., 1 349.
Christian Couchy, PS, 721.
Guy Beaubois, div. g., n.s.r.p.

Petit-Bourg
Réélu : Dominique Larifla, div. g., sén., pr. c.g., m. de Petit-Bourg, 2 507.
Ary Brousillon, ind., 2 289.

Pointe-à-Pitre-1
Réélu : Lucien Parize, PPDG, c.m. de Pointe-à-Pitre, 1 207.
Eric René, div. d., 936.

Saint-Martin-1
Élu : Louis Mussington, div. g., 1 250.
Louis-Constant Fleming, RPR, s., 1 225.

Saint-Martin-2
Élu : Guillaume Arnell, div. g., 1 520.
Aline Hanson, div. d., 933.
Robert Weinum, div. d., n.s.r.p.

Trois-Rivières
Élu : Eugenio Jean-Louis, div. d., c.r., 2 106.
Albert Dorville, div. g., s., m. des Trois-Rivières, 2 038.

Abréviations

MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss., 1992).
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC, 1992).
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PSG : Parti socialiste guyanais.
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.
Wal. : Walwari (Guyane).

MARTINIQUE (23)

1er tour : 12 élus
(1 PCM, 2 PPM, 1 MIM, 2 PS, 2 div. g., 3 RPR, 1 div. d.,)

La majorité de gauche de l'assemblée départementale est renforcée, passant de vingt-six à vingt-neuf sièges. La droite perd quatre cantons mais en gagne un autre, passant de dix-sept à quatorze élus. Les indépendantistes sont stables avec *deux élus. La gauche consolide donc* ses positions au prix d'une recomposition interne, puisque le nombre des élus appartenant à des mouvements locaux de gauche progresse de neuf à dix-sept. Le parti progressiste martiniquais conserve onze élus, tandis que le PS en perd un. Le sénateur Claude Lise (app. PS), président du conseil départemental depuis 1992, devrait être réélu.
NOUVEAU CONSEIL : 2 ind., 3 PCM, 11 PPM, 2 PS, 13 div. g., 3 UDF, 6 RPR, 5 div. d.
CONSEIL SORTANT : 3 PCM, 11 PPM, 3 PS, 9 div. g., 2 ind., 3 UDF, 7 RPR, 7 div. d. *(prés. : Claude Lise, PPM, sén., adj. m. de Fort-de-France).*

Ducos
Élu : Charles-André Mencé, div. g., 2 141.
Edmond Cadet-Marthe, PS diss., adj. m. de Ducos, 1 261.
Lucien Cilla, PS, m. de Ducos, n.s.r.p.

Fort-de-France-3
Réélu : Miguel Laventure, UDF, c.r., 709.
Raymond Saint-Louis-Augustin, PPM, adj. m. de Fort-de-France, 261.

Fort-de-France-4
Élu : Renaud de Grandmaison, PPM, 897.
Noé Malouda, ind., 614.
Emile Nabéti, PPM, c.m. de Fort-de-France, n.s.r.p.

Fort-de-France-8
Réélu : Jean-Claude Duverger, PPM, c.m. de Fort-de-France, 1 371.
Christian Retory, ind., 654.

Fort-de-France-9
Réélu : Yves-André Joseph, div. g., 1 215.
Alex Cesar, PPM, adj. m. de Fort-de-France, 518.

Macouba-Grand'Rivière
Élu : Ernest Dehauteur, div. d., m. de Grand-Rivière, 605.
Rigobert Marcho, PPM, 596.
Sainte-Rose Cakin, div. d., s., m. de Macouba, 552.

Le Robert-2
Élu : Belfort Birota, div. g., c.m. de Robert, 1 962.
Alex Monthieux, div. d., s., c.r., c.m. de Robert, 1 602.

Sainte-Marie-1
Réélu : Guy Renard, div. g., c.m. de Sainte-Marie, 1 932.
Christian Lapoussinière, div. g., c.m. de Sainte-Marie, 1 257.

Sainte-Marie-2
Réélu : Roger Jeanne, div. g., c.m. de *Sainte-Marie*, 2 171.
Marc Marcelline, div. g., 1 746.

Schœlcher-2
Élu : Luc Clémenté, div. g., c.m. de Schœlcher, 1 793.
Moléon Jean-Baptiste, RPR, s., adj. m. de Schœlcher, 1 525.

Les Trois-Ilets
Réélu : Serge Pain, div. g., c.m. des Trois-Ilets, 1 010.
Alex Allard-Saint-Albin, div. g., adj. m. des Trois-Ilets, 675.

GUYANE (9)

1er tour : 2 élus
(1 PSG, 1 div.)

Sept candidats élus dans les neuf cantons de Guyane à renouveler sont de nouveaux venus dans le département. A Cayenne, Alain Tien Long, SE mais sympathisant du mouvement indépendantiste, était seul en lice. Il a bénéficié du désistement du candidat PSG Hugues Edwige qui a jeté l'éponge au second tour à la demande de son parti. A Kourou, le candidat UDF Serge Patient, indétrônable depuis 1973, cède la place. Après une défaite aux municipales en 1995, il lâche ainsi son dernier mandat. A Roura, Claude Polony prend sa revanche : candidat malheureux contre Raoul Roura aux municipales puis aux cantonales partielles, il réussit cette fois à s'imposer. A vingt-sept ans Gérard Amayota, SE, originaire de Maripasoula sur le fleuve Maroni, est le plus jeune conseiller général du département. Enfin, à Saint-Georges-de-l'Oyapock, le dvd Louis-Roland Bierge bat d'une courte tête le sortant Georges Elfort. Il sera le seul élu de droite à siéger au département. En effet le député maire RPR de Saint-Laurent, Léon Bertrand, récemment élu à la Région, a annoncé qu'il démissionnerait du conseil général pour éviter le cumul des mandats.
NOUVEAU CONSEIL : 5 PSG, 1 Wal., 4 div. g., 7 div., 1 RPR, 1 div. d.
CONSEIL SORTANT : 7 PSG, 6 div. g., 1 Wal. 3 div., 1 RPR, 1 div. d. *(prés. : Stéphan Phinera-Horth, PSG).*

Cayenne-3-Sud-Ouest
Élu : Alain Tien-Long, div., 369.
Hugues Edwige, PSG, c.r., s'est retiré.
Gérard Holder, PSG, n.s.r.p.

Kourou
Élu : Robert Putcha, div. g., c.r., 795.
Serge Patient, UDF, s., 738.

Mana
Élu : Joseph Pavant, div., 293.
Albéric Benth, div., 278.
Jean Jean-Elie, div. g., c.r., 182.
André Berthelot, div. g., adj. m. de Mana, s'est retiré.
Georges Patient, div. g., m. de Mana, n.s.r.p.

Maripasoula
Élu : Gérard Amayota, div., 505.
Jocelyn Agélas, div., adj. m. de Maripasoula, 431.
François Dékon, div. d., 291.
Touine Bouni, *RPR*, 62.
Antoine Abienso, div. g., n.s.r.p.

Rémire-Montjoly
Réélu : Joseph Ho Ten You, div. g., 1 072.
Maryze Zulémaro-Gauthier, div. g., 816.

Roura
Élu : Claude Polony, div., 305.
Raoul Roura, div., s., 301.

Saint-Georges-de-l'Oyapoc
Élu : Louis-Roland Bierge, div. d., 485.
Georges Elfort, div. g., s., m. de Saint-Georges-de-l'Oyapock, 443.

RÉUNION (24 + 2)

1er tour : 17 élus
(5 PCR, 2 PS, 1 UDF-FD, 2 UDF, 3 RPR, 4 div. d.)

La gauche enregistre un nouveau revers aux cantonales après celui enregistré aux régionales. Au début de l'année, l'objectif affiché par le sénateur Paul Vergès, président du Parti communiste réunionnais, était pourtant de ravir une large majorité dans les deux Assemblées, grâce à un bloc politique qui comptait dans ses rangs seize maires sur les vingt-quatre de l'île, dont deux RPR, ainsi que six parlementaires. Ce *« rassemblement »* n'a obtenu que dix-neuf élus, le 15 mars, au conseil régional, contre vingt et un pour les différentes listes de droite. Au conseil général, le deuxième tour a fait basculer la majorité au profit de la droite. Celle-ci compte désormais vingt-sept élus contre vingt-deux à la gauche.
Pour autant, l'arithmétique électorale peut encore être chamboulée. Cela avait déjà été le cas en 1994, lorsque plusieurs élus de droite avaient rejoint les socialistes et les communistes pour former une majorité de gestion à l'assemblée départementale. Dans ces conditions, il ne paraissait pas impossible, dimanche, que le président sortant du conseil général, *Christophe Payet (PS), puisse conserver* son fauteuil.
NOUVEAU CONSEIL : 10 PCR, 10 PS, 2 div. g., 8 UDF, 6 RPR, 13 div. d.
CONSEIL SORTANT : 11 PCR, 12 PS, 1 UDF, 6 RPR, 15 div. d., 2 sièges vacants *(prés. : Christophe Payet, PS, m. de Petite-Ile).*

Saint-Denis-2
Élu : René-Paul Victoria, RPR, c.r., c.m. de Saint-Denis, 2 425.
Alain Armand, PS, adj. m. de Saint-Denis, 2 298.
Michel Chane-Liat, PS, n.s.r.p.

Saint-Joseph-1
Élu : Suger Hoarau, RPR, adj. m. de Saint-Joseph, 3 132.
Michel Vergoz, PS, c.r., m. de Sainte-Rose, 2 857.
Guy Ethève, PCR, m. de Saint-Louis, s'est retiré.
Jacqueline Payet, RPR, n.s.r.p.

Saint-Paul-1
Réélu : Alain Bénard, RPR, 2 152.
Jean-François Bosviel, div. d., c.r., 1 267.
Harry Mardénalom, PS, 796.

Saint-Paul-3
Élu : Clovis Pavaye, UDF, c.m. de Saint-Paul, 2 865.
Huguette Bello, PCR, d., 2 694.
Georges Morel, div. d., n.s.r.p.

Saint-Paul-4
Réélu : Julien Ramin, PCR, s. du canton Saint-Pierre-1, adj. m. de Saint-Pierre, 2 566.
Christian Felicité, div. g., c.m. de Saint-Paul, 2 327.
Jean-Edmond Amalou, div. d., s., a été éliminé.

Saint-Paul-5
Élu : Rico Floriant, div. d., 2 936.
Gérard Loupy, div. d., 1 746.
Karl Bellon, div. g., s., c.m. de Saint-Paul, a été éliminé.

Saint-Philippe
Élu : Hugues Salvan, UDF, 1 419.
Wilfrid Bertile, PS, s., 1 398.

Sainte-Marie
Élu : Axel Kichenin, div. g., 4 336.
Jean-Louis Lagourgue, div. d., s., m. de Sainte-Marie, 4 276.

Salazie
Élu : Stéphane Fouassin, div. d., 2 698.
Hilaire Maillot, RPR diss., s., m. de Salazie, 987.

Le Monde
MARDI 24 MARS 1998

Nouvelle-Calédonie : Paris ajourne l'expulsion des boat people chinois

L'assaut des gendarmes, dimanche, a fait neuf blessés, dont deux graves

LE GOUVERNEMENT a renoncé *in extremis*, dimanche 22 mars, à expulser vers la Chine les cent dix boat people chinois maintenus en rétention dans des baraquements près de l'aéroport de Nouméa depuis novembre 1997, date de leur arrivée en Nouvelle-Calédonie. Cette décision a été prise après de violents affontements survenus dimanche et une forte mobilisation des associations caritatives et de soutien aux étrangers (*Le Monde* daté 22-23 mars). Lundi 23 mars, Odile Hary, présidente du comité de défense des réfugiés chinois et des droits de l'homme, déclarait prudemment : « *Nous avons franchi une étape importante, qui conditionne les autres.* »

Cette décision du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, laisse entière la question de l'avenir de ces réfugiés chinois. Dans un communiqué rendu public dimanche soir, M. Queyranne rappelle que, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, les boat people sont « *des irréguliers* » dont « *la grande majorité ne peut bénéficier du droit d'asile* ». Le communiqué précise que la décision d'ajourner l'expulsion a été prise « *compte tenu des tensions qui se sont manifestées localement* ».

C'est en effet un violent assaut des forces de gendarmerie, dimanche à trois heures du matin, heure locale, qui a tout fait basculer. Outre des grenades lacrymogènes, des balles en caoutchouc ont été tirées pour déloger des toits du centre de rétention les réfugiés, qui lançaient des pierres sous le regard impuissant des membres du comité de soutien, maintenus à distance. Ces tirs ont blessé neuf boat people, tous des hommes, dont deux grièvement, qui ont été évacués en hélicoptère vers Nouméa. Vendredi, une centaine de policiers de la direction centrale pour le contrôle de l'immigration et la lutte contre l'emploi clandestin (Dicci-lec) étaient arrivés de Paris, tandis que le gouvernement affrétait un avion-charter.

MOBILISATION

L'assaut des forces de l'ordre a provoqué une vive émotion et une forte mobilisation en Nouvelle-Calédonie et en métropole. Sur place, une manifestation se tenait devant l'aéroport. Plusieurs associations, dont la Ligue des droits de l'homme, le Gisti, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, France Terre d'asile, en appelaient dans un communiqué commun au premier ministre pour « *éviter* » le « *crime* » du renvoi en Chine des réfugiés. De son côté, le Secours catholique proposait d'accueillir en Nouvelle-Calédonie et en France métropolitaine les cent dix boat people. En visite à Paris, le dissident chinois Wei Jingsheng jugeait « *tout à fait inappropriée et tout à fait inhumaine* » une expulsion.

Lundi 23 mars, l'ensemble des boat people, moins les blessés et une femme hospitalisée après s'être ouvert les poignets, ont quitté la caserne désaffectée où ils étaient consignés depuis plus de quatre mois. Conduits à Nouméa, ils ont été accueillis temporairement... dans un centre de formation de la police. C'est là, en milieu de journée, que leur a été officiellement notifié l'arrêté du haut-commissaire de République mettant fin à sa décision de novembre de les placer en rétention administrative. La situation des boat people reste illégale, mais ils sont désormais libres de leurs mouvements. En attendant que le sursis décidé dimanche ne vienne à expiration.

Franck Madœuf

Lire aussi notre éditorial page 14

Boris Eltsine renvoie le gouvernement et limoge son premier ministre

Le président russe assurera l'intérim de Viktor Tchernomyrdine

MOSCOU
de notre correspondante

Revenu au Kremlin, lundi 23 mars, après dix jours d'absence pour maladie, Boris Eltsine a pris une décision inattendue, qui a immédiatement provoqué une chute de 6 % à la Bourse de Moscou. Le président a limogé son premier ministre Viktor Tchernomyrdine, au pouvoir depuis 1992, et a pris la décision de diriger lui-même le gouvernement par intérim. Par une série de dépêches de l'agence officielle Interfax, citant le service de presse du président, Boris Eltsine a annoncé d'abord le limogeage de Viktor Tchernomyrdine, puis ceux des deux premiers vice-premiers ministres, Anatoli Tchoubaïs, en charge des finances, et Anatoli Koulikov, responsable du ministère de l'intérieur. Anatoli Tchoubaïs pourrait retrouver un poste, selon certains observateurs. L'un des adjoints de M. Koulikov, le général Pavel Masslov, nommé à sa place, a fait savoir qu'il « *a appris sa nomination par les médias* » et ne peut donner aucun commentaire, car il « *ne maîtrise pas la situation à ce propos* ». L'agence de presse a annoncé que le gouvernement était renvoyé dans sa totalité. Boris Eltsine a signé le décret correspondant.

Le jeune Boris Nemtsov, un des premiers vice-premiers ministres, a réagi le premier, affirmant qu'il s'agit « *d'une décision personnelle du président* ». « *Ce qui va se passer maintenant ? Il y aura un nouveau gouvernement, quant à sa composition, c'est au président de décider* », a-t-il ajouté. Une réunion extraordinaire du gouvernement avait commencé lundi matin, au cours de laquelle ses membres devaient être informés des décisions « *prises à l'issue d'une réunion, lundi matin au Kremlin, entre le président et le premier ministre* », selon Interfax. Viktor Tchernomyrdine était, dans la foulée, décoré de « *l'ordre du mérite devant la nation de deuxième degré* ».

Mis à part l'habituel regain d'activité qui accompagne souvent les retours au travail de Boris Eltsine après ses absences, rien ne laissait prévoir de tels développements. En fin de semaine dernière, le Comité des statistiques avait toutefois annoncé que les retards de versements des salaires et des retraites avaient repris. Le président avait promis de « *limoger le gouvernement* » s'il ne parvenait pas à remplir ses engagements en la matière, ce qui n'avait guère impressioné l'opinion, habituée à de telles menaces non suivies d'effet.

Dimanche, cependant, les commentaires politiques hebdomadaires des émissions télévisées soulignaient la « mauvaise tournure » de la situation dans le pays avec la chute des prix du pétrole qui affecte profondément la Russie. Pour la première fois, la chaîne NTV avait affirmé qu'une nouvelle candidature de Boris Eltsine à la prochaine présidentielle, prévue pour l'an 2 000, n'était pas envisageable, en raison du mauvais état de santé du président, devenu une « constante » de la vie politique. NTV soulignant en outre que les « élites financières » du pays n'étaient pas unies autour d'un candidat de rechange.

Sophie Shihab

La BNP et le CCF sont exclus de la privatisation du CIC

SUR LES CINQ OFFRES déposées par les candidats au rachat du Crédit industriel et commercial (CIC), en cours de privatisation, trois seulement ont été jugées recevables par la Commission de la privatisation : celles de la banque néerlandaise ABN Amro, du Crédit mutuel et de la Société générale. La BNP et le CCF sont écartées de la procédure, qui doit aboutir à la désignation d'un nouvel actionnaire pour le CIC (21 000 salariés), actuellement filiale du GAN, à la mi-avril.
Le ministère de l'économie et des finances a rappelé dans un communiqué, lundi 23 mars, sa volonté de « *doter le CIC d'un actionnaire à même d'assurer son développement à long terme* ». Il semble que la Commission ait été non seulement sensible au prix offert par les différents candidats, mais aussi à leurs projets d'investissement (5 milliards de francs sur cinq ans pour ABN Amro ou, pour le Crédit mutuel, 2 milliards de francs sur cinq ans pour ouvrir de nouveaux points de vente).

M. Strauss-Kahn saisi de la crise à EDF

EDMOND ALPHANDÉRY, président d'EDF, devait être reçu à sa demande avec le directeur général, Pierre Daurès, lundi 23 mars dans la matinée, par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, afin de chercher une issue à la crise qui oppose les deux dirigeants de l'entreprise publique depuis plus d'un an et demi. Les cinq principaux directeurs d'EDF ont écrit le 18 mars à Dominique Strauss-Kahn et au secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, pour « *solliciter directement* » leur intervention. Soutenant M. Daurès, ces « barons » ont fait relayer leur initiative par une pétition interne qui a recueilli les signatures des quelque soixante directeurs d'EDF.

M. Trichet estime que l'euro permettra de créer davantage d'emplois

INTERROGÉ dimanche 22 mars au « Grand Jury » RTL-*Le Monde*-LCI, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé que la monnaie unique permettrait d'améliorer la situation de l'emploi en Europe : « *Je crois qu'à partir du moment où on a un plus grand marché, achevé – puisque nous étions déjà dans un marché unique –, nous aurons une économie qui fonctionnera mieux et (...) on aura effectivement plus de croissance et plus de créations d'emplois.* »

Meurtre de Ludivine : un suspect mis en examen

LE MEURTRIER PRÉSUMÉ de Ludivine, douze ans, retrouvée morte vendredi 20 mars au matin dans un centre de vacances, à Albiez-Montrond (Savoie), a été mis en examen, dimanche 22 mars, pour « *agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans et meurtre* » par un juge d'instruction de Chambéry, et placé en détention provisoire. L'autopsie pratiquée samedi 21 mars sur le corps de Ludivine, retrouvée sans vie dans le cabinet de toilette de la chambre qu'elle partageait avec trois autres camarades, avait permis d'établir que l'enfant avait été étranglée, mais pas violée. Laurent Glass, vingt-sept ans, cuisinier du centre de vacances, aurait avoué s'être livré à des attouchements sur « *plusieurs* » autres pensionnaires. Ses avocats, Mes Laurent Boguet et Pierre Alford, ont réclamé l'ouverture d'une « *enquête administrative* ».

DÉPÊCHE

■ **ÉDUCATION : environ trois mille enseignants**, parents et élèves de Seine-Saint-Denis ont manifesté, samedi 21 mars à Paris, pour la troisième fois en deux semaines, afin d'obtenir un plan d'urgence pour l'école dans ce département.

Tirage du Monde daté dimanche 22-lundi 23 mars : 608 304 exemplaires 1 -

